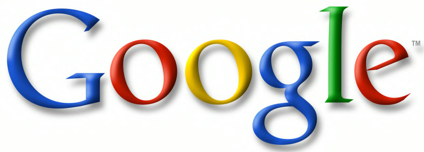
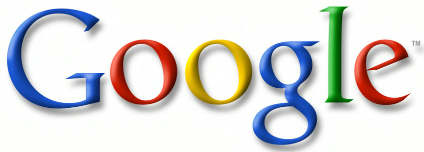





Nemini parco
q̄ viuit ĩ orbe.
Revue des bibliotheques

REVUE

DES

BIBLIOTHÈQUES

REVUE

DES

BIBLIOTHÈQUES

PUBLICATION MENSUELLE

Directeurs : ÉMILE CHATELAIN et LÉON DOREZ

Secrétaire : AMÉDÉE BOINET

DIX-HUITIÈME ANNÉE — 1908



PARIS (VIe)

LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5

Title

PUBLICATION MENSUELLE

18e Année. Nos 1-3. Janvier-Mars 1908.

REVUE
DES
BIBLIOTHÈQUES

Directeurs : ÉMILE CHATELAIN et LÉON DOREZ

Secrétaire : AMÉDÉE BOINET

SOMMAIRE

PARIS (VIe)

LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5

1908

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Paris : 15 fr. — Départements et Union postale : 17 fr.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée du montant en un **mandat-poste** *ou* **chèque** *au nom de M. HONORÉ CHAMPION.*

REVUE
DES BIBLIOTHÈQUES

LES BIBLIOTHÈQUES DES HOPITAUX DE PARIS

En 1657, un essai de bibliothèque médicale fut fait à l'*Hôtel-Dieu*. On lit en effet dans le registre des délibérations qu'à la date du 12 janvier 1657, le Bureau décida de faire des tablettes « dans le lieu que le sieur Bourgeois a destiné pour faire une bibliothèque, pour y mettre les livres que lui et autres y voudront donner ». C'est la seule mention que nous possédions de ce fait.

En 1667, une délibération du Bureau du 23 novembre arrête « qu'il sera acheté un livre de l'ordonnance du Roi appelé le Code, pour servir au bureau quand il en aura besoin ».

Mais nous ne voyons pas trace de véritable bibliothèque à l'Hôtel-Dieu.

Par contre, il existait aux *Incurables de la rue de Sèvres* une bibliothèque importante (2500 volumes environ) due à la générosité de Philippe Dupont, prêtre, docteur en théologie[1], qui avait eu la direction spirituelle de l'établissement pendant près de cinquante ans, et y était décédé en 1700. Par testament du 10 mars 1690, il avait laissé tous ses livres à la maison, afin que « lesdits livres, dit le testament, soient pour l'usage de toutes les personnes de cet hôpital qui pourront ou voudront s'en servir ». Ils étaient placés dans la galerie que lui-même avait fait construire quelques années auparavant dans la maison.

Cette bibliothèque était utilisée, et nous voyons, en 1776, le chapelain de la maison demander au Bureau de l'Hôtel-Dieu, dont elle dépendait, la permission de travailler dans la Bibliothèque de

1. Auteur de la collection intitulée : *Maxima veterum Patrum et antiquorum scriptorum ecclesiasticorum collectio* (Lyon, 1677, 27 vol. in-folio).

l'hôpital, « trouvant trop incommode de porter dans sa chambre les livres dont il se trouverait avoir besoin, et de les rapporter fréquemment à la bibliothèque, pour en prendre d'autres, d'autant que souvent il s'agit moins de lire de suite et en entier ces livres que de les consulter sur certains objets ou certains passages. » (Délib. du 5 juin.) Il faut rappeler qu'aux Incurables, outre les malades placés dans les salles communes et les pensionnaires payant 300 livres par an, se trouvaient « des gens de distinction et de piété », à qui on louait des appartements, à charge de faire une aumône en entrant et de mener une vie tranquille. C'est ainsi que firent retraite dans la maison Camus, évêque de Belley, qui fut enterré dans la chapelle, et Mme de La Sablière, l'amie de La Fontaine, qui y mourut le 8 janvier 1693[1]. Ajoutons qu'un fragment du catalogue de la Bibliothèque des Incurables figure actuellement à la Bibliothèque de l'Université (LI, 4). Il a pour titre : *Catalogus Bibliothecæ Insanabilium Parisiensis Nosocomii*. Il s'arrête à la page 86.

A différentes reprises l'Hôtel-Dieu reçut des bibliothèques parmi les biens qui lui étaient légués ; mais la maison, toujours à court d'argent, s'empressa de les vendre. En 1584, le Bureau de l'Hôtel-Dieu vend à Nicolas Paumard, bourgeois de la ville de Beauvais, pour 25 écus soleil, la bibliothèque qui lui est léguée par Jacques Le Clerc, chanoine « en la grande église de Saint-Pierre de Beauvais[2] ». En 1587, il vend « à l'enquan pour LXXXV escuz XX s. t.[3] » la « librairie » de Jacques Scalquin, prêtre « demourant au collège de Montaigu, et décédé à l'Hôtel-Dieu ». Mais la plus importante des ventes faites par l'Hôtel-Dieu est celle de la bibliothèque de l'académicien Ballesdens[4], estimée à 10 000 livres. Il était mort le 27 octobre 1675, mais son testament datait de 1672. Sa bibliothèque se trouvait en son domicile, au collège des Cholets, paroisse Saint-

1. Elle se trouve si bien aux Incurables, dit Mme de Sévigné, dans une lettre de 1680 (éd. de la coll. des Grands Écrivains, t. VI, lettre 833), qu'elle y passe quasi toute sa vie, sentant avec plaisir que son mal n'était pas comme ceux des malades qu'elle sert. Les supérieurs de cette maison sont charmés de son esprit ; elle les gouverne tous ; ses amis la vont voir, elle est toujours de très bonne compagnie. »

2. Comptes de l'Hôtel-Dieu, 137e Reg.

3. Id., 142e Reg.

4. Jean Ballesdens, né à Paris vers la fin du XVIe siècle, fut secrétaire du chancelier Séguier, prieur de Saint-Germain d'Alluye, au diocèse de Chartres, chanoine de Nantes et de Noyon.

Étienne-du-Mont. Elle devait être vendue au mois de mars 1676, mais la vente en fut un peu différée, sur la demande du Bureau de l'Hôtel-Dieu, pour qu'elle ne coïncidât pas avec celle de la bibliothèque du Président Molé, ce qui eût empêché les « enchérisseurs ».

Le catalogue et la « prisée » de la bibliothèque de Ballesdens ont été reproduits par Brièle au t. IV des *Documents pour servir à l'histoire des hôpitaux de Paris* (p. 81 et suiv.). Il avait d'abord donné des livres à ses confrères de l'Académie, mais le Roi ayant donné les mêmes, il les remplaça par des tableaux (codicille du 25 oct. 1675). La « prisée » comprend des in-folio, des manuscrits en vélin, des in-folio reliés en maroquin incarnat, des manuscrits grecs, en tout 619 numéros se montant à la somme de 4 460 # 15 s. L'inventaire est signé de P. Aubouyn et J. Villery, marchands libraires à Paris, et daté du 22 novembre 1675. Outre le catalogue détaillé de ces volumes de prix, estimés individuellement, la bibliothèque se composait de 60 caisses de livres imprimés, renfermant plus de 6 000 volumes qui furent vendus en bloc par les libraires, par paquets de 10, 20 et même 30 volumes.

M. Brièle a également publié deux autres inventaires de bibliothèques, celle de l'abbé Arnauld de Pomponne[1], fils aîné de Robert Arnauld d'Andilly, et celle de M. de Caillières[2], conseiller du Roi, académicien, qui ont fait tous deux l'Hôtel-Dieu leur légataire universel. Mais en réalité ces livres n'étaient pas destinés à l'Hôtel-Dieu, puisque dans son testament (1694) l'abbé de Pomponne léguait les siens à son frère, et M. de Caillières (1717) les siens à l'abbé Eusèbe Renaudot.

Actuellement il existe des bibliothèques pour malades et administrés dans la plupart des hôpitaux et hospices de Paris. Pendant longtemps, des dons alimentèrent seuls ces bibliothèques; leur situation se régularisa quand l'arrêté préfectoral du 29 juin 1878

---

1. Cette bibliothèque se composait de 400 volumes, prisés ensemble 600 livres. (Cf. Brièle, o. c., t. IV, p. 70.)

2. M. de Caillières, mort le 5 mars 1717, en son domicile, rue Neuve-Saint-Augustin, au coin de la rue de Richelieu, avait été ministre plénipotentiaire à Ryswick en 1695 et avait remplacé Quinault à l'Académie; il avait écrit plusieurs ouvrages, dont les plus connus sont un : *Traité du bon et du mauvais usage de s'exprimer et des façons de parler bourgeoises* (1693, in-12), et *De la manière de négocier avec les souverains*. (Cf. Brièle, o. c., t. IV.)

en eut placé la surveillance sous l'autorité de l'archiviste-bibliothécaire de l'Administration. Ces bibliothèques sont entretenues par les crédits hospitaliers et les revenus de différents legs, comme le legs Rubin pour l'Hôtel-Dieu ; le legs Godard pour l'Hôtel-Dieu. Necker, la Charité, Cochin. Il y a des bibliothèques spéciales pour les enfants, pour les aliénés, pour les jeunes aveugles, à Ivry et à la Salpêtrière.

Il y a, d'autre part, dans les « salles de garde » de tous les grands établissements, des bibliothèques médicales à l'usage des internes. Leur création est relativement récente. C'est seulement dans la deuxième partie du XIXe siècle[1] que nous les voyons apparaître : en 1868, à Bicêtre, la Salpêtrière, Saint-Louis ; en 1869, à Cochin, la Pitié, Saint-Antoine, la Charité ; en 1870, à Beaujon et à Lariboisière. Encore étaient-elles dues uniquement à l'initiative des internes et entretenues par leurs cotisations. Ce n'est qu'en 1877 qu'elles reçurent des subventions municipales qui, depuis lors, ont toujours été renouvelées. Elles se sont accrues également par de nombreux dons faits par les médecins des hôpitaux à leurs jeunes confrères.

Enfin deux établissements possèdent des bibliothèques spéciales pour le public médical : l'hôpital Saint-Louis a la Bibliothèque Feulard (15000 volumes) ou Bibliothèque dermato-vénériologique, et la Salpêtrière a la Bibliothèque Charcot (8000 volumes) ou Bibliothèque neurologique.

FOSSEYEUX,
Sous-archiviste de l'Assistance publique.

1. Voy. Dr R. DURAND-FARDEL, *Le Centenaire de l'Internat* (Paris, Steinheil, 1902), p. 110.

ÉDITIONS ET TRADUCTIONS ITALIENNES

DES

ŒUVRES DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

(*Suite.*)

XXXIX. — IL CONTRATTO SOCIALE | OVVERO | I PRINCIPJ | DEL DRITTO POLITICO | DI G. G. ROUSSEAU, | CITTADINO DI GINEVRA. | — *Fœderis aequas* | *Dicamus leges.* | Æneid. XI. | TRADUZIONE DAL FRANCESE | DEL CITTADINO C. M. | *Roma,* | *Presso il citt. Poggioli Stampatore Repubblicano.* | 1798 | *Anno I. della Repubblica Romana.*

247 p. + P. 1. Titre. + P. 3. Avertissement. + P. 5-245. Texte. Incipit : « Voglio ricercare, se nell' ordine civile possa | esservi qualche regola di amministrazione... » Explicit : « avrei dovuto fissarla sempre più a me vicino. » + P. 246-247. Table des livres et des chapitres. Livre I, p. 5-40. Livre II, p. 41-96. Livre III, p. 97-178. Livre IV, p. 179-245. + Signatures : a, a^2 — z, z^2; *a*, a^2-*h*, h^2. Format : in-8°.

XL. — DEL CONTRATTO SOCIALE | O PRINCIPJ | DEL | DIRITTO POLITICO | DI J. J. ROUSSEAU, | CITTADINO DI GINEVRA. | TRADOTTO DAL FRANCESE | DA G. MENNINI ROMANO. | *Foederis aequas* | *Dicamus Leges.* | Æneid. XI. *Firenze.* 1799 | *Presso la Cartoleria del Citt. Ferrini.* |

246 p. + P. 1, 2. Titre. + P. 3, 4. Préface de l'éditeur. + P. 5-224. Texte. *Del* | *Contratto sociale* | *o principj* | *del diritto politico.* | Incipit : « Mi propongo d'indagare se nello stabi | limento civile... » Explicit : « Avrei anzi dovuto circoscri- | verle in un più breve spazio. » P. 225-242. Incipit : « Le profonde ricerche sul pubblico... » Explicit : « e non d'una questione Teologica. » | *Fine.* + P. 243-245. Table des livres et des chapitres. Format : in-8°.

AI | CITTADINI LETTORI | L'EDITORE |

Vi presento, Cittadini, un libro piccolo di mole, ma che racchiude in poche pagine i più estesi principj della Republicana Democrazia. Nella felice rigenerazione della Toscana era ben giusto che si presentasse al popolo quel volume che con le sue massime ha dato il maggiore impulso alla gran Nazione, che si é degnata di infrangere quei ceppi, e rompere quelle catene che lo tenevano schiavo ed oppresso. Ve lo presento adunque, Cittadini Lettori, come un piccolo saggio di quell' affetto che conservo dentro al mio | cuore per la Democrazia. Leggetelo attentamente, meditate le massime che in esso contengonsi, e vi persuaderete che non vi è governo tanto analogo alla natura, quanto il Repubblicano. Salute et fratellanza.

XLI. — PICCOLA BIBLIOTECA | DEMOCRATICA | Vol. VI. | *Tip. Nazionale, Via del Fieno, N. 8.*

DEL | CONTRATTO | SOCIALE | O | PRINCIPII DEL | DIRITTO POLITICO | DI | G. G. ROUSSEAU | ..... *Foederis aequas* | *Dicamus leges.* | VIRG., ÆNEID., libr. XI, v. 321 | NUOVA VERSIONE ITALIANA | *Torino*, 1850 | *F. G. Crivellari e C. Editori* | *Via de' Conciatori, N. 34.*

235, p. + P. 1, 2. Premier titre + P. 3, 4 Second titre. + P. 5-232. Texte. *Del* | *contratto sociale* | *o* | *principii del* | *diritto politico* | *libro primo* | Incipit : « Io voglio cercare se, nell'ordine civile, possa | esservire gola... » Explicit : « io avrei anzi dovuto | fissarla sempre più presso di me. » | *Fine* | + P. 233-235. Table des livres et des chapitres. *Libro I*, p. 5-39. *Libro II*, p. 40-90. *Libro III*, p. 91-168. *Libro IV*, p. 169-232. Format : in-24.

XLII. — IL | CONTRATTO SOCIALE | DI | G. G. ROUSSEAU | *Italia* | 1850.

Deux feuillets sans pagination + 250 p. + Un feuillet de garde. + Fol. I. Faux titre. + Fol. II. Titre. + P. 1-250 Texte. Incipit : « Voglio indagare se nell' ordine civile possa | esistere qualche norma d'amministrazione... » Explicit : « la quale io | avrei dovuto sempre tener fissa più vicino | a me. » + *Prefazione*[1], p. 1, 2. *Libro primo*, p. 3-38. *Libro secondo*, p. 39-94. *Libro terzo*,

1. Préface de l'auteur, imprimée en italique.

p. 95-179. *Libro quarto*, p. 180-250. + Sur le feuillet de garde, à la fin du volume, on lit au milieu du recto : *Pinerolo 1850* | *Tipografia di Giuseppe Lobetti-Bodoni* | Signatures : Cahiers 1-15 de huit feuillets chacun ; cahier 16 cinq feuillets. Format : in-8°.

XLIII. — IL | CONTRATTO SOCIALE | DI | G. G. ROUSSEAU | *Venezia* | *Tipografia di Giacomo Stude edit.* | 1862. |

143 p. + Un feuillet blanc. + P. 3, 4. Titre. + P. 5-139. Texte. *Libro primo.* Incipit : « Voglio indagare se, nell'ordine civile, possa esiste- | re qualche norma... » Explicit : « io avrei dovuto sempre tener fissa | più vicino a me. » | *Fine.* | P. 141-143. Table des livres et des chapitres. *Libro primo*, p. 5-25. *Libro secondo*, p. 26-55. *Libro terzo*, p. 56-101. *Libro quarto*, p. 102-139. Format : in-16.

XLIV. — G. G. ROUSSEAU | IL CONTRATTO SOCIALE | NUOVA EDIZIONE | COL RITRATTO E LA VITA | DELL'AUTORE | *Napoli* | *G. Zomack, editore* | 1900. |

169 p. + La couverture porte le titre et une composition allégorique de E. Rossi où la Loi, sous les traits d'une femme, protège l'urne du suffrage universel dans laquelle bourgeois et prolétaires viennent déposer leurs bulletins de vote. + p. 1. Faux titre. + p. 3. Titre : *Il contratto* | *sociale* | *di* | *G. G. Rousseau* | *Napoli* | *Casa editrice Giuseppe Zomack* | *via Portamedina n° 40* | Entre le faux titre et le titre se trouve un feuillet portant le portrait de Rousseau. + p. 5-161 texte. Incipit : « Voglio indagare se, nell' ordine civile, possa esi | stere qualche norma d'amministrazione... » Explicit : « io avrei anzi dovuto fissarla sempre più presso | di me. » | *Fine.* | Livre I, p. 5-28. Livre II, p. 29-64. Livre III, p. 65-118. Livre IV, p. 119-161. + p. 163-167. *Vita di Rousseau.* Incipit : « È la vita di un grande infelice che stiamo per | narrare,... » Explicit : « Ella morì dispeezzata (*sic*) da tutti nel 1801. » + p. 168-169. Table des livres et des chapitres. + Format : in-8°.

XLV. — BIBLIOTECA UNIVERSALE[1] | DEL CONTRATTO SOCIALE | O | PRINCIPII DEL DIRITTO POLITICO | DI | G. G. ROUSSEAU,

1. Sur la couverture, cet ouvrage porte le n° 30 et au verso du titre on lit la date du tirage 1903.

| [monogramme S. E. S.] | *Milano* | *società editrice Sonzogno* | *14- Via Pasquirolo-14* | .

112, p. + P. 1,2. Titre. + P. 3-6. Notice sur Rousseau. + P. 7-110. Texte : *del contratto sociale* | *Libro primo.* | Incipit : « Io voglio cercare se, nell'ordine civile, possa esservi regola qualcuna d'amministrazione... » Explicit : « io avrei dovuto fissarla sempre più presso di me ». | *Fine.* | + P. 111-112. Table des livres et des chapitres. *Libro primo*, p. 7-22. *Libro secondo*, p. 23-46. *Libro terzo*, p. 47-82. *Libro quarto*, p. 83-110. Format : in-16.

XLVI. — LETTRE | DE | JAN-JAQUES | ROUSSEAU | OU L'ON REFUTE LES PROTESTANTS SELON | LEURS MEMES PRINCIPES. | *A Naples* | *Chez Vincent Manfredi* | *Avec permission.* | MDCCLXXXVIII. | [1788].

LETTERA | DI | GIOVAN-JACOPO ROUSSEAU | DOVE | SI CONFUTANO I PROTESTANTI | SECONDO I LORO STESSI PRINCIPJ. | *Napoli* | *Presso Vincenzo Manfredi.* | *Con licenza de' Superiori.* | MDCCLXXXVIII. |[1]

XXIV-122 p. P. I. Faux titre. + P. II, III. Titres, (premier titre en français, second titre en italien). + P. IV. Épigraphe tirée de l'homélie de saint Basile sur la lecture des auteurs profanes. + P. V-IX Dédicace. + P. X-XXI. Avis de l'éditeur au lecteur orthodoxe. — *All'ortodosso lettore, l'editore italiano.* + P. XXII-XXIII. Approbations ecclésiastiques. + P. XXIV. Errata. + P. 1 Faux titre. + P. 2-91 Texte en deux langues, à gauche en français, à droite en italien. Incipit : « J'ai supposé, Monsieur, dans | ma précédente lettre... » | « O supposto, Signore, nella mia | lettera precedente... » | Explicit : « il est tems d'achever celle-ci. » | *Fin de la lettre.* | « è tempo di finir questa. » | *Fine della lettera.*

P. 92-93. Avertissement de l'éditeur italien (en italien) où il déclare que, cédant aux prières de ses amis, il ajoute ici une dissertation écrite par lui pour prouver « che lo stabilimento del Cristianesimo sia prodigioso » et pour réfuter les idées soutenues par Gibbon dans sa « Décadence et ruine de l'empire romain. » +

1. C'est la lettre deux de la première partie des *Lettres écrites de la Montagne* qui porte le titre suivant : *De la religion de Genève. Principes de la Réformation. L'auteur entame la discussion des miracles.*

P. 94-122. Texte. Incipit : « Chiunque trascorre... » Explicit : « come d'un'opera delle sue mani. » *Fine*[1]. Signatures : a, a[2] ; b, b[2] ; A, A[4]-G, G[4] ; H, H[2]. Format : in-8°.

AL SIGNOR D. DIODATO TARCHIANI, *caporuota del S. R. C., avvocato della real corona, consultore della giunta di Sicilia, regio prefetto dell'Annona, e ministro della giunta di Messina, etc., etc., etc.* VINCENZO MANFREDI.

Un'opera interessante per l'argomento, e pregevole per la celebrità dello autore, benchè picciola di mole, è degna di essere a personaggio altis | simo consacrata. Ecco la ragione, o Signore, onde io vi reco umilmente dinanzi una lettera di *Giovan-Jacopo Rousseau.* Non vi turbate, religiosissimo Signore, all'udire il nome di questo profano ; nè pensate, che io pretenda, che voi fautor divenghiate degli errori suoi ; perciocchè la presente lettera (ch'è la seconda di quelle scritte della *montagna*) contra i disegni dell'Autore torna a gloria della cattolica verità. La qual verità è così manifestá, che gli stessi nemici talora per una tal disposizione della Provvidenza le rendono giustizia senza volerlo. Al che io riguardando, e conoscendo quanto ciò sia vantaggioso pe' fedeli, deliberai di dar fuori colle mie stampe questa breve produzione del *Cittadin di Ginevra.* Voi di certo approverete, o Signore, | questa mia picciola impresa, e con essovoi tutti i saggi così faranno : e questi mi comenderanno per altro riguardo ancora, cioè perchè io procacciato le abbia protettor così fatto qual voi siete, ed all'opera convenientissimo. Imperciocchè voi non contento della scienza di tutte le umane cose, avete voluto finanche ascendere a quella delle divine, per ivi pascere, ed esercitare, come fate, il vostro ingegno e la vostra pietà. Cotesto vostro genio particolare mi ha ispirato il coraggio di comparirvi la prima volta davanti, e di offerirvi questo piccolo omaggio. Io infatti, lasciati da banda tutti gli onori altissimi, che vi coronano, le vaste e varie cognizioni, di che siete fornito, e tutte le altre virtù, che in voi risplendono, non ho considerato nella persona vostra, | che il puro teologo. La mia scelta, il mio accorgimento merita gli applausi di coloro, a' quali è noto il nome vostro, val quanto dire di tutti, perciocchè egli è caro a' Sovrani, autorevole presso i sapienti, adorato da' cittadini, avuto in pregio dagli stranieri. Se non che, io temo, che il solo Autore si dorrebbe di me, se giungnesse a sua notizia, che io cercato abbia di decorare della protezion vostra una sua produzione. Egli che mal suo grado or conosce il suo traviamento, si vergognerebbe, o Signore, di stare sotto a' vostri occhi, come quegli, cui non possono sfuggire gli errori suoi. Egli non di meno si vergogni a suo talento ; e voi coll'autorita vostra

1. Le discours de Vincenzo Manfredi n'est pas traduit en français. La lettre de Rousseau est accompagnée des notes de l'auteur, et de notes de l'éditeur italien. Ces remarques sont en deux langues.

seguite intanto ad insegnare a scorno di lui, e degli amici di lui, che se buone cose si trovano fralle | opere de'rei scrittori, queste non vagliono ad autorizzar le malvagie. Io vi prego umilissimamente, che la protezione, della quale degnate questa operetta, la vogliate distendere altresì verso l'autore di essa, che resta facendovi profondissimo inchino.

ALL' ORTODOSSO LETTORE L'EDITORE ITALIANO

Secondo il vero spirito della pretesa riforma della Chiesa, ciascuno ha la facoltà di giudicare privatamente della autenticità e della integrità delle sante Scritture; d'interpretare a suo senno anche i più chiari luoghi di esse; di rigettare sino quegli articoli, che si dicono fondamentali; di abbandonare tutta a buon conto la Cristiana dottrina. Questa smodata libertà è conseguenza legittima de' principj della Riforma. Questa medesima libertà è un argomento invincibile della falsità della Riforma. Non è certamente chiesa di Gesù Cristo quella, che in virtù di sistema partorisce l'incredulità, e che non ha diritto di scacciarla del suo seno. I Novatori arrossiscono a questi rimproveri che noi Cattolici facciamo loro debitamente, e a quelle mostruose conseguenze che scorrono legittimamente da' principj da loro professati | ma si lusingano di giustificare sè stessi e di smentir noi col far guerra a coloro, che usano di tutta quella libertà di pensare accordata loro da quegli stessi principj. Rimedio peggior del male. Essi infatti di questa maniera senza schivare le nostre accuse, si espongono alle nostre irrisioni; ed oltre a ciò non trovano modo onde resistere a' colpi degli empj, qualora costoro dimostrano, che le proprie dottrine non si oppongono alle massime del Protestantesimo, e che i Protestanti percontrario vi contraddicono co' fatti. Queste risposte sono state e stanno tuttora in bocca de' Sociniani, degli Arminiani, e degli spiriti forti. Finchè i Riformati non abbandoneranno le massime essenziali di quella chiesa, saranno sempre oggetti o di compassione, o di orrore; sempre si dovranno contraddire, o sostenere dovranno sempre un paradosso assurdissimo. Si contraddicono, se seguendo ad essere quali sono, val quanto dire, a sostenere, che in fatto di religione ciascuno dee stare a quel che gli detta il suo giudizio, e che contro a | questo non ha forza nessuna terrena autorità, vogliono poi condannare un *Socino*, un *Voolston*: sostengono un paradosso assurdissimo, se concedendo le giuste conseguenze della loro dottrina, riguardano come Cristiani ortodossi un *Socino*, un *Voolston*.

In questi ultimi tempi *Giovan-Jacopo Rousseau* pe' suoi scritti e spezialmente per l'*Emilio* (libro pieno di empietà) sostenne quello assalto, ch' egli non mai tenuto avea, che dato gli avessero i ministri di Ginevra. Ma egli appigliatosi alla sacra ancora, si rise de' suoi nemici e gli scornò. Egli dimostrò che non s'era appartato dalle regole essenziali della Riforma. A queste regole se si tenta di dare la menoma eccezione, se si tenta di raffrenare

alcun poco la libertà di lui e de' suoi pari, il Protestantesimo è già caduto, il Cattolichesimo è trionfante. Tutto ciò si dimostra a maraviglia dall'Autore nella seconda delle lettere scritte della *montagna*, che qui diamo separatamente alla luce a gloria della verità della nostra romana comunione. Dalla qual | dimostrazione ricavando il lettor saggio le giuste conseguenze, ragionerà così : dunque la chiesa riformata riconoscere debbe il *Rousseau* come suo figlio non tralignante; dunque riguardar dee l'incredulità come dottrina sua propria; dunque dee condannare sè stessa come riprovata da Gesù Cristo.

In quella chiesa infatti l'Uomo in ultima analisi resta in balía della sola sua ragione : e poichè questa è varia in tutti gli uomini, varie sono quindi le regole della fede, e vana quindi riesce la rivelazione, cui Domeneddio fece a noi, acciocchè l'intelletto nostro debole ed incostante avesse un certo segno dove mirare, e non corresse più dietro agli errori perniziosi.

Nè mi dicano i Riformati, che questo *segno* appunto, questa *norma*, è la divina Scrittura : imperciocchè il senso di essa dovendo, nel lor sistema, essere determinato dal senso particolar di ciascuno, quello sarà moltiplice e vario, secondochè negli uomini vario è questo e | moltiplice. Il perchè tanto è lungi, che la dottrina rivelata saría così la norma dell' intelletto nostro, che anzi questo il sarebbe di quella. Ma lasciando stare ciò, rispondano i Protestanti, a chi mai s'appartiene la facoltà di giudicare sulla divinità di sì fatti libri, i quali soli costituiscono appo loro la regola della fede ? Non s'appartiene certamente all' autorità, perchè questa è affatto sbandita ; dunque alla ragion privata di ciascuno. E però ciascuno potrà, quando il voglia, potrà dico, rimuovere dal numero de' canonici libri il Pentateuco, i quattro Vangelj, le pistole di S. Paolo, in quella stessa guisa, e con quello stesso diritto, onde coloro rifiutando, come apogrifi, il libro della Sapienza, quel dell'Ecclesiastico, quel de' Maccabei e la pistola di S. Jacopo. Rimossa una volta l'autorità, il privato esame vuol tutto per sè : e ciò posto, il Cristianesimo non resta che una spezie di naturalismo.

Punto non si scandalezzi il fedele lettore, se troverà sparso per la lettera al | cun tratto proprio della penna del Ginevrino; perocchè quivi non parla finalmente un cattolico, non un Bossuet, ma un profano, un *Rousseau*. Egli adunque si appigli a ciò che torna in nostro profitto, e rigetti il contrario. Al quale incomodo ho pur io cercato di recare alcun compenso, apponendo poche note a que' luoghi che più degli altri ne aveano mestieri ; e queste si son tralatate[1] anche in franzese (come si è fatto del presente avvertimento) e sottopostesi al testo ; acciocchè pervenendo questa operetta in mano di alcun Franzese ignorante del nostro italiano idioma, potesse ogni cosa capire.

---

1. *Sic.*

XLVII. — LETTERE DALLA MONTAGNA | DI | GIAN GIACOMO ROUSSEAU, | TRADUZIONE E PREFAZIONE | DI | MARIO CERATI. | *Milano* | *Società editrice Sonzogno.* | *14-Via-Pasquirolo-14*[1]. |

318 p. + P. 1, 2. Faux titre. + P. 3, 4. Titre. + P. 5-14. Préface du traducteur. + P. 15-318. Texte : *Lettere dalla Montagna.* | *Lettera prima.* | Incipit : « No, signore; non vi faccio alcun carico di non. » | Explicit : « ed io non potrei più far loro | alcun bene. » | *Fine* | + Un feuillet portant la table des matières.

XLVIII. — LETTERA APOLOGETICA DI G. G. ROUSSEAU A MONS. ARCIVESCOVO DI AUCH, ecc. *Venise. Fondazione Querini-Stampalia. Miscellanea di scienza, letterat. ed arte ecc.* Classe IX. Cod. XXV. N° III.

Manuscrit composé de onze feuillets de papier encartés de papier. Sur l'enveloppe se trouve le titre : *Lettera apologetica di G. G. Rousseau a Mons. Arcivescovo* | *di Auch, ecc.* Le papier et l'écriture sont du commencement du XIXe siècle ou de l'extrême fin du siècle précédent. Vingt-six lignes par page. Format : $285^{mm} \times 195^{mm}$.

Fol. I. Titre : *Lettera* | *di* | *Gian Giacomo Rousseau* | *Cittadino di Ginevra* | *A Gian-Francesco de Montillet Arcivescovo,* | *e Signore d'Auch, Primate della* | *Gallia Novempopulania,* | *e del Regno di Navarra, Consiglie-* | *re del Re in tutti li suoi* | *Consigli.* |

Incipit : « Io m'ero lusingato, Monsignore, che la mia Lettera a Cristoforo de Beau | mont mi porrebbe a coperto nell'avvenire da fulmini del Clero di Francia... »

Fol. XI. Explicit : « Qual si gran perdita fate Voi spezialmente col | bando di questi Padri? Credete Voi, che il numero de' vostri Preti | Fol. XI^vo^ non vi farebbe de' Decreti ugualmente buoni ?
Io sono con un profondo rispetto, ecc., ecc.
A Neufchatel li 15 Marzo 1764. »

XLIX. — LETTERA | DI | GIANJACOPO ROUSSEAU | CITTADINO DI GINEVRA | A | GIANFRANCESCO MONTILLET, | ARCHIVESCOVO SIGNORE D'AVETO, PRIMATE DELLA | GASCOGNA E DEL REGNO DI NAVARRA | CONSIGLIER DEL RE IN TUTTI | I SUOI CONSIGLJ. |

---

1. Cet ouvrage fait partie de la « Biblioteca Classica Economica » et porte le n° 116.

[Vignette représentant un homme qui tient un Phénix dans sa main] | *Lugano*, *MDCCLXV* (1765). | *Si vende in Venezia da Giuseppe Bettinelli* | *Al Secolo delle Lettere*. | *Con licenza de' superiori.* |

24 p. + P. 1, 2. Titre. + P. 3-24. Texte : *Lettera.* Incipit : « M'ero lusingato, Monsignore, che la mia | Lettera diretta a Cristoforo Beaumont... » Explicit : « non vi farieno delle circolari egualmente | buone. » Signatures : A, A⁶. Format : in-12.

L. — ESPOSIZIONE | DELLA CONTESTAZIONE INSORTA | FRA IL SIGNOR | DAVID HUME | E IL SIGNOR | GIAN JACOPO RUSSÒ[1] | CON LE SCRITTURE LORO GIUSTIFICATIVE | E D'UNA | DICHIARAZIONE AGLI EDITTORI DEL | SIGNOR D'ALAMBERT[2] | TRASPORTATA FEDELMENTE DALLA LINGUA FRANCESE | NELLA ITALIANA *in Venezia 1767.* | *Appresso Luigi Pavini* | *Con licenza de' Superiori.* | [Fleuron et encadrement.]

96 p. + Un feuillet blanc. + P. 3, 4. Titre. + P. 5-10. Avis des éditeurs. + P. 11-96. Texte. *Exposizione.* Incipit : « Il mio appicco d'amicizia col Signor | Russò... » Explicit : « e princi | palmente a quella del Sig. Hume. | D'Alambert. » | *Il fine.* |[3] Signatures : A, A^4-F, F^4. Format : in-16.

LI. — J. J. ROUSSEAU, LE DEVIN DU VILLAGE, paroles et musique. Bibliothèque Medicéo-Laurentienne de Florence. Ash. 1268.

Manuscrit de 50 feuillets (102 p.) sur papier, réglé à douze portées par page. Format : $340^{mm} \times 255^{mm}$.

Titre : *Le Devin du Village*, *intermède 1762* &.

La première page portait deux noms à gauche et à droite en haut. Ces noms ont été effacés et grattés. A gauche, en bas, on lit : Mr Forlez.

Page 3, une note, dont l'encre a pâli, a été rognée par le relieur.

---

1. *Sic.*
2. *Sic.*
3. Cet opuscule contient plusieurs lettres de Rousseau relatives à sa brouille avec David Hume. L'avis des éditeurs comme le reste est traduit du français.

On lit : « J'ai l'honneur de prier M[lle] De Menou d'avoir de la partition presente... »

Incipit (p. 7) : « J'ay perdu tout mon Bonheur... »

Explicit (p. 101) : « valent ils nos mu (p. 102) zettes allons Danser. »

Ce manuscrit, tout de la même main, a été corrigé par quelqu'un qui a récrit en marge ou entre les lignes un vers oublié ou un mot mal écrit. Il a été vendu comme *autographe* par le fameux Libri à Lord Ashburnham. En 1884, ce manuscrit a été acheté avec une partie de la riche collection de ce bibliophile par le gouvernement italien, et il fait actuellement partie des « Codici Ashburnhamiani » de la Bibliothèque Laurentienne de Florence[1].

Ce volume a tous les caractères d'un manuscrit d'étude ayant servi aux acteurs pour apprendre leurs rôles.

LII. — IL PIMMALIONE | DEL SIG. G. J. ROUSSEAU | SCENA LIRICA | DA RAPPRESENTARSI IN LINGUA FRANCESE | NEL TEATRO DI S. SAMUELE | IN VENEZIA | NOVELLA TRADUZIONE, ALLA QUALE VI SI HA AGGIUNTO | L'ORIGINALE DELL'AUTORE. | [fleuron]. *In Venezia* MDCCLXXIII. | [1773] | *Appresso Antonio Graziosi Stampatore e Librajo nella* | *Merceria di S. Salvatore alle tre Grazie.* | *Con approvazione.* |

23 feuillets non paginés. + Le premier feuillet porte au verso un portrait de Rousseau gravé sur acier (J. Fajster-G. Amst.). Fol. 2. Titre. + Fol. 3. Préface du traducteur. + Fol. 4-13. Texte italien imprimé sur trois colonnes[2]. *Pimmalione* | *scena lirica.* | Incipit : « Là non v'ha nè ani- | ma, nè vita... essa non | è pure che pietra... » Explicit : « Sì, tu sei... sei | tu l'unica... a cui ho | donato tutto me stesso, e | per cui esisterò solamente. » | *Fine.* | + Fol. 14. Titre : *Pygmalion par* | *M. J. J. Rousseau.* | + Fol. 15-23. Texte français imprimé sur trois colonnes[3] *Pigmalion* | *scene lyrique.* | Incipit : « Il n'y a point là d'ame | ni de vie... ce n'est | que de la pierre... » Explicit : « Oui, c'est toi...

1. *Relazione alla Camera dei deputati e disegno di legge per l'acquisto di Codici appartenenti alla biblioteca Ashburnham descritti nell' annesso Catalogo.* Roma. Tipografia della Camera dei deputati, 1884, p. 55, nº 1194.

2. Musica. Tempo de' ritornelli. Scena.

3. Musique. Durée des ritourneles (*sic*). Scene.

c'est toi | seul... je t'ai donné tout | mon être, je ne vivrai | plus que par toi. » | *Fin.* | Signatures : a, a⁴-c, c⁴. Format : in-8°.

IL TRADUTTORE

Vuolsi un ingegno ben alto per tradurre da una Lingua all'altra le cose sublimi. Entrare nell'analisi delle idee, delle passioni, de' sentimenti, de' concetti d'un uomo grande, e ridurre tutto ciò naturale e chiaro in Idioma diverso, è impresa non tanto vulgare, come un infelice pratica l'ha fatto credere. Io sono per incapacità del numero degl'imperfetti Traduttori; ma può essere ben certo il Sig. Rousseau, che almeno ho conosciuto tutto il merito dell'Opera sua, e che vi ho messo tutto quello studio, che mi è stato possibile, accompagnato dal desiderio di onorare lui, e me stesso. Mi sono affaticato di trasfondere le sue idee nelle mie parole Italiane, e di ridurre i nostri termini a non allontanarsi da' suoi. Questo è il primo dovere di chi traduce. Ho ardito di presentare all'Italia uno de' più nobili lavori della Francia, e sarò insufficiente, | non temerario, se con la maggior brama di far buon' opera, non sono poi riuscito nell' esecuzione. Cederò volentieri a chi mi emulasse per mostrarsi perfetto, non agli uomini servili. Intanto ecco, o Lettore, uno squarcio, che nell' Originale è mirabile.

LIII. -- PIGMALIONE | CANTATA PER MUSICA | DEL SIGNOR | GIO: GIACOMO ROSSEAU | TRASPORTATA DAL FRANCESE NELL' IDIOMA | ITALIANO | DA | FRANCESCO SAVERIO DE' ROGATI. | [Petit paysage avec des ruines antiques, sur une pierre est écrit : *Pigmalione*] | *Napoli* MDCCLXXIII [1773].

31 p. + P. 1, 2 Titre. + P. 3-5. Préface du traducteur. + P. 6-31. Texte français sur les pages portant des numéros pairs. Texte italien sur les pages portant des numéros impairs. *Pygmalion.* Incipit : « Il n'y a point là d'âme ni de vie... » Explicit : « ... je ne vivrai plus que par toi. » *Pigmalione.* Incipit : « Oimè ! d'alma, di vita. » Explicit : « Può cangiarsi il nostro amor. » Signatures : A,A⁴ ; B,B⁴. Format : in-8°.

L'AUTORE DELLA TRADUZIONE A' LETTORI.

Il Pigmalione di Gio : Giacomo Rosseau è una scena in prosa animata di così belli poetici caratteri, che la musica, indivisibil compagna per altro della poesia ha potuto ancora ajutarla, con piacere de' concorrenti spettatori. Non potrebbe figurarsi maggiore inverisimilitudine, che accompagnare, o preparare con un ritornello di stromenti, una declamazione dell'attore, che non canta, ma parla. Eppure l'esattezza della comica, la vivacità, la

passione del valentissimo attore, l'opportunità delle poche note musiche del signor Aspelmayer, a tempo con saviezza disposte, destavan negli ascoltanti un maggior diletto, che le ricercate, lunghe, e spesso nojose musiche de' teatri presenti italiani. Che sarebbe se questa scena ridotta in buona italiana poesia si cantasse da un de' più abili professori? Io mi sono studiato da mia parte di darne al pubblico un' esatta poetica traduzione, per quanto la mia picciola abilità mi ha permesso, non mai allontanandomi dall' originale, se non che in qualche insensibile cabiamento (*sic*) necessario a chi riduce in poesia una prosa. Sarebbe sperabile, che un maestro di cappella ci desse una musica adattata, che poi si eseguisse con quella esattezza, con cui dal comico francese abbiam veduto eseguirsi qui in Napoli nello scorso carnovale? Sarà una vana speranza: poichè si crederebbe impossibile a potersi cantar da un solo una scena così lunga, che uguaglia la durata di un atto, perchè non si contenterebbe un nostro maestro, di fare una musica che ajuti, e non opprima la poesia; in maniera | che il canto, presso a poco, non sia più lungo della declamazione francese. Piacemi di qui inferire uno squarcio di lettera scritta su questo proposito dal chiarissimo signor abate Metastasio al mio gran maestro Saverio Mattei, e da lui inserita nel secondo tomo dell' incomparabil opera de' salmi p. 271: « In tutto ciò, che ella dice del mio Ruggiero si riconosce l'amico: ed il piacere, che mi produce questa riconoscenza, non mi fa sentire qualche interno rimorso, che dovrebbe cagionarmi l'eccesso della parziale sua approvazione. Ma, qualunque sia cotesto mio povero dramma, non crescerà certamente di m[e]rito fra le mani de' presenti cantori, ridotti per colpa loro a servir d'intermezzi a' ballerini, che avendo usurpata l'arte di rappresentar gli affetti, e le azioni umane, meritamente hanno acquistata l'attenzione del popolo, che hanno gli altri meritamente perduta; perchè contenti d'aver grattato le orecchie degli ascoltanti con una sonatina di gola nelle loro arie, il più delle volte nojose, lasciano il peso a chi balla d'impegnar la mente, ed il cuore degli spettatori, ed han ridotto il nostro teatro drammatico, ad un vergognoso, ed intollerabile miscuglio d'inverisimili. » Alla qual lettera appone la seguente giudiziosissima nota il signor Mattei. « Verità tante volte nel corso di quest'opera replicata, protestandomi, che quando ho difesa la musica moderna, intendeva di parlar generalmente della musica moderna in quanto si crede opposta all'antica, non di quella in particolare, che oggi è alterata, e corrotta ne' teatri. Aggiunsi solamente, che quest' alterazione, e corruzione vi fu in qualche secolo anche fra Greci, e Romani, come Orazio se ne lamentava. Da trent' anni in quà la musica è andata sempre peggiorando, e la musica specialmente del teatro è tutta inverisimile. Si fa uno | strazio de' libretti per rendergli brievi, e se ne tolgono le migliori scene: la musica di un aria durerà un'ora nell'atto, che o si dee fare un duello, o una giace svenuta, e mezza morta. Si abbrevia la poesia per allungar la musica inverisimilmente. In un' aria il cantante dee

cantar tutto quel che sa, quando si potrebbe distribuir questa sua virtù in dieci arie. Pare, che ogni cantante vada al teatro, come in una accademia : ognun recita il suo componimento. Un poco di musica naturale, e verisimile era rimasta ne' teatrini non serj : oggi le cantanti comiche voglion pure imitar quelle del gran teatro, e così la musica è finita. »

Avvertano i lettori, che ho creduto espediente, di togliere anche dall' originale certe espressioni irreligiose, o ambigue del dotto, ma troppo audace scrittor Genevrino ; moderazione per altro usata ancora nel teatro di Vienna, e in questo di Napoli nel rappresentarsi.

LIV. — IL PIMMALIONE | DEL SIG. G. ROUSSEAU, | SCENA LIRICA. | DA RAPPRESENTARSI IN LINGUA FRANCESE | NEL TEATRO DI QUESTA CITTÀ | DA TOMMASO GRANDI | E | TERESA MONTI | COMICI ITALIANI. | [Fleuron] | *in Pisa* MDCCLXXIV. (1774) | *Per Pompeo Polloni, e Figli.* | *Con approvazione.* |

36 p. + P. 1, 2. Titre. + P. 3, 4. Préface du traducteur[1]. + P. 5-20. Texte italien. + P. 21. Faux titre français. + P. 23-36. Texte français[2]. — *Pimmalione* | *scena lirica.* | Incipit : « Là non v'ha nè ani- | ma, nè vita... » Explicit : « e per cui esisterò solamente. » *Fine* — *Pygmalion* | *scène lyrique.* | Incipit : « Il n'y a point là d'ame ni de vie... » Explicit : « je ne vivrai | plus que pour toi. » *Fin.* Cette brochure n'est pas paginée. Signatures : A, A²-D, D². Format : in-4°.

LV. — PIGMALION | DE MONSIEUR JEAN JAQUES ROUSSEAU | SCENE LIRIQUE | REPRESENTÉ EN FRANÇOIS DANS LE PETIT | THÉATRE DE VERONE | PAR THOMAS GRANDI, | ET | ANTOINETTE GRANDI | COMEDIENS ITALIENS. | [Fleuron] | *A Milan* MDCCLXXV [1775] | *Chez Jean Baptiste Bianchi* | *imprimeur royal.* | *Avec Permission.* |

21 p. (sans pagination) + P. 1,2. Titre. + P. 3-21. Texte sur trois colonnes : *Pigmalion* | *scene lyrique.* | Incipit : « Il n'y a point là d'a- | me ni de vie... ce n'est | que de la pierre... »

1. La préface du traducteur est la répétition de celle qui est en tête de l'édition vénitienne de 1773. Cf. n° LII.

2. Les pages de cet opuscule sont divisées en trois colonnes : la première est réservée aux indications qui concernent la musique, la seconde à tout ce qui a trait au temps (intervalles et pauses), la troisième aux paroles et à l'indication des jeux de scène.

Explicit : « oui, c'est toi... c'est toi seul... je | t'ai donné tout mon | être, je ne vivrai plus | que pour toi. » | *Fin.* | Signatures : 1 à 6 (le 4 a été omis). Format : in-8°.

LVI. — PYGMALION | PAR | M. J. J. ROUSSEAU | JOÜÉ PAR | BONIFASCE WELENFELT | ET | ANNETTE PAGANINI. |

16 p. (sans pagination). + P. 1,2. Titre. + P. 3-16. Texte sur trois colonnes : *Pygmalion* | *scene lyrique.* | Incipit : « Il n'y a point la d'ame ni de | vie... » Explicit : « oui, c'est toi... | c'est toi seul... je t'ai don- | né tout mon etre, je ne vivrai | plus que pour toi. » | *Fin.* | *A Brescia, 1776. Chez François Ragnoli.* | *Avec aprobation.* | Signatures : *a*, *a*[4]. Format : in-8°.

LVII. — IL | PIMMALIONE | SCENA LIRICA | DI | GIO : GIACOMO ROUSSEAU | TRADOTTO IN VOLGAR LINGUA ED IN VERSI SCIOLTI | DAL SIGNOR | ABATE PERINI | DA RAPPRESENTARSI· | DA | TOMMASO GRANDI | E | ANTONIA GRANDI. | [Fleuron] | *In Venezia* MDCCLXXVII. [1777] | *Dalle Stampe di Antonio Graziosi.* | *Con licenza de' superiori.* |

Le premier feuillet porte au verso un portrait de Rousseau gravé sur acier (J. Faister-G. Amst). Fol. 2. Titre. Fol. 3-7. Sans pagination, imprimé sur trois colonnes, le texte français du *Pygmalion.* A la suite, même format, 16 p. contenant la traduction italienne. P. 1, 2. Titre : *Il* | *Pimmalione* | *scena lirica* | *di* | *Gio : Giacomo Rousseau* | *Tradotto in Volgar lingua ed in Versi sciolti* | *dal Signor* | *Abate Perini.* | P. 3-16. Texte. Incipit : « Inutile lavoro : anima e vita. » Explicit : « Strignimi : Io non vivrò che per te sola. » Signatures : A, A[4] ; *a*, *a*[4]. Format : in-8°.

LVIII. — PIMMALIONE | SCENA LIRICA | DEL SIG. G. J. ROUSSEAU[1] | DA RAPPRESENTARSI NEL TEATRO DELL' AQUILA | DELL' ILLUSTRISSIMA CITTÀ | DI FERMO | IL CARNEVALE DELL' ANNO 1780. | DA DUE GIOVANI ACCADEMICI DELL' AC | CADEMIA FELICINI IN BOLOGNA | DIRETTA DAL CELEBRE SG. SEGR. | MANFREDI | OFFERTA, ED UMILIATA DALLI MEDESIMI | ALL' IMPAREGIABILE MERITO | DELL' ILLUSTRISSIMO MAGISTRATO | DELLE RISPETTABILISSIME | DAME, E CAVALIERI

1. L'A est renversé ⅄.

| MERITEVOLISSIMI DI DETTA CITÀ | *Fermo*; MDCCLXXX. [1780. *Da Giuseppe Alessandro Paccasassi* | *Con licenza de' Superiori.* |

XXIV p. + P. I, II. Titre. + P. III, IV, Préface du traducteur. + P. V-XXIV. Texte. *Pimmalione* | *scena lirica.* | Incipit : « Là non v'ha nè anima, nè vita... » Explicit : « a cui ho donato tutto me | stesso, e per cui esisterò so | lamente. | *Fine.* | Signatures : A, A[6]. Format : in-8°. La préface du traducteur et la traduction sont celles des éditions de 1773 (Venise) et de 1774 (Pise). Cf. n° LII et LIV.

P. IV il y a deux *reimprimatur*, l'un du 27 décembre 1779, l'autre du 29 décembre 1779.

LIX. — SCENE LIRICHE. | *Sed quid tentare nocebat?* | Ovid. Metam. lib. I | [1].

IL PIMMALIONE | DEL SIGNOR | GIANGIACOMO ROUSSEAV | SCENA LIRICA | TRADOTTA DAL FRANCESE. | *Pimmalion, quanto lodar ti dei* | *Dell' Immagine tua!* | Petr. Son. 58. | [*Bologna* MDCCLXXXII].

20 p. + P. 1, 2. Titre général. + P. 3, 4. Titre de la pièce. + P. 5-20. Texte. Incipit : *Pimmalione.* | « Là, non v'ha pure nè anima, nè vita... » Explicit : « Ti diedi, io non vivrò che per te sola. » | *Fine.* | Signatures : a, a[4]-b, b[2]. Format : in-8°.

LX. — PIGMALIONE | DEL SIGNORE | GIO: GIACOMO ROUSSEAU. |

... arte sua miratur, et haurit
Pectore Pygmalion simulati corporis ignes.
Saepe manus operi tentantes admovet, an sit
Corpus, an illud ebur : nec adhuc ebur esse fatetur.
Ovid. Metam. X *vers.* 252.

Cette traduction occupe les pages 319-336 du second volume de l'ouvrage intitulé : *Le Odi* | *di Anacreonte* | *e* | *di Saffo* | *recate in versi italiani* | *da* | *Francesco Saverio de' Rogati* |

---

1. Sous ce titre général de « Scene liriche » (s. d. n. l.), ce volume de 78 pages contient : 1° « Il Pimmalione », 2° « La Partenza d'Enea », 3° « Didone abbandonata », 4° « Il Misantropo », 5° « Andromaca ». A la fin du volume, sur un feuillet non paginé, est imprimé un *imprimatur* de l'autorité ecclésiastique de Bologne, daté du 15 décembre 1782 et signé : *F. Aloysius Maria Ceruti Vic. Gen. S. Officii Bononiae.*

tomo II. | Πειθὼ Ἀνακρείοντι συνέσπετο. | Anthol. fol. 92. | *Colle*[1] MDCCLXXXIII[2] [1783] | *Nella Stamperia di Angiolo Martini e Comp.* | *Con Approvazione.* |

P. 319-320. Titre + P. 321-336. Texte. Titre courant : *Pigmalione*. Incipit : « Oimè d'alma, di vita. » Explicit : « Può cangiarsi il nostro amor. » | *Fine.* | Format : in-8°.

Les odes d'Anacréon et de Sapho sont imprimées en grec avec, en regard, la traduction en vers italiens. De la page 219 à la page 396 du second volume, Francesco Saverio de' Rogati a publié des essais poétiques sous le titre de *Saggio di Poesie.* La traduction du *Pigmalion* de Rousseau fait suite au drame de Rogati *l'Armide abandonnée*, elle est suivie de poésies diverses. Cf. n° LIII.

LXI.— IL PIMMALIONE | SCENA LIRICA | DI | GIO: GIACOMO ROUSSEAU | TRADOTTO IN VOLGAR LINGUA ED IN VERSI SCIOLTI | DAL SIGNOR | ABATE PERINI | *Con in fine l'Originale Francese stampato con la* | *direzione necessaria per regolare l'Orchestra* | *che deve accompagnarlo con la Musica.* | [Médaillon vide] | *In Venezia* | MDCCLXXXVII. | [1787] | *Nella Stamperia Graziosi a S. Apollinare.* | *Con pubblica approvazione.* |

32 p. + P. II. Portrait de Rousseau gravé sur cuivre (S. Fajster. G. Amst.) + P. III, IV. Titre. + P. V-XIV. Texte italien : *Il* | *pimmalione* | *scena lirica.* | Incipit : « Inutile lavoro : anima e vita. » Explicit : « Strignimi : Io non vivrò che per te sola. » + P. XV, XVI. Titre. + P. XVII, XXX. Texte français (sans pagination). *Pygmalion* | *scene lyrique.* | Incipit : « Il n'y a point la d'ame ni | de vie... ce n'est que de la | pierre... » Explicit : « oui, c'est toi... | c'est toi seul... je t'ai donné | tout mon être, je ne vivrai | plus que pour toi. » | + P. XXXI, XXXII. Catalogue des livres publiés par Graziosi. Signatures : A, A⁴-B, B⁴. Format : in-8°.

LXII. — PIMMALIONE | SCENA DRAMMATICA | TRATTA DALLA SCENA LIRICA | DI MONSIEUR | GIO: GIACOMO ROUSSEAU | DAL | SIGNOR SOFRAGI[3] | [médaillon vide][4] | *in Venezia* | MDCCXC. [1790]. |

---

1. Colle [di Valdelsa].
2. Le premier volume est daté de 1782.
3. *Sic.*
4. Ce médaillon, comme dans l'édition de 1787 (Venise), est formé par un serpent qui se mord la queue.

Nella Stamperia Graziosi a S. Apollinare. | *Con pubblica approvazione.* |

15 p. + P. I, II. Faux titre. + P. III. Titre. + P. IV. Personnages. + P. V-XV. Texte : *La scena* | Incipit : « Ah che spirto, nè vita. » Explicit : « *Pim.* Mia vita... | *Gal.* Mio ben. » | *Restano abbracciati, e si cala il Sipario.* Format : in-8°.

LXIII. — PIMMALIONE | SCENA DRAMMATICA | TRATTA DALLA SCENA LIRICA | DI MONSIEUR J. J. ROUSSEAU | PER LI SIGNORI | MATTEO BABINI, E CAROLINA PITROT | DAL | SIGNOR SOGRAFI | E POSTA IN MUSICA | DAL SIGNOR | GIAN BATTISTA CIMADOR | DA RAPPRESENTARSI LA SERA DE' 26 GENNARO 1790 | NEL NOBILISSIMO TEATRO | DI SAN SAMUELE. | *In Venezia* | 1790. | *Con pubblica approvazione.* |

16 p. + P. I, II. Titre. + P. III. Préface des acteurs. + P. IV. Personnages. + P. V-XVI Texte. *La scena.* Incipit : « Ah che spirto, nè vita. » Explicit : « *Pim.* | Mia vita... | *Galat.* | Mio ben. » | *Restano abbracciati, e si cala il Sipario.* | Signatures : A, A⁴. Format : in-8°.

CAROLINA PITROT, E MATTEO BABINI.

Presentiamo a questo rispettabile Pubblico una Scena Drammatica tratta dal Pimmalione di Monsieur Rousseau. In essa si è ritenuta soltanto l'idea principale del celebre autore. La certezza di farci un piacere, e la lusinga di non far cosa discara a questo clementissimo Pubblico, hanno persuaso chi l'ha composta di adattarsi alla indispensabile necessità di dover noi agire nel rimanente di questa sera. Non ci resta, che significare di nuovo aver noi questa fatica intrapresa per manifestar in qualche modo il rispetto e la riconoscenza degli animi nostri.

LXIV. — PIMMALIONE | SCENA DRAMMATICA | TRATTA DALLA SCENA LIRICA | DI MONSIEUR J. J. ROUSSEAU | PER LI SIGNORI | MATTEO BABINI, E CAROLINA PITROT | DAL SIGNOR | A. S. SOGRAFI | E POSTA IN MUSICA | DAL SIGNOR | GIAN BATTISTA CIMADOR | DA CANTARSI NELL' ACCADEMIA | DEI SIGNORI SCOLARI. | [Vignette : instruments de musique]. *In Padova* MDCCXC. [1790] | *Nella Stamperia Penada* | *con lic. de' sup.* |

15 p. + P. 1. Titre. + P. 2. Personnages. + P. 3-15. Texte : *La Scena.* | Incipit : « Ah che spirto, nè vita. » Explicit : « *Pim.* |

Mia vita... | *Galat.* | Mio ben. » | *Restano abbracciati, e si cala il Sipario.* | Signatures : A, A4. Format : in-8°.

LXV. — PIMMALIONE | SCENA DRAMMATICA | IN DUE PARTI | TRATTA DALLA SCENA LIRICA | DI | MR. J. J. ROUSSEAU | DAL | SR. SOGRAFI | E PGSTA IN MUSICA | DAL | SR. GIAMBATISTA CIMADOR, | PER RAPRESENTARSI | NEL | TEATRO DI RATISBONA | DEDICATA A SUA ALTEZZA SERENISSIMA | TERESA MATILDE | PRINCIPESSA EREDITARIA | DELLA | TORRE E TASSIS | *in Ratisbona* | *presso Cristoforo Keyser.* |

PIGMALION | EINE DRAMMATISCHE SCENE | IN ZWO ABTHEILUNGEN | FUER DEN GESANG | BEARBEITET | NACH J. J. ROUSSEAU'S LYRISCHER SCENE | VON | SOGRAFI | IN MUSIK GESETZT | VON | CIMADOR | AUFGEFUEHRT | AUF DER REGENSBURGISCHEN SCHAUBUEHNE | GEWIEDMET | IHRER HOCHFUERSTLICHEN DURCHLAUCHT | THERESIA MATHILDIS | ERB-PRINZESSIN | VON | THURN UND TAXIS. | *Gedrükt*, | *bey Johann Christoph Keyser* 1793. |

38 p. + P. 2. Titre italien. + P. 3. Titre allemand. + P. 4 et 6. Dédicace de l'acteur Giuseppe Tassini, en italien. + P. 5 et 7 même dédicace en allemand. + P. 8-9. Personnages. + P. 10-37. Texte. Incipit (texte italien) : « Ah! che spirto, ne vita | Più darvi non poss'io. » P. 32. Explicit : « *Pimmalione.* | Mia vita... | *Galatea.* | Mio ben. » *Fine.* | + P. 11. Incipit (texte allemand) : « Ach! dass ich euch nicht Geist-nicht Leben | Mehr geben kann... » p. 33. « *Pygmalion.* Mein Leben. | *Galathea.* | Mein Glueck. » | *Ende.* | P. 34-36. *Aggiunta.* Incipit : « E che far deggio? » Explicit : « La dolcezza dell' Amor. » + P. 35-37. Incipit : « Und was soll Ich thun? » Explicit : « Ihrer Liebe Weide. »
Signatures irrégulières [A-A4], B-B5, C. Format : in-8°.

PRÉFACE DE GIUSEPPE TASSINI

Altezza Serenissima!

Nel esporre su questo Teatro, la presente Scena Drammatica, mi lusingo ritrovare grazia e Clemenza dall' Altezza vostra Serenissima.

Jo per tanto, che mi sono studiato col massimo impegno e diligenza per fornirla di tutto ciò, che possa contribuire alla più graziosa e splendida e docorosa (*sic*) di lei comparsa in ogni sua parte, mi sono animato dal rispettoso corraggio di consecrare umilmente all' Altezza vostra Serenissima questo drammatico Spettacolo, e confortato non meno della consolante fiducia | di ottenere il benignissimo vostro gradimento.

Un raggio benefico del Magnanimo vostro favore, e della Clementissima approvazione vostra, appagherà pienamente i miei voti, e sarà il più generoso guiderdone di tutte le mie fatiche.

Sono con profondissima venerazione ed Ossequio.

Ratisbona Pmo. Marzo 1793.

Umiliss. Divotiss. ed Ubidientiss. Servidore Giuseppe Tassini.

INTERLOCUTORI

Pimmalione	Giuseppe Tassini.
Galatea	la Signora N. N.
Amore	Tassini figlio.

LXVI. — PIMMALIONE | SCENA LIRICA | DI M. J. J. ROUSSEAU | TRADOTTA DAL SIG. SOGRAFI | E POSTA IN MUSICA | DAL CEL. | MAESTRO SIG. CIMADOR | AZIONE DRAMMATICA | DA RAPPRESENTARSI IN LUCCA | NEL TEATRO ALLA PANTERA | LA SERA DEL DÌ 21. GENNAJO 1796. | DAL SIGNORE | GIUSEPPE MICHELI DI LIVORNO | E DA ESSO CONSACRATA | AL SINGOLARISSIMO MERITO | DELLA NOBILE DONZELLA | LA SIGNORA ANNA ISABELLA | OTTOLINI. |

20 p. + P. 1, 2. Titre. + P. 3-5. Dédicace. + P. 6. Personnages et interprètes. + P. 7-20. Texte. *Parte Prima.* Incipit : « Ah ! che spirto, nè vita ». Explicit : « *Pim.* Mia vita... | *Gal.* Mio ben ». | *Fine* | *In Lucca MDCCXCV* [1795]. | *Presso Francesco Bonsignori* | (*Con App.*) | Signatures : A, A[5]. Format : in-18°.

NOBILISSIMA DAMA

Era già qualche tempo, che io desiderava l'onore di presentarmi a questo Eruditissimo Pubblico, col mezzo di una Teatrale rappresentanza, che lusingar mi potesse della di lui autorevole approvazione ; ma la mancanza di (p. 4) quel valido sostegno, che sembra troppo necessario in così ardue intraprese, e specialmente ad un Soggetto, che per la prima volta ardisce di calcare le Italiche rispettabili Scene, mi ha fin qui saviamente respinto dall' effettuare questo mio ardentissimo desiderio. Ora che per mero tratto di somma bontà non disdegnate di accordarmi la validissima Protezione vostra, supero coraggiosamente ogni mia renitenza, e mi accingo alla esecuzione della Lirica Scena del Pimmalione, universalmente conosciuta, ascrivendo a mio sommo onore la rispettosa libertà, che mi prendo di fregiarla del gloriosissimo Nome vostro. Se voi, siccome ho motivo a sperarlo, ne accettate l'umile offerta, mi lusingo, che muoverete la pubblica condiscendenza a tollerarmi que' difetti, ne' quali sarò per trascorrere per solo effetto di timore, o d'inesperienza, e potrò quindi incoraggirmi a tentare altre imprese di non minor conseguenza.

Animato pertanto da sì dolci speranze, passo sotto un ossequioso silenzio tutto ciò, che mi resterebbe a dire intorno ai luminosi pregi de Nobilissimi vostri Genitori, ormai bastantemente distinti ed ammirati, e con la più profonda venerazione mi do l'onore di protestarmi Di Voi Nobiliss. Dama.

Umiliss. Dev. Obbligatiss. Servitore [1].

Giuseppe Micheli.

P. 6. INTERLOCUTORI : PIMMALIONE, *Il Sig. Giuseppe Micheli* : GALATEA, *La Sig. Francesca Sansoni.*

LXVII. — PIMMALIONE | SCENA DRAMMATICA | TRATTA DALLA SCENA LIRICA | DI MONSIEUR J. J. ROUSSEAU | DAL | CITTADINO SOGRAFI | E POSTA IN MUSICA | DAL CITTADINO | GIANBATISTA CIMADOR. | *In Ferrara* MDCCXCVIII. [1798] | *Per gli Eredi di Giuseppe Rinaldi.* |

16 p. + P. I, II. Titre. + P. III-IV. Personnages. + P. V-XVI. Texte. *La Scena.* Incipit : « Ah che spirto, nè vita. » Explicit : « *Pim.* | Mia vita... | *Galat.* | Mio ben. » *Restano abbracciati, e si cala il Sipario.* | Signatures : *a*, *a*[4]. Format : in-8°.

LXVIII. — IL | PIGMALIONE | SCENA LIRICA | DEL | SIGNOR ROUSSEAU. | *Parma* | *A spese de' fratelli Alberici* | *2. Domenico* | *con approvazione* 1798.

16 p. + P. 1, 2. Titre. + P. 3-16. Texte. Incipit : « Questo di spirto privo e senza vita » Explicit : « O me felice! O fortunato amore ! » | *Con un Allegro di Sinfonia.* | *Fine.* | in-8°.

LXIX. — IL PIGMALIONE | FARSA LIRICA | DIVISA IN DUE PARTI | DI | GIAN GIACOPO ROUSSEAU | POSTA IN MUSICA DAL CELEBRE | MAESTRO CIMADOR. | *Verona* | *dalla tipografia di Pietro Bisesti.* | 1809. |

16 p. + P. 1, 2. Titre. + P. 3-16. Texte. *Il pigmalione.* | *Parte prima.* | Incipit : « Ah ! che spirto, nè vita ». Explicit : « *Pig.* Mia vita. | *a*[2] Mio ben. » *Il fine.* | Pas de signatures. Format : in-16.

LXX. — IL PIGMALIONE | FARSA LIRICA | DIVISA IN DUE PARTI | DI | GIAN GIACOPO ROUSSEAU | POSTA IN MUSICA DAL CELEBRE |

---

1. Toute cette dédicace, sauf le titre de la pièce et le nom de l'acteur, est imprimée en italique.

MAESTRO CIMADOR | DA RAPPRESENTARSI NEL TEATRO FILARMONICO | LA SERA DI SABBATO 13 MAGGIO. | *Verona* | *dalla tipografia di Pietro Bisesti.* | 1809. |

16 p. + P. 1. Titre. + P. 2. Programme-affiche[1]. + P. 3-16. Texte. *Il pigmalione* | *Parte prima.* | Incipit : « Ah ! che spirto, nè vita » Explicit : « *Pig.* Mia vita. | *a*[2] Mio ben. » | *Il fine.* | Format : in-16.

LXXI. — DALLE OPERE | DI | GIAN GIACOMO ROUSSEAU | [Fleuron] | *Terranova Sicilia* | *tip. F. Salerno* | *Vinciguerra* & *c.* | *1894* |[2].

20 p. + P. 1, 2. Titre + P. 3-5. Préface du traducteur Ferro Salvatore. + P. 7-20. Texte. *Scena Unica* | *Pigmalione* | Incipit : « Non c'è né anima né vita; » Explicit : « t'ho dato tutto il mio essere, non vivrò che per te. » P. 15.

P. 17. *Dialogo educativo* | *tra* | *l'aia e la sua bambina* | Incipit . « Aia-Ti ricordi del tempo che tua mamma e | ra fanciulla? » Explicit : « -Ohime, si ! » | P. 19.

P. [20]. *Una poesia* | *sulla donna* | Incipit : « Oggetto seducente e funesto, » | Explicit : « Dei nostri disprezzi, dei nostri soggetti ? » | Format : in-8°.

PER MIO ZIO DON VINCENZO MATERA.

Carissimo zio,

Grato del favore che mi ha fatto per avermi messo a disposizione tutto quanto scrisse il ginvrino [*sic*] Gian Giacomo Rousseau, le cui voluminose opere Lei conserva nel suo scaffale quale un ricordo del suo buon padre, le traduco questi squarci per avere anche Lei un'idea del grande scrittore francese. Cosi potrà giudicarlo da se senza punto scemare l'opiniòne che ha dello storico La Martine circa i precursori della Rivoluzione.

---

1. Domenico Serpos che ha servito nello scorso Carnovale in qualità di primo Ballerino in questo Teatro Filarmonico avrà l'onore nella sera di Sabbato 13 corrente nel Teatro suddetto di far rappresentare il *Pigmalione* in due parti colla musica del Celebre Maestro Cimador eseguita dalla Signora Marianna Serpos sostenendo la parte di *Galatea*, e dal Signor Paolo Lavarini, il quale pregato graziosamente senza interesse alcuno sosterrà quella di *Pigmaglione.*

Tra gli Atti, ed in fine vi saranno due balletti.

Il vestiario è del tutto nuovo d'invenzione di Giovanni Guidetti milanese.

2. Brochure mise en vente au prix de dix centimes.

Ho voluto far ciò per appagare in parte il suo desiderio, giacchè cerco di rispondere alle sue domande : Che scrive? Come scrive? — Avrei voluto tradurle L'amante di se stesso, che l'è una brillantissima commedia, ma ci voleva molto tempo e quindi mi sono attenuto a questi pochi squarci, perché mi riuscisse più facile il compito

« Vuolsi cosi colà dove si puote,
Ciò che si vuole e più non dimandare, »

da poiché non pretendo farla da traduttore. Son sicuro chei Lei accetterà lo stesso il presente lavoretto che, spero, le darà nel genio con la sua breve lettura. Pigmalione rappresenta un'artista, il quale s'inamora della sua opera : Galatea. Questa è una statua di marmo co- | sì ben lavorata che con la sua perfezione e con la sua beltà fa divenire visionario lo stesso scultore. Il dialogo poi é un pezzo stralciato dal secondo volume ossia l'Emilio, che é tutto un trattato d'educazione astratta, per mezzo della quale l'A. ci porta al naturalismo. E questa è la causa per cui egli fu tanto bistrattato dalla Chiesa Romana, dove c'è l'odio sacerdotale che mai non perdona.

L'enciclopedista del secolo passato, non avevano [*sic*] é vero, idee fisse, sulla religione del Cristianesimo ; ma egli però ammetteva Dio e l'Evangelo su tutti i rapporti. Difatti a Cristoforo Beaumont, arcivescovo di Parigi, gli dice : *Dio si manifesta nelle sue opere, Egli si rivela alla gente illuminata nello spettacolo della natura. L'Evangelo solo é, quanto alla morale, sempre sicuro, sempre unico, e sempre simile a se stesso.*

La poesia infine, è una delle buone poesie che l'A. abbià fatte.

Su questo riguardo bisogna ch'io dico la verità : nel tradurla, non conoscendo la rettorica; ma siccome lo scopo è di far conoscere l'A. ne' suoi pensieri, così mi si scuserà qualche errore, e si apprezzerà lui, che a dir la cosa com'è, essendo della maggior parte degli uomini ignorato, è bene che lo si dia alla portata del lettore comune.

In tutto e per tutto, ho seguito il celebre scrittore storico Guizot che dice di mettere un punto là dove si vuole marcare una frase più forte, ed una virgola tra due soggetti e due attributi, tra un verbo ed il suo regime. ecc. (Vedi Chrestomathie française di A. Vinet | tom. I°. pag. 164). — In base a questa teoria ho compilato il presente lavoretto, senza tener conto di qualche scerpellone che la mia povera penna abbia potuto causare.

Ed ora, carissimo zio, non le domando altro che di leggerlo e spero che come Lei mi scuseranno anche i giovani lettori miei amici, ai quali piacerà certo la Galatea che abbiam visto trasformare di pietra in carne, non ha guari in un gabinetto di fantasmagoria.

Ecco perchè la pubblico.

Riceva una buona stretta di mano dal suo aff.mo nipote.

Riesi, Dicembre 1893.

Ferro Salvatore fu Francesco.

LXXII. — LE | CONFESSIONI | DI | GIAN GIACOMO ROUSSEAU | *Intus et in cute.* | Pers. Sat. III, v. 30. | [Monogramme de l'éditeur S. E.] | *Milano* | *Società editrice Sonzogno* | 1884 | *14 — Via Pasquirolo — 14.* | [1].

XV — 437, p. plus un feuillet non paginé. + P. 1, 2 Faux titre. + P. 3, 4. Titre. + P. V-XV. Préface du traducteur O. Guerrini. + P. 17-437. Texte. *Le confessioni* | *parte prima* | *libro primo* | Incipit : « (1712-1719). Io compio un'impresa che non ebbe mai esempio,... » Explicit : « da questa lettura e dalla mia dichiara- | zione. » | *Fine delle confessioni.* + Feuillet non paginé. Table des livres. + *Parte prima*, p. 17-192. + *Parte seconda*, p. 193-437. Format : in-16.

LXXIII. — ROUSSEAU JUGE EC. ROUSSEAU GIUDICE | DI GIO. GIACOMO. | [Premier dialogue].

Cette traduction occupe les pages 114-117 du *Giornale* | *enciclopedico* | *di letteratura italiana* | *e oltramontana* | *Num. V* | [vignette] | *Italia*[2] *1780.* | *A spese della Società Stecchi, e del Vivo* |

P. 111. LONDRA | ROUSSEAU JUGE EC. ROUSSEAU GIUDICE | DI GIO. GIAGOMO. | DIALOGO COL MOTTO = *Barbarus hic ego sum, quia non intelligor illis* = OVID. TRIST. | SECONDO IL MANOSCRITTO DEL SIGNOR ROUSSEAU LA- | SCIATO NELLE MANI DEL SIGNOR BROOKE BOOTHBY. | *A Londra 1780. in octavo.*

L'auteur de ce compte rendu qui signe R... est convaincu que ce dialogue est l'œuvre d'un imposteur qui veut se faire passer pour Rousseau et, afin de mieux persuader ses lecteurs, il traduit un fragment de cet ouvrage. — P. 114. Incipit : « Voi conoscete abbastanza il mio de- | stino per sapere che esso non mi ha lasciato... » Explicit : « sopra tutte queste idee io mi fa | cevo un piano di vita ec. ec. » Format : in-8°.

LXXIV. — CONSIDERAZIONI | SUL GOVERNO DI POLONIA, E | SULLA RIFORMA PROGETTATA DAL | CITTADINO GIAN GIACOMO ROUSSEAU IN | APRILE 1772 | Ms. Cf. n° XXXII — 10.

---

1. Cet ouvrage fait partie de la « Biblioteca Classica Economica, » et porte le n° 80.
2. Florence. L'abonnement à ce journal coûte, dit le prospectus, 40 lire à Florence et 48 pour toute l'Italie.

LXXV. — L'ARTE | DI RENDERSI FELICE, | DI J.-J. ROUSSEAU, | TRASPORTATA | PER LA PRIMA VOLTA | DALL'IDIOMA FRANCESE | IN | ITALIANO. | [Vignette] *in Venezia MDCCLXVI.* [1766] | *Per Luigi Pavini.* | *Con Lic. de' Superiori, e Priv.* | [Encadrement][1].

I, II-95 p. + Fol. I^vo Frontispice de Novelli gravé par Baratti. + Fol. II. Titre. + P. 1-4. Avis de l'éditeur. + P. 5-93. Texte. [Vignette] *L'arte* | *di rendersi felice.* | Incipit : « L'Esser felice è lo stato più ama- | bile che bramar si possa in | questo Mondo;... » Explicit : « m'inquieterei, se non mi riuscisse | di trovarvi. » | *Fine.* | + P. 94-95. Table des chapitres, en italique comme l'avis de l'éditeur. Signatures : A, A^4-F, F^4. Format : in-8°

AVVISO.

Quand'anche il presente Libro che per la prima volta consacro al Pubblico, tradotto in Italiana favella, d'altro pregio non andasse adorno che di portare in fronte il nome di Gianjacopo[2] *Russó*, mi lu- | singo che bastar dovrebbe a risvegliare in ogni qualità di persone la curiosità d'acquistarlo, tanto più che rarissimi sono al presente gli Originali che dai torchi nativi ne pervennero, e di cui con grave stento potei averne uno scarso numero, i quali appena giunti nel mio negozio mi furono rapiti dagli ammiratori dell' Autore, lo che mi animò a moltiplicarlo colle stampe, ed a facilitarne anche la lettura a chi non fosse abbastanza versato nella lingua Francese col farlo trasportare nel Toscano idioma. Ed in fatti siccome egli prescrive canoni per acquistar quella che tanti finora inutilmente han cercato, e che tanti tutt'ora ricercano *Umana Felicità*, cosi ho creduto buon ufficio il non defraudare il Pubblico d'un cosi prezioso tesoro.

Contiene anche precetti utilissimi per | diversi generi di persone, e

---

1. Ce petit ouvrage est un faux. Il suffit de le feuilleter pour s'en convaincre. Nourri de Rousseau, l'auteur de ce volume a voulu habiller du style de Jean-Jacques des pensées fort peu roussseauiennes. Il fait l'éloge de la vie monastique et parle souvent du péché. L'impression que l'on retire de cette lecture est que c'est là l'œuvre d'un croyant naïf qui a voulu administrer aux adorateurs de Rousseau un contre-poison. L'avis au lecteur éveille déjà les soupçons, la lecture les confirme. D'ailleurs les contemporains ne s'y sont pas laissé prendre, comme le prouvent deux lettres publiées par le *Corrier letterario* de 1766 que je reproduis dans les Additions.

Je crois utile de relever et de corriger ici une inexactitude que contient l'avant-propos de ce travail. En parlant des recueils de pensées tirées des ouvrages de J. J. Rousseau j'ai dit ; *deux* de ces recueils ont été traduits en italien peu de temps après leur compilation. C'est *un* de ces recueils que j'aurais dû dire, puisque le deuxième, on vient de le voir, est un faux.

2. *Rousseau* in Francese.

dà lumi per ben guidarsi nell'ardua carriera della vita civile; ma soprattutto assegna metodi sicuri per vivere una vita sana e robusta, ben conoscendo l'Autore che senza di questa caderebbero a terra tutti quei principj e quegl'insegnamenti ch'egli addita per acquistare l'umana felicità.

Leggitore umanissimo, non vi spaventi l'impresa, non date un'aria di ridicolo a questo libro allorchè ne osserverete il frontispizio, e favorite di non dire subito che l'Autore è un alchimista, un cerretano, un impostore, il quale vi vuol vendere la Pietra Filosofale, e l'Elisirvite; ma ricordatevi, che anche i vostri Antenati si fecero beffe, quando un Genio sublime disse loro che vi erano gli Antipodi; che risero, quando loro fu detto esser la Terra un pianeta | che girava intorno al Sole. Degnatevi di considerare che i secoli, le scienze e gl'ingegni eccellenti han la virtù di render talvolta possibile ciò che sembrava impossibile; e finalmente ricordatevi che *Russò* è un intelletto raro, che può anch' egli prendere degli abbagli, ma può anche rintracciare delle verità nascoste. Vivete felice.

LXXVI. — PENSIERI | D'ILLUSTRE | FILOSOFO | MODERNO. | *Quidquid praecipies, esto brevis, ut cito dicta* | *Percipiant animi dociles, teneantque fideles.* | Hor. *de Art. Poet.* | [Fleuron] | *Venezia,* | *Appresso Giammaria Bassaglia* | MDCCLXIX [1769] | *con licenza de' superiori.* | [1]

XIII [XIV-XVI], 228, p. + Premier feuillet blanc. + P. I, II. Titre. + P. V-XIII. Dédicace de Giammaria Bassaglia au chevalier Giacomo Fillippucci, commandeur et prieur de l'ordre des Saints Maurice et Lazare, datée de Venise, 2 mai 1769.[2] + P. [XIV-XVI] Table des sujets. + P. 1-227. Texte. *Pensieri* | *d'illustre* | *filosofo* | *moderno.* | Incipit : « Quanto più mi sforzo di contemplare | l'infinita sua Essenza,... » Explicit : « neppur bastevol coraggio per essere illustri | scellerati. » | *Il fine.* | + P. 228. Licence ecclésiastique, datée du 8 janvier 1768. + Signatures a, a^4 ; A, A^4-N, N^4 ; O, O^5. Format : in-8°.

LXXVII. — LETTRE DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU A MONSIEUR GRIMM. Cf. *Raccolta di Opuscoli scientifici* n° I.

---

1. Cet ouvrage n'est que la traduction du livre intitulé : *Les pensées de J.-J. Rousseau, citoyen de Genève. A Amsterdam, M.D.CC.LXIII* [1763], recueil fait par l'abbé de Laporte.

2. La préface n'est qu'un éloge dithyrambique du personnage auquel l'éditeur italien dédie ces pensées de Rousseau.

LXXVIII. — LETTERA | DI GIO: GIACOMO ROUSSEAU | AL SIGNOR FILOPOLI | Ms. Cf. nº XXXII — 8.

LXXIX. — LETTRE DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU A MONSIEUR PHILOPOLIS. Cf. *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes.* nº III.

LXXX. — LETTRES DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU A DAVID HUME. Cf. *Esposizione della Contestazione insorta fra il signor David Hume e il signor Gian Jacopo Russò* (nº L).

LXXXI. — LETTERA DI ROUSSEAU ALL' ABBATE RAYNAL | ALLORA AUTORE DEL MERCURIO DI FRANCIA | SULL' USO PERICOLOSO DEGLI UTENSILI DI RAME | Ms. Cf. nº XXXII — 14.

LXXXII. — VERS SUR LA FEMME, traduits par Ferro Salvatore. Cf. *Dalle opere | di | Gian Giacomo Rousseau | Terranova Sicilia | tip., F. Salerno Vinciguerra* & *c.* | 1894 | Voy. *Pigmalion*, nº LXXI.

ADDITIONS

CATÉCHISME DES DAMES DE FLORENCE. — Voy. p. 184.

J'ai attiré l'attention de mes lecteurs sur une phrase de M. Joseph Texte, d'où il paraît résulter que la *Profession de foi du vicaire savoyard* aurait été traduite en 1765, à Florence, sous le titre de *Catéchisme des dames de Florence.* Mes recherches pour retrouver ce livre ont été vaines. Il n'a probablement jamais existé et pourrait bien n'être que le produit de l'imagination d'un correspondant du baron Grimm. En effet, dans la *Correspondance littéraire, philosophique et critique* (T. VI, p. 329-330 de la réimpression de Maurice Tourneux), on lit, à la date du 1er août 1765, un compte rendu du traité *Dei delitti e delle pene* de Beccaria, dont l'auteur s'exprime ainsi : « Un petit livre, intitulé *Dei Delitti e delle Pene*, c'est-à-dire *Des Délits et des Peines*, et que M. l'abbé Morellet se propose de traduire en français, vient de faire beaucoup de bruit en Italie. Ce livre est de M. Beccaria, gentilhomme milanais, que les uns disent abbé, les autres juris-

consulte, et que je garantis un des meilleurs esprits qu'il y ait actuellement en Europe. Voilà donc la fermentation philosophique qui a franchi les Alpes, et qui approche du foyer de la superstition. L'empire de l'absurdité menace ruine de tous les côtés; si la raison pouvait enfin prendre sa place, il faudrait s'affliger d'être venu trop tôt au monde. Des observateurs éclairés m'ont assuré que les progrès qu'elle a faits en Italie depuis une trentaine d'années sont prodigieux. La révolution a commencé par une traduction des *Lettres persanes* ; elle s'est étendue rapidement, et surtout en Toscane, jusque sur le peuple. Les ouvrages des philosophes français modernes ont tous pénétré dans ces contrées, et contribué à éclairer leurs habitants; ils en sont au point d'avoir réimprimé la *Profession de foi du vicaire savoyard* sous le titre de *Catéchisme des dames de Florence*. C'est un spectacle assez curieux que de voir la philosophie, en ces derniers temps, passer la Manche et le Rhin, se répandre en France, malgré les efforts de la superstition, et refluer de là dans toute l'Europe. »

Si l'on compare cet article aux paroles que Joseph Texte consacre au *Catéchisme des dames de Florence* dans l'*Histoire de la langue et de la littérature française* de Petit de Julleville (t. VI, p. 762), on verra que le regretté critique a suivi fidèlement les indications des « observateurs éclairés » qui renseignaient la *Correspondance littéraire*. « Même dans les pays italiens (dit Joseph Texte, en parlant de la « religion naturelle » de Jean-Jacques), elle exerça une action profonde : témoin cette traduction de la *Profession de foi du vicaire savoyard* qui, sous le titre de *Catéchisme des dames de Florence*, remua toute la Toscane en 1765. »

En mettant les points sur les i, comme je le fais, je ne prétends pas nier l'influence de Rousseau en Italie, et même je ne doute pas que l'*Émile* n'y ait eu d'attentifs et d'enthousiastes lecteurs : il suffirait pour s'en convaincre de jeter un coup d'œil sur les polémiques auxquelles cette œuvre a donné lieu en Italie; mais j'ai simplement voulu indiquer pourquoi l'existence du *Catéchisme des dames de Florence* me paraît problématique.

Et d'abord s'agit-il, dans l'esprit du ou des correspondants de Grimm, d'une *traduction* de la *Profession de foi?* Le mot *réimpression* ne l'indique pas. Si réellement on avait réimprimé à Florence ce célèbre chapitre de l'*Émile*, pourquoi l'aurait-on

affublé d'un titre aussi bizarre ? Les « observateurs éclairés » de la *Correspondance* ont probablement été mal compris : ils ont dû dire simplement que la *Profession de foi du vicaire savoyard* était très lue en Toscane et qu'elle était devenue une sorte de catéchisme pour les dames de Florence.

NOUVELLE HÉLOISE. — Voy. nos XIV-XXVII.

Dans son *Catalogo generale della libreria italiana dall' anno 1847 a tutto il 1899*, Milan, 1905, M. Pagliaini mentionne une édition de la *Nouvelle Héloise*, traduite en italien : *La nuova Eloisa. Milano, Borroni*, 1850-1851, 8 vol., 24° f.

Je n'ai pas vu ce livre et nulle part je n'ai pu en retrouver la trace. Serait-ce une réimpression de la traduction de Panajotti Palli ?

CONTRAT SOCIAL. — Voy. n° XXXII, 11 ; XXXIII-XLV.

M. Pagliaini mentionne aussi une édition du *Contrat social* traduit en italien, que je n'ai pas vue : *Il contratto sociale. Milano, Ferrario*, 1862, 16° f.

A propos de Contrat social, il convient de rappeler ici que Foscolo, dans son plan d'études où il énumère ses lectures et des travaux faits par lui jusqu'en 1796, cite parmi les *prose tradotte : Il contratto sociale, di Gian-Giacopo*. Qu'est devenue cette traduction faite par Ugo Foscolo à 18 ans ? Cf. *Un autografo di Ugo Foscolo (piano di studi, indice di alcune sue opere, facsimile) pubblicato a cura di Leo Benvenuti. Bologna, Nicola Zanichelli*, 1881, p. 6.

L'ARTE DI RENDERSI FELICE. — Voy. n° LXXV.

NUMERO 17. — CORRIER LETTERARIO. — Sabbato 5. Aprile 1766, col. 297.

L'Arte di rendersi felice di J. J. Rousseau trasportata per la prima volta dall' Idioma Francese in Italiano, 8. di pagine 93, appresso Luigi Pavini, val L. 2.

NUMERO 20. — CORRIER LETTERARIO. — Sabbato 26. Aprile 1766, col. 470-471.

Articoli estratti dai migliori Giornali che si publicano nelle diverse parti dell' Europa, e quanto d'inedito ci viene graziosamente somministrato,

Frammento di lettera del P. T. A. Contin indiretta al Nob. Sig. Con. Stefano Carli.

Quì s'è veduto un libretto di pochi fogli che porta il titolo : *L'arte di rendersi felice di J. J. Rousseau trasportata per la prima volta dall' idioma Francese in Italiano in Venezia 1766, per Luigi Pavini.* Io non ci trovo altro di buono, che un gentile frontispizio ; per altro è un' ammasso di pensieri senza capo, e senza coda, sempre freddi, triviali, e talvolta falsi, o insipidi, come per esempio, p. 56. « Perchè sono i Tartari tanto rozzi, se non perchè non mangiano altro, che carne di cavallo, e beono il loro sangue. » E pag. 67. ... « L'ozioso non è altro, che un servitore del Demonio. La sua livrea è un straccio ; il vitto ed il salario sono la fame, e le malattie, ec. ec. »

Il signor Rousseau non pensa così certamente, nè si esprime così ; questa è un' impostura letteraria della classe di quelle che hanno fatto tanto danno alla Chiesa. I fingitori di tanti Atti dei Martiri, per trattenere con Romanzetti divoti la pietà del loro Secolo, hanno dato presa più del bisogno ai critici intemperanti dei nostri. Forse, che quest' Autore ha pure preteso far del bene, col dare massime sane agli amatori del pericoloso Rousseau

« Così ad egro fanciul porgiamo aspersi
« Di soave licor gl' orli del vaso :
« Succhi amari ingannato intanto ci beve,
« E dall' inganno suo vita riceve. »

ma ha consultato egli *quid valeant humeri-quid ferre recusent?* Per usurpare il nome altrui, locchè mai non è lecito, doveva questo Pseudo-Rousseau ostentare un pensamento profondo, una frase espressiva, uno stile nervoso e facondo, e concetti presi dalla loro radice e portati per gradazione rapida e vibrata all' immaginazione di chi legge. Così poteva egli fingersi un Rousseau. Nel leggere il Rousseau io devo pensare ; nel legger questo mi annojo, o rido.

NUMERO 23. — CORRIER LETTERARIO. — Sabbato 17. Maggio 1766, col. 550, 551, 552.

Risposta del Co: Stefano Carli al Frammento di Lettera scritto dal R. P. T. A. Contin, e indicato nel num. 20.

Io sono della vostra opinione circa il Libricciuolo intitolato : *l'Arte di rendersi felice* col nome di *J. J. Rousseau.* Se nella civil Società si considera un delitto qualunque usurpo si faccia fra gli Uomini sia di cosa stabile, o mobile, perchè contrario all' interesse costituente la base principale della

Società medesima; un delitto dev' esser pur l'usurpare i nomi delle persone, molto maggiore quando l'azione ripugna al decoro, e all' onore di quello, cui l'usurpo si commette. Dunque reo, e degno di castigo è chi opera con pregiudizio altrui contro le umane civili convenzioni. Coll' indicato Libricciuolo si annebbia parte di quella fama, che si conciliarono le opere vere, e legittime di Rousseau; poichè si attribuisce ad esso certi sentimenti, che indegni sono d'un Uomo, che cotanto celebre, e particolare si è reso fra i Dotti. Chi attentamente lo legge, vede quanto lontano sia da una mente che sola penetrar seppe negli arcani più reconditi dell' umana Natura. Come mai è credibile che Rousseau si sia indotto a dire: *che il timore di Dio sia il principio di tutte le umane cognizioni*, pag. 26. quand' anzi secondo la ragione dee intendersi tutto al contrario? Non si teme mai alcuno se prima noti non sono i caratteri, e le ragioni, per cui lo si dee temere. *Per ea que facta sunt*, nel che consistono tutte le cognizioni, *invisibilia Dei conspiciuntur*. Dunque il timore sarà una conseguenza, e non un principio delle umane cognizioni. È' vero che *initium Sapientiae est timor Domini*. Ma Rousseau spiega sempre le sue idee coi dettami della sola Ragione universale, e non con quelle autorità, cui uno fra mille ciecamente si addatta.

Chi crederà esser proposizione del Rousseau il dire: *che la Saviezza alberga nelle regioni secche, e | non ne' luoghi umidi?* pag. 48. mentre l'oggetto del vero sistema Rousseauiano tende a render saggia tutta la umana specie in generale, e per conseguenza in qualunque luogo situata. Poco avvantaggiosa illazione dedur si potrebbe dalla troppo ardita espressa proposizione per le marittime Nazioni. Se in tutte le cose dagli effetti facilmente si scuoprono le cause, anche in ciò si vedrà esser tutto diverso di quello dice il nuovo supposto Rousseau. Le Regioni secche rendono gli Uomini più attivi, più risoluti, e meno pensanti; perchè il violente moto degli spiriti non è rallentato d'altra materia insinuandosi negli spiriti si oppone in certo modo alla veemenza, e velocità del moto, come il corso d'un fiume tanto meno è celere quanto maggiori incontra gli ostacoli, e le opposizioni. Per conseguenza la Ragione si trova in miglior stato, e più comodo per mover tranquillamente essercitar il suo officio. Infatti se nell' istorie si rivolge lo sguardo, si vedrà sempre che le Nazioni più lontane dal mare, e situate fra Monti sono state e sono le più attive, le più feroci, e le più violente. Cosa non furono gli Sciti, i Peoni, i Celti, i Galli, i Vandali, i Goti, i Longobardi? Chi più pensa, più ragiona; e chi più ragiona, per conseguenza è più saggio.

Come mai Rousseau s'indurrà a dire: *che gli par d'esser vecchio in riguardo al computo che fa de' suoi peccati?* pag. 54. Si sa che' l peccato altro non è che un contravenire alla legge. *Non novi peccatum nisi per legem*. Rousseau in tutti gli Enti altra legge non stabilisce che quella della Natura. Egli si affatica di persuader l' Uomo a dover sempre i dettami di questa ragionevolmente seguire, perchè non abbia a peccare operando diversamente.

Dunque non è probabile ch' egli si diriga al contrario di quello che con sode ragioni insegna, non riconoscendo altre leggi che quelle della Natura medesima.

Chi può credere che Rousseau abbia perduto miseramente il tempo nel descriver le inezie di *Paracelso*, *Licezio*, *Cardano*, *Ermolao Barbaro*, *Giuberto*, *Ficino*, *Crollo*, *e Rundelezio*, p. 59.

Cosa significa quel : *pregate spesso, perchè peccate continuamente?* pag. 68. Dunque ora Rousseau, invece di seguitar a stimolar l' uomo ad esser utile alla Società, lo vuole imprigionar al Tempio a pregar spesso Iddio perchè continuamente pecca. Bella, e ragionevole dottrina, per dir il vero, è questa. Ma quali conseguenze non nascerebbero se tutti ribellandosi al mondo si chiudessero in una Certosa? Tale sentimento come si combina con quell' altro pag. 72. *Non vi abbandonate alle dolcezze della vita contemplativa a segno di disprezzare l'attiva. La contemplazione per dir il vero diletta assai più, ma è anche più pericolosa.* Se continuamente si pecca, dunque per non peccare si dee continuamente pregare. Ed ecco una contradizione, la quale non si conviene al vero Rousseau.

Nel legger anche intorno al Matrimonio non ci | veggo che cose ridicole e frivole. Si può dir peggio che paragonar una Moglie ad un bastimento? pag. 79. Decidete voi Donne gentili su questo ingiusto paragone. Io non mi persuado che Fidia nel fare la Statua di Venere in Elide s'immaginasse di voler dinotar i *due* descritti *doveri d'una Moglie.* Le Donne Egiziane se *caminavano senza scarpe in Casa*, ciò facevano, come anche al presente si accostuma per tutto l'Oriente, per effetto di pulizia, e non *per avvezzarsi a star in Casa.* Bella inspirazione di Rousseau *di desiderar di farsi Frate quando pensa alle cure, ai fastidj, agl' imbrogli che cagiona il Matrimonio*, pag. 81. Non credo mai che Rousseau per così piccole cagioni abbia pensato di volersi ridurre in una situazione quanto amica dell' ozio, rapporto al Commercio, altrettanto contraria al pubblico vantaggio, ed interesse. Ma a che vo io più impazzindo su questi confronti? Non è poco che sia giunto sino alla pag. 81. Ho superato con violenza me medesimo. Voi ne foste la cagione. Più non ci reggo. Sono adunque persuasissimo che nè per i sentimenti, nè per lo stile si dee creder del Rousseau quel Libbricciuolo; l'Autor del quale in buona Società dovrebbesi considerare reo di non lieve delitto per essersi con pregiudicio altrui arbitrariamente usurpato un nome, ch' è, e sarà sempre da chi intende, ad onta di qualunque scrupoloso assalto, rispettabile.

AMANUENSI IN MODENA

NEI PRIMI ANNI DEL SEC. XV

(I. Il cod. estense di Benvenuto. — II. Giovanni da Reggio).

I. Non per la correttezza della lezione soltanto e per la diligenza, ond'é trascritto dal principio alla fine, é celebrato oggi fra gli studiosi il codice estense del Comento di Benvenuto (F. lat. 467); ma sì anche per la singolare ventura toccatagli, di aver divulgato primamente fra i dotti l'opera dell' insigne imolese[1]. Come infatti il Muratori n'ebbe tratto i ben noti « excerpta », editi nelle *Antiquitates italicae*, I, 1029, gli occhi degli eruditi si fissarono con particolare preferenza sul prezioso cimelio atestino, che fu copiato, collazionato, consultato sino a che l'edizione Barbèra[2] gli dié campo nuovamente di riposare tranquillo negli scaffali della Biblioteca modenese[3].

Tutto il cod. estense del commento di Benvenuto è dovuto a una sola mano, che senza attardarsi in troppe ricerche di eleganza ha coperto di una fine e spessa scrittura a due colonne le carte 284, di che risulta il manoscritto, escluse le guardie. Chi ben osservi, trova che la lettera caratteristicamente serrata, con una leggera pendenza, presenta il tipo proprio delle scritture che potremmo dire scientifiche sul finire del sec. XIV. Non abbiamo

---

1. Noto agli antichi commentatori, Benvenuto potrebbe dirsi appresso dimenticato, se non sapessimo che Lodovico Castelvetro, conoscendone il valore, vagheggiò di darlo alla luce coi Tipi dei Giunti, traendolo da un codice dei canonici di Reggio ora perduto. Muratori. *Op. critiche di L. Castelvetro*, Lione, 1728, p. 74, e si cfr. *Giorn. stor. d. letterat, ital.*, IX (1887), p. 461.

2. *Benvenuti de Rambaldis de Imola comentum super Dantem Aldigherj Comœdiam nunc primum integre in lucem editum*, Florentiae, Barbèra, 1887.

3. Per un errore singolare, vi fu chi credette il cod. estense autografo di Benvenuto. C. de Batines, *Bibliografia Dantesca*, Prato, 1845, p. 309, ne dà la notizia, su cui Mazzatinti, *Inv. di mss.*, VI, p. 237.

la correttezza e la limpidità dei caratteri così perspicui degli umanisti; ma troviamo in compenso una maggiore scioltezza, propria di chi è consumato nell'arte di trascrivere con eleganza, e una certa libertà, che si contiene entro limiti severi e attesta nell'amanuense una notevole educazione calligrafica. Il carattere è personale nella forma di molte lettere, ma nel suo complesso rappresenta un' evoluzione o uno sviluppo del mezzo-gotico nel senso di una maggiore chiarezza e di una maggiore adattabilità. Noi abbiamo qui a fare con un dotto che ama il codice trascritto esteticamente, ma non vuol perdere tempo soverchio nella trascrizione; scrive a punta di penna con una rapidità, che gli impedisce di riuscir uguale, ma non gli toglie di fare opera calligrafica ragguardevole.

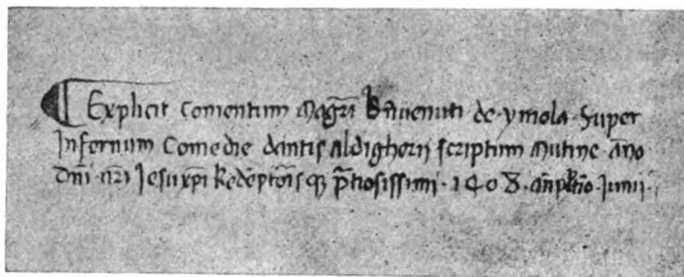
L'uso delle abbreviazioni costantemente impiegato con evidente predilezione, la compattezza della scrittura distesa sulla carta con arte e con gusto, ma anche con un certo senso d'economia, e in genere tutta la forma del carattere fanno ricordare certi codici di diritto e di medicina così caratteristici e così interressanti. Io potrei citare, per richiamarmi a qualche noto manoscritto, che possa in qualche modo servir di confronto, la lettura sulle Clementine di Francesco Zabarella, contenuta in un codice di Torino[1], o anche i commentari anonimi alle Decretali di Gregorio IX in un codice della Braidense[2]. Ma per tenermi nella regione, nella quale lavorò il trascrittore del nostro manoscritto, copiato a Modena « Mutine anno domini nostri Jesu Christi Redemptorisque pretiosiossimi 1408 », citerò un codice modenese del sec. XIV ex. nell' archivio del Comune, contenente gli statuti dei beccai e sopratutto le cc. 133-147 del così detto *Registrum antiquum* nello stesso Archivio comunale. Quest' ultimo Registro, ch'é una collettanea di antichi atti riguardanti Modena, per ciò che spetta alle carte citate, è stato trascritto da un amanuense, che ha l'educazione calligrafia di quello, cui è dovuto il codice di Benvenuto.

Le ricerche da me intraprese per identificare il trascrittore del

1. Il cod. fu scritto da Giovanni di Polonia nel 1417. La c. 103 a è riprodotta in CARTA-CIPOLLA-FRATI, *Monumenta palaeografica sacra*, Torino, Bocca, 1899, carta n° LXV.

2. CARTA, *Codici corali e libri a stampa miniati*, Roma, 1891, p. 13. E si veda l'Atlante.

cod. estense di Benvenuto non mi hanno condotto a risultati sicuri; ma mi hanno permesso di famigliarizzarmi alquanto con la scrittura dei dotti usata in Modena sul principio del sec. XV, poichè il cod. di Benvenuto fu scritto da una mano senza dubbio assai esperta e forse da qualche studioso.



Commento di Benvenuto (cod. Est. lat. a. X. 1,7: c. 122 b).

Sulle prime mi aveva sorriso l'identificazione del nostro amanuense con un certo Giovanni da Reggio, che in Modena sull'inizio del sec. XV dava opera continua alla trascrizione di codici di lusso; ma poi un attento esame dei caratteri, che appartengono a una simigliante educazione calligrafica, mi ha persuaso ad abbandonare la mia congettura. Tuttavia, credo di poter affermare che il manoscritto di Benvenuto è dovuto a qualche dotto che, fors'anche con intendimento di trarne qualche lucro, si diede a trascrivere il lungo commento. In fondo alla c. 1 egli ha lasciato una data: «22 Julij 1409 vespere», con la quale ha voluto forse fissare il momento, in cui il cod. fu decisamente ultimato anche per rispetto alla rubricatura e all'iniziale miniata. Rappresenta essa maestro Benvenuto, che tiene un libro chiuso nella mano destra, e nei suoi caratteri risente l'influsso della scuola di Nicolò da Bologna, pur non potendo raggiungere i pregi di questo ben conosciuto e apprezzato miniatore. Il commento è preceduto dai noti versi :

Jura monarchie superos Phlegethonta lacusque[1]

1. Sono riprodotti in *Comentum*, cit., ediz. Barbera, I, p. 1. n. 2. Nel cod. Campori miscellaneo γ. R. 4, 15 leggesi pure l'epigramma *Hic nitet*, che trovasi nei codd. del commento di Benvenuto, ma è preceduto da quattro versi nuovi :

Reddit at mea virtus in vita beatum
Nunc in etherea spiritus arce meus

E reca le seguenti soscrizioni dell'amanuense :

In fondo all'Inferno, c. 122[b] : *Explicit comentum magistri Benevenuti de ymola super infernum comedie Dantis Aldigherij scriptum Mutine anno domini nostri Jhesu Christi Redemptorisque pretiosissimi 1408 antepenultimo Junij.*

E in fondo al ms., in rosso : *Explicit comentum magistri Benevenuti de Imola super Dantem Allegherij de Florentia s. super infernum purgatorium et paradisum. 1408 ultimo augusti*[1].

***

II. Il nome di Giovanni da Reggio sarebbe oggidì obliato del tutto, se non esistessero nell' archivio capitolare di Modena quattro codici da lui trascritti e segnati in fine del suo nome[2]. Essi sono :

I. Il cod. capitolare O. II. 8 membr. e cartaceo in f°; contenente : 1) *De remediis utriusque fortune* del Petrarca. Finisce questo trattato con l'explicit seguente :

Estedsis placuy Nicoluus marchio terreus
Sed magno placuy nunc ipse deo.

Hic nitet Estensis Nicolaus laude sub ista,
Gloria magnatum generis fulgore serenum
Sed virtute magis certat superare nitentes
Quos sua sublimis vincit clementia morum
Qua decus eximium similem non comperit usquam
Italicos inter proceres dominosque potentes.

1. Nella guardia 1ª si legge in alto, di mano del sec. XV avanzato : *Carte 284 scripte. Emi ducatorum viginliquinque.* E più sotto; *Questo comento sia dato a Magistro Baptista de l'ordine de Sam Polo el quale è suo.* E nella guardia 2ª : *Ex libris R^di patris nostri m^ri Baptiste Panetti Fer. sacre theologie professoris qui die 27 martij 1497 obijt.* Su questo Battista Panetti ferrarese dell' ordine di S. Paolo possessore di una cospicua biblioteca, rimando a R. Sabbadini, *Le scoperte dei codici latini e greci ne' secoli XIV e XV*, Firenze, 1905 (*Bibl. storica del Rinascimento*, no 2), p. 188. — Le due ultime guardie contengono alcuni atti notarili dell' a. 1293 e fecero parte di un registro notarile di Bologna.

2. I codd. sono in realtà quattro e non tre soltanto, come si è creduto sin qui. Si cfr. A. Dondi, *Notizie storiche ed artistiche del Duomo di Modena*, 1894, p. 127. Non voglio trascurare di registrare che il Tiraboschi, *Bibl. moden.*, IV, 336, cita nell' Ambrosiana un ms. di Tito Livio contenente tre Decadi con la seguente soscrizione : *scripte per me Johannem de Regio Physicum Mutine.* Lo stesso Tiraboschi aggiunge ch'egli fu professore a Ferrara, fondandosi sul Borsetti, *Hist. almi ferrariensis gymnasii*, Ferrara, 1735, II, p. 33, a. 1450, ma la notizia è sospetta. Nel 1450 Giovanni da Reggio più non viveva, e il suo nome non trovo registrato nel libro di G. Pardi, *Lo studio di Ferrara nei sec. XV e XVI*, Ferrara, 1903.

Explicit feliciter liber de remediis utriusque fortune tam prospere quam adverse editus per dominum francischum petrarcham florentinum famosissimum laureatum poëtam. Scriptus autem Mutine anno domini millesimo trecentesimo nonagessimo tempore Bonifacij pape V quo fuit annus jubileus die V Januarij per Johannem de Regio physicum.

2) *Petri Pauli Vergerij in Carolum de Malatestis invectiva.*

3) *Leonardi Aretini liber magni Basilii in latino conversum.*

4) *Eiusdem vita Demosthenis pariter in latinum conversa.*

Le pergamene di questo codice sono rescritte e risultano di un insieme di varii codici, di cui tre sono i principali : un ms. di Tito Livio (cc. 161, 179, 180, Livio, II, C. 33 e III, C. VI e VII); un ms. di cose astronomiche (cc. 109, 110, 111, 112, e cc. 31 e 32) concernente l'eclisse; un ms. di materia sacra, di cui fu utilizzata una pagina contenente il Genesi nella storia di Giuseppe. Da quanto si può desumere da un esame del palimsesto, il ms. di Livio apparteneva al sec. VIII o IX e quello astronomico al sec. XIII.

II. Il secondo codice contiene un Valerio Massimo, fu *cominciato* nel 1410 e fu compiuto « Mutine sexto februarij » MCCCCXI.

III. Il terzo manoscritto è una miscellanea in pergamena e ci conserva :

1) *Gualfredi yronia super curia.*

Pastor Apostolicus de cardine solis ad undas
Equoris occidui quem timet omne solum
Imperio unius tepido famulatur ab axe
Usque sub Arthoas terra remota plagas...

La lez. è somigliantissima a quella del Mabillon, *Analecta vetera*, p. 369.

2) *Dolosa prodictio Lugi et Consilicis d.ni Marchionis Estensis edita per Johannem de Ravenna cancelarium patavinum*[1] : Quo Lugi et Consilicis opida Marchioni...

3) Anonimo : *Memini domine insignis et amande ut tua levaturus otia me a meis abrupisti ductique in apertum aule qua multi inutiliter sepe verbosi plerumque...*

4) *Incipit liber de Saeculo Coluccij Pierij de Stignano cancellarii*

1. Vi ha copia di questa scrittura, per mano di un segretario del Tiraboschi, nel cod. estense α. L. 9, 27. Su Giovanni di Ravenna, cfr. Sabbadini, *Giorn. stor.*, cit. V, p. 157, e V. Rossi, *Giorn. stor.* cit., XXIX, p. 251.

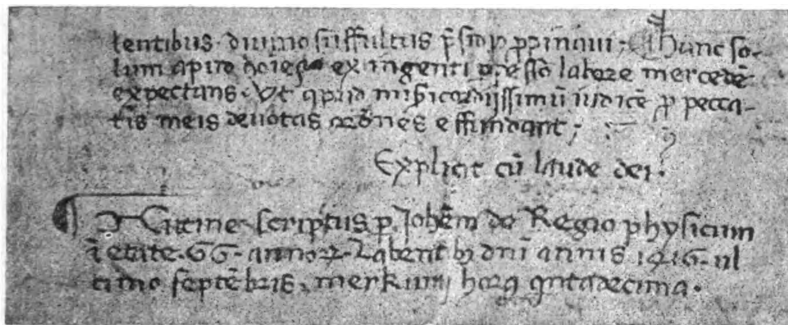
florentini ad Yeronimum de Uçano ordinis camaldulensis : Memor semper fui...

5) *Liber secundus de Religione Colutij Pieri incipit.*

In fondo si legge : *Explicit liber secundus de Religione Colutij Pieri. Mutine scriptus per Johannem de Regio physicum 1414. Quartus Julii.*

IV. — Cod. in pergam. in-f° O. II. 12. *Durandi Guilelmi rationalis liber divinorum officiorum,* di cc. 156. La soscrizione è la seguente : *Mutine scriptus per Johannem de Regio physicum in etate. 66. annorum labentibus d.ni annis 1416 ultimo septembris Merkurij hora quintadecima.* Segue una « tabula » per calcolare la Pasqua a cominciare dal 1285, dovuta alla mano del medesimo Giovanni da Reggio.

Sul fatto che nell'Archivio Capitolare di Modena esistono codici di Giovanni da Reggio richiamò per primo l'attenzione degli eruditi lo Zaccaria nella sua *Bibl. antica e moderna di Storia letteraria,* Pesaro, 1767, II, 394, e a questo proposito il dotto uomo mostrò di conoscere alcuni documentini ch' egli veramente non dice, indulgendo a una cattiva usanza di quei tempi, donde gli siano venuti, ma che non mi paiono tratti, come può aversi il sospetto, dai *Memoriali* dell' Archivio notarile in Modena. Data la difficoltà di rintracciare per entro la selva oscura di codesti atti notarili una serie continuata di notizie, non dovremo maravigliarci che allo Zaccaria siano sfuggiti alcuni documenti che non si sono sottratti alle nostre indagini e che recano nuova luce sul dotto amanuense.


Explicit cu laude dei.
Mutine scriptus p. Johem de Regio physicum
i etate. 66. annor. labent. d. dni annis 1416. ul
timo septebris. merkurij hora qntadecima.

Cod. capitolare in Modena (O. II. 12) scritto da Giovanni da Reggio.

Da un atto del 1413 (*Mem.* ad an., nº 229) si rileva ch 'egli fu figlio di un « qd. Bulgarini de Pistorio »; da un secondo documento del 1418 (3 Marzo, nº 245) si impara che Giovanni era creditore di cinquanta ducati d'oro per parte di Beta Draghetti, che li aveva ricevuti in mutuo dal nostro medico, par riscattare un figlio, Andrea, imprigionato in Reggio durante la guerre del tiranno Ottone Terzi. Il 6 marzo 1420, certo Bartolomeo notaio figlio di Terzolino dei Terzolini « vendidit et tradidit egregio in artibus et medicinae « doctori mº Zohanni qd. domini Bulgarini de Reggio... quamdam « peciam terrae prativae octo bubulcarum[1]. » Infine l' 8 maggio 1427, « Dominus Jacobus de Cadegnano, archipresbiter maioris « Ecclesiae Mutinae, dompnus Aulfus de Saravale, rector Ecclexie « Sancti Georgi de Mutina, ambo commissarii testamentarii quon- « dam magistri Johannis de Regio civit. Mutinae, visa et exami- « nata distribucione facta per dominam Silvestram uxorem dicti « quondam magistri Johannis de libris ducentis septuaginta duabus « et soldis quattuor m. precii librorum dicti quondam magistri « Johannis venditorum per eam et dictum dominum Jacobum et « quondam d. Franciscum Lacexe rectorem dictae Ecclexiae Sancti « Georgi quae libr. CCLXXIJ et s. iiij m. depositae erant penes dic- « tam dominam, ut aparet ex infra scripto manu Antonij de Mon- « talto notarii[2]... »

A queste notiziole ricavate dai Memoriali servono di complemento le seguenti comunicate dallo Zaccaria. Sin dal 1409 un documunto stipulato a Ferrara designa il nostro Giovanni col titolo di *Cirogie medicus*. Sin dal 1411 Giovanni da Reggio è chiamato *civis mutinensis*. Il padre chiamavasi Bulgarino « de Gandulphis, olim de Pistorio ». Aveva un fratello di nome Tommaso.

Rimase presto vedovo e si sposò di nuovo : l'una moglie, chiamata « Domina Herminia filia qd. Nicolai de Bratis », figura in un atto del 1405; l'altra è Silvestra, già rammentata, figlia di Cortesia Cagnoli, padre di quel tale Andrea, che Giovanni aveva concorso a riscattare. Ciò si ricava dai documenti prodotti dallo Zaccaria.

Giovanni da Regio doveva aver raccolto una cospicua suppellettile di libri. Lui morto, gli eredi ne vendettero parte al Capitolo,

---

1. *Mem*, *1420*, nº 250.
2. *Mem.*, *1427*, nº 552.

come risulta dal seguente strumento del 1425 nell' Arch. del Comune:

Pro canonicis Mutinae.

D. Vir Jacobus de Cadignano[1]: Item devote peciit ex parte ut supra per ipsos dominos sapientes provideri ut eis persolvantur illae librae quinquaginta m. quas comune Mutinae debet pro oblatione Sancti Geminiani patroni nostri anni presentis cum ipsi pro implenda biblioteca seu libraria dictae maioris Ecclesiae Mutinae quam in illa constituerunt necessarii sint causa solvendi heredibus q. magistri Johannis de Regio pro precio aliquorum librorum ab ipsis emptorum et dictae librariae dedicandorum et eciam necessarii sint pro calce emendo... in edificio dictae canonicae. Super quo etiam dicti d. Sapientes habito colloquio deliberaverunt in concordia ut ipsae librae L m. ex causa predicta per massariolos comunis Mutinae persolvantur[2].

***

L'amanuense del codice estense di Benvenuto e Giovanni da Reggio meritano di essere collocati insieme nella storia del libro in Modena sul principio del sec. XV. Entrambi studiosi, amarono il libro esteticamente scritto, ma non si proposero e non poterono, come gli amanuensi di professione, comporre vere e proprie opere d'arte. Si accontentarono di trascrivere con gusto e con eleganza, senza esagerato studio e senza perdita di tempo.

Giulio BERTONI.

---

1. Su Jacopo di Cadignano rimando al TIRABOSCHI, *Mem. stor. moden.*, IV, 72 e sopratutto a L. MAINI, *Leggenda della vita e dei miracoli del beato Giacomo da Cadignano*, Modena, 1858.

2. Archivio del Comune in Modena. *Atti Strum. Prov.*, 1423-30 (31 ottobre 1425), c. 117. Si vedano anche le Vachette nello stesso Archivio, a. 1426, ottobre. — Qualche documentino degli anni 1385 e 1422 ricorda su Giov. da Reggio il Tiraboschi nell'indice della sua *Storia dell'augusta Badia di S. Silvestro di Nonantola*, Modena, 1785, p. 569.

L'IMPRIMERIE A SARAGOSSE AU QUINZIÈME SIÈCLE

Sous le pseudonyme de *Bibliophile Aragonais*, M. Juan M. Sánchez publia récemment un catalogue des incunables imprimés à Saragosse de 1475 à 1500[1]. Il convient d'en parler. Ce livre luxueux, tiré à très peu d'exemplaires, sur papier de Hollande, orné de fort jolies reproductions de gravures xylographiques et d'impressions typographiques du quinzième siècle, est évidemment l'œuvre d'un soigneux bibliophile, très justement fier et même jaloux des richesses artistiques de son pays, que nous connaissions déjà, mais c'est aussi — bien qu'en sa préface M. J. S. s'en défende modestement — l'œuvre d'un érudit de valeur qui apporte à l'histoire de l'imprimerie espagnole une très belle et très importante contribution.

***

Comme en bien des régions, ce furent des artisans d'origine germanique qui introduisirent en Espagne l'usage de l'imprimerie et, d'abord, on les vit à Barcelone et à Valence, sans qu'on sache exactement, d'ailleurs, laquelle de ces deux villes posséda la première un atelier typographique. A Saragosse, le premier imprimeur fut un Flamand nommé Mathieu, — *Mateo Flandro,* — qui, dès 1475, fit paraître, avec un seul type de caractères, une édition du *Manipulus Curatorum* ou *Manuel des Curés*, guide pratique des chefs de paroisse rédigé, dit-on, à la requête de l'évêque de Valence, en Dauphiné, par Gui de Montrocher, religieux établi à Albi, vers le milieu du XIVe siècle[2]. Mathieu avait été très probablement aidé

1. Bibliografía Zaragozana del siglo XV, por un Bibliófilo Aragonés. Madrid [Impr. Alemana]. MCMVIII, gr. in-4°, xx-216 p.

2. Une édition du *Manipulus* parut en 1473 à Paris. Cet ouvrage avait dû être déjà imprimé en Italie, deux ans auparavant; il eut une vogue extraordinaire à l'époque. On en connaît plus de soixante éditions.

dans l'impression du *Manipulus* par deux de ses élèves : Nicolas Spindeler et Pierre Brun, qui, ayant hérité de son matériel, s'en servirent pour éditer en 1477. non pas à Saragosse, mais à Toulouse, la grammaire latine de Nicolas Perot. L'année suivante, ils se transportèrent à Barcelone où ils imprimèrent tantôt avec les caractères de Mathieu le Flamand, tantôt avec de nouveaux types de lettres.

De 1475 à 1478, aucun livre ne fut imprimé à Saragosse. En 1478, un nouveau typographe apparut dans cette ville ; toutefois aucune de ses œuvres ne permet de l'identifier. Nous ne savons de lui qu'une chose, c'est qu'il usa de caractères ronds et de caractères gothiques, qu'il fut le premier à numéroter les feuillets des livres, et que le premier ouvrage qu'il imprima fut, en 1478, l'*Expositio Missae* de Benoît de Parentin, d'où le nom qui lui fut donné d'imprimeur de *Parentin*.

A cet imprimeur succéda un autre typographe anonyme, dit l'imprimeur de *Turrecremata* ou *Torquemada*, ainsi nommé parce qu'entre autres livres, il édita l'*Expositio in Psalterium* du cardinal Juan de Torquemada.

D'aucuns se basant sur quelques procédés semblables chez les deux imprimeurs, comme par exemple l'usage et la façon de numéroter les pages, se sont parfois demandé si ces deux anonymes n'étaient point un seul et même personnage, mais les caractères proprement dits sont différents et, jusqu'à sérieuse preuve du contraire, M. J. S. établit une distinction entre les deux imprimeurs. A l'Anonyme de Torquemada, on doit d'ailleurs deux innovations qu'on ne rencontre point chez l'imprimeur de Parentin, l'usage de la ponctuation et celui des lettres ornées.

En 1484, apparut à Saragosse Paul Hurus, le plus célèbre des typographes de l'Espagne. L'année suivante, il imprima une traduction castillane des Évangiles et des Épîtres de Micer Gonzalo García de Santa Maria et la première édition du *Missale Caesaraugustanum*. L'impression du missel est particulièrement soignée. On y trouve cinq types de caractères, de nombreuses gravures, des notes musicales et des lettres ornées en deux teintes : noir et rouge.

En 1486 et en 1487, il ne s'imprima aucun incunable dans la capitale aragonaise. M. J. S. suppose que Paul Hurus se rendit alors dans son pays — il était originaire de Constance — pour s'y

instruire des nouveaux procédés typographiques ; c'est d'autant plus probable qu'en 1488 un nouvel imprimeur, nommé Jean Hurus, également d'origine allemande, s'établit à Saragosse, sans doute envoyé par Paul, — qui devait être son parent, — pour diriger l'imprimerie pendant son absence.

Les impressions de Jean Hurus sont absolument semblables à celles de Paul Hurus. Il introduisit cependant l'usage d'apposer une marque particulière aux volumes sortis de ses presses.

En 1490, Paul Hurus revint en Aragon. Il fit faire spécialement pour l'impression de nombreuses traductions castillanes d'œuvres étrangères et imprima plus de cinquante ouvrages, pour la plupart luxueusement édités et presque toujours ornés de très nombreuses gravures imitées des maîtres allemands. Il doit être considéré comme le plus grand imprimeur de l'Espagne à cette époque et l'on ne peut qu'approuver l'éloge que fait de lui Micer Gonzalo García de Santa María dans la préface de son *Caton* : « *Si el touiesse el papel que hai en Venecia, su obra se podria muy bien cotejar con aquella. A lo menos es causa mas que cierta que de lo en España se faze, su obra lieva la ventaja en letra y correccion assi de ortographia como de puntos.* »

Paul Hurus disparut, on ne sait trop comment, de Saragosse. Le matériel de son atelier passa entre les mains de trois associés, ses anciens élèves, Georges Coci, Léonard Hutz et Loup Apentegger. Ils imprimèrent tous trois ensemble jusqu'en 1500. Nous savons que quatre ans plus tard, leur société était dissoute et qu'en 1546, Georges Coci était encore imprimeur dans la capitale de l'Aragon.

Tel est le résumé de l'histoire de l'imprimerie à Saragosse que nous expose M. J. S. au début de sa *Bibliografía*. Il donne ensuite un catalogue des incunables que nous résumerons également ; d'une part, les livres sur la provenance et la date desquels M. J. S. n'émet aucun doute (*Libros ciertos*) ; d'autre part, les livres douteux (*Libros dudosos*), et enfin les livres faussement attribués aux typographes de Saragosse (*Libros falsos*).

LIVRES CERTAINS

DATE D'IMPRESSION	TITRES DES OUVRAGES	IMPRIMEURS[1]
1475, 15 octobre.	Gui de Montrocher. Manipulus curatorum[2].	Mathieu le Flamand.
1478, 16 juin.	Benoît de Parentin. De Expositione Missae[3].	*Anonyme de Parentin.*
1478.	Aristote. Œconomia et politica[4].	*An. de Parentin.*
1480.	Fori Aragonum[5].	*An. de Torquemada.*
1480.	Eusèbe. Epistola de morte gloriosi[6] Jheronimi.	*An. de Torquemada.*
1481.	Bulle d'indulgence en faveur de Dª Brianda de Bardaji[7].	*An. de Torquemada.*
1481.	Liber hymnorum vel soliloquiorum[8].	*An. de Torquemada.*
1482, 12 nov.	Turrecremata. Expositio in Psalmos[9].	*An. de Torquemada.*

1. Les noms en italique sont ceux des imprimeurs auxquels M. J. Sanchez attribue l'édition, sans que l'ouvrage en porte l'indication. De même les dates en italique sont celles que donne M. Sanchez comme plus probables, dans le cas où l'incunable n'est point daté.

2. Un exemplaire à la Bibliothèque Nationale de Madrid, un autre à la Bibliothèque du Roi d'Espagne, un autre à la Bibl. Prov. de Saragosse. M. J. S. donne le fac-similé de la première page.

3. Deux ex. à la B. N. de Madrid ; un à la Bibl. Univ. de Barcelone ; un au British Museum.

4. Cité par Mlle Pellechet comme impression italienne. Un exemplaire à la B. N. de Paris, un autre à la Bibl. de l'Univ. de Cambridge. Proctor et Hœbler l'avaient déjà attribué à un imprimeur de Saragosse.

5. Trois ex. à la B. N. de Madrid ; un ex. à la Bibl. de l'Académie Espagnole.

6. B. N. Madrid. British Museum. Bibl. Royale de Christiania. Indiqué au catalogue CV de la Librairie Ludwig Rosenthal de Munich (nº 1405).

7. Bulle expédiée le 17 octobre 1481 pour absoudre Doña Brianda de Bardaji d'accusations portées contre elle par le Saint Office. C'est une simple feuille volante imprimée en caractères gothiques, citée par Hœbler, qui l'a vue à la B. N. de Paris.

8. Escurial.

9. B. N. de Madrid et de Lisbonne, Bibl. Prov. de Saragosse et Bibl. particulière de D. Sebastián de Soto Cortés, à Labra.

DATE D'IMPRESSION	TITRES DES OUVRAGES	IMPRIMEURS
1482.	Iñigo de Mendoza. Vita Christi por coplas[1].	*An. de Torquemada.*
1483 ou *1484.*	Vincent Gruner. Officii missae[2].	*An. de Torquemada.*
1483.	Arte de bien morir[3].	*An. de Torquemada.*
1485, 20 février.	Gonzalo Garcia de Sta Maria. Evangelios é epistolas[4].	Paul Hurus.
1485.	Missale Caesaraugustanum[5].	***Paul Hurus.***
1488.	Missale Oscense[6].	***Jean Hurus.***
1488.	Granollachs. Sumario de Astrologia[7].	***Jean Hurus.***

1. Hœbler croit cet incunable imprimé eu 1482 à Zamora par Antonio de Centenera. On en possède un exemplaire à l'Escurial.

2. Hœbler suppose cet ouvrage imprimé à Strasbourg en 1481. On en connaît deux exemplaires, l'un à l'Escurial, l'autre à la B. N. de Madrid.

3. Hœbler donne 1481 comme date d'impression de cet incunable conservé à l'Escurial. Proctor avait également donné cette date. M. J. S. donne 1483 et non 1481, parce que, dit-il, cette année-là l'imprimeur anonyme de Torquemada avait imprimé le *Psalterium cum canticis.* Est-ce bien une raison probante ?

4. D. Francisco Leitaon Ferreira cite cet incunable dans les *Noticias Chronologicas da Universidade de Coimbra*, d'après un exemplaire qu'il aurait vu dans la Bibliothèque de D. Ignacio Carvalho de Souza. Volger, dans son livre *Die Ältesten Drucker und Druckorte der Pyrenäischen Halbinsel*, et Hœbler, dans la ***Bibliografia Iberica***, croient à une erreur de chiffre dans le colofon qui porte « ... á costa de Paulo Hurus alaman de Constancia, á XX. de febrero del anyo mil ccccIxxxv ». L'imprimeur aurait omis un X, ce qui mettrait l'impression de ce livre à l'année 1495. On n'en connaît aucun exemplaire.

5. Hæbler ne croit pas à cette édition citée par Borao dans son livre *La Imprenta en Zaragoza*, qui, d'après lui, l'aurait confondue avec l'édition du ***Missale*** de 1498. Cependant au fol. ✝✝ VIII v°, de cette dernière édition, Paul Hurus rappelle qu'il a donné une première édition du ***Missale***. M. J. S. n'a vu qu'un exemplaire incomplet, sans indications typographiques et maintient la date de 1485 donnée par Borao sans pouvoir en donner de bien fortes raisons. Il oublie de nous dire où est conservé cet incunable, qu'il dit être le chef-d'œuvre de Paul Hurus et dont il nous donne deux très jolis fac-similés en deux teintes avec lettres historiées, encadrements ornés et gravures sur bois.

6. M. J. S., comme tous les bibliographes qui l'ont précédé, n'a vu aucun exemplaire de cet ouvrage néanmoins cité par de nombreux auteurs et gardé jadis, paraît-il, au Monastère de San Juan de la Peña. M. Fouché Delbosc lui aurait, de vive voix, confirmé l'existence de ce livre, en août dernier, sans toutefois lui dire à quel endroit exact il se trouvait.

7. Escurial.

DATE D'IMPRESSION	TITRES DES OUVRAGES	IMPRIMEURS
1489, 8 mai	Juan de Mena. Las Trescientas[1].	*Jean Hurus.*
1489.	Esope. Fábulas[2].	*Jean Hurus.*
1489.	Arte de bien morir[3].	*Jean Hurus.*
1490, 3 juin	Diaz de Montalvo. Ordenanças Reales[4].	*Jean Hurus.*
1490.	Jean Gerson. Contemptus mundi[5].	*Jean Hurus.*
1490.	Petrus Hispanus. Dialectica[6].	*Jean Hurus.*
1490.	Aristoteles. Etica[7].	*Jean Hurus.*
1490.	San Jerónimo. Las vidas de los sanctos religiosos[8].	*Jean Hurus.*
1490.	Antonino de Florencia. Tractado del confessor[9].	*Jean Hurus.*
1490.	Ramon de Llavia. Cancionero[10].	*Jean Hurus.*
1490.	Iñigo Lopez de Mendoza. Proverbios[11].	*Paul Hurus.*
1490.	Pedro de Portugal. Cancionero[12].	*Paul Hurus.*

1. Recueil de pièces en vers dédié à Jean II, roi de Castille. M. J. S. est le premier bibliographe qui en fasse mention; il en donne un fac-similé du dernier folio et du colofon, d'après un exemplaire que lui a prêté M. Vindel, libraire à Madrid.

2. Escurial. M. J. S. donne deux fac similés, dont un portrait d'Esope qui se trouve au v° du titre.

3. Découvert par Proctor parmi les incunables de la Bibliothèque Bodléienne d'Oxford.

4. C'est le premier ouvrage espagnol qui porte une marque d'imprimeur. De cette marque M. J. S. donne une reproduction. L'incunable est à la B. N. de Madrid.

5. Escurial.

6. B. N. de Madrid.

7. Trois ex. à la B. N. de Madrid.

8. Edition jusqu'ici inconnue. Le premier qui la décrivit fut le libraire Ludwig Rosenthal de Munich (catalogues n° 111 et n° 116). Cet exemplaire a, depuis, été vendu, mais M. J. S. ignore à quel riche bibliophile.

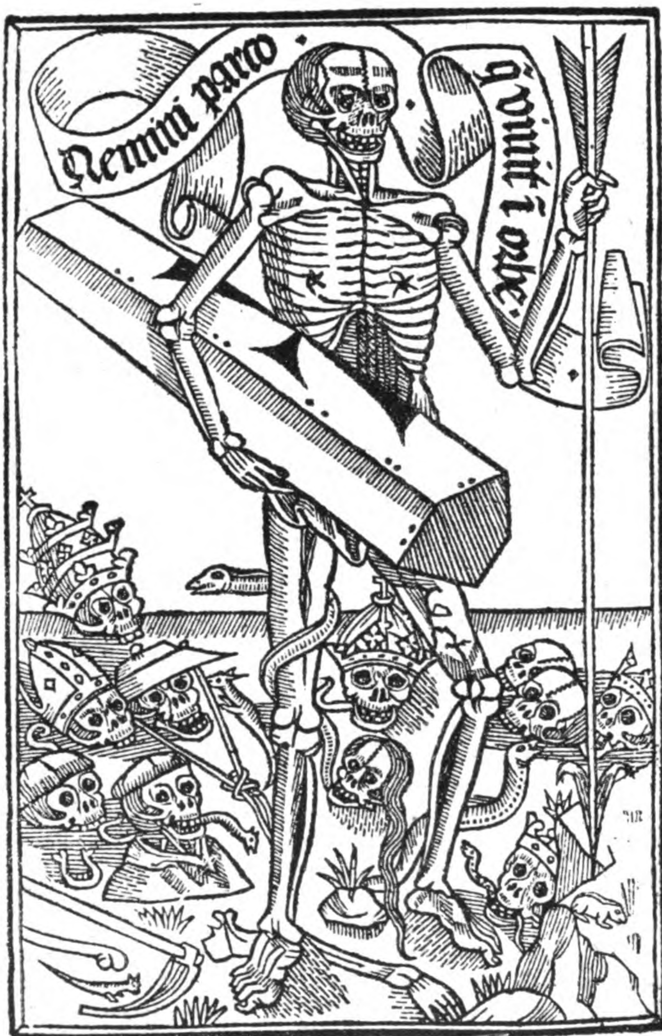
9. Egalement cité pour la première fois par M. Ludwig Rosenthal (catalogue n° 126).

10. B. N. Madrid, Escurial, Bibl. Imp. Vienne, British Museum.

11. A la suite de cette édition se trouve le *Tractado de Providencia contra Fortuna* de Diego de Valera. On en connaît deux exemplaires, un à l'Escurial, l'autre à la B. N, de Madrid

12. British Museum, B. N. de Madrid et de Lisbonne.

DATE D'IMPRESSION	TITRES DES OUVRAGES	IMPRIMEURS
1491, 10 février.	L. A. Seneca. Glosa de los Proverbios[1].	*Paul Hurus.*



GRAVURE EXTRAITE DU CORDIAL IMPRIMÉ A SARAGOSSE EN JUILLET 1491
PAR PAUL HURUS.

1. Trois exemplaires à la B. N. de Madrid.

DATE D'IMPRESSION	TITRES DES OUVRAGES	IMPRIMEURS
1491, 13 mai.	Sanchez de Arevalo. Spejo de la Vida humana[1].	Paul Hurus.
1491, 21 juillet.	Dionisio Cartujano. Cordial[2].	Paul Hurus.
1491.	Cherubino da Spoleto. Flor de virtudes[3].	*Paul Hurus.*
1492, 31 juillet.	San Antonino de Florencia. Suma de confessión[4].	Paul Hurus.
1492, 22 sept.	Aristoteles. Opus de Moribus a Leonardo Aretino traductum[5].	Paul Hurus.
1492, 27 nov.	Fr. Iñigo de Mendoza. Cancionero[6].	Paul Hurus.
1492.	El tránsito de San Jerónimo.	*Paul Hurus.*
1492, 21 déc.	El tránsito de San Jerónimo[7].	*Paul Hurus.*
1493, 30 mars.	Juan de Capua. Exemplario contra engaños[8].	*Paul Hurus.*
1493, 20 mai.	Andrés de Li. Suma de paciencia[9].	*Paul Hurus.*

1. B. N. Madrid; Collection Royale d'Estampes de Berlin; Bibl. Prov. de Jerez.

2. C'est la première édition espagnole du *Cordial.* Elle a été particulièrement décrite par le R. P. Benigno Fernández dans la *Ciudad de Dios* (1901, p. 536).

3. Presque toutes les éditions de cet ouvrage italien — *Fiore di Virtu* — ont été imprimées en Italie. On en fit trois impressions catalanes, à Barcelone, à Gérone et dans une autre ville d'Espagne inconnue. Il en existe enfin trois éditions castillanes, imprimées deux à Saragosse et une à Séville; cette dernière se trouve à la B. N. de Turin, les deux autres sont à l'Escurial.

4. B. N. de Madrid, Escurial.

5. B. N. de Madrid et de Lisbonne, British Museum, Bibl. Prov. de Saragosse et Bibl. Colombine de Séville.

6. Un ex. appartient à D. Melchor Gaspar de Jovellanos, l'autre à D. Ricardo de Heredia.

7. On en conserve deux exemplaires à la B. N. de Madrid et un exemplaire à la Bibl. Prov. d'Evora. M. J. S. considère cet incunable comme une seconde édition du précédent, qui n'est pas daté et dont on conserve un exemplaire incomplet à la B. N. de Madrid. Aucun bibliographe ne cite ces incunables avant M. J. S.

8. Traduction castillane des fables arabes de Bidpay. On en conserve un exemplaire à la B. N. de Madrid.

9. Escurial. Hœbler décrit cet incunable au nº 199 de sa *Bibliografía* et non au nº 190 comme l'indique M. J. Sanchez.

DATE D'IMPRESSION	TITRES DES OUVRAGES	IMPRIMEURS
1493, 24 sept.	Diego de Valera. Cronica de España [1].	Paul Hurus.
1493.	Salustio. Cathilinario y Jugurtha [2].	Paul Hurus.
1493.	Hernando del Pulgar. Los Claros Varones de Castilla [3].	*Paul Hurus.*
1494, 7 mai.	Dionisio Cartujano. Cordiale [4].	*Paul Hurus.*
1494, 25 août.	Compendio de la salud humana [5].	*Paul Hurus.*
1494, 2 octobre.	Andrés de Li. Thesoro de la passion [6].	Paul Hurus.
1494, 24 octobre.	Boccacio. Las mujeres illustres [7].	Paul Hurus.
1494.	Garcia de Sta Maria. Caton en latin y en romance [8].	*Paul Hurus.*
1494, 15 mars.	Fori Aragonum abbreviati [9].	Paul Hurus.

1. Il y eut de ce livre cinq éditions antérieures à celle de Paul Hurus, dont une imprimée à Toulouse en 1489. Celle de 1493 est conservée à la B. N. de Paris et à la Bibl. Univ. de Barcelone.

2. Deux ex. à la B. N. de Madrid, un au British Museum, un à la Bibl. Univ. de Valence.

3. B. N. de Lisbonne et Bibl. Univ. de Göttingen.

4. Traduction latine par Gonzalo Garcia de Sta Maria. Hœbler dit en avoir vu un exemplaire à Madrid. M. J. S. ne nous dit pas de quel exemplaire il a extrait le fac-similé qu'il nous donne d'une page de ce *Cordial.*

5. B. N. Madrid.

6. Hœbler en connaissait un exemplaire à Madrid et c'est aussi celui que décrit M. J. S., qui cependant en a découvert un nouveau à la Bibl. Prov. de Tolède, malheureusement incomplet et notamment dépourvu de la gravure sur bois représentant la scène du calvaire, dont M. J. S. donne un fac-similé que nous reproduisons également. Un libraire de Saragosse. M. J. Alloza, en avait vu vendre un autre exemplaire à Paris, au prix de 2 050 francs. M. J. S. ajoute que récemment, M. Vindel, de Madrid, en vendit un exemplaire que la librairie Damascène Morgand avait décrit dans son catalogue n° 55, en juin 1902. Il avait appartenu au baron James de Rothschild.

7. Bibl. de Nîmes, Bibl. des Dominicains de Vitoria, B. N. de Madrid et Bibl. du Duc de Medinaceli.

8. B. N. de Madrid. Haebler le croit imprimé en 1493.

9. M. J. S. ne fait que reproduire la description donnée par Hœbler, qui l'avait copiée dans le *Repertorium* de Hain.



Thesoro dela passion sacratissi
ma de nuestro redemptor.

SCÈNE DU CALVAIRE GRAVÉE SUR LA PREMIÈRE PAGE DU « THESORO DE LA PASSION » D'ANDRÈS DE
IMPRIMÉ, EN OCTOBRE 1494, PAR PAUL HURUS.

DATE D'IMPRESSION	TITRES DES OUVRAGES	IMPRIMEURS
1495, 6 mai.	Manuel Diaz. Libro de albeyteria [1].	Paul Hurus.
1495, 10 juin.	Andres de Li. Repertorio de los tiempos [2].	Paul Hurus.
1495, 10 octobre.	Fr. Iñigo de Mendoza. Cancionero [3].	Paul Hurus.
1495.	Martinez de Ampies. Triumpho de Maria [4].	Paul Hurus.
1495.	Valerio Maxime, *traduit par* Ugo de Urriés [5].	Paul Hurus.
1495.	Bernard de Granollachs. Lunasio [6].	*Paul Hurus.*
1496, 3 mars.	Seneca. Epistolas [7].	*Paul Hurus.*
1496, 5 août.	Fueros de Aragon [8].	Paul Hurus.
1496, 15 oct.	Martinez de Ampies. Libro del antichristo [9].	*Paul Hurus.*
1496.	San Antonino de Florencia. Summa de Confession [10].	Paul Hurus.

1. Cité par le libraire Ludwig Rosenthal, de Munich, dans son catalogue des *Incunabula Typographica*. Un exemplaire existait également dans la Bibl. de Salvá ; M. J. S. n'en a vu aucun.

2. B. N. de Madrid.

3. Bibl. Alexandrine de Rome.

4. Bibl. Prov. de Tolède. Salvá en possédait également un exemplaire.

5. Trois ex. à la B. N. de Madrid ; deux à la Bibl. Prov. de Tolède, un à la Bibl. Prov. de Saragosse, un à la Bibl. de Palma, un à la Bibl. de Perpignan, un au British Museum.

6. Aucun bibliographe n'a vu cet ouvrage, mais son existence en est clairement attestée par la phrase suivante du prologue du *Repertorio de los tiempos* d'André de Li imprimé à Saragosse en 1495 : « *No ha muchos dias en verdad, Señor* (il s'adresse à Don Pedro Torrero), *que me vino á las manos una pequeña obra llamado lunario, notada é impressa en aquesta muy noble cesarea y augusta cibdad, de materia por cierto tan provechosa como necessaria.* »

7. B. N. de Madrid, Bibl. de l'Académie Espagnole.

8. B. N. de Madrid, Bibl. Prov. de Saragosse, Bibl. Univ. de Salamanque, Escurial; un ex. incomplet à la Bibl. Imp. de Vienne.

9. Bibl. de San Isidro à Madrid.

10. M. J. S. en a vu un exemplaire à la librairie Vindel de Madrid. Ludwig Rosenthal, de Munich, en avait également cité un dans un de ses catalogues.

DATE D'IMPRESSION	TITRES DES OUVRAGES	IMPRIMEURS
1497, 9 février.	Manuale sacramentorum[1].	*Paul Hurus.*
1497, 28 avril.	San Antonino de Florencia. Summa de confession[2].	*Paul Hurus.*
1497.	Dialogus ecclesiae et synagogae[3].	*Paul Hurus.*
1498, 16 janvier.	Bernard de Breidenbach. Viaje de la Tierra Sancta[4].	Paul Hurus
1498, 23 nov.	Missale Caesaraugustanum[5].	Paul Hurus.
1498.	San Antonino de Florencia. Suma de confesion[6].	*Paul Hurus.*
1498.	Antonius Nebrissensis. Expositio hymnorum[7].	*Paul Hurus.*
199, 9 mars.	Officia quotidiana[8].	Paul Hurus.
1499, 12 sept.	Fabricio de Vagad. Cronica de Aragon[9].	Paul Hurus.
1499, 16 octobre.	Manuel Diaz. Libro de albeytería[10].	*Paul Hurus.*

1. Hoebler décrit cet incunable d'après un exemplaire prêté par le libraire Ludwig Rosenthal. M. J. S. reproduit cette description.

2. Bibl. Prov. de Tolède.

3. Escorial.

4. Un certain nombre de gravures sur bois de cet incunable représentent les alphabets orientaux. On en connaît divers exemplaires, à la B. N. de Lisbonne, à la Bibl. Imp. de Vienne, au British Museum, à la B. N. de Madrid.

5. Bibl. Prov. de Tolède. Deux exemplaires incomplets à Madrid. un à la Bibl. de St-Gall, en Suisse.

6. M. J. S. n'a pu retrouver aucun des exemplaires cités par Hidalgo et par Hoebler.

7. M. J. S. est le premier bibliographe qui cite cette édition dont M. Ludwig Rosenthal lui a prêté le seul exemplaire connu. Le frontispice de cet incunable ne laisse pas que d'être très curieux. Les deux premières lignes sont xylographiques et les trois autres imprimées en lettres plus petites. Les caractères employés, à eux seuls, indiquent clairement que cet incunable est sorti des presses de Paul Hurus, à Saragosse.

8. M. J. S. n'a vu aucun des exemplaires cités par Copinger dans le *Supplement to Hain's repertorium* et par Hoebler.

9. On conserve un certain nombre d'exemplaires de cet incunable : Bibl. Victor-Emmanuel à Rome, B. N., à Madrid, British Museum, Bibl. Mazarine, Bibl. Prov. de Saragosse et de Tolède, Bibl. Univ. de Salamanque et Valence.

10. Suivant l'opinion de Hœbler, M. J. S. attribue cet incunable à Paul Hurus, dont il porte la marque, à vrai dire, utilisée parfois par Georges Coci et ses compagnons. On en conserve deux ex., dont un incomplet, à la B. N. de Madrid.

DATE D'IMPRESSION	TITRES DES OUVRAGES	IMPRIMEURS
1499, 27 octobre.	Antonius Nebrissensis. Expositio hymnorum[1].	*Paul Hurus.*
1499, 20 déc.	Dioniso cartujano. Cordial[2].	*Paul Hurus.*
1499.	Flor de virtudes[3].	*Paul Hurus.*
1499.	Juan de Mena. Coronación[4].	*Paul Hurus.*
1499.	Antonius Nebrissensis. Expontio aurea[5] hymnorum.	Paul Hurus.
1500.	Sedulius Paschale[6].	*G. Coci.*
1500, 30 avril.	Constituciones synodales archiepiscopatus[7] Caesaraugustani.	G. Coci et associés.
1500, 31 juillet.	Officia quotidiana.	*J. Coci.*

1. M. J. S. ne fait que reproduire la description de Hœbler faite d'après un ex. de la Bibliothèque Royale de Stuttgard.

2. Hœbler attribuerait volontiers cet incunable à Georges Coci et à ses compagnons, malgré la marque de Hurus qui y est apposée. M. J. S. est d'avis que la présence de cette marque n'est pas une preuve, car elle a été parfois employée par Coci. M. J. S. ne dit pas où est conservé le *Cordial* cité dans le catalogue XXIV de Ludwig Rosenthal.

3. Édition quelque peu différente de celle de 1491. Escurial.

4. Édition aujourd'hui fort rare, dont un exemplaire se trouve au British Museum. Un exemplaire a été porté au catalogue n° 111 (Seltene und Kostbare Bücher) de Ludwig Rosenthal; il appartint à D. Ricardo Heredia.

5. L'unique ex. conservé à la B. N. de Madrid est incomplet et ne porte aucune indication typographique. M. J. S. y reconnait toutefois les caractères de Paul Hurus.

6. Hœbler assure que cet incunable sortit des ateliers de J. Coci, Léonard Hutz et Loup Appentegger, d'après un exemplaire incomplet qu'il vit à la B. N. de Madrid. M. J. S. a eu la bonne fortune d'en retrouver un exemplaire complet à cette même bibliothèque. Avec l'ouvrage de Sedulius se trouvent reliés un certain nombre d'opuscules, dont les *Fables d'Esope* en latin. Il pourrait se faire, dit M. J. S., que ce soit là la collection des *Libros Menores* que Borao attribue à Georges Coci. Rien ne prouve que ces petites pièces aient été imprimées à Saragosse.

7. C'est le premier ouvrage imprimé qui porte le nom des trois associés. On en connait un ex. à Madrid et un autre à la Bibl. Prov. de Saragosse. Il y a quelque temps, le libraire Vindel, de Madrid, en vendit un exemplaire à un bibliophile barcelonais. C'est une collection des plus importantes dispositions ecclésiastiques adoptées dans les synodes célébrés à Saragosse de 1328 à 1495. C'est dans un de ces synodes, en 1495, que fut décidée l'impression du *Missale*, terminée en 1498 par Paul Hurus.



GRANDE MARQUE DE PAUL HURUS.

***

LIVRES DOUTEUX

M. J. 'Sanchez range dans cette catégorie un exemplaire de l'*Espejo de la vida humana* de Rodrigo Sánchez de Arévalo, évêque de Zamora, que Copinger suppose avoir été imprimé en 1481 par Mathieu le Flamand. M. J. S. est d'avis qu'elle pourrait avoir été imprimée en 1481. On ne sait pas d'ailleurs où se trouve actuellement cet incunable vu par le P. Méndez dans la bibliothèque de D. Fernando de Velasco.

M. J. S. cite encore un *Tratado de las diez cuerdas de la vanidad del mundo* de Gonzalo Garcia de Santa Maria cité par Nicolas Antonio, une traduction castillane de Caton par Martin Garcia, conservée à la Bibliothèque de l'Académie Espagnole et à l'Escurial, les *Libros Menores*, attribués par Borao à Paul Hurus, le *Ritual Zaragozano* et une édition du *Libro de Albeiteria* de Mosen Manuel Diaz que le distingué bibliophile D. Sébastián de Soto Cortés dit avoir vu jadis.

***

LIVRE FAUX

Réfutant les hypothèses de tous les bibliographes antérieurs et notamment de Conrad Hœbler, M. J. S. affirme qu'en 1497 il ne fut imprimé à Saragosse aucun *Breviarium Caesaraugustanum*, non plus qu'un *Breviarium ecclesiae Tiriasonensis*. Il s'agit d'éditions italiennes faites à Venise.

***

M. J. M. Sánchez termine sa bibliographie des incunables imprimés à Saragosse par un court appendice concernant quatre incunables imprimés non loin de cette ville, à Hijar : deux ouvrages de Jacob ben Axer imprimés en hébreu par un imprimeur israélite, Elieser Alantansi, ainsi que deux éditions du Pentateuque, sorties des presses de ce même artisan. Cet Elieser Alantansi fut aidé par Salomon ben Maimón Zalmati et par Abraham ben Isaac ben David, également de race juive. Son imprimerie existait dès 1485

— c'est la date de sa première impression — et il imprima la deuxième édition du Pentateuque en 1490 ou 1491. Ces quatre incunables sont particulièrement bien édités, avec quatre types différents de caractères latins et hébraïques. Les initiales sont gravées sur bois. Probablement poursuivis à cause de leur religion, les trois associés quittèrent Hijar vers 1492 et leur matériel passa à l'imprimerie du juif Rabí Elieser établi à Lisbonne.

THÉODORIC LEGRAND.



PETITE MARQUE DE PAUL HURUS.

NOTICE

SUR LES

MANUSCRITS SYRIAQUES ET ARABES

CONSERVÉS

DANS LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉVÊCHÉ CHALDÉEN DE MARDIN

Mardin, ville de la haute Mésopotamie, qui a joué un rôle important dans l'histoire de cette contrée, est depuis assez longtemps le siège d'un évêché chaldéen. Le titulaire actuel de ce siège, Mgr Élia Millos, est un prélat zélé et instruit, qui un des premiers fit imprimer, il y a quarante ans, un ouvrage syriaque (*Directorium spirituale*, Rome, 1868). Il a mis tous ses soins à sauver de la destruction nombre de manuscrits qu'il a réunis, avec une louable ardeur, dans la bibliothèque de l'évêché. La plupart de ces manuscrits provient des anciens couvents de Mar Awgen et de Mar Pethion; d'autres ont été recueillis à Nisibe et dans les villages des environs de Mardin. Enfin, une trentaine ont été copiés récemment sur des ouvrâges qui se trouvent dans d'autres bibliothèques de la Mésopotamie.

La présente notice fera connaître sommairement le contenu de ces manuscrits, actuellement au nombre de cent-quatre.

ADDAÏ SCHER.

MANUSCRITS SYRIAQUES

I. — LIVRES SAINTS.

Cod. 1. — *Pentateuque.*

0,27 × 0,18. 21 cahiers de 10 feuillets ; 27 lignes à la page.

Écrit dans le couvent de Mar Awgen le 16 Ḥziran 1797 des Grecs (juin 1486), du temps du patriarche Mar Siméon et de son neveu Mar Élia, héritier du siège, par Siméon, moine.

Cod. 2. — Livre des *Psaumes.*

0,25 × 0,15. 24 cahiers de 10 feuillets ; chaque page est divisée en deux colonnes de 24 lignes. La première colonne est en syriaque et la seconde en arabe. Les premiers et les derniers feuillets ont disparu. — Sans date : XIIIe siècle.

Cod. 3. — Livre des *Évangiles*, selon la version Héracléenne. Les leçons sont désignées dans ce ms. pour tous les dimanches et les fêtes de l'année d'après le rite jacobite. A la fin se trouve la leçon pour le Vendredi saint tirée des quatre évangélistes.

Parchemin. 0,27 × 0,18. 13 cahiers de 10 feuillets dont chaque page est divisée en deux colonnes de 33 lignes.

Sans date. Écriture du XIIe siècle.

Cod. 4. — Nouveau Testament, selon la version Pšitta.

Parchemin. 0,36 × 0,25. 19 cahiers de 10 feuillets ; chaque page est divisée en deux colonnes de 28 lignes. Les cinq premiers et les deux derniers feuillets manquent.

Sans date. Écriture du XIe siècle.

Sept notes récentes, placées en tête du livre, nous apprennent :

a) que Basile, év. de Mardin, est mort le 25 septembre 1738 ;

b) que Basile, év. de Mardin, est mort le 25 février 1758 ;

c) que Siméon, de Diarbekir, év. de Mardin, est mort le 19 novembre 1788 ;

d) que l'évêque Michaël, originaire de Séert, est mort à Diarbekir en 1800 ;

e) que Ignace Dašto, év. de Mardin, a été ordonné en 1827 et est mort le 12 juillet 1868 ;

f) que Gabriel Farso a été ordonné évêque de Mardin en 1870, et est mort le 27 juin 1873 ;

g) que Timothée 'Aṭṭar, de Diarbekir, a été ordonné pour cette ville en 1870, désigné pour Mardin en 1873, et est mort le 1er novembre 1891.

Cod. 5. — Même ouvrage.

Parchemin. 0,29 × 0,19. Les trois premiers cahiers ainsi que les deux derniers ont disparu ; il en reste 18 ; les pages sont divisées en deux colonnes de 31 lignes.

Sans date. Écriture du XIe siècle.

Cod. 6. — Même ouvrage que les deux précédents.

En marge sont désignées les leçons pour les dimanches et les fêtes de l'année selon le rite jacobite.

Parchemin. 0,26 × 0,19. 20 cahiers de 10 feuillets ; chaque page est divisée en deux colonnes de 32 lignes. Les premiers et les derniers feuillets manquent.

Sans date. Écriture du XIIe siècle.

Cod. 7. — Même titre que le ms. n° 4.

0,32 × 0,22. 23 cahiers de 10 feuillets ; chaque page est divisée en deux colonnes de 27 lignes.

Achevé à Alqôš, le 14 Tamouz 2053 (juillet 1742), du temps du patriarche Mar Élia, par le prêtre Ḥanna, fils du prêtre Homo, fils du prêtre Daniel, fils du prêtre Élia ; il a été donné par le prêtre Nissan, fils de Khaušâbo, pour le monastère de Mar Awgen, dans la région de Ašetnâyé.

Cod. 8. — « Livre de l'adorable *Évangile*, partagé en leçons pour tous les dimanches de l'année, les fêtes (de N.-S.) et les commémoraisons (des saints), selon le rite du couvent supérieur (de Mar Gabriel, aux environs de Mossoul). »

0,39 × 0,29. 15 cahiers de 10 feuillets ; chaque page est divisée en deux colonnes de 19 lignes.

Achevé en 1529 d'Alexandre et en 615 des Arabes (1218), dans le monastère de Jacques de Beith 'Abé, par le moine Yabalaha ; il a été écrit sur les ordres de Mar 'Abdišô, év. de Marga, pour le village de Beith Bozi, du temps de ses enfants spirituels : Jean, Joseph, Mbarakh, Moïse et Jean, prêtres.

Une note autographe, placée en tête du livre, est ainsi conçue : « en mil six cent ...[1] (illisible) du temps de Mar Yabalaha (III) patriarche et sous le

1. Lire 1607, Cf. *Hist. de Jabalaha III*, éd. Bedjan, 1895, p. 107.

règne de ... (illisible) le démon poussa Naurouz, le persan, à torturer le catholicos; il fit démolir tous les monastères et toutes les églises, et persécuta les chrétiens pendant six mois. Puis notre Père (le catholicos) ayant fait des rogations, Dieu exauça sa prière, et la flèche qui avait tué Julien tua aussi l'impie Naurouz. Cela arriva de mon temps : moi, 'Abdišô' (autre que celui qui vient d'être mentionné plus haut), év. de Marga, à savoir de Tella et de Barbella. » *Signé :* 'Abdišô', évêque, fils de Mas'aud du village de Garmša. »

Cod. 9. — Même ouvrage que le précédent.

Parchemin. 0,40 × 0,29. 15 cahiers de 10 feuillets; chaque page est divisée en deux colonnes de 21 lignes. Écriture estranghélo, très soignée.

Une note finale nous apprend que le livre a été achevé du temps de Mar Yabalaha, patriarche, et de 'Abdišô', métrop. de Nisibe.

Une autre note, placée en tête du livre, est ainsi conçue : « ... Feu Mar 'Abdišô', métrop. de Nisibe, surnommé Bar Zbaïryé, a donné pour le monastère de Mar Awgen les livres suivants : un nouveau Testament; deux volumes de dictionnaire; le Ve volume de Mar Isaac (de Ninive); un livre d'Hexaméron; un missel; le livre de l'Abbé Isaïe; le Candélabre des sanctuaires; un livre d'office; un Kaškoul; le livre des Éthiques; un livre de grammaire de Bar Malkoun; le livre de Bar Mšiḥâyé; un livre de conjugaison; un livre de Musique; un livre de Morceaux choisis; un livre d'Homélies pour les Rogations; deux volumes du Ḥoudra; le petit livre des moines; le livre des Conseils Arabe-Syrien; le livre des Récits; un livre d'office pour la sépulture des prêtres; un livre d'Office des Cellules : qui font en tout 24 livres. Les autres livres sont ceux-ci : trois volumes de Ḥoudra; un livre de Gazza; deux volumes de Kaškoul; un lectionnaire; les Épîtres de S. Paul, l'apôtre; cet Évangile; un livre du Paradis; le livre de Dadišô'; l'Enigme du prêtre Guiwarguis; deux psautiers; Premier volume de Mar Isaac (de Ninive ?) avec son commentaire; une histoire de Mar Babaï; un missel; un livre d'office des défunts séculiers, et un livre de Musique. Tous les livres du monastère de Mar Awgen sont au nombre de 44. »

Cod. 10. — Même ouvrage.

0,38 × 27. 8 cahiers de 10 feuillets; chaque page est divisée en deux colonnes de 27 lignes.

Plusieurs notes finales nous apprennent : *a*) que le volume a été achevé le 17 Adar 1880 (mars 1569), au temps de Mar Élia, patr., et de Mar 'Išô'yabh, métrop., par le prêtre Jean, fils du prêtre Baïram; — *b*) que Dormlik, la femme de Darwiš, a donné ce livre pour l'église de Mar Jacques de Nisibe; — c) que l'église de Mar Jacques de Nisibe a été rebâtie par les soins des fidèles de Nisibe, du temps de Mar Išo'yabh, métrop., en 1873 (1562). Viennent

ensuite les noms des personnes qui ont donné des vignes ou des terrains pour l'église de Saint-Jacques ou pour le monastère de Mar Awgen.

Cod. 11. — Même ouvrage.

0,41 × 0,28. 11 cahiers de 10 feuillets; chaque page est divisée en deux colonnes de 24 lignes

Terminé le 10 Iloul de l'an 1883 des Grecs (septembre 1572), 1541 de l'Ascension de N.-S., 980 des Arabes, à Gazarta, du temps de Mar Élia, patr., et de Mar Joseph, métrop. de Gazarta; il a été écrit par le prêtre 'Aṭâya, fils du prêtre Faradj d'Alqôš; il a été donné pour l'église N.-D. du village de Beith Šabṭa, près du village de Beith Zendan, au pays de Gazarta, par le sacristain Daniel, originaire du même village.

Cod. 12. — Même ouvrage.

0,32 × 0,22. 11 cahiers de 10 feuillets; chaque page est divisée en deux colonnes de 22 lignes.

Achevé à Gazarta le 29 Ḥziran 1847 (juin 1536), au temps du patr. Mar Siméon et de Mar Gabriel, métrop. de Gazarta, par le prêtre Darwiš, fils de Ḥanna, fils de Issa.

Une autre note, placée en tête, déclare que le livre a été donné pour le couvent de Mar Addaï, apôtre de l'Orient, par le prêtre Hussaïni, fils de 'Abdel-Aḥad, fils de Ḥassan de Mossoul, résidant actuellement au village de Kpar Ôuzli; et que ce cadeau a été fait en présence des prêtres Siméon et 'Aziz, du diacre Abdel-Massiḥ, du chef Hussaïni, de Khamis et de Bar Asmar.

Cod. 13. — Même ouvrage.

0,32 × 0,22. 20 cahiers de 10 feuillets; chaque page est divisée en deux colonnes de 19 lignes.

Terminé à Gazarta le 5 Yar 1799 (mai 1488) au temps de Mar Siméon, patr., et de Mar Élia, év. métrop., par le diacre 'Abdallah.

Sur la première feuille se lit une note qui déclare que le diacre Benjamin, fils de Jacques, du village de Barbaïta, acheta ce volume de Joseph, fils du prêtre Guiwarguis, pour quatre *qiuprusyé*.

Cod. 14. — Même ouvrage.

0,44 × 0,30. 20 cahiers de 10 feuillets; chaque page est divisée en deux colonnes de 16 lignes. Écriture estranghélo.

Achevé à Gazarta le 5 Tešri premier 1855 (octobre 1543), du temps de Mar Siméon, patr., et de son neveu Mar Ḥnanišô', héritier du siège; il a été copié sur l'autographe de Mar Ebedjésus de Nisibe, par le prêtre 'Aṭâya, fils du prêtre Faradj, fils du diacre Marqos d'Alqôš'; il a été donné pour l'église

de S. Georges du village de Tabyatha, près de Mardin, par le prêtre Abraham, fils de Hormezd Sabouni, le diacre Tadjdin, fils du prêtre 'Abdallah, le diacre Habib, fils du chef Šaddad, et le diacre Maraugué, fils de Houssaïn...

D'autres notes en caršouni et en arabe nous apprennent que le village de Tabyatha a été pillé en 2018 des Grecs (1707); que la peste enleva en 1933 (1622) le prêtre Askar et le diacre Élia, fils du prêtre Hanna, et qu'en 1935 (1624) les Qēzēl-baš (les Perses) s'emparèrent de Bagdad et de Mossoul...

Cod. 15. — Même ouvrage.

0,30 × 0,21. 20 cahiers de 10 feuillets; chaque page est divisée en deux colonnes de 27 lignes; la première colonne est écrite en syriaque et la seconde en caršouni.

Achevé à 'Aïn Tannour (près de Diarbekir) le 16 janvier 1702 de notre ère, du temps de Joseph II, patriarche, par le prêtre 'Abdel-Ahad, fils de Garabet.

Cod. 16. — « Livre de *l'Ancien Testament*, partagé en leçons pour tous les dimanches de l'année, les fêtes (de N. S.) et les commémorations (des saints), selon le rite du couvent de Jacques de Beith 'Abé. »

0,30 × 0,20. 18 cahiers de 10 feuillets; 21 lignes à la page.

Écrit dans le couvent de Mar Pethion (à environ huit heures à l'Ouest de Mardin) le 17 Tamouz 1883 (juillet 1572), par Hnanišô', métrop. de Mardin, originaire du vilage de Tabyatha; il a été donné à l'église de Saint-Pierre dans le village de Kharab Ôlma.

Cod. 17. — « Livre des *Épîtres de Paul l'apôtre*, partagées en leçons pour tous les dimanches, les fêtes et les commémorations de l'année. »

0,30 × 0,20. 12 cahiers de 10 feuillets; chaque page est divisée en deux colonnes de 22 lignes.

Terminé à Gazarta le 21 Hziran 1847 (juin 1536), du temps de Mar Siméon, patr., et de Mar Gabriel de Gazarta, par le prêtre 'Ataya, fils du prêtre Faradj, fils du diacre Marqôs d'Alqôš; il a été acheté pour l'église de S. Georges du village de Tabyatha, par le diacre Habib, fils du chef Šaddad.

Une note en caršouni, placée en tête du livre, est ainsi conçue : « En 1983 (1672), il y eut à Amid un évêque qui, ayant anathématisé Nestorius, suscita beaucoup de troubles. Mar Élia (patriarche) vint ici et alla à Amid, où il perdit beaucoup d'argent. »

(Le rédacteur de la note fait allusion à Joseph, métrop. de Diarbekir, devenu plus tard patriarche sous le nom de Joseph I[er], dont la vie a été publiée par J.-B. Chabot.)

II — Ouvrages liturgiques et Recueils d'Hymnes.

Cod. 18. — « Ordre des prêtres », c'est-à-dire *Rituel*.

Ce volume contient :

1° Prières (orationes) à réciter par les prêtres, le matin et le soir. — 2° La messe des Apôtres. — 3° Messe de Théodore de Mopsueste. — 4° Messe de Nestorius. — 5° Rite du Baptême. — 6° Rite de la Pénitence. — 7° Renouvellement du Levain. — 8° Bénédiction de l'eau. — 9° Consécration de l'autel sans huile. — 10° Sept prières à réciter à la fin de la messe.

0,18 × 0,13. 14 cahiers de 10 feuillets ; 16 lignes à la page ; quelques feuillets manquent.

Terminé dans le couvent de Mar Aḥa (près de Gazarta), le 22 Yar 1916 (mai 1605), par le prêtre Jean, moine, fils du prêtre Abraham, fils du prêtre Gharib, de la famille de Kémo, originaire de Séert ; il a été écrit pour l'église de Mar Yarĕth dans le village de Derbé.

Cod. 19. — Même ouvrage.

Suivent : 1° Rite pour faire prêter serment. — 2° Rite de l'ordination des lecteurs, des sous-diacres, des diacres, des prêtres, des archidiacres et des prêtres aveugles.

0,21 × 0,14. 17 cahiers de 8 feuillets ; 19 lignes à la page.

Sans date. — Une note finale est ainsi conçue : « Ce livre appartient à ..... (le nom a été effacé). Cela a été rédigé en 1885 des Grecs (1574) par le plus faible des hommes, Sabrišô', métrop. de Ḥesna (Hesn-Kep) et d'Arzoun. Priez pour lui. »

D'après une autre note en caršouni, Guiwarguis, fils de Šahin, a donné ce livre à l'église de S. Cyriaque, dans le village de 'Aïn-Tannour, en 1972 des Grecs (1661).

Cod. 20. — Ce livre contient les trois messes des Apôtres, de Théodore de Mopsueste et de Nestorius, le rite du Baptême et les prières du matin pour les fêtes, composées par Elia III, patriarche.

0,21 × 0,14. 11 cahiers de 10 feuillets ; 20 à 24 lignes à la page. Les trois premiers cahiers ont disparu.

Note finale : « Ce livre, depuis le commencement jusqu'aux prières composées par Abouḥalim, a été écrit par le prêtre Gabriel. Quant aux prières composées par Abouḥalim, je les ai écrites, moi, Yabalaha, faible évêque, au temps de Mar Élia, patriarche. »

On a relié à la suite de ce même volume deux cahiers d'un autre qui contiennent l'Ordre de la consécration de l'autel sans l'huile (incomplet) ; et trois autres cahiers contenant des Homélies (*tourgamê*) à réciter avant la lecture de l'Évangile, composées par Ébedjésus de Nisibe.

Cod. 21. — « Livre du *Houdra* (Bréviaire), selon le rite du couvent supérieur de Mar Gabriel et de Mar Abraham. »

Ce volume contient l'office des dimanches de toute l'année, des fêtes mobiles et des jours du Carême et des Rogations. (Édité par Bedjan.)

0,31 × 0,20. 49 cahiers de 10 feuillets ; 29 lignes à la page.

Achevé le 11 Kanoun premier 1852 des Grecs (décembre 1540), à Gazarta, du temps de Mar Siméon, patr., et de Mar Gabriel, év. de Gazarta, par le prêtre Aṭâya, fils du prêtre Faradj, fils du diacre Marqos d'Alqôš ; il a été donné pour l'église de Rabban Hormezd de Mardin, par le prêtre Abraham, fils de 'Abdallah, originaire de Djeslônyé.

Cod. 22. — Deuxième partie du *Houdra*, contenant l'office des jours du Carême et de la semaine de Pâques. L'office du Samedi saint comprend encore l'ordre du Lavement des pieds, le rite de la Pénitence et celui du Baptême, et la messe des Apôtres.

0,23 × 0,16. 39 cahiers de 10 feuillets ; 22 lignes à la page.

Achevé au mois de Kanoun premier de l'an 1599 (1287), par le prêtre Joseph, moine du couvent de Mar Awgen. Il a appartenu à l'église de S. Georges des Nestoriens, à Gazarta.

Cod. 23. — *Kaškoul :* partie du Bréviaire contenant l'office pour les jours de la semaine. C'est un extrait du Houdra.

0,28 × 0,17. 24 cahiers de 10 feuillets ; 26 lignes à la page.

Achevé dans le village de Ṭabyatha, le 24 Tešri second de l'an 1880 (1568), par Ḥnanišô', métrop. de Mardin ; il a été écrit pour l'église de S. Pierre du village de Kharab Ôlma, dans la région de Mardin.

Cod. 24. — « Livre du Trésor (*Gazza*) [contenant l'office] des fêtes (de N. S.) et des commémorations (des saints) pour toute l'année, selon le rite du couvent supérieur de Mar Gabriel et de Mar Abraham. »

Ce volume contient les offices suivants : Office de Noël, de la sainte Vierge, de l'Épiphanie, de S. Jean-Baptiste, des SS. Pierre

et Paul, de S. Etienne, des Docteurs grecs (Diodore, Théodore et Nestorius), des Docteurs syriens (Aprem, Narsaï, Julien, Jean et Abraham de Beith Rabban, etc.), de l'Unité de Personne, des Défunts, des Confesseurs, de S. Georges, de Šmoni, de l'Ascension, de S. Thomas, de S. Cyriaque, de la Transfiguration et de la Croix. — Tous ces offices sont très longs ; nos ancêtres, pour pouvoir les réciter, veillaient depuis le soir jusqu'au matin.

0,42 × 0,29. 44 cahiers de 10 feuillets ; les pages sont divisées en deux colonnes de 31 lignes.

Terminé à Alqôš le 22 Iloul de l'an 2027 (septembre 1716), au temps de Mar Elia, patr., par le prêtre Joseph, fils du prêtre Guiwarguis, fils du prêtre Israel ; il a été donné à l'église de N.-D. du village de Kardess, par le chef Dawouda, fils de Askandar. — Il a été acheté par Mgr Élia Millos en 1864.

Cod. 25. — Même ouvrage.

0,39 × 0,27. 43 cahiers de 10 feuillets : chaque page est divisée en deux colonnes de 32 lignes. Les deux premiers cahiers sont endommagés.

Sans date. XVIIe siècle.

Cod. 26. — Même ouvrage.

Ce volume s'arrête à l'office des Défunts.

0,31 × 0,20. 35 cahiers de 10 feuillets ; 27 lignes à la page.

Sans date. — En tête du volume se lit la note suivante : « Ce livre appartient à l'église de N.-D. du village de Beith Šabṭa ; il a été acheté par le prêtre Darwiš et les chefs Joseph et Qenno. Cela eut lieu en 1901 (1590), par l'intermédiaire du faible Gabriel de Beith Rabban Abraham. »

Cod. 27. — « Trésor (*Gazza*) contenant l'office des fêtes et des commémorations, composé en 1707 de notre ère, par notre père Mar Joseph II, patriarche des Chaldéens. »

Joseph II, en révisant les offices marqués dans le ms. 24, y a encore ajouté douze autres offices, qui ne se trouvaient pas chez les Nestoriens, comme ceux de Ste Barbe, de S. Nicolas, de S. Joseph, etc.

Le volume semble avoir été écrit par Joseph II lui-même.

On a relié à la fin du volume quatre cahiers de 10 à 12 feuillets, contenant les offices de N.-D. du Carmel, de la Nativité de S. Jean-Baptiste, des Défunts, de la Présentation de la sainte Vierge, de l'Immaculée Conception et du Sacré Cœur. Les deux premiers

offices ont été composés par le prêtre Guiwarguis d'Alqôš, vers 1831 de notre ère ; les trois autres ont été composés par le prêtre Damien, fils du diacre Jean, fils du prêtre Jacques d'Alqôš, en 1856 de notre ère ; et le dernier a été composé par Mar Augustin, métrop. de Diarbekir.

0,31 × 0,20. 533 pages de 25 lignes.

Cod. 28. — Office de la fête de l'Annonciation et de la Nativité de la Sainte Vierge.

Ces deux offices sont différents de ceux qui ont été composés par Joseph II ; ils sont dus à la plume d'un Nestorien.

0,22 × 0,16. 8 cahiers de 10 feuillets ; 17 lignes à la page.
Achevé à Diarbekir le 31 Tešri second de l'an 1944 (novembre 1632).

Cod. 29. — « Chants des Vigiles des fêtes de N. S. et des commémorations de toute l'année. — C'est un extrait du *Gazza* (cod. 24).

0,21 × 0,14. 5 cahiers de 10 feuillets ; 20 lignes à la page.
Terminé le 14 Hziran (juin) 1701 de notre ère.

On a relié dans le même volume un autre ouvrage composé de 8 cahiers de 10 feuillets et contenant :

1° Chants des Vigiles extraits du ms. 27. — 2° Ordre de la Sépulture du Christ (en caršouni), composé par Joseph II. — 3° Quatre longues prières du matin, composées en arabe par le prêtre 'Abd-el-Ahad, fils de Garabet. — 4° Six autres prières semblables, composées par Joseph II. — 5° Plusieurs oraisons funèbres en caršouni.

Cod. 30. — « Livre d'*Homélies* pour les Rogations des Ninivites », choisies parmi les homélies de Mar Aprem et de Mar Narsaï. Cet office est inséré dans le *Breviarium Chaldaïcum* (pars I), édité par P. Bedjan. — Ce livre contient en outre trois *proclamations* pour les Rogations.

0,19 × 0,13. 22 cahiers de 10 feuillets ; 16 lignes à la page.
Achevé dans le couvent de Mar Awgen le 17 Šbaṭ 1816 (février 1505), par un certain Abraham, moine; les trois proclamations ont été terminées dans le monastère de Mar Jean ; le livre a été écrit pour Rabban 'Abdallah de Nisibe, moine du couvent de Mar Awgen.
D'après une autre note, R. 'Abdallah a fait encore écrire pour le couvent de Mar Awgen, un livre de Khamis, un *Kašcoul*, un livre du *Houdra* et deux volumes du *Gazza*.

Cod. 31. — « Ordre de la *Cellule* pour les moines novices. »

0,21 × 0,15. 13 cahiers de 10 feuillets ; 20 lignes à la page.

Écrit le 2 Adar de l'an 2039 (mars 1728). — Il a été acheté par Mgr Élia Millos.

On a relié à la fin de ce volume :

1° Un livre formé de 19 cahiers, ayant pour titre : « Ordre des prêtres » (*Rituel ;* cod. 18).

Terminé le 25 Šbat 2064 (février 1753), à Alqôš, du temps de Mar Élia, patr., par le diacre Denḥa, fils du prêtre Elia, fils du prêtre Yalda ; il a été écrit pour le prêtre Ḥanna, fils de Homo, du village de Djalek sur le fleuve Dawora.

2° Un livre formé de 44 feuillets, contenant des *Chants* pour tous les dimanches et les fêtes de l'année.

Achevé le 12 Kanoun second 1903 (janvier 1592).

Cod. 32. — Ordre de la bénédiction du mariage.

On y trouve deux hymnes composées par Mar Aprem, pour être récitées, l'une sur la tête de la fiancée et l'autre sur celle du fiancé, et une hymne composée par Sabrišô' de Nisibe, pour être récitée sur la tête de la fiancée.

0,15 × 0,10. 8 cahiers de 10 feuillets ; 16 lignes à la page. Les premiers et les derniers cahiers manquent.

Sans date. Écriture du XVIIe siècle.

Cod. 33 — « Livre d'*Homélies* (à réciter à la messe avant l'Évangile) composées par Ébedjésus de Nisibe et par Khamis. » — La plupart de ces homélies sont écrites en strophes acrostiches et en vers de douze syllabes.

0,20 × 0,15. 5 cahiers de 10 feuillets ; 20 lignes à la page.

Écrit le 8 Tešri premier 1890 (1578), par le diacre Abraham, fils d''Abdallah, fils de Ḥanna Al-farakh.

Cod. 34. — Même ouvrage.

Suit le livre des *Chants*, pour tous les dimanches et les fêtes de l'année (cod. 31). La plupart de ces chants sont dus à la plume de Kamis.

0,15 × 0,10. 16 cahiers de 10 feuillets ; 19 lignes à la page. Le premier et le dernier cahiers ont disparu.

Sans date. Écriture du XVIe siècle.

Cod. 35. — « Office pour la sépulture des séculiers. »

Suivent les rites pour la sépulture des enfants, et pour le second et le troisième jour des funérailles; puis les *Madrašê* pour tous les ordres, dont quelques-uns sont attribués à Mar Joseph, évêque, fils du prêtre David de Mansourya, au prêtre Joseph, fils du prêtre Cyriaque d'Alqôš, et au prêtre Israël d'Alqôš.

En marge des deux hymnes qui commencent par les mots : *kad qamet l'al min qabra*, et *kad šam'et 'al noumaha*, se lit la note suivante : « Ces deux hymnes ont été dites par Mar ..... (le nom est effacé [Narsaï ?]) alors qu'il ouvrit le tombeau de la fille Mamaï (concubine de Barsauma ?) quatorze ans après sa mort. »

0,27 × 0,17. 9 cahiers de 10 feuillets; 24 lignes à la page.
Sans date. XVIIIe siècle.

Cod. 36. — Même ouvrage.

Suivent : 1° des canons synodaux : *a*) sur le lavement des corps ; — *b*) contre ceux qui appellent les pleureuses ; — *c*) qu'on ne doit ensevelir personne dans l'église ; — *d*) qu'on ne doit pas faire entrer les cercueils dans le sanctuaire ; — *e*) comment il faut faire la commémoration des défunts ; — *f*) si l'on peut faire la commémoration des défunts les jours des dimanches et des fêtes de N. S. ; — *g*) sur la messe des morts.

2° Bénédiction de l'eau.

0,20 × 0,14. 13 cahiers de 10 feuillets ; 18 lignes à la page.
Écrit dans le village de Ṭabyatha, le 5 Ḥziran de l'an 1876 (juin 1565), par Ḥnanišô', métrop. de Merda (Mardin) ; il a été donné à l'église de Rabban Hormezd de Merda par Maḥboub, fille de Quouryaqos, de la susdite ville.

Cod. 37. — « Livre d'office de tous les défunts ecclésiastiques, et des autres morts, sans renvoi, selon le rite qui est en usage dans le couvent supérieur de Mar Gabriel et de Mar Abraham. »

0,32 × 0,21. 20 cahiers de 10 feuillets ; 24 lignes à la page.
Achevé le 9 Tešri premier de l'an 1880 des Grecs (octobre 1568), dans le couvent de Mar Pethion, dans la région de Merda, près du village de Kharab Ôlma, du temps de Mar Siméon, patr., et de Mar Élia, év. métrop., héritier du siège, par Ḥnanišô', métrop. de Merda ; il a été écrit pour l'église de Mar Pethion et des Quarante martyrs à Amid, au temps de Mar Élia, métrop. d'Amid et de ses environs.

Cod. 38. — « Livre d'office pour la sépulture des prêtres, des catholicos, des patriarches, des métropolitains, des évêques, des archidiacres, des directeurs (des couvents), des moines, etc. »

Cet ouvrage, avec un titre différent, est presque le même que le précédent.

0,21 × 0,15. 31 cahiers de 10 feuillets ; 19 lignes à la page.

Terminé dans le couvent dé Mar Awgen, le 4 Ḥziran de l'an 1865 d'Alexandre (juin 1554), du temps du patriarche Mar Siméon, et de son neveu Mar Elia, év. métrop., héritier du siège, par le prêtre Siméon, moine, fils de Ḥadbšabba, fils du prêtre Moubarak Šâh, fils de 'Aziz, de Mossoul, de la famille de Bakhšo.

Cod. 39. — *Ceremoniale Episcoporum*, traduit en Portugal, du latin en syriaque, en 1782 de notre ère, par le prêtre Thomas, surnommé Prémakel, professeur de syriaque, du diocèse béni des chrétiens de Malabar.

L'avant-propos du traducteur nous apprend que le livre a été traduit pour Mar Joseph, métrop. chaldéen de Malabar; celui-ci, pour échapper à la persécution suscitée contre lui par les missionnaires latins, a été obligé de s'enfuir avec le traducteur à Rome et en Portugal. Le prêtre Thomas affirme que son but, en traduisant cet ouvrage, n'est nullement de contribuer au changement de rite ; mais il agit par besoin, comme ont déjà agi ses ancêtres en empruntant aux Latins d'autres rites, par exemple celui du Baptême. Il se déclare opposé à cette manière de faire, et prie avec instance le métropolitain et ses successeurs de revenir à leur rite chaldéen en le conservant dans toute sa pureté.

0,31 × 0,20. 164 pages de 20 lignes. Les feuilles, rongées par l'encre, sont très endommagées ; quelques-unes ont été remplacées.

Cod. 40. — Le titre manque. — *Bréviaire melchite*, contenant l'office des fêtes du mois de septembre. Ce sont les suivantes : Siméon, le Stylite; — Mar Mâma, de Césarée, martyr ; — Anthime, patriarche ; — Babylas d'Antioche ; — les martyrs Mar Tautiel et Mâr Bouaiti (?) ; — Michel archange ; — Abraham, ancien larron, qui fit pénitence dans un cloître de religieuses ; — Nativité de la sainte Vierge ; — Anne et Joachim, parents de la sainte Vierge ; — Barḥadbšabba ; — Sainte Théodora, S. Autonome, martyr ; — Dédicace du temple de la Résurrection à Jérusalem ; — Exaltation de la Croix et mort de S. Jean Chrysostome ; — Nicétas, martyr ;

— Euphémie, martyre ; — Sophie, martyre, et ses trois filles : Foi, Espérance et Charité; — S. Eumène, martyr; — Trophime, Sabbace et Dorymedon, martyrs; — Eustathius, Agapê et Theopistus ses fils, et Theopista leur mère ; — Miracle opéré par N. D., mère de Dieu, dans un couvent appelé Daphnona, dans la région d'Antioche ; — Mar Phocas, martyr, et Jean, son disciple; — Annonciation de Zacharie; — Sainte Thècle; — Sabinien, Paul et Titus (sainte Tatte), martyrs; — Enlèvement de S. Jean, évangeliste, de ce monde; — Fête de Notre-Dame des Martyrs(?); — S. Chariton de Jérusalem ; — mort de Cyriaque de Jérusalem ; — Grégoire, év. d'Arménie, et sainte Ripsime.

Volume mesurant 24 cent. sur 17, composé de 181 pages de 17 lignes. Écriture nestorienne ; seulement les lettres *ṭ* et *th* sont écrites tantôt à la manière des Jacobites, tantôt à la manière des Nestoriens ; tandis que les lettres *a*, *g*, et *ṣ*, tiennent le milieu entre les deux écritures. Les premiers et les derniers cahiers ont disparu.

Sans date.

Cod. 41. — Collection d'*Hymnes* de Guiwarguis Warda.

Ces hymnes sont distribuées pour tous les dimanches de l'année, les fêtes, les commémorations et les jours des Rogations et du Carême ; quelques-unes d'entre elles sont attribuées à Salomon de Basra, à Ḥakim de Beith Qâša, au prêtre Sliba de Manṣourya, à Rabban Mari, surnommé Bar Mšiḥaya, à Élia de Nisibe, à Šabrišô' bar Paulos, à Khamis, à Abdišô' bar Šahâré ; d'autres sont d'un auteur anonyme.

0,27 × 0,18. 27 cahiers de 10 feuillets ; 24 lignes à la page.

Achevé dans le couvent de Mar Aḅa, le 5 Nissan de l'an 1852 d'Alexandre (avril 1541), du temps de Mar Siméon, patr., et de Mar Gabriel de Gazarta, par un certain moine, fils de 'Abdo, fils d'Isaac, fils de Mbarakh, fils de Denḥa. de la famille de Danoh, originaire du village de 'Amrin, dans la région du Beith Zabdaï ; il a été écrit par les soins du prêtre Abraham et des diacres Tadjdin et 'Aṭallah, pour l'église de S. Georges du village de Ṭabyatha.

D'après une autre note, en 1921 (1610), le diacre Gordji a acheté ce livre et l'a rendu à l'église de S. Georges, du temps de Mar Élia, métrop. d'Amid.

Cod. 42. — Même ouvrage.

0,27 × 0,18. 29 cahiers de 10 feuillets ; 21 lignes à la page.

Terminé à Mardin, le 10 Kanoun premier 1898 d'Alexandre (novembre 1586),

par Hnanišô', métrop. de Mardin; il a été donné à l'église de Rabban Hormezd et de S. Georges de Mardin, par Marie, fille d'Élisabeth et femme de Maraugué, de Nisibe. Les prêtres de Mardin étaient alors les suivants : Hormezd, Marqos, Marâha et Joseph.

Cod. 43. — « Livre des *Hymnes* de Warda et de Mar Gabriel, surnommé Qamṣya. »

Les Hymnes de Warda sont distribuées ici pour l'Ascension, pour les semaines des Apôtres, d'Été, d'Élie et de Moïse. Le poème de Mar Gabriel est très long; il roule sur Sabrišô', fondateur du couvent de Beith Qôqa.

0,18 × 0,13. 14 cahiers de 10 feuillets; 18 lignes à la page.

Achevé le 11 Nissan de l'an 1794 du Roi des Grecs (avril 1483), du temps de Siméon, patr., et de Mar Élia, év. métrop. de Nisibe, d'Arménie, de Merda, d'Amid, de Séert et de Hesna de Képa.

Le livre a appartenu à l'église de S. Jacques de Nisibe.

Cod. 44. — Recueil d'hymnes et de poèmes.

1° Poème de Gabriel de Mossoul sur Sabrišô', fondateur du couvent de Beith Qôqa (cod. 43).— 2° Dix-neuf hymnes de Warda, pour les Rogations. — 3° Hymne de Hakim de Beith Qâša, sur la pénitence. — 4° Hymne du prêtre Ṣliba de Mansourya, sur les Rogations. — 5° Huit hymnes de Kamis sur les fêtes de N. S. — 6° Poème de Kamis sur Išô'sabran, martyr. — 7° Poème sur s. Étienne, d'un auteur anonyme. — 8° Poème de Išô'yahb bar Mqadam, sur s. Georges. — 9° Hymne d'Isaac Šbednaya, sur les Rogations. — 10° Deux poèmes du même, sur s. Georges et sur la Croix.

0,22 × 0,16. 21 cahiers de 10 feuillets; 20 lignes à la page.

Ecrit à Alqôš, le 20 Nissan de l'an 2033 des Grecs (avril 1722), au temps de Mar Élia, patr., et de Mar Hnanišô', év. métrop., par le prêtre 'Abdišô', fils du prêtre Hadbšabba.

Cod. 45.— « Poème (en chaldéen vulgaire) composé par Joseph » (Djamal-Éddin de Telképé).

Ce poème est divisé en trois chants, ayant pour sujet les paroles de N. S. et sa vie.

0,16 × 0,11. 9 cahiers de 10 feuillets ; 16 lignes à la page.

Achevé le 4 Kanoun premier 2036 (décembre 1724), par le prêtre Gabriel.

III. — OUVRAGES ASCÉTIQUES ET DROIT CANON.

Cod 46. — « Premier volume du discours utile de saint Mar Isaac, Qaṭrâya, év. de la ville de Ninive. »

Note finale : « Ce volume a été écrit par Rabban David, surnommé Gabron, dans le village béni de Altoun ou Waltoụ, comme on le prononce, dans la cellule creusée dans le rocher. David étant sorti une fois de sa cellule, les voleurs y entrèrent et enlevèrent ce volume avec ses autres mss. qu'ils portèrent ailleurs. Ce volume tomba entre les mains des frères qui habitaient dans la cellule près du village de Ṭyâré. Environ seize ans après, il a été achevé par un certain pécheur nommé Paul (le nom est écrit en lettres numériques : $80 = P; 6 = w; 30 = l; 6 = w; 600 = s$) en 1546 des Grecs et en 633 des Arabes (1235). Ce livre a été achevé dans le couvent ... (illisible), au pays de Ḍassen. »

Parchemin. 0,23 × 0,16. 20 cahiers de 10 feuillets ; de 27 à 32 lignes à la page.

Cod. 47. — « Livre des *Éthiques* », composé par Barhebræus. (Publié par P. Bedjan, en 1898).

0,32 × 0,24. 19 cahiers de 10 feuillets ; chaque page est divisée en deux colonnes de 35 lignes. Écriture jacobite.

Achevé en 1887 de notre ère, par 'Abdel 'Aziz, fils du prêtre Guiwarguis, du village de Aḥbab dans le Ṭour 'Abdin ; il a été écrit pour Mgr Elia Millos.

Cod. 48. — « Livre du *Diamant*, composé par le patriarche Joseph II. » — Ce livre, divisé en deux sections, est une compilation de livres spirituels composés par des auteurs latins.

Suivent : 1° « Résumé de l'Introduction à la logique, par Joseph II. » — 2° « Explication de l'Introduction à la logique. »

0,22 × 0,16. 33 cahiers de 10 feuillets ; 19 lignes à la page.

Terminé en 1820 de notre ère, par le prêtre Antoụn, fils de Yoḥannan, de la famille de Faṭho, de Mardin.

Cod. 49. — Premier tome de la « Collection des Synodes orientaux. »

Ce volume contient les treize Synodes orientaux qui ont été publiés par J.-B. Chabot, en 1902, sous le titre de *Synodicon Orientale*.

0,31 × 0,22. 165 feuillets ; 24 lignes à la page.

Cod. 50. — Deuxième tome du même ouvrage.

Ce volume contient les lettres des patriarches Aba I, Aba II et de Išô'yahb II, avec d'autres documents, décrits déjà par J.-B. Chabot (*Synodicon Orientale*, Paris, 1902, p. 4-10).

0,31 × 0,22. 304 feuillets ; 24 lignes à la page.

Ce volume et le précédent ont été copiés sur un ms. de N.-D. des Semences (n° 90), en 1871 de notre ère, pour Mgr Millos.

Cod. 51. — *Nomocanon* d'Ébedjésus de Nisibe. (Édité par Mai, *Script. Veter. Nova Collectio*, t. X.)

Suivent : 1° Avertissements au sujet du service de l'autel. — 2° Discours d'Apollonius sur la sagesse. — 3° Combien de fois le feu descendit du ciel pour le bien des hommes? — 4° Canons de Bar Salibi au sujet de la confession des péchés.

0,35 × 0,22. 12 cahiers de 10 feuillets ; 26 lignes à la page.

Copié en 1889 de notre ère pour Mgr Millos.

Cod. 52. — *Nomocanon* de Barhebræus. (Édité par P. Bedjan, en 1898.)

0,32 × 0,24. 19 cahiers de 10 feuillets ; chaque page est divisée en deux colonnes de 27 lignes. Écriture jacobite.

Achevé à Bar Šiqa en 1887 de notre ère, par 'Abdel-'Aziz, fils du prêtre Guiwarguis ; il a été écrit pour Mgr Millos.

Cod. 53. — « Livre de la *Lampe* brillante, traduit de l'arabe en syriaque par Joseph II. » Cet ouvrage contient les actes et les canons des Conciles occidentaux. (Publié par P. Bedjan.)

0,22 × 0,16. 21 cahiers de 10 feuillets ; 18 lignes à la page. Le premier cahier manque.

Sans date : XVIII° siècle.

IV. — Théologie, Philosophie, Cosmographie, etc.

Cod. 54. — « Livre des *Rayons* et de l'affermissement des bases ecclésiastiques, composé par Barhebræus. »

Voir l'analyse dans Assemani, *Bib. Or.*, II, p. 297.

0,23 × 0,15. 18 cahiers de 10 feuillets ; 18 lignes à la page.

Achevé en 1887 de notre ère, par Mgr Millos.

Cod. 55. — « Livre des *Trésors*, compilé en abrégé par Jacques, moine, du village de Bartellé. »

L'ouvrage est divisé en quatre parties, ayant pour sujet Dieu, l'Incarnation et la Providence. La dernière partie traite de la cosmographie et de la géographie.— Voir l'analyse dans Assemani, *B. O.*, II, p. 237.

0,28 × 0,19. 15 cahiers de 10 feuillets ; 22 lignes à la page. Écriture jacobite. Écrit en 1886 de notre ère, pour Mgr Millos, par Abdel 'Aziz, fils du prêtre Guiwarguis.

Cod. 56. — Premier tome du « Livre de la *Crème des sciences*, composé par Barhebræus. »

La « Crème des sciences » est une vaste encyclopédie renfermant toute la philosophie péripatéticienne. Il est divisé en trois parties.

Ce premier tome comprend les cinq premiers livres de la première partie, à savoir : l'Isagogé, les Catégories, le περὶ ἑρμηνείας, les Analytica priora et les Analytica posteriora.

0,32 × 0,22. 15 cahiers de 10 feuillets ; 26 lignes à la page. Terminé en 1886 de notre ère, par Mgr Millos.

Cod. 57. — Deuxième tome de la *Crème des sciences*, contenant les quatre derniers livres de la première partie, à savoir : la Dialectique, la Sophistique, la Rhétorique et la Poétique.

0,32 × 0,22. 151 feuillets ; 26 lignes à la page. Achevé le 11 septembre 1886 de notre ère, par Mgr Millos.

Cod. 58. — Troisième tome de l'ouvrage précédent, qui contient les sept livres de la deuxième partie, à savoir : l'audition physique, le ciel et l'univers, la génération et la corruption, les minéraux, les météores, les plantes et les animaux.

0,23 × 0,15. 462 pages de 19 lignes. Achevé le 22 mai 1887, par Mgr Millos.

Cod. 59. — Quatrième tome de l'ouvrage précédent, comprenant le dernier livre de la deuxième partie : l'âme; et les deux premiers livres de la troisième partie : la métaphysique et la théologie.

0,22 × 0,15. 316 pages de 20 lignes. Écrit en 1887, à Mossoul, par Mgr Millos.

Cod. 60. — Cinquième tome de l'ouvrage précédent, contenant l'éthique, l'économie et la politique.

0,23 × 0,15. 164 pages de 18 lignes.
Écrit le 3 juillet 1887 de notre ère. Une note placée à la 78e page du tome IVe nous apprend que tout cet ouvrage a été copié sur deux mss., dont le premier a été achevé à Mossoul le 22 Ab 1596 (août 1285)[1], et le second, le 17 Tamouz 2175 (juillet 1864).

Cod. 61. — « Livre du *Commerce des commerces* ».
C'est un abrégé de l'ouvrage précédent.

0,21 × 0,14. 11 cahiers de 10 feuillets ; 24 lignes à la page.
Sans date : XVIe siècle.

Cod. 62. — Ce volume contient :

1° « Livre de l'*Entretien de la sagesse*, composé par Barhebræus. » C'est un abrégé de la dialectique, de la physique et de la théologie.

2° « Livre des *Prunelles* des yeux, par Barhebræus. » Cet ouvrage comprend une introduction sur l'utilité de la logique, et sept chapitres ayant pour sujet l'Isagogé de Porphyre, les Topiques, les Analytica posteriora et les Sophistiques.

3° Discours de Barhebræus, en vers de douze syllabes, sur la formation du ciel et de la terre.

4° Élégie du même sur la mort du patriarche Jean bar Ma'dani.

5° Cause des songes, selon Michaël Badôqa.

6° Règle générale contenant les éléments de toutes les sciences, par Mar Aba, catholicos de l'Orient.

7° Quelques extraits du « livre de l'Ascension de l'Esprit » par Barhebræus.

0,17 × 0,12. 302 pages de 14 lignes.
Ecrit en 1887 de notre ère, à Mossoul, par Mgr Millos.

Cod. 63. — « Livre de l'*Ascension de l'Esprit*, composé par Barhebræus. » (Traité d'astronomie.)

0,20 × 0,14. 20 cahiers de 10 feuillets ; 18 lignes à la page.
Terminé en 1887, par Mgr Élia Millos.

---

1. Du vivant même de l'auteur, qui est mort en 1286.

Cod. 64. — *Hexaméron* de Moïse Bar Kèpha.

0,28 × 0,17. Volume incomplet du commencement et de la fin; 18 cahiers de 10 feuillets, ayant 30 lignes à la page. Il manque plusieurs feuillets dans les cahiers conservés; beaucoup d'autres sont endommagés. Écriture jacobite.

Le titre manque, mais l'explicit nous apprend que c'est un *Hexaméron*; il est divisé en cinq discours et écrit à la demande d'un certain Ignace. A ces indications nous reconnaissons l'œuvre de Moïse Bar Képha.

Sans date : xvi[e] siècle.

V. — Grammaire et Lexicographie.

Cod. 65. — « Grammaire de la langue Araméenne, composé par Mar Élia de Nisibe. »

On a relié à la suite trois cahiers contenant quelques extraits du *Houdra* et du *Gazza*.

0,32 × 0,16. 45 feuillets; 19 lignes à la page.

Sans date : xvii[e] siècle.

Cod. 66. — « Introduction au *Livre des Splendeurs*, suivie d'un traité sur les mots ambigus, composée par Mar Grégoire Barhebræus. »

0,20 × 0,14. 12 cahiers de 10 feuillets; chaque page est divisée en deux colonnes; la première colonne, qui contient le texte, a 16 lignes; la seconde, qui comprend l'explication, en a 31. Très bonne écriture.

Terminé le 10 Ab de l'an 1866 (août 1555), à Gazarta, du temps de Mar Siméon, patr., et de Mar Joseph, év. de Mansourya et de Gazarta, par le prêtre 'Aṭâya, fils du prêtre Faradj, fils du diacre Marqos d'Alqôš. Le copiste déclare avoir copié cet ouvrage sur un ms. de Mar Abdišô', év. de Gazarta.

Suivent : 1° Poème sur l'âme, composé par Jean bar Ma'dani, en vers de douze syllabes. — 2° Poème du même Jean, sur la grandeur de l'âme et sa dégradation par le péché. — 3° Poème du même, sur la voie des hommes parfaits.

Cod. 67. — Titre : « Avec ton secours, ô Dieu, j'écris ce Livre de l'Introduction, que je copie sur le premier autographe de l'auteur lui-même (à savoir) Mar Thomas, év. métrop. d'Arbèles, qui composa cet ouvrage en mil sept cent ... (illisible). »

0,13 × 0,19. 12 cahiers de 10 feuillets chacun; 17 lignes à la page.

Dernière clausule : « A été achevé, avec le secours de N. S., ce livre de l'Introduction, qui a été copié sur le premier autographe de Mar Thomas, év. de Dassan (qui composa cet ouvrage) en 1738 des Grecs (1427), du temps de notre illustre Père gouverneur du monde, Mar Denḥa, catholicos patriarche. »

Cette grammaire métrique est une des œuvres les plus complètes en ce genre. L'auteur serait Išô'yahb bar Mqadam, métrop. d'Arbèles, et non Thomas, ainsi que le dit ce ms. Sabrišô', métrop. de Ḥessen Kepa (voir un ms. de Séert, nº 98), qui déclare lui aussi avoir copié son ms. sur l'autographe de l'auteur, affirme que cet auteur est Bar Mqadam, et on dit qu'il avait rédigé son œuvre en 1755 des Grecs (1444), au temps du patriarche Mar Siméon. Tous les autres mss. sont d'accord avec celui de Mar Sabrišô' pour attribuer cet ouvrage à Išô'yahb bar Mqadam.

Sans date : XVIe siècle.

Cod. 68. — Même ouvrage.

0,23 × 0,15. 116 feuillets ; 16 lignes à la page. Copié sur le ms. précédent, en 1887 de notre ère, par Mgr Millos.

Cod. 69. — « Morceaux choisis. »

Ce volume contient :

1º Discours métrique, en vers de sept syllabes, sur la grammaire. Ce traité est très abrégé ; il est dû à la plume de Jean Bar Zou'bi. — 2º Réseau des points, composé par Joseph, év. de Mardin (devenu ensuite métrop. de Nisibe sous le nom de Išô'yahb). Ce traité est en vers de douze syllabes ; il traite des points usités dans l'écriture syriaque. Merx a analysé cet ouvrage et en a publié des extraits dans son *Historia artis gramm.* — 3º Énigme en vers de sept syllabes, traitant du nom et du verbe. — 4º Conjugaison des verbes. — 5º Poème sur la sagesse (attribué à Barhebræus). — 6º « Livre de la *Fleur des connaissances*, composé par le prêtre Jacques Qṭarblâya. » Ce traité contient les verbes syriaques par ordre de conjugaison. — 7º Poème de Guiwarguis Warda, sur l'homme microcosme. — 8º Prophétie de Zoroastre sur N. S. — 9º Conjugaison des verbes.

0,23 × 0,15. 18 cahiers de 10 feuillets chacun ; 20 lignes à la page. Écrit le 26 octobre 1887 de notre ère, à Mossoul, pour Mgr Élia Millos.

Cod. 70. — Premier volume du « Lexique de Ḥassan Bar Bahloul ».

0,33 × 0,22. 603 pages de 25 lignes.
Écrit le 18 août 1888, à Mossoul, pour Mgr Millos.

Cod. 71. — Deuxième tome du même ouvrage.

0,33 × 0,22; 871 pages. Écrit à Mossoul, le 25 avril 1889, pour Mgr Millos.

Cod. 72. — *Vocabulaire*, divisé en trente instructions (*youlpanê*) environ, par ordre de matières.

0,16 × 0,11. 14 cahiers de 10 feuillets; 21 lignes à la page. Les trois premiers feuillets et les derniers cahiers ont disparu.
Sans date : XVIIe siècle.

Cod. 73. — Même ouvrage.

0,21 × 0,14. 13 cahiers de 10 feuillets ; 21 lignes à la page.
Sans date : XVIIIe siècle.

On a relié à la fin du volume cinq cahiers contenant les hymnes de Warda sur la pénitence.

Sans date : XVIe siècle.

Cod. 74. — « Livre du *Lexique*, qui contient les mots syriaques et les mots grecs avec l'explication en arabe. »

0,22 × 0,15. 23 cahiers de 10 feuillets; chaque page est divisée en deux colonnes de 18 lignes.
Achevé le 14 Ab de l'an 2.000 (août 1689), par le diacre Jean, fils de Išô', fils d'Abraham, de Mossoul.

Cod. 75. — Premier tome du « *Vocabulaire Arabe-syriaque-turc*, composé par le prêtre Kheder, fils de Maqdassi Hormezd, à Rome, en 1728 de notre ère ».

Manuscrit autographe. Une note du patriarche Joseph Audo, placée en tête du volume, déprécie cet ouvrage et déclare qu'il s'y trouve de nombreuses fautes.

0,29 × 0,19. 12 cahiers de 10 feuillets; chaque page est divisée en deux colonnes de 35 lignes.

VI. — OUVRAGES DIVERS.

Cod. 76. — « Livre du *Paradis d'Éden*, composé en vers par Ébedjésus, métrop. de Nisibe et d'Arménie. » — (Assemani a donné l'analyse de cet ouvrage, *B. O.* III., pars I, p. 325-332).

0,21 × 0,15. 14 cahiers de 10 feuillets ; 19 lignes à la page.
Terminé à Mardin, le 27 août de l'an 1809 de notre ère, par le prêtre 'Issa, fils du prêtre Quouriaqos, fils du prêtre Yohannan, originaire de Séert.

Code 77. — Même ouvrage.

0,21 × 0,15. 14 cahiers de 10 feuillets ; 19 lignes à la page. Les premiers et les derniers feuillets manquent. Sans date : XVIIe siècle.

Cod. 78. — « Lettres du Catholicos Mar Išô'yahb (III) d'Adiabène. » (Publiées par R. DUVAL, dans le *Corpus Scriptorum Christ. Orient.*, en 1904).

0,22 × 0,15. 26 cahiers de 10 feuillets. ayant 18 lignes à la page.
Achevé en 1868 de notre ère par Salomon, fils de Johannan, fils du diacre 'Abdel-Massih, originaire de Séert ; il a été écrit pour Mgr Millos.

Cod. 79. — Vie de Mar Šallita, disciple de S. Awgen.

0,12 × 0,08. — 11 cahiers de 10 feuillets, 13 lignes à la page.
Achevé en 2095 (1784) dans le couvent de Mar Aha, par un certain Qouriaqos.

Cod. 80. — « Histoire de la Mère de Dieu, » depuis sa nativité jusqu'à son assomption. — C'est une partie du Protévangile de S. Jacques. (Publié par WRIGHT, *Contributions to the apocryphal Lit. of the N. T.*, Londres, 1865.)

0,13 × 0,09 ; 14 cahiers de 10 feuillets ; 16 lignes à la page. Écriture jacobite.
Sans date. — Achevé du temps du patriarche.... (illisible), qui est Mas'oud, et de Cyrille, év. de Medyad.

Cod. 81. — Ce volume contient :

1° Conjugaisons des verbes. — 2° Sentences des philosophes. Ces sentences sont au nombre de 134. — 3° Histoire de Job. —

4° Le serviteur fidèle doit avoir les sept qualités dont est doué le chien. — 5° Quelques maximes des saints Pères. — 6° Invocations du prophète Moïse. — 7° Histoire d'un saint. — 8° Histoire de Marie la pécheresse. — 9° Histoire de l'enfant que ses parents résolurent de massacrer.

0,19 × 0,14 ; 9 cahiers de 10 feuillets ; 16 lignes à la page.

Sans date : XVII[e] siècle. Les deux premiers sujets sont écrits en syriaque et le reste en caršouni.

Cod. 82. — Ce volume contient :

1° Quatrième chapitre du livre de la *Colombe*, composé par Barhebræus. — 2° Biographie de Barhebræus. — 3° Conseils utiles (au nombre de 94). — 4° Controverse contre les musulmans (extraite du livre de Bar Ṣalibi). — 5° Histoire de Sarguis, ennemi des Croix, écrite par Yaḥb le vagabond. (C'est l'histoire du moine Beheīra, publiée par M. R. Gottheil). — 6° Controverse entre un arabe et un moine du couvent de Beith Ḥâlé. — 7° Extraits du livre de Bar Ṣalibi, contre les idolâtres.

0,23 × 0,16 ; 89 feuillets ; 16 à 21 lignes à la page.

Écrit par Mgr Élia Millos, en 1890.

En tête du volume ont été reliés neuf cahiers, contenant le Traité de Barḥadbšabba sur la Fondation des Écoles, copié récemment sur un ms. de Séert (n° 109, III).

Cod. 83. — Ce volume contient :

I. « Livre de la *Caverne des Trésors* » attribué faussement à Mar Aprem.

II. *Livre de la Chastelé* (publié et traduit par J. B. Chabot, Rome, 1896 ; le texte a été réédité par P. Bedjan en 1901).

0,22 × 0,15. 15 cahiers de 10 feuillets, ayant de 16 à 19 lignes à la page.

Achevé le 16 avril 1890 de notre ère.

MANUSCRITS ARABES

Cod. 84. — *Évangiles*, selon la version Pšitta.

0,30 × 0,20. 19 cahiers de 10 feuillets ; 17 lignes à la page.
Achevé en 1170 des Arabes (1756).

Cod. 85. — Même ouvrage que le précédent. Seulement la division en chapitres en est différente. L'Évangile de s. Matthieu est divisé en 101 chapitres ; celui de s. Marc en 54 ; celui de s. Luc en 86, et celui de s. Jean en 46.

0,30 × 0,20. 20 cahiers de 10 feuillets ; 23 lignes à la page. Caršouni.
Terminé le 3 Šebaṭ de l'an 2031 (février 1720) par le diacre Qoudsi, fils de Maqdassi Ibrahim.

Cod. 86. — « Évangiles partagés en leçons pour tous les dimanches de l'année, les fêtes de N.-S. et les commémorations des Saints. »

0,30 × 0,20. 17 cahiers de 10 feuillets ; 21 lignes à la page. L'écriture est en caršouni.
Achevé le 25 Tešrin, premier de l'an 1940 (octobre 1628) dans la ville de Hessen Keph, sur les bords du Tigre, du temps de Mar Elia, patr., et de Mar Išôyahb, métrop. de Séert et de Hessen Keph ; il a été écrit par le prêtre Ba'outh pour l'église de Rabban Hormezd le persan (à Mardin).

Cod. 87. — « *Commentaire* sur les leçons de l'Évangile pour tous les dimanches, fêtes et commémorations de l'année. »
Le texte, écrit en syriaque, est suivi de la traduction et du commentaire en arabe.

0,24 × 0,17. Incomplet. Il ne reste que 28 cahiers ; les pages sont divisées en deux colonnes ayant de 18 à 20 lignes.
Sans date ; XIV[e] siècle.

Cod. 88. — « Livre de *Commentaire* sur l'Évangile de Luc. »
C'est un ouvrage jacobite.

0,22 × 0,16. 26 cahiers de 10 feuillets ; chaque page est divisée en deux colonnes de 13 lignes. La première colonne, contenant le texte, est écrite

en syriaque, et la seconde, contenant la traduction et le commentaire, en arabe. Écriture arabe très soignée. Les premiers et les derniers cahiers manquent.

Sans date : XIV[e] siècle.

Cod. 89. — « *Épitres* de l'apôtre Paul », dans cet ordre : Rom. ; I Corinth. ; II Corinth. ; Galat. ; Ephes. ; Philipp. ; Coloss. ; I et II Thessal. ; I et II Timoth. ; Philem. ; Hebr.

Viennent ensuite : Épître de s. Jacques ; I[re] et II[e] épître de s. Pierre ; I[re], II[e] et III[e] épître de s. Jean ; Épître de Judas, frère de Jacques ; Actes des Apôtres.

Les premiers feuillets contiennent une notice sur la vie de s. Paul.

Ce manuscrit est d'origine copte ; il a passé alternativement entre les mains des Syriens Jacobites et des Nestoriens. En marge sont désignées les leçons selon les deux rites. L'encre et l'écriture témoignent que ces désignations sont postérieures.

0,26 × 0,19. 226 feuillets, les premiers manquent; 16 lignes à la page. Très bonne écriture.

Achevé dans le monastère de Marqourios, en Égypte, dans la montagne de Toura, au mois de Koïhak de l'an 1062 des Martyrs (décembre 1345), qui correspond au mois de šaban de l'an 746 des Arabes.

Cod. 90. — « Livre d'*Homélies*, composé par le saint père Mar Élia III, surnommé Ibn al-Hadithi. »

Ce volume renferme vingt-neuf discours religieux pour les principaux dimanches et fêtes de l'année et, en outre, des lectures pour les solennités des fiançailles, des prônes, et des prières à réciter pour les patriarches et pour les sultans, etc.; deux discours religieux sont attribués à Išô'yahb bar Malkoun, de Dounaïssar.

Ce livre a été publié à Mossoul, par Mgr Michaël Na'mo, évêque chaldéen, en 1873.

0,25 × 0,14. 24 cahiers de 10 feuillets; 15 lignes à la page.

Achevé à Gazarta le 27 Tešri second de l'an 1903 des Grecs (novembre 1591) et l'an 1561 de l'Ascension de N. S., du temps de Mar Élia, patr., et de Mar Gabriel de Gazarta, par l'archidiacre 'Aṭâya, fils du prêtre Faradj, fils du diacre Marqos d'Alqôš.

Cod. 91. — Même ouvrage que le précédent.

Les marges de cet exemplaire sont couvertes de notes, pour expliquer les mots difficiles.

0,29 × 0,20. 95 feuillets; 25 lignes à la page. Les derniers feuillets manquent.

Sans date : XVIIe siècle.

Note finale : « Ce livre a été écrit pour le couvent de S. Jacques le Reclus, par les soins de Mar Élia, év. métrop., connu sous le nom de Bar Tappé. Celui-ci, dès son enfance, fut élevé et reçut son éducation dans ce saint couvent, où il mourut. Il passa tout son temps à bâtir et à augmenter le territoire du couvent. A l'approche de la mort, il commanda qu'on inhumât ses restes à la porte du monastère; il mourut en 1929 des Grecs (1618); il fut remplacé par son neveu, Mar Išô'yahb, év. métrop..... »

Cod. 92. — « Livre d'*Oraisons funèbres*, par Élia III, patriarche. »

Ce volume contient trente-huit oraisons funèbres ou discours religieux à réciter aux jours de deuil. Tous ne sont pas dus à la plume de Mar Élia ; plusieurs sont d'un auteur anonyme.

0,14 × 0,09. 7 cahiers de 10 feuillets; 17 lignes à la page; le premier cahier et les derniers feuillets ont disparu ; beaucoup d'autres feuillets sont endommagés.

Sans date : XVIIe siècle.

On a relié à la suite un ouvrage syriaque, composé de 7 cahiers de 10 feuillets, ayant 14 lignes à la page, et contenant des *madrašé* pour les défunts (quatre sont attribués à Išô'yahb bar Mqadam, un à Jean bar Yak, métrop. d'Arbèles, deux au prêtre Israël d'Alqôš, deux au prêtre Sliba de Mansourya, un à Abraham Slokhâya, un au prêtre Joseph, fils du prêtre Qouriaqos d'Alqôš', un à Išô'yahb bar Malkoun, cinq à 'Abdišô' de Gazarta, sept au prêtre 'Atâya bar Athéli, et un à Mar Gabriel.

Écrit en 1901 des Grecs (1590).

Cod. 93. – Ce volume contient :

I. « Livre des *Bases de la religion*, compilé par le saint père Mar Élia II[1], catholicos, patriarche, — que Dieu lui fasse miséricorde ! »

C'est un ouvrage de philosophie et de théologie nestorienne,

1. C'est donc faussement que le *Liber Turris* et Assemani (*B. O.*, III, pars I, p. 265) attribuent ce livre à Élia I (cf. encore un ms. de Séert, no 131).

divisé en 22 chapitres, qui traitent de Dieu, de la Trinité, de l'Incarnation, de la Rédemption, de la descente du Saint-Esprit, de l'authenticité de l'Évangile, des ablutions, de la prière, du jeûne, de l'aumône, de la résurrection des corps, et de l'enfer (4 cahiers).

II. Traité sur les synodes (2 cahiers).

III. Traité d'Élia de Nisibe sur la prière (8 feuillets).

IV. Traité d'un auteur anonyme sur le jeûne (11 feuillets).

V. Profession de foi de Išô'yahb Bar Malkoun (1 feuillet).

VI. Profession de foi de Michaël, év. d'Amid et de Maipharqaṭ (3 feuillets).

VII. Profession de foi des chrétiens orientaux, traduite du syriaque en arabe (3 feuillets).

VIII. Profession de foi des Syriens orientaux, appelés Nestoriens (4 feuillets).

IX. « Controverse du Rabban Ibrahim Tabrani[1] avec 'Abdel-Malk, Ibn 'Abdel-Raḥman, Ibn Ṣaleḥ Al-Hašemmi, émir de Damas » (4 cahiers).

X. Questions de S. Basile à son frère Grégoire.

0,29 × 0,20. 13 cahiers de 10 feuillets; 25 lignes à la page. Caršouni. Sans date : XVIIe siècle.

Cod. 94. — Ce volume contient :

1° Explication du Symbole de la foi de Nicée, par Išô'yahb bar Malkoun, métrop. de Nisibe. — Le texte chaldéen est suivi de la traduction et de l'explication en arabe.

2° Lettre du même Išô'yahb, adressée à Ignace David, patriarche des Jacobites. (Cf. *Bibl. Orient.*, III, pars I, p. 297-300.)

0,17 × 0,13. 6 cahiers de 10 feuillets; 12 lignes à la page. Caršouni. Récent.

Cod. 95. — « Livre du *Trésor des Sacrements*[2]. »

---

1. R. Ibrahim était originaire de Tibériade; il a été élevé en 'Iraq, au VIIIe siècle; il était nestorien : « Le Verbe (Dieu), dit-il dans sa controverse, habite dans cet homme sans toutefois qu'il soit limité, ni confondu, ni séparable de sa créature; mais il est uni à lui κατὰ χάριν, κατ' εὐδοκίαν, κατ' ἐνέργειαν et κατὰ δύναμιν. »

2. La dernière clausule est ainsi libellée : « Fin du Livre du Trésor des Sacrements, » composé par Joseph II, patriarche des Chaldéens, élève de l'École de Rome la grande. » Mais Joseph II n'a jamais été à Rome; je ne crois pas non plus que ce livre soit dû à sa plume.

Ce volume traite avec détail des sept Sacrements de l'Église. C'est un ouvrage compilé des auteurs latins.

0,28 × 0,21. 56 cahiers de 10 feuillets ; 25 lignes à la page. Caršouni.

Terminé le 24 juillet 1770 de notre ère, par le diacre Antoun, fils de Ḥanna, de Mardin.

Cod. 96. — « Livre du *Miroir pur*, composé par Joseph II, patriarche. » Ce livre, qui a été rédigé en syriaque, est divisé en cinq parties. Assemani en a donné l'analyse (*B. O.*, III, pars I, p. 605).

0,19 × 0,14. 200 feuillets ; 16 lignes à la page. — xviiie siècle.

Cod. 97. — Même ouvrage que le précédent.

Suit un traité du même Joseph II, dans lequel sont énumérées toutes les hérésies qui se trouvent dans les ouvrages liturgiques des nestoriens et dans les écrits de Warda, de Khamis et d'autres auteurs. Ce traité est traduit du syriaque en arabe.

0,22 × 0,16. 186 feuillets ; 18 lignes à la page.

Achevé à Mardin le 9 août de l'an 1715 de notre ère, par le diacre Yoḥanna, fils du prêtre Élias, de Mossoul.

Cod. 98. — Ce volume contient :

1° « Livre du *Disciple*, dans lequel le professeur répond à tout ce qu'on lui demande sur les questions scientifiques. » Cet ouvrage traite de la création, de la pénitence, du purgatoire, de l'enfer et du paradis ; il a été composé, ou plutôt compilé, par Isaac, év. de Tripoli, ancien élève de la Propagande. — 2° Livre des *Fables* (au nombre de 167). — 3° « Explication des offices de l'Église (chaldéenne), par questions et réponses, composé par le patriarche Joseph II. » (Écrit en caršouni et traduit du syriaque). Il traite, en cinq sections : de la prière, des ordres, des offices, de l'Eucharistie et du baptême.

0,32 × 0,21. 15 cahiers de 10 feuillets ; 27 lignes à la page. Caršouni.

Écrit par Timothée, métrop. d'Amid, originaire de Mossoul et disciple du patriarche Joseph II.

Une autre note nous apprend que ce Timothée fut év. de Mardin et que, devenu ensuite patriarche sous le nom de Joseph III, il mourut en 1757 de notre ère.

Cod. 99. — « Livre des *Homélies de s. Jean Chrysostome.* » — Ce volume contient 86 homélies sur les textes évangéliques.

0,21 × 0,17. 24 cahiers de 10 feuillets ; 13 à 15 lignes à la page.
Achevé à Mardin en 1703 de notre ère par un certain Ḥanna, fils du prêtre 'Audiš.

Cod. 100.—« Livre des *discours religieux*, pour tous les dimanches de l'année, les fêtes de N. S. et les commémorations, par notre saint père Mar Athanase, patriarche de Jérusalem. » Les sermons sont au nombre de 67.

0,30 × 0,20. 24 cahiers de 10 feuillets ; 21 lignes à la page. Écriture très soignée.
Achevé à Mossoul, le 10 novembre 1719 de notre ère, par le diacre Quodsi, fils de Maqdassi Abraham.

Cod. 101. — « *Martyrologe*, tiré en abrégé du martyrologe oriental et du martyrologe romain, par un moine du Liban. »

0,30 × 0,20. 216 feuillets ; deux colonnes de 27 lignes. Écriture soignée. xviii[e] siècle.

Cod. 102. — « *Poésies* de Gabriel Farḥat, moine du Liban, composées en 1695-1720. » (Ouvrage édité à Beyrout.)

0,21 × 0,15. 131 feuillets ; chaque page est divisée en deux colonnes de 22 lignes.
Terminé le 7 juillet 1802 de notre ère.

Cod. 103. — « Livre des *Miracles.* »
Ce livre est divisé en trois parties. La première contient quarante-trois miracles ; la deuxième quatorze miracles de s. Basile le Grand, écrits par son disciple Hilarion ; la troisième contient plus de quarante miracles, attribués aux saints Damien, Jean-Baptiste, Georges, martyr, Michel, etc.

0,21 × 0,15. 142 feuillets ; 22 lignes à la page ; mauvaise écriture. Les premiers et les derniers feuillets ont disparu. xviii[e] siècle.

Cod. 104. — « Second tome de la *Réalisation de la promesse* à expliquer avec concision, par l'Imam Mouzaffar-ed-Dîn Maḥmoud al Amtiati. »

C'est un livre de médecine, qui traite théoriquement et pratiquement de chaque maladie.

0,30 × 0,21. 225 feuillets; 33 lignes à la page. Écriture fine et bonne. xviie siècle.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES AUTEURS ET DES OUVRAGES ANONYMES

(Les chiffres indiquent les numéros des manuscrits.)

BIBLIOGRAPHIE

Emil JACOBS. *Francesco Patricio und seine Sammlung griechischer Handschriften in der Bibliothek des Escorial.*—Leipzig, 1908, in-8°, 29 pp. (extr. de *Zentralblatt für Bibliothekswesen*, 1908, Heft 1-2).

Peu à peu, le beau livre de Charles Graux sur les origines du fonds grec de l'Escurial se complète et se précise en quelques-uns de ses chapitres. Aux découvertes de Mgr Mercati et de M. Rudolf Beer vient s'ajouter celle de M. Jacobs qui, dans un ms. de la Bibliothèque royale de Berlin (Phillipps 1866), a trouvé une copie, exécutée au XVIIe siècle, de la liste des mss. de Francesco Patricio, acquis par Philippe II en 1575 (et non en 1572, comme l'a cru Graux). Cet inventaire sommaire, évidemment rédigé par Patricio lui-même, et qui comprend 75 articles (le 75ᵉ est un recueil des trois élégiaques latins), porte le titre suivant : *Catalogus librorum graecorum manuscriptorum, quorum plerosque Franciscus Patricius e Cypro advexit, alios ex insulae direptione Venetias allatos coemit, atque ad catholicum Hispaniarum Regem Philippum II attulit.* Les recherches de M. Jacobs lui permettent d'affirmer que tous ces volumes ont été acquis par le roi d'Espagne, sauf probablement le n° 47 (*Cyrani Persarum Regis multa medica*, etc.) ; il en a tout au moins reconnu 65 dans les catalogues antérieurs à l'incendie de 1671 et identifié 26 avec autant de descriptions qui figurent au catalogue de Miller.

M. Jacobs ne s'est pas contenté de publier avec le plus grand soin cet important document. Il l'a fait précéder d'une curieuse étude sur la vie du collectionneur, où il a surtout utilisé, outre les préfaces des ouvrages de Patricio, l'autobiographie adressée sous forme de lettre, en 1587, à Baccio Valori, et publiée par le regretté Angelo Solerti. De plus, il a clos son travail par des recherches sur la formation de la collection apportée en Espagne par l'humaniste assez peu heureux (1529-1597) qui, après avoir été l'adversaire passionné de Torquato Tasso, dort maintenant son dernier sommeil tout près de lui, dans le couvent romain de Sant' Onofrio.

Léon DOREZ.

Dott. Giulio Coggiola. *Il prestito di manoscritti della Marciana dal 1474 al 1527, con documenti inediti* (Leipzig, 1907, in-8°, 24 pp.; extr. du *Zentralblatt für Bibliothekswesen,* n° de janvier-février 1908).

— *Sul compilatore della « Serie di edizioni aldine » del 1790* (Firenze, 1907, in-8°, 17 pp.; extr. de la *Rivista delle Biblioteche e degli Archivi,* n° de déc. 1907).

— VI Congresso geografico italiano. — Venezia, 26-31 maggio 1907. — *Sulla nuova integrale pubblicazione della « Storia del Mogol » del veneziano Nicolò Manucci* (Venezia, 1908, in-8°, 32 pp.).

Dans le premier de ces travaux, M. Coggiola publie une série de documents relatifs à des prêts de manuscrits de la Marcienne de Venise consentis à différentes personnes de 1474 à 1493 et de 1524 à 1527. Ces documents, presque tous relatifs à des volumes grecs, sont commentés avec un soin et des détails qui les rendent très précieux pour l'histoire de l'hellénisme, à la fin du xve siècle et au commencement du siècle suivant. Les prêts faits au romain Marcello Rustici et à G. B. Casali, ambassadeur d'Angleterre, sont particulièrement intéressants. Il est à remarquer, comme l'a fait M. Coggiola, que d'assez bonne heure la Seigneurie transgressa, plus ou moins délibérément, l'expresse volonté du cardinal Bessarion qui avait recommandé que ses livres fussent conservés avec le plus grand soin, et cela, dans des termes qui paraissaient exclure leur sortie, même temporaire, de la Bibliothèque de Saint-Marc.

A l'aide de la correspondance de l'abbé Antonino Cesare Burgassi et de celle de l'abbé Jacopo Morelli, M. Coggiola montre, dans le second de ses travaux, que la *Serie Aldina*, parue à Pise en 1790, doit beaucoup, en dépit du silence d'A.-A. Renouard, à l'abbé Burgassi. D'ailleurs, les documents retrouvés par le savant bibliothécaire de la Marcienne jettent une lumière toute nouvelle sur les différentes éditions de la *Serie* et sur les bibliographes qui y ont collaboré.

La troisième des études de M. Coggiola, écrite à propos des deux premiers volumes de l'édition anglaise de l'importante *Storia del Mogol* de Niccolò Manucci publiée par M. William Irvine, contient les renseignements les plus précis sur le voyageur vénitien, sur son œuvre et sur les mss. qui nous en sont parvenus (Venise et Berlin).

Cette série de travaux fait le plus grand honneur à la méthode et à la critique de M. Coggiola. Léon Dorez.

Paul Durrieu. *Les Antiquités judaïques et le peintre Jean Fouquet.* — Paris, Plon, 1908, in-fol.; 25 pl. en héliogravure et 2 pl. en phototypie.

Dans ce magnifique ouvrage, publié avec le concours de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, M. le comte Durrieu étudie, avec sa compétence si connue, un des manuscrits les plus célèbres de la Bibliothèque nationale. Les *Antiquités judaïques* de Josèphe, en deux volumes enluminés en grande partie par Fouquet, ont tout d'abord appartenu au duc Jean de Berry, puis à son arrière-petit-fils Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, qui était bibliophile et qui fit exécuter plusieurs manuscrits assez luxueux. On sait que ce dernier, après être entré dans la Ligue du Bien public en 1465, fut enfermé à la Bastille et décapité le 4 août 1477. Le *Josèphe* passa alors entre les mains de Pierre II de Bourbon, gendre de Louis XI, puis après la confiscation des biens du connétable Charles de Bourbon, en 1522, entra dans la bibliothèque du roi. Mais déjà à cette époque le tome II était égaré. Après la mort du duc de Nemours, on ne sait à qui il a appartenu. On ne retrouve sa trace qu'en 1750 (ou 1756) dans la bibliothèque Palmer, à Londres, et en 1814 dans le catalogue de la vente Towneley. Puis, nouvelle éclipse. Enfin M. Yates Thompson a eu la chance de le retrouver en 1903, mais dépouillé de douze miniatures sur treize. Deux ans plus tard, M. George F. Warner, par un hasard vraiment exceptionnel, découvrit, dans un album de la bibliothèque du château de Windsor, dix de ces peintures. A l'heure présente, il en manque donc encore deux. On sait quelle fut la joie des érudits français quand ils apprirent en 1906 que le tome II, grâce à une libéralité insigne de S. M. le Roi d'Angleterre et de M. Yates Thompson, allait être incorporé à nos collections nationales.

M. Durrieu a étudié dans les plus minutieux détails les miniatures des deux volumes du *Josèphe*. Le premier contient d'abord trois peintures exécutées au temps du duc de Berry; celle qui est en tête (le mariage d'Adam et Ève) a été retouchée, dans l'atelier de Fouquet sans doute. Elle rappelle, ainsi que les deux autres, les *Très riches Heures* de Chantilly (1416) et les *Belles Heures* de la collection du baron Edmond de Rothschild (1403-1413). A quel artiste faut-il songer? M. Durrieu pense aux Limbourg, mais plutôt à Jehannequin et à Hermand qu'à Pol, à cause du caractère un peu inférieur de la composition et de l'exécution.

Les onze miniatures qui suivent datent de 1455 à 1476. Elles sont, comme nous l'apprend la note de François Robertet, secrétaire de Pierre II de Bourbon, qui se trouve au dernier feuillet, de la main du célèbre Jean Fouquet. Cet artiste se remarque surtout par une merveilleuse entente de l'éclairage; c'est un grand coloriste. On admire aussi la beauté de ses paysages et le charme de ses scènes réalistes. — Le tome II contient une grande miniature et dix petites. La première, malheureusement en assez

mauvais état, est vraisemblablement de Fouquet également, mais les autres ne sont pas de lui. Le coloris, la facture générale, les visages, les costumes, tout dénote une main différente. Nous avons visiblement affaire à un élève de l'atelier de Fouquet. Quel est cet élève? La question n'est pas résolue. On sait que le peintre tourangeau a eu deux fils, Louis et François, qui exerçaient la même profession que leur père, mais il ne semble pas qu'il faille leur donner les petites peintures du *Josèphe*. Ne pourrait-on pas alors penser à Jean Poyet, de Tours, qui enlumina en 1496 des Heures pour Anne de Bretagne? Nous ne connaissons malheureusement jusqu'ici aucune œuvre certaine de lui, ce qui ne nous permet pas de vérifier cette hypothèse.

Dans une seconde partie, M. Durrieu passe en revue tout ce qui a été attribué à Fouquet (miniatures, peintures, émaux) et enfin consacre un chapitre au génie de l'artiste. Un point des plus difficiles à élucider est la question des œuvres de jeunesse. On sait que le voyage qu'il fit en Italie, voyage au cours duquel il fit le portrait du pape Eugène IV, a eu une très grande influence sur lui. Il reproduit les *columnae vitinae* de Saint-Pierre de Rome et des arcs de triomphe, donne à ses intérieurs une décoration qui parfois n'a plus absolument rien de gothique, etc. M. Durrieu fait observer que le calvaire des Heures d'Étienne Chevalier rappelle une fresque attribuée à Jacopo Avanzi de l'Oratoire de Saint-Georges à Padoue. Mais, ces remarques faites, est-il possible de savoir ce que faisait Fouquet auparavant? Jusqu'ici le problème reste en suspens. On peut seulement constater qu'une *Bible* en images de la Bibliothèque nationale, commencée au temps du duc de Berry, une *Mer des Histoires* venant de la famille Jouvenel des Ursins, une *Théséide* de la Bibliothèque impériale de Vienne, et d'autres manuscrits, rappellent plus ou moins le *Josèphe*. « Si l'attribution à Fouquet, conclut M. Durrieu, pouvait être prouvée, elle nous éclairerait sur la genèse du talent du maître. En effet, les miniatures de ces manuscrits se rattachent encore par bien des procédés d'exécution, par l'emploi de bien des formules, à une école plus ancienne que l'époque même des débuts possibles de Fouquet, l'école qui a fleuri en France au temps des dernières années du duc Jean de Berry, mort en 1416, qui est arrivée à son apogée avec Pol de Limbourg et ses frères et qui a donné sa suprême expression dans les meilleures pages des *Très riches Heures*, conservées au Musée Condé. Nous voyons donc se souder sous nos yeux une sorte de chaîne ininterrompue, qui pourrait nous amener, par transitions successives, depuis les créations de Pol de Limbourg et ses frères jusqu'à nos miniatures authentiques de Fouquet dans le *Josèphe*, en passant par les images contenues dans la *Mer des histoires* et autres volumes de la même catégorie. » M. Durrieu est très prudent dans ses attributions. On ne saurait trop l'en féliciter, car en pareille matière il est facile de se laisser entraîner par son imagination. A. Boinet.

Chanoine Edmond ALBE. *Les Miracles de Notre-Dame de Roc-Amadour au* XIIe *siècle.* Texte et traduction, avec une introduction. — Paris, H. Champion, 1907, in-8°; pl. et fig.

Le texte des miracles de Roc-Amadour est conservé dans trois manuscrits de la Bibliothèque nationate (fonds lat. 12.593, 16.565 et 17.491). Il est très heureux que le chanoine Edmond Albe nous en donne aujourd'hui une édition critique accompagnée de nombreuses notes. Le recueil a été composé en 1172. Les récits qui y sont racontés remontent certainement au plus tôt à 1166, date de la découverte du corps d'Amadour. Quel en est l'auteur? On ne sait exactement. En tout cas, c'était certainement un moine de Roc-Amadour qui a écrit d'après des notes prises au fur et à mesure par un scribe spécialement chargé de recevoir les dépositions des fidèles qui avaient été les sujets ou les témoins des miracles.

Ce qu'il y a peut-être de plus curieux dans ce recueil, ce sont les détails qu'il renferme sur la vie du moyen âge ou sur les pèlerinages. On venait à Roc-Amadour de toutes les provinces de France, de Belgique, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Italie. A Saint-Jean d'Acre même, on invoquait Notre-Dame de Roc-Amadour. Les voyages à cette époque n'étaient pas sans dangers. Les routes étaient mauvaises et mal fréquentées. Des groupes de pèlerins se trouvaient souvent attaqués par les voleurs de grand chemin. Celui qui accomplissait le pèlerinage cousait à son vêtement une médaille de plomb, appelée sportelle ou sportule. Ailleurs, ce sont d'autres renseignements curieux sur les maladies et accidents de toutes sortes. Puis, çà et là, quelques échos des malheurs de l'époque, surtout des guerres et des dévastations; ainsi quelques allusions sont faites à la lutte entre le comte de Toulouse et le roi d'Angleterre, à l'expédition du roi de France dans le Forez, etc. Quelques passages intéressent l'histoire du commerce, les foires de Champagne ou de Brabant, ou bien encore les excursions des gens de Tarragone qui affrontent les terribles pirates sarrasins. Le recueil des miracles de Roc-Amadour nous fait donc pénétrer dans la vie intime et familière du moyen âge et présente par là un véritable intérêt.

A. BOINET.

Dr Georg GRAF VITZTHUM. *Die Pariser Miniaturmalerei von der Zeit des hl. Ludwig bis zu Philipp von Valois und ihr Verhältnis zur Malerei in Nordwesteuropa.* — Leipzig, 1907, in-8°, 50 pl.

L'étude qu'a abordée M. le comte Vitzthum n'était pas sans offrir de difficultés. La miniature française depuis le règne de saint Louis jusqu'à Philippe de Valois n'avait jamais été l'objet d'un travail aussi important; cela tenait sans doute en partie à ce que les matériaux étaient disséminés

dans un grand nombre de bibliothèques d'Europe. Le comte Vitzthum n'a pas hésité à entreprendre de longs voyages, et nous pouvons dire dès maintenant que son entreprise n'a pas été vaine. Le volume qu'il vient de faire paraître mérite de nous arrêter, surtout en raison de ses conclusions nouvelles et parfois un peu inattendues.

Jusqu'ici on n'avait jamais contesté l'influence et la prédominance de la miniature parisienne sous saint Louis et ses deux successeurs. Dante l'avait déjà reconnue bien avant nous. C'est dans la seconde partie du règne de saint Louis que l'art d'enluminer les manuscrits prend un développement artistique surprenant. La différence avec ce qui se faisait avant 1250 environ est manifeste. Elle se remarque par la finesse et la délicatesse des figures, en même temps que par une imitation des formes architecturales et sculpturales. La technique elle-même se modifie, avec son dessin net des contours et ses teintes plates presque sans modelé. Le nouvel art apparaît dans une *Vie de saint Denis*, de 1248 (Bibl. nat., n. acq. fr. 1098), dans un *Évangéliaire de la Sainte Chapelle* (ibid., lat. 8892) et surtout dans les deux fameux *Psautiers de saint Louis* (1253 à 1270 environ). Le premier (lat. 10525) offre dans les figures cette grâce et cette perfection des mouvements si caractéristiques de l'époque, que nous retrouvons, à un degré peut-être encore supérieur, dans les fragments du second, qui appartiennent à M. Yates Thompson.

M. Vitzthum déclare que cet art merveilleux est inexplicable lorsqu'on étudie tout ce qui a précédé chez nous. Il essaie de démontrer que ce changement, constaté au milieu du XIIIe siècle, est dû à l'influence des miniatures anglaises. C'est là un premier point important à discuter. Déjà dans l'*Histoire de l'art*, publiée par M. A. Michel, M. Haseloff avait montré l'importance des peintures de l'école anglaise et pensé qu'elles avaient pu, dans une certaine mesure, avoir une influence sur nos enlumineurs; mais il avait gardé une certaine réserve et attribué plutôt à la France, et surtout à Paris, un rôle décisif. M. Vitzthum cite, à l'appui de sa thèse, un grand nombre de manuscrits où il croit voir les origines de notre style parisien. Outre qu'il est bien difficile parfois de contrôler ses assertions, à moins de refaire le même voyage que lui, on ne saurait admettre, il me semble, qu'un admirable manuscrit du Fitz-William Museum de Cambridge (n° 20) ait été exécuté dans un atelier d'Outre-Manche. Est-ce à dire que le rôle de l'Angleterre ne soit pas à mettre en jeu? Nullement. Il est certain, par exemple, que c'est dans ce pays que naquit l'idée de couvrir les marges de ces « drôleries » ou « grotesques » qui prendront un si grand développement au XIVe siècle dans les manuscrits du Nord de la France et de la Flandre. Le psautier d'Edmond de Luci, comte de Lincoln (mort en 1257) (bibl. du duc de Rutland, Belvoir Castle) est, à ce sujet, particulièrement significatif par sa date.

Parmi les miniaturistes parisiens du XIIIe siècle, un seul nous est vraiment connu : c'est Honoré. On lui doit, comme œuvres certaines, le *Bréviaire*

de Philippe Le Bel (1296) et le *Décret de Gratien* de la Bibliothèque de Tours. M. Vitzthum rattache à l'atelier de cet artiste de grand talent plusieurs manuscrits, parmi lesquels deux recueils de poésies de l'Arsenal (n° 3.142) et de la Bibliothèque nationale (fr. 12.467). Après avoir brillé d'un vif éclat avec Honoré, la miniature déclinerait ensuite au commencement du XIV[e] siècle, et c'est au Nord de Paris qu'il faudrait alors rechercher les beaux manuscrits à peintures. Mais, là encore, les modèles anglais auraient été la principale source d'inspiration, et quand l'art parisien refleurit, un peu plus tard, avec Pucelle et ses collaborateurs, c'est encore la même influence qui domine.

Cette thèse, je m'empresse de le dire, me paraît un peu exagérée sur certains points. M. Vitzthum s'efforce, pour la démontrer, d'établir des groupes et sous-groupes dans lesquels il est difficile de le suivre. Certes il a adopté une méthode des plus minutieuses, notant pour chaque peinture la forme du visage, du nez, de la bouche, l'attitude du corps, la position des pieds et des mains, et bien d'autres détails. Mais convaincra-t-il tout le monde ? Pour ma part, je ne crois pas qu'il faille voir un déclin aussi prononcé, au commencement du XIV[e] siècle, dans la miniature parisienne. Comment, par exemple, ne pas tenir grand compte d'une fort belle *Bible* de 1317, conservée à l'Arsenal (n° 5059) et de la célèbre *Vie de saint Denis* de la même époque (Bibl. nat., fr. 2090-2092) ? M. Vitzthum a *voulu* constater une décadence dans un espace de temps trop restreint.

Les critiques qui viennent d'être formulées n'empêcheront pas, j'espère, d'apprécier l'intérêt de l'ouvrage qui vient d'être analysé rapidement. On y trouvera de nombreux renseignements sur des manuscrits peu connus. L'auteur a fait certainement une œuvre utile qui sera le point de départ de découvertes nouvelles. C'est là un mérite qu'on ne saurait lui refuser.

A. BOINET.

Henri CHATELAIN. *Recherches sur le vers français au* XV[e] *siècle, rimes, mètres et strophes.* — Paris, Champion, 1908, in-8° (tome IV[e] de la *Bibliothèque du* XV[e] *siècle*).

C'est en vue de préparer une édition du *Mistère de Saint-Quentin* et d'appuyer sur des déductions raisonnées l'attribution de cet ouvrage à Jean Molinet, que M. C. s'est décidé à entreprendre l'étude méthodique du vers français au XV[e] siècle.

Pour mener à bonne fin cette vaste enquête, M. C. n'a pas reculé devant la tâche de dépouiller toute la littérature poétique de cette époque. Bien qu'il n'ait pas cru devoir étendre ses recherches jusqu'aux documents inédits, la liste qu'il nous donne — pp. XVII-XXXIV — des ouvrages consultés permet de se rendre compte de l'énorme quantité de matériaux utilisés.

Étant donné que, parmi tant de rimeurs plus ou moins habiles, il ne se trouve, Villon et Charles d'Orléans mis à part, presque pas un poète, au sens moderne du mot, on est tenté de se demander ce qu'il faut le plus admirer chez M. C., de la rigueur de la méthode, ou du courage qu'il a fallu pour s'astreindre à parcourir ce champ aride, en analysant chaque mot, chaque syllabe, presque chaque lettre.

L'ouvrage de M. C. se compose de deux parties : *Phonétique des rimes* (pp. 1-82), et *Disposition des rimes; les strophes* (pp. 83-228), résumées dans un chapitre de *Conclusions générales.* Si les pages consacrées aux rimes et à la métrique sont exclusivement destinées à être consultées, les *Conclusions*, dont elles sont les pièces justificatives, retiendront les lecteurs par l'abondance et la nouveauté de leurs aperçus.

M. C. écrivant avec une concision extrême et s'abstenant, comme il le remarque en passant, de « filer » des phrases, son livre ne se laisse pas résumer. Parmi les nombreux résultats enregistrés par l'auteur, nous nous bornerons à signaler, un peu au hasard, ses observations sur le timbre de certaines voyelles et diphtongues et sur l'articulation dés consonnes, qui ouvrent des perspectives sur des régions assez peu explorées; ses remarques judicieuses sur un certain nombre de rimes « d'ordinaire rangées parmi les phénomènes dialectaux, propres à une province, et qui se sont rencontrés chez des écrivains originaires d'ailleurs ». Les exemples relevés par M. C. feront considérer comme hasardées les attributions reposant simplement sur l'emploi de quelques vocables régionaux. Le classement des mètres, au point de vue de leur vogue et de leur emploi dans l'ordre chronologique, est encore une trouvaille qui ne peut être passée sous silence et qui est appelée à rendre de réels services. Joseph Nève.

CHRONIQUE DES BIBLIOTHÈQUES

ALLEMAGNE

PÉRIODIQUES. — On remarque, dans le *Zentralblatt für Bibliothekswesen* du Dr Paul Schwenke, les articles suivants :

N° de janvier-février 1908 : P. SCHWENKE, *Le nouvel édifice de la Bibliothèque royale de Berlin*, avec 5 plans; — Emil JACOBS, *Francesco Patricio und seine Sammlung griechischer Handschriften in der Bibliothek des Escorial* (voy. plus haut, p. 96); — Giulio COGGIOLA, *Il prestito di manoscritti della Marciana dal 1474 al 1527* (voy. plus haut. p. 97) ; — P. SCHWENKE, *Nouveaux fragments de Donat, du type original de Gutenberg*, avec 2 facsim. (découverts par M. Voullième dans la bibliothèque du gymnase de Heiligenstadt). — Notes sur la découverte de la partie supérieure d'un feuillet d'un exemplaire sur vélin de la Bible à 36 lignes, par le Dr Bömer, au couvent des Franciscains de Münster; — sur le catalogue de l'abbaye de San Martino in Monte Cimino, près de Viterbe, rédigé en 1305, publié par P. Egidi dans la *Rivista storica benedittina*.— Compte rendu de l'important ouvrage de C. M. BRIQUET : *Les Filigranes* (Paris-Leipzig-Genève, 1907) [Adolf SCHMIDT]; etc.

N° de mars 1908 : K. HAEBLER, *Rapport sur la commission pour le Catalogue général des incunables* ; — Adolf SCHMIDT, *Contributions à l'histoire de l'imprimerie en Suisse* (écrits d'*Albertus de Albo Lapide* = Albert von Weissenstein ; exemplaires des lettres d'indulgences de Sixte IV conservés dans la bibliothèque de la ville de Lindau ; *Remigii Expositio Catonis*; *Breviarium Constantiense*). — Note sur la transcription des noms propres russes [W. JAHR); etc.

PUBLICATIONS DIVERSES. — Nous avons reçu la plaquette suivante du Dr Hermann BECK, directeur de l'Institut international de bibliographie sociale à Berlin : *Die internationale Bibliographie und ihre Zukunft* (Dresden, O. V. Bœhmert, [1907,] in-8°, 13 pp.).

CATALOGUES. — Du magnifique catalogue 500 publié par la librairie Joseph Baer de Francfort-sur-le-Mein nous avons reçu la première partie contenant les manuscrits et les incunables, et la troisième, contenant les livres du XVIe siècle illustrés par des artistes français, italiens, flamands, hollandais et espagnols. Dans la première partie, on peut noter : un exemplaire des Décrétales de Grégoire IX, écrit en France vers la fin du XIIIe siècle par un copiste nommé *Raimondus*; les peintures sont de ce style anglo-français

que vient d'étudier M. Vitzthum; — un exemplaire du Livre des propriétés des choses de Barthélemy de Glanville, avec d'agréables miniatures; — un Missel romain qui provient du duc de La Vallière et qui, selon M. Bradley, aurait été enluminé vers 1470 par Girolamo da Cremona; — un curieux ms. des poésies de Matteo Maria Boiardo, provenant d'Armand Baschet; — un bréviaire de Saint-Pierre de Saintes, xvie s.; — un livre d'emblèmes sur papier, exécuté en France entre 1535 et 1538 et dédié au chancelier Antoine Dubourg par Nicolas Dupré ou Duprat; — un livre de chœur exécuté par Mercurio Soldati, prêtre de Parme, et par lui offert à l'évêque de cette ville, Ferdinando Farnese, en 1597; — un exemplaire du Psautier de Fust et Schœffer, Mayence, 1459; etc. — La troisième partie est extrêmement riche et curieuse; comme la première, elle renferme de nombreux facsimilés hors texte et dans le texte. — La seconde partie contient une série de livres du xvie siècle, illustrés par des artistes allemands.

— La même librairie publie, dans son *Frankfurter Bücherfreund*, 1907, n° 3-4, une étude sur le Livre des martyrs, de T. J. V. Braght, imprimé en allemand à Ephrata en Pensylvanie, 1748, in-fol.

— De la même librairie encore nous vient un catalogue de livres relatifs à l'Afrique (Lagerkatalog 553; 1360 articles).

— La librairie Paul Gottschalk, de Berlin (Unter den Linden, 13), publie son premier catalogue de manuscrits et livres rares et précieux (139 articles; facsimilés). On y remarque : un placard contenant une formule magique et imprimé vers 1490; — un exemplaire du petit traité de Pietro Aron, *Compendiolo di molti dobbi ... intorno al canto fermo et figorato*, Milan, vers 1548, in-4°, 38 ff. n. c.; — un manuscrit de Beethoven, 62 pages; — un ex. du recueil aldin des élégiaques latins, Venise, janv. 1502, avec notes marginales attribuées à Latino Latini; — un ex. de la trad. anglaise des Vies des Pères, Caxton, 1495; — un livre japonais imprimé à Nagasaki, en 1611, par l'imprimeur des Jésuites; — un ms. de Mendelssohn; — un livre annoté par Torquato Tasso (n° 123); — *The ordinary of crysten men*, Londres, Wynkyn de Worde, 1506; etc.

— La librairie Karl W. Hiersemann, de Leipzig, publie un catalogue d'ouvrages relatifs à l'architecture (533 articles).

ANGLETERRE

PÉRIODIQUES. — On remarque dans *The Library*, n° de janvier 1908, les articles suivants : E. GORDON DUFF, *The Assertio septem sacramentorum*. — James ORMEROD, *The writings of Oliver Wendell Holmes*. — Arthur TILLEY, *A Paris bookseller of the sixteenth century : Galliot Du Pré;* — John BALLINGER, *A municipal library and its public. I. The news-room;* — Alfred W. POLLARD, *Sienese tavolette*.

PUBLICATIONS DIVERSES. — M. W. M. LINDSAY vient de publier une importante contribution à l'histoire de la minuscule : *Contractions in early latin minuscule mss.* (Oxford, 1908, in-8°, 54 pp.; St. Andrews University Publications, n° V.).

BELGIQUE

PÉRIODIQUES. — On remarque, dans la *Revue des Bibliothèques et des Archives de Belgique*, les articles suivants :

Tome V, n°s 5 et 6, septembre-décembre 1907 : L. STAINIER, *Congrès international des Archivistes et des Bibliothécaires* (Bruxelles, 1910) ; — J. VAN DEN GHEYN, *Les feuillets de garde du ms. n° 246 de la Bibliothèque de l'Université de Gand* (fragment de la lettre XLII de saint Jérôme, *ad Sabinianum lapsum :* cf. Émile Chatelain, *Uncialis scriptura*, pl. 76 ; — provenance et histoire du ms.) ; — H. NELIS, *Bibliographie des travaux de chronologie relatifs aux Pays-Bas parus en 1907* ; — A. BAYOT, *Observations sur les mss. de l'Histoire de la Toison d'or de Guillaume Fillastre* (avec la liste des mss. actuellement connus de cet ouvrage) ; — G. DES MAREZ, *Lettres spirituelles intéressant le couvent de Diepenveen* ; — V. TOURNEUR, *Le démembrement du Cabinet des Médailles de l'État* ; — A. HANSAY, *Les « Archives des particuliers » conservées aux Archives de l'État à Hasselt* ; — S. HENRY, *La Bibliothèque collective des Sociétés savantes*. — Comptes rendus des travaux suivants : Henry HYMANS, *Catalogue des estampes d'ornement faisant partie des collections de la Bibliothèque royale de Belgique* (Bruxelles, 1907) [J. DESTRÉE] ; — Th. GOBERT, *Origine des bibliothèques publiques de Liège* [E. FAIRON] ; — Henri STEIN, *Bibliographie générale des Cartulaires français ou relatifs à l'histoire de France* [J. CUVELIER] ; — Charles SCHMIDT, *Les sources de l'histoire de France depuis 1789 aux Archives nationales* [*de Paris*] [J. CUVELIER] ; — *Inventaires sommaires des archives des anciens gouvernements des Pays-Bas conservées aux Archives générales du royaume, à Bruxelles*, t. Ier [H. NELIS] ; etc. — Appendice : *Bulletin de l'Association des archivistes et bibliothécaires belges*, n° 3.

PUBLICATIONS DIVERSES. — *Biblion* — groupement qui tient ses assemblées à Bruxelles et se compose de personnes s'intéressant à l'acquisition, à la conservation et à l'utilisation des documents mss. et imprimés — inaugure ses publications par une *Liste générale des bibliothèques de Belgique* (Bruxelles, au siège de *Biblion*, Bibliothèque collective, Palais des Beaux-Arts, 1907, in-8°, 24 pp.). Dans cet opuscule, on trouvera l'indication, par provinces, de 1295 bibliothèques, avec leur adresse.

— M. Alphonse ROERSCH vient de publier de curieuses *Particularités concernant François Modius*, en prenant comme point de départ le travail que vient de donner M. Lehmann dans les *Quellen und Untersuchungen zur lateinischen Philologie* du regretté Ludwig Traube (Louvain, 1908, in-8°, avec un portrait hors texte ; extr. du *Musée Belge*, n° du 15 janv. 1908, pp. 73-85).

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Nous recevons de Chicago les deux intéressants opuscules suivants :

1° *The John Crerar Library Handbook, 1907* (Chicago, printed by order of the Board of Directors, 1907, in-8, 15 pp.) ;

2° *The John Crerar Library. A list of books exhibited December 30, 1907-January 4, 1908, including incunabula and other early printed books in the Senn collection* (Chicago, 1907, in-8°, 32 pp.). Dans la première partie, on remarque un certain nombre de livres parisiens, lyonnais, vénitiens et bâlois.

FRANCE

PÉRIODIQUES. — On remarque dans le *Bulletin du Bibliophile* les articles suivants :

N° de décembre 1907 : P. BERTHET, *Bibliothèque de Grenoble. Description sommaire des ouvrages imprimés postérieurement à l'an 1500*, année 1501, avec 6 facsim. dont un hors texte ; — Comte Alexandre DE LABORDE, *A propos d'une devise* (cf. *Revue des Bibl.*, 1907, p. 317-320) ; etc.

N° de janvier 1908 : Henri CORDIER, *Essai bibliographique sur les œuvres d'Alain-René Lesage* (suite dans les nos de février et de mars) ; — Eugène GRISELLE, *Un supplément à la correspondance du cardinal de Richelieu* (d'après le ms. 5131 du fonds des nouvelles acquisitions françaises de la Bibliothèque nationale) ; — Abbé A. TOUGARD, *Une lettre de Fontenelle* à l'abbé L'Herminier, Paris, 26 déc. 1750 ; — Ch. OULMONT, *Sur un exemplaire de Patelin annoté par Sainte-Beuve*. — Note nécrologique sur M. Alfred BARBOU, conservateur honoraire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève ; etc.

N° de février : Ph. RENOUARD, *Josse Badius Ascensius* ; — Eugène GRISELLE, *Les débuts du règne de Louis XIII* (suite dans le n° de mars ; chapitres détachés de l'*Histoire de Beauvais*, par le chanoine Godefroy HERMANT : mss. franç. 8579-8582 de la Bibliothèque nationale). — Note sur l'étude de M. Charles DROUHET : *Les manuscrits de Maynard conservés à la Bibliothèque de Toulouse*. — Note nécrologique sur M. Firmin MAILLARD, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Sainte-Geneviève ; etc.

— A signaler, dans le *Bulletin de l'Association des bibliothécaires français :*

N° de janvier-février 1908 : Ch. SUSTRAC, *Le bibliothécaire doit-il être un savant ?* — Comptes rendus des séances du Comité. — Liste des membres arrêtée au 1er février ; etc.

— La *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes* (5e et 6e livraisons, septembre-décembre 1907) contient les études suivantes : H. MORANVILLÉ, *Charles d'Artois* ; — Maurice JUSSELIN, *Notes tironiennes dans les diplômes mérovingiens*, avec 2 planches ; — Antoine THOMAS, *Les plaintes de la comtesse de la Marche contre Tibaud de Neuvi, sénéchal de Poitou*, 1257 ; — Léopold DELISLE,

Les formules « rex Anglorum » et « Dei gratia rex Anglorum », avec une planche hors texte; — Georges PERROT, *Notice sur la vie et les travaux de M. Jules-Auguste Lair*, 1836-1907, avec un portrait hors texte et une bibliographie par Léon Dorez. — Cinquantenaire de M. L. Delisle à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (avec une planche hors texte). — H. OMONT, *Un nouveau ms. grec de Georges Hermonyme de Sparte*; *Un ambassadeur grec à Cluny en 1515*; *Les portraits des rois de France dans le Recueil de Du Tillet*; *Heures de Notre-Dame du libraire parisien Frédéric d'Egmont, 1522*. — Liste des planches de la 5e livraison de la *New Palæographical Society*. — Commission des mss. historiques d'Angleterre. — La collection de Spœlberch de Lovenjoul (léguée à l'Institut de France); etc.

— Le *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France* (1907, 5e et 6e livraisons) contient, entre autres travaux, les suivants : E.-T. HAMY, *Une lettre d'Edme Verniquet* (au chirurgien de Lafouge, son beau-frère, 1770); — E. COYECQUE, *Études de topographie historique* (avec 2 planches hors texte et 4 plans ou vues); — G. MARCEL, *Nouvelles notes sur B. de Vassalieu, auteur du plan de Paris de 1609*; — E. MAREUSE et V. PERROT, *La première édition du grand plan [de Paris] de Jouvin de Rochefort*; — F. BOURNON, *Chronique de l'année 1907*; — A. VIDIER, *Bibliographie de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, 1905-1907*; etc.

SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE. — (Séance du 5 février 1908). — M. le comte Paul Durrieu communique une note sur une miniature qu'un compte de Charles d'Angoulême, découvert par M. d'Herbomez, permet de considérer comme l'œuvre de Jean Bourdichon et de dater de 1482-1485.

— On remarque dans la *Revue archéologique*, n° de janv.-févr. 1908, une note de M. S. REINACH sur le livre d'Heures dérobé à la Bibliothèque municipale de Saint-Germain-en-Laye, et dont on trouvera ci-après une description sommaire. Les miniatures appartiennent à l'école de Bourdichon. Huit d'entre elles sont reproduites dans le numéro de la *Revue*: elles représentent : Hérode, sainte Suzanne, saint Georges, saint Martin, l'évêque saint Nicolas de Myra (?), Jésus et Marie, saint Adrien, saint Jean dans l'île de Patmos.

LIVRE D'HEURES DÉROBÉ A LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (*Catalogue général des Manuscrits*, t. IX, p. 199-200).

M. BONNEAU, bibliothécaire de la ville de Saint-Germain, nous communique de ce volume la description suivante :

Livre d'heures de la fin du XVe siècle, en caractères gothiques : 92 feuillets de parchemin (180mm de hauteur sur 95mm de largeur); reliure moderne en maroquin bleu.

Orné de belles miniatures encadrées dans une bordure jaune rehaussée d'or, mesurant presque toutes 80mm sur 55mm, et représentant :

Saint Nicolas (un peu effacé et percé d'un trou de ver). — La Trinité. — Dieu le père, coiffé d'une tiare. — Le Christ sur fond bleu. — Le Christ dans une salle lambrissée de couleur grise. — Le Christ en croix et la colombe

avec des anges rouges et bleus. — Descente de croix. — L'Annonciation : la Vierge et deux anges vêtus de robes à reflets bleus. — Les quatre animaux évangéliques. — Les Évangélistes (4 miniatures). — Saint Pierre tenant les clefs. — Saint Paul, une épée à la main, dans un paysage à fond bleuâtre. — Saint André avec sa croix, dans un jardin. — Saint Antoine; ermitage dans une forêt. — Saint Jean dans l'île de Patmos; paysage. — S. Sébastien percé de flèches sur un tertre; soldats au second plan; dans le fond, un château. — La Vierge et saint Joseph; château. — Tobie et l'ange. — L'archange saint Michel à cheval, terrassant le dragon. — La lapidation de saint Étienne. — Le martyre de saint Eutrope. — Le supplice de saint Quentin. — Le martyre de sainte Appolline. — Le martyre de saint Blaise. — Saint Claude en évêque. — Saint Dominique, une branche de lys à la main. — Sainte Barbe, avec sa tour. — Sainte Marguerite et le dragon. — Sainte Radegonde, en abbesse bénédictine. — Sainte Catherine. — Une tentation d'un saint ou du Christ. — Le jugement de Salomon. — Saint Louis, entouré des seigneurs de sa cour; le roi en costume de cérémonie. — Saint Martin, représenté par un jeune seigneur sortant à cheval de son château. — Un groupe de saints, confesseurs et martyrs. — Une autre assemblée de saints, peut-être un concile ou l'Église militante. — Un groupe de saintes femmes en blanc. — Un cortège d'anges aux ailes bleues; Dieu le père dans le fond. — Une décollation de saints; gibets dans le lointain. — La légende de saint Nicolas et des enfants. — Suzanne au bain; elle baigne ses pieds dans le bassin d'un jardin; les vieillards l'observent. — La Vierge et sainte Anne. — La Vierge et sainte Élisabeth, avec monuments. — Le Christ et la Madeleine dans un jardin (*Noli me tangere*). — Enfin la plus belle de toutes, le Christ et sa mère. Les plis des vêtements sont rehaussées d'or; les figures ont une grande douceur; paysages à l'aspect bleuâtre.

CATALOGUES. — *Catalogue de livres anciens composant la bibliothèque de feu M. Henri Chasles* (Paris, Leclerc, 1908, 2 vol. in-8°). On remarquait dans cette vente beaucoup de livres précieux par leur reliure, aux armes de Henri IV, de Marie de Médicis, de Louis XIII, de Louis XIV, de la princesse de Lamballe, de Louis XV, de Louis XVI, de Marie-Antoinette, de Charles X, du grand Condé, de J.-B. Colbert, de Michel le Tellier, de la marquise de Pompadour, de J.-A. de Thou, etc. En outre, une grande quantité de volumes modernes très rares et remarquables par leur illustration.

Catalogue de la bibliothèque de feu M. le comte A. Werlé. Paris, Leclerc, 1908, 2 vol. in-4°). 1re partie : Très beaux livres modernes illustrés. — 2e partie : Livres anciens, manuscrits et imprimés. Livres illustrés du XVIIIe siècle. Parmi les manuscrits on remarquait quelques livres d'heures qui n'étaient pas sans intérêt. A signaler *la Vie et l'Istoire de madame Saincte Barbe* (impr. à Rouen pour Jehan Burges, vers 1530). Cet ouvrage — un mystère — n'est connu que par cet exemplaire.

ITALIE

Périodiques. — On remarque, dans la *Bibliofilia* de M. Leo S. Olschki, les études suivantes :

N° de décembre 1907 : G. Boffito, *Di un codice miniato di Macrobio appartenente al sec. XV*, avec 2 pl. hors texte (peintures de l'école napolitaine?) ; — A. B., *Ancora del Codice Scarlattiano*, avec 2 facsim. ; — Giulio Guicciardini, *La più antica traduzione in volgare della Batracomiomachia*, avec 4 facsim. (trad. de Giorgio Sommariva de Vérone; caractères romains; Vérone, 15 janv. 1470); — D. Ciampoli, *Gli Statuti di Galeotto d'Oria per Castel Genovese ne' frammenti di un codice sardo del sec. XV*. avec 2 pl. hors texte (fin). — Note sur la reproduction, publiée par M. Karl Giehlow à Munich, du livre de prières de l'empereur Maximilien Ier, avec dessins d'Albert Dürer et d'autres artistes (facsim. des deux plats de la reliure). — Facsimilé d'une page du ms. de Beethoven (Catalogue Paul Gottschalk, Berlin, 1907); etc.

N° de janvier 1908 : A. Bonaventura, *Una importante collezione di « Lieder »*, avec 18 facsim. (3e Catal. Martin Breslauer, Berlin) ; — G. Boffito, *Le tavole astronomiche di Giovanni Bianchini*, da un codice della coll. Olschki, avec 1 facsim. (xve s.). — Note sur la découverte, dans une collection française, d'un beau ms. de Cicéron soustrait, en 1885 ou auparavant, à la bibliothèque de la ville de Pérouse. — M. Morici, *Anselmo Anselmi, cenni bio-bibliografici*; etc.

N° de février 1908 : M. Morici, *Per un codice dell' Inferno dantesco-landidianino, donato dal comm. Leo S. Olschki alla Classense di Ravenna*, avec 2 facsim. ; — Lorenzo Rocco, *Delle opere poetiche di Giovanni Vulteio e d'un suo componimento in prosa raro ed ignoto ai bibliografi*, avec 1 facsim. (il s'agit de l'oraison funèbre de Jacques Minut, réimprimée, comme le rappelle M. Rocco, dans la *Revue des Bibliothèques* de 1903); — Annibale Tenneroni, *Carmi in lode di Paolo Nani veneziano a Treviso*, avec 2 facsim. (ms. du commencement du xvie s.); — Ernesto Spadolini, *Il Portolano di Grazioso Benincasa*, avec 1 facsim. (suite); etc.

— La *Rivista delle Biblioteche e degli Archivi* du Dr G. Biagi contient les articles suivants :

Vol. XVIII, num. 10-11 (oct.-nov. 1907) : Guido Biagi, *Di un esemplare dell'edizione di Jesi della « Divina Commedia » appartenuto a Ugo Foscolo* (éd. de Jesi, Federico de' Conti de Vérone, 1472); — Giuseppe Fumagalli, *I cento migliori libri italiani*; — Giuseppe Graziano, *Per l'igiene delle biblioteche*; — Giorgio Rossi, *Appunti sulla composizione e pubblicazione del « Cicerone » da lettere inedite di G. C. Passeroni* (suite); — Curzio Marzi, *Le gioie della Corte Medicea nel 1566* (suite); etc.

Vol. XVIII, num. 12 (déc. 1907) : Giulio Coggiola, *Sul compilatore della « Serie di edizioni aldine » del 1790* (voy. plus haut, p. 97); etc.

Vol. XIX, num. 1 (janv. 1908) : Enrico ROSTAGNO, *Le onoranze a Pasquale Villari nella R. Biblioteca Mediceo-Laurenziana* ; — G. VOLPI, *Il « Vocabolista » di Luigi Pulci* (d'après le ms. Laur. pl. 42, 27); etc.

— *Il Libro e la Stampa' bullettino ufficiale della Società bibliografica italiana*, publie, dans son premier fascicule de 1908, les études suivantes : Arnaldo SEGARIZZI, *Per la « Bibliografia ragionata » delle stampe popolari italiane de' secoli XV-XVII ;* — Paolo d'ANCONA, *Di un bellissimo Libro d'Ore miniato da Francesco d'Antonio del Chierico*, avec un facsim. hors texte en trichromie (ms. acquis par la librairie T. De Marinis de Florence et provenant des collections du marquis d'Adda ; tout à fait dans le même goût que les petits mss. du Musée Britannique Add. 15.528, de la Laurentienne de Florence Ashburnham-Libri 1874, et de la bibliothèque de Lord Leicester à Holkham Hall n° 41, pl. 53 de la publication de Léon Dorez) ; — F. N[ovati], *Vecchie ninne nanne ;* — A. BERTARELLI, *L'ornamentazione del libro in Italia nel secolo XVIII*, avec 7 illustrations dans le texte ; — Carlo FRATI, *Domenico Maria Manni, Jacopo Morelli e il Balì T. G. Farsetti ;* — R. RENIER e G. GALLAVRESI, *Tra gli autografi* (lettres de Giuditta Grisi, U. Foscolo, Christine de Belgiojoso, Mignet à Fauriel, la reine Marie-Amélie). — Comptes rendus des ouvrages suivants : Guido BUSTICO, *Bibliografia di V. Alfieri*, 2ᵉ ed., Salò, 1906, in-4° [F. NOVATI] ; — Achille BERTARELLI, *Gli ex-libris italiani*, Milano, 1908, in-8° [*f. o.*] ; etc.

PUBLICATIONS DIVERSES. — M. Andrea Moschetti, l'actif directeur de Museo civico de Padoue, publie d'importantes *Biographien einiger paduanischer Künstler mit neuen Nachrichten* (fasc. 1, lettre A ; extr. de l'*Allgemeines Lexikon der bildenden Künstler*, 1907, in-8°, 15 pp.).

Le Gérant : Honoré CHAMPION.

Imprimerie polyglotte FR. SIMON, Rennes.

LES LÉGENDES ÉPIQUES

RECHERCHES SUR LA FORMATION DES CHANSONS DE GESTE

Par **Joseph BÉDIER**, professeur au Collège de France.

I. — LE CYCLE DE GUILLAUME D'ORANGE

Beau volume petit in-8 de XVI-431 pages .... 8 fr.

Il n'est point prouvé, comme on le croit communément, que les romans de la chevalerie du XIIe et du XIIIe siècle dérivent, par une tradition littéraire ininterrompue, de « cantilènes » ou de « chants lyrico-épiques », plus vieux de plusieurs centaines d'années ; que Roland, par exemple, ait été célébré, dès le lendemain de sa mort, en 778, par les aèdes, dont les chants, sans cesse amplifiés et remaniés à travers les âges, auraient fini par aboutir, vers l'an 1100, au poème qui nous est parvenu.

Ce n'est pas nécessairement dans une hypothétique épopée contemporaine de Charlemagne qu'il faut chercher les origines des romans du XIIe et du XIIIe siècle; c'est, à l'ordinaire, dans les sentiments et dans les idées, dans les goûts et dans les intérêts des hommes du XIIe et du XIIIe siècle. Les chansons de geste, colportées par des jongleurs nomades, étaient surtout destinées à ces publics forains que des exhibitions de reliques et des marchés attiraient auprès des principaux sanctuaires. A peu d'exceptions près, les légendes épiques du moyen âge se rattachent chacune à une certaine abbaye, qui était alors but de pèlerinage ou étape de pèlerinage, ou qui se dressait sur l'emplacement ou sur le chemin d'une foire illustre. C'est là, aux abords de ces divers sanctuaires, que les légendes épiques se sont formées, par l'effort combiné de moines et de jongleurs pareillement intéressés à attirer et à retenir, à édifier et à récréer un même public de marchands et de pèlerins.

Telles sont les vues qui semblent se dégager des recherches entreprises depuis plusieurs années par l'auteur. Une étude des épopées françaises est, selon lui, incomplète, si elle n'est pas pour une bonne part une étude des routes et des *croisées* de l'ancienne France, de ses marchés, de ses pèlerinages, des lieux où les hommes se rencontraient et s'arrêtaient, et où, de leur contact, naquirent tant de formes nouvelles de la vie matérielle, de la pensée et de la poésie.

Cet ouvrage formera trois volumes, quatre plus probablement : le second paraîtra sans doute en mai 1908 : de Guillaume d'Orange à Girard de Roussillon, de Charlemagne à Raoul de Cambrai et à Roland, on y considérera tour à tour les principaux héros des romans de chevalerie et toutes les légendes épiques du moyen âge français, c'est-à-dire toutes celles des chansons de geste qui ne sont pas des fictions récentes, purement imaginaires, toutes celles qui ont quelque fondement historique ou quelque ancienneté.

INVENTAIRE DES ARCHIVES DES DUCS DE CRILLON

Conservées chez M. le Marquis de GRAMMONT

Publiées par **Jean CORDEY**, *Archiviste-Paléographe, Attaché à la Bibliothèque Nationale*

(Avec un fac-similé de 3 p. in-folio). Fort volume in-8... **10 fr.**

MÉLANGES & DOCUMENTS

PUBLIÉS A L'OCCASION DU

2e Centenaire de la Mort de Mabillon

1 volume in-8. Prix .... **10 fr.**

LISTE DES TRAVAUX

L'Origine de D. Mabillon à Saint-Pierremont, sa naissance, ses études et sa profession religieuse à Reims, sa liaison avec Dom Thierry Ruinart, par M. Henry JADART, conservateur de la Bibliothèque de Reims.

Le Premier Supérieur de la Congrégation de Saint-Maur : Dom Grégoire Tarisse (1575-1668), par M. H. STEIN.

Dom Jean Mabillon, sa probité d'historien, par M. Léopold DELISLE.

Mabillon et la Bibliothèque du Roi, à la fin du XVIIe siècle, par M. H. OMONT.

Une expertise de Mabillon : La filiation des La Tour d'Auvergne, par M. J. DEPOIN.

Mabillon et Papebroch, par le R. P. Alb. PONCELET, S. I. Bollandiste.

Un document inédit sur la querelle de Mabillon et de l'Abbé de Rancé, par M. INGOLD.

Mabillon et les Études liturgiques, par le Rme P. Dom CABROL.

Le De re diplomatica, par M. L. LEVILLAIN.

La publication des Annales Ordinis Sancti Benedicti, par M. Maurice LECOMTE.

Mabillon et la Belgique : Lettres inédites, par le R. P. Dom BERLIÈRE.

Un ami de Mabillon : Dom Claude Estiennot, par M. VIDIER.

Dom Jean Mabillon et l'Académie des Inscriptions, par M. DE [illegible].

Le premier ouvrage de M[illegible]billon, par le R. P. Dom BESSE.

Imprimerie polyglotte FR. SIMON, Rennes.

PUBLICATION MENSUELLE

18e Année. Nos 4-6. Avril-Juin 1908.

REVUE
DES
BIBLIOTHÈQUES

Directeurs : ÉMILE CHATELAIN et LÉON DOREZ

Secrétaire : AMÉDÉE BOINET

SOMMAIRE

PARIS (VIe)
LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR
5, QUAI MALAQUAIS, 5

1908

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Paris : 15 fr. — Départements et Union postale : 17 fr.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée du montant en un **mandat-poste** *ou* **chèque** *au nom de M. HONORÉ CHAMPION.*

MANUSCRITS

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE SIR THOMAS PHILLIPPS

RÉCEMMENT ENTRÉS A LA

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

La bibliothèque de sir Thomas Phillipps, conservée d'abord à Middlehill (Worcester), puis à Cheltenham (Gloucester), aura sans doute été la plus riche et la plus nombreuse collection de manuscrits qu'un particulier ait jamais formée. On peut, sans exagérer, estimer à plus de 40.000 volumes le total des manuscrits, en toutes langues et de toutes dates, qui y ont été réunis au cours du siècle dernier, et, bien que la dispersion de cette immense collection ait été commencée dès 1886, quatorze ans après la mort de sir Thomas Phillipps, cependant plus de la moitié et la meilleure partie de cette bibliothèque fameuse est encore aujourd'hui conservée à Cheltenham[1].

On sait le nombre et l'importance des documents relatifs à notre histoire et à notre littérature, sortis de France au XVIIIe et au XIXe siècles, et qui ont trouvé asile dans les collections de sir Thomas Phillipps[2]. De récentes négociations viennent d'amener le retour de deux cent soixante-douze de ces manuscrits ou recueils de chartes originales, concernant exclusivement notre histoire, du XIe au XIXe siècle. L'inventaire sommaire publié plus loin donnera un aperçu de l'importance et de la variété de ces volumes, qui, tous, à des titres divers, méritaient de prendre place dans nos collections nationales et y pourront fournir une abondante matière aux études historiques, juridiques, financières et économiques.

---

1. Voir *Revue des bibliothèques*, t. XIII, 1903, p. 189-206.
2. Voir *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1889, t. L, p. 68-96 et 180-217.

Il suffira d'y faire remarquer une série d'une trentaine d'anciens cartulaires français, des XIe, XIIe, XIIIe siècles, etc., des abbayes ou églises de Saint-Florent-lès-Saumur, Vendôme, Fontevrault, Beauvais, Laon, Reims, Bayeux, Besançon, Faremoutier, Fécamp, Langres, Longpont, Noyon, Ourscamp, Prémontré, Senlis, etc. ; — de nombreux comptes de la ville et de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras, de Blois, Chartres, Langres, Saint-Denys, Tours, Troyes, etc. ; — deux précieux recueils de statuts et privilèges de l'Université de Paris, deux exemplaires des Établissements de saint Louis, un ancien manuscrit du Conseil de Pierre de Fontaines, le premier registre du Parlement de Poitiers, plusieurs anciens obituaires, enfin de très nombreuses chartes, dont quelques-unes remontent au Xe siècle, concernant l'histoire d'Amiens, Arras, Beauvais-en-Gâtinais, Besançon, Chartres, Cluny, Épernay, Fécamp, Foigny, Laon, Le Mans, Nevers, Noyon, Paris, Prémontré, Reims, Saint-Omer, Saint-Quentin, Soissons, Sommereux, Toul, Tours, etc.[1].

Le retour en France de tous ces manuscrits n'eût pas été possible sans le généreux concours de bienfaiteurs de nos bibliothèques et de nos musées, au premier rang desquels il convient de citer Mme la baronne James de Rothschild, M. le baron Edmond de Rothschild, M. Maurice Fenaille, auxquels un juste tribut de reconnaissance est dû par tous les amis de notre histoire.

H. O.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU FONDS LATIN

925-926. Cartulaires de la cathédrale de Bayeux. (Stein, n° 366.) —XIIIe et XIVe siècles. Parchemin. 250 millim. sur 170. Rel. cuir de Russie. (Phillipps 10337.)

927. Cartulaire de la commanderie d'Éterpigny (Somme). (Stein, n° 1277.) — XIIIe siècle. Parchemin. 212 millim. sur 140. Rel. maroquin bleu. (Phillipps 2972.)

---

1. Les notices suivantes ne donnent que la nomenclature des manuscrits proprement dits ; les nombreux recueils de chartes font en ce moment l'objet d'un classement qui ne pourra être terminé avant plusieurs semaines.

928. Cartulaire de l'abbaye de Faremoutier. (Stein, n° 1302.) — XIIIe siècle. Parchemin. 162 millim. sur 118. Rel. anc. peau blanche. (Phillipps 9535.)

929. Cartulaire de la cathédrale de Laon. (Stein, n° 1873.) — XIIIe et XIVe siècles. Parchemin. 235 millim. sur 165. Rel. veau gaufré. (Phillipps, 77.)

930. Cartulaire de l'évêché de Laon. (Stein, n° 1876.) — XIIIe et XIVe siècles. Parchemin. 250 millim. sur 178. Rel. parchemin vert. (Phillipps 1322.)

931. Cartulaire de l'abbaye de Saint-Jean de Laon. (Stein, n° 1866.) XIIIe siècle. Parchemin. 180 millim. sur 130. Rel. maroquin bleu. (Phillipps 1335.)

932. Cartulaire du prieuré de Longpont, diocèse de Paris. (Stein, n° 2218.) — XIIIe siècle. Parchemin. 222 millim. sur 148. Rel. veau granité. (Phillipps 9331.)

933. Répertoire du chartrier de l'abbaye de Montier-en-Argonne. — XIVe siècle. Parchemin. 170 millim. sur 125. Cartonné. (Phillipps 8500.)

934. Cartulaires du chapitre de Noyon ; fragments de deux cartulaires. (Stein, n° 2779.) — XIVe siècle. Parchemin. 225 millim. sur 155 et 218 sur 150. Cartonné. (Phillipps 17838.)

935. Cartulaire de l'abbaye d'Ourscamp, diocèse de Noyon. (Stein, n° 2856.) — XIVe siècle. Parchemin. 260 millim. sur 170. Rel. anc. veau brun. (Phillipps 16868.)

936. Statuts et privilèges de l'Université de Paris. (Stein, n° 2985.) — XIIIe et XIVe siècles. Parchemin. 320 millim. sur 158. Rel. veau granité. (Phillipps 876.)

937. Privilèges et statuts de la Faculté de Droit de l'Université de Paris. — XVe siècle. Parchemin. 225 millim. sur 150. Rel. anc. veau gaufré. (Phillipps 2863.)

938. Cartulaire de l'abbaye de Prémontré, diocèse de Laon. (Stein, n° 3088.) — XIIIe siècle. Parchemin. 235 millim. sur 160. Rel. parchemin vert. (Phillipps 1321.)

939. Cartulaire *F* de l'église de Reims. (Stein, nº 3168.) — XIIIᵉ siècle. Parchemin. 215 millim. sur 100. Rel. cuir de Russie. (Phillipps 2275.)

940. Cartulaire de l'abbaye de la Trinité de Vendôme. (Stein, nº 4049.) — XIIᵉ siècle. Parchemin. 217 millim. sur 105. Cartonné. (Phillipps 17712.)

941-944. Comptes du chapitre de Langres (1284-1288.) — XIIIᵉ siècle. Parchemin. 238 millim. sur 160 et 268 sur 198. Cartonnés. (Phillipps, 2983, 1-3 et 13198.)

945. « Instrumenta professionum religiosorum hujus Cartusiæ Montis Dei. » — XVᵉ-XVIIIᵉ siècle. Parchemin. 145 millim. sur 225. Rel. velours rouge. (Phillipps 12221 et 20681.)

946. Recueil historique sur l'abbaye de Saint-Ouen de Rouen. — XIVᵉ et XVᵉ siècles. Parchemin. 173 millim. sur 125. Rel. veau brun. (Phillipps 2877.)

947. Mélanges sur l'histoire de l'abbaye de Marmoutier. — XVIᵉ-XVIIIᵉ siècle. Parchemin. 210 millim. sur 142. Rel. veau rouge. (Phillipps 2169.)

948. Privilèges des Minimes du Plessis-lez-Tours (1507). — XVIᵉ siècle. Parchemin. 250 millim. sur 180. Cartonné. (Phillipps 6654 et 6946.)

949. « Cartularium cavalcate et albergue, quas magnificus vir Franciscus de Villanova, condominus civitatis Vencie, habet seu percipit anno quolibet in dicta civitate... » (1441). — XVᵉ siècle. Parchemin. 210 millim. sur 130. Cartonné. (Phillipps 16584.)

950. « Spicilegium de vitis sanctorum a D. Nicolao de Beaufort, canonico S. Joannis Suessionensis... » — XVIᵉ siècle. Papier. 270 millim. sur 180. Rel. parchemin. (Phillipps 10410.)

951. « Annotationes in [libros] 3. Pomp[onii] Melae de statu orbis, D. Sirmondo dictante, anno Domini 1586. » — XVIᵉ siècle Papier. 220 millim. sur 162. Rel. maroquin rouge. (Provient des Jésuites du Collège de Clermont, à Paris.)

1921. Cartulaire de Saint-Quentin de Beauvais. (Stein, n° 416.) — XII[e] siècle. Parchemin. 290 millim. sur 195. Rel. veau fauve. (Phillipps 7404.)

1922. « Titres et memoyres concernant Belver, Bigarrocque, Saint-Ciprien et Mozens, Coze, Millac. » Copie collationnée « Philiparie ». — XVI[e] siècle. Parchemin. 265 millim. sur 180. Rel. veau rouge. (Phillipps 86.)

1923. Cartulaire de la Madeleine de Besançon. (Stein, n° 467.) — XIII[e] siècle. Parchemin. 300 millim. sur 215. Rel. veau rouge. (Phillipps 7405.)

1924. Cartulaire de la seigneurie de Castelnau, diocèse de Saint-Flour. (Stein, n° 803.) — XIV[e] siècle. Parchemin. 280 millim. sur 190. Rel. veau granité, aux emblèmes de Daguesseau. (Phillipps 79 et 809.)

1925. Cartulaire de l'Hôtel-Dieu de Coutances. (Stein, n° 1087.) — XV[e] siècle. Parchemin. 282 millim. sur 225. Rel. cuir de Russie. (Phillipps 9411.)

1926. Répertoire du chartrier du chapitre de Langres. (Stein, n° 1856.) — XIII[e] siècle. Parchemin. 330 millim. sur 235. Rel. maroquin bleu. (Phillipps 2991.)

1927. Cartulaire de l'abbaye de Saint-Vincent de Laon. (Stein, n° 1870.) — XIV[e] et XV[e] siècles. Parchemin. 335 millim. sur 275. Rel. veau vert. (Phillipps 68.)

1928. Cartulaire du chapitre de Noyon. (Stein, n° 2780.) — XIV[e] siècle. Parchemin. 337 millim. sur 232. Cartonné. (Phillipps 22882.)

1929. Cartulaire de l'abbaye de Saint-Pierre-de-Préaux, diocèse de Lisieux. (Stein, n° 3084.) — XV[e] siècle. Parchemin. 290 millim. sur 210. Rel. anc. peau blanche. (Phillipps 85.)

1930. Cartulaire de l'abbaye de Saint-Florent-lès-Saumur. (Stein, n° 3404.) — XI[e] siècle. Parchemin. 315 millim. sur 235. Rel. maroquin rouge gaufré. (Phillipps 70.)

1931. Privilèges de l'abbaye de Saint-Florent-lès-Saumur. — xve siècle. Parchemin. 278 millim. sur 200. Rel. veau violet. (Phillipps 10470.)

1932. Cartulaire de l'abbaye de Savigny, diocèse d'Avranches (copie). (Stein, n° 3631.) — xixe siècle. Papier. 350 millim. sur 220. Demi-rel. (Phillipps 21188.)

1933. Cartulaire de l'abbaye de Saint-Maurice de Senlis. (Stein, n° 3661.) — xiiie et xive siècles. Parchemin. 290 millim. sur 210. Rel. cuir de Russie. (Phillipps 7410.)

1934. Cartulaire de la commanderie de Sommereux (Oise). (Stein, n° 3739.) — xiiie siècle. Parchemin. 282 millim. sur 185. Rel. maroquin rouge gaufré. (Phillipps 2973.)

1935. Cartulaire de l'abbaye de la Trinité de Vendôme. (Stein, n° 4017.) — xie siècle. Parchemin. 280 millim. sur 230. Rel. maroquin rouge gaufré. (Phillipps 2970.)

1936. Cartulaire de l'abbaye de la Trinité de Vendôme. (Stein, n° 4048.) — xiie et xiiie siècles. Parchemin. 257 millim. sur 175 et 238 sur 160. Rel. bas. rac. (Phillipps 2971.)

1937. Enquête sur les droits du Roi dans la sénéchaussée de Beaucaire. — xvie siècle. Papier. 290 millim. sur 200. Rel. bas. rac. (Phillipps 7426.)

1938. « Vidimus des privilèges concédés par les papes aux frères Hermites de Sainct-Augustin », ou Minimes du Plessis-lez-Tours (1497). — xve siècle. Parchemin. 330 millim. sur 315. Demi-rel. (Phillipps 6654 et 6946.)

1939. Cartulaire de l'abbaye de la Trinité de Vendôme ; copies. — xviiie siècle. Papier. 315 millim. sur 190. Cartonné. (Phillipps 4263.)

1940. Formulaire d'actes de Pèdre IV le Cérémonieux, roi d'Aragon (1336-1387). — xive siècle. Papier. 275 millim. sur 210. Rel. veau raciné. (Phillipps 1028.)

1941. Privilèges des commanderies et hôpitaux de l'Ordre de Saint-

Antoine de Viennois. — xvie et xviie siècles. Parchemin. 330 millim. sur 240. Rel. veau rac. (Phillipps 2992.)

1942. Bullaire de l'Ordre des Carmes (1505). — xvie siècle. Parchemin. 280 millim. sur 195. Rel. cuir de Russie. (Phillipps. 7407.)

1943-1945. Comptes du chapitre de Langres (1281, 1282 et 1378). — xiiie et xive siècles. Parchemin. 345 millim. sur 250 et 340 sur 260. Cartonnés. (Phillipps 13197, 13196 et 2996.)

1946-1961. Comptes de l'église de Troyes et de la Maison-Dieu Saint-Nicolas de Troyes (1307-1404). — xive et xve siècles. Parchemin. 16 volumes, de formats divers. Reliures et demi-rel. diverses. (Phillipps 8569, 8872, 8920, 10206 et 10207.)

1962. Obituaire de l'église d'Asprières (Aveyron). — xve-xviie siècle. Parchemin. 295 millim. sur 215. Cartonné. (Phillipps 16578.)

1963. Martyrologe d'Adon et obituaire du prieuré de Cassan, diocèse de Béziers. — xiie siècle. Parchemin. 315 millim. sur 200, Rel. veau rac. (Phillipps 8076.)

1964. Obituaire de l'église de Saint-Quentin. — xive siècle. Parchemin. 300 millim. sur 240. Rel. veau gaufré. (Phillipps 2865.)

1965. *Liber argenteus* de Saint-Amé de Douai ; fragments des vies des SS. Amé et Mauront. — xiie et xiiie siècles. Parchemin. 298 millim. sur 180. Rel. veau gaufré. (Phillipps 16895.)

1966. Census situs apud Eschenilli, solvendus in festo sancti Remigii, receptus per Jacobum de Baaton, canonicum Trecensem... » (1294). — xiiie siècle. Parchemin. 310 millim. sur 225. Cartonné. (Phillipps 11882.)

1967. « Cenomania, de episcopis Cenomanensibus, item de comitibus Cenomanicæ regionis, » par Dom Denis Briant († 1716). — xviiie siècle. Papier. 290 millim. sur 175. Rel. maroquin bleu, de Simier (1827). (Phillipps 3709.)

1968. Premier registre du Parlement de Poitiers. « Registrum presentacionum curie et jurisdictionis superioris regni Francie

nuper... per dominum Karolum,... Dalphinum Viennensem... » (1418). — xve siècle. Parchemin. 350 millim. sur 270. Rel. parchemin vert, aux armes de Daguesseau. (Phillipps 9064.)

1969. Registre des fondations de l'église de Saint-Pierre de Saumur. — xviie siècle. Parchemin. 350 millim. sur 215. Rel. veau gaufré. (Phillipps 202.)

1970. « Historia chronologica parlamentorum patriæ Occitanæ,... per Guilhelmum Bardinum, consiliarium clericum in parlamento Tholosæ », jusqu'en 1454. — xviie-xviiie siècle. Papier. 280 millim. sur 210. Rel. veau brun. (Phillipps 13833.)

2412. Cartulaire de l'abbaye de la Trinité de Fécamp. (Stein, n° 1311.) — xvie siècle. Papier. 420 millim. sur 280. Rel. anc. veau brun. (Phillipps 21189.)

2413. Cartulaire de la baillie de Fieffes (Somme). (Stein, n° 1319.) — xve siècle. Parchemin. 355 millim. sur 255. Rel. veau rouge. (Phillipps 4372.)

2414. Cartulaire de l'abbaye de Fontevrault. (Stein, n° 1390.) — xiie-xive siècle. 390 millim. sur 260. Rel. maroquin bleu. (Phillipps 67.)

2415. Cartulaire de l'abbaye de la Trinité de Vendôme ; copies. — xviiie siècle. Papier. 390 millim. sur 245. Cartonné. (Phillipps 25028.)

2416-2417. Comptes de l'église de Troyes (1327-1414). — xive et xve siècles. Parchemin. 420 millim. sur 305 et 467 sur 305. Cartonnés. (Phillipps 10407 et 10408.)

2418. Diplôme de l'empereur Mathias confirmant les privilèges de l'église cathédrale de Besançon (23 janvier 1613). — xviie siècle. Parchemin. 360 millim. sur 310. Demi-rel. (Phillipps 3002.)

2419. Terrier de la seigneurie de Borrian, près Rieux, en Languedoc (1460). — xve siècle. Parchemin. 350 millim, sur 270. Rel. parchemin vert. (Phillipps 1332.)

2420. Terrier de la seigneurie du Chaylar (Lozère) (1514). — xvie siècle. Papier. 420 millim. sur 298. Cartonné. (Phillipps 11918.)

2421. « Liber libertatum pro patria Delphinatus. » — xive siècle. Parchemin. 360 millim. sur 252. Rel. velours vert. (Phillipps 867.)

2422. Cérémonial de l'abbaye de Saint-Florent-lès-Saumur. — xve siècle. Parchemin. 375 millim. sur 260. Rel. veau violet. (Phillipps 10471.)

2423. R. Monsnyer, « de primo et regulari statu ecclesiæ Sancti Martini Turonensis ». — Exemplaire imprimé, in-folio, avec notes mss., provenant de Secousse. Rel. veau granité. (Phillipps 2834.)

2586. « Compotus Johannis Delet, clerici, grenetarii ecclesie Sancti Salvatoris Blesensis... » (1417-1418). — xve siècle. Parchemin. 520 millim. sur 370. (Phillipps 7095.)

2587. Comptes du chapitre de Langres (1326). — xive siècle. Parchemin. 570 millim. sur 375. Cartonné. (Phillipps 2990.)

NOUVELLES ACQUISITIONS DU FONDS FRANÇAIS

10666. Ordonnances de Denys l'Argentier, abbé de Clairvaux, concernant le monastère de N.-D. d'Auberive (8 mars 1622). — xviie siècle. Papier. 280 millim. sur 225. Cartonné. (Phillipps 17585.)

10667. « Inventaire sive repertoire soumairement faict... du coliege de Nostre-Dame du Broc », diocèse de Clermont (1546). — xvie siècle. Parchemin. 215 millim. sur 150. Rel. veau raciné. (Phillipps 3682.)

10668. « Aveu... des fiefs et seigneuries, cens et autres droits de l'église collégiale de la ville de Craon » (1539). — xvie siècle. Papier. 250 millim. sur 175. Rel. veau fauve. (Phillipps 296.)

10669. « Compte... de Charles de Landriau, escuyer,... curateur aux enfans mineurs... de feu honoré seigneur Gilles d'Ernecourt » (Meuse) (1626-1633). — XVIIe siècle. Papier. 285 millim. sur 190. Demi-rel. (Phillipps 10600.)

10670. Journal du grenier à sel de Fécamp (1412). — XVe siècle. Papier. 250 millim. sur 100. Cartonné. (Phillipps 18105.)

10671. « Censes, rentes et aultres devoirs appartenans aux houstelz de la Pignonniere et de Haultenville, menbres deppandans... de Fontebraud » (1464). — XVe siècle. Parchemin. 300 millim. sur 220. Rel. basane grise. (Phillipps 2861.)

10672. « Ce sont les cens, serviges, rentes et devoirs deuz chacun an à noble homme Jehan de Cheiveris, seigneur de Gasinest », en Anjou (1396-1407). — XIVe et XVe siècles. Parchemin. 240 millim. sur 155. Rel. veau gaufré. (Phillipps 233.)

10673. « Recepte de la baronnie de Mayenne..., faite à Mgr. le duc de Guise... » (1531). — XVIe siècle. Papier. 250 millim. sur 172. Demi-rel. (Phillipps 3746.)

10674. « Cinquième aveu de Putille, rendu à la baronnie de Montejean par Jacques Chenu... » (1489). — XVe siècle. Parchemin. 212 millim. sur 150. Cartonné. (Phillipps 3696.)

10675. « Recepte faitte par Etienne Bisuel, comis à ce par... Madame Jehanne de Bretaigne, dame de Cassel, de tous les cens, rentes, fermes et aultres revenues, appartenans aux villes et chastellenies de Nogent-le-Rotrou, de Rivere, de Montlandon, de la terre de Montigny... » (1349). — XIVe siècle. Parchemin. 275 millim. sur 200. Rel. veau gaufré. (Phillipps 9025).

10676. Statuts des chapeliers de Rouen (1467), avec additions de 1489 à 1602. — XVe-XVIIe siècle. Parchemin. 158 millim. sur 110. Rel. veau rouge. (Phillipps 3551.)

10677. « Histoire de la maison royale de Saint-Cyr, par Mme d'Eperville, élève de Mme de Maintenon. » — XVIIIe siècle. Papier. 205 millim. sur 155. Cartonné. (Phillipps 18406.)

10678. « Mémoire de ce qui s'observe dans la royalle maison de St-Louis, à Saint-Cyr. » — XVIIIe siècle. Papier. 180 millim. sur 120. Cartonné. (Phillipps 15675.)

10679. « Adveu et denombrement du prieuré conventuel de Nostre-Dame de Tavant » (Indre-et-Loire) (1506). — XVIe siècle. Parchemin. 295 millim. sur 200. Demi-rel. (Phillipps 16580.)

10680. « Système de l'ordre et de la chronologie des évêques de Toul. » — XVIIe siècle. Papier. 212 millim. sur 165. Cartonné. (Phillipps 8363.)

10681. « Ce sont les rentes perpetuelles dehues au chapellain de la chapelle Saint-Michel, fondée en l'iglise de Tours » (1357). — XIVe siècle. Parchemin. 218 millim. sur 130. Cartonné. (Phillipps 16583.)

10682. Censier de « Guillaume de Vernon, chevalier en Constantin. » — XVe siècle. Parchemin. 190 millim. sur 130. Rel. parch. granité, aux armes de N.-J. Foucault et avec l'ex-libris de l'abbé d'Orléans de Rothelin. (Phillipps 4395.)

10683. Établissements de S. Louis (ms. *V* de l'édition P. Viollet). — XIIIe siècle. Parchemin. 165 millim. sur 112. Rel. maroquin rouge. (Phillipps 811.)

10684. Établissements de S. Louis (ms. *U* de l'édition P. Viollet).— XIVe siècle. Parchemin. 200 millim. sur 130. Rel. parchemin. (Phillipps 810.)

10685. Conseil de Pierre de Fontaines. — XIIIe siècle. Parchemin. 220 millim. sur 155. Rel. veau rac. (Phillipps 2841.)

10686. Ordonnances du roi de France Philippe V sur les forêts (1320). — XIVe siècle. Parchemin. 205 millim. sur 132. Rel. parchemin. (Phillipps 812.)

10687. Catalogue des livres du Cabinet du Roi (1722). — État des livres de feu Monseigneur, de feu M. le Dauphin et Madame la Dauphine, que le Roi a ordonné être gardés pour en composer le cabinet de M. le Dauphin... » (1712). — XVIIIe siècle. Papier.

235 millim. sur 180. Rel. maroquin rouge, aux armes du roi. (Phillipps 18624.)

10688-10689. « État des consuls, vice-consuls, chanceliers et autres employés en Espagne, Portugal, Italie, Nord, Levant et Barbarie; celuy des drogmans, secrétaires-interprètes, jeunes de langues à Paris et à Constantinople. » (1779.) — xviiie siècle. Papier. 192 millim. sur 142. Rel. maroquin rouge, aux armes de Sartines. (Phillipps 21186.)

10690. « Prérogatives et dignité du clergé et de la noblesse de la province de Normandie..., » par l'abbé Lallemant. — xviiie siècle. Papier. 270 millim. sur 222. Rel. veau fauve. (Phillipps 9058.)

10691. « Scriptores Congregationis Oratorii domini Jesu, recensiti ac notis historicis illustrati », par le P. Desmolets. — xviiie siècle. Papier. 210 millim. sur 160. Cartonné. (Phillipps 10977 et 18418.)

10692. Mélanges bibliographiques : « Manuscrits de l'Institution de l'Oratoire. » — « Poètes latins modernes apportés de Rome et qui se trouvent à Sainte-Geneviève. » — « Sur le projet de réunir à Paris dans un seul dépôt les cartulaires des principales églises et abbayes de la République. » — xviiie siècle. Papier. 190 millim sur 130. Cartonné. (Phillipps 6977.)

10693. « Du rétablissement des études et de la réformation des Universités. » — xviiie siècle. Papier. 220 millim. sur 180. Cartonné. (Phillipps 2852.)

10694. « L'Œconomie du domaine roial, divisé en trois livres. » — xviie siècle. Papier. 282 millim. sur 200. Rel. parchemin. (Phillipps 11879.)

10695. Mélanges historiques : « Interrogatoire de Dubourg, huguenot. » — « Conspiration contre la royne d'Escosse. » — « Mémorial du règne de Charles IX. » — « Discours sur les barricades de Paris, du 12 may 1588. » Etc. — xvie et xviie siècles. Papier. 300 millim. sur 230. Rel. peau verte.

10696. Genéalogie de la maison de Montfort, par Claude Du Pont. — xviie siècle. Papier. 290 millim. sur 200. Rel. veau granité. (Phillipps 1106.)

10697. Projet d'un nouveau Cérémonial françois (1746) ; imprimé, avec notes mss. — XVIIIe siècle. Papier. 255 millim. sur 188. Demi-rel. (Phillipps 9157.)

10698. Mélanges historiques : Éloges de de Thou, de Séguier.—Privilèges des notaires de la Cour.—Testaments de Ramus, de Jean Mauroy (fondation d'un collège pour les orphelins).—Contrat de mariage du duc de Nemours. Etc. — XVIIe siècle. Papier. 292 millim. sur 198. Cartonné. (Phillipps 4394.)

21199. Cartulaire des comtes d'Artois. (Stein, n° 232.)— XIVe siècle. Parchemin. 322 millim. sur 250. Cartonné. (Phillipps 2895.)

21200. Cartulaire de l'abbaye de N.-D. de la Blanche de l'île de Noirmoutier (1632). (Stein, n° 2761.) — XVIIe siècle. Parchemin. 355 millim. sur 295. Rel. veau noir. (Phillipps 7406.)

21201. Comptes de l'Argenterie de Jean II le Bon (1353). « Primus [et secundus] computus Galcheri de Vannis. » — XIVe siècle. Parchemin. 420 et 430 millim. sur 325. Cartonné. (Phillipps 25050.)

21202. « XXXIIIe compte des despens de l'Ostel le roy Charles [VI] (1407-1408). — XIVe siècle. Parchemin. 375 millim. sur 320. Cartonné. (Phillipps 3004.)

21203. Comptes de « Jehan de Serre, dit Vigneron, commis par Mons. le Regent du royaume, dauphin de Viennois..., à recevoir le prouffit et emolument des monnoyes de Tours, Angiers, Poitiers, » etc. (1520-1521). — XVIe siècle. Parchemin. 330 millim. sur 280. Rel. veau gaufré. (Phillipps 232.)

21204. Comptes de l'Épargne de Henri II (1549), etc. — XVIe siècle. Parchemin. 335 millim. sur 245. Demi-rel. (Phillipps 24129.)

21205. Comptes de l'« Ecurye du Roi [Henri IV] pour l'année finye le dernier jour de décembre 1597 ». — XVIe siècle. Parchemin. 312 millim. sur 255. Rel. veau fauve. (Phillipps 4408.)

21206. « Rolle de plusieurs parties et sommes de deniers que le Roi a commandé... à M. Charles-Pierre Savalete,... garde de son Trésor royal, de payer comptant,... pour les restes de son exercice 1776. » — XVIIIe siècle. Papier. 410 millim. sur 260. Rel. basane rouge. (Phillipps 1313.)

21207. « Dépouillement des feuilles du Trésor royal, relativement aux paiemens qui y ont été faits comptant par semaine, pendant l'année 1777. » — XVIIIe siècle. Papier. 370 millim. sur 240. Rel. veau rac. (Phillipps 3717).

21208-21222. Comptes de la ville et de l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras (1518-1668). — XVIe et XVIIe siècles. Parchemin. 15 volumes, gr. in-4°. Cartonnés. (Phillipps 14257, 8887, 24299, 25030, 10631-10633.)

21223. « Compte Arnoul de Goy, conseillier de Monsr le duc de Bourgoingne... et son bailli à Douai, de tout ce qu'il a eu et receu des explois de la dicte baillie (1438-1450). — XVe siècle. Parchemin. 335 millim. sur 270 et 295 sur 260. Cartonné. (Phillipps 8519.)

21224. « XVe compte de Jehan de la Haye, receveur de la chastellenie de Lille... » (1476). — XVe siècle. Parchemin. 355 millim. sur 260. Cartonné. (Phillipps 8520.)

21225. Comptes des salines de Moyenvic (1626). — XVIIe siècle. 385 millim. sur 255. Cartonné. (Phillipps 7094.)

21226. Comptes des héritages, rentes et revenus de Colin Alexandre à Vanves et à Fontenay-aux-Roses (Seine) (1423-1428). — XVe siècle. Parchemin. 330 millim. sur 175. Rel. cuir de Russie. (Phillipps 8664.)

21227-21230. « Cens, rentes, prés, terres et toutes autres revenues de la ville de Saint-Denys, de Guarge, d'Argenteuil, de Cormeilles-en-Parisis, d'Erblay-sur-Seine, de Franconville, de Saint-Ouyn-en-France et de la Chapelle emprès Paris, appartenans à l'office de l'aumosne de l'église mons. Saint-Denys-en-France » (1394-1397). — XIVe siècle. Parchemin. 325 millim. sur 258. Demi-rel. (Phillipps 10219.)

21231. « C'est le croys de cens du chacun an à monseigneur l'aumonier de Sainct-Denys, en la ville de la Chapelle... (1396). — XIVe siècle. Parchemin. 340 millim. sur 262. Rel. basane violette. (Phillipps 8954.)

21232-21233. Comptes de l'église de Troyes (1411-1433). — XVe siècle. Parchemin. 333 millim. sur 247 et 432 sur 305. Cartonné et rel. basane verte. (Phillipps 9962 et 9726.)

21234. « Compte 6e de Nicolas Garnier, receveur d'Aignay-le-Duc pour le Roy » (1525-1526). — XVIe siècle. Parchemin. 347 millim. sur 255. Rel. bas. rac. (Phillipps 8891.)

21235. « Ce sont les choses et revenues du doyen et chapitre d'Angiers en leurs terres d'Estiau et de Joué... (1380-1383). — XIVe siècle. Parchemin. 310 millim. sur 230. Rel. veau gaufré. (Phillipps 229.)

21236. État des ventes assises au bois de Bazoches, près Falaise (1556). — XVIe siècle. Parchemin. 310 millim. sur 260. Cartonné. (Phillipps 2994.)

21237. « Enqueste faicte sur la transaction d'entre les religieux, abbé et convent de Saint-Vincent de Senlis, d'une part, et Marie Potier, d'autre, ... » au sujet de la terre de Blancmesnil (1463-1502). — XVe et XVIe siècles. Parchemin. 320 millim. sur 280. Rel. basane bleue. (Phillipps 9116.)

21238-21239. Inventaire des titres de la collégiale d'Écouis (Eure) (1766). — XVIIIe siècle. Papier. 390 millim. sur 250. Rel. veau raciné. (Phillipps 7409.)

21240. « Terrier de la seigneurie d'Etiolles, » près Corbeil (1700). — XVIIe siècle. Papier. 370 millim. sur 240. Rel. veau raciné. (Phillipps 8913.)

21241. « Remembrances de l'assise de la Fleiche ... » (1395-1397). — XIVe siècle. Parchemin. 340 millim. sur 275. Demi-rel. (Phillipps 3680.)

21242. « Inventaire général de tous les titres... concernant la terre et seigneurie de la Moutonnière, paroisse de Vienny, et de la

Boische, paroisse d'Yevre » (Doubs). — XVIIe siècle. Papier. 430 millim. sur 280. Rel. veau gaufré. (Phillipps 25012.)

21243. « Neustria subterranea, ou histoire nécrologique de la province de Normandie, » par l'abbé Guiot. — XVIIIe siècle. Papier. 440 millim. sur 270. Rel. parchemin vert. (Phillipps 2295.)

21244. Censier de la commanderie de Saint-Marc d'Orléans (1458). — XVe siècle. Parchemin. 300 millim. sur 210. Rel. veau rac. (Phillipps 2981.)

21245. Inventaire des titres du collège de Champagne ou de Navarre, à Paris (1551-1556). — XVIe siècle. Parchemin. 370 millim. sur 300. Rel. bas. rac. (Phillipps 3001.)

21246. Censier de la fabrique de l'église Notre-Dame de Paris (1555-1585). — Cartulaire des marguilliers de Notre-Dame de Paris (XIIIe-XVIe siècle). — « Reliquaires, joyaulx et aultres vaisseaux sacrez de l'église de Paris, venduz... pour le payement de la gendarmerie levée contre les Huguenotz » (1562). — XVIe siècle. Parchemin. 320 millim. sur 280. Rel. bas. granit. (Phillipps 2999.)

21247. Testament original d'Arthur d'Aunay, protonotaire apostolique (1528). — XVIe siècle. Parchemin. 305 millim. sur 260. Cartonné. (Phillipps 2982.)

21248. Recueil de formules de vœux des religieuses Augustines de l'Hôtel-Dieu de Paris. — XVIe-XVIIIe siècle. Parchemin et papier, monté in-fol. Demi-rel. (Phillipps 17252 et 7412.)

21249. Statuts des chaussetiers de Paris (1520). — XVIe siècle. Parchemin. 320 millim. sur 285. Cartonné. (Phillipps 3000.)

21250. Procès entre l'aumônier de Saint-Cyprien de Poitiers et les religieux de Noaillé (1452-1453).—XVe siècle. Parchemin. 370 millim. sur 320. Cartonné. (Phillipps 2856.)

21251. « Mises et delivrances de deniers payez pour rentes heritieres deues par la ville de Vallen[ciennes] » (1588).—XVIe siècle. Parchemin. 325 millim. sur 230. Cartonné. (Phillipps 10633.)

21252. « Journal historique fait par le C^en Druon, ci-devant bénédictin de Saint-Denys, lors de l'extraction des cercueils de plomb

des rois, en 1793 » (copie). Notes sur le rétablissement des sépultures et l'installation du chapitre de Saint-Denys (1817). — xixe siècle. Papier. 360 millim. sur 230. Cartonné (Phillipps 22192.)

21253. Statuts des apothicaires et épiciers du bailliage de Tours (1565). — xvie siècle. Parchemin. 330 millim. sur 280. Cartonné. (Phillipps 9729.)

21254. Liste des églises, abbayes et prieurés de France, avec la taxe due au Saint-Siège. — xviie siècle. Papier. 320 millim. sur 210. Cartonné. (Phillipps 22082.)

21255. Revenus des évêchés et abbayes en régie ; revenus des religionnaires fugitifs (1747). « Brefs états » et « Bordereaux », signés : D'Aguesseau, Pontcarré de Viarmes, Trudaine, de Miromesnil, etc. — xviiie siècle. Papier. 370 sur 240 millim. Demi-rel. (Phillipps 211.)

21256-21257. Registres de la correspondance entre les ministres de l'Intérieur et des Cultes et les évêques de France (1808-1825). — xixe siècle. Papier. 360 millim. sur 240. D. rel. (Phillipps 24175.)

21258. Généalogie de la Maison de Bourbon (1585). — xvie siècle. Papier. 340 millim. sur 220. Demi-rel. (Phillipps 11884.)

21259. Mélanges historiques : « Traicté de renouvellement de l'alliance des Suisses avec le Roy (1664). » — « Entretiens de deux roys Louis XI et Louis XII ez Champs Elizées. » — « Narré succinct de l'histoire du mariage de Henry, duc de Guise, avec la princesse Anne de Mantoue. » Etc. — xviie siècle. Papier. 318 millim. sur 210. Rel. veau granité.

21260. Compte de la « Trésorerie généralle de la Marine de Ponant » (1586). — xvie siècle. Parchemin. 320 millimètres sur 270. Demi-rel. (Phillipps 205.)

21261. « Principes des ministres sur la Marine, depuis 1669 jusqu'en 1723. » par Colbert, Seignelay, Pontchartrain et le comte de Morville. — xviiie siècle. Papier. 315 millim. sur 200. Rel. maroquin rouge.

21262. « Mémoire instructif des matières qui se traitent en la Chambre des Comptes. » Listes des premiers présidents, avocats, procureurs généraux, maîtres correcteurs et auditeurs de la Chambre des Comptes de Paris. — XVIIIe siècle. Papier. 365 millim. sur 240. Rel. veau raciné. (Phillipps 20740.)

21263. Table alphabétique des registres de la Chambre des Comptes (1309-1599). — XVIIIe siècle. Papier. 380 millim. sur 260. Rel. veau raciné. (Phillipps 213.)

21264. Registre Saint-Just de la Chambre des Comptes ; copie. — XVIIIe siècle. Papier. 435 millim. sur 290. Cartonné. (Phillipps 212.)

21265. Extraits divers de registres de la Chambre des Comptes. Copie du registre coté L. 1240, etc. — XVIIIe siècle. Papier. 350 millim. sur 230. Demi-rel. (Phillipps 214.)

21266-21277. Extraits des Registres de la Cour des Monnaies. — Tomes I-VI. Extraits (1401-1699). Tome VII. Affineurs. Tome VIII. Juridiction de la Cour. Tomes IX-XII. Tireurs d'or, marques du Contrôle, essayeurs, etc. — XVIIIe siècle. Papier. 350 millim. sur 230. Demi-rel. (Phillipps 12182-12193.)

CONCORDANCES

DES NUMÉROS DES NOUVEAUX FONDS LATIN ET FRANÇAIS
DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
AVEC LES ANCIENS NUMÉROS DE LA BIBLIOTHÈQUE PHILLIPPS.

I.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU FONDS LATIN.

Nouv. acq. lat.	Mss. Phillipps.	Nouv. acq. lat.	Mss. Phillipps.
—	—	—	—
925-926	10337 (et 21709)	951	6773
927	2972	—	—
928	9535	1921	7404
929	77	1922	86
930	1322	1923	7405
931	1335	1924	79 (et 809)
932	9331	1925	9411
933	8500	1926	2991
934	17838	1927	68
935	16868	1928	22882
936	876	1929	85
937	2863	1930	70
938	1321	1931	10470
939	2275	1932	21188
940	17712	1933	7410
941	2983 (1)	1934	2973
942	2983 (2)	1935	2970
943	2983 (3)	1936	2971
944	13198	1937	7426
945	12221 (et 20681)	1938	6654 (et 6946)
946	2877	1939	4263
947	2169	1940	1028
948	6654 (et 6945)	1941	2992
949	16584	1942	7407
950	10410	1943	13196

Nouv. acq. lat. —	Mss. Phillipps. —	Nouv. acq. lat. —	Mss. Phillipps. —
1944	13197	1966	11882
1945	13198	1967	3709
1946	8920	1968	9064
1947	8872	1969	202
1948		1970	13833
1949		1971	1028
1950		—	—
1951		2412	21189
1952		2413	4372
1953	8569	2414	67
1954		2415	4264
1955		2416	10407
1956		2417	10408
1957		2418	3002
1958		2419	1332
1959		2420	11918
1960	10206	2421	867
1961	10207	2422	10471
1962	16578	2423	2834
1963	8076	—	—
1964	2865	2586	7095
1965	16895	2587	2990

II.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU FONDS FRANÇAIS.

Nouv. acq. franç. —	Mss. Phillipps. —	Nouv. acq. franç. —	Mss. Phillipps. —
10666	17585	10673	3746
10667	368	10674	3696 (et 21657)
10668	296	10675	9025
10669	10600	10676	3551
10670	18105	10677	18406
10671	2861	10678	15675
10672	233	10679	16580

Nouv. acq. franç.	Mss. Phillipps.	Nouv. acq. franç.	Mss. Phillipps.
—	—	—	—
10680	8363	21217	18289
10681	16583	21218	25030 (3)
10682	4395	21219	25030 (5)
10683	811	21220	25030 (7)
10684	810	21221	2500 (8)
10685	2841	21222	10631
10686	812	21223	8519
10687	18624	21224	8520
10688	21186	21225	7094
10689		21226	8664
10690	9058	21227	10219
10691	10977 (et 18418)	21228	
10692	6977	21229	
10693	2852	21230	
10694	11879	21231	8954
10695	3695	21232	9962
10696	1106	21233	9726
10697	9157	21234	8891
—	—	21235	229
21199	2895	21236	2994
21200	7406	21237	9116
21201	25050	21238	7409
21202	3004	21239	
21203	232	21240	8913
21204	24129	21241	3680
21205	4408	21242	25012
21206	1313	21243	2295
21207	3717	21244	2981
21208	25030 (1)	21245	3001
21209	25030 (2)	21246	2999
21210	14257	21247	2982
21211	25030 (6)	21248	17252 (et 7412)
21212	8787	21249	3000
21213	10632	21250	2856
21214	24299	21251	10633
21215	13968	21252	22192
21216	25030 (4)	21253	9729

Nouv. acq. franç.	Mss. Phillipps.	Nouv. acq. franç.	Mss. Phillipps.
—	—	—	—
21254	22082	21266	12182
21255	211	21267	12183
21256	24175	21268	12184
21257	24175	21269	12185
21258	11884	21270	12186
21259	4299	21271	12187
21260	205	21272	12188
21261	34	21273	12189
21262	20740	21274	12190
21263	213	21275	12191
21264	212	21276	12192
21265	214	21277	12193

III.

NUMÉROS DU CATALOGUE PHILLIPPS

Mss. Phillipps.	Nouv. acquis.	Mss. Phillipps.	Nouv. acquis.
—	—	—	—
34	fr. 21261	296	fr. 10668
67	lat. 2414	810	fr. 10684
68	lat. 1927	811	fr. 10683
70	lat. 1930	812	fr. 10685
77	lat. 929	867	lat. 2421
79 (et 809)	lat. 1924	876	lat. 936
85	lat. 1929	1028	lat. 1940
86	lat. 1922	1106	fr. 10696
202	lat. 1969	1313	fr. 21206
205	fr. 21260	1321	lat. 938
211	fr. 21255	1322	lat. 930
212	fr. 21264	1332	lat. 2419
213	fr. 21263	1333	Chartes.
214	fr. 21265	1335	lat. 931
229	fr. 21235	1350	Chartes.
232	fr. 21203	2169	lat. 947
233	fr. 10672	2275	lat. 939

Mss. Phillipps.	Nouv. acquis.	Mss. Phillipps.	Nouv. acquis.
—	—	—	—
2295	fr. 21243	4372	lat. 2413
2834	lat. 2423	4395	fr. 10682
2841	fr. 10685	4408	fr. 21205
2852	fr. 10693	4410	Chartes.
2856	fr. 21250	4413	Chartes.
2861	fr. 10671	4574	fr. 10698
2863	lat. 937	6773	lat. 951
2865	lat. 1964	*6654	lat. 1938
2877	lat. 946	6945	lat. 948
2895	fr. 21199	6946	lat. 1938
2970	lat. 1935	6977	fr. 10692
2971	lat. 1936	7094	fr. 21225
2972	lat. 927	7095	lat. 2586
2973	lat. 1934	7404	lat. 1921
2975	Chartes.	7405	lat. 1923
2976	Chartes	7406	fr. 21200
2981	fr. 21244	7407	lat. 1942
2982	fr. 21247	7409	fr. 21238 et 21239
2983 (1-3)	lat. 941-943	7410	lat. 1933
2990	lat. 2587	7412	fr. 21248
2991	lat. 1926	7426	lat. 1937
2992	lat. 1941	8076	lat. 1963
2999	fr. 21246	8363	fr. 10680
30 0	fr. 21249	8500	lat. 933
3001	fr. 21245	8519	fr. 21223
3002	lat. 2418	8520	fr. 21224
3004	fr. 21202	8569	lat. 1948-1959
3551	fr. 10676	8606	Chartes.
3680	fr. 21241	8647	Chartes.
3682	fr. 10667	8664	fr. 21226
3695	fr. 10695	8670	Chartes.
3696 (et 21657)	fr. 10674	8787	fr. 21212
3709	lat. 1967	8872	lat. 1947
3717	fr. 21207	8891	fr. 21234
3746	fr. 10673	8906	Chartes.
4263	lat. 1939	8913	fr. 21240
4264	lat. 2415	8920	lat. 1946
4299	fr. 21259	8954	fr. 21231

Mss. Phillipps. —	Nouv. acquis. —	Mss. Phillipps. —	Nouv. acquis. —
9025	fr. 10675	12188	fr. 21272
9058	fr. 10690	12189	fr. 21273
9064	lat. 1968	12190	fr. 21274
9116	fr. 21237	12191	fr. 21275
9157	fr. 10697	12192	fr. 21276
9331	lat. 932	12193	fr. 21277
9411	lat. 1925	12221 (et 20681)	lat. 945
9535	lat. 928	13196	lat. 1943
9726	fr. 21233	13197	Chartes.
9729	fr. 21253	13198	lat. 944
9962	fr. 21232	13833	lat. 1970
10206	lat. 1960.	13855	Chartes.
10207	lat. 1961	13968	fr. 21215
10219	fr. 21227-21230	14257	fr. 21210
10337 (et 21709)	lat. 925-926	15645	Chartes.
10407	lat. 2416	15675	fr. 10678
10408	lat. 2417	16539	Chartes.
10410	lat. 950	16578	lat. 1962
10470	lat. 1931	16580	fr. 10679
10471	lat. 2422	16583	fr. 10681
10600	fr. 10669	16584	lat. 949
10631	fr. 21222	16716	
10632	fr. 21213	16717	Chartes.
10633	fr. 21251	16718	
10977 (et 18418)	fr. 10691	16868	lat. 935
11001	Chartes.	16895	lat. 1965
11027	Chartes.	17252 (et 7412)	fr. 21248
11879	fr. 10694	17585	fr. 10666
11882	lat. 1966	17712	lat. 940
11884	fr. 21258	17809	Chartes.
11918	lat. 2420	17838	lat. 934
12182	fr. 21266	17841	Chartes.
12183	fr. 21267	18105	fr. 10670
12184	fr. 21268	18289	fr. 21217
12185	fr. 21269	18406	fr. 10677
12186	fr. 21270	18418	fr. 10691
12187	fr. 21271	18624	fr. 10687

Mss. Phillipps.	Nouv. acquis.	Mss. Phillipps.	Nouv. acquis.
—	—	—	—
18659		24175	fr. 21256 et 21257
18676		24299	fr. 21214
18751		24454	Chartes.
18752		24467	Chartes.
18984		24807	Chartes.
18985		25012	fr. 21242
18986	Chartes.	25022	Chartes.
19332			21208
19407			21209
19715			21218
19860		25030	21216
19977			21219
*20581	Chartes.		21211
20740	fr. 21262		21220
21186	fr. 10688 et 10689		21221
21188	lat. 1932	25050	fr. 21201
21189	lat. 2412	25098	
21373		25104	
21382	Chartes.	25630	
21514		25674	
*21657	lat. 10674	25690	
*21709	lat. 925-926	25698	
21716	Chartes.	25751	
22042		26275	
22082	fr. 21254	27015	Chartes.
22192	fr. 21252	27671	
22309	Chartes.	27926	
22882	lat. 1928	27928	
23112		27929	
23113		32294	
23114	Chartes.	32384	
23115		33758	
23940		33812	
24129	fr. 21204	34609	

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

B

C

CATALOGUE DES MINIATURES

DES

MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GENEVIÈVE

L'importance des miniatures pour l'histoire de l'art et pour les études iconographiques n'a pas besoin d'être démontrée. Depuis dix ou vingt ans surtout, on se rend compte de l'intérêt qu'elles présentent et à quel point elles peuvent servir à éclaircir bien des problèmes. Il y a certainement encore beaucoup de découvertes à faire de ce côté.

Le catalogue que nous présentons aura, nous l'espérons, son utilité. Quoique la collection des manuscrits à peintures de la Bibliothèque Sainte-Geneviève ne soit pas très considérable, un certain nombre d'entre eux méritent cependant d'être connus. Il est malheureusement à regretter que plusieurs volumes, appartenant jadis aux Génovéfains et remarquables par leur décoration, aient quitté la France. C'est ainsi que le Musée Britannique possède un bel *Évangéliaire* carolingien, en lettres d'or, de l'école de Reims (Harley 2797), et un superbe *Valère Maxime*, exécuté vers 1475, pour Philippe de Commines, par un artiste de l'atelier de Fouquet (Harley 4374-4375)[1].

Nous avons eu la bonne fortune de retrouver à la Bibliothèque impériale de Vienne deux autres manuscrits provenant des collections de l'abbaye. Le premier (n° 2605), contenant la *Cité des Dames*, de Christine de Pisan, et datant de la seconde moitié du xve siècle, est orné de trois miniatures. Le second (n° 2624) qui est un exemplaire de la traduction des *Héroides* d'Ovide, faite par

1. Cf. George WARNER, *Valerius Maximus. Miniatures of the school of Jean Fouquet*, London, 1907, in-fol., 10 pl.

Octavien de Saint-Gelais a été exécuté au commencement du XVIe siècle et renferme vingt et une peintures ; sur le dernier feuillet on lit, d'une écriture du XVIIe siècle : « Les fermoirs d'argent qui estoit à se liuvre ont esté otés et dérobés par les vallets de la veuve de feu mon frère Anthoine Duprat, cinquiesme du nom, et quatriesme seigneur de Nantoillet[1]. »

Ces deux volumes portent l'*ex libris* que reçurent les manuscrits de la bibliothèque des Génovéfains, lors du récolement de 1732-1734[2] et — ce qui est plus intéressant — ont appartenu au prince Eugène de Savoie qui s'était formé, comme on sait, une fort belle Bibliothèque parvenue, après sa mort, en vertu d'un testament, à la Bibliothèque impériale (1738)[3]. Ils ont, en outre, été envoyés à la Bibliothèque nationale de Paris en 1809 et restitués en 1814.

Comment le prince Eugène se les était-il procurés ? C'est ce que nous n'avons pu savoir. Toujours est-il qu'un second récolement des manuscrits de Sainte-Geneviève, en 1753, avait permis de constater la disparition, depuis le début du XVIIIe siècle, d'un certain nombre de volumes, soit qu'ils eussent été aliénés par les bibliothécaires eux-mêmes, soit que des personnes peu délicates se les fussent attribués[4]. Plusieurs devaient être assez luxueux. On en trouve en effet une description dans un *Inventaire* dressé, au XVIIe siècle, par Claude Du Moulinet et qui contient — détail assez rare pour l'époque — la reproduction à l'encre de Chine des principales miniatures[5]. Il n'est sans doute pas inutile d'en donner les notices. Cela pourra aider à les reconnaître un jour.

---

1. Cf. G.-F. Waagen, *Die vornehmsten Kunstdenkmäler in Wien. Wien*, 1867, in-8o, t. II, page 90. En tête se trouvent, en outre, d'anciennes armoiries (de *gueules, à l'aigle d'argent, couronné de même, accompagné en chef d'un lambel de même*) et la devise : *Il se fera. Poc à poc.* Voyez aussi *Kunst und Kunsthandwert.* Wien, 1902, p. 332-334.

2. Ils portent en outre les cotes T [in-4o] 11 et T [in-4o] 6 du catalogue du commencement du XVIIIe siècle (no 952 de la Bibl. Sainte-Geneviève).

3. Cf. Alfred Von Arneth, *Prinz Eugen von Savoyen...* Wien, 1864, in-8o, t. III, p. 73-74 et 523. L'histoire de la bibliothèque du prince Eugène n'a pas encore fait l'objet d'une étude spéciale. La Bibliothèque impériale de Vienne possède un catalogue des manuscrits, qui pourrait servir de point de départ, mais dans lequel, malheureusement, aucune provenance n'est indiquée.

4. Cf. Kohler, *op. cit.*, introduct. p. XCVII.

5. Bibl. Sainte-Geneviève, no 965.

Page 13: « *Tite-Live*, en deux gros volumes, en vélin, de la traduction de frère Pierre Berteure, prieur de Saint-Eloy de Paris. Il y a, au commancement de chaque volume, une fort belle miniature, où sont les armes et la devise du seigneur pour lequel ce livre a été fait, que j'ay fait icy dessiner, avec l'inscription qui est telle : A messire Laurens de Goirenode, chevalier, baron-seigneur de Montrenay, de Marnay, de Herbais, Courcondray et Consailez, et chambellan ordinaire de Monseigneur l'archeduc, gouverneur des pays de Bresse, et par dessus des offices en la grande saulnerie de Salins. On voit, à l'entour de ses armes, le collier de l'ordre de la Toison, et, au bas, l'escu des armes de ses deux femmes. » (In-folio.)

Page 14 : « Un gros volume, en vélin, des *Histoires de Troyes*, divisé en trois parties. La première contient la généalogie de Saturne et de Jupiter, avec leurs faits, la seconde les travaux de Hercules et la troisième la guerre et la prise de Troyes par les Grecs. Composé par Raoult le prestre, chapelain de Philipe le Bon, duc de Bourgongne, auquel il le dédie, ce livre est rempli d'une très grande quantité de fort belles miniatures et fort bien conservées. J'ay fait icy dessiner la première, où l'on void l'autheur, qui présente son livre à ce prince, comme aussy les armes du seigneur auquel ce livre a appartenu, qui étoit de la maison de Flandres, qui sont avec la datte qui marquent qu'il fut achevé l'an 1495. Il y a aussy, à la fin de la première partie, un chiffre de Philippe, à bastons rompus, que jay fait aussy copier et réduire en petit. » (In-folio.)

Page 16 : « Un volume de l'*Histoire fabuleuse des prouesses des Chevaliers de la Table ronde et du Roman du roy Artus d'Angletere*, qui en estoit le chef, orné de plusieurs miniatures assez belles, dont j'ay fait dessiner quelq'unes (fol. 48 et 49). » (In-folio.)

« Un autre gros volume de la mesme *Histoire fabuleuse des Chevaliers de la Table ronde*, plus ancienne que la précédente pour l'escriture, qui porte ce tiltre : Cy commancent les rubriches de l'Histoire de saint Greal, qui est le fondement de la Table ronde, que l'on dit de Lancelot du Lac et du roy Artus. On y voit l'histoire de Merlin, qu'on dit avoir esté engendré d'un incube, d'avoir eu le don de prophétie et avoir prédit au roy Artus ce qui luy devoit arriver. Les miniatures en sont fort gothiques et peu considérables. » (In-folio.)

Page 17 : « Deux gros volumes de la mesme matière *des Chevaliers de la Table ronde*, qui contiennent le Romans de Lancelot du Lac, qui en est le héros, où l'on raconte ses prouesses et ses fabuleuses avantures. Les miniatures sont de la qualité des précédentes. L'escriture parroist de trois à quatre cent ans..... » (In-folio.)

Page 28 : « Un manuscrit des *Triomphes de l'Amour, de la Mort et autres de Pétrarque*, traduits en françois, écrits sur du vélin, il y a environ 200 ans. Il a six fort belles miniatures, dont j'ay fait dessiner la première, qui est le Triomphe de l'Amour[1]. »

Page 81 : « Un manuscrit de poésies françoises, intitulé : *Les dévots commencemens du poèle chrestien*, présenté à Henry IV, pour estrennes, l'an 1600, par Alphonce Rambervilliers, lieutenant général au baillage de l'évêché de Metz. Il est escrit très curieusement sur vélin violet en lettres d'or, ou noir en lettres blanches, ou blanc en lettres noires. Il y a quinze belles miniatures, dans la pluspart desquelles on voit le portrait de ce roy ; j'ay fait dessiner la première. » (In-octavo.)

Les inventaires de miniatures sont encore assez rares, et c'est tout à fait dommage. En 1879, MM. Walter de Gray Birch et Henry Jenner en avait publié un pour le Musée Britannique[2]. Leur exemple a été fort peu suivi. On ne trouve guère à signaler que le livre de Henri Bordier, pour les peintures grecques de la Bibliothèque nationale[3], et le très bel ouvrage, récent, du Dr Robert Bruck sur les manuscrits conservés dans les bibliothèques de Saxe[4]. Ajoutons que Bordier avait entrepris un dépouillement des miniatures du fonds latin de la Bibliothèque nationale[5] et que le

1. Ce volume existe encore à la Bibliothèque Sainte-Geneviève (no 1125), mais les peintures ont été coupées.

2. *Early drawings and illuminations. An introduction to the study of illustrated manuscripts, with a dictionary of subjects in the British Museum*. London, 1879, in-8°, 12 pl.

3. *Description des peintures et autres ornements, contenus dans les manuscrits grecs de la Bibliothèque nationale*, Paris, 1883, in-8°.

4. *Die Malereien in den Handschriften der Königreichs Sachsen*. Dresden, 1906, in-8°, 283 fig.

5. Nouv. acq. fr. 5813, 5814, 5815. Cet inventaire porte seulement sur les 2000 premiers numéros du fonds latin.

comte de Bastard avait commencé un catalogue du même genre[1]. Mais ces travaux sont restés inachevés et personne n'a eu, jusqu'ici, le courage de les reprendre.

A. BOINET.

LISTE DES MANUSCRITS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE[2].

Antiphonaires. 2634-2635 (de Saint-Lô de Rouen, XIVe s.). — 113 et 122 (XVe s.).
Artificial (Di l') memoria. 3368 (XVIe s.).
Augustin (Saint), Œuvres. 211, 215 (XIIe s.).
— Cité de Dieu. 218 (école italienne), 245[3] (XVe s.).
— Méditations. 1373 (XVe s.).
Barthélemy l'Anglais, Liber de proprietatibus rerum, 1024 (XIIIe s.).
— Traduction provençale. 1029 (XIVe s.). — Traduction française par Jehan Corbéchon. 1028 (XVe s.)[4].
Bénédictionnaires. 2657 (école allemande, Xe s.). — 1286 (à l'usage de Sainte Geneviève, XVe s.).
Bibles. XIIe s. : 1-2 (dite de Loches), 3, 4-6, 7, 8-10 (école anglaise)[5]. — XIIIe s. : 11-12, 60 (livres sapientiaux), 1180 (ou XIVe s.), 1181 (ou XIVe s.), 1177 (école italienne), 1182, 1185, 2587. — XIVe s. : 14 (école italienne), 15, 1187, 2585. — XVe s. : 46-48.

---

1. Nouv. acq. fr. 5811 5812.

2. Sauf indication contraire, les manucrits appartiennent à l'école française. Nous ne comprenons, dans cette liste, que les manuscrits contenant des miniatures proprement dites ou des initiales historiées. On trouvera au catalogue des articles spéciaux pour les simples initiales, les encadrements et les marges ornées. Voyez, sur chacun des volumes qui vont être énumérés, le *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Sainte-Geneviève*, par M. KOHLER (1893-1896, 2 vol. in-8o).

3. Cf. comte A. DE LABORDE, *A propos d'une devise* (*Bulletin du Bibliophile*, 1908). Le manuscrit a été exécuté pour Mathieu Beauvarlet, conseiller des rois Charles VII et Louis XI, receveur général des finances.

4. Ce manuscrit a été enluminé par Jehan Denizières, au commencement du XVe siècle, et a appartenu ensuite à Charles, duc d'Orléans, père de Louis XII.

5. Cf. *The Palaeographical Society*. Series II (1908), pl. 116-118; et A. HASELOFF, *La miniature anglaise*, dans l'*Histoire de l'art*, publ. par A. Michel. Tome II, 1re part., p. 319 320. Cette Bible a été copiée à Canterbury par un certain Mainerus.

1. Cf. L. Delisle, *Recherches sur la librairie de Charles V*. Paris, 1907, in-8o, t. I, p. 309-311, et Georg Graf Vitzthum, *Die Pariser Miniatur-Malerei*, Leipzig, 1907, in 8o, p. 30-32.

1. Ce manuscrit, comme le numéro 2704, se rattache à l'école de Bourdichon. Cf. E. Male, *Jean Bourdichon* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1902, p. 455-456).

2. Ce manuscrit porte, au dernier feuillet, la signature de Jean, comte d'Angoulême, frère de Charles d'Orléans.

3. Dans les marges de ce manuscrit (fol. 216 et suiv.) se trouvent des notes pour l'enlumineur.

LISTE DES MANUSCRITS PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE.

---

1. Attribué à Marguerite de Bourgogne (+ 1308) veuve de Charles I[er], d'Anjou, roi de Naples et de Sicile, et d'abord destiné à une personne en relations avec l'abbaye de Saint-Bertin. (Cf. *Histoire de l'art*, publ. par A. Michel, t. II, 1[re] partie, p. 333. Voy. aussi *Hist. littér. de la France*, t. XXXI, p. 271.

2. Cf. Vitzthum, *op. cit.*, p. 126.

3. Cf. L. Delisle, *op. cit.*, t. I, p. 283-284.

XIVe s. — 14, 15, 16, 20-21, 22, 34-36, 58, 94, 97, 103, 143, 148, 331, 369, 551, 777, 782, 1029, 1126, 1130, 1177, 1184, 1187, 1267, 1283, 1654, 2235, 2585, 2627, 2634, 2646, 2688, 2698, 2898.

XVe s. — 46-48, 91, 102, 106, 110, 113, 119, 122, 147, 218, 246, 252, 343, 522, 585, 783, 809-811, 814, 935, 1013, 1015, 1016, 1028, 1128, 1129, 1132, 1144-1145, 1254, 1259, 1263, 1265-1266, 1272, 1274, 1275, 1277, 1278, 1279, 1286, 1373, 2218, 2444, 2678, 2679, 2682, 2683, 2684, 2685, 2686, 2687, 2693, 2695, 2696, 2697, 2699, 2700, 2701, 2702, 2703, 2704, 2705, 2706, 2707, 2710, 2711, 2712, 2713, 2714, 2715, 2977, 3034.

XVIe s. — 152, 523, 642, 936, 1201, 1688, 1793, 1874, 1989, 2217, 2734, 3368, 3399.

CATALOGUE

A

Aaron.
XIVe s. 22, f. 77 v°, 94.
34, f. 66 v°.

Abdias, prophète.
XIIe s. 9, f. 132 v°.
XIVe s. 15, f. 374 v°.
21, f. 109.

Abel.
Présentant ses offrandes à Dieu.
XIIe s. 8, f. 7 v°.
XIVe s. 20, f. 10 v°.
Tué par Caïn.
XIVe s. 20, f. 11 v°.
22, f. 11 v°.

Abraham.
Recevant les trois anges.
XIVe s. 22 f. 23 v°.
Sacrifiant Isaac.
XIVe s. 22, f. 27.
Recevant les âmes dans son sein.
XIIe s. 10, f. 128 v°.

Adam.
Création d'Adam et Ève.
XIIe s. 8, f. 7 v°.
XIIIe s. 1179, f. 6 v°.
1180, f. 3 v°.
1181, f. 3 v°.
1182, f. 10 v°.
1185, f. 6 v°.
XIVe s. 15, f. 74.
20, f. 1, 6, 7 v°.
22, f. 7 v°, 8 v°.
1177, f. 5 v°.
XVe s. 522.
1028, f. 34 v°.
Tentation.
XIIe s. 8, f. 7 v°.
XIVe s. 20, f. 8 v°.
22, f. 9.
1654, f. 111.
XVe s. 246, f. 241 v°.
522.
Expulsion du Paradis.
XIIe s. 8, f. 7 v°.
XIIIe s. 102, f. 194 v°.
XIVe s. 20, f. 1, 10.
22, f. 10 v°.
1177, f. 5 v°.

329, f. 262.
311, f. 104 v°, 120, 129, 133 v°, 193 v°, 231 v°, 322.
391, f. 10.
394, f. 4, 58.
588, f, 130, 131, 149, 162, 169.
1180, f. 351, 353 v°.
1185, f. 43, 295, 309.
1273, f. 19.
xive s. 21, f. 231, 232.
22, f. 2.
97, f. 260.
143, f. 3 v° et suiv.
148, f. 2 et suiv.
331, f. 2, 68 v°.
782, f. 100, 107, 161, 202 v° et suiv.
1130, f. 5 v°. 6, 51 et suiv.
1177, f. 1.
1259, f. 173 v°.
1283, f. 4.
xve s. 47, f. 165.
90, f. 213 v°.
91, f. 87, 145 v°.
106, f. 194.
110, f. 1, 34 v°, 37.
147, f. 2, 3, 12 v°, 27.
218, f. 2.
246, f. 1 et suiv.
783, f. 93 v°, 124 et suiv.
809, f. 300 v°.
811, f. 82, 245.
935, f. 66 v°, 80 v°.
1029, f. 10.
1126, f. 120 v°, 139, 140.
1128, f. 108, 326 v°, 329.
1265, f. 62, 358 v°, 388 v°.
1266, f. 402 v°.
1272, f. 69 v°, 93, 114.
1275, f. 70.
1872, f. 7 v°.
2696, f. 103.
2699, f. 75 v°.
2703, f. 112 v°.
2704, f. 61 v°, 93.
2715, f. 63 v°.
xvie s. 642, f. 7 v°.
1874, f. 5, 6.

Abbés et moines.

xiiie s. 131, f. 57.
391, f. 10.
588, f. 141.
xive s. 34, f. 1.
97, f. 136 v°.
143, f. 53, 56 v°.
777, f. 7 r° et v°.
782, f. 1, 107, 326 v°.
1126, f. 73 v°, 77, 86 v°, 88 v°.
1130, f. 2 et suiv., 150 et suiv.
xve s. 91, f. 87.
809, f. 2.
1028, f. 14.
1029, f. 16.
1872, f. 7 v°.
2704, f. 139 v°.
xvie s. 642, f. 7 v°.
1874, p. 3, 4, 5.

Nones.

xive s. 143, f. 62 v°, 63 v°.
xve s. 2977, f. 12 v°, 108.

Costumes ecclésiastiques divers.

xiiie s. 12, f. 166 v°.
102, f. 224 v°, 247 v°, 287, 350, 375,
329, f. 154 v°, 262.
1180, f. 351, 353 v°.
1181, f. 191 v°.
1182, f. 10, 331 v°.
2689, f. 7 v°.
2690, f. 117, 144.
xive s. 20, f. 2 v°.
21, f. 60 v°, 231, 232.
22, f. 2.
58, f. 150.
94, f. 182.
97, f. 7, 281 v°.
103, f. 121.
143, f. 1 et suiv.
148, f. 1 et suiv.
331, f. 2, 68 v°, 127, 193 v°, 214.
1130, f. 5 v°, 6 et suiv.
1177, f. 480.
1259, f. 174.
1283, f. 21, 34.
1654, f. 53 v°.
2235, f. 3.
2688, f. 79.
xve s. 90, f. 8, 175, 226, 230, 233, 307 v°.
91, f. 11, 87, 89, 122, 123 v°, 145 v°.
106, f. 129 v°, 130 v°.
110, f. 31, 35.
113, f. 78.

122, f. 25, 35 v°, 39 v°.
147, f. 31.
1028, f. 413.
1029, f. 9 v°, 10.
1265, f. 281.
1266, f. 66, 196 v°, 293 v°.
1272, f. 69 v°, 74 v°, 143.
1274, f. 98.
1275, f. 98.
2678, f. 86 v°.
2682, f. 82.
2694, f. 79.
2700, f. 75.
2701, f. 130.
2703, f. 82 v°.
2715, f. 101.

3. — Militaires.

XIIe s. 8, f. 141 v°.
9, f. 111, 194.
10, f. 3 v°, 127 v°.
56, f. 27 v°, 100, 107, 108.
559, f. 7 v°.
XIIIe s. 102, f. 255.
120, f. 48.
394, f. 85 v°.
395, f. 92.
588, f. 45 v°, 63, 113, 131.
1011, f. 1.
1180, f. 62, 124, 352.
1181, f. 210.
1185, f. 154.
1273, f. 16 v°, 20, 71.
2200, f. 69, 74, 80.
2689, f. 83.
2690, f. 7.
XIVe s. 20, f. 123.
21, f. 42.
22, f. 124 v°, 202 v°, 237.
103, f. 74.
777, passim.
782, f. 2 v° et suiv.
1126, f. 47 v° et suiv.
1130, f. 29 v°, 30 v°, 32, 135 v°, 188 v°, 209 v°, 210.
1177, f. 102 v°, 518.
XVe s. 46, f. 2, 43.
106, f. 107.
110, f. 16, 37 v°, 49.
246, passim.
585, f. 153.
783, f. 13, 117, 145 v°, 177 v°, 182 v°, 262 v°, 296.
810, f. 4, 262.
811, f. 5, 116.
814, f. 125.
935, f. 27, 56, 80 v°, 109 v°.
1029, f. 8, LXVI v°.
1128, passim.
1132, f. 58.
1266, f. 413.
1272, f. 58, 95 v°.
1277, f. 94.
2696, f. 43 v°, 53.
2697, f. 90.
2702, f. 97.

Couronnement d'un roi ou d'un empereur.

Voy. Cérémonies religieuses.

Création du monde.

XIIe s. 8, f. 7 v°.
XIIIe s. 1179, f. 6 v°.
1180, f. 3 v°.
1181, f. 3 v°.
1182, f. 10 v°.
1185, f. 6 v°.
XIVe s. 15, f. 4.
20, f. 1-8.
22, f. 3-8 v°.
14, f. 4 v°.
1177, f. 5 v°.
XVe s. 246, f. 220 v°.
522.
1028, f. 14, 34 v°.

Crucifix.

Voy. Christ en croix et Trinité (Dieu tenant le crucifix).

D

Damien (Saint).

Sa décollation.
XIIIe s. 588, f. 136 v°.

Daniel.

Dans la fosse aux lions.
XIIIe s. 12, f. 90.
1180, f. 261 v°.
1181, f. 286.

2691, f. 145 v°.
xiv° s. 22, f. 339.
2898, f. 31 v°.
xv° s. 1278, f. 25 v°.

Sainte Face.
xv° s. 1352.

Le Christ est imberbe dans les mss. suivants :
x° s. 2657, f. 1 v°.
xii° s. 56, f. 185.
xiii° s. 329, f. 2.
1185, f. 167.
2691, f. 145 v°.

Voy. aussi Trinité.

Vie de Jésus-Christ.

Nativité.
xiii° s. 90, f. 18.
102, f. 189 v°.
587, f. 3.
xiv° s. 97, f. 18 v°.
103, f. 11 v°.
1130, f. 171.
1267, f. 53.
2635, f. 72 v°.
2616, f. 238 v°.
2698, f. 53.
xv° s. 91, f. 24.
106, f. 10.
110, f. 5 v°.
1265, f. 36 v°.
1274, f. 45 v°.
1275, f. 56.
1277, f. 41.
1278, f. 101.
1279, f. 67 v°.
2678, f. 43.
2679, f. 38.
2683, f. 33 v°.
2685, f. 73 v°.
2695, f. 5 v°, 21.
2696, f. 37 v°.
2697, f. 34.
2699, f. 58 v°.
2702, f. 68.
2704, f. 49.
2710, f. 54.
2715, f. 52.

Annonce aux bergers.
xiii° s. 102, f. 187 v°.
xiv° s. 90, f. 18.
1130, f. 173 v°.
xv° s. 1274, f. 49 v°.
1275, f. 61.
1277, f. 53.
1278, f. 106 v°.
2683, f. 36.
2685, f. 80 v°.
2695, f. v°, 22 v°.
2696, f. 44 v°.
2697, f. 37 v°.
2699, f. 64.
2701, f. 53 v°.
2710, f. 60.
2715, f. 57.

Adoration des bergers.
xv° s. 2702, f. 68.

Adoration des Mages.
xiii° s. 102, f. 192 v°
1273, f. 8 v°.
xiv° s. 90, f. 21 v°.
97, f. 23 v°.
103, f. 18 v°.
1130, f. 175.
1267, f. 95.
2646, f. 246 v°.
2698, f. 63 v°.
xv° s. 91, f. 33.
106, f. 12.
110, f. 10 v°.
1265, f. 72.
1272, f. 13 v°.
1274, f. 53 v°.
1275, f. 65 v°
1277, f. 40.
1278, f. 111.
1279, f. 78.
2683, f. 41 v°.
2695, f. 8 v°, 24.
2696, f. 50.
2697, f. 40 v°.
2699, f. 68.
2701, f. 57 v°.
2710, f. 64.
2715, f. 60 v°.

Massacre des Innocents.
xv° s. 2683, f. 44.
2702, f. 97.
2710, f. 72.

Fuite en Égypte.
xv° s. 1272, f. 1.

1274, f. 60 v°.
1275, f. 75.
1277, f. 62.
1278, f. 120.
1279, f. 87.
2683, f. 48.
2686, f. 97.
2695, f. 9, 25.
2696, f. 60.
2697, f. 45 v°.
2699, f. 72.
2704, f. 66.
2710, f. 72.
2715, f. 67,

Présentation au Temple.
XIIIe s. 102, f, 289.
131, f. 34.
1273, f. 9.
XIVe s. 90, f. 183 v°.
91, f. 128.
97, f. 202.
103, f. 143 v°.
1130, f. 179 r° et v°.
XVe s. 106, f. 194.
110, f. 11 v°.
1265, f. 62, 388 v°.
1272, f. 11 v°.
1274, f. 57.
1275, f. 70.
1277, f. 57 v°.
1278, f. 115.
1279. f. 82 v°.
2683, f. 39.
2685, f. 88.
2695, f. 7 v°, 23 v°.
2696, f. 55.
2697, f. 43.
2699, f. 75 v°.
2704, f. 61 v°.
2710, f. 68.
2715, f. 63 v°

Jésus au milieu des docteurs.
XIVe s. 1130, f. 184 v°.

Baptême.
XIIIe s. 1273, f. 10 v°.
XIVe s. 21, f. 160 v°.
90, f. 21 v°.
1130, f. 190.
XVe s. 585, f. 53 v°.
1254, f. 1.
2696, f. 36 v°.

Jeûne dans le désert.
XIVe s. 1130, f. 191 v°.

Tentation.
XIIIe s. 102, f. 199. v°.

Transfiguration.
XIIe s. 10, f 129 v°.

Les apôtres envoyés en mission
XVe s. 2696, f. 54, 59.

Les soixante-douze disciples.
XVe s. 585, f. 77 v°.

Guérison d'un paralytique.
XIIe s. 10, f. 128.

Guérison d'un aveugle.
XIIe s. 10, f. 127 v°.

Le démoniaque.
XIIe s. 10, f. 127 v°.

Pêche de saint Pierre.
XIVe s. 1130, f. 198 v°.

Résurrection de Lazare.
XVe s. 2697, f. 72.

Repas chez Simon le lépreux
XIVe s. 1130, f. 204 v°.

Entrée à Jérusalem.
XIIIe s. 102, f. 214.
1273, f. 11
XVe s. 106, f. 1, 69 v°.
110, f. 48.
1265, f. 201.

Cène.
XIIIe s. 1273, f. 12 v°.
XVe s. 122, f. 1.
XVIe s. 523.

Lavement des pieds.
XIVe s. 1130, f. 207.

Prière au Mont des Oliviers.
XIVe s. 1130, f. 208 r° et v°.
XVe s. 2695, f. 99.
XVIe s. 2977, f. 92 v°.

Baiser de Judas et arrestation.
XIVe s. 1130, f. 209 v°, 210.
XVe s. 110, f. 49.
1275, f. 17 v°.
2696, f. 35.

Flagellation et Passion.
XIIIe s. 1273, f. 13.
XIVe s. 1130, f. 211-212.
XVe s. 106, f. 81 v°.
2696, f. 42 v°, 48.

Portement de croix.
XVe s. 106, f. 90.

2696, f. 53.

Christ en croix.

1. — Entre la Vierge et saint Jean.

xii^e s. 126, f. 103.
90, f. 167 v°.
xiii^e s. 99, f. 65.
102, f. 248 v°.
1259, f. 173 v°.
1273, f. 14 v°, 38.
1624, f. 1.
2689, f. 13 v°.
xiv^e s. 15, f. 4.
58, f. 171.
92, f. 82 v°.
97, f. 135 v°, 136 v°.
103, f. 120 v°.
148, f. 125.
1130, f. 130 v°, 215 v°, 217 v°.
1177, f. 5 v°.
2585, f. 5.
2688, f. 52.
2698, f. 84.
xv^e s. 91, f. 87.
110, f. 61 v°.
1274, f. 13.
1275, f. 53, 166 v°.
1279, f. 121.
2495, f. 3.
2678, f. 54.
2679, f. 53.
2682, f. 60.
2683, f. 6.
2694, f. 41.
2697, f. 29 v°.
2699, f. 87.
2703, f° 60 v°.
2704, f. 80.
2706, f. 97 v°.
2707, f. 84.
2710, f. 99.
3056, f. 2 v°.
xvie s. 152, f. 157 v°.
2705, f. 42 v°.
3057, f. 21 v°.

2. — Entre les deux larrons ou avec une foule de personnages.

xiiie s. 3141, f. 80.
xive s. 90, f. 167 v°.
1130, f. 214, 218 v°.
xve s. 106, f. 100.
2695, f. 11 v°, 27 v°.
2696, f. 58.
2702, f. 121.

Voy. Trinité (Dieu tenant le Crucifix).

Descente de croix.

xve s. 1278, f. 45.
2696, f. 66 v°.

Mise au tombeau.

xve s. 2696, f. 73.

Tombeau du Christ entouré de gardes.

xive s. 1130, f. 219.

Résurrection.

xiiie s. 102, f. 255.
1273, f. 16 v°.
xive s. 90, f. 104 v°.
97, f. 140 v°.
103, f. 74.
1267, f. 214 v°.
xve s. 91, f. 93.
106, f. 107.
110, f. 16.
585, f. 153.
1266, f. 8.
1272, f. 58.
2696, f. 43 v°.

Les saintes Femmes au tombeau.

xve s. 585, f. 153.

Christ de douleur dans le tombeau.

xvie s. 2705, f. 19 v°.

Apparition du Christ après sa mort.

1. — A la Vierge.

xive s. 1130, f. 220 r° et v°.
xve s. 585, f. 153.

2. — Aux apôtres. (Incrédulité de saint Thomas.)

xive s. 1130, f. 222.

Descente aux Enfers.

xiie s. 56, f. 131.
xiiie s. 1273, f. 15.
xive s. 1130, f. 223.

Ascension.

xiie s. 10, f. 209 v°.
56, f. 112.
xiiie s. 90, f. 117 v°.
102, f. 264 v°.
1181, f. 388.
1185, f. 388.
1273, f. 17.

xve s. 246, f. 371 v°.
1274, f. 82.
1278, f. 206 v°.
1279, f. 193 v°.
2683, f. 51.
2695, f. 12.
2696, f. 75.

Julien (Saint), évêque.
xve s. 2695, f. 103.

Justice (La).
xive s. 1130, f. 104 r° et v°.
xve s. 2699, f. 25 v°.

L

Lambert (Saint), évêque.
Son martyre.
xiiie s. 588, f. 149.

Laurent (Saint).
xve s. 246, f. 406.
2697, f. 100 v°.
2699, f. 157 v°.
2703, f. 113 v°.
Son martyre.
xiiie s. 588, f. 143 v°.

Lazare.
Et le mauvais riche.
xiiie s. 102, f. 271 v°.
Voy. Jésus-Christ (Vie de).

Léonard (Saint).
xve s. 122, f. 39 v°.

Lô (Saint), évêque.
xiiie s. 131, f. 205.
xve s. 110, f. 37.

Loi (L'ancienne).
xive s. 1130, f. 176, 177, 178, 189 v°.

Longis (Saint).
xiiie s. 588, f. 151 v°.

Louis (Saint), roi de France.
xive s. 103, f. 278.
782, f. 327.
xve s. 246, f. 406.

Luc (Saint), évangéliste.
ixe s. 1190, f. 98 v°.
xiie s. 10, f. 169.
xiiie s. 72, f. 116 v°.
588, f. 80 v°.
1180, f. 316.
xive s. 15, f. 431.
94, f. 181.
xve s. 1275, f. 14.
1278, f. 15 v°.
1279, f. 15.
2687, f. 21.
2695, f. 1.
2697, f. 14.
2704, f. 14 v°.
2711, f. 13 v°.
2715, f. 14.
xvie s. 2705, f. 11 v°.

Lune (La).
Personnifiée.
xiie s. 8, f. 7 v°.
Tenue par un ange.
xiiie s. 90, f. 167 v°.
A côté du Christ en croix.
xiiie s. 99, f. 65.
102, f. 248 v°.
xive s. 103, f. 120 v°.
xve s. 91, f. 167 v°.

M

Malachie, prophète.
xiie s. 9, f. 154 v°.
xive s. 15, f. 385 v°.
21, f. 120 v°,

2697, f. 1, 13.
2701, f. 16.
2711, f. 13 v°.
2715, f. 14.
xvi° s. 2705, f. 13.
Sa décollation.
xiii° s. 588, f. 63.

Médecin.
xv° s. 1028, f. 61 v°.

Messe.
Voy. Cérémonies religieuses.

Métier à tisser.
xiv° s. 1130, f. 165.

Michée, prophète.
xii° s. 9, f. 139.
xiv° s. 15, f. 376.
21, f. 110.

Michel (Saint), archange.
xiii° s. 131, f. 240.
xv° s. 1266, f. 413.
1272. f. 95 v°.
1277, f. 94.
2699, f. 155.
2703, f. 111.
Pesant les âmes.
xiii° s. 1273, f. 19.

Michel (Ordre de saint).
Chapitre.
xvi° s. 1688, f. 1.

Miséricorde (La).
xv° s. 2699, f. 25 v°.

Mobilier.
1. — Mobilier civil.
Banc.
ix° s. 1190, f. 14 v°, 63 v°, 98 v°, 151 v°.
x° s. 2657, f. 1 v°.
xiv° s. 777, f. 316.
xv° s. 1028, f. 413.
1278, f. 15 v°.
2685, f. 94 v°.
Chaire.
xiv° s. 34, f. 1.
xv° s. 246, f. 1, 138, 324, 354 v°.
783, f. 1.
1028, f. 49 v°, 122 v°, 184, 231. 395.
1128, f. 49 v° et suiv.
1129, f. 1.
1141, f. 1, 18.
1145, f. 3.
1265. f. 202 v°.
1274, f. 67.
1279, f. 15, 17, 19.
1465, f. 5.
1688, f. 1.
2679, f. 61.
2683, f. 44.
2704, f. 86 v°.
xvi° s 1688, f. 1.
Fauteuil.
xii° s. 8, f. 201 v°.
9, f. 253 v°.
10, f. 235 v°.
xiii° s. 1181, f. 1, 182, 184 v°, 199, 209, 215 v°, 266, etc.
1185, f. 311.
2689, f. 19.
xiv° s. 777, f. 339 v°.
782, f. 1, 16 v°.
1130, f. 168 v°.
xv° s. 1016, f. 1.
1132, f. 1.
1275, f. 14.
1278, f. 19 v°.
Fauteuil en forme de siège pliant.
xiii° s. 131, f. 205.
xiv° s. 21, f. 115.
35, f. 1, 135, 135 v°.
777, f. 316.
xv° s, 783, f. 60, 99 v°, 166 v°, etc.
814, f. 125.
1028, f. 14.
1266, f. 123 v°, 402 v°.
1272, f. 107 v°.
1274, f. 67.
2707, f. 145 v°.
xvi° s. 523.
Lit.
xii° s. 10, f. 128.

xiiie s. 131, f. 186.
1185, f. 91 v°, 100, 134 v°.
xive s. 1130, f. 2, 89.
xve s. 783, f. 27 v°.
810, f. 51.
1128, f. 62, 75, 102, 140 v°, 269, 285.
1266, f. 290 v°.
2218, f. 4.
2444, f. 3.
xvie s. 2217, f. 2 v°.

Pupitre ou lutrin.
ixe s. 1190, f. 14 v°, 98 v°.
xiie s. 10, f. 169.
xive s. 21, f. 60 v°, 191, 253-258.
xve s. 246, f. 220 v°, 232 v°.
783, f. 1, 82.
1266, f. 196 v°.
1272, f. 143.
1275, f. 15 v°.
1465, f. 5.
2703, f 14 v°.
2711, f. 13 v°, 32, 90, 111 v°.
Voy. Évangélistes et Scribe.

Table.
xive s. 1130, f. 201, 204 v°.
xve s 1028, passim.

Trône.
xive s. 252, f. I v°.
xve s. 777, f. 70.
1145, f. 3.
1265, f. 414.
2679, f. 61.
2685, f. 94 v°.
2696, f. 95.
2702, f. 97.
2704, f. 72 v°.

2. — Mobilier ecclésiastique.

Autel.
xive s. 21, f. 120 v°, 171 v°.
22, f. 70, 99 v°, 100 v°.
97, f. 7, 281 v°.
xve s. 90, f. 8, 307 v°.
122, f. 25.
783, f. 93 v°, 173 v°, 222 v°.
1272, f. 67, 143.
2683, f. 62.
2711, f. 116.
xvie s. 523.

Fonts-baptismaux.
xive s. 21, f. 210 v°.
143, f. 169.
xvie s. 523.
Voy. Baptême.

Retable.
xive s 143, f. 168 v°.
xve s. 122, f. 25.

Tabernacle.
xive s 22, f. 66 67 v°.

Mois (Travaux et occupations des).

xiiie s. 2200, f. 118 v°.
2690, f. 126 v°.
2691, f. 3-14.
xive s. 1029, f. cxxiv-cxxv v°.
xve s. 2693, f. 1-12.
2696, f. 1-12 v°.
2697, f. 1-12.
2699, f. 1-12.

Moïse.

Avec les tables ou recevant les tables et Dieu lui parlant.
xiie s 8, f. 69 v°, 88 v°, 116 v°.
xiiie s. 1180, f. 18 v°.
1181, f. 40 v°.
1185, f. 35, 43.
xive s. 22, f. 61 v°.
103, f. 122 v°.
xve s. 246, f. 406.
2704, f. 142 v°.
xvie s. 2731, f. 25 v°.
Episodes de sa vie.
xiie s. 8, f. 41 v°, 116 v°.
xiiie s. 1181, f. 53 v°.
xive s. 20, f. 80, 100.
22, f. 49, 51, 57 v°, 58 v°, 63 v°, 64 v°, 70, 77 v°, 84.
103, f. 122 v°.
xve s. 246, f. 113.
2704, f. 142 v°.
Voy. Bibles illustrées et Psaumes.

Mort (La).

xve s. 246, f. 250.
2685, f. 126.
2697, f. 75.

N

O

P

Paysage.

Pèlerin.

Voyez Jacques (Saint), le Majeur.

Pendaison.

Pentecôte.

xive s. 20, f. 239.
22, f. 23 v°.
1130, f. 201.
xve s. 246, f. 151.
xvie s. 3368, f. 12.

Résurrection des morts.
Voy. Jugement dernier.

Rhétorique (La).
xiiie s. 1042, f. 1 v°.

Rieul (Saint), évêque d'Arles.
xiiie s. 102, f. 375.

Roi ou Empereur.
xiie s. 8, f. 201 v°, 223.
56, f. 44 v°, 108.
xiiie s. 168, f. 3.
391, f. 2 et suiv.
588, f. 12, 104, 118, 130, 154 v°, 173 v°, 179 v°.
1185, f. 176 v°.
xive s. 21, f. 1, 17, 23 v°, 42, 46 v° et suiv.
22, f. 19, 20, 25 v°.
35, f. 1.
58, f. 153 v°.
103, f. 278.
143, f. 77 v°, 236 v°.
777, f. 316.
782, f. 16 v° et suiv., 62 v° et suiv.
2585, f. 201 v°.
xv^e s. 46, f. 108.
246, f. 1, 133, 324.
252, f. 1 v°.
783, f. 47 v°, 60, 99 v°, 158, 170 v°.
814, f. 125.
1015, f. 1.
1128, f. 41.
3034, f. 1, 48.
xvie s. 523.
2217, f. 2 v°.
2734, f. 25 v°.
Voy. David, Louis (saint), roi de France.

Roue de fortune.
xive s. 1126, f. 38, 47 v°.

S

Sacre d'un empereur ou d'un roi.
Voy. Cérémonies religieuses.

Sacrifice.
Voy. Holocauste.

Sagesse (La).
xve s. 2699, f. 25 v°.

Saint-Esprit.
Voy. Jésus-Christ (Baptême de), Pentecôte, Trinité.

Salomon.
xiie s. 9, f. 238 v°.
xive s. 15, f. 169.
21, f. 1, 11 v°.
Jugement.
xive s. 35, f. 1.
Voy. Bibles illustrées.

Samson.
Tuant les Philistins.
xive s. 22, f. 131.

Saul.
Se tuant.
xiiie s. 1185, f. 84.

Scribe.
ixe s. 1190, f. 14 v°, 63 v°, 58 v°, 151 v°
xiie s. 211, f. 1.
xiiie s. 72, f. 2, 72, 116 v°, 193.
343, f. 1.
1042, f. 2.
1180, f. 1.
1181, f. 207, 266.
1185, f. 3, 241, 276 v°, 310, 311.
xive s. 15, f. 1.
21, f. 253-258.
22, f. 103.
58, f. 78.
777, f. 7 v°.
1126, f. 32.

1130, f. 168 v°.
2585, f. 1, 514 v°.
xv° s. 47, f. 1.
48, f. 1.
218, f. 2.
783, f. 1, 82.
809, f. 2.
1028, f. 196 v°.
1128, f. 10 v°, 14, 24 v°, 30, 32 v°, 36, 38, etc.
1130, f. 168 v°.
1132, f. 1.
1144, f. 1.
1278, f. 13, 15 v°, 17 v°, 19 v°.
1279, f. 13, 15, 17, 19.
1465, f. 5.
2711, f. 13 v°.

Sébastien (Saint).

xv° s. 246, f. 406.
2696, f. 101 v°.
2697, f. 100 v°.
2699, f. 157.

Son martyre.
xiii° s. 568, f. 156 v°.
1259, f. 173 v°.

Serpent.

Voy. Adam et Ève (Tentation d').

Siège d'une ville.

xii° s. 9, f. 111.
xiv° s. 777, f. 7, 231, 316.
xv° s. 783, f. 262 v°.
810, f. 226.
xvi° s. 523.

Silvestre (Saint), pape.

xiii° s. 102, f. 283.

Simon (Saint), apôtre.

xv° s. 2697, f. 99.
Sa décollation.
xiii° s. 588, f. 69 v°.

Sixte (Saint) II, pape.

xiii° s. 588, f. 141 v°.

Soleil (Le).

Personnifié.
xii° s. 8, f. 7 v°.
Tenu par un ange,
xiii° s. 90. f. 167 v°.
A côté du Christ en croix.
xiii° s. 99, f. 65.
102, f. 248 v°.
xiv° s. 103, f. 120 v°.
xv° s. 91, f. 87.

Sophonie, prophète.

xii° s. f. 145.
xiv° s. 15, f. 380.
21, f. 114.

Sphère.

xv° s. 1128, f. 159, 184.

Supplice.

Voy. Instruments de torture.

Symboles évangéliques.

Parmi les nombreux exemples, nous citerons :
ix° s. 1190, f. 14 v°, 63 v°, 58 v°, 151 v°.
x° s. 2657, f. 1 v°.
xiii° s. 90, f. 168.
102, f. 249.
329, f. 2.
1180, f. 300, 309 v°, 316, 326 v°.
1182, f. 344.
1185, f. 256. 268 v°, 264, 276.
3141, f. 84.
xiv° s. 35, f. 135 r° et v°.
94, f. 181.
97, f. 137.
1177, f. 489 v°.
xv° s. 2703. f. 13, 14 v°, 17.
2704, f. 13, 14 v°, 16, 17 v°.
2705, f. 10, 11 v°, 13, 14 v°.
2711, f. 13 v°.
xvi° s. 152, f. 158.
Voy. Jean, Luc, Marc, Mathieu, évangélistes.

Synagogue (La).

xiii° s. 102, f. 249.

1259, f. 174 v°.
xiv° s. 103, f. 121 v°.
xv° s. 1286, f. 46.

T

Théodore (Saint).
xiii° s. 588, f. 167.

Thomas (Saint), apôtre.
xv° s. 2697, f. 99.
Touchant la plaie de Jésus-Christ.
xiii° s. 588, f. 76.
xiv° s. 1130, f. 222.

Tobie.
xiii° s. 1180, f. 146.
1185, f. 131 v°.
xiv. s. 15, f. 201.
20, f. 211.
2585, f. 236.
xv° s. 46, f. 132 v°.

Tombeau.
Voy. Jésus-Christ (Mise au tombeau et Résurrection de).

Torture.
Voy. Instruments de torture.

Tournoi.
xv° s. 811, f. 116.

Trinité (La).
Dieu, Jésus-Christ et la Colombe.
xiii° s, 90, f. 131, 206.
1180, f. 179 v°.
1181, f. 193 v°.
1273, f. 128.
2689, f. 166.
2690, f. 137.
xiv° s. 15, f. 247 v°.
1654, f. 60.
2635, f. 22 v°.
xv° s. 91 f. 109 v°.
110, f. 29 v°.
113, f. 92.
246, f. 3 v°, 202, 406.
585, f. 15.
1278, f. 133.
2684, f. 106.
2695, f. 2 v°.
2699, f. 154 v°
2710, f. 78, 103.
Dieu tenant le Crucifix.
xiii° s. 391, f. 4 v°.
xiv° s. 103, f. 93.
1654, f. 81.
2646, f. 316 v°.
xv° s. 1266, f. 62 v°.
1278, f. 53.
1373, f. 157.
2697. f. 93.
Les trois personnes semblables.
xiv° s. 1130, f. 224 v°, 225.
xv° s. 106, f. 129 v°.
1272, f. 55.
1278, f. 21 v°.
2699, f. 25 v°.

V

Valentin (Saint), évêque.
Sa décollation.
xiii° s. 588, f. 104.

Vents (Les).
Personnifiés.
xv° s. 1029, f. cxxxv.

Vertus (Les).
xii° s. 9, f. 194.
xv° s 246, f. 3 v°.
585, f. 15.

Vices (Les).
xii° s. 9, f. 194.
xiv° s. 1126, f. 2 et suiv, 110 et suiv.
xv° s. 246. f. 3 v°.

Victor (Saint).
Son martyre.
xiii° s. 5888. f. 179 v°.

CAMILLE ET LUCILE DESMOULINS

NOTES ET DOCUMENTS INÉDITS

La Bibliothèque d'Amiens s'est enrichie, il y a quelques années, d'une abondante collection d'autographes qui lui a été léguée par le comte Arthur de Marsy, en même temps que beaucoup d'autres documents précieux. Cette collection avait été lentement formée au cours de plus d'un demi-siècle par le légateur lui-même et par son père, Eugène de Marsy, magistrat sous le second Empire. Curieux de toutes choses, Arthur de Marsy accueillait et conservait tout avec une égale passion. Président de la Société française d'Archéologie, membre actif ou correspondant de nombreuses sociétés historiques de France et de Belgique, directeur du *Bulletin monumental,* congressiste inlassable, « intermédiairiste » convaincu, sa vie fut si dispersée en entreprises savantes et en soucis amicaux ou mondains, qu'il attendit toujours d'un lendemain qui ne vint pas le loisir de réviser et de mettre en ordre ces richesses un peu mêlées[1]. La Bibliothèque d'Amiens qui en hérita avait le devoir d'en opérer le classement et l'inventaire. C'est au cours de ce travail qu'il m'a été permis de distinguer, parmi les 1500 lettres ou papiers de toute sorte et de toute valeur qui composent la collection d'autographes, un mince dossier de six pièces concernant Camille et Lucile Desmoulins. Les événements qu'évoquent ces quelques feuillets, les détails de vie intime qu'ils contiennent et surtout les personnages auxquels ils se rapportent, m'ont paru assez intéressants pour excuser le commentaire rapide dont j'accompagne leur transcription.

Parmi les grandes figures, plus sévères ou farouches, de la

1. Voir sur Arthur de Marsy, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, LXI, p. 233.

Révolution, Camille Desmoulins et Lucile ont gardé pour nous une grâce émouvante que le temps n'a pas fanée. L'ardeur enthousiaste et parfois inconsidérée de Camille, l'héroïque espièglerie de Lucile furent le sourire de la Terreur, et plusieurs de leurs contemporains ou de leurs amis qui survécurent à la tourmente révolutionnaire, comme Merlin de Thionville ou Moreau de Jonnès, en conservèrent jusqu'en leurs vieux jours le souvenir attendri. Il n'est pas de trait si léger de leur existence brève et tragique qui n'intéresse le psychologue, à défaut de l'historien.

Il n'est pas question, bien entendu, de raconter, même de la façon la plus sommaire, la vie de Camille Desmoulins. Ce ne serait rien moins que résumer l'histoire des trois grandes années de la Révolution. Nos documents, d'ailleurs, ont un caractère tout intime. Mais même la vie privée, le *roman* de Camille et de Lucile, nous entraînerait beaucoup trop loin. Il me suffira d'en rapporter ce qui est utile à l'intelligence des pièces publiées ici et de renvoyer pour le reste à l'étude récemment publiée de M. Jules Claretie, qui est, sur la matière, l'ouvrage le plus attachant et le mieux documenté [1]. Et j'en viens tout de suite aux pièces de notre petit dossier.

Diverses notes manuscrites de M. Eugène de Marsy nous apprennent qu'elles lui ont été données, en 1852, par M. Matton aîné, de Vervins [2]. M. Matton, qui était le petit-cousin de Camille

1. J. CLARETIE. *Camille Desmoulins*, Paris, 1908. C'est, à peu de changements près, une réédition de l'ouvrage paru en 1875, sous le titre de *Camille Desmoulins, Lucile Desmoulins. Étude sur les Dantonistes*. Voir aussi, du même auteur, dans le *Journal officiel* du 26 avril 1879, *Le Mariage de Camille Desmoulins* (*Documents inédits*); et de M. G. LENOTRE, une intéressante étude dans *Vieilles Maisons, Vieux Papiers. Première série*. Paris, 1904. — Parmi les ouvrages antérieurs, il faut citer surtout ceux de ED. FLEURY : *Biographie de Camille Desmoulins*. Laon, 1850; *Camille Desmoulins et Roch Marcandier*. Paris, 1851, 2 vol. — Pour une bibliographie plus complète, voir : *Œuvres de Camille Desmoulins*, publiées par J. CLARETIE. Tome I ; et *Bibliographie de l'Histoire de Paris pendant la Révolution française*, par Maurice TOURNEUX, IV, p. 259.

2. Pierre-Joseph Marcelin MATTON, né à Castignies, le 3 septembre 1809, avocat à Paris, puis à Vervins, mourut dans cette ville, le 28 décembre 1886. Il a publié : 1° *Le Vieux Cordelier de Camille Desmoulins, député à la Convention et doyen des Jacobins, seule édition complète précédée d'un Essai sur la vie et les écrits de l'auteur, par M. Matton aîné, parent de Camille Desmoulins et possesseur de ses manuscrits*. Paris, Ebrard, 1834 ; 2° *Correspondance inédite de Camille Desmoulins, député à la Convention nationale, publiée par M. Matton aîné, avocat à la Cour*

Desmoulins, fut aussi le premier éditeur de ses œuvres et de sa correspondance. Après l'exécution de Camille et de Lucile, tous leurs papiers, saisis au cours du procès des Dantonistes par le Tribunal révolutionnaire, furent rendus à Madame Duplessis, la

royale de Paris. Paris, Ebrard, 1836 ; 3° *Œuvres de Camille Desmoulins... Edition publiée au bénéfice de la sœur de Camille Desmoulins*. Paris, Ébrard, 1838, 2 vol. C'est la réédition des deux ouvrages précédents auxquels on a ajouté la réimpression de *La France libre*.

« Madame Duplessis, belle-mère de Camille Desmoulins, dit M. Matton dans la préface de la *Correspondance inédite*, m'a donné en mourant tous les papiers de son gendre et a exigé de moi, pour toute condition, la promesse de publier ceux qui pourraient présenter quelque intérêt historique. Parmi une nombreuse correspondance, j'ai fait un choix des pièces qui à mes yeux méritaient la publicité. » Dans ces pièces qui « méritaient la publicité », M. Matton a compris fort justement deux longues lettres de Stanislas Fréron à Lucile. L'une d'elles est le n° 5 de notre dossier. Tous les biographes de Camille Desmoulins l'ont connue et utilisée ; mais comme elle n'a été publiée *in extenso* que dans l'ouvrage de Matton, qui est devenu fort rare, il n'a pas semblé inutile de la réimprimer dans le présent travail.

Cinquante ans après sa première publication, M. Matton, alors retiré à Vervins, publia dans le *Journal de Vervins* (n°s du 30 mai au 31 août 1881), une nouvelle série de documents qu'il n'avait pas jugé à propos de comprendre dans la *Correspondance inédite*. Je dois à l'extrême obligeance de M. Cuel, ancien greffier du Tribunal Civil de Vervins, la liste de ces documents. La voici : 1. Lettre de Camille Desmoulins à son père, dans laquelle il déplore de ne point voir s'établir la république calme et puissante qu'il avait rêvée. — 2. Acte de mariage Desmoulins-Godart, père et mère de Camille (9 janvier 1759). — 3. Acte de naissance de Camille Desmoulins (2 mars 1760). — 4. Lettre fort longue, du 16 juillet 1789, de Camille à son père rendant compte de ce qui s'est passé les 12, 13 et 14 juillet, au Palais-Royal, aux Tuileries, à l'Hôtel de Ville, à la Bastille. — 5. Extraits de lettres de Camille, de Merlin de Douai, de Desmoulins père, à propos du journal *Les Révolutions de France et du Brabant*. — 6. Note de Camille à Robespierre (6 mars 1790) et lettre de Camille à ses abonnés (31 mars suivant). — 7. Lettre de Robespierre à Camille (7 juin 1790). — 8. Deux extraits des cahiers de Lucile. — 9. Lettre de Camille à Lucile (non envoyée à la destinataire) et nouvel extrait des cahiers de Lucile. — 10. Lettre de Camille demandant le consentement de ses parents à son mariage avec Lucile (11 décembre 1790). — 11. Lettre de M. Duplessis à M. Desmoulins et réponse de celui-ci au sujet du mariage (20 et 23 décembre 1790). — 12. Lettre de Camille à son père (3 janvier 1791) donnant des détails sur la célébration du mariage. — 13. Discours de l'abbé Bérardier, célébrant, aux époux. — 14. Acte de mariage (29 décembre 1790). — 15. Lettre de Camille à son père et réponse de ce dernier (20 et 23 janvier 1791) sur ses ressources financières. — 16. Longue lettre de Camille à son père, à propos de la liquidation de l'office de ce dernier à Guise (6 décembre 1791). — 17. Lettre de Camille à son père (9 avril 1792) sur sa situation pécuniaire. — 18. Acte de naissance de Horace Desmoulins (8 juillet 1792). — 19. Lettre de Camille à son père après les relevailles de Lucile et réponse de M. Desmoulins (12 et 23 juilllet 1792). — 20. Billet de Camille à

mère de Lucile, qui les conserva jusqu'à sa mort comme de chères et précieuses reliques. Ils passèrent ensuite entre les mains de M. Matton. Celui-ci, après y avoir puisé les éléments de ses publications, se dépouilla plus d'une fois en faveur d'amis trop peu discrets, tantôt de quelque page manuscrite des derniers numéros du *Vieux Cordelier*, tantôt d'une lettre, tantôt d'un fragment des cahiers de Lucile. Une partie de la collection fut ainsi dispersée. Ce qui en resta fut donné au Musée Carnavalet, en 1889, par Auguste Matton, archiviste honoraire du département de l'Aisne, frère survivant de Matton aîné.

Le premier en date de nos documents est une lettre adressée, en 1781, à Camille Desmoulins par son ami Lambrechts, professeur à l'Université de Louvain. Charles-Joseph-Mathieu de Lambrechts, né à Saint-Trond le 20 novembre 1753, était alors citoyen des Pays-Bas. Il devait plus tard devenir français par l'annexion à la France de la Belgique. Il fut ministre de la justice pendant le Directoire et fournit une carrière politique des plus longues et des plus honorables. C'était un homme d'une grande probité, plein de bon sens et de modération. Ces solides qualités bourgeoises, mêlées de quelque naïveté, apparaissent bien dans sa lettre à Camille Desmoulins, et l'on y peut même discerner çà et là comme une agréable saveur belge. Lambrechts avait alors 28 ans, Camille 21 ans, et l'on devine qu'il y avait entre les deux amis une différence d'humeur qui exagérait leur différence d'âge.

Louvain, le 12 Septembre 1781.

Monsieur et cher Ami,

Contre ma première résolution je suis parti pour mes petites vacances le 22 Août, de sorte que je n'ai reçu votre lettre qu'à mon retour ici la

---

Lucile pour qu'elle ne s'attriste pas de le voir retenu à l'Assemblée (23 juillet 1792). — 21. Notes écrites par Lucile sur la prise des Tuileries (10 août 1792). — 22. Lettre de Camille à son père sur la journée du 10 août et réponse de celui ci. — 23. Lettre de Camille à son père sur son espérance d'être nommé membre de la Convention et réflexion de M. Desmoulins père à ce propos (26 août 1792). — 24. Procès verbal de nomination à la Convention. — 25. Deux lettres de M. Desmoulins père exhortant son fils à ne pas voter la mort de Louis XVI (10 décembre 1792 et 1er janvier 1793). — 26. Lettre de Camille à son père lui disant l'impossibilité où il est de quitter Paris pour venir le voir à Guise, Lucile d'ailleurs étant contraire à ce voyage (9 juillet, an II). — 27. Lettre de Fréron à Camille sur le siège de Toulon et copie du brevet des services du général La Poype, brevet signé Bonaparte.

semaine passée ; elle m'a fait le plaisir le plus sensible en m'apprenant que par ma dernière vous avez été convaincu de mon amitié pour vous ; j'espère que par la suite vous en serez encor plus persuadé. Recevez mon compliment pour la place honorable que vous avez remportée dans votre examen [1] ; cette place de second vous sera peut-être même plus avantageuse que celle de premier ; elle excitera de plus en plus votre émulation, vous fera faire les derniers efforts pour surmonter le petit défaut naturel dont vous vous plaignez, et qui doit beaucoup plus vous embarrasser en France qu'il ne vous embarrasseroit dans ce pays-ci où on ne plaide guères verbalement et où dans tous les genres on regarde beaucoup plus au fond qu'à la forme ; je vous exhorte cependant à ne pas vous décourager de ce côté là et j'ose présager qu'avec de la constance vous vaincrez tous les obstacles, vous imiterez en cela Démosthène ; ce célèbre orateur grec, né avec la voix la plus débile, la changea tellement par un exercice assidu qu'elle devint sonore et agréable ; aucun homme n'éprouva plus de difficulté dans la carrière de l'éloquence, et il les surmonta avec tant de courage qu'on disoit vulgairement que l'industrie avait procréé un autre Démosthène. Courage donc, mon cher Desmoulins, et le bégaiement dont vous parlez ne sera pas insurmontable ; et s'il l'étoit contre toute attente vous en seriez sûrement compensé par d'autres talens à l'exemple des aveugles nés à qui la nature donne ordinairement les 4 autres sens beaucoup plus exquis qu'au commun des hommes pour les dédommager de la privation du cinquième. Il me paroît que de votre côté la sensibilité du cœur pourroit bien suppléer au défaut de la langue. Comment, mon ami ! envier la femme d'autrui ! Savez-vous que voilà un crime capital ? Mais, badinage à part, je crains en voyant les expressions échauffées dont vous vous servez, qu'un jour ou l'autre vous ne soyez la victime de votre trop grande sensibilité dans ce genre. Je serois fâché cependant de prendre un ton de censeur avec un ami ; je ne prendrai jamais d'autre titre vis à vis de vous que celui que me dictera notre affection mutuelle. Mais, écoutez, j'ai 7 à 8 ans plus que vous ; je dois donc avoir beaucoup plus d'expérience en fait d'amour ; car c'est jusques vers l'âge de 30 ans que l'homme est le plus dévoré par cette passion ; eh bien, je vous dirai donc que ce que j'ai pu reconnoître jusqu'à présent se réduit à me persuader d'une façon péremptoire que la femme est la marchandise la plus trompeuse qu'il y aît au monde ; les dehors sont rians, les commencemens de l'amour même du mariage, attrayans ; mais c'est un champ où l'on rencontre bien plus d'épines que de fleurs. Je ne blâme point l'amour ni le mariage en général ; c'est un état nécessaire à la société ; mais, mon cher ami, ne vous laissez jamais tromper par les apparences, et surtout détestez le

1. Camille, après avoir quitté le collège Louis-le-Grand où il avait fait ses études, venait d'être reçu maître ès arts le 5 Août 1781.

libertinage et soyez bien sûr que la tranquillité intérieure de l'âme est bien au dessus de ces transports momentanés et toujours suivis de regrets qu'enfante une passion fougueuse. Mais c'est assez de ceci. Parlons de quelque chose qui me fait bien plus de plaisir; c'est l'espoir que vous me donnez de vous posséder chez moi. Ce ne sera pas, dites-vous, à mon inauguration [1]. Eh bien, soit; l'invitation que je vous avois faite pour ce tems n'étoit que pour vous rendre témoin de la plus splendide de nos cérémonies académiques; mais pour le reste je préfère encore beaucoup de vous voir à un autre tems où j'aurai mieux le loisir de m'entretenir avec vous. En venant à Louvain vous verrez Bruxelles où il est des étrangers de toutes les nations, et sans en vouloir à votre charmante ville de Paris, j'ai appris dernièrement que les connoisseurs mettoient la place Royale nouvellement construite à Bruxelles au dessus de toutes celles qu'on voit dans votre métropole.

J'avois envoyé, comme je vous ai dit, vos vers au journaliste de Luxembourg par le canal d'un ami; il ne les a point inserés dans son journal; mais j'y ai trouvé la note que j'ai décrite dans le petit papier ci-joint. Je ne sais cependant si c'est à votre pièce qu'elle se rapporte. Au reste, Linguet [2] va partir et ne continuera pas son journal. J'ai passé la semaine dernière par Bruxelles où il faisoit vendre tous ses meubles.

Mes respects, s'il vous plaît, à M. votre père et mille amitiés à ma tante; dites-lui que j'espère recevoir bientôt le champagne rouge en question. Certain M. Paillart, soi-disant propriétaire marchand de vin de Rheims, s'est trouvé avec moi sur la barque de Huy à Namur; c'est lui, m'a-t-il dit, qui livre le vin à ma tante Lalande. Là-dessus je l'ai chargé de m'envoyer un pannier de flaccons de champagne mousseux; mais pour toute sûreté je serois charmé de savoir si ce qu'il m'a dit est vrai et ma tante le saura sûrement.

Je suis avec toute l'intimité et le dévouement possible votre très humble et très affectionné ami et serviteur. De Lambrechts.

Cette longue épître laisse entrevoir assez bien, à travers le verbiage du bon Lambrechts, la physionomie morale de Camille Des-

---

1. Lambrechts était professeur de droit canonique à l'Université de Louvain. Il s'agit de son discours inaugural, à la reprise des cours. La « splendide cérémonie académique » dont il se proposait de faire les honneurs à son ami n'est autre que la séance de rentrée des Facultés.

2. Ce n'est certainement pas le fameux avocat-journaliste : la lettre de Lambrechts est du 12 septembre 1781, et à cette date Linguet était depuis un an enfermé à la Bastille d'où il ne sortit qu'en mai 1782. Peut-être s'agit-il de son frère cadet Linguet-Deshalliers dont la carrière, bien que plus obscure, semble avoir été aussi assez mouvementée.

moulins, au moment où il vient de quitter le collège et où la vie s'ouvre devant lui. Elle nous le montre hésitant sur la voie qu'il doit suivre, préoccupé de poésie et de succès oratoires, mais se défiant de lui-même, comme tous les vrais passionnés, et peu certain, semble-t-il, de ses aptitudes et de sa valeur personnelle. Il paraît impatient surtout d'aventures amoureuses et de belles émotions. Mais son malheureux bégaiement le tourmente et le décourage. La gloire, la poésie, l'amour sollicitent ses désirs ou ses rêves, sans qu'il sache bien, de toutes ces ivresses, — s'il en doit connaître une seule, — laquelle d'abord le prendra tout entier.

Entre la lettre de Lambrechts et la seconde pièce de notre dossier, cinq années environ se sont écoulées. Camille Desmoulins a terminé ses études de droit. Licencié en 1785, il a fait, la même année, ses débuts au barreau de Paris. Mais le métier d'écrivain et surtout la carrière fiévreuse du journalisme l'attiraient bien davantage. Les premières secousses du mouvement révolutionnaire ébranlaient sourdement la société française. Pourtant, avant la tourmente qu'on sentait venir, il y eut, comme on sait, quelques années encore d'un calme étrange. La frivolité du XVIIIe siècle s'achevait décidément en mélancolie, et cette lassitude elle-même se changeait peu à peu en une sorte de silence orageux des âmes, chargé de pressentiments et traversé de grands espoirs. Camille Desmoulins était, bien entendu, au premier rang des jeunes hommes les plus hardis et les plus ouverts aux idées nouvelles. « J'ai été, disait-il plus tard, l'un des douze républicains qui existaient en France avant la prise de la Bastille. » Mais, entre temps, la poésie n'était pas délaissée. Cet ambitieux était aussi un rêveur. Au sortir de quelque discussion ardente, il aimait à promener solitairement, sous les arbres du Luxembourg, ses émotions et chimères.

Dans ces mêmes allées du Luxembourg se promenait aussi, chaque après-midi, une femme encore jeune — elle avait dépassé quelque peu la trentaine — d'une grâce accomplie, d'un beau visage, sinon triste, du moins, malgré son charme souriant, singulièrement sérieux et pensif. Deux fillettes de douze à treize ans l'accompagnaient, ses deux filles Lucile et Angèle ; et rien n'était plus séduisant, paraît-il, que de voir, pour parler comme Camille, « ces deux boutons naissants près de cette rose épanouie ».

On les imagine toutes trois, la mère et les deux « jeunes demoiselles », vêtues presque pareillement, selon la mode charmante de l'époque, d'une robe de foulard à fleurs ou de mousseline blanche, avec le fichu de linon découvrant le col et laissant deviner la gorge. On les voit, souples et claires, marcher ensemble dans le beau jardin, s'appuyer à la balustrade de la terrasse, s'asseoir à l'écart sur un banc désert, leur grand chapeau de paille, aux bords doublés de satin, projetant sur leur visage une ombre rose ou lilas qui en estompe l'ovale, en adoucit les traits et semble agrandir mollement le cerne profond des yeux.

Les biographes de Camille Desmoulins — M. Jules Claretie, M. Lenotre — ont raconté, avec d'intéressants détails et beaucoup de charme, comment vers 1782 le jeune homme fit la rencontre sur la terrasse du Luxembourg de Madame Duplessis et de ses deux filles, et comment, à mesure qu'il vit grandir Lucile et que l'enfant devint une femme, il conçut pour elle une passion bientôt partagée. Mais il est un point bien curieux de cette histoire sentimentale qu'ils ont mentionné à peine, et, je ne sais pourquoi, d'une façon toute hypothétique[1]. Pendant trois années au moins, c'est à la jeune mère, à Madame Duplessis, que s'adressèrent les hommages de Camille, c'est par elle que son cœur fut pris d'abord; et il ne paraît pas téméraire de supposer que Madame Duplessis, touchée en secret par l'aveu de ces sentiments, sut pourtant les détourner peu à peu d'elle-même, et, non sans une étrange mélan-

1. Voici ce qu'en dit M. Lenotre dans une note, à la page 11 de son étude : « Camille semble avoir été amoureux de Mme Duplessis avant de l'être de sa fille Lucile. Il faut lire es très curieux documents que M. J. Claretie a publiés dans le *Journal Officiel* du 26 avril 1879. Il y a là une lettre de Camille à Mme Duplessis et une autre de M. Duplessis remplies des détails les plus précieux, tant pour nous aider à reconstituer la vie du jeune homme antérieurement à 1789 que pour nous renseigner sur ses sentiments intimes à l'égard de Lucile et de sa mère. » Dans la lettre à Mme Duplessis, à laquelle fait allusion M. Lenotre, je relève le passage suivant tout à fait significatif : « Assurément je suis l'homme du monde que vous avez le moins lieu de soupçonner d'être insensible au plaisir de jouir de votre vue; vous jugez avec raison qu'il me serait délicieux de rester immobile sur votre escalier à vous contempler jusqu'à ce qu'une barrière ennemie vous eût dérobée à mes regards avides. Vous vous donneriez bien de garde alors de me laisser toucher votre robe de crainte que je ne fusse trop faible pour soutenir un tel excès de bonheur » etc., etc. Et il dit plus loin, parlant de lui-même : « Celui dont le brevet de poète ne date que de vos promenades au Luxembourg. » M. Claretie ajoute ce seul commentaire que Camille Desmoulins semble avoir fait à Madame Duplessis une cour platonique.

colie, leur donner tout près d'elle un plus légitime objet. Rien ne serait moins surprenant de la part de cette femme vraiment admirable, qui semble avoir éprouvé dans sa jeunesse plus d'une intime déception, qui connut plus tard, jusqu'au terme de sa longue vie, tous les désespoirs et tous les désastres et leur fut toujours supérieure.

Quoi qu'il en soit, les sentiments de Camille Desmoulins pour la mère de Lucile me paraissent suffisamment prouvés par la pièce de vers qui suit. Elle ne porte ni signature, ni date. Mais elle est de la main de Camille : l'écriture est reconnaissable et une note manuscrite d'Eugène de Marsy — qui tenait le renseignement de M. Matton — ne laisse aucun doute à cet égard. On peut la placer avec certitude au printemps de 1786[1].

A [MADAME?][2] D... QUI SE RETIROIT A LA CAMPAGNE.

Me voilà donc après trois ans
Toujours à la première page
Du plus ennuyeux des romans ;
On m'eût fait languir moins longtemps
Si j'avais été plus volage ;
Mais enfin je sors d'esclavage
Et vous pouvez aller aux champs :
Je vous souhaite un bon voyage.

Je le disois, et cependant
Pour vous voir encor un instant
Je volois sur votre passage ;
Et quand vous fuiiez de ces lieux
Les pleurs qui couloient de mes yeux
Soutenoient bien mal ce langage.
Ce n'est point cette majesté
Et cette taille de déesse

1. La lettre citée dans la note ci-dessus est datée du 10 juillet 1784. « Je ne conçois pas, y écrit Camille, votre délicatesse excessive vis-à-vis d'un jeune homme qui *depuis 15 mois* vous a donné des preuves si multipliées que l'amour platonique n'est pas une chimère. » Si l'on rapproche ces lignes des premiers vers de la poésie que nous publions : « Me voici donc *après trois ans*... », on en conclura sans peine et avec assez de précision que « l'amour platonique » de Camille pour Madame Duplessis a commencé en avril 1783 et que la poésie est, à peu près, d'avril 1786.

2. Le mot manque. On l'a coupé aux ciseaux, et il y a une *fenêtre* dans le feuillet.

Et ces beaux yeux, quand la tendresse
En adoucissoit la fierté,
Que je vais regretter sans cesse.

Mais que j'aime à vous voir sur le déclin du jour
Sous un ombrage solitaire,
A vos enfants souriant tour à tour,
Insensible au charme de plaire,
Insensible aux plaisirs que vous offre l'amour,
Ne goûter que ceux d'être mère.

Ah! Lorsque l'encens le plus doux
Sur la terrasse vous appelle,
Pourquoi vous éloigner de [vingt couples] [1] jaloux?
D........, est-ce, dites-nous,
Crainte d'allarmer un époux?
Est-ce honte d'être la plus belle?

C'étoit ces regards si touchans,
Ce son de voix si doux, cette mélancolie,
Ces fleurs que vous jettoit Julie;
C'étoit ces deux boutons naissans
Près d'une rose épanouie
Qui m'ont conduit à vos genoux
Et m'auroient fait trouver si doux
De passer près de vous ma vie.
Il vous eût peu coûté de captiver mon cœur :
Vous voir est plus que posséder une autre,
Et je pensois que faire mon bonheur
Ce seroit ajouter au vôtre [2].

Est-il besoin d'insister sur le charme de ces vers? Ils ne sont pas sans défaut, et plusieurs, assurément, portent bien la marque

---

1. Les deux mots manquent en partie. C'est, au verso, la même coupure que ci-dessus.

2. Au verso du second feuillet, deux notes d'Eugène de Marsy : « Cette pièce de vers est de la *composition* et de la *main* de Camille Desmoulins, le fameux conventionnel. Elle m'a été donnée par M. Auguste Matton, de Vervins, petit-neveu de Camille Desmoulins et possesseur de la majeure partie de ses papiers. Vervins, 4 juin 1852. De Marsy, procureur de la République à Vervins (Aisne). » — « La dame désignée par l'initiale D. est Madame Duplessis qui devint plus tard sa belle-mère, Camille Desmoulins ayant épousé sa fille Lucile Duplessis. Elle avait une autre sœur, Adèle Duplessis, fiancée de Robespierre. Elle vit encore aujourd'hui (1852) et demeure à Vervins chez son parent, M. Auguste Matton. De M. »

de leur époque. Mais cela même n'est pas sans agrément, et dans le dernier couplet, d'une grâce et d'une simplicité parfaites, se trahit une émotion qui paraît sincère.

Il faut rapprocher de cette pièce un madrigal que Camille fit paraître dans les *Affiches du Beauvaisis*, numéro du 12 novembre 1786 :

VERS A Mme D. QUI SE PROMENAIT TOUJOURS AVEC DEUX JEUNES DEMOISELLES.

Chacun s'arrête et se dit : Qu'elle est belle !
Pour moi, je ne la vis jamais
Sans demander : Est-elle ou déesse ou mortelle ?
Pouvais-je m'y méprendre en voyant tant d'attraits
Et deux colombes auprès d'elle !

Par M. DESMOULINS, avocat au Parlement.

Madame Duplessis et ses deux filles sont donc parties pour « les champs ». Les champs, en l'espèce, c'est une élégante maison de plaisance, à Bourg-la-Reine, avec parc et jardin et vingt-et-un arpents de terre à labour, vignes, prés et potager [1]. La petite commune de Bourg-la-Reine est, aujourd'hui, presque le prolongement de Paris. Au XVIIIe siècle, on s'y trouvait déjà en pleine campagne, dans un pays de bois et de prairies d'un aspect des plus agréables.

Lucile avait alors de 15 à 16 ans. L'enfant s'épanouissait en jeune fille, et déjà elle manifestait l'étrange vivacité d'esprit et de cœur qui exerça plus tard sur tous ceux qui l'approchèrent une si profonde séduction.

C'est dans les quinze années qui précédèrent la Révolution qu'il faut chercher, en France, les sources intimes, les sources individuelles de la sensibilité romantique. C'est le moment où le jeune Chateaubriand fait l'expérience, avant de les décrire, des troubles et des passions de René. Le romantisme triomphant sera plus tard de la « littérature » qui s'achèvera enfin en bric-à-brac. Maintenant il n'a pas de nom encore, il n'est rien qu'une façon secrète de sentir, mélancolie et ivresse intérieures qu'éprouvent, en s'en étonnant, quelques âmes plus sensibles et plus frémissantes.

Lucile était une vraie romantique. Elle recherchait la solitude, se plaisait à l'analyse de ses sentiments et aimait à tenir journal,

1. Voir dans la 1re édition de l'ouvrage de M. Claretie, aux documents complémentaires : n° 27. Vente de la maison de Bourg-la-Reine.

un peu pêle-mêle, de très petits événements et de très grandes imaginations. Est-ce à Paris, est-ce à Bourg-la-Reine qu'elle commença à prendre pour confident, comme dit M. Claretie, « le cahier de papier rugueux et aujourd'hui jauni où elle jetait ses pensées »? Il est difficile de le dire. Il n'y eut pas, semble-t-il, un journal d'une seule tenue, mais, avec des interruptions, plusieurs cahiers successifs de Lucile, et les fragments en sont dispersés dans des collections diverses. Il serait bien intéressant, mais peut-être assez malaisé, de les réunir, de les classer et d'en publier le texte intégral. Une fois de plus, je renvoie à l'ouvrage de M. Claretie. La question n'y est pas tirée au clair, ni même expressément posée. Du moins y trouve-t-on, avec d'utiles renseignements bibliographiques, plusieurs longues citations de l'intérêt psychologique le plus émouvant.

Je me hâte de dire qu'il ne faudrait chercher rien de pareil dans le court fragment de la Bibliothèque d'Amiens. Il a fait partie certainement d'un tout premier essai de journal intime. Le style aussi bien que la pensée en sont encore très enfantins. Mais les insignifiants détails que Lucile a notés au jour le jour font précisément l'intérêt de ces deux pages. C'est un coin de vie intime qu'on y entrevoit, la vie d'une famille aisée pendant son séjour d'été à la campagne ; et ce journal d'une jeune fille, presque d'une enfant, est, par sa naïveté même, un témoignage aussi curieux qu'il est rare. Lucile y révèle d'ailleurs une vivacité de sentiments et parfois un esprit d'observation tout à fait remarquables. Elle note les gestes, les attitudes, l'humeur de ceux qui l'entourent ; et ses remarques indiscrètes et puériles nous laissent deviner, comme elle essayait de les deviner elle-même, un peu de leurs préoccupations et de leurs secrets soucis.

Quoi de plus charmant que cette fin d'après-midi où, après le départ d'un fâcheux, elle s'attarde longtemps avec sa mère sur un banc du jardin ? C'est un tableau où pas un trait ne manque ; Fragonard n'y eût rien changé : le soir qui tombe sur le haut feuillage des arbres (c'étaient, je crois, des tilleuls) ; la jeune femme et la jeune fille, en claires toilettes de campagne, assises dans le « salon de charmille », l'une lasse et pensive à son ordinaire, l'autre vive, rieuse, avec pourtant quelque rêverie dans les yeux. Tout est baigné d'ombre autour d'elles, sauf à l'arrière-plan, où, dans un lac de clarté crépusculaire, on voit à travers la grille, entre les

piliers du portail, un cavalier qui fait sauter son cheval et un galant abbé qui décoche en passant l'œillade et le madrigal. Puis, M. Duplessis arrive, soucieux et maussade, et l'on sent le charme rompu.

Notre pièce est formée d'une feuille double détachée d'un cahier non cousu. Sur ce cahier Lucile avait commencé d'écrire son journal, puis, sans doute, elle s'est lassée et interrompue, et la fin du cahier a été utilisée pour quelques notes d'histoire assez incohérentes et sans intérêt. Les deux premières pages, recto et verso de la feuille, contiennent donc un fragment de journal ; sur la troisième sont griffonnées des notes ou des extraits ; la quatrième page est blanche.

Samedi 26. — Je me suis levée avant 8 heures. J'ai été au pavillon. Je suis comme une personne dont l'esprit est absent. Je ne me comprends pas, je ne sais pas pourquoi je pense, ni pourquoi je parle, je ne sais ce qui me fait agir, enfin je suis comme une machine. Je ne puis exprimer ce que je sens, je ne puis comprendre ce que c'est que mon être. Ah ! la mort est préférable à cette espèce d'anéantissement. Être sans savoir ce que l'on est, la singulière chose. Maman est toujours enfermée dans son cabinet. J'ai passé la matinée de même que l'après-midi de vendredi sans pouvoir rien faire, commençant [tout] et ne finissant rien. P. [Papa] n'est point encor revenu. Après le dîner, j'ai barboté dans le ruisseau, toujours avec cette absence d'esprit, et le moment où je suis est encor de même. Je n'agis que par instinct.

Dimanche 27. — Maman a dit à Picard de ne point laisser entrer M. Ly [Lamy?]. Mais M. L. f. étant venu, l'ordre a été changé. Mon esprit est toujours absent. Nous avons été nous promener au pavillon de Verrière [1]. Nous nous sommes assès amusé. Nous avons fait le tour de la forêt de chataigners. Lamy [2] marchait toujours devant. Il cherchoit de la fougère. Il nous dit que dans la tige il y avoit les armes de l'Empire et il nous le montra [3]. Nous sommes remontés en voiture. L. f. c'est en allé à 7 h. et demie. Lm. [Lamy ?] ne voulut pas s'en aller encor. O quel homme, comme il est tenace. Nous entrâmes par le pavillon. Maman fut s'asseoir dans le salon de charmille ; moi, je me promenois près de la grille ; je ne savois que faire de moi tant que je m'enuiois. Il s'en alla enfin. Maman lui dit en le reconduisant qu'elle alloit diner en ville dimanche prochain. Maman vouloit s'en retourner à la maison. mais je lui dis : « Assayons-nous sur

1. Au milieu du bois de Verrières, à 5 k. au sud-ouest de Bourg-la-Reine.

2. Lecture douteuse.

3. Si l'on tranche obliquement la tige d'une fougère de l'espèce *Ptéris aquilina*, vulgo *fougère aigle*, l'image un peu brouillée d'une aigle héraldique double apparaît sur la section, dessinée par les faisceaux ligneux de la tige.

ce banc; nous n'avons rien à faire. » Au bout d'un cart d'heure, un M. passa à cheval. Il étoit assé bien mis. Il fit sauter son cheval et puis passa et repassa de l'autre côté de la route. Dans l'interval il passa un abbé avec un autre M. Il dit en passant qu'il ne manquoit qu'une déesse, que cela feroit les trois Graces. De quoi ce mêle-t-il? Après repassa le M. près de la grille. Maman le regarda un peu, et moi je ne fis pas semblant de le voir. Papa est entré par la porte du pavillon. Il paraissoit de fort mauvaise humeur. « Comme vous voilà parées », nous dit-il. Il c'est promené et nous dit qu'il perdroit son procès. Il s'en alla par la grande allée; maman et moi nous primes la petite. Nous l'avons retrouvé dans le parterre assis. J'ai demandé de la lumière et nous sommes remontés. En soupant, il nous a raconté qu'il avait rencontré un M. qui le connaissoit et qui lui avait fait beaucoup d'éloge de sa maison. Ce M. est chevalier et grand parleur, chevalier bavard, sans doute quelqu'avanturier. Il a demandé à p. la permission de voir sa maison. P. lui a dit qu'il lui feroit plaisir. Ainsi nous recevrons la visite du chevalier bavard. Il a une maison à Chattillon, mais qui n'est pas si belle que la notre. Vraiment n'a-t-il pas envie de l'acheter? S'il en a envie, il peut se tenir chez lui.

Lundi 28. — Je me suis levée à 6 h. J'ai été me promener au pavillon. J'ai rencontré p. [papa] qui a fait quelque pas avec [moi]. Je l'ai laissé près des framboisiers. J'ai été me jetter sur une meule de foin; j'y ai resté longtemps; j'y ai trouvé quelques h. [heures] de bonneur. J'ai été voir maman, mais elle était trop pensive, je n'y suis resté qu'un instant. J'ai été voir mes papillons; ils ont fait tout plein d'œufs. J'ai été à mon piano. Maman m'est venue chercher pour déjeuner. Nous avons été nous promener un petit moment. Elle m'a montré un projet de labirinthe[1] que Lmy (Lamy?) lui a donné. Il n'est pas tout à fait de son goût. J'ai été me promener le soir avec maman; elle était bien mélancolique. Nous nous sommes assises vis à vis la grille; elle n'a pas restée longtemps; moi j'ai resté jusqu'à 9 h. du soir. Cette absence d'esprit ne me quitte point. Je n'ose point en parler parce que je ne puis expliquer ce que je sens, ne le comprenant pas. On se moquerait de moi.

Mardi 29. — Papa a pris médecine. Maman m'a montré un labirinte qu'elle a dessiné elle-même. Il est charmant; il y aura un autel au milieu. A table p. [papa] a quitté un instant. Dans l'interval maman m'a dit que nous irions promener du côté de Lay[2]. Nous avons été promener du côté

---

1. Il s'agit d'un de ces petits bois ou charmilles, avec des allées d'un dessin symétrique et compliqué, qui furent très à la mode à la fin du XVIII[e] siècle. Delille, qui n'a pas manqué de célébrer les labyrinthes, nous dit qu'il aime à s'égarer

dans ces réduits secrets
Q'un art mystérieux semble voiler exprès.

2. L'Hay.

du moulin de Cachant [1]. Je dis le soir à maman que mon journal m'ennuioit, que j'allois le laisser. Elle en a ri et puis elle m'a dit que c'était pour avoir l'air occupée, « pour dire que tu fais quelque chose que tu ne voulois pas montrer. » La belle idée qui t'est venu là, maman. Va, c'est cause que je ne te montrerai plus rien. Il y a vraiment de quoi décourager. Je le continuerai cependant, mais tu ne le liras pas.

Mercredi 30. — J'ai trouvé maman qui paperassoit à son secrétaire. Elle m'a dit de m'asseoir à côté d'elle ; et puis elle m'a dit qu'elle me trouvoit quelque (*défauts* [2]) fois de l'affectation, qu'il n'en falloit avoir dans rien, qu'il ne falloit chercher à ressembler à personne, qu'elle m'aimoit mieux avec mes défauts qu'avec des grâces empruntés. Maman a quelquefois de singulières idées. Elle ne veut pas même que je cherche à l'imiter. J'en ai pourtant bien envie souvent. J'ai toujours le son de sa voix !

Notre fragment se termine sur ces mots. Nous y avons un nouveau témoignage du charme de Madame Duplessis et de l'attrait un peu mystérieux qu'elle gardait pour sa fille elle-même. « J'ai bien envie de l'imiter », dit Lucile, et elle ajoute avec une fierté enfantine : « J'ai toujours le son de sa voix ! » Souvenons-nous du vers de Camille :

Ce son de voix si doux, cette mélancolie.

Il nous faut maintenant franchir de nouveau sept années : les documents qui suivent sont de 1793. Je n'ai rien à dire ici de l'amour de Camille et de Lucile, de leur mariage, où Robespierre fut témoin, ni de tous les grands événements auxquels Camille Desmoulins prit une part si ardente. Les deux jeunes gens s'étaient installés après leur union dans une maison de la rue du Théâtre français (aujourd'hui rue de l'Odéon). Ce fut dans le Paris tragique de la Terreur un véritable nid d'amoureux, plein de joie, de rires, d'héroïque fantaisie. Quelques amis s'y retrouvaient, comme en un refuge, après les terribles séances de la Convention, de la Commune ou des clubs : Danton, Brune, Panis, Duplain, Sylvain Maréchal, d'autres encore, et le plus dévoué de tous, l'étrange Stanislas Fréron, collaborateur de Camille Desmoulins au *Journal des Révolutions de France et de Brabant*. Chacun dans ce petit cercle intime avait son surnom familier qu'il devait sans doute à Lucile :

1. Sur la Bièvre, entre l'Hay et Cachan.
2. Mot rayé.

On appelait Danton, Marius, — Duplain, Saturne, — Brune, Patagon, — Stanislas Fréron, Lapin, – le petit Horace Desmoulins, Lapereau, — Madame Duplessis, Daronne ou Melpomène, — Camille, Loup ou Loulou, ou encore M. Hon hon, par imitation de son bégaiement. Quant à Lucile, son surnom était, je ne sais pourquoi, Rouleau, ou, plus gentiment, Bouli Boula[1]. — Tous les amis de Camille avaient pour Lucile l'affection la plus vive. Elle était l'âme légère de ce petit foyer de grandes énergies. Mais dans l'affection de Stanislas Fréron, si irréprochable qu'elle demeurât, il y avait une tendresse et une exaltation qui la font ressembler parfois à un tout autre sentiment[2].

Notre dossier contient deux lettres de Fréron[3] à Lucile. La première est un billet de quelques mots :

A Lucile DESMOULINS, citoyenne française, à Paris.

Paris, le 21 Janvier 1793, l'an 2e de la République.

Je prie la chaste Diane d'agréer l'hommage d'un quartier de chevreuil tué dans ses domaines. Adieu.

STANISLAS LAPIN.

Les domaines de Lucile, c'était, peut-être, la forêt de Verrières près de Bourg-la-Reine. On voit qu'en 1793 un Conventionnel et non des moins ardents, trouvait encore le moyen de se livrer au plaisir de la chasse et qu'il y trouvait l'occasion d'un galant cadeau.

Fréron n'eut pas longtemps de tels loisirs. Commissaire à l'armée d'Italie en 1793, il fut, au commencement d'octobre, envoyé avec Barras à Marseille pour faire rentrer sous l'autorité de la Convention cette ville rebelle. On sait qu'à Marseille, aussi bien qu'un peu plus tard à Toulon, sa mission fut signalée par une répression implacable, un mélange d'extravagances[4] et de fureurs, qui dé-

1. Le surnom de Bouli Boula désigne le plus souvent Camille. Mais dans la lettre de Fréron ci-après il s'applique évidemment à Lucile.

2. « Lucile, lui écrit-il de Marseille, vous avez toujours été présente à ma pensée ! Que Camille en murmure, qu'il en dise tout ce qu'il voudra, il ne fera en cela qu'agir comme tous les propriétaires... » Et il termine ainsi : « Montrez ma lettre à Camille, car je ne fais mystère de rien. »

3. Voir sur Fréron, Charles MONSELET. *Fréron ou l'illustre critique*. Paris, 1864. — Le dernier chapitre est consacré à Stanislas, qui était le fils du critique.

4. C'est lui qui nomma Marseille *Sans nom !*

concertent d'autant plus qu'on ne peut dénier à Fréron de hautes vertus civiques, qu'il fit preuve en d'autres circonstances de modération et d'humanité, et qu'il cachait, sous une fantaisie étrange et presque folle, d'imprévues qualités d'esprit et de cœur.

La lettre de lui qu'on va lire fut écrite de Marseille le 11 Décembre 1793 [1]. Fréron, comme on le verra, était sur le point de partir pour aller prendre part à l'assaut de Toulon. Dans le numéro 5 du *Vieux Cordelier* paru une quinzaine de jours plus tard, Camille Desmoulins cite quelques lignes de la lettre de Fréron, mais pas d'une façon tout à fait exacte.

Marseille, ce 21 frimaire, l'an 2me de la République une et indivisible.

STANISLAS A LUCILE.

Non, ma réponse ne se fera pas attendre huit mois... comme vous le dites ; j'ai reçu avant-hier, lu, relu et dévoré votre lettre, et la plume ne me tombe pas des mains pour en accuser la réception. Qu'elle m'a fait de plaisir ! Plaisir d'autant plus vif que je n'osois l'espérer ! Vous pensez donc encore à ce pauvre Lapin qui, exilé loin de vos bruyères, de vos choux, de votre serpolet et du paternel logis, est consumé de chagrin de voir envenimer ses plus constans efforts pour la gloire et l'affermissement de la République. On me dénonce, on me calomnie, quand tout le Midi proclame que sans nos mesures, aussi actives que sages et énergiques, tout ce pays étoit perdu et donnoit la main à Lyon, à Bordeaux et à la Vendée. Je n'ai pas daigné répondre à Hébert [2]. Je remercie ton Loup d'avoir pris ma défense. Mais, lui, à son tour, le voilà dénoncé. On veut nous prendre les uns après les autres, et on garde Robespierre pour le dernier. J'invite Loup loup à voir Raphaël Le Roy, commissaire des guerres à l'armée d'Italie, qui m'a vu dans les circonstances les plus orageuses et la situation la plus critique où se soit jamais trouvé représentant du peuple. Il dira si je suis un muscadin, un dictateur et un aristocrate. Ce Le Roy est un des premiers Cordeliers. Camille le connoit. Personne n'est plus en état de faire triom-

1. Je répète que cette lettre est bien connue. Mais on n'en trouve le texte que dans l'ouvrage de Matton. Il faut la rapprocher d'une autre lettre de Fréron et des réponses de Lucile que Matton a également publiées.

2. Dans la séance du club des Jacobins du 18 brumaire, Hébert avait porté contre Fréron et son beau-frère La Poype les accusations les plus violentes. Voir le compte rendu de la séance dans le *Moniteur* du 11 novembre 1793. Ces dénonciations, sur lesquelles Fréron revient à plusieurs reprises dans sa lettre, ne sont qu'un épisode de la lutte des Hébertistes contre les Dantonistes soutenus alors par Robespierre.

pher la vérité concernant La Poype [1] et moi. J'ose dire que jamais républicain ne s'est conduit avec plus d'abnégation de soi-même que ton Lapin. Il a suffi que La Poype fut mon beau-frère pour que je me fisse une loi de l'écarter sans cesse de tout commandement en chef, quoique son grade et son ancienneté, mais encore plus son patriotisme à toute épreuve, l'y appellassent. Je prévoyois dès lors tout ce que la malveillance ne manqueroit pas de répandre. J'ai mieux aimé être injuste envers La Poype et lui faire des passedroits évidens que de donner des armes à la calomnie, que de faire soupçonner même que les plus vils motifs d'ambition ou d'intérêt particulier entrassent pour quelque chose dans ma conduite. Quand Brunet fut destitué [2], quelle plus belle occasion pour avancer La Poype ! Il arrivoit au commandement naturellement et par son grade ; il étoit le plus ancien officier général de l'armée d'Italie. Eh bien, je l'écartai, et nous nommâmes le doyen d'âge de la même armée, un homme qui n'étoit général de division que depuis quinze jours [3]. Et cependant La Poype venait de faire à la patrie le sacrifice de sa femme et de son enfant, en sauvant la Représentation nationale, avec la certitude que l'une et l'autre alloient être livrées aux Toulonois, ce qui n'a point manqué d'arriver [4]. Et voilà les hommes que poursuit le plus exécrable système de diffamation ! Ames vulgaires, âmes fangeuses, vous nous avez prêté votre bassesse ; vous n'avez pu croire, encore moins atteindre à la hauteur de nos sentimens ; mais la vérité détruira vos infernales machinations ; nous ferons notre devoir à travers tous les obstacles et tous les dégoûts ; nous continuerons d'être utiles à la République, de nous dévouer pour son salut ; nous lui sacrifierons nos femmes et nos sœurs ; nous ferons à nos concitoyens l'exposé fidèle de nos actions, de nos travaux et de nos plus secrètes pensées, et nous dirons à nos dénonciateurs : avez-vous à produire plus de titres que nous à l'estime publique ?

Chère Lucile !... dis à ton Loup mille choses de ma part ; qu'il fasse valoir ces raisons fondées sur des faits notoires. Fais-lui mon compliment de sa

---

1. Jean-François ci-devant baron de La Poype était à ce moment général de division à l'armée révolutionnaire assiégeant Toulon. Après le rappel de Carteaux, il avait été proposé par Barras et Fréron pour le commandement en chef qu'il exerça même pendant quelques jours par intérim. Mais on lui préféra Doppet bientôt remplacé à son tour par Dugommier. Fréron, dans le passage qui suit, fait allusion à ces intrigues et se défend d'avoir fait preuve de favoritisme à l'égard de son beau-frère. — Voir A. Chuquet, *Dugommier*, pp. 62, 63 ; — *la Jeunesse de Napoléon*, III, pp. 196, 299.

2. Brunet accusé de fédéralisme et d'intelligence avec les royalistes fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire et guillotiné le 6 novembre 1793.

3. C'était le général Du Merbion. — Voir Aulard, *Rec. des actes du Comité de Salut public*, VI, p. 321 ; — Krebs et Moris, *Campagnes dans les Alpes*, p. 300.

4. La femme et la fille de La Poype, sœur et nièce de Fréron, étaient détenues dans Toulon à l'hôpital du Saint-Esprit. — Voir Chuquet, *Dugommier*, p. 62.

réponse fière à Barnave; elle est digne de Brutus, notre éternel modèle. Je suis comme toi; une sombre inquiétude m'agite; je vois un vaste complot prêt d'éclater au sein de la République; je vois la discorde secouer ses torches parmi les patriotes; je vois des ambitieux qui veulent s'emparer du gouvernement et qui, pour y parvenir, font tout au monde pour noircir et écarter les hommes les plus purs, les hommes à moyens et à caractère. J'en suis la preuve. Robespierre est ma boussole[1]; j'aperçois dans tous les discours qu'il prononce aux Jacobins la vérité de ce que je dis ici. Je ne sais pas si Camille voit comme moi, mais il me semble qu'on veut pousser les sociétés populaires au delà du but et leur faire faire, sans qu'elles s'en doutent, la contre-révolution par des mesures ultra-révolutionnaires. Ce qui vient de se passer à Marseille en est une preuve. Les municipaux, qui avaient osé donner l'ordre à deux bataillons de sans-culottes que nous avions requis de marcher sur Toulon de ne point obéir aux représentants du peuple et qui pour cet acte audacieux ont été destitués par nous, ont été embrassés et applaudis dans la société populaire de Marseille comme des victimes du patriotisme. Heureusement nous avons étouffé tout mouvement contre-révolutionnaire. Les plus grandes et les plus imposantes mesures ont été sur le champ prises. Beaucoup d'intrigans, qui ne voient dans la Revolution que des moyens de faire fortune ou de satisfaire des vengeances et des haines particulières, dominoient et égaroient la Société, d'autant plus facilement qu'ils sont intéressans aux yeux du peuple par les persécutions des sectionnaires et quelques mois de prison. Croirois-tu qu'il y a eu des comités secrets où on fit la motion de mettre en état d'arrestation les représentans du peuple? En 24 heures nous avons confondu toutes les trames. Marseille est sauvée[2]. Il faut observer que cette nouvelle conspiration a éclaté le jour même[3] où les Anglois poussèrent trois colonnes sur notre armée devant Toulon et s'emparèrent de la batterie de la Convention d'où ils furent repoussés avec une perte effroyable de leur côté. Il n'est pas inutile de remarquer encore que les aristocrates, les émissaires de Pitt, les faux patriotes, les patriotes d'argent qui voyent leurs petites espérances anéanties par ces actes de vigueur, répètent avec affectation ce qu'a dit de moi Hébert à la tribune des Jacobins. Mais l'immense majorité des vrais

---

1. On sait que plus tard — après le procès et la condamnation des Dantonistes — Fréron devint l'ennemi implacable de Robespierre et qu'il fut l'un des artisans les plus actifs de sa chute.

2. Sur les événements de Marseille, voir Chuquet, *op. cit.*, p. 71, et, dans le *Moniteur* du 14 décembre 1793, le long rapport de Barrère à la Convention.

3. Ce n'est pas tout à fait exact, et, Fréron, ici, arrange un peu les événements. L'affaire de la batterie de la Convention eut lieu le 30 novembre, et c'est dans la nuit du 2 au 3 décembre que fut prise la délibération de la municipalité Marseillaise enjoignant aux bataillons de sans-culottes de ne pas obéir aux représentants du peuple.

républicains me rend justice. Voilà le mal que produisent des dénonciations vagues faites par un patriote contre des patriotes. Je le vois bien ; Pitt et les Toulonois, qui redoutent notre énergie parce qu'ils l'ont éprouvée dans plus d'une occasion, veulent par tous les moyens possibles nous éloigner du siège de Toulon, parce qu'on sait que nous allons frapper les grands coups. Eh ! qu'on nous rappelle! Nous sommes tout prêts, tout résignés. La représentation nationale ne nous a pas un instant tourné la tête, comme à tant d'autres.

Ne viens pas ici, aimable et chère Lucile ; c'est un pays affreux, quoi qu'on en dise, un pays barbare, quand on a vécu à Paris. Je n'ai point de cavernes à t'offrir, mais beaucoup de cyprès. Il y croît naturellement. Dis à ton glouton de mari que les bécassines, les grives et les lièvres y sont meilleurs que les habitans. S'il n'y avoit pas si loin d'ici à Paris, je lui en enverrois ; mais tu recevras des olives et de l'huile.

Adieu, chère Lucile, je pars à l'instant pour l'armée. L'attaque générale va commencer ; elle aura lieu quand tu recevras cette lettre. Nous comptons sur de grands succès et forcer tous les postes et les redoutes des ennemis avec la bayonnette. Ma sœur est toujours renfermée dans Toulon. Cette considération ne nous arrêtera pas : si elle périt, nous donnerons des larmes à sa cendre, mais nous aurons rendu Toulon à la République. Je te remercie de ton charmant souvenir. La Poype, que je ne vois point parce qu'il est à sa division, y sera bien sensible. Adieu encore une fois, folle, cent fois folle, Rouleau chéri, Bouli Boula de mon cœur. Voilà une lettre bien longue ; mais je me suis abandonné au plaisir de causer avec toi, et j'ai pris sur la nuit pour me le procurer. Dis donc à Loup Loup de m'écrire ; c'est un paresseux. A l'égard de la réplique à celle-ci, elle mettra sans doute un an à venir. « Qu'est-ce que ça me fait? » — « Au contraire ». — « C'est clair comme le jour »[1]. Je me rappelle ces phrases inintelligibles ; je me rappelle ce piano, ces airs de tête, ce ton mélancolique brusquement interrompu par de grands éclats de rire. Être indéfinissable !... Adieu.

J'embrasse toute la garenne, et toi, Lucile, avec tendresse et de toute mon âme.

STANISLAS.

Ne m'oublies pas auprès du Lapreau et de sa belle grand-maman Melpomène.

Je voudrais bien avoir des nouvelles de Patagon, de Saturne, de Marius Ce dernier a dû recevoir une lettre de moi. Je vais lui écrire encore. Que Camille lui communique les passages de cette lettre où il est question de La Poype, et que sa voix éloquente plaide la cause d'un ami toujours digne

1. Ce sont des expressions familières de Lucile, dont Fréron imite ici le langage.

de lui, toujours digne des Cordeliers. Rappelle nous à son souvenir, car nous l'aimons et lui sommes attachés pour la vie.

La consternation est dans Toulon. Nous avons tué aux Anglois, à la dernière affaire, tous leurs grenadiers. Les Espagnols les assassinent à coups de stilet; ils en ont déjà poignardé 30. C'est le moment d'attaquer ou jamais. Aussi je pars; la canonnade commencera dès que nous serons arrivés [1]. Nous allons gagner des lauriers ou des saules. Prépare, Lucile, celui que tu me destines...

Hélas, Lucile avait alors d'autres soucis que de préparer pour Fréron des lauriers ou des saules. L'irrévocable scission s'était produite entre le Comité de Salut Public, où Robes pierreétait tout-puissant, et les amis de Danton et de Camille Desmoulins qui voulaient ouvrir les prisons et mettre un terme aux exécutions en masse. Les Dantonistes n'étaient pas arrêtés encore, mais déjà on perquisitionnait chez eux, et Lucile, dès ce moment, sentit qu'ils étaient perdus. M. Claretie a publié in-extenso la lettre désemparée qu'elle écrivit à Fréron en réponse à celle qu'on vient de lire : « Revenez, Fréron, revenez bien vitte. Vous n'avez point de tems à perdre, ramenez avec vous tous les vieux Cordeliers que vous pourrez rencontrer, nous en avons le plus grand besoin. » Et plus loin : « Je ne scais plus penser. Penser, bonheur si pur, si doux. Hélas, j'en suis privée. Mes yeux se remplissent de larmes. Je renferme en mon cœur cette douleur affreuse, je montre à Camille un frond serein, j'affecte du courage pour qu'il continue d'en avoir... Oui le serpolet est tout prêt. C'est à travers mille soucis que je l'ai cueilli. Je ne ris plus, je ne fais plus le chat, je ne touche plus à mon piano, je ne rêve plus, je ne suis plus qu'une machine .. Adieu, Lapin, vous allez encore m'appeler folle. Je ne le suis pourtant pas encore tout à fait, il me reste assé de raison pour souffrir... » etc.

---

1. La lettre de Fréron est du 11 décembre. La canonnade, qui dura trois jours, commença le 14, l'attaque des forts eut lieu le 17 et Toulon fut occupé le 19. Si l'on en croit le rapport écrit par Barras en pleine opération (Aulard. *Rec. des Actes du Comité*, IX, p. 508), Fréron aurait pris part à l'assaut du fort Mulgrave, la fameuse *redoute anglaise* : « La grêle de traits lancés contre nous a respecté le représentant du peuple Fréron, qui... a eu son cheval blessé ». Mais il semble que le rôle des représentants ait été exagéré dans ce rapport de Barras comme dans celui de Dugommier. Ils n'arrivèrent dans la redoute qu'au matin, c'est-à-dire quelques heures après l'assaut victorieux. — Voir Chuquet, *op. cit.*, p. 99.

Je ne raconterai pas le fameux procès des Dantonistes. Aucun de nos documents ne se rapporte à ce dénouement tragique de la vie de Camille et de Lucile. Le 5 avril 1794, Camille Desmoulins monta sur l'échafaud en même temps que Danton, Philippeaux, Hérault de Séchelles, Fabre d'Églantine, d'autres encore. Quelques jours plus tard, le 13 avril, Lucile, arrêtée à son tour, était jugée sommairement et envoyée à la guillotine. Elle avait 24 ans. La mère de Camille était morte le mois précédent, et son fils en avait reçu la nouvelle le jour même où l'on délibérait sur son arrestation. M. Desmoulins et M. Duplessis ne survécurent pas longtemps à des épreuves si cruelles : ils s'éteignirent, brisés de chagrin, l'un à Guise, l'autre à Paris, à peu de mois de distance.

Demeurée seule avec sa seconde fille Adèle et le petit Horace Desmoulins, Madame Duplessis se consacra toute entière à l'éducation de cet unique enfant de Camille et de Lucile. Peu à peu, les derniers remous de la tempête s'apaisèrent. Un silence bienfaisant se fit autour de ces lamentables épaves humaines. Quelques amis anciens, étonnés d'avoir survécu, se retrouvèrent, et, l'un après l'autre, reprirent le chemin de la garenne dévastée où le pauvre petit Lapereau grandissait dans la tristesse et presque dans l'indigence. C'était Madame Philippeaux que de pareilles douleurs avaient rapprochée de Madame Duplessis, et c'était Fréron, Brune, Duplain, Panis et quelques autres encore. C'est probablement leur intervention qui fit admettre Horace au Prytanée, puis au collège Sainte-Barbe.

Notre dernier document est une lettre de Duplain et de Panis [1] à Madame Duplessis pour lui donner des nouvelles de la santé d'Horace qu'une légère maladie retenait depuis quelques jours à l'infirmerie du collège. Elle est datée de l'an X. Horace, qui comptait son âge par les années républicaines, avait dix ans [2]. On remarquera le ton affectueux de ce double billet. Il semble qu'à travers le respect attendri qu'elle inspire, la physionomie de Madame Duplessis nous apparaisse ici une dernière fois. La « rose épanouie »

1. Pierre J. Duplain, imprimeur et libraire, avait été condamné à mort le 11 Messidor an II, et sauvé par le 9 Thermidor. — Étienne-Jean Panis (1757-1833) fut député de Paris à la Convention et membre du Comité de Sûreté générale. Voir, sur ses dernières années, E. Welvert, *Lendemains révolutionnaires* (Un septembriseur qui lit Virgile).

2. Il était né le 6 juillet 1792.

du Luxembourg, la promeneuse mélancolique de Bourg-la-Reine, la « belle maman Melpomène » de la maison de la rue du Théâtre français, est maintenant une pauvre femme que tant de douleurs ont vieillie avant l'âge sans rien lui ôter de son charme si attirant[1].

A LA CITOIENNE DUPLESSIS, AU BOURG-ÉGALITÉ.

Paris, 12 Ventose, an X.

CITOIENNE,

Le mieux se soutient et Horace est actuellement plus souvent sur son lit que dedans. La toux va toujours en diminuant; on le purgera demain ou après demain; ainsi vous pouvez être parfaitement tranquille. Sa garde vient de lui donner de la charpie à faire pour l'empêcher de faire endiabler ses voisins dont il faisait sauter en l'air les bas et les souliers. Ainsi il n'y a plus aucun danger. Je souhaite à présent que la maman se porte aussi bien que l'enfant. Salut et respect. Je cède la plume à mon voisin.

Pierre J. DUPLAIN.

Une heure après vous avoir quittée hier, citoyenne amie, j'ai remis à Horace sa couleuvre qu'il a revue avec attendrissement, et au même instant ils ont joué ensemble pour renouer tout à fait connaissance. Il n'attend plus à présent que ses deux médecines, dont la première arrivera peut-être demain. Il m'a dit qu'il alloit de *mieux en mieux*, avec la gravité la plus propre à me le persuader, et sans oublier, en répétant ces paroles, de faire sonner d'un air capable la première x devant la voyelle suivante. Il est vraiment à croquer; je l'ai embrassé vingt fois de plus pour son air gentil et nous le croquerons tous ensemble plus à notre aise dans 5 ou 6 jours. Nous ne l'aurons guère avant ce temps là : c'est ce que m'a dit le surveillant pharmatien. Adieu; tâchez de vous porter bientôt aussi bien qu'Horace va déjà. Je viens de le revoir ce matin *guimauve en poche*[2]: il va

1. Bien plus tard encore, « M. Matton qui... avait, en sa qualité de parent des Desmoulins, cherché et retrouvé dans Paris Mme Duplessis,... s'était pris pour elle d'une vive affection. A la fin de 1834, Mme Duplessis, sa fille Adèle et M. Matton habitaient ensemble un appartement au rez-de-chaussée, avec jardin dans une petite rue de la Montagne-Sainte-Geneviève ». (LENOTRE, *op. cit.* p. 26). En 1834, Mme Duplessis était octogénaire ; M. Matton, étudiant en droit et journaliste, avait 25 ans. — Voir pourtant dans l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux* du 20 décembre 1895 une intéressante communication de M. Désiré Clercx où les rapports de M. Matton et de Mme Duplessis sont présentés sous un jour assez différent. D'après le récit de M. Clercx, la vieille dame serait morte d'émotion au cours même de la première visite de M. Matton après lui avoir confié les papiers de Camille. N'est-ce pas un peu mélodramatique ?...

2. Ces trois mots sont rayés.

toujours de mieux en mieux. Mille embrassemens de sa part et de la mienne.

P. S. — Il s'occupe à faire pour vous sur un petit cahier plusieurs brouillons de lettres on ne peut pas plus drôles.

(Panis)[1].

Comment ne pas sentir, après cette histoire tragique, l'inexprimable mélancolie des billets familiers qui paraissent en former l'épilogue? Arrêtons-nous sur l'évocation de la claire et paisible infirmerie de collège, du petit malade qui joue avec sa couleuvre et griffonne des drôleries, des deux vieux révolutionnaires si attentifs à épier ses gestes et à noter ses mots enfantins, et surtout de l'aïeule douloureuse que cet orphelin semble seul rattacher encore à la vie. Mais Mme Duplessis devait connaître tous les deuils et survivre même à cet enfant. Horace mourut à Haïti, en 1825, à l'âge de 33 ans.

1. De la main de Eugène de Marsy. La lettre n'est pas signée.

BIBLIOGRAPHIE

Ville de Paris. — Bibliothèque et travaux historiques. — Catalogue méthodique de la Bibliothèque ... I. Impressions du XVIe *siècle relatives à l'histoire de Paris et de la France*, par Étienne Clouzot. (Paris, Imprimerie nationale, 1908, in-8°.)

Voilà certes un catalogue qui rendra de grands services. Il a été rédigé par M. Étienne Clouzot avec le plus grand soin et la plus grande compétence. Les articles sont accompagnés très souvent d'analyses et de notes indiquant la valeur de l'ouvrage ou de l'opuscule, quelquefois même d'extraits. Le volume comprend deux parties : la première se rapporte à un « Recueil de choses remarquables advenues en France » durant la seconde moitié du XVI[e] siècle, dénommé *Recueil Valençay*, parce qu'il fit partie des collections de ce château ; la seconde comprend le *Fonds général* de la Bibliothèque. Le Recueil Valençay, qui comprend 63 tomes, a été constitué à la fin du XVI[e] ou au commencement du XVII[e] et acquis en 1899. Sur le titre de la première pièce de chaque tome figure un cachet aux armes d'un prélat de la famille Albani.— Pour le fonds général, les ouvrages sont rangés par règnes. La table qui termine le catalogue est alphabétique, par noms d'auteurs, et en même temps méthodique. L'article *Paris* est très important. Quelques planches intéressantes ont été reproduites ; elles représentent, par exemple, le portrait du duc de Mayenne (en tête de *la Nouvelle Milice,* 1590), une bataille (dans le *Discours du siège de Dreux,* 1590), l'Assomption de la Vierge (dans le *Manuel de la Grand Phrairie des bourgeoys et bourgeoyses de Paris,* 1534), gravure sur bois reproduisant une miniature qui était placée en tête d'un manuscrit des statuts de la grande Confrérie, détruit en 1871. Un exemplaire de l'*Epistre envoiée au tigre de la France* (vers 1560) porte l'ex-libris autographe de Daniel Dumonstier; un volume, intitulé : *Du grand et loyal Devoir de messieurs de Paris envers le roy...* (1565), celui de Pierre Dumonstier. Enfin, dans une *Histoire des singeries de la Ligue* (1596), on voit un bourgeois de Paris et sa commère devant le cadavre d'un âne ligueur.

M. Poète nous annonce que le présent volume est le premier d'une collection consacrée au « Catalogue de la Bibliothèque publié par tranches méthodiques ». Nous ne pouvons que nous en réjouir, car les historiens de Paris, et aussi ceux de province, auront ainsi des instruments de travail très précieux.

A. B.

Marius Barroux : *Essai de bibliographie critique des généralités de l'histoire de Paris.* (Paris, Champion, 1908, in-8°.)

La publication de M. Barroux est d'un réel intérêt. Elle sera consultée avec fruit par tous ceux qui désirent s'occuper de l'histoire de Paris ; les appréciations qui suivent les indications bibliographiques éviteront aux débutants bien des tâtonnements. Les divisions adoptées par l'auteur sont très claires : Bibliographies, histoire géographique et géologique, histoire générale depuis les origines, histoire topographique, histoire administrative en général, statistique et état civil, travaux publics, commerce et industrie, finances et domaine, assistance et hygiène, lettres et sciences, beaux-arts, spectacles et divertissements, justice et police, cultes, usages et mœurs. A la fin est un index des noms d'auteurs et des ouvrages anonymes. M. Barroux a écarté de cette bibliographie tous les imprimés qui ne constituent aucunement des livres et même tous les livres qui n'ont pas le caractère d'ouvrages d'histoire. Mais il a été obligé, et cela se conçoit aisément, de faire figurer pour chaque matière, après les livres généraux, les monographies spéciales qui peuvent être considérées comme capitales, en raison de l'importance du sujet ou de la valeur de l'exécution. Le choix a été presque toujours excellent. A. B.

Mélanges et documents publiés à l'occasion du 2e centenaire de la mort de Mabillon. (Paris, H. Champion, 1908, in-8°.)

Ce très intéressant volume comprend les articles suivants : Panégyrique de Mabillon, par le R. P. Dom Cabrol ; bibliographie chronologique des ouvrages relatifs à Mabillon (1707-1907), par M. Henri Stein ; l'origine de Dom Mabillon à Saint-Pierremont (1633-1656) ; sa liaison avec Dom Thierry Ruinart (1682-1707), par M. Jadart ; le premier supérieur général de la Congrégation de Saint-Maur, Dom Grégoire Tarrisse (1575-1648), par M. Henri Stein ; Dom Jean Mabillon, sa probité d'historien, par M. L. Delisle ; Mabillon et la Bibliothèque du Roi à la fin du XVIIe siècle, par M. Henry Omont ; une expertise de Mabillon : la filiation de la Tour d'Auvergne, par M. J. Depoin ; Mabillon et les études liturgiques, par le R. P. Dom Cabrol ; Mabillon et Papebroch, par le R. P. Alb. Poncelet ; un document inédit sur la querelle de Mabillon et de l'abbé de Rancé, par M. P. Ingold ; le *De re diplomatica*, par M. L. Levillain ; la publication des *Annales Ordinis Sancti Benedicti*, par M. Maurice Lecomte ; un ami de Mabillon, Dom Claude Estiennot, par M. A. Vidier ; Dom Jean Mabillon et l'Académie des Inscriptions, par M. A. de Boislisle ; le premier ouvrage de Mabillon par Dom J.-M. Besse.

M. Delisle insiste sur la méthode historique employée par Mabillon et montre comment celui-ci eut à lutter contre plusieurs membres influents de la Congrégation de Saint-Maur qui l'accusaient de trahir son ordre parce

qu'il n'acceptait pas des légendes controuvées ou ne passait pas sous silence des abus ou des défaillances, qui se produisent fatalement dans l'histoire des corporations ou des familles. Parmi les pièces les plus curieuses à ce sujet, il en est une, qui était restée jusqu'ici inédite. C'est la requête que Dom Bastide présenta au chapitre général de la Congrégation, en 1677, pour exiger que Mabillon se rétractât. M. Delisle l'a publiée, ainsi qu'une lettre du célèbre historien, dans laquelle il explique les circonstances qui l'amenèrent à supprimer la plus grande partie d'un opuscule sur Pierre de Celle.

M. Omont parle, dans son intéressant mémoire, des acquisitions faites, en 1685 et 1686, par Mabillon et son confère Michel Germain, lors de leur voyage en Italie. Les deux savants enrichirent notablement les collections de la Bibliothèque du roi, en envoyant de Turin, de Milan, de Venise, de Rome et de Florence, des livres imprimés, des manuscrits, des estampes, dont les listes nous ont été conservées par Nicolas Clément dans le « Registre des livres acquis pour la Bibliothèque du roi, depuis l'année 1684 ». Plus de 1000 volumes parvinrent ainsi à Paris ; on y trouvait, par exemple, 45 manuscrits envoyés de Florence. Les *ex-libris* ont été soigneusement grattés; mais on peut affirmer que plusieurs proviennent de Sienne (registres de notaires siennois). Quelques-uns ont peut-être fait partie de la bibliothèque du célèbre bibliophile siennois Celso Cittadini, dispersée au XVIIe siècle.

A. Boinet.

Anciens inventaires et catalogues de la Bibliothèque nationale, publiés par H. Omont. Tome I. *La Librairie royale à Blois, Fontainebleau et Paris au* XVIe *siècle*. (Paris, E. Leroux, in-8°.)

Le premier inventaire que publie M. Omont est un répertoire alphabétique de la librairie royale au château de Blois, qui fut rédigé, en 1518, par Guillaume Petit, chapelain de François Ier. L'original a disparu, mais il en existe une copie ancienne qui fit jadis partie des collections du prince Eugène de Savoie-Carignan, au XVIIe siècle, et qui est conservée aujourd'hui à la Bibliothèque impériale de Vienne (n° 2548).

Lors de son transfert au château de Fontainebleau, en 1544, la Bibliothèque du roi fut l'objet d'un second inventaire. L'original n'a pas été retrouvé. On en a, en tous cas, une copie contemporaine (Bibl. nat. fr. 5660), avec corrections autographes de Mellin de Saint-Gelais, qui fut chargé d'installer les collections royales à Fontainebleau.

Enfin nous possédons trois catalogues des bibliothèques du roi à Paris (haute et basse librairies et bibliothèque de Catherine de Médicis), les deux premiers, rédigés probablement par Jean Gosselin, dans la seconde moitié du XVIe siècle, et le second en 1599. Les originaux de ces catalogues n'existent plus; nous en possédons du moins des copies dans le manuscrit

français 5585 de la Bibliothèque nationale (commencement du XVIII[e] siècle).

M. Omont annonce, pour le second volume, le texte des catalogues de la Bibliothèque royale au XVII[e] siècle, une introduction et enfin une table, qui rendra les plus grands services, car on y trouvera l'indication des cotes actuelles de la plupart des volumes manuscrits ou imprimés, conservés à la Bibliothèque nationale et indiqués dans les anciens inventaires.

A. B.

CH. DROUHET. *Les manuscrits de Maynard, conservés à la bibliothèque de Toulouse. Étude bibliographique, accompagnée de pièces inédites.* (Paris, Champion, 1908, in-8°, 40 pp.)

La bibliothèque municipale de Toulouse possède (n[os] 843 et 844) deux cahiers autographes du poète Fr. Maynard (1582-1646), qui contiennent des brouillons de lettres, des poésies inédites, des fragments, des ébauches de poésies publiées, avec des variantes et des corrections intéressantes. De plus, le poète y a transcrit des pièces en prose et en vers d'auteurs contemporains.

Ces deux volumes ont été écrits à des époques et dans des lieux différents. Le premier, qui offre seul de l'inédit, a été élaboré à Paris en 1645 et au début de 1646. Le second, commencé vers 1628, ne contient aucune pièce postérieure à mai 1643. Maynard a écrit plusieurs stances et épigrammes pour des ballets, entre autres pour un de ceux donnés en l'honneur de Condé (1628). Une lettre inédite montre qu'il était très lié avec Balzac. Ailleurs il prend à partie violemment un méchant poète, Marc de Maillet, qu'il avait probablement connu à la cour de la reine Marguerite.

Malgré quelques odes flatteuses adressées à Richelieu, Maynard ne put obtenir de celui-ci les faveurs qu'il désirait. Aussi après l'avoir comblé d'éloges pendant sa vie, l'accabla-t-il d'injures après sa mort.

Les pièces inédites du manuscrit de Toulouse sont loin d'être de premier ordre, au point de vue littéraire. Mais on y trouve certains détails curieux sur la vie de l'auteur et quelques faits d'un intérêt général. M. Drouhet va publier sur Fr. Maynard un travail important, qu'il prépare depuis plusieurs années et qui, nous l'espérons, apportera une utile contribution à l'histoire de la littérature française au XVII[e] siècle. A. B.

C. OURSEL. *Notes sur le libraire et imprimeur dijonnais Pierre I. Grangier* ... (Autun, 1906, in-8°, 23 pp.; extr. des *Mémoires de la Société Eduenne*.)

Le travail de M. Oursel a été publié à propos de l'acquisition, faite par la Société des Bibliophiles de Bourgogne, d'une édition inconnue du *Computus novus* de Pierre Turel. Ce livre a été imprimé, en 1525, à Dijon, par Pierre Gromors, pour Pierre Grangier, qui n'était encore que libraire. Il n'a

été décrit dans aucune bibliographie. Il est antérieur à l'édition publiée en 1525 également, à Paris, par Pierre Gaudoul.

Pierre Grangier devint lui-même, quelques années plus tard, imprimeur. Il obtint, le 7 février 1531, l'autorisation d'imprimer les *Coutumes et Ordonnances du Parlement de Bourgogne*. C'est le premier volume sorti de ses presses. L'atelier qu'il avait fondé put se maintenir pendant assez longtemps. En 1534 — et non en 1530 (v. st.), comme le prouve M. Oursel, à l'aide de documents d'archives, — il publia la *Relation de l'entrée à Dijon de la reine Éléonore d'Autriche*, femme de François Ier, écrite par l'avocat Claude Le Marlet. Le mémoire de M. Oursel contient plusieurs faits nouveaux sur les debuts de l'imprimerie à Dijon et sera lu avec fruit par tous ceux qui s'intéressent à l'histoire de la typographie française.

A. B.

René Pagel. *Catalogue sommaire de nouveaux fonds historiques et généalogiques versés aux Archives du Gers.* (Auch, 1908, in-8°, 20 p.)

Le consciencieux archiviste du Gers, auteur d'une copieuse *Bibliographie noyonnaise* (1903), attire aujourd'hui l'attention des travailleurs sur les richesses généalogiques du fonds qu'il conserve. Il a parcouru plus de 20.000 pièces et 500 registres de notaires, dressant un répertoire des noms de lieux et de personnes et de matières qui facilitera singulièrement les travaux régionaux. On y remarque des coutumes du XIIIe et du XIVe siècle, des montres d'armes du XIVe au XVIe siècle; etc. E. C.

CHRONIQUE DES BIBLIOTHÈQUES

ALLEMAGNE

PÉRIODIQUES. — On remarque, dans le *Zentralblatt für Bibliothekswesen*, du Dr Paul Schwenke, les articles suivants :

Nº d'avril 1908 : Paul LEHMANN, *L'archevêque Hildebald et la bibliothèque de la cathédrale de Cologne ;* — Emil HENRICI, *Pour le catalogue des mss. de la bibliothèque de la ville de Brunswick ;* — M. HOSSFELD, *Der « Compendiosus dialogus de arte punctandi » et son auteur Jean Heynlin de Stein* (liste des éditions) ; — W. MORGENROTH, *La bibliothèque de l'École supérieure de commerce de Cologne* (avec un plan) ; etc.

Nº de mai : Johannes FRANKE, *Un sérieux danger pour nos bibliothèques* (les mauvais papiers) ; — Karl SCHOTTENLOHER, *Les imprimés des « Pack'schen Händel »* (addition dans le nº de juin ; description de 59 opuscules concernant cette célèbre affaire et conservés à Strasbourg, Nürnberg, Munich, Bamberg, etc.) ; etc.

Nº de juin : R. GALLE, *Catalogues d'incunables et science littéraire ;* — W. M. LINDSAY, *Paleographica latina* (forme cursive insulaire de *e ;* lettres doubles). — Comptes rendus des ouvrages suivants : C.-M. BRIQUET, *Les filigranes ; dictionnaire historique des marques du papier... jusqu'en 1600* (Genève, 1907, 4 vol. in-4º) [Nicolas LIKHATSCHEFF] ; — Georg LEIDINGER, *Die Teigdrucke des fünfzehnten Jahrhunderts in der k. Hof-und Staatsbibliotek München* (München, 1908, in-4º) [K. HAEBLER] ; etc.

Nº de juillet : R. GRADMANN, *Sur le mot du titre qui doit être adopté pour l'inscription d'un livre dans le catalogue alphabétique* (critique des §§ 157-179 des *Instructions pour les catalogues alphabétiques des bibliothèques prussiennes*) ; — Adolf SCHMIDT, *Johann Reger d'Ulm considéré comme l'imprimeur de la Lettre de la Confédération de Souabe ;* — P. SCHWENKE, *Le nouveau règlement des bibliothèques italiennes ;* — H. ESCHER, *Huitième réunion de l'Association des bibliothécaires suisses.* — Note sur la neuvième réunion des bibliothécaires allemands à Eisenach ; etc.

BELGIQUE

PÉRIODIQUES. — On remarque, dans la *Revue des Bibliothèques et des Archives de Belgique*, les articles suivants :

Tome VI, nº 1, janvier-février : H. SELIGMANN, *Un traité de déchiffrement*

du XVIIe siècle ; — E. BACHA, *Les petites bibliographies pratiques* ; — H. NELIS, *L'Album de diplomatique des anciennes provinces belges* ; — A. HANSAY, *Les Archives de l'abbaye de Rothem aux Archives de l'État à Hasselt* ; inventaire ; — O. GROJEAN, *La Collection Casterman* ; — Th. GOFFIN, *Recherches sur les origines de l'imprimerie à Lierre* ; — *Le démembrement du Cabinet des Médailles* ; lettres de MM. Jean De Mot et V. Tourneur. — Note sur la Bible à peintures conservée au Sérail de Top-Capou et publiée par l'Institut archéologique russe de Constantinople [B. BARBILLES] ; etc.

Tome VI, n° 2, mars-avril 1908 : Alphonse BAYOT, *Notice du ms. original des Mémoires de Jean de Haynin* (Bibliothèque royale de Belgique, n° II. 2545) ; — H. NELIS, *L'origine du titre : « Duc de Brabant »* : — Th. GOFFIN, *Recherches sur les origines de l'imprimerie à Lierre* (suite) ; — Émile DONY et Léo VERRIEST, *Répertoire d'inventaires imprimés ou manuscrits d'Archives belges* ; — L. DE LISSENGREZ, *La bibliothèque de Brunetière* ; — G. DES MAREZ, *Les Sermons de maître Jordaens* (ms. de Archives de la ville de Bruxelles, XVe-XVIe s.). — Comptes rendus des ouvrages suivants : *Annuaire de la Belgique scientifique, artistique et littéraire*, publié par l'Institut international de Bibliographie (Bruxelles, 1908, in-8°) [J. VAN DEN GHEYN] ; — H. LE SOUDIER, *Bibliographie française*, 2e série, t. I, 1900-1904 (Paris, gr. in-8°) [Ch. SURY] ; etc. — En appendice : *Bulletin de l'Association des Archivistes et Bibliothécaires belges*, 2e année, 1908, n° 1.

MANUSCRITS DES ASTROLOGUES GRECS. — Le 7e volume de l'œuvre si vaillamment entreprise par M. Franz Cumont vient de paraître : *Codices Germanicos* descripsit Franciscus BOLL (Bruxellis, 1908, in-8°, VIII-268 pages, 2 planches de facsim.). Il comprend la description de 16 mss. de Munich, 11 de Berlin, 1 de Zeitz, 2 de Dresde, 2 d'Erlangen, 1 de Gœttingen, 3 de Hambourg, 2 de Heidelberg, 1 de Maihingen et 1 de Nürnberg. Les textes empruntés à ces divers mss. forment un important Appendice, qui occupe les pages 85-249 ; c'est dire que M. Boll a publié de ces mss. tout ce qui méritait de l'être. D'excellents index terminent ce travail exécuté avec le plus grand soin.

BULGARIE

Nous avons reçu l'*Annuaire de la Bibliothèque nationale à Plovdiv* pour l'année 1907 (60 pp. in-8° et un grand tableau ; en bulgare).

FRANCE

PÉRIODIQUES. — On remarque dans le *Bulletin du Bibliophile* les articles suivants :

N° de mars 1908 : Eugène GRISELLE, *Les débuts du règne de Louis XIII* (fin dans le n° d'avril) ; — Henri CORDIER, *Essai bibliographique sur les œuvres*

d'Alain-René Lesage (suite dans les n°s d'avril, mai et juin). — Note sur un arrêt du Conseil d'État admettant le pourvoi d'un certain nombre de rédacteurs du Ministère de l'Instruction publique contre une nomination illégale aux fonctions de bibliothécaire dudit Ministère ; etc.

N° d'avril : Lucien PINVERT, *Sur Mérimée* ; *nouvelles observations* (fin dans le n° de mai) ; — G. VICAIRE, Alfred W. POLLARD et Paul KRISTELLER, *Les livres à figures vénitiens de la fin du* XV*e* *siècle et du commencement du* XVI*e* *s. par le Prince d'Essling* ; etc.

N° de mai : B. BERTHET, *Bibliothèque de Grenoble. Description sommaire des ouvrages imprimés postérieurement à l'an 1500* (suite dans le n° de juin), avec deux facsim. ; — Henri CHERRIER, *Notes bibliographiques sur Mathurin Regnier* ; — Eugène GRISELLE, *Un supplément à la correspondance du cardinal de Richelieu* (suite dans le n° de juin). — Note sur les nouvelles acquisitions [du Département des manuscrits] de la Bibliothèque nationale [Maurice DUMOULIN] ; etc.

— Le *Bibliographe moderne* contient les articles suivants :

N° de juillet-octobre 1907 : Pierre DE VAISSIÈRE, *Les fonds du grand-prieuré de France aux Archives nationales* ; — P. ARNAULDET, *Inventaire de la Librairie du château de Blois en 1518* (suite) ; — G. LEPREUX, *Antoine Estienne, premier imprimeur du roi ; deux documents inédits* (contrat de vente et cession de la charge d'imprimeur du roi par A. Estienne à Sébastien Huré, 1er oct. 1662 ; — nomination d'Henri Estienne à la survivance de la charge d'imprimeur du roi, 28 avril 1652) ; — Henri STEIN, *Une visite à la Bibliothèque communale de Ferrare* (liste sommaire des mss. non compris dans le catalogue d'Antonelli : entre autres, un exemplaire de Godefroi de Viterbe, du XIVe s. ; le fameux traité de Sante Lancerio sur les vins et les voyages de Paul III ; le testament autographe d'Alde Manuce l'ancien, 1511 ; un ms. grec de Ptolémée, du XVe s. ; plusieurs mss. autographes du Tasse ; un Térence avec miniatures, XIVe s. ; un ms. des élégiaques latins du XVe s. ; etc.) ; — Henri STEIN, *Bibliographie des usages locaux* (par départements). — Compte rendu de l'ouvrage suivant : W. POIDEBARD, J. BAUDRIER et L. GALLE, *Armorial des bibliophiles de Lyonnais, Forez, Beaujolais et Dombes* (Lyon, in-8°, 1907) [L.-M.-P.] ; etc.).

— La *Bibliothèque de l'École des Chartes* (t. 69, 1re et 2e livraisons, janvier-avril 1908) contient les études suivantes : Ferdinand LOT, *La grande invasion normande de 856-862* ; — C. BLOCH, *Inventaire sommaire des volumes de la collection Joly de Fleury [à la Bibliothèque nationale] concernant l'assistance et la mendicité* ; — Max FAZY, *Note sur le style employé par Étienne de Tournai pour dater ses actes* ; — Henri STEIN, *Les aventures d'un Grec en France au début du* XV*e* *siècle*. — Comptes rendus des ouvrages suivants : Paul LEGENDRE, *Études tironiennes* ; *commentaire sur la VIe églogue de Virgile* [Maurice JUSSELIN] ; — Alfred CAUCHIE et Léon VANDER ESSEN, *Les Archives farnésiennes de Naples au point de*

vue des Pays-Bas ; — A. CAUCHIE, *Inventaire des archives de Marguerite de Parme* [Henri LEMAITRE] ; — Joseph CUVELIER, *Les Archives autrichiennes* [A. D'HERBOMEZ] ; etc. — Arrêté ministériel déterminant les conditions d'admission à l'École des Chartes. — Arrêt du Conseil d'État relatif aux droits des archivistes paléographes. — Notes sur la publication du Dr Konrad Burger, *Buchhändleranzeigen des 15. Jahrhunderts* (Leipzig, 1907, gr. in-fol., 32 pl.) ; — sur le 4e fascicule de la bibliographie annuelle des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France (Paris, 1907, in-4°) [M. AUBERT] ; etc.

— A signaler, dans le *Bulletin de l'Association des bibliothécaires français* :

2e année, 1908, n° 2 : Albert MAIRE, *Les classifications méthodiques en bibliographie ;* — Marcel LANGLOIS, *Projet de Manuel des bibliothèques ;* — P. BERTHET, *A propos de l'orientation moderne des bibliothèques* ; etc.

2e année, n° 3: C. OURSEL, *La liste des bibliothèques municipales classées* ; etc.

— Le *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France* (1908, 1re livraison) contient le travail suivant : Émile DACIER, *Une « Description de Paris », de Piganiol de La Force, illustrée et annotée par Gabriel de Saint-Aubin* (avec 5 planches).

— Le fascicule III de 1908 du *Bulletin de la Bibliothèque et des travaux historiques, publié sous la direction de M. Marcel Poëte*, vient de paraître. Il comprend les articles suivants :

1° *L'office d'informations bibliographiques et de recherches historiques sur Paris.* M. Poëte a entrepris un dépouillement sur fiches de tous les documents concernant Paris, conservés dans les dépôts de la capitale et de la province. C'est assez dire l'utilité qui en résultera pour les travailleurs. On a commencé pour les documents originaux le dépouillement de la série S des Archives nationales, la plus importante pour l'histoire de la topographie parisienne, celle qui renferme les titres de propriété des corporations supprimées. — 2° *Les travaux d'Edme Verniquet et, en particulier, le plan de Paris dit « Plan des artistes »*, par H. MONIN. — 3° *La production étrangère sur Paris à la Bibliothèque* (1905-1907), par Ét. CLOUZOT. — 4° *Les papiers de Ledru-Rollin à la Bibliothèque*, par G. HENRIOT. Mme veuve Ledru-Rollin, morte le 20 octobre 1888, a légué, par un testament du 6 août 1837, tous ses biens, meubles et immeubles à la ville de Paris. C'est ainsi que les papiers inventoriés par M. Henriot se trouvent maintenant rue de Sévigné. On y trouve des actes d'état civil, une correspondance contenant près de 1400 lettres qui ont trait, pour la plupart, aux nombreuses affaires entreprises par Ledru-Rollin et à l'administration de sa fortune ; quelques-unes intéressent l'histoire politique. Une série renferme les pièces relatives aux nombreux immeubles que possédaient Ledru-Rollin et sa femme (l'hôtel de La Guette, rue du Four, l'ancien couvent des Bénédictines du Bon-Secours, plus tard l'hôtel de Richard Lenoir, et l'ancien couvent des religieuses de

la Madeleine du Trainel, tous deux rue de Charonne). — 5° *Table analytique du « Tableau de Paris » de Mercier,* par Alain DE BOUARD. Le *Tableau de Paris,* d'une grande importance pour l'histoire parisienne, manquait d'index. Il est très heureux que, grâce à M. Alain de Bouard, nous en possédions un maintenant. Espérons que cet exemple sera suivi et que d'autres travailleurs combleront les lacunes de ce genre qui existent encore pour certains ouvrages de consultation courante et de premier intérêt pour Paris.

EXPOSITION DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE PARIS. — Une Exposition vient de s'ouvrir à la Bibliothèque historique de la ville de Paris. Elle se rapporte à l'histoire de *Paris au temps des Romantiques.* Les éléments en ont été fournis par la Bibliothèque elle-même et par quelques très obligeants collectionneurs tels que MM. Georges Decaux et Georges Hartmann, Paul Lacombe et Stirling. Le catalogue a été rédigé par MM. Poëte, Beaurepaire, Clouzot et Henriot. En voici les principales divisions : Plans et panoramas de Paris, Notre-Dame et la Cité, Saint-Germain l'Auxerrois, le Louvre et les Tuileries, le Palais-Royal et la Bourse, les Halles, l'Arsenal et le Marais, Saint-Germain-des-Prés, la Mode, le Monde, les Boulevards, le Théâtre, les petits métiers de la rue, la Garde nationale, les moyens de transport, les barrières, les Champs-Élysées, les environs de Paris. L'exposition de la rue de Sévigné nous montre de nombreuses gravures et des livres très rares, des photographies de monuments ou d'aspects disparus, des dessins originaux inédits et d'autres souvenirs très attachants. Félicitons les organisateurs d'avoir fait revivre notre vieux Paris à une époque particulièrement intéressante et d'avoir donné d'une façon si heureuse un aperçu du cadre dans lequel s'est développé le Romantisme.

— Nous avons reçu le *Catalogue des périodiques français et étrangers de la Bibliothèque de l'Université d'Aix-Marseille. Section du droit et des lettres.* Ce travail utile (61 p.) a été rédigé par MM. Fleury, bibliothécaire en chef à Aix, et Godefroy, bibliothécaire à Marseille.

ITALIE

PÉRIODIQUES. — On remarque, dans la *Bibliofilia* de M. Leo S. Olschki, les études suivantes :

N° de mars 1908 : G. VANDELLI, *Un codice sin qui ignorato della Divina Commedia* (collection Olschki ; avec 2 facsim.) ; — G. BOFFITO, *Le Tavole astronomiche di Giovanni Bianchini* (fin) ; — Ernesto SPADOLINI, *Il Portolano di Grazioso Benincasa* (fin). — Note sur la découverte, dans l'archivio Spinelli appartenant au comte Rasponi, de 68 lettres inédites de Michel-Ange à Vasari. — Cataloghi notevoli (avec 9 facsim.) ; etc.

N° d'avril 1908 : Leo S. OLSCHKI, *Un Officio della Madonna di due Papi* (*Officium B. Mariae Virginis,* Romæ, 1571, exemplaire sur vélin, qui a appar-

tenu à Pie V et à Pie VII; avec 5 facsim.); — Arnaldo BONAVENTURA, *Un esemplare eccezionale dei* Flores Musice [omnis cantus Gregoriani, de Hugo de Reutlingen], avec 7 fascim.— Livres inconnus aux bibliographes (suite; avec 4 facsim.) — G. BOFFITO, *Saggio di bibliografia Egidiana* (*Egidio Colonna o Romano*), avec un facsim. (suite dans le nº de mai-juin); etc.

Nº de mai-juin 1908: Paolo D'ANCONA, *Di alcuni codici miniati di scuola fiorentina* (appartenant à M. Olschki: un ms. des Vies de Plutarque, traduction latine, dédiée à Piero de' Medici, fils de Cosme, et dont M. d'Ancona attribue les peintures à Attavante degli Attavanti; — un Bréviaire franciscain, dont les peintures seraient dues à Francesco d'Antonio del Cherico; — enfin deux Offices de la Vierge, dont l'un est aux armes de la famille Pandolfini), avec 6 facsim.; — Ugo NOMI-PESCIOLINI, *Niccoló Machiavelli a San Gimignano, con documenti inediti* (venue de Machiavel à S. G. pour former le « bataillon national », en mai 1507), avec la reproduction de la statue de Machiavel de la loggia des Uffizi de Florence. — Livres inconnus aux bibliographes (suite; avec 7 facsim.). — Leo S. OLSCHKI, *Quelques manuscrits fort précieux* (mss. ayant passé par les mains de M. Olschki; entres autres, un ms. de la bibliothèque aragonaise de Naples, écrit par « Joachimus de Gigantibus » et provenant de la collection Weigel; un *Ordo celebrandae missae* exécuté pour le cardinal Giuliano Della Rovere, le futur pape Jules II; etc.); — Carlo LOZZI, *Giovanni Guidetti e le sue opere musicali*, avec 8 facsim. (la 1re éd. du *Directorium chori* de ce musicien fut imprimée à Rome en 1582 par le parisien Robert Granjon; — facsim. d'un reçu de Francesco Soriano, maître de chapelle à Saint-Louis des Français, 9 juin 1580, etc.). — Compte rendu sommaire de la 8e réunion de la Società Bibliographica italiana, tenue à Bologne du 18 au 20 mai. — Note du Prof. FABRIS sur 10 mss. conservés dans les archives de l'hôpital d'Udine; etc.

— La *Rivista delle Biblioteche e degli Archivi* du Dr G. Biagi contient les articles suivants:

Vol. XIX, num. 2 (février 1908): Paolo D'ANCONA, *L'Allegoria di « Sapientia Domini » in due pulpiti dell' Italia meridionale et in un codice della Mediceo-Laurenziana*, avec un facsim.; — G. VOLPI, *Il « Vocabolista » di Luigi Pulci* (fin); — Guido BIAGI, *I libri dei soppressi conventi*. — Note sur un ms. du Tasse entré à la Vaticane en 1878, d'après un travail de M. VATTASSO, *Di un prezioso codice di Rime tassiane fin qui sconosciuto* (Roma, 1906, in-8); etc.

Vol. XIX, num. 3-4, mars-avril 1908: Demetrio MARZI, *Cancellieri e cancellerie durante il medioevo*; — Curzio MAZZI, *Due provvisioni suntuarie fiorentine* (1464 et 1472); — Guido BIAGI, *Ricordi politici inediti del barone Bettino Ricasoli* (1848). — Note sur un travail de M. Plinio CARLI: *L'abbozzo autografo frammentario delle Storie Fiorentine di N. Machiavelli* (dans les *Annali della R. Scuola Normale Sup. di Pisa*, vol. XXI). — Annonce du t. VIII de la *Bibliografia storica degli Stati della monarchia di Savoia* du baron Antonio MANNO

(Torino. 1907, in-4); — du travail de M. E. CAILLEMER, *Henri de Sartines*, official de la cour de Lyon au XIII[e] siècle, et sa bibliothèque (dans les *Mélanges Fitting*, tome I); etc.

— Les n[os] 2-3 (mars-juin 1908) de *Il Libro e la Stampa, bullettino ufficiale della Società Bibliografica italiana* ne le cède nullement en intérêt à ses aînés. On y remarque les travaux suivants : Giovanni MERCATI, *Un indice di libri offerti a Leone X* ; — P. E. DE FRANCISCI, *Per la storia di un codice prezioso* (Vat. lat. 7277); — Remigio SABBADINI, *Francesco Bracco Cremonese* (élève de Guarino); — Francesco NOVATI, *Per la storia delle carte da giuoco in Italia ; appunti*, avec 3 pl. ; — Iro DA VENEGONE e G. GALLAVRESI, *Tra gli autografi* (lettres de Gabriele Rossetti à Joseph Ricciardi, de la comtesse Lablache-d'Haussonville, de Madame de Staël-de Broglie, de Pauline Borghese et de Madame Georges Tracy-Lafayette à Lady Morgan, et de la comtesse Virginia Verasis di Castiglione au comte Giuseppe Greppi). — Compte rendu de la publication suivante : Oscar JENNINGS, *Early woodcut initials, containing over thirteen hundred reproductions of ornemental letters of the XVth and XVIth centuries* (London, Methuen, in-4°) [I. de V.]; etc.

— On remarque dans *L'Archiginnasio, bullettino della Biblioteca comunale di Bologna*, les articles suivants : *Relazione del bibliotecario*, 1907 ; — A. SORBELLI, *Notizie intorno ad Antonio Montanari e ai manoscritti di lui che si conservano nella Biblioteca comunale dell' Archiginnasio* ; — L. SIGHINOLFI, *Due lettere autografe di Aristotele Fioravanti, architetto bolognese del sec. XV* ; — *Le iscrizioni e gli stemmi dell' Archiginnasio* (suite : pp. 81-88, avec une pl.) ; etc.

— On trouvera, dans le n° 5 de l'*Archivio Muratoriano*, trois intéressantes études : Armando CARLINI, *Della ritrattazione di fra Michele da Cesena e de falso « Miserere » edito sotto il suo nome nella « Raccolta Muratoriana »* ; — Ettore ROTA, *Di Pietro d'Eboli e d'alcuni suoi critici recenti* ; — Raffaele DE CESARE, *Carducci e la Regina Margherita per i Rerum Italicarum Scriptores*.

CATALOGUES. — La librairie ancienne Leo S. Olschki, de Florence, a récemment publié, sous le n° 66, un catalogue de *Musique* comprenant 529 articles. Entre autres volumes importants, nous y signalerons l'*Intabulatura de lauto* due à Francesco da Milano, le professeur de luth d'Ottavio Farnese (le futur duc de Parme), et à son élève Perino Fiorentino (1[re] éd., Venise, 1547, in-4° obl.) ; le *Toscanello in musica* de Piero Aron (Venise, 1529 et 1539, in-fol.) ; plusieurs éditions du *Cantorinus Romanus* (Venise, 1538 à 1550) ; un exemplaire de la *Practica musicae* de Franchino Gaffuri, relié aux armes de Mansfeld (Milan, 1496, in-fol.) ; le *Graduale* de Turin, 1514, in-fol. ; le *Missale Ambrosianum* de Milan, 1515, in-4° ; une belle collection de Missels romains, imprimés pour la plupart à Venise pendant le cours du XVI[e] siècle, et d'ouvrages de Palestrina ; enfin, un certain nombre de mss., du XIII[e] au XVI[e] s., dont quelques-uns paraissent intéressants.

Le Gérant : Honoré CHAMPION.

Imprimerie polyglotte FR. SIMON, Rennes.

PUBLICATION MENSUELLE

18e ANNÉE. N°s 7-9. JUILLET-SEPTEMBRE 1908

REVUE DES BIBLIOTHÈQUES

Directeurs : ÉMILE CHATELAIN et LÉON DOREZ

Secrétaire : AMÉDÉE BOINET

SOMMAIRE

PARIS (VIe)

LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5

1908

NOTICE SUR LA BIBLIOTHÈQUE D'HAUTERIVE[1]

AUX XII[e] ET XIII[e] SIÈCLES

1. L'abbaye cistercienne d'Hauterive fut fondée en 1138 par Guillaume de Glane[2]. Chevalier sans postérité, il prit l'habit religieux et fit détruire son château, dont les matériaux servirent à bâtir l'église et le cloître[3]. Les religieux y vinrent de Cherlieu, dans le diocèse de Besançon, conduits par Girard, qui fut le premier abbé de la nouvelle abbaye[4]; et, depuis lors, commença pour Hauterive une période d'éclat, dont quelques précieux monuments existent encore de nos jours. Au commencement du XIV[e] siècle, l'abbé Pierre Rich fit placer derrière le maître-autel une magnifique verrière; dans la première moitié du XV[e] siècle, Pierre d'Affry fit

1. Lat. *Altaripa*. Dans la prononciation patoise, l'*H* n'est pas aspiré (Canton de Fribourg). « Haec [abbatia] suam non est sortita nomenclaturam ab altitudine situs... « sed ob altas rupes versus orientem fluvii Sanae (Sarine). » *Speculum Altaripanum* de B. de Lenzbourg (*ms. de Fribourg*), p. 27.

2. Une conjecture séduisante, quoique bien incertaine, porterait à identifier Glâne, au bord de la Sarine, au confluent de la Glâne, avec « Monglane », la ville de Garin, appelée dans *Girard de Vienne* (fin du XII[e] siècle) « la fort cité antie. » Voir H. Suchier, *Recherches sur les chansons de Guillaume d'Orange* dans la *Romania*, XXXII (1903), p. 356. Suchier, à qui nous devons cette conjecture, se borne à déclarer qu'elle « reste du moins dans le domaine du possible (p. 357). » — La famille des seigneurs de Glane était d'origine étrangère et descendait, paraît-il, de la maison de Vienne : supposition autorisée par une généalogie, où le premier du nom, Ulric (cca. 1070-80), est appelé fils de Guillaume de Vienne et petit-fils de Guillaume le Grand, comte de Bourgogne. L'hypothèse, qui consiste à faire de Glâne la ville de Garin, nous sourirait d'autant plus que le manoir de Glâne était situé non loin d'une route romaine (v. la carte de De Bonstetten, Toulon, 1874), fréquentée par des pèlerins au moyen âge; ce qui expliquerait, en une certaine mesure, son rôle dans les légendes épiques françaises. Mais contre cette manière de voir, s'élève toujours la circonstance que nous ne savons absolument rien de ce vieux Garin, dont le nom pourrait d'ailleurs être sorti de l'imagination du poète de *Girard de Vienne*.

3. Rahn, *Anzeiger f. schweizerische Alterthumskunde*, IV, 472; M. de Diesbach, *Fribourg artistique à travers les âges*, 1896, fasc. IV. Voir aussi les *Archives heraldiques suisses*, Neuchâtel, 1893.

4. *Helvetia sacra*, Berne, 1858, p. 177.

décorer de fresques une partie de l'église et s'occupa aussi de la réparer. A la fin du même siècle, furent construites les stalles, au nombre de trente-quatre, où sont sculptés, en bas-relief, les prophètes et les apôtres, avec inscriptions gothiques[1]. Dévoré par le feu en 1578, le couvent se releva de ses cendres et fut restauré et orné, à différentes reprises, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Il fut supprimé en 1848.

A présent, le visiteur peut admirer, dans le cloître, une assez belle juxtaposition de deux motifs d'architecture : l'un, plus ancien, datant de l'époque de la fondation; l'autre, plus moderne, de style gothique, du XIVe siècle. Cette superposition est due à une élévation du plafond, accomplie à une époque où le gothique avait déjà complètement triomphé. Quant à l'église, les restaurations récentes, faisant disparaître le plâtre dont les murs avaient été revêtus au XVIIIe siècle, ont mis au jour des peintures du XVIe siècle, consistant en décorations et ornements du style Renaissance et, dans une chapelle, une scène un peu plus ancienne et d'un goût exquis, représentant un chevalier à genoux, entouré d'autres personnages. Sous cette couche se trouve un simple crépissage qui nous ramène à l'époque de la construction de l'église. Nous avons donc, au moins, trois couches superposées, dont chacune rappelle une époque de splendeur d'Hauterive. L'œuvre patiente de restauration, à laquelle on est occupé depuis quelques années[2], pourra nous rendre, en partie, ces vieux trésors cachés, qui n'ont pas pu prendre la route de l'exil, ainsi qu'il est arrivé pour les précieux manuscrits de la célèbre abbaye.

2. Heureusement, les manuscrits ne sont pas sortis du pays, sauf le *Liber* des donations, conservé maintenant à Cheltenham dans une bibliothèque privée[3]. Ceux qui ont échappé à l'incendie, aux outrages du temps et aussi à la barbarie des hommes, se trouvent à présent à la Bibliothèque cantonale de Fribourg, où l'on peut assez facilement les reconnaître à des signes extérieurs. Parfois,

---

1. Wirz, *Les stalles d'église des XVe et XVIe siècles en Suisse*, dans les *Mém. et docum. de la Société d'histoire de la Suisse romande*, XXXV, 283.

2. *Gazette de Lausanne*, 21 déc. 1903.

3. L'original est en effet à Cheltenham (*Neues Archiv der Gesellschaft f. ält. deutsche Geschichtskunde*, XXII, 692) ; mais il en existe, à Fribourg, une copie, publiée par J. Gremaud dans les *Archives d'histoire du canton de Fribourg*, T. VI.

Revue des Bibliothèques, 1908, p. 219.



Bibliothèque de Fribourg. Missel cistercien (L. 305).

c'est la reliure qui nous met sur la bonne piste, et quelquefois c'est simplement l'indication suivante sur la première page où sur les gardes : *Monasterii Alteripensis* ou *Sum Fratrum Alteripae.* Ces manuscrits peuvent nous faire connaître la culture, les goûts, l'éducation littéraire et religieuse des Cisterciens tout en nous dévoilant quelques rapports et certaines influences avec d'autres milieux religieux qui, sans cela, nous échapperaient.

La première constatation qu'on peut faire, c'est que nos moines, tout en aimant les livres bien écrits, ne tenaient pas énormément au luxe du parchemin et des enluminures. On cherche en vain dans les manuscrits d'Hauterive les traces d'une école de miniaturistes. On apportait plus de soin à l'écriture qu'à l'ornementation. La forme des lettres présente ces angulosités élégantes qui sont une caractéristique de l'écriture française ; mais les initiales sont, en général, assez grossièrement traitées, sauf quelques-unes, qui n'ont rien de commun avec les autres et qui paraîssent bien être des imitations. L'ouvrage d'Hauterive le plus important[1], quant aux enluminures, est sans doute un missel du XIVe s. (Bibl. de Fribourg L. 305), où nous trouvons au fol. 141r un grand P qui tient toute la hauteur de la page et qui est finement traité. Dans le même missel, il faut remarquer aussi un E, un R de bon goût au f. 89v et une jolie initiale fantaisiste au f. 156v. Un A dans le ms. L. 293, f. 175v (Vies de saints), rappelle la manière du fondateur de la bibliothèque et de l'école de miniature du cloître d'Engelberg, Frowin (cca. 1143-1178)[2]. Cette initiale résulte d'une tige inclinée, soutenue par un dragon ou plutôt par une figure indéfinissable, ce qui nous fait tenter un rapprochement avec certaines lettres de l'art de Frowin, par exemple, avec un autre A, formé d'une barre et d'un homme penché, dans le ms. d'Engelberg IV (f. 141). Hauterive aura-t-elle subi l'influence d'un centre aussi important que celui d'Engelberg? Aura-t-il existé quelques relations entre les

---

1. Les miniatures n'ont rien de commun avec celles d'Hauterive, ce qui me fait croire que ce missel est de provenance inconnue.

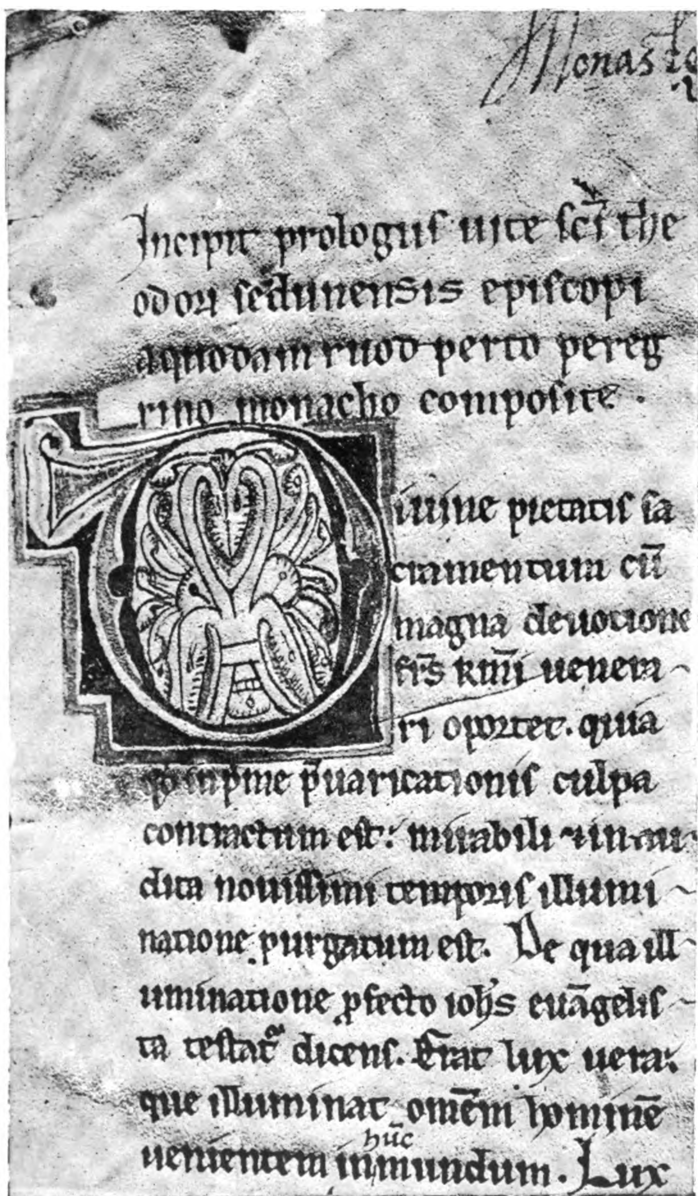
2. On sait que Frowin introduisit dans l'art de copier et d'enluminer les mss. une finesse et une élégance qui ont valu à sa collection de livres une renommée, sans doute, méritée. Il était maître en l'art de peindre les initiales ornées d'entrelacs et de figures fantaisistes : monstres, chiens, singes, etc. C'est dans l'inépuisable richesse de sa fantaisie qu'il excelle. Ces initiales sont quelquefois de vrais tableaux. Voir R. Durrer, *Die Maler und Schreiberschule von Engelberg*, dans les *Anzeiger für schweizerische Altertumskunde*, N. F. B. III, 1901, p. 122.

religieux des deux couvents? C'est une conjecture. N'oublions pas que l'art de la miniature, à cette époque, avait en Suisse, dans les pays du Rhin et dans les régions limitrophes, des traits communs[1] et que les caractéristiques individuelles se manifestaient surtout dans la finesse du dessin, dans l'abondance de l'invention et dans la beauté du coloris. Un autre genre de miniature pourrait entrer aussi en ligne de compte, car l'abbaye d'Hauterive possédait une Bible in-f° du XIII° s. ornée de quelques enluminures rappelant l'art français (L. 71). Au premier feuillet, on y trouve, sur un fond d'or, un Saint Jérome, la plume à la main, traité de façon à nous faire songer aux miniatures françaises. C'est la première et unique fois que l'on rencontre l'or dans les miniatures d'Hauterive; mais ce manuscrit a-t-il réellement été écrit et orné par nos moines, ou leur est-il parvenu de la France?

3. L'écriture des manuscrits d'Hauterive demande aussi quelques remarques. Hauterive manquait d'artistes, mais possédait de bons copistes. Ainsi on n'avait pas perfectionné, dans le cloître, la confection des couleurs, tandis qu'on s'était procuré d'excellentes recettes pour la fabrication de l'encre. La préparation du parchemin laissant à désirer, le copiste avait à lutter avec des difficultés matérielles. L'écriture propre à Hauterive fut naturellement celle que l'on appelle gothique, plus ronde au XII° s., plus grosse et anguleuse dans le siècle suivant. Celle-ci, nous pouvons l'étudier dans nombre de mss.; celle-là, dans un légendaire renfermant quelques vies de Saints et le livre de Barlaam et Josaphat (L. 306). Malheureusement, nous ne possédons aucun manuscrit d'Hauterive dont la date puisse être déterminée avec certitude. Barlaam et Josaphat présente les formes, quelque peu arrondies, du XII° s.; mais il existe d'autres mss. (L. 293, p. ex.), dont nous parlerons tout à l'heure, qui pourraient appartenir aussi bien à la fin du XII° s. qu'au commencement et même à la moitié du treizième. Ces mss. ne sont pas réglés; mais les lignes sont séparées par des intervalles assez réguliers. Les *i* précédés ou suivis d'un *n*, *m*, ou *u*, sont marqués du signe diacritique bien connu, servant quelquefois aussi de signe d'accentuation. Quelques *i* sont aussi munis d'une queue que j'ai trouvée dans plusieurs autres manus-

---

2. K. Lamprecht, *Initialornamentik des VIII bis XIII. Jahrhunderts*, Leipzig, 1882.


Monast[illegible]

Incipit prologus vite sci the-
odoli sedunensis episcopi
a quodam ruodperto pereg-
rino monacho composite.

Divine pietatis sa-
cramentum cum
magna devocione
frs kmi venera-
ri oportet. quia
prime prevaricationis culpa
contractum est: mirabili [illegible]
dita novissimi temporis illumi-
natione purgatum est. De qua ill-
uminatione profecto iohs euãgelis-
ta testatur dicens. Erat lux vera:
que illuminat omem hominẽ
venientem in hunc mundum. Lux

Bibliothèque de Fribourg. Légendaire latin (L.)

crits de l'Est de la France et de la Suisse occidentale. Ce qui mérite aussi une attention spéciale, ce sont les lettres *l*, *b*, *d* dont les hastes présentent un gros renflement à leur partie supérieure. Elles ont donc encore cet aspect cunéiforme, qu'elles perdront au cours du XIIIe siècle.

4. Après cette analyse sommaire de l'écriture et de l'ornementation des plus anciens manuscrits, passons à l'étude du contenu. Pas d'œuvres latines classiques. Ni Horace, ni Virgile, ni les autres auteurs de l'antiquité romaine ne paraissent avoir été étudiés par les Cisterciens d'Hauterive. Nos moines n'ont copié que des Bibles et des documents littéraires et religieux du moyen âge. A quoi cela tient-il? C'est que cette abbaye a été fondée à une époque où la lumière des études classiques s'était éteinte. L'érudition classique n'ayant pas brillé à Hauterive, comme dans les couvents plus anciens, nos moines ont pu s'épargner la peine de gratter des manuscrits pour y transcrire d'autres ouvrages. Ils consacraient surtout leur temps à la lecture des vies de Saints, principalement de ceux qui avaient vécu en Suisse ou en France. Quatre légendaires nous sont parvenus (fin du XIIe siècle ou commencement du XIIIe), où nous pouvons lire, entr'autres, les vies de saint Bernard de Clairvaux, de saint Théodore, évêque de Sion, de saint Imier, de saint Martin, de saint Pierre, évêque de Tarentaise, etc. Cet évêque étant mort en 1174, il est évident que ces mss. ont été écrits après cette date. Ils doivent être attribués à différents copistes. Quelquefois, dans un espace laissé en blanc, un moine a ajouté d'autres compositions. C'est le cas, p. ex., du ms. L. 5, où nous trouvons aux ff. 131-132 une pièce latine en vers léonins, intitulée *De contemptu mundi*, qui n'a rien à faire avec la poésie du même titre, attribuée à saint Anselme (Migne, 159)[1]. Parfois aussi, on a remplacé l'un ou l'autre cahier par une nouvelle copie, faite plus tard, même à la distance d'un siècle. C'est le cas des ff. 141-151 du même volume.

Le contenu de ces quatre manuscrits peut être indiqué en peu de mots. Le premier (L. 293) se divise en deux parties, dont l'une

---

1. La pièce commence : *Cartula nostra tibi mittit, dilecte, salutem*. C'est une rédaction, avec quelques variantes, du poème *Cartula nostra tibi portat Rainalde salutes*. Voir Hauréau, *Des poèmes latins attribués à saint Bernard*, 1890, 1-24 ; Hauréau, *Notices et extraits de quelques mss. latins*, Paris, II (1891), p. 190, et IV, (1892), p. 312.

renferme les vies de saint Bernard [1], de sainte Marguerite [2] et de saint Boniface [3]; l'autre contient une exposition de maître Hugues sur le « Magnificat » [4], et puis le livre très rare (on en connaît, que je sache, un seul exemplaire, à Darmstadt) de Fretellus sur la topographie de Jérusalem et des lieux saints [5], l'opuscule *De septem miraculis manufactis* [6], le *De plagis Egipti* [7], le *Dogma philosophorum* [8], un Comput [9] et les *Interpretationes nominum hebraicorum* [10] qu'on peut attribuer à saint Isidore. Au bas de la dernière page, on lit ces vers léonins d'une main du XIV[e] siècle :

Sit tibi cella placens — pes tardus ad exteriora;
Semper ubique tacens — audi, plange, vel ora.
Tempore surge cito — vita nova noxia plora.
Gratis obedito, — te discute qualibet hora.

L'autre manuscrit (L. 311) est presque entièrement dédié aux vies et passions des Saints, soit de saint Acace [11], de saint Gallican [12], de saint Pierre, apôtre [13], saint Paul [14], saint Théobald [15], saint Processus [16], saint Goar [17], sainte Félicité [18], saint Benoît [19], saint Apol-

---

1. L. 293, f. 1r *Scripturus vitam servi tui*, (*Bibl. hagiogr. latina*, p. 182).
2. f. 90r *Post resurrectionem domini nostri*. (*Bibl. hagiogr. lat.*, p. 787).
3. f. 96v *Temporibus Diocletiani... Bibl. hagiogr.*, p. 210, p. 1412.
4. f. 100r. *Maximam hanc in scripturis divinis difficultatem invenio...* P.-ê., saint Hugues de Châteauneuf d'Isère (†1194) ou plutôt Hugues de Breteuil (†1051). Je ne connais pas cet opuscule « magistri Hugonis ».
5. f. 113. *Domino suo venerabili et fratri in domino Redrico dei gratia toletano comiti, Fretellus eadem gratia archidiaconus Antiochie...* V. Potthast, I², 469.
6. f. 121r. *Capitolium Rome salvatio civium...*
7. f. 121v. *Egiptus id est afflictio...*
8. f. 122v. *Moralium do[g]ma philosophorum per multa dispersum volumina...*
9. f. 143v. *Compotus est scientia temporum certa ratione secundum consuetudinem distinguendi...*
10. f. 147r. *Aaron. mons fortitudinis...*
11. L. 311. f. 3r *Salvatore igitur nostro*, Bibl. hagiogr., p. 4.
12. f. 7v. *Sub Constantino Augusto, Gallicano duce*, Bibl. hagiogr., p. 484.
13. f. 10r. *Prologus Lini pape*; f. 10v. *Igitur per corporeum...* Bibl., p. 967.
14. f. 15v. *Cum venisset Romam Lucas a Galatia...* Bibl., p. 953, n° 6570.
15. f. 18v. *Igitur Theobaldus bone indolis vir...* Bibl., p. 1163, n° 8032.
16. f. 22r. *Tempore quo Symon magus crépuit...* Bibl., p. 1011.
17. f. 23r *In diebus Childeberti*. Bibl., p. 531.
18. f. 27r. *Temporibus Antonini...* Bibl., p. 429. K. Künstle, *Hagiographische Studien über die Passio Sanctae Felicitatis*, Paderborn, 1894, p. 60.
19. f. 27v. *Cum diu gens Longobardorum...* Bibl., p. 167, n° 1117.

linaire[1] et saint Martial[2]. Nous avons finalement la vie de saint Bernard, de saint Malachie[3]. Précède la *Passio decem milium mortirum*[4] et suivent la *Passio undecim milium virginum*[5] et un *Prologus Possidii in vita sancti Augustini*[6]. Le troisième légendaire (L. 3) s'ouvre par la vie de saint Théodore[7], et continue avec les légendes de saint Martin[8], saint Nicolas[9], saint Maurice[10], sainte Euphémie[11], saint Jean « elemosynarius »[12], saint Pacôme[13], sainte Élisabeth[14], sainte Marthe[15], saint Robert[16] et saint Pierre, évêque de Tarentaise[17]. On y trouve aussi une pièce intitulée *De contemptu mundi*[18], et puis, la *Passio Septem Dormentium in Epheso*[19], et un traité sur la confession de Guillaume de

---

1. f. 30v. *In diebus Claudij Cesaris...* Suivent les Miracles. Bibl., p. 101.

2. f. 39r. *Predicante domino nostro...* C'est la « vita auctore Pseudo-Aureliano ». Bibl., nº 5552.

3. f. 55r. *Semper quidem opere precium.* Vita : *Malachia noster...* Bibl., p. 770.

4. f. 2. *Petro e regione sancte Saviniensis eulesie épiscopo...*

5. f. 84. *Regnante domino nostro...*

6. f. 89v. *Inspirante rerum omnium auctore...* Vita : *Ex-provincia...*

7. L. 5. f. 1r. *Divine potestatis sacramentum, Acta ss.*, Aug. III, 278.

8. C'est la vie indiquée dans la *Bibl. agiogr. lat.*, p. 823.

9. f. 53v. *Sicut omnis materies...* c'est la vie de Jean Diacre. *Bibl.,* p. 890, nº 6104.

10. f. 72v. *Sanctorum passionem nostrorum...* Bibl., 841.

11. f. 76v *Quinto persecutionis anno...* Bibl., p. 407, nº 2709.

12. f. 81. *Cogitante ac diu tacite solliciteque mecum considerante...* c'est la « vita auctore Leontio, interprète Anastasio Bibliothecario » Bibl., p. 649.

13. f. 100v. *Domine venerande et in Christo...* Bibl., p. 926, no 6410.

14. f. 119v. *Devota virgo religiosa...*

15. f. 134r. *Sancte ecclesie typum...* c'est la « vita auct. Pseudo-Marcilia », Bibl., p. 816.

16. f. 140v. *Quoniam Jhesu sacerdote magno...* Bibl., p. 1054, no 7265.

17. 151r. *Lucius episcopus servus servorum dei...* Bibl., p. 984, nº 6772.

18. f. 131r. *Incipit liber de contentu mundi :*

> Cartula nostra tibi-mittet, dilecte, salutes
> Plura videbis ibi-si non hec dona refutes.
> Dulcia sibi anime-solacia que tibi-mando
> Sed prosunt minime-nisi serves hec operando...

Ce petit poème se trouve aussi dans les mss. de la Nationale de Paris, f. lat. 15155, f. 149, et 15161, f. 51. Dans le premier vers, on lit « Rainalde », au lieu de « dilecte » dans le ms. de Paris, lat. 13468, f. 36 Dans une note, qui précède, j'ai cité les travaux de Hauréau se rapportant à cette pièce en vers léonins.

19. f. 69r. *Temporibus Decii imperatoris orta est magna Christianorum persecutio...*

Perauz[1]. Le quatrième manuscrit (L. 306), plus ancien d'environ un demi-siècle, commence par le livre en latin de Barlaam, cité ci-dessus[2], et contient les vies de sainte-Euphrosine[3], de saint Abraham[4], de saint Alexis[5] et de saint Imier[6]. Il se termine par un traité des miracles de la Vierge, attribué à Grégoire de Tours[7]. Mais de toutes ces légendes, celle de saint Bernard doit attirer plus spécialement notre attention. La vie de cette noble figure, une de celles qui dominent le XII[e] siècle, ne pouvait pas manquer dans les légendaires d'Hauterive, à côté de celle de saint Robert, abbé de Molesme, le vrai fondateur des Cisterciens (1098). Quand saint Bernard vint s'adjoindre au nombre des nouveaux chevaliers du Christ, comme ils s'appelaient, l'Ordre traversait une crise, et il ne fallut rien moins que l'arrivée de ce saint, alors seigneur de Fontaines, pour lui ouvrir une ère de prospérité[8]. La lecture de la Vita de saint Bernard devait rappeler aux moines d'Hauterive les commencements difficiles des Cistérciens, l'austérité de leur vie et l'éclat de leur Ordre à Clairvaux. Notre légendaire nous a transmis la vie qu'on appelle «recensio posterior a Gaufrido procurata», en cinq livres. C'est la vie la plus longue du légendaire; il est permis de penser que c'est aussi celle qui aura été le plus méditée par les Cisterciens d'Hauterive.

5. Les vies de Saints et les Bibles[9], sans parler de quelques missels et de quelques bréviaires, tiennent la première place dans l'ancienne bibliothèque d'Hauterive. Elles ne manquaient pas, d'ailleurs, dans les autres abbayes, pas plus que d'autres ouvrages, tels que les *Enarrationes sancti Augustini*[10], les *Moralia* sur Job,

---

1. f. 166r. *Ad sanctam et rectam confessionem tria sunt necessaria...*
2. L. 306, f. 1r. *Cum cepissent monasteria construi...*
3. f. 95r. *Fuit vir quidam Pafnucius nomine honorabilis...* Bibl., p. 408.
4. f. 100r. *Habuit hic vir beatissimus heremita Abraham...*
5. f. 104r. *Fuit vir quidam Rome magnus et nobilis...* Bibl., p. 48, n° 286
6. f. 107v. *Fuit vir nobilis quidam gratie dei preditus...* Bibl., p. 589, n° 3959.
7. f. 111r. *Fuit in Tholetana urbe quidam archiepiscopus.* Au f. 123r on lit : *Explicit liber sancte Marie Alteripe. Quicunque abstulerit vel furatus fuerit anathema sit. Amen.*
8. E. Vacancard, *Vie de saint Bernard, abbé de Clairvaux*, Paris, 1895, I, p. 61.
9. Bibl. de Fribourg : L. I; L. 71; L. 82; L. 84.
10. L. 2; L. 76; L. 2.

de saint Grégoire[1], les *Homélies* sur Ézéchiel, du même saint[2], et celles d'Origène sur la Genèse[3]. Il ne faut pas oublier, non plus, la *Legenda aurea* de Jacques de Varagine[4].

6. Ce sont des œuvres, celles-là, qu'on trouve presque dans tous les couvents, au moyen âge ; mais il y en a d'autres, qui méritent une mention spéciale, grâce à leur rareté. Ainsi, sans parler du ms. L. 303 (XIIIe siècle) qui contient le poème de Pierre Riga sur la Bible, ouvrage assez répandu au moyen âge, je me bornerai à dire qu'un autre ms. renferme les Sermons d'Amédée, évêque de Lausanne, *De laudibus beate Marie* (*Mémorial de Fribourg*, II, 7)[5] et le *Pentacontamonadium* d'un certain Henri, abbé de Hautcrêt[6]. Un autre ms. de la fin du XIIIe siècle[7] contient un ouvrage de droit canon, la *Summa in Decretum* de Sicard de Crémone[8] et le joli livre, partie en vers et partie en prose, d'Alain de Lille, l'*Enchiridion* ou *De conquestione naturae*[9], outre quelques autres pièces dont je donne l'indication au bas de la page[10].

Je ne passerai pas sous silence quelques autres traités, qui me paraissent donner une idée des études de nos moines, tels que le *De Sacramentis* de Pierre Lombard[11] et la *Gemma animae* d'Honoré d'Autun[12] ; et je ne ferai que citer en note, pour ne pas

1. L. 70.

2. L. 312. Ce ms. contient : f. 1r, *Incipit prefatio sancti Gregorii pape in expositione Ihezechielis prophete* ; f. 64r, *Incipit Omil, sancti Gregorij pape in extrema parte ejusdem prophete.*

3. L. 157.

4. L. 34 et L. 313, où manque le commencement.

5. Les Homélies de saint Amédée ont été imprimées pour la première fois à Bâle, en 1517. *Mém.*, I, 127.

6. Voir : Meyer, *Henri, abbé de Hautcrêt*, dans les *Archives de la Société d'histoire du C. de Fribourg*, I (1845), p. 237.

7. L. 302.

8. Schulte, *Die Geschichte der Quellen u. Forschungen des canonischen Rechts*, Bd. I, § 31, p. 143.

9. Gröber, *Grundriss f. roman. Philol.*, II, 385.

10. FF. 49-56 : Un fragment de Bestiaire; f. 71 : liste des abbés d'Hauterive jusqu'en 1302.

11. Dans un ms. du XIIIe siècle. L. 53.

12. Ce ms. n'a pas de cote. Il renferme les ouvrages suivants : 4r. Honorius Augustodunensis, *Gemma anime* (Migne, *Patr. lat.* 172) ; f. 78v. *Historialis et mistica exposicio de tabernaculo moysi et vasis et omni superlectili ejus* ; f. 99v. *Visio que*

abuser de la patience du lecteur, les autres manuscrits moins importants[1].

7. Hauterive a eu, paraît-il, un moine studieux et érudit qui a dû s'occuper, au XII° siècle, de sa bibliothèque. Qui sait si l'un ou l'autre des manuscrits arrivés jusqu'à nous n'a pas été écrit par ce savant religieux? Il s'appelait Guillaume de Dirlaret et devint moine vers le milieu du XII° siècle. Il se rendit célèbre en Allemagne par ses prédications et, en 1185, fut nommé supérieur du couvent de Cappel[2]. D'ailleurs, il semble bien que des religieux ont apporté à Hauterive des manuscrits leur appartenant, à moins qu'ils ne les aient achetés pour augmenter leur bibliothèque. Nous en avons une preuve dans deux manuscrits antérieurs à la fondation de l'abbaye. Ce sont : un exemplaire abrégé des *Décrétales pseudo-isidoriennes*, de la fin du X° siècle, et les épîtres de saint Paul, du XII° siècle[3].

La bibliothèque s'accrut aussi par des dons : un missel de saint Simphorin fut offert au cloître *per probos ac nobiles consiliarios*

---

relevata est nuper cuidam monacho de sacramento corporis Christi : Visionem quam monachus quidem cisterciensis... A la fin du ms. : *Liber sancte Marie Alteripe scriptus est.*

1. Le ms. L. 9. (XIII° siècle) contient le *Epistulae Sancti Hieronymi* (Quanto studio et amore jusqu'au f. 59, où l'on lit : *Liber sancte Marie Alteripe.* Aux ff. 59r - 59v on trouve, d'une autre main, un traité de la confession (Presbiteri frequenter moneant...) et puis : *De paucitate salvandorum Bertoldi teutunici* (Berthold von Regensberg) e' l'*Epistula Hieron. ad Eustochium de virginitate servanda.* Sur la première garde on lit : *Jste epistole sancti Ieronimi sunt abbacie alteripe quas habeo ego Anthonius episcopus Aug. titulo comodati.* — Le ms. L. 19 contient les *Exposiciones in Daniele et Marco evang.* et encore : *Sermo exhortationis sanctissimi Paulini episcopi ad amicum karissimum sibi :* O mi frater, si cupias scire... — Le ms. L. 36 (XIV° siècle) renferme l'*Expositio Regulae sancti Basilii*, le *liber Anselmi archiepiscopi*, *De querendo Deo*, et quelques traités (*De spiritu sancto*, *De abondancia exemplorum in sermonibus*).

2. *Catalogue de la Bibliothèque de Fribourg*, Fribourg, 1859, p. XVII. Dans ce cata'ogue, où la partie consacrée aux mss. est tout à fait insuffisante et incomplète, on attribue à Guillaume Dirlaret 51 homélies. N'y aurait-il pas confusion avec cet Henri, abbé de Hautcrêt, dont nous avons parlé au § 6, qui nous a laissé le même nombre d'homélies dans le ms. L. 303?

3. L. 33. Il contient : *Epistula ad Romanos ; ad Corinthios I* (usque ad XV, 57); *ad Corinthios II* (a XI, 20 usque ad finem) ; *ad Galatas*; *ad Ephesios ; ad Philippenses ; ad Collossenses ; ad Thessalonicenses I et II.* Précèdent quelques pages sur sainte Madeleine et suit une *Expositio super Matheum evangelistam.*

ejusdem oppidi [1] et un traité *De arte moriendi*, écrit en 1445 par Pierre Pictet [2], fut donné à Jean Communal « abbacie Alteripe » : *Anno domini MCCCCXL nono die vero XXVIII novembris presens tractatus artis moriendi fuit datus venerabili et religioso viro d. no Johanni communaul abbacie Alteripe per me retroscriptum dompnum Petrum Pictet.*

Mais ne nous éloignons pas de l'époque qui nous occupe.

8. Au cours du XIII[e] et XIV[e] siècles, alors que l'éducation des moines était tout à fait latine, s'introduisirent dans l'abbaye, avec les romans d'aventure, les livres français. Personne ne pourra jamais arriver à savoir, si ce n'est par hasard, le nom du religieux auquel nous devons un exemplaire du roman de *Lancelot* en prose, qui fit partie jadis de la bibliothèque d'Hauterive [3]. Il est permis de supposer qu'il apporta son manuscrit de France, d'où il venait probablement, pour charmer ses loisirs par la lecture des aventures très curieuses dont le livre est rempli ; mais on ne pourrait pas exclure d'autres hypothèses. Le Lancelot d'Hauterive pourrait aussi avoir été écrit dans le silence du cloître, entre un office et une méditation, et il offrirait, dans ce cas, un précieux témoignage des goûts littéraires de nos Cisterciens au moyen âge, car les contes amoureux et parfois même fort scabreux du cycle d'Artus, contrairement à la geste nationale de Charlemagne, n'avaient pas trouvé grâce dans la plupart des monastères. Or, à Hauterive, les Cisterciens s'amusaient à lire les intéressantes histoires de Lancelot, et on dirait même qu'ils recherchaient les œuvres littéraires françaises.

9. Un manuscrit du XV[e] s., écrit entièrement en français, à Fribourg, par un certain Claude Agnor [4], fit partie de la bibliothèque de notre abbaye. Nous en avons la preuve dans la reliure, qui est celle usitée à Hauterive (le dos du volume en papier noir et doré). Le manuscrit renferme la *Passion du Christ, la Vengeance de la mort de Notre-Seigneur* et enfin la rédaction la plus connue —

1. L. 159.

2. Ms. sans cote : *Explicit libellus de arte moriendi exaratus per manus Petri Pictet capellani Staviaci lacus curati de Trevaulx... anno domini millesimo quatercentesimo quadragesimo quinto.*

3. L. 310 (XIII[e] siècle), ms. cité par Godefroy dans son glossaire de l'ancien français.

4. J'ai consacré à ce ms. une courte notice dans la *Zeitschrift f. roman. Philol.*, XXXI, 713.

celle que G. Paris a appelée A — du *Roman des Sept Sages*. Il date du milieu du xv[e] siècle, époque à laquelle le français avait déjà gagné du terrain à Fribourg et dans les environs.

10. Déjà en 1424 on avait permis aux notaires de stipuler en allemand ou en roman [2], et quelques années plus tôt, pour apaiser certaines inimitiés ou querelles qui s'étaient élevées entre les deux parties de la population, on avait défendu aux enfants de s'armer de bâtons, pour la Saint-Jean, et de crier : « Romans contre Allemands [3]. » L'usage officiel du français dans la stipulation des actes s'introduisit à différentes époques dans les pays de la Suisse occidentale. A Fribourg, le premier acte en français date de 1319 [4]. C'est naturellement un acte mélangé de formes dialectales, comme tous les autres, qui se font de plus en plus fréquents vers la fin du xiv[e] siècle et au cours du siècle suivant. Mais ce qui est un fait évident et tout naturel, c'est que l'érudition de l'abbaye d'Hauterive fut essentiellement latine et que le français paraît, pour la première fois, dans les livres de contes et d'aventures, tels que le roman de Lancelot et celui des Sept Sages de Rome.

GIULIO BERTONI.

1. *Recueil diplomatique du C. de Fribourg*, VII, p. 166.

2. *Recueil diplomatique*, VI, 135. Voir Ritter, *Romania*, XXX, 404.

3. Publié par J. Jeanjaquet, *Un document inédit du français dialectal de Fribourg au* xv[e] *siècle*, dans *Aus romanischen Sprachen u. Literaturen* (Festschrift H. Morf), Halle, 1905, p. 271. Voir aussi un article de P. Meyer dans la *Romania*, XXI, p. 39.

DOMINICAINS ET TEUTONIQUES

CONFLIT D'ATTRIBUTION DU « LIBER CHORALIS »

N° 182 DU CATALOGUE 120 DE M. LUDWIG ROSENTHAL

Au nombre des livres précieux qu'annonce le Catalogue 120 de l'antiquaire bien connu des bibliophiles, M. Ludwig Rosenthal, de Munich, il en est un qui, par son prix élevé proportionnellement au peu d'étendue du volume, ne saurait manquer d'attirer l'attention, c'est celui qui reçoit, dans le Catalogue, le n° 182, avec cette notice :

« Liber choralis, ad usum fratrum Praedicatorum. Manuscrit
« sur vélin en rouge et noir, composé avant 1232 à Saint-Nicolas de
« Bologne. 5 ff. du calendrier [le prem. f., janvier-février, manque]
« et 135 ff. paginés en chiffres rom. Partout rempli de notes de mu-
« sique en neumes. In-12. Vél. 5000 m. »

La *Revue des Bibliothèques* s'est occupée de ce ms. dans son numéro de juin-juillet-août 1899 (tome XIX, p. 163-200). Le Catalogue le rappelle et fait une citation d'où l'on pourrait conclure que la *Revue* s'était prononcée fermement sur l'objet de cette citation, comme sur l'antériorité du manuscrit à l'année 1232. La *Revue* s'est bien gardée de cette imprudence ; mais, hâtons-nous de le dire, à la condition de mettre préalablement à la clef tous les points d'interrogation qu'exige la tonalité d'une simple recherche en suspens, nous ne songeons pas le moins du monde à désavouer l'hypothèse qui devient dans le Catalogue une certitude. La *Revue* développerait même d'autant plus volontiers son thème que les hypothèses émises contre la sienne ne représentent jusqu'à présent que des tentatives avortées.

Nous n'entrerons pas plus avant dans cette recherche, mais puisque le manuscrit auquel nous avions essayé de restituer un état civil est, à présent, mis en vente et que la *Revue* peut se flat-

ter d'avoir contribué à sa fortune, nous croyons qu'il est à propos de préciser au moins l'état de la question.

Rappelons d'abord, en deux mots, les principaux points de la thèse.

La *Revue des Bibliothèques* était d'avis que le manuscrit dont elle s'occupait avait été composé pour l'usage liturgique des Frères Prêcheurs. A quelle phase du développement rituel particulier de l'Ordre et dans quelle région ? Le voici. Ce serait un recueil supplémentaire, modifiant et complétant une liturgie provisoire et d'emprunt, sur certains points où les Dominicains avaient adopté des coutumes propres, c'est-à-dire différentes de l'*Ordo* dont ils étaient principalement tributaires, avant d'être dotés des livres officiels du bienheureux Humbert de Romans (1254-1267).

Le recueil serait par conséquent antérieur à ces derniers livres et l'on finirait peut-être par arriver même à serrer la date assez près de 1232.

Les additions qu'on remarque dans le calendrier seraient elles-mêmes antérieures à 1254, époque à laquelle le manuscrit paraît avoir cessé d'être en usage, probablement par suite de la mise à l'essai des nouveaux livres, dont cependant l'introduction dans l'Ordre tout entier ne devait être rendue définitivement obligatoire qu'en 1267.

Le couvent pour lequel avait été compilé ce petit *Liber choralis* serait un couvent de Dominicaines, et comme, à pareille date, le nombre est encore limité des maisons de ce genre entre lesquelles on peut hésiter, pour donner la préférence à l'une plutôt qu'à l'autre ; comme, d'autre part, certains traits suggèrent la Lombardie, et spécialement Bologne, on propose finalement cette dernière ville.

Dans ce système, on le voit, c'est la date qui donne raison de certaines circonstances, étranges, au premier abord, dans un livre dominicain, pour peu qu'on les considère *in abstracto*. Le livre une fois situé dans la condition chronologique spéciale dont il vient d'être question, les anomalies s'expliquent par les tâtonnements locaux qui précédèrent nécessairement, dans les diverses provinces de l'Ordre, la constitution ferme et invariable de sa liturgie.

Or c'est précisément là, dans la documentation de cet état primitif, que gît l'intérêt principal du témoignage qui nous est conservé dans ce petit livre.

En résumé nous sommes en face de quatre conclusions :

1° Le livre est dominicain ;

2° C'est un recueil auxiliaire, un supplément, un propre ;

3° Il est antérieur au plus ancien Bréviaire dominicain connu (1249 environ).

4° Il paraît d'origine lombarde, et peut-être a-t-il été composé pour les Dominicaines de Bologne.

Naturellement cette dernière conclusion n'est pas la plus ferme des quatre ; à tout le moins peut-elle être isolée des autres sans que celles-ci doivent en souffrir, encore bien qu'elle forme avec elles un système cohérent dont les parties se prêtent un appui mutuel.

Avant d'être publiées dans la *Revue des Bibliothèques*, ces conclusions avaient été soumises à quelques dominicains qu'elles pouvaient intéresser. L'un d'eux, spécialement compétent et bien placé pour en connaître, puisqu'il avait à sa disposition les premiers documents authentiques de la liturgie de son Ordre, formula son avis dans les termes suivants :

« ... J'ai comparé les citations du ms. analysé par le R. P. D. C. avec un Bréviaire dominicain écrit vers 1249 et avec l'archétype définitif de la liturgie dominicaine écrit en 1254. *Le ms. de Rosenthal est vraiment dominicain et me paraît antérieur au Bréviaire de 1249.*

« Les conjectures du R. P. sont plausibles et ingénieuses ; mais je crois qu'il est permis de faire des conjectures différentes et également soutenables. En admettant que le ms. Rosenthal soit dominicain, voici ce qu'on peut encore supposer :

« L'Ordre teutonique avait d'abord suivi la liturgie du Saint-Sépulcre. En 1244, il obtint de prendre la liturgie des Frères Prêcheurs et de l'adapter à ses usages. Le ms. Rosenthal ne serait-il pas une copie des offices dominicains qui pouvaient être utiles aux compilateurs d'une liturgie dominico-teutonique ? Les offices de S. Dominique et de la Translation de S. D. devant rester exclusivement propres aux Frères Prêcheurs, et l'Ordre teutonique devant les remplacer par des offices du commun, leur absence dans le ms. s'explique tout naturellement.

« Le double office de S. Nicolas s'explique tout aussi bien. Les compilateurs de la liturgie teutonique s'en seraient fait copier deux pour faire de l'éclectisme.

« Quant à sainte Élisabeth de Hongrie, l'Ordre teutonique, ayant pour elle un culte quasi hyperdulique, a dû lui composer un office propre dès l'origine.

« Il serait curieux de savoir comment furent rédigés les premiers livres choraux de l'Ordre teutonique ; mais cela doit être bien difficile, attendu que l'apparition du ms. d'Humbert (1254-1256) semble avoir engagé les braves chevaliers à une nouvelle correction de leur liturgie. Toutefois je n'oserais l'affirmer, parce que la bulle de 1257 qui confirme le travail d'adaptation fait par les Teutoniques est assez ambiguë et pourrait bien n'être que la confirmation de la rédaction primitive. Si l'on pouvait prouver que la liturgie teutonique primitive n'a de commun avec celle des Frères Prêcheurs que les offices insérés au manuscrit Rosenthal, la question de provenance serait résolue.

« Ce qui me fait croire que le ms. examiné a été fait pour un autre Ordre, c'est le rit semi-double donné à la Translation de saint Dominique et à saint Pierre, martyr. Ces offices furent à l'origine plus solennels chez les Frères Prêcheurs.

« Outre l'Ordre Teutonique, celui des Croisiers de Belgique avait obtenu dès 1248 la permission de prendre nos constitutions et notre liturgie. Qui sait si le ms. Rosenthal n'aurait pas été fait pour ces religieux?

« J'ai entendu dire que le B. Augustin de Gazothe Ord. Praed. aurait introduit la liturgie dominicaine dans son diocèse. Ce fait prêterait encore à des suppositions.

« Dans tout ce que je viens de dire, le Rév. Père D. C. voudra bien ne pas voir de contradiction systématique. Il est possible que ses explications restent les seules vraies.

« Si le Révérend Père désire que je documente les faits que j'ai allégués, je me ferai un plaisir de lui rendre ce service dans la mesure et de la manière qu'il voudra bien me marquer... »

Aux yeux des Frères Prêcheurs, le manuscrit est donc vraiment dominicain, d'une part, et, d'autre part, il est, non seulement antérieur à l'archétype d'Humbert de Romans (1254), mais on reconnaît qu'il est déjà — comparaison faite — antérieur au Bréviaire de 1249.

Cela posé, néanmoins, on suggère qu'il pourrait ne représenter

qu'une *copie* des offices dominicains exécutée pour les besoins de la compilation :

Soit de la liturgie teutonique,

Soit de la liturgie des Croisiers,

Soit de la liturgie du diocèse du Bienheureux Augustin de Gazothe.

Le Bienheureux Augustin de Gazothe n'est évidemment là que pour faire nombre. La date à laquelle il aurait introduit la liturgie de son Ordre dans le diocèse d'Agram, en même temps sans doute qu'il y installait ses frères en religion (cf. Touron, II, 15), ne permet pas même de songer à notre manuscrit. Cette date (1303-1322) est beaucoup trop tardive pour qu'il y ait possibilité, sous un pareil prétexte, de faire échec aux suppositions de la *Revue*. Ce n'est pas au xive siècle qu'un Frère Prêcheur aurait eu l'idée d'introduire dans son diocèse, à titre de liturgie dominicaine, un premier essai liturgique de l'Ordre, périmé depuis longtemps. Si donc « le fait prêtait encore à des suppositions », le *Liber Choralis* de M. Rosenthal n'y est pour rien.

Faut-il prendre garde davantage aux Croisiers ? La note dominicaine n'y insistant pas, nous n'insisterons pas non plus.

C'est évidemment la candidature des Chevaliers Teutoniques qui paraît obtenir les préférences, comme étant la plus sérieuse, la seule du moins dont on s'occupe en détail.

Rien de mieux jusqu'ici. Mais on est amené, pour justifier ces préférences, à soulever contre le système dont on se sépare, des difficultés qui semblent, à première vue, se retourner contre celui qui les énumère et n'iraient à rien moins, si je m'en tiens à la définition d'une « copie », qu'à faire nier, dans la deuxième partie des observations, le caractère *dominicain* des matériaux empruntés, avait-on dit d'abord, aux *dominicains*. Toute la question est de savoir ce qu'on entend au juste, ici, par les mots *copie*, *faire copier*. Du reste, peu importe.

Faut-il relever l'étrange distraction qui fait invoquer le culte quasi-hyperdulique des Chevaliers envers sainte Élisabeth de Hongrie pour justifier la coïncidence qui ferait trouver ici l'office de cette sainte ? Justement il n'y a pas plus d'office quelconque de sainte Élisabeth dans le manuscrit qu'il n'y a même de mention de sa fête au calendrier de ce manuscrit. De sorte que l'argumentation se retournerait plutôt, ici encore, contre son auteur, dès lors qu'on fait dudit office le criterium d'une liturgie teutonique.

Le Mémoire, objet de ces observations, une fois publié dans la *Revue des Bibliothèques*, comme je l'ai dit en commençant, fut examiné dans les *Analecta Bollandiana* de 1900 (tome XIX, p. 70 s.). L'auteur de la recension, reprenant à son compte les considérations dominicaines, s'exprimait ainsi :

« ... Tout cela est fort ingénieux. Mais il est une autre hypothèse capitale que D. C. aurait peut-être bien pu examiner, à savoir : Ce ms. ne reflèterait-il pas un essai d'adaptation de la liturgie dominicaine aux besoins de quelque autre institut religieux ? On sait en effet que, vers le milieu du XIIIe siècle, les chevaliers de l'Ordre Teutonique, établis en Prusse, et les chanoines réguliers de Saint-Augustin, appelés Croisiers, adoptèrent la liturgie des Frères Prêcheurs, tout en lui faisant subir naturellement quelques modifications (cf. POTTHAST, *Regesta*, nn. 11257, 13063 et 16754).

« L'avantage de notre hypothèse est de rendre mieux raison de certaines anomalies. Comprend-on, par exemple, si ce manuel liturgique est d'usage exclusivement dominicain, que par trois fois on insiste sur la conformité de quelques parties avec la pratique des Frères Prêcheurs : (*Usque huc est secundum usum Fratrum Praedicatorum* (p. 2 [du tiré à part]) etc. ? Comprend-on que Pierre Martyr, le second saint canonisé de l'ordre de S. Dominique, soit inscrit de seconde main au calendrier comme un *semiduplex IX lectionum ?* Pierre fut tué en 1252, canonisé en 1253; et le chapitre général de 1254 décréta que sa fête se célèbrerait dans l'Ordre selon le rit *totum duplex* (REICHERT[1], *Acta capitulorum generalium*, t. I p. 71). Comprend-on encore, pour un livre dominicain, cette addition postérieure : *Translatio S. Dominici. IX lectionum semiduplex* ? Enfin, le double office de S. Nicolas n'offre rien d'embarrassant dans notre hypothèse ; car, tandis qu'on ignore à quelle époque remonte la dévotion des Bolonais pour ce saint, on sait que la ville d'Ermland, située au milieu d'un pays où les che-

1 La *Revue des Bibliothèques*, en relevant elle-même ces éléments du problème pour en tirer parti différemment, avait indiqué la première cette référence au chapitre général tenu à Bude en 1254, mais en empruntant à Dom Martène (*Thesaurus novus anecdotorum*, tome IV, col. 1702, n° 12) à défaut de Reichert, qu'elle déclarait, en le regrettant, n'avoir pu consulter. La transformation de Dom Martène en Reichert n'ajoute rien d'ailleurs au témoignage.

valiers teutoniques prirent un si rapide et si vaste développement, honora toujours l'évêque de Myre d'un culte spécial et qu'elle eut pour premier pasteur, élevé à la dignité épiscopale, un religieux de l'Ordre teutonique (EUBEL, *Hierarchia cath. medii aevi*, p. 545).

« En résumé, quelle que soit la plus solide des deux suppositions, le manuscrit de M. Rosenthal garde sa valeur et mérite d'attirer l'attention des liturgistes[1]. »

J'ajoute à cet extrait des *Analecta* les trois numéros de Potthast auxquels se réfère l'auteur de l'article. Il est bon qu'on ait sous les yeux toutes les pièces.

11257. (Innocent IV), Laterani, 13 Février 1244). Magistro et fratribus S. Mariae Theutonicorum Jerosolimitani, ut universi fratres clerici ordinis praefati discernantur ab aliis vestris differentia congruenti, indulget, ut iidem super vestes alias libere camisiis albis utantur ; deinde ut, cum officium secundum ordinem S. Sepulchri a pluribus fratribus ignoretur, illud secundum ordinem fratrum Praedicatorum in ipsorum domibus ubique celebretur. Id. Febr. a° 1°. || De Wal, Recherches, II, 351 ; Strehlke Tab. 357. N° 471. — « Argumentum honoris et ».

13063. (Innocent IV, Lugduni, 23 Octobre 1248). (Henrico) electo Leodiensi mandat, ut priori et fratribus S. Crucis (extra muros oppidi Hugensis) Leodiens. dioc. secundum regulam S. Augustini et quasdam institutiones fratrum Praedicatorum Domino famulantibus licentiam concedat utendi divinis officiis et institutionibus eorumdem. X Kal. Nov. a° 6°. || Russel, Chron. cruciferorum 52 ; Ripolli Bullar. Praed. VII, 21. N° 359 ; Miraei Opp. dipl. IV. 38 ; Hermans Annal. canon. reg. s. Aug. II. 68. — « Cum dilecti filii. »

16754. (Alexandre IV, Laterani, 27 Février 1257). Magistro et Conventui hospitalis s. Mariae Theutonicorum Ierosolomit. concedit, ut divinum officium secundum ordinem fratrum Praedicatorum in ordine suo, ad quandam formam religioni suae congruam redactum, observent. III Kal. Mart. a° 3° || De Wal, Recherch. II, 352 ; Hennes UB. I. 152 ; Strehlke Tab. 378, n° 356 ; Th. Hirsch, Die Oberpfarrkirche von S. Marien in Danzig (Danzig 1843. 8°) I. 211 ; *unde repetiit* Alessandro V (1409-1410) *male adscribens* Krüger, Der Kirchl. Ritus in Preussen während d. Herrsch des D. Ordens,

1. *Analecta Bollandiana*. tome XIX, 1900, p. 70 s.

in Zeitschr. f. d. Gesch. u. Alterthumskunde Ermlands, III (Braunsberg 1866) 704. — « Pie conversationis et. »

C'est donc également en faveur des chevaliers teutoniques que semble se prononcer le bollandiste, mais son hypothèse, ou plutôt l'hypothèse du dominicain dont il prend en mains la cause, va plus loin que ne l'avait poussée celui-ci. La différence est en ce que notre *Liber Chorâlis*, au lieu d'être simplement, à ses yeux, une *copie* d'offices dominicains, refléterait déjà — je cite — un *essai d'adaptation*.

En s'établissant, dès le début, sur le terrain teutonique, c'est-à-dire en définissant le *Liber Choralis* non plus une copie (dominicaine), mais un essai d'adaptation (déjà teutonique), le bollandiste prend une position radicale qui donne au système ainsi poussé à bout toute sa cohérence.

Je dis sa cohérence, je ne dis pas sa solidité. La cohérence, en effet, ne s'obtient elle-même qu'à la condition : 1° de ne choisir, dans le problème à résoudre, que les éléments plus ou moins favorables à la thèse qu'on développe ; 2° de négliger complètement ceux qui la détruisent ; 3° de présenter comme fournis par le manuscrit lui-même des données qui lui sont étrangères, ou plutôt dont on complique gratuitement la signification, d'ailleurs très simple et surabondamment explicite ; 4° finalement de méconnaître, dans sa structure et ses détails, la solution contestée.

Le système des *Analecta*, somme toute, fait valoir en sa faveur les quatre considérations suivantes. Il vise :

1° Les bulles d'Innocent IV et d'Alexandre IV, en date des 13 février 1244 et 27 février 1257, autorisant les chevaliers teutoniques à réciter l'office dominicain, *positis ponendis ;*

2° La précaution prise, jusqu'à trois fois, de souligner qu'à côté *des* parties dominicaines, il y en a *d'autres* qui ne le sont pas ;

3° L'infériorité du degré de solennité qu'on assigne à S. Pierre martyr et à la translation de S. Dominique ;

4° La facilité d'expliquer le double office de S. Nicolas chez les Teutoniques, l'évêque de Myre étant honoré d'un culte spécial au siège d'Ermland qu'occupait alors un évêque de leur Ordre.

Le premier argument est bon, mais seulement en ce sens qu'il établit le fait général de rapports liturgiques entre les Dominicains et les Teutoniques. Néanmoins on aimerait à voir le texte formel de ces bulles. Il semble bien, à lire la note dominicaine rapportée ci-

dessus, que les choses ne sont peut-être pas, même sur ce terrain, parfaitement limpides. Mais enfin, quel que soit le texte des bulles, nous n'obtiendrions encore ici, tout au plus, qu'une capacité générale des Teutoniques à prendre part au débat, mais sans titre privilégié qui les mette en possession, qui leur confère une situation préférable à celle des Dominicains, pourvus de titres, on le reconnaît, eux aussi.

De ce chef, en un mot, il n'y a rien qui départage encore les prétendants en présence. C'est par les trois autres arguments qu'on pense obtenir ce résultat.

Nous pouvons réunir le deuxième et le troisième arguments. On le verra facilement en se reportant à l'article de la *Revue des Bibliothèques*, les deux n'en font qu'un. La triple rubrique dont parlent les *Analecta* ne désigne pas *des parties* dominicaines et *des parties* qui ne le sont pas. Il n'y a réellement qu'une seule fête limitée par ces rubriques, qu'on s'imagine à tort désigner des cas multiples, c'est la fête de S. Nicolas. Au moment où commence, fol. 37, le premier des deux offices qui lui sont consacrés, la première rubrique dit ceci : *Usque huc est secundum usum fratrum Prædicatorum*. Au moment où il finit, fol. 44, la deuxième rubrique reprend : *Hic incipit secundum usum Prædicatorum usque in fine libri*. C'est ce que la *Revue des Bibliothèques* appelait une parenthèse, et c'est bien cela, ce n'est évidemment que cela. Si, plus tard, au fol. 67, on voit intervenir une troisième et dernière fois : *secundum usum fratrum Prædicatorum*, cela ne dit rien de nouveau, ni rien de plus, cela souligne seulement une troisième fois, à l'occasion du deuxième office de S. Nicolas, qui survient, la précaution prise à l'égard du premier. Donc le deuxième argument des *Analecta* supposant une multiplicité de références critiques, révélatrices d'un essai d'adaptation, n'est pas *ad rem*, puisque l'économie des rubriques sur lesquelles il est fondé, se borne à signaler la double condition de la fête de S. Nicolas, sans la moindre prétention critique.

Nous n'avons donc affaire, dans cette position, qu'à la question de S. Nicolas. Et c'est ici qu'est le 4e argument favorable, à ce qu'il paraît, aux chevaliers Teutoniques. Eh bien! pourquoi la singularité de ce double office serait-elle plus explicable chez eux qu'ailleurs? La note dominicaine vient de nous le dire : « Les compilateurs de la liturgie teutonique s'en seraient fait copier de

deux sortes pour faire de l'éclectisme ». L'éclectisme était donc une note caractéristique exclusivement propre à ces bons chevaliers? La note le donne à penser. Mais qui le croira? Le rédacteur des *Analecta* se contente encore à meilleur marché : « Le double office de S. Nicolas, dit-il, n'offre rien d'embarrassant dans notre hypothèse ; car, tandis qu'on ignore à quelle époque remonte la dévotion des Bolonais pour ce saint, on sait que la ville d'Ermland, située au milieu d'un pays où les chevaliers teutoniques prirent un si rapide et si vaste développement, honora toujours l'évêque de Myre d'un culte spécial et qu'elle eut pour premier pasteur élevé à la dignité épiscopale un religieux de l'Ordre Teutonique. »

Le R. P. oublie de nous dire pourquoi cette circonstance, assurément fort peu caractéristique par ailleurs, exigeait deux offices de S. Nicolas dans un livre, purement supplémentaire, où l'on ne pourvoit guère qu'aux fêtes de Notre-Dame, une fois mis à part le Calendrier, le Kyriale, les Proses, l'Hymnaire et les Offices des Morts et de la Très Sainte Trinité. Car ce n'est pas d'un culte quelconque de S. Nicolas qu'il s'agit dans l'espèce. Il s'agit du double office dont ce saint est l'objet, et l'on ne dit pas, je le répète, pourquoi la présence d'un évêque Teutonique sur le siège d'Ermland impliquerait, si péremptoirement et de préférence, la nécessité de pourvoir, là plutôt qu'ailleurs, à la célébration de la fête de S. Nicolas suivant le rite dominicain d'une part, et, d'autre part, suivant un autre rite. Il ne manquait pas ailleurs d'autres églises où, dès cette époque, le culte de S. Nicolas pouvait se trouver, comme ici, sous le régime liturgique dominicain.

Et alors, pourquoi pas aussi bien Bologne? Au moins nous avons à S. Nicolas de Bologne une circonstance historique qui suggère un motif plausible et vraiment particulier. Cette circonstance est la transaction qui termina, sous la dominicaine Diane d'Andalo, le litige soulevé par le droit de patronage qu'exerçaient ses parents sur l'église Saint-Nicolas-des-Vignes, au moment de la cession de cette église aux Dominicains :

« Diane s'étant entremise avec ardeur, avait obtenu, moyennant un arrangement, la concession désirée. Cet arrangement comprenait-il une célébration spéciale de l'Office de saint Nicolas (suivant l'usage de Bologne) comme reconnaissance du droit aliéné? Ce serait assez dans les mœurs de l'époque[1] » ; et les exemples ne manquent

1. *Revue des Bibliothèques*, l. c., p. 176.

pas de droits commémorés à perpétuité par des charges analogues. Nous avons, dis-je, dans ces faits, une circonstance qui met sur la voie d'une explication tout à fait vraisemblable et pleinement satisfaisante. Du moins aurions-nous ici, comme on dit dans l'École, *fundamentum in re*. Ce n'est encore, il est vrai, qu'une conjecture; mais, outre qu'il n'est pas prouvé que cette conjecture ne recevrait pas, des recherches restant à faire à Bologne, un surcroît de vraisemblance, l'explication, même dans l'état où elle se présente, peut déjà soutenir avantageusement le parallèle soit avec la singulière prérogative d'éclectisme qui distinguerait les Teutoniques, soit avec le problématique privilège qu'aurait eu le premier évêque d'Ermland, ancien Teutonique, de célébrer l'office de S. Nicolas sous deux formes.

Au surplus, on ne voit pas pourquoi les *Analecta* parlent de l'ignorance où l'on est des origines de la dévotion des Bolonais pour S. Nicolas. Il ne s'agit pas des origines. Il suffit qu'au moment où se place la composition de notre petit livre, l'existence du culte soit attestée. Cette existence peut-elle être plus éloquemment attestée que par le vocable même de l'Église, objet du débat entre la famille de Diane et les Dominicains?

Il ne reste plus en faveur de l'hypothèse favorable à des candidatures différentes de celles des Dominicains, et contre l'attribution à ceux-ci, que le 3e argument, tiré du défaut de solennité des fêtes de S. Pierre Martyr et de la Translation de S. Dominique dans les additions du Calendrier[1]. Or ceci, rappelons-nous le bien, n'est un argument qu'à la condition de placer le manuscrit dans des conditions chronologiques où la liturgie dominicaine exigerait plus de solennité pour l'un et pour l'autre. Mais c'est gratuitement aussi que les *Analecta* placent le ms. dans ces conditions. Il aurait fallu, du moins, alléguer des preuves paléographiques ou autres, pour choisir une date et une condition liturgique qui permettent de soulever ces difficultés. Dira-t-on que c'est gratuitement aussi que, de son côté, le système favorable aux Dominicaines de Bologne se place dans une période antérieure? Il suffit de rappeler que les Dominicains eux-mêmes ont reconnu dans notre *Liber Choralis*, vérification faite, un état de leur liturgie plus ancien que la date (1249) de leur plus ancien bréviaire. Le livre est ainsi justifié de

1. *Revue des Bibliothèques*, l. c., p. 165.

n'être pas conforme non seulement à l'archétype d'Humbert de Romans (1254), mais aux prescriptions des chapitres généraux postérieurs à sa propre date. Si, dans les additions mêmes du Calendrier, le manuscrit ne franchit pas cette époque, n'est-ce pas que, dès lors, il avait cessé d'être en usage, pour faire place aux livres officiels et définitifs ?

Après tout, qu'on accepte ou non l'hypothèse de S. Nicolas de Bologne, il n'importe pas autrement à la valeur liturgique du document. La preuve décisive de cette provenance lui donnerait évidemment le surcroît de sainteté qui s'attache à des reliques de famille aussi précieuses. Mais indépendamment de cette noblesse, le témoin des débuts de l'Ordre conserve toute l'importance et l'intérêt liturgique impliqués dans la date que lui reconnaissent les Dominicains eux-mêmes.

En fin de compte, tout ce qu'on a pu tenter d'opposer à la thèse totale de la *Revue des Bibliothèques*, c'est qu'il pourrait y avoir d'autres candidats recevables à revendiquer ce manuscrit pour leur Ordre ou leur diocèse. Assurément, et qui songe à le nier ? Mais il faudra désormais munir ces candidats de titres plus sérieux que n'en peuvent produire les Chevaliers Teutoniques. Il est surtout un argument qui n'a pas été touché dans toute cette discussion, je veux dire une circonstance à laquelle on n'a pas suffisamment pris garde avant d'y engager les Teutoniques, et sur laquelle la *Revue des Bibliothèques* avait pourtant bien insisté. Cette circonstance est même d'une nature telle qu'elle écarte et rend vaine, à priori, toute tentative analogue. Ce n'est rien moins qu'un rudiment de nécrologe inséré dans le calendrier, et l'on sait de quels secours sont les notices obituaires pour l'identification des livres liturgiques. La *Revue des Bibliothèques* avait pris soin de noter ce rudiment de nécrologe : « Peut-être arriverait-on, disait-elle (l. c. p. 167), à serrer de plus près la solution du problème, en tirant parti de deux indications d'obits, transcrites également après coup, l'une au 21 Mai (Ø *Soror Bartholomea*) ; l'autre au 22 Juin (Ø *Richeldina*). »

Je ne sache pas qu'on ait jamais parlé d'Amazones régulières dans les rangs des Chevaliers Teutoniques. On aurait bien fait d'y songer.

Peut-être essaiera-t-on d'objecter que le petit livre aura passé gracieusement des mains des Teutoniques à l'usage des Dominicaines. Voyons, il faut bien s'entendre : ou ce livre est Teutonique,

ou il ne l'est pas. S'il l'est, comme on le dit et pour les raisons qu'on en donne, par quel hasard serait-il devenu tout d'un coup propre aux Dominicaines? Comment passerait-on tout d'un coup condamnation sur ce qu'on appelle ses anomalies, comment expliquerait-on ces adaptations et désaffectations successives, et que deviendraient les objections tirées de l'incompatibilité du manuel avec l'usage des Frères Prêcheurs (voir ci-dessus, p. 234 : « Comprend-on etc. ») ? L'invraisemblance d'une courtoisie, fort chevaleresque à coup sûr, mais au demeurant fort peu pratique, s'accroît de la nécessité (qu'on ne peut éluder) de placer la date de ce transfert, inadmissible en lui-même, entre 1243, date extrême *a parte ante* de l'adaptation du livre à l'usage Teutonique, *dato, non concesso*, et 1254, date à laquelle les Dominicains purent abandonner leurs habitudes provisoires, plus ou moins provinciales ou locales, pour se pourvoir des livres du B. Humbert de Romans.

Au contraire, on conçoit très bien que, précisément par suite de la mise hors d'usage des recueils provisoires antérieurs, le petit nécrologe qui nous occupe s'en tienne aux deux noms de Richildine et Bartholomée, sans descendre en deçà. Par où l'on voit une fois de plus aussi comment tout se tient dans notre système, et comment l'arrêt du nécrologe à son début est corrélatif à l'état d'un calendrier qui, dès 1254, cesse d'être au courant des prescriptions ultérieurement arrêtées dans les chapitres généraux de l'Ordre. On n'insère et l'on ne modifie plus rien dans le Calendrier, pas plus qu'on ne donne suite au nécrologe, puisqu'on ne se sert plus ni de l'un ni de l'autre.

Au lieu de travailler pour le roi de Prusse, successeur des Chevaliers Teutoniques (que les *Analecta* me pardonnent !), n'aurait-on pas mieux fait de vider une bonne fois la question de S. Nicolas de Bologne ? La *Revue des Bibliothèques* disait à ce propos : « La chronique du monastère de Sainte Agnès, dont s'est servi l'auteur de la notice de la Bienheureuse Diane, s'en explique sans doute (il s'agit des clauses de cession de S. Nicolas-des-Vignes aux Frères Prêcheurs). Peut-être même y trouverait-on les noms des sœurs Richildine et Bartholomée notés dans le nécrologe ? Il serait vraiment intéressant de le vérifier et de le constater. Il n'y aurait guère moyen de douter après cela, de l'origine de notre manuscrit. » (L. c. p. 176).

J'ai dit : « *la question* de Saint Nicolas de Bologne ». Ce n'est

même pas tout à fait ainsi qu'il faudrait poser les termes du problème. Il y a définitivement deux inconnues à dégager dans ce problème ou, si l'on veut, une hypothèse à vérifier, l'hypothèse de Bologne; une explication à trouver, celle du double office de saint Nicolas. L'hypothèse n'ayant été soulevée qu'à propos de ce double office, la vérification de l'hypothèse dépend par conséquent du résultat auquel aboutirait l'explication. Or, il se trouve que la dualité d'office dont bénéficie saint Nicolas ne serait pas tellement singulière. On me signalait dernièrement un antiphonaire du XII[e] siècle, conservé à l'archevêché de Florence, où saint Nicolas est également en possession de deux offices, tous deux semblables d'ailleurs quant au texte, mais différents dans les mélodies qui accompagnent ces textes. Cette constatation, sans ôter à Bologne tout droit de revendication sur le manuscrit, n'en enlève pas moins au dualisme en litige le caractère particulier qui semblait nous attirer à Bologne plutôt qu'ailleurs. Il est vrai qu'en revanche la communauté de la tradition de *Liber Choralis* des Frères Prêcheurs avec celle du manuscrit de Florence rendrait à Bologne, situé dans une région si voisine, les chances qu'elle aurait perdues d'un autre côté. Qu'on y prenne garde, c'est de communauté dans le dualisme que je parle, et cela suffit, ce n'est pas de conformité dans les mêmes traditions liturgiques ou mélodiques.

Mais, après tout, — il faut le rappeler encore une fois en finissant — les couvents des Sœurs de l'Ordre n'étaient pas encore, à l'époque où nous sommes, tellement nombreux, qu'on risque de s'égarer beaucoup en persistant à demeurer à Bologne, avec le catalogue de M. Rosenthal, jusqu'à nouvel ordre.

Nous pouvons coucher sur ces positions. Peut-être faudra-t-il les quitter[1]. En tout cas, ce ne sont pas les Chevaliers Teutoniques qui nous en délogeront. Ils devront auparavant non-seulement nous montrer leurs Amazones, mais se débarrasser par surcroît d'une difficulté dont je n'ai rien dit encore et que voici. Puisque l'hypothèse bollandienne nous attire en Allemagne et va jusqu'à

1. A lire la notice du catalogue de M. Rosenthal, on pourrait croire que la provenance bolonaise du *Liber Choralis* est donnée par moi comme certaine. Il n'en est rien. La question demeurait et demeure ouverte : l'examen de solutions différentes n'aura servi qu'à la fermer — sans retour — du côté des Teutoniques. C'est au moins cela de gagné.

nous parler d'Ermland, il s'agit de prouver qu'au lieu d'employer la notation musicale allemande, laquelle est tout ce qu'il y a de plus caractéristique et traditionnel dans toute l'Allemagne, les Chevaliers Teutoniques avaient une notation entièrement différente, et même plutôt française.

En disant ceci, je ne fais qu'amorcer un argument nouveau, dont le développement dépasserait le cadre de cette Revue. Ce développement sera donné, je l'espère, ultérieurement, et ailleurs, par le spécialiste qui m'a fourni l'argument, et qui se propose, par la même occasion, de faire ressortir l'intérêt du *Liber Choralis* dans l'histoire des courants et des déviations de la tradition grégorienne. Le manuscrit de M. Rosenthal ferait saisir, paraît-il, l'idée dominante du système musical suivi par Humbert de Romans, dans un travail qui paraît être surtout, on peut le dire en deux mots, un fâcheux parti-pris d'abréviations, déjà réalisées, du reste, à certains égards, par les Cisterciens.

INVENTAIRE SOMMAIRE

DE LA

COLLECTION ARNOUL

CONSERVÉE A LA

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

(Nouv. acq. franç. 21306-21444)

La Bibliothèque nationale a fait l'an dernier l'acquisition d'une masse considérable de papiers provenant de deux intendants de la Marine aux xviie et xviiie siècles, Nicolas Arnoul († 1674) et Pierre Arnoul, son fils († 1719).

Quelques notes biographiques sur ces deux personnages ne seront pas inutiles pour permettre au lecteur d'apprécier l'intérêt de la collection. Nicolas Arnoul, d'abord intendant des galères en 1665, intendant de la Marine à Toulon en 1673, mourut en 1674; son fils, Pierre Arnoul, né en 1651, intendant des galères à Marseille en 1673, puis intendant de la Marine en 1675, fut révoqué en 1679 ; il rentra en 1680 dans l'administration et fut nommé intendant de la Marine au Havre ; en 1683, il fut envoyé à Rochefort où il resta jusqu'en 1688 ; intendant des classes jusqu'en 1710, il redevint intendant des galères et occupa cette fonction jusqu'en 1719. Il mourut à Paris le 17 octobre 1719.

La plus grande partie des papiers Arnoul consiste dans la correspondance échangée entre ces deux intendants et les ministres de la Marine, Colbert, Seignelay et Pontchartrain. Elle comprend les expéditions des ordres royaux et des dépêches ministérielles et les minutes des lettres des intendants. On a pensé qu'il était plus simple de ranger tous ces documents dans une seule série chronologique, pour permettre à ceux qui les consulteront

de trouver dans un même volume les demandes et les réponses. L'exemple des Archives de la Marine, où la correspondance officielle est divisée en deux sous-séries distinctes, celle des lettres envoyées (B²) et celle des lettres reçues (B³), n'était pas à suivre ; cette distinction y est, en effet, justifiée par la nature même des documents ; la sous-série B² se compose de registres qui contiennent les copies des lettres envoyées ; la sous-série B³, au contraire, est formée par les lettres reçues elles-mêmes.

La correspondance des intendants commence avec l'année 1665, époque à laquelle Nicolas Arnoul devint intendant des galères. Assez clairsemée au début, elle devient plus active vers 1673, c'est-à-dire à l'époque du séjour de Nicolas, puis de Pierre Arnoul à Toulon : on n'a pas cru devoir séparer les correspondances du père et du fils, car Pierre Arnoul semble avoir collaboré avec Nicolas Arnoul pendant la dernière année de la vie de ce dernier ; d'autre part, ayant trouvé pour les années 1672 et suivantes une partie de cette correspondance déjà reliée dans des volumes aux armes des Arnoul, nous avons remarqué que les lettres adressées aux deux y étaient mélangées.

La correspondance de Pierre Arnoul mérite d'être consultée pour l'histoire des guerres maritimes de 1676 et 1677 dont la Méditerranée a été le théâtre ; en particulier, on peut y trouver des renseignements précis sur le siège de Messine (1676).

L'intérêt que présentent les lettres écrites pendant l'intendance de Pierre Arnoul à Rochefort, quoique d'un caractère différent, n'est pas moins considérable ; le point le plus curieux de l'administration de Pierre Arnoul à cette époque consiste dans les mesures qu'il eut à prendre alors contre les protestants de l'Aunis. Les lettres de M. de Châteauneuf et de Pierre Arnoul (1682-1687) nous permettent d'assister, dans une province où les Protestants étaient fort nombreux, aux progrès de la persécution dont la « Religion prétendue réformée » fut l'objet.

La correspondance de Pierre Arnoul, intendant des classes (1692-1710), est très pauvre : il faut toutefois faire une exception pour les années 1702-1704, pendant lesquelles Pierre Arnoul exerça la fonction d'intendant de la marine à Cadix. On sait que pendant ces deux années une flotte française fut envoyée en Espagne pour soutenir la marine espagnole contre les efforts de la coalition de l'Angleterre et des Pays-Bas. On a pensé qu'il y avait avantage à

réunir dans la correspondance de ces deux années toutes les lettres reçues par Arnoul qui n'étaient pas des lettres d'intérêt strictement particulier sans être trop exigeant sur leur caractère officiel. Ces lettres, qui sont écrites en espagnol et en français, pourront fournir une contribution à l'histoire de notre intervention navale pendant la guerre de succession d'Espagne[1].

Si l'activité de Pierre Arnoul comme intendant des classes a laissé peu de traces, la correspondance qu'on a de lui comme intendant des galères (1710-1719) est considérable. Elle est d'un intérêt médiocre pour l'histoire générale, mais elle permet à ceux qu'intéresse l'organisation de notre marine d'étudier minutieusement l'administration des galères au commencement du XVIIIe siècle. Les principaux détails d'administration qui sont examinés dans ces lettres sont les gouvernements, les invalides, les gardes-côtes, les vivres et le commerce.

La partie officielle de la collection se compose, en second lieu, de pièces de diverses sortes qui n'appartiennent pas à la correspondance et n'ont pu y être jointes comme pièces justificatives ; ces pièces ont été classées suivant un ordre méthodique, et nous nous contenterons de signaler les plus importantes.

Pierre et Nicolas Arnoul ayant été à plusieurs reprises intendants des galères, on a réuni dans plusieurs volumes des documents de tout genre se rattachant à cette administration, tels que les règlements généraux sur les galères et les dossiers de forçats. En second lieu, il a paru opportun de grouper ceux qui concernent les services essentiels de l'intendant ; les plus importants de ces services sont le soin du matériel et celui de l'approvisionnement : l'artillerie, les poudres et salpêtres, le fer forgé, les bois, les cordages, etc., sont les objets de divers traités et mémoires qui ont été rangés par ordre de matières. L'intendant ne veille pas seulement à la conservation et à l'accroissement du matériel ainsi qu'à l'approvisionnement ; il est, en outre, chargé de l'entretien et de l'agrandissement des ports, et on n'est pas surpris de rencontrer dans ses archives des dossiers sur les différents ports où il a séjourné ; il suffira de signaler une série de contrats pour le

1. Sur les débuts de la guerre de succession d'Espagne, voir A. Baudrillart. *Philippe V et la cour de France*, (Paris, 1890, in-8°) ; mais l'auteur parle très succinctement du rôle de la flotte française envoyée par Louis XIV.

curage du port de Marseille, plusieurs pièces relatives à l'agrandissement de Marseille en 1671, au marquisat ou aux magasins généraux, à l'église parroissiale de Saint-Ferréol et à Notre-Dame-de-la-Garde. Quant à Toulon, il y a lieu de mentionner quelques documents assez intéressants sur la création d'un nouvel arsenal, en 1677 et 1678, et sur le siège de 1707; les ports de Rochefort et du Havre sont également représentés dans cette sous-série. A cette catégorie de documents on a rattaché plusieurs liasses qui ont pour objets la navigation de la Garonne, celle du Rhône depuis Arles jusqu'à la mer, l'établissement d'un pont à Villeneuve-lez-Avignon, etc.

La protection du commerce à l'extérieur rentrait dans les attributions des intendants de la Marine, et on a tâché de réunir les documents qui concernent l'action commerciale et coloniale de la France dans les différentes parties du monde. Pierre Arnoul ayant longtemps résidé à Marseille, les plus nombreux de ces documents sont relatifs aux pays du Levant; on doit signaler particulièrement une curieuse enquête qui fut faite au début du XVIIIe siècle sur les jeunes commerçants envoyés dans le Levant.

La mission de Pierre Arnoul à Cadix (1702-1704) a donné lieu à un nombre assez important de mémoires sur l'Espagne dont les plus considérables concernent Cadix ; ces mémoires ont été réunis dans plusieurs volumes qui font suite aux précédents.

L'activité de l'intendant s'étendait parfois à des objets qui semblent étrangers à sa fonction. En 1714, la reine de Pologne étant venue en France, Pierre Arnoul se chargea du transport et de l'entretien de sa litière ; il nous a paru intéressant de placer dans un volume spécial la correspondance assez importante à laquelle cet objet donna lieu. L'achat d'oignons de fleurs pour les maisons royales rentrait aussi dans les attributions des intendants de Marseille et de Toulon, comme le prouvent plusieurs lettres insérées dans la correspondance officielle et plusieurs mémoires et états qui ont été classés à part. Plusieurs volumes de mélanges et de comptabilité terminent la partie officielle de la collection.

Il convient d'être plus bref sur les papiers d'un caractère privé. Le dossier de la famille Arnoul ne contient guère, en dehors d'une autobiographie de Pierre Arnoul et de quelques notes sur sa disgrâce en 1679, que des quittances et des pièces de procédure. Les lettres particulières de Pierre Arnoul, qui ont été classées dans

l'ordre chronologique et celles qu'il a reçues et qui sont rangées dans l'ordre alphabétique des signataires, sont d'un intérêt médiocre, car le règlement des affaires pécuniaires y occupe une place prépondérante. On a mis à part la correspondance de Pierre Arnoul avec ses sœurs, son intendant de Vitalis, son notaire Deslandres. Le dossier du capitaine de brulôt Dedons de Pierrefeu se rattache à cet ensemble de documents, car ce personnage a eu un long procès avec Pierre Arnoul ; ce dossier où se trouvent beaucoup de pièces de procédure contient quelques documents assez curieux sur les prises faites par Dedons.

En résumé, la collection Arnoul, qui se compose des papiers officiels et particuliers des intendants de la marine Nicolas et Pierre Arnoul, contient des documents d'un haut intérêt sur l'histoire navale des guerres de 1676-1677, sur le protestantisme en Aunis à l'époque de la révocation de l'édit de Nantes, sur l'intervention de la France en Espagne au début de la guerre de succession d'Espagne et l'administration des galères au début du XVIIIe siècle. Si le reste de la collection est d'un intérêt plus inégal, les érudits avertis pourront cependant y trouver leur profit.

Robert LATOUCHE.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU FONDS FRANÇAIS.

21306.	1.	Correspondance générale	(1665-1666). — 515 feuillets.
21307.	2.	—	(1667-1668, mars). — 407 feuillets.
21308.	3.	—	(1668, avril. — 1669, 15 avril). — 508 feuillets.
21309.	4.	—	(1669, 16 avril-décembre). — 365 feuillets.
21310.	5.	—	(1670). — 492 feuillets.
21311.	6.	—	(1671). — 388 feuillets.
21312.	7.	—	(1672, janvier-15 juin). — 309 feuillets.
21313.	8.	—	(1672, 16 juin-décembre). — 365 feuillets.
21314.	9.	—	(1673, janvier-25 août). — 434 feuillets.

21315.	10.	Correspondance générale	(1673, 28 août-décembre). — 479 feuillets.
21316.	11.	—	(1674, janvier-avril). — 428 feuillets.
21317.	12.	—	(1674, mai-11 août). — 390 feuillets.
21318.	13.	—	(1674, 18 août-décembre). — 371 feuillets.
21319.	14.	—	(1675, janvier-juillet). — 418 feuillets.
21320.	15.	—	(1675, août-décembre). — 432 feuillets.
21321.	16.	—	(1676, janvier-mai). — 531 feuillets.
21322.	17.	—	(1676, juin-décembre). — 434 feuillets.
21323.	18.	—	(1677, janvier-mai). — 546 feuillets.
21324.	19.	—	(1677, juin-octobre). — 525 feuillets.
21325.	20.	—	(1677, novembre-1678). — 334 feuillets.
21326.	21.	—	(1679, janvier-avril). — 465 feuillets.
21327.	22.	—	(1679, mai-décembre). — 371 feuillets.
21328.	23.	—	(1681-1682). — 248 feuillets.
21329.	24.	—	(1683). — 478 feuillets.
21330.	25.	—	(1684). — 314 feuillets.
21331.	26.	—	(1685, janvier-12 août). — 406 feuillets.
21332.	27.	—	(1685, 16 août-décembre) — 461 feuillets.
21333.	28.	—	(1686). — 642 feuillets.
21334.	29.	—	(1687). — 470 feuillets.
21335.	30.	—	(1688, 31 mars-1691). — 410 feuillets.
21336.	31.	—	(1692-1693, 29 mars). — 401 feuillets.

21337. 32. Correspondance générale (1693, 1er avril-1695). — 552 feuillets.
21338. 33. — (1696-1701). — 658 feuillets.
21339. 34. — (1702, janvier-juillet). — 362 feuillets.
21340. 35. — (1702, août-décembre). — 457 feuillets.
21341. 36. — (1703, janvier-avril). — 379 feuillets.
21342. 37. — (1703, mai-juin). — 327 feuillets.
21343. 38. — (1703, juillet-août). — 436 feuillets.
21344 39. — (1703, septembre-décembre). — 433 feuillets.
21345. 40. — (1704). — 372 feuillets.
21346. 41. — (1705-1706). — 448 feuillets.
21347. 42. — (1707-1708). — 401 feuillets.
21348. 43. — (1709-1710, avril). — 493 feuillets.
21349. 44. — (1710, mai-juillet). — 392 feuillets.
21350. 45. — (1710, août-septembre). — 347 feuillets.
21351. 46. — (1710, octobre-décembre). — 457 feuillets.
21352. 47. — (1711, janvier-15 février). — 363 feuillets.
21353. 48. — (1711, 15 février-mars). — 338 feuillets.
21354. 49. — (1711, avril-mai). — 369 feuillets.
51355. 50. — (1711, juin-août). — 460 feuillets.
21356. 51. — (1711, septembre-octobre). — 424 feuillets.
21357. 52. — (1711, novembre-décembre). — 318 feuillets.
21358. 53. — (1712, janvier-mars). — 411 feuillets.
21359. 54. — (1712, avril-mai). — 383 feuillets.
21360. 55. — (1712, juin-15 août). — 407 feuillets.
21361. 56. — (1712, 16 août-15 octobre). — 321 feuillets.

21362. 57. Correspondance générale (1712, 16 octobre-décembre). — 412 feuillets.
21363. 58. — (1713, janvier-mars). — 481 feuillets.
21364. 59. — (1713, avril-mai). — 426 feuillets.
21365. 60. — (1713, juin-juillet). — 414 feuillets.
21366. 61. — (1713, août-15 octobre). — 400 feuillets.
21367. 62. — (1713, 16 octobre décembre). — 459 feuillets.
21368. 63. — (1714, janvier-mars). — 498 feuillets.
21369. 64. — (1714, avril-15 juin). — 467 feuillets.
21370. 65. — (1714, 17 juin-décembre). — 559 feuillets.
21371. 66. — (1715, janvier-août). — 358 feuillets.
21372. 67. — (1715, septembre décembre). — 375 feuillets.
21373. 68. — (1716, janvier-mai). — 465 feuillets.
21374. 69. — (1716, juin-septembre). — 418 feuillets.
21375. 70. — (1716, octobre-décembre). — 367 feuillets.
21376. 71. — (1717, janvier-avril). — 429 feuillets.
21377. 72. — (1717, mai-15 août). — 487 feuillets.
21378. 73. — (1717, 16 août-décembre) — 456 feuillets.
21379. 74. — (1718)[1]. — 473 feuillets.

1. Ce volume renferme à la fin 2 pièces de 1719 et de 1726. — D'autres pièces de cette même série, mais incomplètes, analysées seulement ou non datées, ont été réunies dans le vol. 138.

21380. 75. Règlements et instructions concernant le personnel de la marine (1641-1711). — 300 feuillets.

21381. 76. Pièces diverses concernant le personnel de la marine :
fol. 1 à 90 ; listes d'officiers et autres fonctionnaires appartenant au personnel de la marine et règlement sur l'école des canonniers (1685-1692).
fol. 91 à 259 ; brevets, mémoires, suppliques de divers fonctionnaires de la marine (1656-1708).
fol. 260 à 436 ; règlements, ordonnances et pièces diverses sur les galères (1640-1738). 436 feuillets.

21382. 77. Mémoires sur les galères : vol de poulies de fonte accompli en 1701 au magasin général des galères de Marseille. — 266 feuillets.

21383. 78. Mémoires sur les galères :
fol. 1 ; commission d'écrivain des galères (1660).
fol. 2 à 37 ; inventaire de la galère patronne de l'escadre de M. de Centurion (1672).
fol. 38 à 75 ; pièces concernant un passage d'équipages et de chiourmes des galères de Toulouse à Bordeaux (1690).
fol. 76 à 153 ; rôles de forçats et pièces diverses concernant les forçats (1667-1716).
fol. 154 à 346 ; règlements sur les forçats concernant en particulier les évasions et les forçats invalides (1665 — XVIII[e] siècle). — 349 feuillets.

21384. 79. Mémoires sur l'artillerie :
fol. 1 à 290 ; mémoires sur les fers de fonte, les fers forgés, les canons et en particulier mémoires Landouillette (vers la fin du XVII[e] siècle).
fol. 291 à 337; mémoires sur le corps de l'artillerie (1691). — 338 feuillets.

21385. 80. Mémoires sur les approvisionnements :
fol. 1 à 195 ; poudres et salpêtres (1670-1717).
fol. 196 à 344 ; bois, et notamment bois du pays de Bayonne, de Bourgogne, de Provence, de Norvège (1662-1717).
fol. 345 à 395 ; chanvres (1698).
fol. 396 à 434 ; goudrons et notamment goudron des Landes (1687-1691). — 434 feuillets.

21386. 81. Mémoires sur les approvisionnements (suite) :
fol. 1 à 4 ; charbon de terre de Nivernais (1698).
fol. 5 à 115 ; vivres (1672-1700).
fol. 116 à 124 ; habillement (XVIIe siècle).
fol. 125 à 315 ; qualité et nature des approvisionnements des magasins de la marine.
fol. 316 à 338 ; fer blanc de Beaumont-en-Nivernais (1688). — 338 feuillets.

21387. 82. Mémoires sur le port de Marseille :
fol. 1 à 61 ; agrandissement de la ville de Marseille (1666-1670).
fol. 62 à 274 ; curage du port (1623-1713).
fol. 275 à 300 ; chapelle de Notre-Dame-de-la-Garde (1717).
fol. 301 à 306 ; arrêt du Conseil d'État concernant les barbiers de Marseille (1703).
fol. 307 à 378; règlements de police et mémoires concernant la ville de Marseille et en particulier les sculptures faites par Puget à Marseille. — 379 feuillets.

21388. 83. Pièces concernant le commerce de Marseille et notamment extraits des registres de la Chambre de Commerce (1668-1718). — 377 feuillets.

21389. 84. Mémoires sur Marseille :
fol. 1 à 216 ; magasins généraux ou magasins du marquisat (1669-1723).
fol. 217 à 377 ; pièces diverses concernant les églises de Marseille et presque uniquement la juridiction de l'abbé de Saint-Victor sur la paroisse de Saint-Ferréol (1673-1714). — 377 feuillets.

21390. 85. Mémoires sur le port de Toulon et d'autres ports de la Provence :
fol. 1 à 162 ; construction de l'arsenal nouveau (1677-1678).
fol. 163 à 236 ; agrandissement de Toulon (1699-1705).
fol. 237 à 313 ; différend entre les communautés de Saint-Nazaire-du-Var et d'Ollioules (Var). (1669-1675).
fol. 314 à 363 ; siège de Toulon (1707) et mesures contre les bombardements.

fol. 364 à 375 ; magasins généraux de Toulon (1642).
fol. 376 à 388 ; pièces diverses sur Toulon (1676-1712).
fol. 389 à 420 ; mémoires sur la côte de Provence (xvııe siècle). — 420 feuillets.

21391. 86. Mémoires sur Rochefort et le Havre :
I. Rochefort. Fol. 1 à 56 ; mémoires sur le port (xvııe siècle).
fol. 57 à 64 ; hôpital royal (1683).
fol. 65 à 112 ; extraits des registres des enregistrements des règlements et ordonnances du roi tenus au contrôle de la marine à Rochefort (1689-1697).
fol. 113 à 154 ; haras (1683-1687).
fol. 155 à 162 ; mémoire sur le canal du Gué-Charoux.
fol. 163 à 165 ; mémoires sur le fanal de la tour des Baleines (île de Ré).
II. Le Havre. fol. 166 à 252 ; ordonnances et mémoires sur le Havre (1520-1693). — 252 feuillets.

21392. 87. Mémoires sur divers ports et sur la navigation de la Garonne et du Rhône :
fol. 1 à 124 ; mémoires et règlement sur divers forts du Ponant et notamment sur Dunkerque, Dieppe, Cherbourg, la Hougue, Granville, Vannes.
fol. 125 à 158 ; mémoires pour Philippeaux sur un voyage qu'il doit faire sur les côtes de l'Atlantique.
fol. 159 à 190 ; mémoires sur la navigation de la Garonne, du canal de Languedoc et de l'Isle-en-Perigord.
fol. 191 à 281 ; mémoires sur la navigation de l'embouchure du Rhône et le projet du canal d'Arles (1678-1711).
fol. 282 à 315 : projet d'un pont d'Avignon à Villeneuve-lez-Avignon (1680-1681).
fol. 316 à 343 ; lettres et mémoires sur la navigation du Rhône (1693-1696).
fol. 344 à 375 ; rapport de Philippeaux et édit sur le canal de Languedoc. — 375 feuillets.

21393. 88. Mémoires sur l'Afrique et mémoires divers.
fol. 1 à 104 ; mémoires divers concernant notamment les Compagnies du Cap-Nègre, de Guinée, du Bastion de France, le commerce des Nègres, la Côte-d'Or, le cap de Bonne-Espérance (xvııe siècle).

fol. 105 à 114 ; traités passés avec le bey de Tunis (1685).
fol. 115 à 139 ; mémoires sur le siège d'Alger de 1682.
fol. 140 à 151 ; traité avec le Maroc (s. d.).
fol. 152 à 367 ; mémoires divers et notamment sur les campagnes contre les Anglais et les Hollandais dans les colonies et sur la descente de Curassal (1713). — 367 feuillets.

21394. 89. Mémoires sur le Levant :
fol. 1 à 163 ; mémoires sur le commerce du Levant (1627-1714).
fol. 164 à 190 ; mémoires sur une avarie causée par les jésuites à la nation d'Alep (1710).
fol. 191 à 251 ; mémoires sur les jeunes commerçants envoyés dans les Échelles du Levant (vers 1700).
fol. 252 à 257 ; traite des blés du Levant (1710).
fol. 258 à 329 ; droit d'escorte des navires envoyés dans le Levant ; affaire Duquesne (1713).
fol. 330 à 365 ; draps des manufactures du royaume envoyés en Levant (1708-1715).
fol. 367 à 382 ; mémoires de jésuites et de capucins ; observations sur le traité de commerce avec les Anglais et les Hollandais ; sur Chypre, etc. (vers 1700). — 382 feuillets.

21395. 90. Mémoires sur l'Amérique :
fol. 3 à 4 ; mémoires sur la pêche de la morue à Terre-Neuve (xviie).
fol. 5 à 14 ; lettre sur les mines de cuivre du Mississipi (1700).
fol. 17 à 36 ; mémoire des moyens pour interrompre le commerce des Anglais dans la Virginie (v. 1710).
fol. 41 à 58 ; journal d'un voyage fait avec M. Dyberville dans l'Acadie et à Terre-Neuve.
fol. 62 à 67 ; compte de l'armadille de Barlovento (1677-1692).
fol. 68 à 86 ; mémoires sur l'expédition de Buenos-Ayres (1702) et sur le Brésil.
fol. 87 à 181 ; ordonnances et mémoires sur les îles françaises de l'Amérique et notamment sur Saint-Domingue et la Martinique (1683-1696).

fol. 182 à 232; mémoires du baron de Pointis sur la prise de Carthagène (1697).
fol. 233 à 246; ordonnance sur la Cie de Saint-Domingue (septembre 1698).
fol. 247 à 250 ; relation du vice-amiral Pembou sur les rades de Léoganne (1702).
fol. 255 à 260 ; règlement sur les engagés et les fusils envoyés aux îles françaises de l'Amérique (1716).
fol. 261 à 373; mémoires sur les Indes occidentales et notamment sur leur défense et sur le sucre, sur un projet d'entreprise sur les îles anglaises de l'Amérique et sur un projet d'armement pour faire la course par delà les Tropiques (XVIIe-XVIIIe siècles). — 373 feuillets.

21396. 91. Mémoires sur l'Espagne :
fol. 1 à 131 ; mémoires sur Cadix (1702-1703).
fol. 132 à 167 ; mémoires sur l'entreprise de Bilbao (1691).
fol. 168 à 516 ; mémoires et lettres se rapportant presque exclusivement à l'expédition de Cadix (1702-1703). — 516 feuillets.

21397. 92. Mélanges sur l'Espagne se rapportant presque exclusivement à l'expédition de Cadix (1702-1703). — 434 fol.

21398. 93. Mélanges :
fol. 1 à 24 ; mémoires sur le nettoiement du havre de Brouage (1686-1687).
fol. 25 à 88 ; mémoires sur les gardes-côtes, sur les îles et îlots (1683-1710).
fol. 89 à 139 ; oignons de fleurs pour les jardins royaux (1677-1679).
fol. 140 à 332 ; mémoires et correspondances sur la litière de la reine de Pologne (1714-1715).
fol. 333 à 340 ; liste des vaisseaux et autres bâtiments du roi (1707).
fol. 341 à 359 ; fortifications d'Ardres (1687).
fol. 360 à 381 ; états de paiements faits à Rochefort sur les biens des religionnaires (1686-1687). — 381 feuillets.

21399. 94. Mélanges :
fol. 1 à 113 ; nouvelles (28 novembre 1703 — 27 mars 1705).
fol. 114 à 181 ; mémoires sur l'arsenal et sur la constitution de Venise.
fol. 182 à 185 ; mémoire au sujet de l'entreprise de l'empereur sur le duché de Milan.
fol. 186 à 205 ; observations sur la marine de Hollande.
fol. 206 à 232 ; dialogue sur les justes plaintes des catholiques du Pays-Bas Espagnol.
fol. 233 a 249 ; le tombeau des Hollandais ou moyens de ruiner le commerce des Provinces-Unies.
fol. 250 à 280 ; mémoires sur la Hollande et l'Angleterre et la marine anglaise.
fol. 281 à 304 ; description de l'Islande (1690).
fol. 309 à 376 ; mémoire sur la Russie.
fol. 377 ; plan de la côte de la Floride.
fol. 378 à 381 ; projet pour la correction de la carte de la Méditerranée (1691).
fol. 382 à 389 ; mémoire d'Advisarel, professeur d'hydrographie, sur le canal du Rhône (1711).
fol. 390 à 401 ; pièces relatives à une réclamation de Robert, professeur d'hydrographie au Martigués (1710).
fol. 402 à 406 ; écoles des nouveaux gardes-marine de Rochefort et écoles d'hydrographie, etc. (1710). — 406 feuillets.

21400. 95. Mélanges :
fol. 1 à 5 ; mendiants et vagabonds (1673).
fol. 8 ; « ordre de bataille de l'armée commandée par le maréchal prince de Soubise ».
fol. 9 à 14 ; ordonnance du roi sur les troupes coloniales (1er décembre 1781).
fol. 15 à 18 ; déclaration du roi sur les péages (janvier 1663).
fol. 27 à 28; copie d'une bulle d'Innocent XI sur la régale (3 mars 1682).
fol. 30 à 36 ; fragment de règlements d'une société de tempérance dite de « Méduse ».
fol. 39 à 46 ; loterie en faveur du Lyonnais, Languedoc, Provence (1710).

fol. 51 à 93 ; Petit paradis terrestre composé pour la vie de l'âme.

fol. 97 à 122 ; mémoires sur la multiplication des grains, etc.

fol. 124 à 146 ; poésies.

fol, 147-148 ; lettre à Joly de Fleury (12 oct. 1714).

fol. 162 à 169 ; mémoire sur la construction d'une horloge pour les vaisseaux.

fol. 171 à 205 ; projet d'un ordre militaire dit de Saint-Louis pour détruire le Mahométisme.

fol. 206 à 221 ; mémoire sur l'état de la Perse.

fol. 222 à 243 ; mémoires sur la gendarmerie.

fol. 244 à 261 ; projets de Saladin, page d'Avignon, sur le droit de maîtrise royale, sur les poids, la dîme royale, la réunion des fiefs (1692-1695).

fol. 264 à 272 ; mémoire sur le jeu du séminaire.

fol. 273 à 282 ; mémoires sur les horloges, la mesure des eaux.

fol. 287 à 301 ; mémoires sur les fortifications.

fol. 329 à 338 ; mémoires sur le radoub du vaisseau le Modéré (1699). — 353 feuillets.

21401. 96. Comptabilité privée ; 1667-1672. — 134 feuillets.

21402. 97. Comptabilité ; dépenses d'un voyage en Italie (1671) et dépenses des années 1673 et 1674. — 116 feuillets.

21403. 98. Comptabilité ; 1675-1705. — 372 feuillets.

21404. 99. » ; 1706. — 336 feuillets.

21405. 100. » ; 1706-1717. — 448 feuillets.

21406. 101. » ; 1710. — 167 feuillets.

21407. 102. » ; 1712. — 160 feuillets.

21408. 103. Comptabilité officielle ; 1667-1668. — 111 feuillets.

21409. 104. » ; 1668. — 119 feuillets.

21410. 105. » ; 1668. — 196 feuillets.

21411. 106. » ; 1669. — 147 feuillets.

21412. 107. » ; 1671. — 172 feuillets.

21413. 108. » ; 1671-1710. — 513 feuillets.

21414. 109. » ; 1710-1712. — 404 feuillets.

21415. 110. » ; 1713-1715. — 424 feuillets.

21416. 111. Papiers de famille :

fol. 1 à 155 ; notes biographiques sur Pierre Arnoul.

fol. 156 à 448 · papiers de famille (1641-1683). — 448 feuillets.

21417. 112. Papiers de famille (1684-1711). — 360 feuillets.

21418. 113. » ; 1712-1726. — 363 feuillets.

21419. 114. Mélanges sur la famille Arnoul (1633-1729). — 489 feuillets.

21420. 115. Inventaire de la succession de Pierre Saulger, surintendant général des vivres des camps et armées. (1669). — 247 feuillets.

21421. 116. Lettres de Pierre Arnoul (1673-1707). — 443 feuillets.

21422. 117. » (1707, mai 1716). — 448 feuillets.

21423. 118. » (1716, juin 1718 — 19 juillet). — 459 feuillets.

21424. 119. » (1718, 20 juillet — 1720). — 423 feuillets.

21425. 120. Correspondance de Pierre Arnoul : Alauze, Alexandre, Amanet, Anselme, Appais, d'Argenson (Mad^{e}), d'Arlach, d'Arles, Arnoul, Aubert, Audimar, Auger, Augier, Avenes, Bailly, Bar (Ctesse du), Barbarroux, Barbier, Bardon, Barilly, Baste, Bastie (La), Bastier, Basville (de), Baudouin, Baulme (de), Baumez (de), Bausset, Bayle, Beauchamps (de), Beauvais, Beauvillard, Bedosse, Bégon, Bellefontaine (Le Bailly de), Bellescize, Benat (de), Bernage (de), Bernard, Bercy (de), Bertaud, Besson, Beuf, Blaignac, Blanc, Blancard, Blenac, Blocard, Blondel, Boissière, Bonnet, Bonneuil, Bonrepaux, Borchon, Borrely, Bougeret, Bouillon (card. de), Boury, Bourgeois, Bouthier, Bouvier. — 453 feuillets.

21426. 121. Correspondance de Pierre Arnoul : Boyer, Brancaccio (duchesse de), Brancard, Bremondière (de la), Brest, curé de Nanteau, Brest (Le), Breteuil (le chevalier), Brisacier (de), Brodart, Brye (de), Brun (Le), Buisson, Camusat, Caseneuve (de), Castilles (Delannoy des), Catlèche (de), Caumartin (de), Chaise (P. de la), Champigny (de), Chantereau, de Chapellenne, Charonier, Charrette, Charron, Charce (M^{ise} de la), Chau-

four (de), Chaulnes (de), Chaussegros, Chevallerie (La), Clément, Courseulles du Rouvray (de), Ciceris (de), Clapier, de Clère (M^{ise}), Clevet, Coëtlogon, Cœurtière (La), Collaud, Colonge, (de), Cornette, Coudraye (M^{ise} de la), Coutlet, Crillon (Mad^e de), Croiset, Dantibe, Daubenton, Dautefort, Debrier, Decharnes, Delacombe, — 418 feuillets.

21427. 122. Correspondance de Pierre Arnoul ; Delfino, Denonville (de), Dernothon, Derode, Derodon, Desangles, Desmarez, Desmars, Devant, Devoré [de Voré] (le chevalier), Donsin, Dourcelles (des), Dreugis, Destrées, Duchon, Dujannet, Dupin, Dupuy, Duquesne, Durand, Emery, Esmenard, Estienne, Estouyères du Chemin (des), Fabry, Ferré, Ferrier, Ferrolle, Février, Flêche (La), Flour, Fogasse, Folguier, Fontaine, Forcade, Forville, Gaddi, Gallois, Garnier, Gastines (de), Gaud, Gaudemar, Gensoul, Geoffre, Gérard, Gertrude (sœur), Gibert, Givry (de), Gleize, Godart, Gohier, Gordon, Govion (Catherine), Granier, Grasse (Joseph, évêque de), Grasset, Grignan (de), Gualterio, Guay (du), Gueidan, Guilhem (de), Guyon, Havart, Héricourt (d'), Hocquart, Hugues, Imbert. — 492 feuillets,

21428. 123. Correspondance de Pierre Arnoul : Jacob, Janson, Jaulne, Jeaume, Jonquet, Jouvenet, Lacaze (de), Lachapelle, Lacombe (de), Lacour, Lacroix, Lagardes, Lahaye (de), Lambert, Lande (de la), Latouche, Lebret, Lebrun, Lecoq, Lefebure, Lefeure, Legangneulx, Lemaire, Lescalopier, Lessart (de), Longueil (de), Lombard, Long, Lossendière (de), Louboux, Louet, Louis, Luerny, Lussac, Maclas, Madon, Martin, Maistre (Le), Malbeno, Marcel, Marchant, Merchand, Mareschal, Marie, Marquesan, Marsan (de). — 458 feuillets.

21429. 124. Correspondance de Pierre Arnoul : Martelly, Massé, Mauclerc (de), Mellié, Michel, Mignon, Modéne (Mis de), Monaco (prince de), Mongrand (de), Mongrués, Morel, Motte (de la), Moussierde, Negras, Nively, Normand (Le), Noyer (de), Oppède (d'),

Orange (d'), Orceau, Orléans (le ch^{er} d'), Ozon, Parent, Parron, Passenat, Payan, Pays, Pelissery, Penan (de), Perrichon, Pene, Pertuis, Petit, Peycherand, Philip, Pichon, Pille, Piny, Plainville (de), Porcien (de), Porte (de la), Potin, Pramiral, Raymond (de), Rangervillier, Renau, Reynaud, Riener, Riotte, Roanés (de), Roche (de la), Rochegude, Roche-Vernassat (de la), Roland, Roleny, Rolland, Rouveray (du), Rondel, Rosse, Rousseau, Roussereau (de), Rouvière, Rouvray (du), Roux (de), Roux (du), Rus (de), Sademazan, Saint-Louis (de), Saulger. — 501 feuillets.

21430. 125. Correspondance de Pierre Arnoul : fol. 1 à 349. Saint-Sauveur (de), Saladin, Sicard, Silvecane, Soissan, Sorel, Soubise, Suffren (de), Terrasse, Thibaud, Thiembronne, Tolomas, Tournay, Tournus, Travenol (de), Trémoille (card. de la), Trichet, Tripolit, Vacher (Le), Vatboy, Valbelhe (de), Valbonnays, Vallon, Vareilles, Varie (de), Vaucresson, Vauvré (de), Vedrille (de), Verneuil, Viany, Viau, Vidaud de la Tour, Villebague, Villemont, Villeneufve, Vintimille, Violet.

fol. 350 à 395 : correspondance venue de Québec (1683-1686).

fol. 396 à 562 : correspondants divers. — 562 feuillets.

21431. 126. Correspondance de Pierre Arnoul : lettres diverses inventoriées et analysées par P. Arnoul. — 736 feuillets.

21432 127. Correspondance de Pierre Arnoul : lettres diverses inventoriées et analysées par P. Arnoul. — 604 feuillets.

21433. 128. Analyse de la correspondance de Pierre Arnoul contenue dans les mss. 126 et 127. — 179 feuillets.

21434. 129. Lettres de Madame de Soissans, sœur de Pierre Arnoul (1690-1714). — 486 feuillets.

21435. 130. Correspondance de Pierre Arnoul : lettres de famille. — 355 feuillets.

21436. 131. » 324 feuillets.

21437. 132. Correspondance de Pierre Arnoul : lettres de M. de

Vitalis, son intendant, et réponses de Pierre Arnoul (1701-1704). — 389 feuillets.

21438. 133. Correspondance de Pierre Arnoul : lettres de M. de Vitalis, son intendant, et réponses de Pierre Arnoul (1704-1706). — 343 feuillets.

21439. 134. Correspondance de P. Arnoul et de son fils Pierre Arnoul. fol. 1 à 317 : lettres de M. de Vitalis et réponses de Pierre Arnoul (1706-1713).

fol. 318 à 409 : lettres d'Anselme, intendant du domaine de Rochegude (1718-1721).

fol. 410 à 500 : lettres de Terrasse, intendant du domaine de Rochegude (1721). — 500 feuillets.

21440. 135. Divers.

fol. 1 à 324 : correspondance de Pierre Arnoul ; lettres de Deslandres, avocat à Paris, et minutes de Pierre Arnoul (1713-1721).

fol. 325 à 571 ; affaire Barthélemy Dedons, capitaine de brûlot, et Hugues Dedons (1683-1701). — 571 feuillets.

21441. 136. Affaires diverses :

fol. 1 à 440 ; affaire Barthélemy Dedons (1701-1718).

fol. 441 à 472 ; affaire Landouillette de Logivières (1697).

fol. 473 à 510; affaire Lambert, capitaine de la Marguerite (1693-1695).

fol. 511 à 523 ; affaire Muret, receveur des fermes à Cassis, près Marseille (1682).

fol. 524 à 535; affaire Solkam-Saba. prince de Géorgie, religieux de Saint-Basile (1714). 535 feuillets.

21442. 137. Affaires diverses :

fol. 1 à 69 ; sédition provoquée à Moissac par la levée d'une imposition (1635).

fol. 70 à 87 ; compte rendu fait par les protestants de la Saintonge des sommes par eux imposées à ceux de leur religion (1685).

fol. 88 à 99 ; Lunette d'approche des catholiques (pamphlet contre le prince d'Orange).

fol. 100 à 204 ; Gouvernements de Rochegude et de Villeneuve.

fol. 205 à 206 ; mémoires sur l'utilité du cadastre.

fol. 207 à 209 ; recensement des divers lieux du Comtat.

fol. 210 à 324 ; recettes et remèdes. 324 feuillets.

21443. 138. Correspondance générale (supplément). — 659 feuillets.

21444. 139. Mémoires divers :

fol. 1 à 85 ; lettres et mémoires sur l'expédition de Cadix (1702-1703).

fol. 86 à 120 ; vente du domaine de Rochegude (1695).

fol. 121 à 138 ; maison de M. de Soissans à Marseille (1700).

fol. 139 à 171 ; domaine de la Tour-Ronde à Nangeville (1667-1699).

fol. 172 à 340 ; navigation de la rivière d'Ourcq (1646-1647).

fol. 341 et 348 ; plan du bois de Ouison (1673).

fol. 342 à 344 ; plans de la forêt de Chatel-Censoir (1744) et de 2 pièces de bois au finage de Ouagne (1771).

fol. 349 à 355 ; hôtel de Cossé-Brissac à Paris.

fol. 356; plan du fort du Port-de-Paix. — 356 feuillets.

LES MANUSCRITS

DE

L'ANCIENNE BIBLIOTHÈQUE DE L'ABBAYE DE BONPORT

(*Suite*)

XXVIII. — *Nicolas de Lire.* — *Postilles sur les quatre Évangiles.* L'ordre des matières contenues dans ce manuscrit est le suivant : Indication des Évangiles à lire pendant l'année ecclésiastique et aux fêtes des saints (fol. 1vo). — Prologue de l'auteur (fol. 5). — Postilles sur l'Évangile de S. Mathieu (fol. 8).— de S. Luc (fol. 89). — de S. Marc (fol. 94).— de S. Jean (fol. 127). Le texte s'arrête au fol. 194 et le volume se termine par des tables écrites en rouge et noir.

Parchemin 200 feuillets, 195 sur 280 mill. XIIIe siècle. Texte à deux col. de 40 lignes environ ; écriture négligée, beaucoup de passages soulignés en rouge. Très sobre d'ornementation, il offre pourtant quelques capitales ornées en rouge et bleu avec filigranes, fol. 5, 74, 74vo, 127 ; une capitale, destinée à être peinte, n'a jamais été exécutée, fol. 10 ; notes marginales fol. 84, 94, 142, 146, 160, 168. Le fol. 126vo était primitivement en blanc ; au XVe siècle, Pierre Faucon, prieur de Bonport, y transcrivit une petite pièce de 16 vers latins. C'est encore à la main de ce prieur qu'on doit la table de Comput grossièrement exécutée (fol. 1) ; la note relative au terme de Pâques (fol. 4vo), et deux autres pièces (fol. 200vo) : l'une intitulée « *Octo beatitudines* » et une inscription pour l'entrée de la bibliothèque :

Secuntur versus de libraria.
Jugiter hic legere, meditari, inquirere posse,
Quid nisi celesti luce ciboque frui ?
Nil homini melius quam si divina legendo
Figat ibi vitam quo sibi vita venit.
Lectio jugis alit virtutes, lucida reddit
Intima, declinat noxia, vana fugat.

Libros quo [s]que lege quibus insunt pascua vite,
Quos tibi sic modicus continet iste locus.
Hic si proficis, hinc ingratus ne videaris,
Exi, sed inde libros, ostia claude.

La formule d'excommunication, que nous avons tant de fois rencontrée précédemment, ne se trouve pas dans ce manuscrit ; sa provenance est cependant nettement indiquée par les quelques ex-libris mss. qui se lisent en tête du volume. Sur le premier feuillet de garde, à moitié déchiré, on lit : ... *de Bonoportu ;* en haut du fol. 1vo : *Iste liber est de Bonoportu*, et au fol. suivant: *Bonus portus.* — Rel. mar. rouge aux armes royales. — Ancien Colbert 2954 ; Regius 3949.2.2 ; n° 618 du fonds latin de la Bibliothèque nationale.

XXIX. — *Glossa ordinaria in Epistolas beati Pauli Apostoli.*

Parchemin, 294 feuillets, 410 sur 280 mill. XIIIe siècle. Texte à deux col. ; le texte des Épîtres est en caractères plus grands que ceux du texte du commentaire ; ce dernier encadre ordinairement le texte ; quelquefois il se rencontre trois col. dans le même feuillet. Le titre des Épîtres, en haut des pages, en petites capitales rouges et bleues alternées, se lit de l'une en l'autre. Très beau manuscrit à grandes marges, les inférieures n'ont pas moins de 115 mill., d'une écriture très régulière, émaillé de lettrines, d'ornements et de filigranes rouges et bleus débordant sur les marges. La capitale P qui commence les Épîtres a fourni le cadre aux quatorze peintures que nous allons décrire successivement: Fol. 1, grande capitale sur fond d'or ornée de méandres, d'entrelacs et terminée par un aigle au repos. — Fol. 3, grande capitale historiée sur fond d'or formée de méandres, de lignes brisées et de croisettes ; les ornements sont tracés en blanc sur un fond de couleur rouge, orange et mauve. Le bas de l'initiale est formé d'un gracieux fleuron épanoui à la tige duquel grimpe un petit personnage curieusement traité : il rappelle ces écorchés dont se servent les artistes. Dans la partie supérieure de la volute, on a représenté l'apôtre S. Paul, assis sur une sorte de cathedra, et écrivant ses Épîtres. Il porte un costume bleu recouvert d'un manteau rose, la tête ceinte du nimbe. Cette figure est très bien traitée, et l'ensemble satisfaisant. — Fol. 67 vo, grande initiale sur fond d'or formée d'un grotesque de la bouche duquel s'échappent des entrelacs bleus ; la volute est formée de fleurons et d'entrelacs ; le bleu et le blanc y dominent, avec quelques rehauts de carmin et de sinople. — Fol. 119vo, grande capitale sur fond d'or formée de grotesques curieusement disposés : en bas, un animal à face simiesque est accroupi ; au dessus se tient debout un être au corps humain avec des pattes garnies de serres ; d'un de ses bras il soutient tout le reste de l'ornementation, de l'autre un petit personnage non moins curieux. L'exécution du personnage principal se recommande surtout

à l'attention à cause de son anatomie apparente. Le corps est entièrement traité en jaune rehaussé de gris ; la figure seule est de couleur brique, peu en rapport avec le reste. — Fol. 150vo, grande initiale sur fond d'or décorée dans le goût de la précédente ; un personnage décharné, soutenu par une petite figurine, soutient la large volute de la lettre formée d'entrelacs, de fleurons et de petits animaux. — Fol. 192vo, capitale sur fond d'or avec large bordure de carmin. L'ensemble de cette initiale, de moindre proportion que les précédentes, est formé en partie de fleurons, d'entrelacs et de petits animaux. Dans la volute, deux figurines dont l'attribution est assez embarrassante; peut-être y faut-il voir la lutte du bien et du mal personnifiée par deux anges dont l'un saisit la barbe et les cheveux de l'autre? — Fol. 189vo, initiale rehaussée d'or sur fond d'azur, formée de fleurons et d'entrelacs avec une figurine dans la partie inférieure. — Fol. 202, capitale composée uniquement de fleurons et d'entrelacs avec un animal fantastique au corps démesurément allongé. — Fol. 213vo, initiale rehaussée d'or, dans un encadrement rose avec figures de centaures. L'un tient en main une paire de ciseaux, l'autre un fleuron. — Fol. 221vo, capitale sur fond en camaïeu formée d'entrelacs, de fleurons et de figurines. Le corps de l'initiale est en partie formé par le corps d'un monstre ailé, très effilé, se terminant par une figure humaine. — Fol. 226vo, capitale sur fond d'or inscrite dans un encadrement d'azur, agrémentée de deux mascarons grimaçants. — Fol. 239vo, capitale sur fond d'or formée en partie par le corps d'un dragon monstrueux, très habilement traité, avec une volute remplie d'enroulements et de fleurons du plus gracieux effet ; le bleu et le rouge rehaussé de blanc y dominent. — Fol. 247vo, capitale rehaussée d'or sur fond de pourpre, formée d'enroulements, de fleurons et de figurines. — Fol. 251vo, capitale sur fond d'or, tracée en bleu avec rehauts de blanc, curieuses figurines dans la volute. — Le fol. 2vo, une partie du fol. 293 et le 293vo, sont en blanc. Quelques notes ou gloses marginales, notamment au fol. 74. Les concordances, en marge, sont écrites en couleur ; du fol. 93 au verso du fol. 142, du fol. 151 à 166 et 255 à la fin, les concordances ne sont plus indiquées, l'ornementation est moins riche. Ce beau manuscrit avait été donné à l'abbaye par sire Richard, clerc de Harcourt, ainsi que le témoigne cette note écrite sur le premier feuillet de garde :

> *Liber [sancte Marie de Bono] portu dedit ei*
> *dominus Ricardus, clericus de Haricuria.*

Le copiste s'est fait connaître par cette souscription, en capitales, à la fin du volume : *Adam me scripsit.* — Reliure primitive en peau blanche sur ais de bois, traces de fermoirs. — Anc. Colbert 101 ; Regius 3649.9 ; n° 668 du fonds latin de la Bibliothèque nationale.

XXX. — *Glossa ordinaria in Epistolas beati Pauli apostoli.* —

Manuscrit incomplet du commencement et portant des traces de mutilations qui n'ont laissé subsister aucunes des capitales dont ce manuscrit était primitivement orné.

Parchemin, 231 feuillets, 270 sur 390 mill. XIIIe siècle, texte à deux col. d'une belle écriture, très régulière, rappelant par son ordonnance le manuscrit précédent. Les titres, qui se lisent de l'un en l'autre en haut des feuillets, sont en capitales rouges et bleues alternées. Les concordances, en marge, sont en rouge; beaucoup de passages soulignés de cette couleur; lettrines avec ornements filigranés débordant sur les marges. Les mutilations dont ce ms. a été l'objet, sont les suivantes : deux feuillets déchirés au commencement ; les fol. 58 bis et 101 sont à moitié coupés ; les fol. 142, 165, 173, 198, 199 sont en partie coupés, et il manque des feuillets entre les fol. 123 et 124, 156 et 157, 179-180, 195 et 196 actuels. La formule d'excommunication se lit au verso du premier feuillet de garde :

> Liber sancte Marie de Bonoportu, quem si
> quis abstulerit, vel inique celaverit, vel furatus
> fuerit, anathema sit ab abbate et omnibus
> monachis ibidem Deo servientibus ; fiat, fiat,
> amen.

Le scribe a terminé son œuvre par cette souscription, fol. 230vo :

> Finito libro Christe Rex sit benedictus !

Le fol. 231 était en blanc primitivement ; on y lit, de diverses mains, une invocation inspirée des psaumes :

> Spes mea Dominus a juventute mea,
> delicta juventutis mee ne memineris Domine.

Et plus bas, en regard d'un paraphe du XVe siècle :

> A Daniel filz de Harrye qui me vi...

Au-dessous :

> Et benedicta sit Sancta Anna.

Et plus bas encore :

> Hunc librum in integrum legi
> ego qui hic manum apposuit.

avec paraphe. — Reliure veau fauve, dos mar. rouge au chiffre de Charles X. — Anc. Colbert 2973; Regius 3614.3; n° 672 du fonds latin de la Bibliothèque nationale.

XXXI. — *Commentaire de Hugues de Saint Victor sur l'Évangile de saint Luc.*

Parchemin, 248 feuillets, 240 sur 345 mill. XIIIe siècle. Texte à deux col. de 45 à 46 lignes. Lettrines unicolores avec filigranes ; beaucoup de passages soulignés en rouge ; un grand nombre de capitales rehaussées de

carmin ; en général, très peu orné. Le fol. 248 est en blanc. L'abbaye devait ce manuscrit à la générosité d'un prélat qui y mourut et qui lui avait sans doute légué sa bibliothèque : Guillaume de Pont-de-l'Arche, évêque de Lisieux, dont nous avons déjà eu l'occasion de mentionner la libéralité (voy. nº XIII). La note suivante qui se lit au bas du fol. 247, nous l'apprend :

> .Liber sancte Marie de Bono Portu de dono
> domini G[uillelmi] de Ponte Arche quondam
> Lexoviensis episcopi; quem si quis furatus fuerit,
> vel inique celaverit, anathema sit. Amen.

Reliure mar. rouge aux armes royales. — Anc. Colbert, 2909; Regius 3829.6 ; nº 2529 du fonds latin de la Bibliothèque nationale.

§ VII. - Saints-Pères.

XXXII. — *Sancti Hieronymi Epistolæ.* — L'ordre des matières contenues dans ce manuscrit est le suivant : les deux premiers feuillets contiennent le préambule et une table numérique des matières ; suit le texte des Épîtres :

I. fol. 3. — Epistola ad Heliodorum : Quanto amore et studio... (Patr. lat. XXII, col. 547).

II. fol. 5vº. — Ad Heliodorum. *Epitaphium Nepotiani* : Grandes materias ingenia parva... (Ibid., col. 589).

III. fol. 10. — Ad Nepotianum. *De vita Clericorum et Monachorum* : Petis a me, Nepotiane carissime... (Ibid., col. 527).

IV. fol. 15. — Ad Paulinum, *De institutione clericorum vel monachorum et de divine historie expositionibus diversis* : Bonus homo de bono thesauro... (Ibid., col. 579).

V. fol. 17vº. — Ad Paulinum. *De omnibus divine historie libris* : Frater Ambrosius tua mihi munuscula perferens. (Ibid., col. 540).

VI. fol. 21vº. — Ad magnum oratorem urbis Romæ : Eusesybesium nostrum tuis monitis profecisse... (Ibid., col. 664).

VII. fol. 23. — Ad Desiderium. *De duodecim doctoribus* : Vis nunc acriter... (Ibid. XXIII, col. 723).

VIII. fol. 24vº. — Ad Damasium. *De septem gradibus ecclesie* : Sufficere quidem fidei tue... (Ibid. XXX, col. 148).

IX. fol. 30vº. — Ad Fabiolam. *De veste sacerdotali* . Usque hodie in lectione veteris testamenti... (Ibid. XXII, col. 608).

X. fol. 36. — Ad Oceanum. *De morte Fabiole* : Plures anni sunt... (Ibid. 690).

XI. fol. 39vo. — *Incipit libellus sancti Ieronimi de* XL *duabus mansionibus israelitici populi compositus in memoriam Fabiole* : In septuagesimo septimo psalmo... (Ibid. 698).

XII. fol. 49. — *Incipit epistola de X temptationibus hebraici populi* : Hec sunt verba...

XIII. fol. 50. — Solutio Hieronimi in quodam enigmate Salomonis ubi impossibilia esse dicere que scire non possit et quarum quod ignorat : Mirum satis est...

XIV. fol. 52vo. — *Sancti Hieronymi in explanatione psalmi XLIV ad Principiam Virginem* : Scio me, Principia, in Christo filia... (Ibid. XXII, 622).

XV. fol. 59. — Ad Eustochium. *De virginitate servanda* : Audi filia et vide... (Ibid. 394).

XVI. fol. 70vo. — Ad eamdem. *De transmissis muneribus* : Parva specie, sed caritate magna sunt... (Ibid. 445).

XVII. fol. 71. — Paule et Eustochii ad Marcellam. *De sanctis locis* : Mensuram caritas non habet... (Ibid. 483).

XVIII. fol. 74vo. — Ad Paulam *in qua consolatur eam super dormitionem Blesille, filie sue* : Quis dabit capiti meo aquam... (Ibid. 465).

XIX. fol. 77vo. — Admonitio sancti Ieronimi *de honorandis parentibus* : Parentum meritis subjugans filios omnipotens Deus.. (Ibid. XXX, 145).

XX. fol. 78vo. — Sententie Theodoti ab Ieronimo translate : Perfectus homo est qui seipsum cognoverit...

XXI. fol. 79vo. — Admonitio *contra carnis superbiam* : Ad te manum meam extendo...

XXII. fol. 80. — Admonitio. *De vera penitentia* : Ad te surgo, o homo, quem scio esse fidelem... (Ibid. XXX, 242).

XXIII. fol. 80vo. — Ad Rusticum. *De Penitentia* : Quod ignotus ad ignotum audeo scribere... (Ibid. XXII, 1038).

XXIV. fol. 84. — Ad Sabianum dyaconum lapsum : Samuhel quondam lugebat Saulem... (Ibid. 1195).

XXV. fol. 87. — *Objurgatio pro lapsu Susanne virginis* ad eamdem : Quid taces, o anima Susanne... [1]

---

(1) Hac epistola, quæ non unanimiter ab auctoribus adjudicata est Hieronymo, multis revera signis verius esse S. Ambrosii videtur. Quare, Benedictinos secuti, eam jam

XXVI. fol. 90vo. — Ad Asellam. *De fictis amicis* : Si tibi putem a me gratias referri posse... (Ibid. XXII, 480).

XXVII. fol. 91vo. — Ad Demetriadem virginem. [*De servanda virginitate*]. Inter omnes materias... (Ibid. 1107).

XXVIII. fol. 99. — Alia epistola ad eamdem : Si summo ingenio parique fretus scientia... (Ibid. XXX, 15).

XXIX. fol. 114. — Epistola sed cui dicta sit ignoro : Presumptionem meam excusare conarer... (Ibid. 105).

XXX. folio 119. — Ad Dardanum. *De terra promissionis* : Quæris, Dardane... (Ibid. XXII, 1099).

XXXI. fol. 122. — *Sermo Origenis de tribus virtutibus, id est, fortitudine, sapientia, atque prudentia* : Tres quodam modo virtutes Dei assumens... (Ibid. XXX, 116).

XXXII. fol. 124vo. — Incipit liber Sancti Hieronymi adversus Helvidium. *De perpetua virginitate sancte Mariæ* : Nuper rogatus a fratribus ut adversus libellum...

XXXIII. fol. 132vo. — Prologus et textus S. Hieronymi epistolæ ad matrem et filiam in Gallus commorantes. *Prologus* : Retulit michi quidam frater e Gallia se habere sororem virginem matremque viduam... *Textus* : Primum scire vos cupio, soror ac filia... (Ibid XXII, 953).

XXXIV. fol. 135. — Ad Tyrasium. *De morte filiæ suæ* : Benedicto et dolutissimo Tyrasio Hieronymus charitatis tuæ scripta percepi... (Ibid. XXX, 278.)

XXXV. fol. 136vo. — Ad Innocentium. *De* [*muliere*] *septies percussa* : Sepe a me, Innocenti karissime, postulasti... (Ibid. XXII, 325).

XXXVI. fol. 138vo. — Ad Theodoram spanam. *De morte Lucinii* : Lugubri nuntio consternatus super sancti et venerabilis mihi dormitione Lucinii... (Ibid. 685).

XXXVII. fol. 139vo. — Epistola exhortatoria ad Julianum et *de pignoribus consultum* : Filius meus, frater tuus Ausonius in ipso jam profectionis articulo... (Ibid. 960).

XXXVIII. — fol. 142. — Ad Aletam. *De institutione filiæ* : Apostolus Paulus scribens ad Corinthios... (Ibid. 867).

XXXIX. fol. 145vo. — Ad Photiam. *De viduitate servanda* : Obsecras litteris, et suppliciter deprecaris... (Ibid. 550).

---

edidimus inter opera S. Episcopi ; ubi videsis, t. XVI nostræ Patrol. col. 365, sub hoc titulo : *De lapsu virginis consecratæ*. (Ibid. XXX, 210).

XL. fol. 149vo. — Epistola consolatoria ad Salvinam. *De Nebridio et viduitate servanda* : Vereor ne officium putetur ambitio... (Ibid. 724).

XLI. fol. 153. — Ad Aggeruntiam. *De monogamia* : In vetere via, novam semitam querimus... (Ibid. 1046).

XLII. fol. 158. — Ad Oceanum. *De vita clericorum* : Sophronius Eusebius Ieronimus Oceano suo salutem. Deprecatus es ut tibi breviter exponerem... (Ibid. 288).

XLIII. fol. 159vo. — Ad eumdem. *De unius uxoris viro* : Nunquam fili Oceane fore putabam... (Ibid. 653).

XLIV. fol. 164. — Ad Lucinum betycum. Non opinanti mihi subito litteræ tuæ redditæ sunt... (Ibid. 668).

XLV. fol. 165vo. — Ad Rusticum monachum. Nichil christiano felicius, cui promittitur regnum cœlorum... (Ibid. 1072).

XLVI fol. 170. — Ad Exuperantium : Inter omnia quœ mihi sancti fratris Quintiliani... (Ibid. 1191).

XLVII. fol. 170vo. — Ad Florentinum. *De ortu amicitiæ* : Quantus Beatitudinis tue rumor diversa... (Ibid. 335).

XLVIII. fol. 171. — Ad eumdem. In ea mihi parte heremi commoranti... (Ibid. 336).

XLIX. fol. 171vo. — Ad Abygaum hyspanum. Quanquam mihi multorum sim... (Ibid. 689).

L. fol. 172. — Ad Castricianum. *De cecitate non debeat contristari* : Sanctus filius meus Heraclius diaconus, mihi retulit... (Ibid. 651).

LI. fol. 172vo. — Ad Julianum diaconum Aquileie : Antiquis sermo est... (Ibid. 337).

LII. fol. 173. — Ad Niceam yppodiaconum Aquileie : Turpylius Comicus tractans... (Ibid. 341).

LIII. fol. 173. — Ad Crisogonum monachum Aquileie : Qui circa te affectus meus sit... (Ibid. 342).

LIV. fol. 173vo. — Ad Paulum senem monachum Concordie : Humanæ vitæ brevitas dampnatio delictorum est... (Ibid. 343).

LV. fol. 174. — Ad Antonium monachum : Dominus noster humilitatis magister... (Ibid. 345).

LVI. fol. 174vo. — Ad Cromatium. Jovinianum et Eusebium : Non debet carta dividere quos amor mutuus copulavit... (Ibid. 338).

LVII. fol. 175vo. — Ad Theodosium et ceteros anachoritas intrin-

secus commorantes : Quam vellem nunc vestro interesse conventui... (Ibid. 331).

LVIII. fol. 175vo. — Ad Virgines Hemonenses. Carte exiguitas indicium solitudinis est... (Ibid. 344).

LIX. fol. 176. — Ad Castorinam Materteram. Johannes idem apostolus et evangelista ait in epistola sua... (Ibid. 346).

LX. fol. 176. — Ad Desiderium. Lecto sermone Dignationis tue... (Ibid. 492). Le texte s'arrête à la fin de cette épître, sans *explicit*.

Parchemin, 176 feuillets, 210 sur 320 mill. XIIIe siècle. Texte à deux col. de 36 à 37 lignes d'une écriture très correcte. Lettrines filigranées avec ornements débordant sur les marges. Une capitale destinée à être peinte n'a jamais été exécutée (fol. 114). Les *Incipit* et les *Explicit* sont en rouges. Gloses ou notes marginales aux fol. 3, 4, 10, 12, 14, 15, 18, 19, 34, 91vo, 120, 153, 164. En dehors de ces gloses, une main du XVe siècle a ajouté, en beaucoup d'endroits, quelques indications ou notes sommaires. Le commencement et la fin de chaque épître sont indiqués, en petits caractères, dans le bas des marges inférieures; ces indications, à quelques feuillets, ont quelquefois disparu sous le couteau du relieur. Les 14 premiers feuillets ont fortement souffert de l'humidité, surtout les 5 premiers dont un fragment de la partie supérieure manque. Piqûres à un grand nombre de feuillets. Au verso du fol. 2, une main du XVe siècle a inséré le catalogue des indulgences plénières accordées aux églises cisterciennes : *Istæ sunt indulgentiæ generales omnibus ecclesiis et capellis ordinis Cisterciensis.* Nous relevons dans ce catalogue les indulgences accordées, d'abord aux principales fêtes solennelles : la Nativité, la Circoncision, l'Épiphanie, le dimanche de Pâques, l'Ascension, la fête de tous les saints, l'Invention et Exaltation de la Sainte Croix et de la sainte Couronne d'épines, et à tous les jours octaves des fêtes ; à toutes les fêtes de la Vierge, des apôtres, des évangélistes et des quatre docteurs ; à quelques fêtes de saints et saintes particulièrement révérés dans l'ordre de Cîteaux : S. Étienne, les Innocents, S. Laurent, S. Vincent, S. Denis, S. Nicolas, S. Louis, S. Gilles, S. Michel, S. Jean Baptiste et Ste Marie Madeleine ; aux fêtes des saints de l'Ordre : S. Benoît, S. Bernard, S. Robert, S. Eugène, S. Thomas de Cantorbéry, S. Pierre de Tarentaise, S. Edmond, S. Malachie, S. Guillaume ; ou encore dans quelques circonstances particulières, par exemple, lorsqu'on portait le corps du Seigneur à un malade. Ensuite se lisent les noms des souverains pontifes qui concédèrent ou confirmèrent ces indulgences. Au bas du verso du dernier feuillet on lit, d'une écriture du XVe siècle :

Nichil amantibus durum est.

Reliure demi-veau fauve, dos au chiffre de Charles X. Ancien — Colbert 2807 ; Regius 3738. 19 ; no 1882 du fonds latin de la Bibliothèque nationale.

XXXIII. — *Recueil* contenant :

I. fol. 1. *Liber Sancti Augustini super Genesim ad litteram, libri duodecim* : Omnis divina scriptura bipartita est... Sed jam universum hoc opus quod duodecim voluminibus continetur, isto tandem fine concludimus. Aurelii Augustini, egregii doctoris, super Genesim ad litteram liber xij^{e} explicit. (Patr. lat. XXXIV. Col. 245-486).

II. fol. 83. *Liber pastoralis beati Gregorii papæ urbis Romæ* [ad Joannem episcopum civitatis Ravennæ]. Pastoralis curæ me pondera fugere delitescendo voluisse... Sed in hujus quœso vitæ naufragio orationis tuæ me tabula sustine, ut qua pondus proprium deprimit, tui meriti manus me levet. (Ibid. LXXVII. col. 13-128).

Parchemin, 120 feuillets, 200 sur 260 mill. XIIIe siècle. Texte à longues lignes, 40 environ par page. Lettrines unicolores avec filigranes ; *incipit* en rouge ; très sobre d'ornements. Notes marginales aux fol. 11, 12vo, 13vo, 17vo, 19, 22, 23, 47, 50, 51, 55, 57vo, 70vo, 72, 87, 109. Les fol. 81vo, 82 et 120 sont en blanc. Demi-reliure veau fauve, au chiffre de Charles X. — Ancien Colbert, 2917 ; Regius 4011.5 ; n° 1945 du fonds latin de la Bibliothèque nationale.

XXXIV. — *Recueil de sermons de Saint Augustin,* « *de Verbis Domini et de verbis Apostolorum.* » (Patrolog. lat. V, pars I.)

Parchemin, 180 feuillets, 260 sur 360 mill. XIIIe siècle. Texte à deux col. de 40 lignes, de diverses mains. Lettrines filigranées avec floritures sur les marges. Les *Incipit* et les *Explicit* sont en rouge. — A partir du fol. 177, les capitales et les rubriques n'ont pas été exécutées. Sur les marges de quelques feuillets, ont été tracés des dessins à la plume composés de fleurons et de rameaux, fol 16, 17 v°, 73 v°, 159 v°, 160 ; un animal fantastique fol. 79 v°. Notes et gloses marginales aux fol. 53 v°, 83, 97 v°, 111, 124 v°, 126, 135, 139 v°, 155 v°. Une partie du fol. 176vo est en blanc ; le bas du fol. 1 a été coupé, la formule d'excommunication, qui se lisait au verso a disparu, il n'en subsiste que ces mots : ...*abstulerit, vel*... Les deux premiers feuillets sont occupés par des tables. — Demi-reliure veau fauve, au chiffre de Charles IX. — Ancien Colbert 2785 ; Regius 3792. 5 ; N° 2022 du fonds latin de la Bibliothèque nationale.

XXXV. — *S. Aurelii Augustini Hipponensis episcopi ad Marcellinum De civitate Dei contra paganos.* Les dix premiers livres seulement. I. fol. 2vo ; II. 17vo ; III. 31 ; IV. 46vo ; V. 61 ; VI. 77vo ; VII. 88 ; VIII. 103 ; IX. 119vo ; X. 130vo.

Parchemin, 150 feuillets, 240 sur 360 mill. XIe siècle. Texte à deux col. de 33 à 34 lignes environ. Les capitales du commencement de chaque livre sont dessinées à la plume; deux cependant ont été grossièrement rehaussées de couleur (col. 2 v°, 130 v°); une seule se recommande à l'attention (fol. 77 v°), historiée d'un ange aux ailes éployées tenant d'une main une lance, de l'autre un bouclier; légers rehauts de couleur jaune et rouge. En haut du verso du premier feuillet, on lit : « Liber sancte Marie de Bonoportu. » Une note placée en tête du fol. 2 nous apprend que la suite de l'ouvrage était contenue dans un autre volume. Les fol. 1 v° et 2 contiennent le texte de deux lettres qui nous apprennent comment le couvent de Bonport entra en possession de cet antique ms. Vers 1414, Guillaume Euvrie, qui fut plus tard le notaire du roi Charles VI, était venu se reposer quelques jours à l'abbaye de Bonport. Il ne savait comment reconnaître les attentions dont il avait été l'objet, quand une idée lui fut suggérée par un de ses amis, Robert le Canu, qui, lui aussi, voulait laisser aux moines de Bonport un témoignage de son affection. La bibliothèque du couvent ne possédait pas alors le livre de saint Augustin sur la Cité de Dieu. Les deux amis convinrent d'en acheter un exemplaire à frais communs. Guillaume en trouva une copie très vieille, mais très exacte, dont il fit hommage à l'abbé et au couvent de Bonport, le 1er août 1414. Les lettres suivantes étaient jointes à l'envoi [1] :

Reverendo in Christo patriac domino domino P[etro][2] divina clemencia abbati monasterii de Bono Portu et venerabilibus patribus priori et conventui ejusdem monasterii, Guillermus Euvrie, devotum in beneplacitis obsequium. Cum nuper recolligendi animi causa devotissima cenobii vestri oratoria visitassem, et ingentem ibi speciem humanitatis atque sanctimonie cognovissem, tenuit illuc me diutius vestre celestis conversationis delectatio quam mecum ipse constitueram. Ex quo factum est ut divinarum humanarumque virtutum miros effectus experirer, utpote in viris doctissimis, quorum caput non minus quam sancte sapientie doctor existeret, ceteri sacrorum eloquiorum cognitione plurimum profecissent. Unde facile factu[m] fuit ut existimarem tantorum virorum merita apud creatorem nostrum michi maxime posse suffragari. Itaque dum agerer animo sollicito quid pro beneficencia tante erga me benivolentie rependere, quid deinde pro participatione vestrorum erga Deum meritorum offerre valerem, affuit vir, religione, prudencia, doctrinis et experiencia maxime preditus, dominus Robertus Canuti, cujus ego munificum animum in plerisque rebus cognovi :

1. Notre savant compatriote, M. Léopold Delisle, auquel nous empruntons ce passage, a, le premier, publié le texte de ces lettres (*Le Cabinet des Manuscrits*, I, 538). Elles sont d'une telle importance pour notre sujet que nous n'hésitons pas à les reproduire intégralement.

2. Pierre III, abbé de Bonport (Gall. Christ. XI. 668).

qui, dum inter cetera de libro de Civitate Dei, quo tunc vestra libraria carebat, sermonem facerem, pollicitus fuit, ubi unam libri medietatem donarem vestro conventui, se reliquam medietatem donaturum. Hanc autem pollicitationem sic amplexus sum ut datus liber vestre librarie sic ascriberetur, quod ab ea nulla posthac ratione possit alienari. Mitto igitur librum duobus voluminibus vetustissimis sed verissimis comprehensum, modis prescriptis communi consensu vestre bibliothece penitus ascriptum. Si vero in hoc inclinate fuerint mentes vestre ut ego, licet immeritus, sim vestris precibus comprehensus, tantorum intercessorum felici patrocinio letabor. Atque, dum memor ipse mei, dum spiritus hos reget artus, vos colam benivolentia singulari. Dominationes vestras tueatur summa Trinitas feliciter. Scriptum Parisius, prima Augusti anni M^mi CCC[C]^mi decimi quarti.

Venerabili et optimo patri domino Roberto Canuti, Guillelmus Euvrie, ex humanis ad divina religiose conscendere. Si pro tuis in me meritis, venerabilis pater, gratias agere conarer, pocius michi deesset eloquium quam materia beneficiorum. Tanta enim extiterunt in me tue beneficencie promerita, ut ea nulla facultate dicendi valeam complecti. Hoc unum tamen pro recognitione tantorum beneficiorum spondere cogor, in me tibi nunquam gratum animum defuturum. Quod vero satis optabas, ecce mitto librum de Civitate Dei vestre bi[b]liothece tuo meoque dono pariter ascriptum, salva tamen perintegre pacti ratione qua convenimus. Denique te exoratum velim, optime pater, ut inter pias preces tuas mei non sis immemor, quin potius nostrarum amicitiarum federa in tantum cole ut sint divinis humanisque rebus ornata. Vale, optime ac devotissime pater. Saluta de Briona, et scripturam quam liberaliter susceperat commenda sue caritati. Saluta Priorem, Hemont, Varengier, Galli et universos alios dominos in Christo. Salutant te qui mecum sunt omnes. Scriptum Parisius, prima augusti anni M^mi CCCC^mi decimi quarti.

Reliure plats veau marbré, dos mar. rouge au chiffre de Charles X. — — Anc. Colbert 2859; Regius, 3766. 33; n° 2052 du fonds latin de la Bibliothèque nationale.

XXXVI. *Sancti Gregorii Magni, romani pontificis, XL Homiliarum in Evangelia, libri duo. Ad Secundinum Tauromenitanum episcopum.* Reverendissimo et sanctissimo fratri Secundino episcopo, Gregorius servus servorum Dei...(Patrol. lat. LXXVI, col. 1075-1312).

Parchemin, 126 feuillets, 220 sur 318 mill. XIIIe siècle. Texte à deux col. de 32 lignes. Ce ms.; d'une écriture très correcte, a conservé son ancien foliotage; il est orné de capitales très élégamment peintes avec ornements

filigranés débordant sur les marges : le bleu, le rouge et le vert sont surtout employés. Les *Incipit* et les *Explicit* sont en rouge. Le début du ms. est orné d'une grande capitale R peinte en bleu, ajourée de blanc, rehaussée de carmin et ornée de simples fleurons; celui de la dédicace est en petites capitales rouges et bleues alternées, soulignées de vert. Quelques gloses marginales aux fol. 34 v°, 63 et 119 v°. Sur le dernier feuillet de garde on lit :

> Iste liber de abbatia Boniportus, ordinis Cisterciensis que sita est propre villam Ponte Arche; si quis invenerit vel inique furatus fuerit, anathema sit a Deo et omnibus monachis ibidem Deo servientibus. Amen.

Reliure mar. rouge aux armes royales. — Anc. Colbert 2736; Regius 3502. 8; n° 2260 du fonds latin de la Bibliothèque nationale.

XXXVII. Recueil contenant :

1° fol. 1. *Sancti Gregorii, Magni romani pontificis, Regulæ pastoralis, liber ad Joannem episcopum civitatis Ravennæ.* (Patrol. lat. LXXVII, col. 13-128).

2° fol. 79 v° (autre main). *Sancti Gregorii. Dialogorum, libri IV. De vita et miraculis patrum italicorum et de æternitate animarum.* (Ibid. col. 149-429).

3° fol. 168 (troisième main). *Argumentum Sancti Hilarii, libris excerptum, super adventus Domini termino.*

Parchemin, 168 feuillets, 235 sur 345 mill. XIII° siècle. Texte à deux col. de 30 lignes pour le *Pastoral*, de 33 à 35 pour les *Dialogues*. Capitales ornées de fleurons et de filigranes débordant sur les marges ; les *Incipit* et les *Explicit* sont en capitales rouges et bleues alternées. Toute la première partie de ce ms. est plus ornée que la suite ; à partir de la seconde partie, l'écriture est plus négligée; cette négligence s'accentue surtout dans les derniers feuillets : L'*Argumentum*, qui se lit à la fin du texte des *Dialogues*, a été ajouté bien postérieurement. Quelques gloses marginales se lisent aux fol. 16 v°, 45, 100, 164 ; dans le bas de la marge inférieure du fol. 132 se voit la silhouette d'un cheval tracée au carmin. Le volume se termine par une petite pièce de 20 vers latins, de la main du prieur Faucon, sur le corps du Christ. — Reliure dos mar. rouge au chiffre du roi, plats en veau marbré. — Ancien Colbert 2789. Regius 3802.3 ; n° 2265 du fonds latin de la Bibliothèque nationale.

XXXVIII. Recueil contenant :

1° fol. 1. Sancti Gregorii Magni, romani pontificis, super Cantica Canticorum. (Patr. lat. LXXIX, col. 471-548). A la suite de ce

texte, fol. 59, on lit : Isidorus Hispalensis episcopus in libro de illustribus viris de beato Gregorio. (Patr. lat. LXXXIII., col. 1102).

2° fol. 60. — Eusebii, Emiseni episcopi, homiliæ duodecim.

3° fol. 101. Anonymi, fortasse Eusebii, homiliæ duo de symbolo.

4° fol. 112vo. Anonymi, homilia generalis de Trinitate.

5° fol. 116. Serlonis, abbatis Savigniacensis, expositio in orationem Dominicam.

6° fol. 131. Vita sancte Mariæ de Œgnies, divisée en deux livres de 13 chapitres [1].

Parchemin, 177 feuillets, 157 sur 250 mill. XIII° siècle. Texte à longues lignes, 23 ou 24 par page. Très sobre d'ornements ; les capitales sont seules peintes et filigranées. Les *Incipit* et les *Explicit* sont en rouge. Notes marginales aux fol. 7 v°, 13, 15 v°, 59, 62, 81 v°, 85, 105, 107 v°, 114 v°, 122. Au fol. 81, charmante figurine, une reine portant les cheveux flottants et une couronne fleurdelisée, dessin au trait très finement exécuté, sans doute par un moine enlumineur, que le texte *pulchra es et decora* aura sans doute inspiré. Les feuillets de garde sont formés de fragments d'anciens manuscrits (Commentaire sur le Nouveau Testament). Sur le second feuillet de garde, table de comput de la main du prieur Faucon. Le verso du fol. 177 est occupé par une table mathématique dite « tabula florentina », et la formule d'excommunication que les moines de Bonport inscrivaient sur leurs manuscrits. En haut du feuillet de garde de la fin, on lit : Liber sancte Marie de Bono Portu. — Reliure primitive en peau blanche sur ais de bois avec traces de fermoirs. — Anc. Colbert 5207 ; Regius 4046.5.A ; n° 2795 du fonds latin de la Bibliothèque nationale.

XXXIX. Sermonum sancti Bernardi super Cantica Canticorum, pars prima. (Patr. lat. CLXXXIII, col-785-1198).

Parchemin, 161 feuillets, 167 sur 236 mill. XIII° siècle. Texte à longues lignes, 27 par page. Simples lettres unicolores. Les *Explicit* et les *Incipit* sont en rouge; quelques gloses marginales, fol. 7, 8, 73; rubriquées fol. 12, 13 v°. A partir du fol. 68, ces notes marginales sont très nombreuses (XVI° siècle). La marge inférieure du fol. 82 a été coupée. Le volume se termine, fol. 161 et sur le feuillet de garde, par une longue pièce à la louange de la Vierge, dont voici le début :

Virgo prudens, dulcis pia, celi regina Maria, virgo incomparabilis, in omnibus mirabilis, exaudi me, Virgo pia, Dei mater et filia...

1. Ce texte a été publié dans *Acta sanctorum*. Jun. IV, p. 639 et suiv. Sur cette mystique, née à Nivelles en Brabant vers 1177, voy. Buisseret, *Vie de sainte Marie d'Oignies*. (Mons, 1608, in-12). *Anal. Boll.* XII, 480.

Une main du XVI[e] siècle a ajouté à la fin : « Iste liber est scriptus qui scripsit, sit benedictus. Amen. » La formule d'excommunication se lit sur le premier plat intérieur de la reliure. — Reliure primitive en peau blanche sur ais de bois, traces de fermoirs. — Anc. Colbert. 5214 ; Regius 4088.5 ; n° 2933 du fonds latin de la Bibliothèque nationale.

XL. Sermonum Sancti Bernardi super Cantica Canticorum pars secunda. (Patr. lat. ibid.) — 2° fol. 122. Quædam invectiones Berengarii Pictaviensis contra doctrinam beati Bernardi, et primo contra ejus eloquentiam, pro defensione magistri sui Petri Abailardi (addition du xv° siècle.) Voy. Patr. lat. CLXXVIII, col. 1857 et suiv. — 3° fol. 123. Sancti Gregorii papæ Dialogorum, libri IV. (Patr. lat. LXXVII, col. 149.430.

Parchemin, 197 feuillets, 170 sur 230 mill. XIII[e] siècle, avec additions du XV[e]. Texte à 2 col. pour la première partie du ms. (30 à 31 lignes), et à longues lignes pour les *Dialogues* (33 à 35 lignes). Très sobre d'ornements, simples initiales en carmin pour la première partie; capitales fleuronnées et filigranées en tête de chaque livre de la seconde partie. Nombreuses notes marginales ajoutées au XVI[e] siècle dans la première partie du ms. Formule d'excommunication sur le premier plat intérieur de la reliure. — Reliure primitive en peau blanche sur solides ais de bois, traces de fermoirs. — Anc. Colbert 5215 ; Regius 4088.5.5 ; n° 2934 du fonds latin de la Bibliothèque nationale.

§ VIII. — Théologie dogmatique.

XLI. Hugonis a S. Victore De Sacramentis christianæ fidei. Liber primus. (Patr. lat. CLXXVI, col. 183-363).

Parchemin, 96 feuillets, 225 sur 340 mill. XIII[e] siècle. Texte à 2 col. de 34 à 36 lignes. Capitales ornées de fleurons, d'animaux et de filigranes aux fol. 1 v°, 4, 29, 44, 67, 78 v°, 86 v°, 88 v°; la première seule sur fond d'or. Le début du volume est en capitales rouges et vertes alternées, les autres parties en capitales unicolores. Beaucoup de lettrines ornées dans le ms. et d'une exécution parfaite; malheureusement les marges ont fortement souffert de l'humidité, et beaucoup ont disparu, sans que pourtant le texte soit atteint. La marge inférieure des 4 derniers feuillets a été coupée; une partie du fol. 96 v° en blanc. — Reliure moderne dem. chag. rouge. — Anc. Colbert 2861; Regius 3831.3; n° 2537 du fonds latin de la Bibliothèque nationale.

XLII. Hugonis a S. Victore De Sacramentis christianæ fidei Liber secundus. (Patr. lat. CLXXVI, col. 371-618).

Parchemin, 127 feuillets, 347 sur 240 mill. XIIIe siecle. Texte à 2 col. de 37 lignes. Lettrines filigranées et titres rubriqués. Le début de chaque partie est en capitales rouges et bleues alternées. Gloses et notes marginales à un grand nombre de feuillets. Entre les feuillets 124 et 125 actuels, un feuillet a été déchiré. Ce ms. a souffert de l'humidité : piqûres à tous les feuillets. Au bas du fol. 101 v°, on lit :

Fratres odit apostata sit spernitque fateri
Penituisse piget pristina culpa redit.

Reliure demi-veau, avec, au dos, le chiffre de Charles X; plats en carton. — Anc. Colbert 2862; Regius 3831,4; n° 2538 du fonds latin de la Bibliothèque nationale.

§ IX. — Théologie morale.

XLIII. Petri Lombardi Novariensis, cognomine magistri Sententiarum, episcopi Parisiensis, Sententiarum libri quatuor (Patrol. lat. CXCII, col. 521,964.) Fol. 3, lib. I; — fol. 58, lib. II; — fol. 103, lib. III; — fol. 141, lib. IV.

Parchemin, 200 feuillets, 210 sur 295 mill. XIIIe siècle. Texte à 2 col. de 41 a 45 lignes. Titres rubriqués; notes marginales et concordances, en rouge et noir, à presque tous les feuillets. Les capitales du début de chaque livre sont sur fond d'or et formées de fleurons, d'entrelacs et de petites figurines. Lettrines unicolores et filigranées; le bleu et le rouge y sont à peu près seuls employés. Quelques gloses marginales ont été ajoutées au XVIe siècle, notamment aux fol. 5 v°, 6, 20 v°. A la fin du fol. 198, on lit : « Liber sancte Marie de Bonoportu ordinis Cisterciensis. » Le fol. 199, qui devait primitivement servir de feuillet de garde, n'est occupé que par quelques notes informes du XVIe siècle. Le fol. 200 ne contient (recto) que quelques figures à la plume très grossièrement exécutées, et une prière liturgique ajoutée au XVe siècle (verso). — Reliure moderne, dem. chag. rouge. — Anc. Colbert 2849; Regius 3906,1; n° 3025 du fonds latin de la Bibliothèque nationale.

XLIV. Petri Lombardi Sententiarum libri III et IV. (Patrol. lat. CXCII, col. 757,964). Fol. 3, lib. III; — fol. 59, lib. IV. Les Sentences sont, on le sait, des décisions empruntées aux Pères de l'Eglise; Pierre n'en est pas l'auteur, mais l'ordonnateur. On se

demande à quel titre cette compilation a joui si longtemps d'une telle renommée. Les Sentences n'ont pas été seulement un ouvrage utile, « librum mundo utilem », comme les définit Dominique Bandini d'Arezzo, dans le « Fons rerum memorabilium »; elles sont encore un ouvrage savant qui porte bien l'empreinte de leur auteur.

Parchemin, 136 feuillets, 220 sur 312 mill. XIII[e] siècle. Texte à deux col. de 37 à 38 lignes. Titres et notes marginales en rouge; lettrines unicolores sans aucun ornement; seules les capitales en tête de chaque livre sont plus ornées, bien que d'une seule couleur. — Rel. mar. rouge, aux armes royales. — Anc. Colbert, 3182; Regius, 3906.6; n° 3030 du fonds latin de la Bibliothèque nationale.

XLV. Incipit Penitenciarius magistri Willelmi de Gislarvilla. C'est le Pénitentiel de Guillaume de Guillarville[1], canoniste qui n'est mentionné par aucun bibliographe. M. Hauréau[2] est peut-être le premier qui se soit occupé de cet auteur, sur lequel on ne possède aucune donnée bien précise. Il était probablement clerc séculier; tout ce qu'il nous apprend sur lui-même, c'est qu'il a fait un séjour plus ou moins prolongé dans les villes de Paris, d'Évreux et de Fécamp (fol. 50). Tous les Pénitentiels se ressemblent plus ou moins; celui de Guillaume de Guillerville n'a rien de bien particulier, et pourtant il n'est pas sans agrément, l'auteur joignant de temps en temps des exemples aux préceptes. Il est divisé en deux parties : dans la première, la plus longue, l'auteur traite des vices; dans la seconde, des vertus. C'est dans cette seconde partie que le style de Guillaume est le plus original. Nous avons, dit M. Hauréau, beaucoup de Pénitentiels, mais nous en avons peu qui soient littérairement aussi recommandables que celui-ci. A la fin, en matière d'épilogue, sont quelques décisions dont plusieurs contiennent d'utiles informations sur les opinions et les mœurs du temps.

Parchemin, 92 feuillets, 120 sur 160 mill. XIV[e] siècle. Texte à longues lignes, 27 à 28 par page. Initiales unicolores et titres rubriqués dans la

---

1. Guillerville (Seine-Inférieure), d'après le témoignage de M. Longnon. Ce pays, que l'on trouve appelé tantôt *Guillarvilla*, *Guillarville*, devait se nommer primitivement *Gislehardi villa*.

2. Hist. litt. de la France, t. XXXII, p. 466-69.

première partie du ms. Au bas du fol. 1 on lit : *Iste liber est abbatiæ Boniportus.* — Fol. 62 v° : *Velociter exaudi me Domine et defecit spiritus meus.* (Ps. 142,7). Le recto du fol. 91 est en blanc; au verso, on lit deux formules en français : *por fere poisons de valles esprovée* ; — *por fere la poudre blanche por plaie.* Le fol. 92 n'est qu'un simple fragment sur lequel on lit : *Au duc nostre sire suplient humblement les religieux de Bonport... esté de lonc temps en saisine de tel... et l'ayent de fondement royal.* » — Rel. mar. rouge aux armes royales. — Anc. Colbert 6272; Regius, 4530,5; n° 3724 du fonds latin de la Bibliothèque nationale.

§ X. — Sermons.

XLVI. Philippi cancellarii Parisiensis Sermones festivales. — Ce sont des sermons de Philippe de Grève [1], chancelier de l'Eglise de Paris. Ils commencent par ces mots : « Scientes quia jam hora est de somno surgere... » Il en existe des mss. nombreux ; nous nous contenterons de signaler, outre celui-ci, les n°s 3543, 3544, 3545 du fonds latin de la Bibliothèque nationale. Le titre est quelquefois différent ; ainsi, dans un autre ms,, on lit : « Incipiunt sermones cancellarii Parisiensis Festivales. Dominica prima in adventu Domina. In ecclesia Parisiensi, tempore dissentionis scholarium inter se. » Les sermons du chancelier Philippe nous offrent, en effet, de fréquentes allusions aux tumultueux débats de l'Église de Paris et de l'Université, de l'école officielle et des écoles libres.

Parchemin, 171 feuillets, 210 sur 310 mill. XIII° siècle. Texte à deux col. de 55 à 56 lignes. Titres rubriqués, initiales unicolores et filigranées; notes marginales et concordances à tous les feuillets. Sur le premier feuillet de garde, on a collé une bande de parchemin, provenant vraisemblablement d'un ancien feuillet, sur laquelle on lit l'ex-libris ms. de l'abbaye : *Liber Beate Marie de Bonoportu, de dono G. [uillelmi] de Ponte Arche quondam Luxoviensis episcopi* [2], que suit le titre du manuscrit : *Summa sermonum magistri Philippi cancellarii Parisiensis.* — Rel. veau marbré au chiffre de Charles X. Anc. Colbert 2843; Regius 3891,4,4; n° 3280 du fonds latin de la Bibliothèque nationale.

---

1. Sur cet auteur, voy. la notice de M. Daunou dans *Histoire littéraire de la France,* XVIII, 184-191, et surtout Hauréau.

2. C'est la troisième mention des libéralités de ce prélat qu'il nous est donné de rencontrer, Voy. supra les n°s XIII et XXXI.

XLVII. Philippi [cancellarii Parisiensis] Summa sermonum. C'est une troisième collection de sermons qui commence par : *Cum appropinquasset Jesus Hierosolymam... Primo igitur considerandum est quod est quod Jesus appropinquans.* Cette collection est intitulée dans d'autres manuscrits : *Expositiones Evangeliorum Dominicorum bonæ memoriæ Philipipi Cancellarii Parisiensis, a Dominica prima in adventu Domini usque ad Dominicam primam post diem Pentecostes.*

Parchemin, 348 feuillets, 220 sur 330 mill. XIII[e] siècle. Texte à deux col. de 45 lignes. Titres rubriqués; initiales de couleur et filigranées; beaucoup de passages soulignés en rouge. Quelques gloses marginales postérieures au ms., notamment aux fol. 22 v°, et 114 v°. Le fol. 348 est en blanc. — Reliure dem. chagr. rouge, moderne. — Anc. Colbert 2790; Regius 3891,4; n° 3281 du fonds latin de la Bibliothèque nationale.

XLVIII. Jacobi de Vitriaco Sermones et exempla. — Jacques de Vitry obtint une grande réputation par ses prédications : *Prædicando adeo totam commovit Franciam, quod non putat memoria aliquem ante vel post sic movisse*, a écrit Étienne de Borbon; pourtant les *Sermons* de Jacques de Vitry ne semblent pas justifier un tel éloge. Les exemplaires manuscrits en sont nombreux et une édition, incomplète, en a été donnée à Anvers, en 1575. Les *Exempla* ne sont que des extraits des *Sermons*.

Parchemin, 203 feuillets, 160 sur 250 mill. XIII[e] siècle. Texte à deux col. de 42 lignes. Titres rubriqués; initiales de couleur et filigranées. Quelques gloses marginales, une notamment au fol. 202 v°, de la main du prieur Faucon. Une partie des fol. 180 v° et 202 v° sont en blanc. Le fol. 203 est formé par la juxtaposition de deux contrats du XV[e] siècle (1492-1496), dont l'un est mutilé, et provenant du chartrier de l'abbaye de Bonport. — Demi-rel. chagr. rouge, moderne. — Anc. Colbert 5213; Regius 4134,5,5; n° 3283 du fonds latin de la Bibliothèque nationale.

§ XI. — Recueils.

XLIX. Recueil contenant :

1° Fol 1. *Scolies sur les Psaumes*, commençant par ces mots : « Trinominus est liber Psalmorum secundum tres linguas... » Ce n'est pas une glose continue, ce sont de courtes explications sur des mots qui se trouvent dans les Psaumes et sur d'autres qui ne

s'y trouvent pas. Nous ignorons quel en est l'auteur, mais la scolie suivante prouve du moins qu'il était français : « Cinnus est quidam potus qui fit ex diversis specierum generibus, in unum redactis, cum vino et melle confectis, ad edendum jocunditatem quamdam saporis in ore degustantis; et iste potus vulgo dicitur « burgerace » (fol. 9). Une autre de ces scolies est dans le n° 41 d'Évreux, provenant de l'abbaye de Lyre; elle n'offre pas non plus le nom de l'auteur.

2° Fol. 35. *Magistralia quædam super quator Evangelistas.* On lit à la fin (fol. 80): « Expliciunt magistralia super quatuor Evangelistas ab Oyno, subpriore B. Mariæ de Valle; excerpta sunt secundum lectiones magistri Petri Trecassini et Helduini et Herberti. » A quel nom français répond le nom latin d'*Oynus*? Peut-être faut-il lire *Audoenus?* Quant à la maison religieuse où cet Oynus exerçait les fonctions de sous-prieur, ce doit être l'abbaye cistercienne de N.-D. du Val, dans l'ancien diocèse de Paris. L'intérêt de ces décisions, ou plutôt de ces interprétations magistrales, consiste en ce que, si plusieurs des maîtres cités sont connus, on ne connaît pas toutes leurs œuvres. Le *Petrus Tricassinus* de notre ms. est Pierre le Mangeur, qui s'était signalé comme doyen de Troyes avant d'être nommé chancelier de Paris; il est nommé *Petrus Manducans,* dans le n° 41 d'Évreux. Les commentaires d'Hilduin et d'Herbert paraissent perdus ou, si nous les possédons encore, ils sont anonymes. Hilduin, chancelier de Paris, vers 1180, n'a laissé, selon Daunou[1], que des Sermons; en citant de nombreux passages de ses gloses sur les quatre Évangiles, le sous-prieur prouve que Daunou s'est trompé. Quant à cet Herbert, nommé le dernier, Daunou[2] suppose que ce fut un évêque d'Auxerre qui vécut dans le milieu du XIIIe siècle.

3° Fol. 80 v°. Vers mnémoniques de la main du prieur de Bonport, Pierre Faucon, concernant les fêtes mobiles, les changements de lune, etc., et commençant ainsi :

« Per clavis numerum cognosces mobile festum... »

4° Fol. 81. Un écrit considérable commençant par : « Quisquis ad divinæ paginæ lectionem erudiendus accedit in principio considerare debet quæ sit illius scripturæ... » et dont le titre ne se lit

---

1. Hist. litt., XVI, 591.
2. Ibid., XVIII, 537.

qu'à la fin ; « Finis distinctionum post Meldensem collectarum... » et que les auteurs du Catalogue ont interprété à tort : « ... id est excerptæ e distinctionibus Durandi de S. Porciano episcopi Meldensis. » Durand de Saint-Pourçain n'a point affaire ici, l'âge du manuscrit en est une preuve suffisante. Ensuite aucune de ces verbeuses distinctions ne concerne les Sentences, elles ont toutes les Psaumes pour objet. L'auteur, d'ailleurs, est bien connu, c'est Michel de Corbeil, tour à tour doyen de Meaux, de Laon, de Paris, puis archevêque de Sens, mort en 1199.

5° fol. 132 v°. Fragments, dont le dernier est incomplet, sur la distinction du sacrifice et de l'holocauste, les péchés, les peines, les modes de la pénitence, la pauvreté, les divers états de l'homme. Ces fragments, où sont cités saint Augustin et saint Jérôme, semblent appartenir à quelque théologien du XIIe siècle.

6° fol. 135. Un lexique que le catalogue intitule : « Vocum hebraicarum que in libris sacris occurrunt interpretatio ». Ce lexique est précédé d'un prologue.

7° fol. 166. Un tableau où sont brièvement décrits les sept âges passés et futurs du monde, depuis la création d'Adam jusqu'au jugement dernier.

8° Fol. 166 v°. Quelques paragraphes de maximes morales sous ce titre : « Elucidatio perutilis quorumdam vitiorum atque virtutum. » Le thème est cette donnée que tous les vices procèdent de l'orgueil.

9° Fol. 174. Commentaire sur le Psautier. Il est anonyme, mais nous pouvons en nommer l'auteur : c'est le disciple chéri de S. Grégoire le Grand, Paterius, et ce commentaire est reproduit au tome LXXIX de la Patr. lat., col. 819. Notre texte, incomplet, s'arrête au ch. CCVIII de cette édition ; il y manque en outre la plupart des petits chapitres.

10° Fol. 198. Le traité de Bède *De quadrifario opere Dei*. Ce titre est en réalité celui du premier chapitre de l'ouvrage intitulé *De natura rerum* (Patr. lat. XC, col. 187) ; il y manque deux chapitres.

11° Fol. 203. Un opuscule sans nom d'auteur, et intitulé : *Cur nativitas Domini dicatur vel celebratur*. Ce fragment appartient au traité d'Alcuin *De divinis officiis* et se trouve dans le tome II de ses œuvres publiées par Froben, p. 462.

12° fol. 204. Série de préceptes, de maximes et de décisions,

intitulée : « Exceptiones canonum Arnulfi. » Nous ne connaissons, sous ce nom d'Arnoul, aucun texte de canons; peut-être y a-t-il une erreur de la part du copiste.

13° fol. 206. *De destructione templi.* Petit traité qui se retrouve, pareillement anonyme, à la Bibl. Bodléienne (Cod. Laud. miscell. n° 88.)

14° fol. 210. Notes ou gloses anonymes sur divers passages de l'Écriture.

15° fol. 214. Un tableau mystique, en rouge et noir, occupant tout le feuillet. Il est intitulé : *Tabula regis Babyloniæ.* Au centre est une étoile au milieu de laquelle on lit : « Rex Babylonis sedens in bivio quærens divinationes et miscens saggittas. » Les flèches mêlées sont les rayons de l'étoile, lesquels rayons représentent les contradictions de la pensée humaine. Autant qu'il est possible de comprendre ce que l'ensemble de ce tableau signifie, il a pour objet de montrer que l'homme peut être considéré sous quatre formes contraires, l'homme charnel opposé à l'homme raisonnable; l'homme bestial opposé à l'homme spirituel.

Parchemin, 214 feuillets, 240 sur 160 mill. XIII° siècle. De différentes mains. Les 20 premiers feuillets sont écrits à longues lignes, 36 environ à la page. Du fol. 21 au fol. 123, le texte est à 2 col. de 43 à 45 lignes. Du fol. 123 au fol. 135, le texte est à longues lignes de 36 à 60 par page. Du fol. 135 à la fin, le texte est à 2 col. Les *Incipit* et les *Explicit* des morceaux contenus dans le volume, ainsi que les subdivisions, sont en rouge. Lettrines de couleur : le rouge, le bleu et le vert y dominent. Très sobre d'ornements. Presque tous les feuillets de ce ms. sont jaunis et tachés et offrent de nombreuses déchirures. Le fol. 65, la fin de la seconde col. du fol. 173 v° et la seconde col. du fol. 213 sont en blanc. Une main du XV° siècle, probablement le prieur Faucon, a écrit sur la marge du dernier feuillet ces deux vers dactyliques et rimés :

> Transit ad æthera virgo puerpera filia Jesse
> Non sine corpore, sed sine tempore, transit ad esse.

Ces mêmes vers se lisent dans le ms. 1072 de la Bibliothèque Mazarine, fol. 2. Le fol. 34 bis est coupé à moitié ainsi que la marge inférieure du fol. 213. — Reliure moderne. — Anc. Colbert 5216; Regius 3949,6; n° 446 du fonds latin de la Bibliothèque nationale.

Étienne DEVILLE.

(*A suivre.*)

BIBLIOGRAPHIE

British Museum. — [George F. Warner]. *Reproductions from Illuminated Manuscripts*. Series III, fifty plates. (London, 1908, in-4° ; 16 pp. et 55 reproductions).

M. George F. Warner nous apprend, en nous présentant ce troisième recueil de facsimilés réduits, une fâcheuse nouvelle : c'est que ce sera le dernier. Le Musée britannique est si riche en manuscrits à peintures que l'on pouvait espérer une dizaine de ces albums si utiles et si instructifs. Souhaitons que l'on revienne bientôt sur cette décision.

Le nouveau recueil est de plus grand format que les deux précédents et comme chacun d'eux, il renferme 50 reproductions dont voici l'indication sommaire :

I-II. Cotton Ms. Nero D. iv. — Évangiles de Lindisfarne. — Vers l'an 700. — Miniatures représentant les Évangélistes, avec évidente influence byzantine; décoration anglo-irlandaise.

III. Royal Ms. 1. E. vi. — Évangéliaire latin, probablement écrit à Saint-Augustin de Cantorbéry. — Fin du viiie s. — Première page des Canons eusébiens.

IV. Harley Ms. 2788. — Évangéliaire latin, en onciale d'or et minuscule caroline. Vers l'an 800. — Peinture représentant saint Marc.

V. Add. Ms. 37517. — Psautier en minuscule anglaise. — Fin du xe s. — Page contenant le commencement du Ps. li.

VI. Egerton Ms. 1139. — Psautier, probablement écrit et enluminé pour Mélissende, fille de Baudouin II, roi de Jérusalem, et femme de Foulques, comte d'Anjou, roi de Jérusalem. — Entre 1131 et 1144. — Peintures byzantines, bien que l'écriture et les initiales soient occidentales. La signature de l'artiste se trouve sur la dernière des 24 peintures à pleine page illustrant la vie du Christ. — Peinture reproduite : l'Ascension.

VII-IX. Cotton Ms. Nero C. iv. — Psautier latin et français. — xiie s. (avant 1161). — Écrit à Saint-Swithun de Winchester, peut-être pour l'évêque Henri de Blois (1129-1171). — Peintures anglaises et peintures italiennes byzantinisantes. — Miniatures reproduites : la gueule de l'Enfer (angl.); la Vierge sur son trône (ital.).

X. Add. Ms. 17737-17738. — Bible probablement exécutée à l'abbaye de Floreffe, diocèse de Liège. — Vers 1160. — Page reproduite : saint Marc.

XI. Add. Ms. 37472, nº 1. — Feuillet contenant de chaque côté une série de 12 miniatures illustrant la vie du Christ. — XIIe s. — Anglais.

XII. — Cotton Ms. Caligula A. VII. — Huit miniatures illustrant la vie du Christ. — Fin du XIIe s. — Allemand. — Peinture reproduite : l'Annonciation.

XIII. — Harley Ms. 4751. — Bestiaire. — Fin du XIIe s. — Anglais. — Page reproduite : la baleine (*Aspido vel cete*).

XIV. — Royal Ms. 1 D. X. — Psautier. — Commencement du XIIIe s. — Anglais (Winchester?). — Page reproduite : La Cène et le Lavement des pieds.

XV. — Cotton Ms. Vespasian A. i. — Feuillet d'un Psautier. — XIIIe s.— Anglais. — Page reproduite : le Christ de majesté, avec les symboles des évangélistes.

XVI. — Arundel Ms. 157. — Psautier. — Commencement du XIIIe s. — Anglais. — Page reproduite : B initial.

XVII. — Add. Ms. 24686. — « Psautier Tenison », commencé pour Alphonse, fils d'Édouard I, lors de son mariage projeté avec Marguerite, fille de Florent, comte de Hollande, et complété plus tard pour sa sœur Élisabeth, qui épousa en 1297 Jean, comte de Hollande, et en 1302, Humphrey de Bohun, comte de Hereford. — Page reproduite : feuillet 3 (scènes et figures).

XVIII. — Add. Ms. 18719. — Bible moralisée, en latin. — Fin du XIIIe s. — Français. — Dessins de diverses mains. — Page reproduite : Marthe et Marie, Salomé, etc.

XIX. — Add. Ms. 28162. — Somme le Roi, de frère Laurent. — Vers 1300. — Français. — Page reproduite : l'Amour et la Haine ; David et Jonathan, Saül et David.

XX-XXII. — Royal Ms. 2 B. VII. — « Psautier de la reine Marie. » — Commencement du XIVe s. — Anglais. — Pages reproduites : 1) histoire de Joseph ; 2) un miracle de la Vierge, avec une chasse à l'oiseau dans la marge inférieure ; 3) la prédication du Christ ; en bas, un miracle de la Vierge.

XXIII-XXV. — Arundel Ms. 83. — Fragment de Psautier. — Commencement du XIVe s. — Style de l'East Anglia. — Pages reproduites : 1) scènes de la vie du Christ ; 2) les quatre âges et la vie morale de l'homme ; au centre, la tête du Christ ; 3) Vierge à l'Enfant.

XXVI. — Add. Mss. 15244-15245. — Cité de Dieu de saint Augustin. — Fin du XIVe s. — Français. — Page reproduite : le Couronnement de la Vierge ; au bas, armes de Hugues Aubriot, prévôt de Paris (1367-1381).

XXVII. — Royal Ms. 1 E. IX. — Bible. — Fin du XIVe s. — Anglais (probablement pour Richard II). — Page reproduite (fol. 227) : à gauche, initiale décorée N ; à droite, le mariage d'Osée, dans l'initiale U. Deux des initiales

sont accompagnées de légendes en allemand : les artistes étaient peut-être venus en Angleterre avec Anne de Bohême, qui épousa Richard II en 1382. Mais les décorations du commencement de chaque livre sont du style anglais le plus pur de l'époque.

XXVIII. Burney Ms. 257. — Thébaïde et Achilléide de Stace. — Commencement du xve siècle. — Français. — Petites miniatures en grisaille, légèrement teintées, avec paysages peints comme fond (cf. le Virgile de Holkham Hall et le Térence de la Bibliothèque de l'Arsenal).

XXIX-XXXI. Harley Ms. 2897. — Bréviaire (armes de Jean, duc de Bourgogne et de Marguerite de Bavière). — Commencement du xv[e] s. — Français. — Pages reproduites : 1) l'Ascension ; 2) quatre petites miniatures : la Messe, saint Christophe, la naissance et l'éducation de la Vierge.

XXXII-XXXIV. Add. Ms. 18850. — Livre d'Heures de Jean, duc de Bedford. — Commencement du xv[e] s. — Français. — Pages reproduites : 1) la construction de la tour de Babel ; 2) l'Adoration des Mages ; dans la bordure, scènes de leur voyage (la décoration de cette page semble une sorte de prélude à l'art d'Attavante et de Francesco d'Antonio del Chierico) ; 3) sainte Anne avec la Vierge et l'Enfant ; devant le groupe est agenouillée la duchesse de Bedford, Anne, sœur de Philippe de Bourgogne ; à droite, saint Joseph ; sur les draperies, devises d'Anne : *A vous entier* et *J'en suis contente* ; dans la bordure, les trois maris de sainte Anne et ses gendres.

XXXV. Add. Ms. 37421. — Miniature coupée dans le Livre d'Heures exécuté par Jean Foucquet pour Étienne Chevalier. — Seconde moitié du xv[e] s. — Le sujet représenté est la Pénitence de David.

XXXVI-XXXVII. Egerton Ms. 1070. — Livres d'Heures de René d'Anjou, roi de Naples. — Français. — Seconde moitié du xiv[e] s. — Pages reproduites : 1) l'Office des Morts ; 2) scènes de la vie de saint Matelin et de saint Martin.

XXXVIII. Add. Mss. 15270-15273. — Duns Scot sur le livre des Sentences. — Fin du xv[e] s. — Napolitain (écrit par Ippolito de Luna pour Ferdinand d'Aragon, roi de Naples). — Page reproduite : Duns Scot écrivant son œuvre ; dans la bordure, armes, emblèmes et devise (*Decorum*) du roi Ferdinand.

XXXIX-XL. Add. Ms. 15246. — Cité de Dieu de saint Augustin. — Fin du xv[e] s. — Italien (exécuté par Iñigo Davalos). — Pages reproduites : 1) titre ; en haut, en bas, à droite et à gauche, armes d'Iñigo) ; 2) première page : saint Augustin en prière, dans l'initiale G ; dans les bordures, armes d'Iñigo, scènes et figures dans des médaillons de diverses formes. Influence remarquable de l'école florentine de l'époque ; l'artiste était peut-être florentin, bien que le volume ait probablement été exécuté à Naples.

XLI. Addit. Ms. 17026. — Livre d'Heures. — Fin du xv[e] s. — Flamand (attribué à Alexandre Benninck de Gand). — Pages reproduites : 1) la Résurrection de Lazare ; 2) la Fontaine mystique ; bordures naturalistes.

XLII-XLIV. Addit. Ms. 34294. — Livres d'Heures de Bona Sforza, complété pour Maximilien I[er] et Charles-Quint. — Fin du xv[e] et commencement du

XVIe s. — Milanais et flamand. — Pages reproduites : 1) sainte Catherine de Sienne recevant du Christ l'anneau des fiançailles (peinture milanaise) ; 2) encadrement : angelot jouant avec un petit chien au bord d'un ruisseau; candélabres, oiseaux affrontés, sphinx (peint. mil.); 3) la Vierge à l'Enfant avec des anges musiciens (peint. flam.).

XLV-XLVI. Addit. Ms. 18851. — Bréviaire dominicain d'Isabelle de Castille, reine d'Espagne (aux armes de la famille de Rojas). — Fin du XVe s. — Flamand (l'écriture est espagnole). — Pages reproduites : 1) histoire du riche et de Lazare ; 2) sainte Barbe ; bordures florales.

XLVII. Harley Ms. 4425. — Roman de la Rose. — Fin du XVe s. — Flamand.— Page reproduite : la dance de Déduit; bordure florale, avec un paon.

XLVIII. Harley Ms. 3229. — Vie de saint François, par saint Bonaventure, écrite à l'hôpital de San Paolo de Florence, en 1504, par le moine augustin Alessandro da Bologna. — Italien (florentin, avec une forte influence du style lombard de la fin du XVe s. ?) — Page reproduite : apparition de saint François à saint Bonaventure occupé à écrire dans sa cellule ; aux quatre coins de la bordure (angelots feuillages et fleurs stylisés, pierres précieuses enchassées, sphinx), bustes des saints Antoine de Padoue, Louis de Toulouse, Bernardin de Sienne, et de sainte Claire ; armes de Giovanfrancesco Ma[latesta].

XLIX. Add. Ms. 24098. — Peintures détachées d'un Livre d'Heures, exécuté à Bruges au commencement du XVIe s. (Simon Benninck ?) — Pages reproduites : les mois de janvier et de décembre; bordures architectoniques, au bas desquelles sont dessinés différents jeux.

L. Add. Ms. 18855. — Peintures détachées d'un calendrier flamand, du commencement du XVIe s. — Page reproduite : le mois de mars.

Comme les deux recueils qui l'ont précédé, celui-ci, par le choix des peintures et la précision des notices, donne une très haute idée du goût et de la science de M. Warner. Il serait vraiment regrettable qu'une publication commencée de si heureuse manière fût définitivement interrompue.

Léon DOREZ.

Kungl. Vetenskaps Societeten i Upsala. — Bibliographia Linnaeana; matériaux pour servir à une bibliographie linnéenne recueillis par J.-M. HULTH. — Partie I, livraison 1 (Upsala, 1907, in-8°, 6 pp. n. c. + 170 pp. + 9 planches hors texte, num. 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 11).

Cette première livraison, admirablement imprimée, donne une excellente idée de ce que sera la publication une fois achevée. Elle comprend des ouvrages parus de 1731 à 1906. Les descriptions et les notes qui les accom-

pagnent sont très sobres, très soignées, rédigées par un savant tout à fait maître de son sujet.

La deuxième livraison, dont l'apparition aura probablement lieu vers la fin de cette année, contiendra les ouvrages de Linné publiés postérieurement à 1906, la liste des lettres de l'illustre naturaliste qui ont été imprimées, etc. Plus tard, viendront le tome 2, consacré aux manuscrits de Linné, et le tome 3, réservé aux biographies et aux critiques concernant ses travaux scientifiques.

On aura enfin sous les yeux, lorsque ce grand travail sera terminé, l'indication de tout ce qui peut permettre d'asseoir un jugement définitif sur un des personnages les plus universellement connus du XVIII[e] siècle.

L. D.

Paul Perdrizet, *Étude sur le « Speculum humanae salvationis »*. — Paris, H. Champion, 1908, in-8°.

On sait quelle fut la vogue du *Speculum humanae salvationis* du XIV[e] au XVI[e] siècle dans les pays transalpins. Ce livre expose, selon la méthode typologique, l'histoire de la Chute et de la Rédemption. A certain fait du Nouveau Testament correspondent trois préfigures de ce fait dans l'Ancien. Les exemplaires illustrés se sont multipliés de bonne heure et ont servi de livres d'images aux laïques. L'ouvrage a été composé en 1324 par un moine dominicain pour des moines ; on l'avait attribué, au XV[e] siècle, à Vincent de Beauvais. M. Perdrizet pense qu'il a été composé en Souabe ou en Alsace, peut-être par Ludolphe de Saxe.

Les sources du *Speculum* sont assez nombreuses. L'auteur a dû se servir de livres écrits par des docteurs de son ordre, surtout de la *Somme* de saint Thomas. A la *Légende dorée* sont empruntées plusieurs idées mystiques (les prêtres sont supérieurs aux saints et même aux anges) ou superstitieuses (les démons sont aussi nombreux que les poussières de l'air), et certaines traditions apocryphes (légendes sur la Nativité et la Présentation de la Vierge, sur la Nativité du Christ, sur les Mages et la Fuite en Égypte). L'*Histoire scolastique* de Pierre de Troyes a été aussi une des principales sources d'inspiration ; on y retrouve des légendes juives que l'auteur avait puisées dans saint Jérôme et dans Raban, ou empruntées aux rabbins de son temps (Evilmérodach coupe en trois cents morceaux le cadavre de Nabuchodonosor, Hur meurt sous les crachats des Juifs, Moïse enfant brise la couronne de Pharaon, etc.). Ceci ne nous surprendra pas si nous nous rappellons la floraison du rabbinat troyen et champenois au XII[e] siècle. Pierre de Troyes et les successeurs de Raschi avaient vécu côte à côte. Il faut encore noter les rapprochements que l'on peut faire

entre le *Speculum* et certains ouvrages, tels que le *Recueil* de Valère Maxime, les paradoxographes et les descriptions de Terre Sainte.

M. Perdrizet a consacré un chapitre des plus intéressants à l'histoire du symbolisme typologique avant l'apparition du *Speculum*. Origène, en Orient, et saint Augustin, en Occident, seraient les créateurs de cette méthode qui n'a commencé à influer sensiblement l'art religieux que depuis le XII[e] siècle (voyez certains émaux mosans et rhénans, le crucifix de Saint-Denis et l'ambon de Klosterneubourg). Au XIV[e] siècle, les livres typologiques à images se multiplient. Ils semblent tous d'origine allemande et quelques-unes de leurs illustrations se retrouvent dans des manuscrits de l'époque romane (missel d'Hildesheim) ou gothique (bibles moralisées). Enfin une dernière question, très importante pour l'histoire de l'art au Moyen Age, est celle de l'influence iconographique du *Speculum*. On peut la constater dès le milieu du XIV[e] siècle sur les vitraux de Saint-Étienne de Mulhouse et de l'abbaye de Saint-Alban, en Angleterre (aujourd'hui détruits, mais dont un chroniqueur nous a laissé une description). Cette influence s'est exercée sur des œuvres flamandes (Très Belles Heures de Turin; retable de la Nativité, de Roger de la Pasture, au musée de Berlin; retable de la Cène, de Thierry Bouts, à Saint-Pierre de Louvain), franco-flamandes (tapisseries de Saint-Bertin, de la Chaise-Dieu et de la cathédrale de Reims), ou allemandes (peintures de Conrad Witz, au musée de Bâle). Détail à noter, on ne trouve pas trace du symbolisme du *Speculum* dans l'art italien.

Les quelques indications que nous venons de donner laissent entrevoir tout l'intérêt qui réside dans le travail de M. Perdrizet. Il s'en dégage des idées générales très nettes sur l'iconographie et la symbolique du moyen âge et sa lecture pourra dès lors nous éclairer pour la compréhension d'un grand nombre d'œuvres d'art dont le sens nous échappait jusqu'ici.

A. BOINET.

STANISLAS KRZYZANOWSKI. *Monumenta Poloniæ palaeographica.* — Cracoviæ, 1907, in-folio, tab. I — XXVII.

D[r] Franz STEFFENS. *Paléographie latine.* Édit. franç. par René Coulon, O. P. — Trèves (Schaar et Dathe) et Paris, (H. Champion), 1908, in-folio, pl. 1-47.

J. VAN DEN GHEYN, *Album belge de paléographie.* — Jette-Bruxelles, Vandamme et Rossignol, 1908, in-folio, 32 pl.

Les albums de paléographie et les reproductions de manuscrits se multiplient de plus en plus. Il faut grandement s'en féliciter. Les trois ouvrages, très importants, que nous signalons, sont édités avec tout le soin et

toute la critique désirables. Le premier fascicule des *Monument Poloniæ palaeographica* renferme 27 planches de chartes datées de 1085 à 1212, reproduites d'une façon, on peut dire, parfaite. Il ne reste plus qu'à souhaiter pour bientôt l'apparition de la seconde livraison.

Quant à la *Paléographie latine* du Dr Steffens, son édition française sera accueillie par tous nos érudits et nos étudiants avec la plus grande satisfaction. L'histoire et les développements de l'écriture latine, depuis les inscriptions, les monnaies, les tablettes et les papyrus de l'antiquité jusqu'aux manuscrits et autographes du XVIIIe siècle, y sont très clairement exposés. La première partie de cette édition (planches 1-47) comprend des spécimens de l'écriture jusqu'à l'époque de Charlemagne. La seconde partie (pl. 48-86) ira jusqu'à la fin du XIIe siècle et la troisième (pl. 87-125) jusqu'aux dernières années du XVIIIe siècle.

Enfin nous attirerons l'attention sur l'excellent *Album belge de paléographie* qui offre trente-deux reproductions de pages d'écritures usitées dans les contrées situées au Nord de la France. Les différents types représentés sont : l'onciale, la demi-onciale, l'irlandaise, en usage au monastère d'Eyck, la minuscule caroline, la gothique, la bâtarde du XVe siècle, la lettre de forme de la cour de Bourgogne et l'écriture des différents humanistes du XVIe siècle. Parmi les planches les plus intéressantes on peut citer : fragments de saint Jérôme (VIIe siècle, demi-onciale) ; évangéliaire des saintes Harlinde et Relinde (VIIIe siècle, église de Maeseyck, minuscule irlandaise); lettre de Notger, évêque de Liège, à Womare, abbé de Saint-Bavon (980, minuscule caroline) ; *Prophétie d'Osée*, transcrite par Goderean de Lobbes (1084) ; *Chronique* de Sigebert de Gembloux (autographe et original, 1101-1106) ; *Vie de Barlaam et Joasaph* (copie du chanoine Amaury, 1255) ; saint Augustin, *De musica* (transcription de Jean Toussens, moine de Cambron, 1277); Gilles de Rome, *De regimine principum* (copie de Jean de Rivo, 1315); Boèce, *De consolatione philosophiæ* (copie de Jérôme Obrize, 1388); Reginaldus de Alna, *Lectura super Ecclesiasten Salomonis* (copie de Corneille de Zantfliet, 1433); Jean Miélot, *Traité sur la Salutation évangélique* (transcrit par David Aubert, 1461), saint Jérôme, *Vaderboek* (écrit par Marie Doeghens, 1461) ; lettre de Charles-Quint à Henri de Nassau (1518) ; lettre de Gérard Mercator à André Masius (1567). Chaque reproduction est accompagnée d'une description du manuscrit, de remarques paléographiques et d'une transcription. A. BOINET.

P. LE VERDIER et E. PELAY. *Additions à la Bibliographie Cornélienne*. — Rouen et Paris, 1908, in-8°, XI-251 pages, avec une héliogravure.

Les auteurs de ce volume, imprimé avec un soin presque luxueux, ont

eu l'excellente idée, à l'occasion de l'Exposition Cornélienne qui a eu lieu à Rouen en juin 1906, de compléter et de mettre à jour la magistrale *Bibliographie Cornélienne* de M. Émile Picot, parue en 1876, et dont ils ont très sagement conservé toute l'ordonnance. Le concours de leur prédécesseur, à qui ils ont délicatement dédié leur œuvre, ne leur a pas manqué, et ils ont pu, grâce à son aide et à leurs recherches personnelles, composer un important supplément, digne du livre qui leur a servi de point de départ et de base. On ne saurait faire un plus bel éloge et d'eux-mêmes et de leur travail, qui se termine par deux bonnes tables, une table alphabétique et une table des imprimeurs et des libraires. Léon Dorez.

Ludovico Frati, Alessandro Ghigi e Albano Sorbelli. *Catalogo dei manoscritti di Ulisse Aldrovandi.* — Bologna, 1907, in-8°, xxi-287 pages; avec le portrait et un facsimilé de l'écriture d'Aldrovandi.

Ce beau catalogue, publié à l'occasion du troisième centenaire de la mort d'Aldrovandi, le grand naturaliste bolonais qui fut curieux de toutes choses et particulièrement d'archéologie, comprend la description minutieuse des 150 manuscrits et des autographes divers conservés à la Bibliothèque universitaire de Bologne. Pour en faciliter l'usage, on a ajouté à ce travail principal un « Catalogue abrégé des manuscrits d'Ulisse Aldrovandi rangés par matières » (pp. 211-244) et un index considérable des noms de personnes et de lieux (p. 245-287).

En tête du volume se trouve une brève mais importante étude de M. Ludovico Frati, le savant conservateur des manuscrits de l'Université, sur l'histoire de la Bibliothèque d'Aldrovandi, dont tant de volumes imprimés sont aujourd'hui perdus, probablement soustraits par des mains infidèles, à une époque assez mal déterminée. Dans cette préface, M. Frati a pris soin d'indiquer les manuscrits anciens possédés par Aldrovandi et les manuscrits du grand Bolonais conservés à Florence et à Milan.

Léon Dorez.

Guido Traversari. *Bibliografia Boccacesca.* I. *Scritti intorno al Boccaccio e alla fortuna delle sue opere.* — Città di Castello, 1907, petit in-8°, xii-271 pages.

Boccace n'avait pas encore trouvé de bibliographe. Il vient d'en trouver un, très consciencieux et très courageux, en M. Traversari qui était préparé à cette tâche difficile par ses travaux antérieurs sur le grand écrivain de Certaldo, en particulier sur sa correspondance.

La première partie du travail, comprenant les écrits relatifs à Boccace et à ses œuvres, comprend 1126 articles, sans compter les n°s *bis* et les additions. Le seul reproche que l'on serait peut-être autorisé à faire à cet important ouvrage porterait sur l'ordre adopté par l'auteur qui a rangé les articles par ordre de dates (1467-1906) et non par ordre de matières, ce qui sans doute eût été plus pratique et plus clair. Encore une double table — table des noms, table des matières — diminue-t-elle sensiblement cet inconvénient.

Le second volume, qui contiendra l'indication des manuscrits des œuvres de Boccace, aura certainement un intérêt et un succès au moins égaux à ceux du premier. Léon DOREZ.

CHRONIQUE DES BIBLIOTHÈQUES

ALLEMAGNE

PÉRIODIQUES. — On remarque, dans le *Zentralblatt für Bibliothekswesen* du Dr Paul Schwenke, les articles suivants :

N° d'août-septembre : *Neuvième réunion de bibliothécaires allemands*, tenue à Eisenach les 11 et 12 juin 1908 : *La littérature « provinciale » [locale] et les bibliothèques publiques, particulièrement pour ce qui concerne la province rhénane* [A. KEYSSER]; — *Un nouveau moyen de protéger les livres beaucoup lus et de conserver les placards précieux* [CASPARI]; — *Les Catalogues de manuscrits du moyen âge* [OTTO GLAUNING]; — *La réorganisation et le cataloguage de la bibliothèque de Gœthe* [Karl SCHÜDDEKOPF, de Weimar]; — *Les reliures d'éditeurs* [C. NÖRRENBERG]; — *Les bibliothèques populaires dans la Haute-Silésie* [FRITZ]; — *Johannes Fallati, bibliothécaire en chef de Tübingen* [GEIGER]. — Comptes rendus des ouvrages suivants : Reginald Arthur RYE, *The Libraries of London, a guide for students* (London University, 1908, in-8°, 6 d.) [A. HORTZSCHANSKY];— Emmerich BARCZA, *Bibliographia sanctae Elisabethae* (Budapest, 1907, 14 pp. in-8°; extr. de *Corvina*) [M. PERLBACH]. — Note sur le nouveau projet de loi italien concernant le dépôt légal ; etc.

BELGIQUE

PÉRIODIQUES. — On remarque, dans la *Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique*, les articles suivants :

N° de mai-juin 1908 : E. BACHA, *Le Catalogue de la Bibliothèque royale*; — B. LEFEBVRE, *Les Archives de l'ancienne abbaye de Gembloux en 1793*, — Ch. PERGAMENI, *Un obituaire bruxellois du XVe siècle*; — Th. GOFFIN, *Recherches sur les origines de l'imprimerie à Lierre* (suite; 1807-1809, nos 82-88); — E. DONY et L. VERRIEST, *Répertoire d'inventaires imprimés ou manuscrits d'Archives belges*. — Comptes rendus des ouvrages suivants : J. VAN DEN GHEYN, *Album belge de paléographie*; recueil de spécimens d'écritures d'auteurs et de manuscrits belges (VIIe-XVIe siècles), Bruxelles, 1908, in-fol. [R. MAERE];

— H. STEIN, *Album d'autographes de savants et érudits français et étrangers des XVIe, XVIIe, XVIIIe siècles* (Paris, 1907, in-fol.; publication de la Société française de bibliographie) [J. VAN DEN GHEYN]; etc. — En appendice: *Bulletin de l'Association des Archivistes et Bibliothécaires belges*, n° 2.

FRANCE

PÉRIODIQUES. — On remarque, dans le *Bulletin du Bibliophile*, les articles suivants:

N° de juin: Eugène GRISELLE, *Un supplément à la correspondance du cardinal de Richelieu* (suite dans les n°s de juillet et d'août-septembre); — P. BERTHET, *Description sommaire des ouvrages* [*de la Bibliothèque de Grenoble*] *imprimés postérieurement à l'an 1500* (suite); — Henri CORDIER, *Essai bibliographique sur les œuvres d'Alain-René Lesage* (suite dans les n°s de juillet et d'août-septembre); etc.

N° de juillet: Charles OULMONT, *Notes sur un libraire parisien du dix-huitième siècle, d'après des lettres inédites de Debure aîné*; etc.

N° d'août-septembre: Henri MONOD, *Contribution à l'ouvrage de M. Edmond* [*l. Pierre*] *Villey sur les sources des Essais de Montaigne*; — Étienne DEVILLE, *Le premier texte de la « Belle au bois Dormant »*. — Compte rendu de l'ouvrage suivant: BAUDRIER, *Bibliographie lyonnaise*, septième série (Lyon et Paris, 1908, gr. in-8°) [G. VICAIRE]; etc.

— On remarque, dans la *Correspondance historique et archéologique* de F. Bournon et E. Mareuse, les articles qui suivent: Jules COÜET, *Six lettres de Sainte-Beuve* [à Beyle, à Montferrand, à Mme de Calonne, à Poulet-Malassis et de Broise, et à Antoine de Latour]; — *État des Archives départementales, communales et hospitalières*; — *Documents relatifs à la Bibliothèque du Roi*, 1777-1791 (suite); — M. DE BENGY-PUYVALLÉE, *Inventaire de la collection Rohault de Fleury* [à la Bibliothèque nationale]; (suite et fin). — Compte rendu de l'ouvrage suivant: G. GENDARME DE BÉVOTTE, *Le Festin de Pierre avant Molière: Dorimon; de Villiers; scénario des italiens; Cicognini* (Paris, 1907, in-16) [Jules COUËT, qui saisit cette occasion de réimprimer huit annonces de Villiers contenues dans une brochure rarissime: *Le Festin de Pierre en vers burlesques*, 4 pp. in-4°, s. l. n. d., imprimée vers 1659 et récemment offerte par M. Édouard Rahir à la bibliothèque de la Comédie Française]; etc.

— Le *Bibliographe moderne* contient, dans son numéro de novembre-décembre 1907, les études suivantes: Max PRINET, *Portrait d'une comtesse de Brienne* (*miniature du XVIe siècle*); — G. LEPREUX, *Les imprimeurs d'Étampes* (1708-1765); — Lucien AUVRAY, *Une bulle de Grégoire XI pour Richard de Fournival*; — S. BERGH, *La nouvelle organisation des Archives de Suède*; —

Maurice TOURNEUX, *Salons et Expositions d'art à Paris* (1801-1900); essai bibliographique (suite), etc.

— A signaler dans le *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français* :

Numéro de juillet-août 1908 : Ch. MORTET, *La liste des Bibliothèques municipales classées* ; — M. GIRAUD-MANGIN, *Les Comités d'inspection et d'achats dans les Bibliothèques municipales* ; — E. COYECQUE, *Les Bibliothèques communales classées et la décision du Conseil d'État du 26 juin 1908* ; — Ch. SUSTRAC, *La Conférence bibliographique de Bruxelles, etc.*

— La *Bibliothèque de l'École des Chartes* (3e et 4e livraisons, mai-août 1908) contient les études suivantes : H.-François DELABORDE, *Les Archives royales depuis la mort de saint Louis jusqu'à Pierre d'Étampes* ; — Pierre BERNUS, *Le rôle politique de Pierre de Brézé au cours des dix dernières années du règne de Charles VII* (1451-1461) ; — Léopold DELISLE, *Le sceau de Guillaume le Maréchal* (avec une planche hors texte) ; — Noël VALOIS, *Un plaidoyer du XIVe siècle en faveur des Cisterciens* ; — H. GAILLARD, *Essai de biographie de Jean de Foleville, prévôt de Paris sous Charles VI* ; — Louis HALPHEN, *Note sur la Chronique de Saint-Maixent* ; — H. OMONT, *Catalogue de manuscrits de la bibliothèque de M. Pierpont Morgan à New-York.* — Compte-rendu des ouvrages suivants : Cte Henry DE CASTRIES, *Les sources inédites de l'histoire du Maroc de 1530 à 1845. 1re serie : Dynastie saadienne, 1530-1660* (Paris-La Haye, 1907, in-4°) [G. JACQUETON, qui groupe de très intéressants renseignements sur la bibliothèque de Moulay Cidan, saisie en 1612 par un marseillais, Jean Philippe de Castellane, prise en mer par une croisière espagnole, retenue enfin par l'Espagne et déposée à l'Escurial, où il en reste tout ce qui n'a pas été détruit par l'incendie de 1671] ; — Ch.-V. LANGLOIS, *Les papiers de Guillaume de Nogaret et de Guillaume de Plaisians au Trésor des Chartes* (Paris, 1908, in-8°) [Maurice JUSSELIN] ; — Ph. MABILLY, *Inventaire sommaire des archives communales de la ville de Marseille antérieures à 1790* (Marseille, 1907, in-4°) ; — Édouard LALOIRE, *Les Archives en Belgique* (Bruxelles, in-8°, 1907) ; etc. — Notices nécrologiques sur Arthur de Boislisle [H.-Fr. DELABORDE] et Theodor von Sickel [E. BABELON]. — Projet de bibliographie des travaux publiés par les anciens élèves de l'École des Chartes. — Notice sur le registre de la confrérie de saint Wolfgang de Ratisbonne (Bibliothèque nationale, nouv. acq. lat. 953) [H. OMONT] ; etc.

REPRODUCTIONS DE MANUSCRITS. — MM. BERTHAUD frères continuent avec un succès croissant et bien mérité la série de leurs reproductions plus ou moins réduites de manuscrits précieux de la Bibliothèque nationale :

1° *Évangiles avec peintures byzantines du XIe siècle.* Reproduction des 361 miniatures du manuscrit grec 74 de la Bibliothèque nationale. Deux volumes petit in-8° (Paris, s. d.). — Une des plus importantes suites de peintures grecques, illustrant dans leurs moindres détails les récits des quatre Évangélistes.

2° *Collection de chirurgiens grecs avec dessins attribués au Primatice.* Reproduction réduite des 200 dessins du manuscrit latin 6866 de la Bibliothèque nationale (Paris, s. d., petit in-8°). Ce ms., dédié à François Ier, est dû à la plume du copiste bien connu Christophe Auer. Il contient la traduction latine, — exécutée par Guido Guidi, le premier professeur de médecine au Collège royal (1542-1548), — d'une collection d'ouvrages de chirurgiens grecs de l'antiquité, d'après un ms. du cardinal Niccolò Ridolfi aujourd'hui conservé à la Médicéo-Laurentienne de Florence (cette traduction fut imprimée à Paris, en 1543, dans le format in-folio, par Pierre Gaultier, avec de nombreuses gravures sur bois). Ce qui fait surtout le prix du manuscrit de François Ier, ce sont les dessins à la plume dont il est rempli et dont un certain nombre au moins sont l'œuvre du Primatice. Parlant du soin qu'il a apporté à l'illustration de son travail, le traducteur dit en effet : « Testis mihi Joannes Santurineus Rhodius, et ipse R.mi cardinalis mei [Nicolai Rodulphi] familiaris; testis etiam Franciscus Primadicius Bononiensis, Regis Galliarum pictor eximius, quorum aliquando opera usus sum... » Il faut ajouter que la Bibliothèque nationale possède une copie, également calligraphiée par Christophe Auer, du manuscrit grec du cardinal Ridolfi; elle porte le no 2247 du fonds grec.

3° *Heures dites de Henri IV.* Reproduction réduite des 60 peintures du manuscrit latin 1171 de la Bibliothèque nationale (Paris, s. d., petit in-4°). Ce très riche manuscrit, qui passa de la collection du cardinal Charles II de Bourbon dans celle de son cousin Henri IV, est entièrement doré, sauf les pages remplies par les peintures. Il a été exécuté dans les toutes dernières années du XVe siècle ou au commencement du siècle suivant. Les sujets des miniatures sont presque tous empruntés au Nouveau Testament.

Les notices des deux premiers volumes sont dues à M. Henri Omont; celle du troisième, à M. C. Couderc.

ITALIE

Périodiques. — On remarque, dans la *Bibliofilia* de Leo S. Olschki, les études suivantes :

Numéro de juillet 1908 : Hugues Vaganay, *Les Romans de chevalerie italiens d'inspiration espagnole ; essai de bibliographie* (Primaleon, 1548-1608 ; suite dans le numéro d'août-septembre); — A. Tenneroni, *I manoscritti della Libreria del comm. Leo S. Olschki* (mss. du XVe s.; 4 facsim.); — G. Boffito, *Saggio di Bibliografia Egidiana* (*Egidio Colonna o Romano*) (suite dans le numéro d'août-septembre); etc.

Numéro d'août-septembre : Carlo Frati, *Bollettino bibliografico Marciano; pubblicazioni recenti relative a codici o stampe della Biblioteca Marciana di*

Venesia (avec 6 facsim.; c'est le commencement d'une série de notices qui rendront les plus grands services aux érudits et leur épargneront beaucoup de recherches et parfois même d'erreurs plus ou moins accréditees); — Francesco VATIELLI, *Una Mostra bibliografica nella Biblioteca del Liceo Musicale di Bologna* (15 facsim.). — Gardner C. TEALL, *Notes from America* (anciens livres de médecine de la John Crerar Library de Chicago, dont ceux provenant de la collection Senn, c'est-à-dire, pour une grande partie, de la bibliothèque de Wilhelm Baum de Gœttingen, avec un portrait du Dr Nicholas Senn). — Note sur le nouveau règlement italien concernant le prêt des livres et des manuscrits tant à l'intérieur qu'à l'étranger; etc.

— La *Rivista delle Biblioteche e degli Archivi*, du Dr G. Biagi, contient les articles suivants :

Numéro de mai-juin 1908 : Guido BIAGI, *Contratto nuziale di Luigi XII di Francia con Anna di Bretagna vedova di Carlo VIII* (19 Agosto 1498; cet acte est plutôt une sorte de prélude au traité de mariage proprement dit); — Elena VALORI, *La fortuna del Bembo fuori d'Italia* (intéressantes observations, surtout à propos d'Étienne Pasquier); — Giorgio ROSSI, *Appunti sulla composizione e pubblicazione del « Cicerone », da lettere inedite di G. C. Passeroni*; — *The best Italian reading ; a guide to the selection of current Italian books*, etc.

— On remarque dans l'*Archiginnasio, Bullettino della Biblioteca comunale di Bologna* (n° de mai-août 1908), les études suivantes : Alberto DALLOLIO, *I ritratti dei Papi in S. Michele in Bosco* (liste de ces portraits, aujourd'hui perdus) ; — Albano SORBELLI, *Indice degli incunabuli della Biblioteca comunale dell'Archiginnasio* ; — Ambrogio BUONGIOVANNI, *Le rare o poco note edizioni ebraiche dei secoli XV e XVI esistenti nella Biblioteca dell'Archiginnasio* ; — A. SORBELLI, *Intorno all'origine delle biblioteche ambulanti*; — Relazione della VIII Riunione della Società Bibliografica Italiana ; etc.

PUBLICATIONS DIVERSES. — Notre savant collaborateur, M. Antonio MUÑOZ, a récemment publié, dans *L'Arte* d'Adolfo Venturi (anno XI, fasc. III), un intéressant article intitulé : *Miniature della scuola di Colonia* (avec 8 facsim.), où il étudie les peintures d'un Évangéliaire de l'Ambrosienne de Milan (G. 53 sup.) et d'un Sacramentaire de la Bibliothèque nationale de Paris (ms. lat. 817). Il croit devoir, après sérieux examen, s'écarter de l'opinion émise par M. Haseloff au sujet de l'école de Cologne et reconnaître en cette ville « un des centres de la miniature ottonienne qui, tout en conservant une tendance archaïsante, ne différait pas des autres écoles et maintenait, à côté des formes carolingiennes, les formes propres à l'art allemand. — Dans une autre étude, qui a pour titre : *Un « Theatrum Sanitatis » con miniature veronesi del secolo XIV nella Biblioteca Casanatense* (estr. da *Madonna Verona*, n° de janv.-mars 1908 ; Verona, 1908, in-8°, 24 pp. et 3 pl. hors texte représentant 6 peintures), le même historien d'art signale et commente un très bel exemplaire, conservé à Rome, d'un de ces *Tacuina*, dont il y a de si

importants exemplaires, étudiés par MM. J. von Schlosser et L. Delisle, à Vienne et à Paris. Ce ms. est précisément une réplique de ceux de Vienne et de Paris (nouv. acq. lat. 1673), sauf un certain nombre de variantes qui montrent que ce n'en est pas une simple copie. Le fait est d'autant plus intéressant que les trois volumes, qui sont contemporains, ont tous été exécutés à Vérone.

— L'infatigable bibliothécaire de la Marcienne de Venise, M. Carlo FRATI, a récemment publié divers travaux importants et pour la Bibliothèque nationale de Turin, à laquelle il a rendu tant de services, et pour le nouveau dépôt dont il a la charge :

1° *Aneddoti da codici Torinesi e Marciani* (Torino, 1908, in-8°, 29 pp.; estr. dagli *Atti della R. Accademia delle Scienze di Torino*, vol. XLIII). Tirées des papiers de Jacopo Morelli, ces notes ont une certaine importance. Elles concernent : 1° la grammaire grecque de Giovanni Sagomala ou Zygomala, de Nauplie, traduite en latin, par Foresto de Brescia, en 1540 (ms. grec. 321 de Pasini); M. Frati publie la lettre dédicatoire de Gio. Foresto à Federico Badoer, d'après la copie envoyée à Morelli par Giuseppe Vernazza; 2° une lettre de Paolo Loredano, 28 oct. 1591, également copiée par Vernazza, qui se trouvait dans le ms. gr. 331 de Pasini; — 3° les mss. turinois des *Donne Famose* de Boccace, trad. de Donato da Casentino (n°s 121 et 53 de Pasini); descriptions et extraits; — 4° Vincenzo Monti, J. Morelli et le *Dittamondo* de Fazio degli Uberti (ms. de Turin, N. I. 5).

2° Compte rendu de l'ouvrage de Carlo CIPOLLA : *Codici Bobbiesi della Biblioteca Nazionale Universitaria di Torino* (extr. de l'*Archivio Storico Italiano*, serie V, tomo XL); avec d'importantes observations dans la dernière partie.

3° *Re Enzo e un' antica versione francese di due trattati di falconeria* (Modena, 1908, gr. in-8°, 21 pp. ; estr. dalla *Miscellanea Tassoniana*, pp. 61-81), à propos du ms. de la Marcienne coté Gall. App. XIV, qui contient une traduction française de deux traités latins de fauconnerie, faite à la demande du roi Enzo, par Daniele da Cremona, vers le milieu du XIII° siècle (le ms. de Venise est du XIV° s.) Etude et description très complète de ce volume, avec quelques extraits.

4° *Nuovi acquisti e doni alla Marciana* (Venezia, 1908, in-8°, 10 pp. ; estr. da *L'Ateneo Veneto*, mars-juin 1908). Innovation très heureuse de M. Frati, destinée à signaler aux travailleurs les principaux livres récemment entrés à la Marcienne par voie de don ou d'achat. A remarquer, entre autres, l'acquisition du joli petit ms. des *Rime volgari* de Matteo Maria Boiardo, qui avait appartenu à notre compatriote Armand Baschet (le seul autre ms. connu, dont le regretté Solerti s'était servi pour son édition, est au Musée Britannique).

Le Gérant : Honoré CHAMPION.

Imprimerie polyglotte FR. SIMON, Rennes.

PUBLICATION MENSUELLE

18e Année. Nos 10-12. Octobre-Décembre 1908.

REVUE

DES

BIBLIOTHÈQUES

Directeurs : ÉMILE CHATELAIN et LÉON DOREZ

Secrétaire : AMÉDÉE BOINET

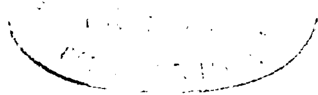
SOMMAIRE

PARIS (VIe)

LIBRAIRIE HONORÉ CHAMPION, ÉDITEUR

5, QUAI MALAQUAIS, 5

1908



INSTRUCTIONS ÉLÉMENTAIRES & TECHNIQUES

POUR

LA MISE & LE MAINTIEN EN ORDRE DES LIVRES D'UNE BIBLIOTHÈQUE[1]

I. Estampillage des livres.

L'une des premières mesures à prendre dans une bibliothèque, c'est d'en estampiller les livres pour en empêcher la dilapidation. L'estampille doit être apposée conformément aux prescriptions contenues dans une circulaire en date du 24 décembre 1884, dont le texte est reproduit à l'appendice V.

II. Nécessité de coter les livres.

Une bibliothèque ne saurait être bien administrée si tous les livres n'en sont pas cotés, c'est-à-dire si chacun d'eux ne porte pas une cote ou un numéro qui fournisse le moyen de le trouver sur les rayons et de le remettre en place sans la moindre hésitation. Autant que possible, la cote doit être inscrite à la fois sur le dos du volume et à l'intérieur, soit sur le titre ou le faux titre, soit sur un feuillet de garde.

III. Conservation des anciens numérotages.

Quand il existe un ancien numérotage, il peut être conservé, pourvu qu'il ne présente pas trop d'anomalies et de complications,

1. M. Léopold Delisle a bien voulu nous donner l'autorisation de réimprimer ses *Instructions élémentaires et techniques pour la mise et le maintien en ordre des livres d'une bibliothèque*. Nous le prions d'agréer nos remerciements et ceux des nombreux travailleurs qui nous ont demandé cette nouvelle édition.

pourvu aussi qu'on puisse en corriger les irrégularités. L'essentiel est que les cotes se succèdent sans interruptions, qu'il n'y ait point de volumes dépourvus de cotes et que la même cote ne s'applique jamais à deux volumes différents.

La conservation des anciens numérotages peut aisément se concilier avec les mesures dont il va être question en vue surtout des bibliothèques soumises à un nouveau classement. Tout en laissant les volumes rangés et cotés comme par le passé, on peut en dresser l'inventaire en juxtaposant des cotes d'inventaire aux anciens numéros[1], suivant le système qui sera exposé dans le chapitre suivant. Une colonne de l'inventaire fournira la concordance exacte des nouvelles cotes avec les anciennes, et rien ne sera plus facile que d'établir la contrepartie de cette concordance pour avoir le moyen de passer du n° de l'ancien catalogue à la cote correspondante du nouvel inventaire.

On trouvera à l'appendice II un modèle d'inventaire et de concordance établis dans ces conditions.

IV. Établissement d'un nouveau numérotage, sans modification de l'ordre dans lequel les livres sont placés sur les rayons.

Quand il n'existe pas de numérotage ou que le numérotage existant est trop imparfait pour être conservé, le bibliothécaire qui doit procéder à un nouveau numérotage peut, à la rigueur, ne pas modifier le classement, fût-il même très défectueux, d'après lequel les livres sont placés sur les rayons; il veillera seulement à ce que les différents volumes d'un même ouvrage soient rapprochés les uns des autres. Cette précaution prise, il pourra numéroter les livres suivant l'ordre dans lequel il les trouvera, en commençant par le premier rayon de la première armoire, et en poursuivant le numérotage jusqu'au dernier rayon de la dernière armoire.

V. Classement des livres en vue d'un nouveau numérotage. — Cadre de classement.

Mais il est bien préférable de ne pas procéder au numérotage

1. Si les anciens n°s sont marqués au bas du dos des volumes, on pourra coller au haut du dos les étiquettes portant les nouvelles cotes.

avant d'avoir réparti les livres dans un certain nombre de divisions, suivant la diversité des matières, de façon, par exemple, à rassembler, à côté les uns des autres, tous les ouvrages de théologie, puis tous ceux de jurisprudence, et ainsi de suite. Chacune des divisions recevra, comme signe caractéristique, une lettre de l'alphabet: A, B, C, etc. Voici un cadre dans lequel trouveraient aisément place tous les ouvrages dont se composent la plupart de nos bibliothèques municipales :

A. Théologie.
B. Jurisprudence.
C. Sciences philosophiques, politiques et morales.
D. Sciences physiques et chimiques.
E. Sciences naturelles. — Agriculture.
F. Médecine.
G. Sciences mathématiques et applications. — Mécanique. — Astronomie. — Marine. — Art militaire. — Jeux.
H. Beaux-arts.
I. Linguistique et littérature. — Généralités. — Mélanges. — Langues et littératures autres que celles pour lesquelles il existe des divisions spéciales.
J. Langues et littératures de l'Orient.
K. Langues et littératures classiques (la Grèce et Rome).
L Langue et littérature française.
M. Langues et littératures des États de l'Europe autres que la France.
N. Histoire universelle. — Généralités de la géographie et des voyages, de la chronologie, de la biographie, de l'archéologie, de la paléographie et de l'histoire ecclésiastique, y compris les croisades.
O. Histoire ancienne de l'Orient. — Juifs. — Égyptiens. — Assyriens, etc. — Indiens. — Chinois.
P. Histoire ancienne des Grecs et des Romains. — L'empire byzantin.
Q. Histoire de France.
R. Histoire des États européens autres que la France.
S. Histoire de l'Asie et de l'Afrique. On y pourra comprendre la Turquie.
T. Histoire de l'Amérique et de l'Océanie.
U. Bibliographie et histoire littéraire.
V. Mélanges encyclopédiques et autres. — Collections. — Polygraphie.

Ce cadre peut recevoir un nombre infini de modifications. Dans les bibliothèques dont le fonds principal vient des établissements religieux de l'ancien régime, au lieu d'avoir une seule division

pour la Théologie, on pourra en affecter cinq aux livres de cette catégorie :

A. Écriture sainte.
B. Liturgie et conciles.
C. Pères de l'Église.
D. Théologiens et mélanges de théologie catholique.
E. Hétérodoxes.

Ailleurs, ce seront les divisions consacrées aux livres scientifiques, littéraires ou historiques qu'il faudra multiplier.

Si le nombre des divisions était supérieur à celui des lettres de l'alphabet, on devrait recourir au doublement des lettres : AA, BB, CC, etc.

On pourra aussi, dans les divisions trop considérables, établir des subdivisions, entre lesquelles on répartira, suivant leur spécialité, les différents ouvrages de la division. Étant donné, par exemple, la division Q (Histoire de France), on pourra la subdiviser en six groupes :

Qa. Généralités de l'histoire de France. — Géographie. — Histoires générales. — Résumés. — Collections de documents.
Qb. Détails de l'histoire de France par périodes et par règnes.
Qc. Publications périodiques relatives à l'histoire de France.
Qd. Histoire des institutions, et des usages politiques, ecclésiastiques, administratifs, militaires, commerciaux, etc., de la France.
Qe. Histoire provinciale et locale.
Qf. Histoire des familles et des individus (Généalogies et biographies).

VI. Constitution d'une Réserve.

Il y a grand avantage à mettre à part, pour les conserver avec un soin tout particulier, les livres les plus précieux d'une bibliothèque, tels que les incunables (livres publiés avant l'année 1501), les éditions rares, les impressions sur vélin ou sur grand papier, les volumes ornés de gravures remarquables, ceux qui renferment des annotations manuscrites, ceux qui ont appartenu à des personnages illustres ou qui sont revêtus de reliures artistiques.

Quand il y a une assez nombreuse collection d'incunables, on peut en former une série spéciale, dont les différents articles, partagés suivant les formats, seront rangés et cotés, soit en suivant l'ordre alphabétique des noms des auteurs ou des premiers mots

des titres quand les ouvrages sont anonymes, soit en suivant l'ordre chronologique des dates d'impression et en rejetant à la fin les incunables non datés auxquels un classement alphabétique peut seul être appliqué. La cote des incunables peut être l'abréviation *Inc.*, suivie d'un chiffre : *Inc.* 1, *Inc.* 2, *Inc.* 3, etc., jusqu'à *Inc.* 800, s'il y a 800 incunables dans la bibliothèque.

Ce qui vient d'être dit des incunables s'applique à plus forte raison aux manuscrits, dont il est indispensable de toujours former une série indépendante. Mais il ne doit être ici question ni des manuscrits ni des incunables, qui ont donné lieu à des instructions spéciales.

Dans la série de la Réserve, les volumes seront partagés par formats, et les livres de chaque format rangés suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs ou des premiers mots des titres. La cote des ouvrages mis dans la Réserve pourra être *Rés.* 1, *Rés.* 2, *Rés.* 3, etc., jusqu'à *Rés.* 1500, s'il y a 1500 articles mis dans la Réserve.

Quand on fait entrer dans la Réserve un volume qui portait un numéro dans une série du fonds ordinaire, on doit remplacer ce volume sur les rayons du fonds ordinaire par une planchette, un carton ou une fiche indiquant le numéro que le volume a pris dans la Réserve. Ainsi supposons que la division théologique renferme sous la cote A. 1245 un Bréviaire de Chezal-Benoît, imprimé à Paris en 1586; ce bréviaire, à raison de sa rareté, sera pris pour la Réserve, où il recevra la cote *Rés.* 495. Il sera aussitôt remplacé dans le fonds ordinaire par un carton ou par une fiche sur laquelle sera inscrite cette mention :

A. 1245. Breviarium congregationis Casalis Benedicti. Par., 1586 = *Rés.* 495.

VII. Constitution d'une série de livres spécialement relatifs a une province ou a une localité.

L'usage s'est introduit dans un certain nombre de bibliothèques de réunir en une division spéciale toutes les publications relatives à une province ou à une localité. Cet usage présente de sérieux avantages, et les efforts des bibliothécaires qui travaillent à rassembler les volumes, brochures ou pièces volantes intéressant leur pays ou leur ville ne sauraient être trop encouragés.

La division consacrée à ce genre de documents doit être dési-

gnée par un signe quelconque, soit la dernière lettre de l'alphabet Z, et partagée en plusieurs subdivisions répondant chacune à un genre différent de documents : chaque subdivision sera distinguée par une lettre minuscule juxtaposée au Z majuscule. A titre d'exemple, nous proposons le cadre suivant pour une collection relative à une ville de moyenne importance :

Za. Topographie physique. — Histoire naturelle. — Météorologie.
Zb. Topographie historique. — Voirie.
Zc. Histoire générale. — Origines et antiquités. — Monographies relatives à différentes époques et à différents événements.
Zd. Journaux.
Ze. Rapports de la ville avec l'État. — Institutions politiques. — Élections des députés aux assemblées de l'ancien et du nouveau régime.
Zf. Municipalité.
Zg. Institutions et établissements religieux. — Cimetières.
Zh. Institutions et établissements d'instructions. — Beaux-arts.
Zi. Institutions et établissements charitables. — Exercice de la médecine.
Zj. Institutions et établissements militaires. — Fortifications.
Zk. Institutions judiciaires. — Factums.
Zl. Agriculture, industrie et commerce.
Zm. Usages, mœurs et parlers. — Fêtes publiques. — Théâtre.
Zn. Associations diverses autres que les compagnies se rattachant aux institutions dont l'histoire appartient aux groupes précédents.
Zo. Généalogies et biographies.
Zp. Ouvrages d'auteurs originaires du pays.
Zq. Livres dans lesquels se font remarquer des morceaux importants relatifs à la localité.
Zr. Impressions locales.

Le cadre doit se modifier suivant les lieux et surtout d'après l'abondance et la nature des matériaux. Pour telle ville considérable, riche en souvenirs et en monuments de l'époque romaine, il conviendra de créer un groupe consacré aux publications sur l'histoire et les antiquités romaines. Pour telle autre, qui est ou qui fut le centre d'une industrie considérable, il sera bon de former un groupe de tout ce qui concerne cette industrie.

Un écueil à éviter dans la constitution de la série dont il est ici question, c'est la tentation d'y faire entrer, sous un prétexte futile, des livres dont la véritable place est dans les autres divisions de la bibliothèque. Ainsi, le bibliothécaire qui organiserait une série angevine ne devrait pas y mettre le *Gallia christiana*, par

le motif qu'une notable partie du tome XIV de cet ouvrage concerne l'évêché, le chapitre et les abbayes d'Angers. Le *Gallia christiana* ne saurait sortir du groupe des livres relatifs à l'histoire ecclésiastique de la France; mais, tout en l'y maintenant, il serait parfaitement légitime de le représenter dans les catalogues de la série angevine par une mention avec renvoi au groupe dans lequel l'ouvrage est classé.

Il n'y aurait pas lieu de s'arrêter à des scrupules de cette nature pour des livres dépourvus par eux-mêmes de valeur historique, scientifique ou littéraire, dans lesquels se détachent, souvent parmi les pièces liminaires, quelques pages présentant un réel intérêt pour les études locales. De tels livres sont tout à fait à leur place dans la série dont nous parlons; ils peuvent y prendre une notable importance, qui sera mise en relief dans le catalogue particulier de la division dont il est ici question.

La série des impressions locales doit être constituée avec beaucoup de discernement, surtout quand il s'agit de villes dans lesquelles l'art typographique a été longtemps florissant et a produit un grand nombre de livres. Il ne faut faire entrer dans cette série que les impressions anciennes, celles qui se rattachent aux origines des principaux ateliers, qui en font suivre les progrès, qui sont en quelque sorte des chefs-d'œuvre et qui permettent d'établir d'une façon authentique la succession des notables imprimeurs ou libraires de la région ou de la localité.

VIII. Mise a part des ouvrages et des collections les plus fréquemment consultés.

Le service d'une bibliothèque est singulièrement facilité quand les livres les plus usuels, au lieu d'être dispersés dans des armoires plus ou moins éloignées, sont réunis soit dans la salle de lecture, soit à côté de cette salle. Il faut même s'ingénier pour que les lecteurs, sans être obligés de s'adresser à un fonctionnaire ou à un gardien, puissent prendre eux-mêmes sur les rayons, autour de la salle de travail, les ouvrages auxquels ils ont à recourir le plus habituellement, comme les dictionnaires de langues, les encyclopédies générales ou particulières, les bibliographies, les répertoires chronologiques, biographiques, juridiques et scientifiques, les collections de textes, etc. Il faudra

donc retirer du fonds ordinaire les livres qu'on croira pouvoir et devoir affecter à cet usage, et leur assigner des cotes spéciales qui indiqueront nettement à quel endroit le lecteur peut les trouver et doit les replacer. Ces cotes peuvent coexister avec les cotes assignées aux volumes dans le classement général de la bibliothèque, celles-ci étant appliquées au bas des dos, tandis que les autres seront collées au haut. Par exemple, si les trois volumes de l'*Art de vérifier les dates,* édition in-folio, sont classés sous les cotes M. 6, M. 7 et M. 8 dans le fonds général de la bibliothèque, ils pourront recevoir les nos 21, 22 et 23 dans la série des livres mis à la disposition du public. Ils porteront sur le dos une double cote :

(21)	(22)	(23)
M. 6.	M. 7.	M. 8.

Dans l'armoire destinée aux volumes de la division M, à la place laissée vacante par la translation de l'*Art de vérifier les dates* dans la salle de lecture, on aura soin de mettre une planchette, un carton ou une fiche portant cette inscription :

M. 6-8. *Art de vérifier les dates* = 21-23 de la salle de lecture.

Il sera dressé une liste spéciale des ouvrages mis la disposition des lecteurs dans les conditions qui viennent d'être indiquées.

IX. Collection de cartes géographiques et de plans. Estampes.

Les cartes et les plans, surtout quand une bibliothèque les possède à l'état de feuilles isolées, peuvent former une section distincte, dans laquelle les premières cotes seront réservées pour les atlas proprement dits, c'est-à-dire pour les cartes reliées en volumes ; les cotes plus élevées seront affectées aux portefeuilles dans lesquels sont placés les cartes et les plans isolés.

On peut appliquer le même traitement aux estampes, qui, dans certaines bibliothèques, sont assez nombreuses pour former une section indépendante.

Les signes AA et BB peuvent servir à désigner la section des cartes et celle des estampes.

X. Constitution de recueils factices.

Il y a souvent un réel intérêt à former et à conserver en bon ordre certaines collections de pièces qu'il n'est pas indispensable et qu'il serait trop long de coter et de cataloguer une à une. On en constituera des recueils factices consacrés chacun à un sujet bien déterminé. Les pièces de chaque recueil seront, d'après leur nature, classées tantôt suivant l'ordre chronologique, tantôt suivant un ordre alphabétique. L'ensemble de chaque recueil factice recevra un numéro dans la division ou la subdivision du cadre bibliographique à laquelle il aura été rattaché.

C'est surtout dans les bibliothèques où l'on veut réunir et classer tout ce qui concerne une localité que le besoin de créer ces recueils factices se fera sentir. Un bibliothécaire soigneux recueillera tout ce qui s'imprime sur les institutions, les établissements et les habitants de sa ville. Ainsi, il rassemblera dans des portefeuilles in-folio, in-quarto ou in-octavo, selon les formats, toutes les pièces, y compris certaines affiches, qui se rapportent aux élections des députés, aux sociétés de secours mutuels, aux collèges et aux écoles, à l'état-civil des personnes notables, etc., etc., etc. De cette façon se trouveront constitués des recueils qui pourront être ainsi cotés et intitulés :

Ze. 115. Recueil de professions de foi, d'affiches et de pièces diverses relatives aux élections de députés et de sénateurs, dans la ville de ..., depuis l'année ... Portefeuille in-4°.

Zh. 37. Palmarès et autres documents relatifs aux distributions de prix dans le collège de ..., depuis l'année ... Portefeuille in-4°.

Zh. 38. Recueil de pièces relatives aux écoles primaires de la ville de ..., depuis l'année ... Portefeuille in-4°.

Zm. 63. Recueil de pièces relatives aux représentations théâtrales données dans la ville de ..., depuis l'année ... Portefeuille in-4°.

Zn. 63. Statuts, comptes, rapports et documents divers concernant la Société de secours mutuels de la ville de ..., depuis l'année ... Portefeuille in-8°.

Zo. 18. Billets de mort de différents habitants de la ville de .. ou des environs. Portefeuille in-4°.

XI. Distinction par formats des livres appartenant a chaque division ou subdivision du cadre de classement. — Ordre suivant lequel doivent être rangés et numérotés les livres de chaque format dans chaque division ou subdivision.

Quand on aura réuni tous les ouvrages appartenant à une division ou à une subdivision, on formera, dans cette division ou dans cette subdivision, une série spéciale pour les livres de chaque format, d'abord pour les atlas, ensuite pour les in-folio, puis pour les in-quarto et enfin pour les in-octavo et les formats inférieurs. Peuvent être attribués à la série des atlas, les volumes dont la taille dépasse 52 centimètres ; — à la série des in-folio, ceux dont la taille est comprise entre 31 et 52 centimètres ; — à cell des in-quarto, ceux dont la taille est comprise entre 25 et 31 centimètres ; — et à la dernière série, les volumes dont la hauteur ne dépasse pas 25 centimètres.

Reste à trouver dans quel ordre doivent être rangés les ouvrages de chacune des séries d'une division ou d'une subdivision. On pourrait les classer méthodiquement, en prenant pour guide la table méthodique qui remplit le dernier volume du *Manuel du libraire*, par Brunet. Mais, pour simplifier l'opération et éviter bien des tâtonnements, il suffira de ranger les livres suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs ou des premiers mots du titre quand l'ouvrage est anonyme.

Toutefois, pour certaines divisions ou subdivisions, on aurait avantage à adopter un classement chronologique. Par exemple, dans le groupe Qb (détails de l'histoire de France par périodes ou par règnes), on suivrait l'ordre chronologique des événements au récit desquels les livres sont consacrés. Ailleurs, dans la subdivision Qe (histoire provinciale et locale de la France), on établirait le classement d'après l'ordre alphabétique des noms de provinces et de lieux.

Le numérotage peut être établi ou par ouvrages ou par volumes : suivant le premier système, autant de numéros sont attribués à un ouvrage que cet ouvrage a de volumes; suivant le second, un seul numéro est affecté à l'ensemble de l'ouvrage, dont les différents volumes sont distingués par des sous-chiffres. Le premier système est surtout applicable à des séries anciennes et

fermées, c'est-à-dire dans lesquelles ne figurent que tout à fait exceptionnellement des ouvrages non terminés, dont il reste à paraître un nombre indéterminé de volumes. Conformément au premier système, nous avons, dans notre spécimen, assigné les cotes A 38-74 aux 37 volumes de la collection des conciles imprimée à l'imprimerie royale, le premier volume étant coté A. 38, le deuxième A. 39, le troisième A. 40 et ainsi de suite. — Dans l'autre système, la collection toute entière aurait porté le n° A. 38 : le premier volume aurait été coté A. 38.1, le deuxième A. 38. 2, le troisième A. 38.3, et ainsi de suite.

Une seule série de cotes sera appliquée aux différents ouvrages ou volumes d'une division ou d'une subdivision, c'est-à-dire que, par exemple, si la subdivision Qf renferme 5 volumes atlas, 30 in-folio, 54 in-quarto et 265 in-octavo ou de format inférieur, on donnera les cotes :

Qf. 1-5 aux atlas.
Qf. 11-40 aux in-folio.
Qf. 81-134 aux in-quarto.
Qf. 201-465 aux in-octavo et aux livres de format inférieur.

On verra plus loin que les cotes non employées sont réservées pour les ouvrages qui viendront ultérieurement compléter la subdivision Qf. Le nombre des cotes non employées à la fin de chaque format sera plus ou moins grand suivant que les accroissements doivent être plus ou moins considérables.

Si les accroissements dépassent les prévisions, on aura la ressource d'ouvrir des séries nouvelles au delà des numéros réservés à l'origine pour les livres des différents formats d'une division ou d'une subdivision déterminée. Supposons, par exemple, que dans la subdivision Qf, où nous aurions réservé

les n°s 1-10 pour les atlas,
11-80 pour les in-folio,
81-200 pour les in-quarto,
201-1000 pour les in-octavo,

supposons, dis-je, que dans cette subdivision, par suite de l'arrivée de nombreux volumes in-quarto, on ait épuisé la série des n^{os} réservés pour ce format, c'est-à-dire qu'on ait atteint le n° 200 : les volumes in-quarto qu'on aura à coter après avoir employé le n° 200 pourront prendre les n°s 1501 et suivants.

XII. Numérotage des brochures ou pièces.

On peut être embarrassé par la présence d'un plus ou moins grand nombre de brochures ou pièces dans certaines divisions bibliographiques. Les pièces[1] reliées ou cartonnées isolément ne donnent lieu à aucune difficulté; on n'a qu'à les traiter comme des volumes ordinaires. Beaucoup des autres peuvent être réunies en volumes, pourvu qu'on ne mette dans un même volume que des pièces de taille égale, portant sur des matières homogènes ou composées par un même auteur.

Si les ressources de la bibliothèque ne permettent pas de cartonner les pièces isolément ou de les relier collectivement, on pourra simplement les mettre dans des cartons ou dans des portefeuilles, ou même en former de simples liasses, après les avoir classées dans l'ordre qui paraîtra le plus satisfaisant. Il y a de grands avantages à rapprocher les pièces relatives à une même question ou traitant de sujets analogues; mais, le plus souvent, il sera beaucoup plus simple de classer les pièces suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs.

Les recueils ainsi constitués, soit à l'état de volumes reliés, soit sous la forme de cartons, portefeuilles ou liasses, seront aisément compris dans le numérotage que nous recommandons comme la mesure la plus nécessaire pour assurer l'ordre dans une bibliothèque.

A chacun de ces volumes, portefeuilles ou liasses, on peut assigner un numéro unique, sauf à distinguer chaque pièce par un sous-chiffre inscrit entre parenthèses. On peut aussi donner à chaque pièce une cote individuelle appartenant à la série générale des cotes et désigner le recueil (volume, portefeuille ou liasse) par l'ensemble des cotes inscrites sur les différentes pièces dont il est composé. Ainsi, le recueil d'opuscules de Léon de Bastard, qui, dans notre spécimen, est coté V. 1050-1056 et qui renferme sept pièces, pourrait être simplement coté V. 1050 (1), V. 1050 (2), V. 1050 (3) et ainsi de suite.

Les recueils, constitués comme il vient d'être dit, trouveront

1. A la Bibliothèque nationale, on considère comme pièces toutes les impressions qui ont moins de 49 pages.

leur place à la fin de la division ou subdivision bibliographique à laquelle ils auront été rattachés. Il sera, bien entendu, tenu compte des formats : les recueils d'opuscules in-4° venant après les volumes in-4°, et les recueils in-8° après les volumes in-8°.

XIII. Traitement des doubles.

Il ne faut pas négliger les doubles qui peuvent exister dans une bibliothèque : souvent, en effet, ils sont appelés à rendre de grands services, soit pour remplacer des exemplaires usés ou détériorés, soit pour faciliter des prêts extérieurs, soit pour fournir la matière d'échanges que parfois une bibliothèque peut utilement conclure, après en avoir obtenu l'approbation du Ministre de l'instruction publique.

Au moment du rangement des livres d'une bibliothèque, les différents exemplaires d'un même livre doivent être rapprochés les uns des autres pour en rendre la comparaison plus facile. Il sera toujours bien entendu que les différentes éditions d'un même livre ne constituent pas des doubles. Il y a plus : les différents états d'une même édition ne sont généralement pas à considérer comme des doubles.

En vérifiant les doubles d'une bibliothèque, on ne saurait examiner avec trop d'attention les ouvrages anciens et précieux. Il faut scrupuleusement rechercher s'ils ne présentent pas de particularités dignes de remarque. Telle serait, par exemple, la présence de ces feuillets qui, au cours du tirage ou pendant l'écoulement de l'édition, ont été remplacés par des cartons, c'est-à-dire par des feuillets sur lesquels le texte primitif a été modifié. Telle encore, l'addition de cartes, de figures ou de pièces annexes. Telle aussi, toute circonstance qui, pour les vrais bibliophiles, augmente la valeur d'un livre : impression sur vélin ou sur grand papier, reliure de luxe, notes ou signatures de possesseurs illustres.

Tous les doubles de cette condition ont leur place marquée dans la Réserve. C'est ainsi que, dans notre spécimen, on trouvera portés deux exemplaires de la Concordance de la Bible publiée à Cologne en 1684 : l'un, de condition ordinaire, destiné à l'usage courant, est classé sous la cote A. 617 ; l'autre, relié en maroquin rouge, aux armes de Colbert, forme le n° 552 de la Réserve. — Autre exemple. Un exemplaire ordinaire de l'*Histoire littéraire de*

la congrégation de Saint-Maur, par dom Tassin, est enregistré dans notre spécimen sous la cote U. 375 ; un exemplaire du même livre, contenant les feuillets supprimés par la censure, y figure sous le n° 381 de la Réserve.

Les doubles ordinaires peuvent porter la même cote que l'exemplaire retenu pour le service de la bibliothèque, avec addition du mot *Double*. Supposons qu'on se trouve posséder trois exemplaires du Lexique grec-latin de J. Scapula, imprimé à Genève en 1616 : on choisira le meilleur, qui prendra la cote K.346 ; les deux autres recevront aussi la cote K.346, mais elle sera complétée par la mention *Double*.

Dans les bibliothèques peu considérables, si la disposition du local le permet, on pourra mettre les doubles à côté de l'exemplaire qui porte la cote simple. Mais le plus souvent, pour ménager l'espace dans les pièces les plus saines, les mieux éclairées et les plus voisines de la salle de travail, il faudra placer les doubles dans un local particulier, où ils seront rangés suivant l'ordre des cotes.

XIV. Mesures a prendre pour le classement et le numérotage des livres qui viennent s'ajouter a l'ancien fonds.

Les livres qui, par suite de dons ou d'achats, viennent s'ajouter aux collections de la bibliothèque peuvent y être classés de la façon suivante :

Suivant le sujet de ces livres, ils seront rattachés à la division ou subdivision dont ils doivent faire partie, et ils y prendront le premier des numéros vacants dans la série qui correspond à leur format. Ainsi, supposons que la bibliothèque vienne d'acheter ou de recevoir en don les trois ouvrages suivants :

Ruffi (Antoine de). Histoire de la ville de Marseille. 2e édition. Marseille, 1696. 2 vol., in-folio.

Chartularium Universitatis Parisiensis, ed. Henricus Denifle. T. I. Parisiis, 1889. In-4°.

Fontenay (Harold de). Autun et ses monuments, avec un précis historique par Anatole de Charmasse. Autun, 1889. In-16.

Tous les trois appartiennent à la subdivision de l'histoire provinciale ou locale de la France Qe; le premier est in-folio, le

deuxième in-quarto, et le troisième in-seize. Après avoir constaté que dans la subdivision Qe, la dernière cote employée est 95 pour la série in-folio, 201 pour la série in-quarto et 1231 pour la série des petits formats, le bibliothécaire assignera :

> la cote Qe. 96 à l'ouvrage de Rufll ;
> la cote Qe. 202 au Cartulaire de l'Université de Paris ;
> la cote Qe. 1232 au livre de M. Harold de Fontenay.

Prenons un autre exemple. La bibliothèque a reçu une douzaine de brochures portant sur divers points de l'histoire provinciale ou locale de la France. Les n[os] Qe. 2001 et suivants ayant été réservés pour cette catégorie de pièces, le bibliothécaire donnera à ces douze brochures les cotes Qe. 2001, Qe. 2002,... Qe. 2012 et les mettra dans une chemise ou dans un portefeuille portant la cote Qe. 2001-2012. Les autres brochures d'histoire provinciale ou locale qui arriveront plus tard à la bibliothèque seront cotées Qe. 2013, Qe. 2014, etc., et seront mises dans une autre chemise ou portefeuille portant la cote Qe. 2013 — ... Les portefeuilles ou chemises affectés à cet usage contiendront chacun un plus ou moins grand nombre de pièces suivant que les pièces renfermées dans le portefeuille ou la chemise seront plus ou moins épaisses.

Quand la bibliothèque reçoit la suite d'un ouvrage dont le commencement est déjà classé dans les collections, le bibliothécaire doit donner aux volumes nouvellement arrivés le numéro assigné à la partie du même ouvrage qui se trouve déjà sur les rayons. Ainsi, quand les tomes II et III du Cartulaire de l'Université de Paris entreront à la bibliothèque, ils recevront les cotes Qe. 202 (2) et Qe. 202 (3).

Dans les bibliothèques dont l'ancien numérotage aurait été conservé et dont les cadres se prêteraient difficilement à l'intercalation ou à l'addition des livres qui viendraient s'ajouter aux anciennes collections, on pourrait ouvrir des séries nouvelles ou supplémentaires dans lesquelles tous ces livres se placeraient sans causer le moindre embarras.

XV. Soins exigés pour les périodiques et les ouvrages qui paraissent par livraisons.

Les périodiques et les ouvrages qui paraissent par livraisons demandent quelques soins particuliers. Il convient de ne les

mettre en place qu'au moment où un volume est achevé et que les feuilles dont il se compose ont pu être assemblées en un volume broché, cartonné ou relié. En attendant l'achèvement d'un volume, il est bon d'en conserver les livraisons à plat, sur une table ou sur des rayons, en formant un tas particulier des livraisons de chaque périodique ou de chaque ouvrage paraissant par livraisons.

Ainsi, dans une bibliothèque qui reçoit la *Bibliothèque de l'École des chartes*, le *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, de Godefroy, la *Grande encyclopédie*, le *Journal des savants*, la *Nature*, la *Revue des deux mondes*..., on formera un tas des livraisons de chacun de ces recueils ou ouvrages. Quand une livraison de chacun d'eux arrivera, on l'estampillera et on la mettra sur le tas auquel elle appartient, en vérifiant s'il n'y a pas de lacune entre cette livraison et celle qui se trouve déjà sur le tas. Cette vérification est indispensable pour pouvoir réclamer en temps utile les livraisons qui ne seraient pas régulièrement arrivées.

Si les livraisons sont communiquées à l'intérieur ou à l'extérieur de la bibliothèque, il faut représenter par des fiches les livraisons communiquées, pour être à même de s'assurer qu'il n'y a pas de lacunes dans le tas.

Quand on a reçu toutes les livraisons d'un volume, il est indispensable de les faire brocher, cartonner ou relier; mais avant de les confier à l'ouvrier, il faut vérifier si les titres et les tables sont bien à leur place. Cette précaution est d'autant plus nécessaire que beaucoup d'éditeurs ont la fâcheuse habitude de distribuer après coup le titre et les tables qui complètent un volume.

XVI. Rédaction de l'inventaire.

Au moment même où les livres d'une division de la bibliothèque sont mis en ordre et qu'ils reçoivent une cote, il faut en dresser l'inventaire, c'est-à-dire un état sommaire qui suivra minutieusement l'ordre des cotes. Cet inventaire est la plus sûre garantie du maintien de l'ordre; il permettra de faire en peu de temps des récolements exacts et de reconnaître à quel ouvrage se rapporte une cote qu'on ne trouverait pas représentée sur les rayons. Il est aussi très nécessaire pour éviter des erreurs dans le numérotage des livres qu'on doit ajouter à une division ou à une subdivision.

Dans l'inventaire il suffit d'indiquer brièvement les ouvrages répondant aux différentes cotes. On n'y reproduira que les parties essentielles des titres, en s'attachant à copier très scrupuleusement les noms des auteurs et les dates de publication. Un modèle d'inventaire est donné à la fin des présentes instructions, appendice I.

XVII. Catalogue alphabétique par noms d'auteurs ou par premiers mots des titres pour les ouvrages anonymes.

Le répertoire le plus indispensable dans une bibliothèque est celui qui permet à la fois de s'assurer instantanément si, oui ou non, le dépôt renferme un ouvrage dont le nom est exactement donné, et, dans le cas de l'affirmative, d'aller sans la moindre hésitation prendre le livre sur les rayons. Mieux que tout autre, un catalogue alphabétique répond à ce double besoin; mais il ne rendrait pas tous les services qu'on est fondé à lui demander s'il n'était pas rédigé suivant une méthode très rigoureuse. C'est un instrument de précision dont toutes les parties doivent être préparées et montées avec le plus grand soin, pour qu'un ouvrier, même peu exercé, puisse s'en servir sans embarras.

Les règles à suivre pour la rédaction d'un catalogue alphabétique seraient très longues à exposer, s'il fallait prévoir toutes les difficultés qui se présenteront au cours de l'examen d'une bibliothèque de quelque étendue[1]. Mais, pour le but que nous nous

(1) Aux bibliothécaires qui voudraient se rendre un compte exact des solutions proposées pour les difficultés que présente la rédaction du catalogue alphabétique des livres d'un grand dépôt, nous recommanderons particulièrement la lecture des « règles bibliographiques » que M. Daniel Grand a données dans la *Grande Encyclopédie*, t. VI, p. 613-634. Nous leur indiquerons aussi les publications suivantes :

1° [*British Museum.*] *Alphabetical catalogue of printed books. Rules to be observed in preparing and entering titles*. S. l. ni d. in-folio de 39 p. à deux colonnes.

2° *Smithsonian report. On the construction of catalogues of librairies and their publication by means of separate stereotyped titles, with rules and examples*, by Charles C. Jewett. *Second edition*. Washington, 1853. In-8° de XII et 96 p.

Il existe une tradition italienne du travail de Jewett : *Della compilazione dei cataloghi e del modo di pubblicarli... Regole ed esempi di* Charles C. Jewett. *Prima versione dall' inglese a cura del* D. Guido Biagi. Firence, 1888. In-8° de IX et 121 p.

3° *Rules for a printed dictionary catalogue,* by Charles A. Cutter, librarian of the Boston Athenæum. (*Public librairies in the United States of America, their history,*

proposons, il suffit de poser quelques principes, applicables au plus grand nombre des livres conservés dans les bibliothèques municipales, en dehors, bien entendu, des incunables, pour lesquels des instructions spéciales ont été données en 1886.

Nous parlerons successivement :

1° De la rédaction des cartes du catalogue;

2° De la mise en vedette des mots d'après lesquels seront classées les cartes portant des noms d'auteurs ;

3° De la mise en vedette des mots d'après lesquels seront classées les cartes d'ouvrages anonymes ;

4° De la rédaction des cartes secondaires ou de rappel ;

5° Du rangement des cartes ;

6° De la forme matérielle à donner au catalogue.

1° *Rédaction des cartes.*

Chaque ouvrage doit être représenté par une carte, en tête de laquelle on réservera une ligne de blanc pour recevoir le nom de l'auteur, comme il sera dit plus loin. On copiera sur la carte le titre du livre, en omettant ce qui n'est pas nécessaire pour bien caractériser l'ouvrage, mais sans jamais modifier la rédaction ni l'orthographe du titre ; le nom de l'auteur sera reproduit tel qu'il

---

condition and management. Special report. Department of the interior, bureau of education. Part II. Washington, 1876.) In-8° de 89 p.

4° *Instruction für die Ordnung der Titel im alphabetischen Zettelkatalog der Königlichen und Universitäts-Bibliothek zu Breslau,* ausgearbeitet von Dr Carl Dziatzko. Berlin, 1886. In-8° de XI et 74 p. — Le travail du Dr Dziatzko a été l'objet d'intéressantes observations, publiées par le Dr R. Garnett, du Musée britannique, dans *The Library chronicle,* vol. V, p. 166-169.

Il y a une traduction italienne des règles du Dr Dziatzko : *Regole per il catalogo alfabetico a schede della reale biblioteca universitaria di Breslavia, compilate dal* D. Carlo Dziatzko. *Prima versione dal tedesco, con aggiunte e correzioni dell' autore, a cura di* Angelo Bruschi. Firenze, 1887. In-8° de VII et 112 p.

5° *Cataloghi di biblioteche e indici bibliografici. Memoria di* Giuseppe Fumagalli. Firenze, 1887. In-8° de XIX et 199 p.

6° *How to catalogue a library,* by Henry B. Wheatley. London, 1889. In-16 de XII et 268 p.

On trouvera dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (t. XLII, 1881, p. 601-605, et t. L, 1889, p. 153-158) les règles adoptées par l'association des bibliothèques de la Grande-Bretagne et le résumé que M. Frederic Elliot Blackstone a donné des règles du Musée britannique.

est sur le titre. On reproduira de même l'adresse bibliographique: lieu de publication, nom de l'imprimeur ou du libraire, date d'année; quand il s'agit de livres modernes, on peut omettre dans les adresses bibliographiques les noms des imprimeurs ou des libraires; — mais l'histoire de l'imprimerie et de la librairie en France présentant encore beaucoup de lacunes, les rédacteurs des catalogues feront œuvre utile en relevant avec le soin le plus scrupuleux toutes les particularités relatives aux imprimeurs et aux libraires français, surtout à ceux des villes d'une importance secondaire. — Après l'adresse bibliographique, il faut indiquer le format et le nombre des volumes. — Il n'est pas inutile de mentionner le genre de reliure, ni de signaler les lacunes ou les défauts notables des exemplaires.

Quand le nom de l'auteur n'est pas imprimé sur le titre, mais indiqué (exemple I) à la fin de la préface ou de l'ouvrage, on le mentionne ainsi sur la carte de catalogue: [signé......]. — On met simplement [par.......] quand le nom de l'auteur figure au privilège ou qu'il est de notoriété publique (exemple III). — Si la connaissance du nom de l'auteur vient d'une autre source, on le mentionne sous forme d'observation, au bas de la carte, en notant d'après quelle autorité l'attribution est proposée (exemples II et IV).

On ajoutera de même entre crochets le véritable nom des auteurs qui se sont cachés sous un pseudonyme ou de toute autre façon (exemple III).

On met aussi entre crochets le lieu et la date de l'impression quand ils ne figurent pas au titre et qu'on a pu les déterminer par un procédé quelconque (exemples I et II).

Si le titre ne fait pas connaître le sujet de la publication, il faut l'expliquer par une observation ajoutée au bas de la carte (exemple I).

L'application de ces règles est rendue sensible par les exemples suivants :

(Exemple I).

Un Polygraphe, esquisse. [Signé : Émile Bégin.] Meulan, [1873]. In-8°.
Qf. 1954.

Notice sur L. G. Alfred de Martonne.

(Exemple II).

André Laudy, 1848-1888. Nogent-le-Rotrou, [1889]. In-8°.

Notice signée P. B. Bonnassieux, suivant une note manuscrite], et discours de M. Rocquain. — Extr. de la *Bibliothèque de l'École des chartes.*

(Exemple III.)

Notice historique et bibliographique sur Antoine et Pierre Baquelier, citoyens de Grenoble, et les ouvrages qu'ils ont publiés au xve et au xvie siècle, par un vieux bibliophile dauphinois [Eugène Chaper]. Grenoble, 1885. In-8°.

(Exemple IV.)

Compte demandé à M. Thiers. Paris, 1840. In-16.

Par M. B. Guérard, suivant la nouvelle édition de Barbier.

Les titres rédigés dans une langue peu familière aux lecteurs d'une bibliothèque seront, autant que possible, accompagnés d'un sommaire en français. Exemples :

König Ludwig I von Bayern und seine Kunstschöpfungen zu allerhöchst dessen hundertjähriger Geburtstagsfeier, geschildert von Hans Reidelbach. München, 1888. In-4°. R. 2352.

Louis I, roi de Bavière, et ses créations artistiques.

Deutsche Reichsgesetze in Einzel-Abdrucken mit Inhalts-Verzeichniss und ausführl. Sachregister. Herausgegeben von Dr C. Gareis. I-II. Giessen, s. d. 2 vol. in-8°. B. 3628.

Lois de l'empire allemand.

2° *Mise en vedette des mots d'après lesquels seront rangées les cartes portant des noms d'auteurs.*

Quand le titre d'un livre aura été copié et disposé comme il vient d'être dit, il faudra ajouter ou souligner au haut de la carte le nom de l'auteur, ou les premiers mots du titre, si l'ouvrage est anonyme, pour bien fixer la place que la carte devra prendre dans la série alphabétique. C'est là une opération importante et délicate, à laquelle il faut procéder avec beaucoup d'attention, parce que c'est d'elle que dépend le classement des éléments du catalogue et qu'un classement défectueux suffirait pour enlever une grande partie de leur utilité aux meilleures cartes de catalogue.

Nous entrerons donc dans quelques détails sur la façon dont il convient de bien mettre en relief ou en vedette les mots d'après lesquels s'effectuera le classement. Prenons d'abord les cartes portant des noms d'auteurs.

En tête de chacune des cartes, on placera en gros caractères le nom de famille de l'auteur ou le nom sous lequel il est le plus connu; à la suite de ce nom on ajoutera entre parenthèses le prénom :

Corneille (Pierre)..... Hugo (Victor).....

Si plusieurs auteurs portent le même nom et le même prénom, il conviendra d'ajouter une qualification qui permette d'identifier chacun d'eux, pour prévenir le danger de confondre pêle-mêle dans un même groupe les ouvrages de différents écrivains.

Par exemple, il faudra bien distinguer :

MARTIN (Henri), historien, membre de l'Académie française;
MARTIN (Henri), professeur, membre de l'Académie des inscriptions;
MARTIN (Henri), archiviste-paléographe, administrateur de la bibliothèque de l'Arsenal.

Certains personnages, tels que les princes souverains, les grands feudataires, les prélats du moyen âge, divers écrivains, etc., n'ont point, à proprement parler, de noms de famille, ou du moins ne sont pas dans la pratique désignés par un nom de ce genre. Pour eux, on mettra en vedette ce que nous appelons les noms de baptême, et on distinguera les homonymes par le nom des états qu'ils ont gouvernés, des églises qu'ils ont administrées, des localités dont ils sont originaires. Dans la série des homonymes, les saints passent au premier rang. Les papes viennent à la place que l'ordre alphabétique assigne au mot *pape*. Exemples :

ALEXANDRE d'*Aphrodisias*...
ALEXANDRE III, *pape*...
ALEXANDRE I, empereur de *Russie*...
CHARLES VIII, roi de *France*...
CHARLES, duc d'*Orléans*...
PAUL (Saint).
PAUL *Diacre*.
PAUL d'*Égine*.
PAUL III, *pape*.
PAUL I, empereur de *Russie*.
PHILIPPE, abbé de *Bonne Espérance*.
PHILIPPE le Bon, duc de *Bourgogne*.
PHILIPPE II, roi d'*Espagne*.
PHILIPPE III, roi de *France*.
PHILIPPE de *Thessalonique*.

Les femmes mariées seront relevées à la forme sous laquelle elles sont le plus connues ; c'est d'ordinaire le nom qu'elles ont pris en se mariant :

DACIER (Anne Lefèvre, femme d'André)...
SÉVIGNÉ (Marie de Rabutin-Chantal, marquise DE)...

Pour les personnages qui ont porté des noms différents pendant les périodes successives de leur vie, on prendra le nom le plus connu, généralement celui qui correspond à la plus haute dignité dont ils aient été investis. Toutes les œuvres de Prosper Lambertini, pape sous le nom de Benoît XIV, seront mises sous la rubrique BENOÎT XIV, sauf à mentionner simplement *Lambertini* (*Prosper*), avec renvoi à BENOÎT XIV. — Le même traitement pourra être appliqué aux œuvres de PIE II; mais on n'oubliera pas de renvoyer du nom ÆNEAS SILVIUS et du nom PICCOLOMINI (Æneas Silvius) au nom PIE II.

Autant que possible, les noms des auteurs doivent être relevés suivant la forme que ces noms affectent dans la langue maternelle des auteurs. Ainsi, les ouvrages d'André Duchesne, de Henri Estienne et de Denis Godefroy seront mis sous les rubriques DUCHESNE, ESTIENNE, GODEFROY, et non sous les rubriques QUERCETANUS, STEPHANUS, GOTHOFREDUS. Toutefois, beaucoup de noms, ceux surtout de l'antiquité, peuvent être relevés sous les formes françaises qu'un usage constant a consacrées dans notre pays. Un catalogue alphabétique peut parfaitement indiquer sous les rubriques CICÉRON, JÉRÔME (Saint), PÉTRARQUE (François), JOVE (Paul)..., plutôt que sous les rubriques CICERO, HIERONYMUS (Sanctus), PETRARCA (Francesco), GIOVIO (Paolo)... les textes originaux et les traductions des œuvres de ces écrivains.

Les noms composés se mettent généralement au premier mot qui entre dans la composition du nom : ARNAULD D'ANDILLY, BOILEAU DESPRÉAUX, LENAIN DE TILLEMONT, MALTE-BRUN, QUATREMÈRE, DE QUINCY, VICQ D'AYYR, et non pas ANDILLY (Arnauld d'), DESPRÉAUX (Boileau), TILLEMONT (Lenain de), etc.

Toutefois les noms des auteurs sont relevés sous la forme qui est le plus généralement connue. Nous aurons ainsi des articles :

BUFFON (Jean-Louis Leclerc, comte DE);
MONTESQUIEU (Charles de Secondat, baron DE);
TOCQUEVILLE (Alexis Charles-Henri Clerel DE).

Les noms de famille anglais, quand ils sont composés de deux noms, se classent au second nom; ainsi, nous aurons dans la série alphabétique :

HARDY (Thomas Duffus), et non DUFFUS HARDY (Thomas).
THOMPSON (Edward Maunde), et non MAUNDE THOMPSON (Edward].

Dans le classement alphabétique des noms d'auteurs, on ne tient compte ni de la particule *de*, en français, quand elle n'est pas soudée au nom, ni du *von* allemand. Le *van* néerlandais est considéré comme faisant partie du nom. Les articles contractés *Du*, *Des*, qui entrent dans la composition de tant de noms français, déterminent le classement de ces mots à la lettre D. Les noms commençant par les articles *Le* ou *La* se classent pareillement à la lettre L. Ainsi, la série d'une dizaine de noms que nous prenons au hasard pour servir d'exemples, s'établirait comme il suit :

DELABORDE (Henri), et non LABORDE (Henri DE) ;
DES CHAMPS (Eustache), et non CHAMPS (Eustache DES) ;
DU BOULAY (César Égasse), et non BOULAY (César Égasse DU) ;
LABORDE (Léon DE), et non BORDE (Léon DE LA) ;
LA FONTAINE (Jean DE), et non FONTAINE (Jean DE LA) ;
LA ROCHEFOUCAULT (François DE), et non ROCHEFOUCAULT (François DE LA) ;
LE MAIRE (Jean), et non MAIRE (Jean le) ;
SICKEL (Theodor von), et non VON SICKEL (Theodor) ;
VAN PRAET (J. B. B.), et non PRAET (J. J. B. Van).

Dans les noms allemands, les voyelles surmontées d'un tréma *ä*, *ö*, *ü*, sont considérées comme l'équivalent de *ae*, *oe*, *ue*, de sorte que les noms HÄNEL, LÖWENFELD et DÜMMLER seront placés dans la série alphabétique à la place qu'ils devraient occuper s'ils étaient écrits HAENEL, LOEWENFELD et DUEMMLER. C'est même sous ces dernières formes qu'il sera bon d'inscrire les noms au haut des cartes de catalogue.

Est-il besoin de faire observer que, pour les personnages qualifiés de *saints* ou de *bienheureux*, les mots *saint* et *bienheureux* doivent être mis de côté, tandis que ces mots font partie intégrante des noms de lieu ou d'institution dans la composition desquels ils sont entrés ? C'est ainsi que, pour rédiger une table alphabétique, nous rangerions sous les lettres B, D et L les articles :

BENOÎT (Saint). Règle...
DENIS (Saint). Hiérarchie céleste...
LOUIS (Saint). Enseignements...

Mais nous mettrions à la lettre S les articles :

SAINT-BENOÎT sur Loire (Abbaye de)...
SAINT-DENIS en France (Ville de)...

SAINT-LOUIS (Ordre de)...
SAINT-LOUIS des Français à Rome...

Il faudrait aussi classer à la lettre S les noms d'hommes tirés d'un nom dans lequel le mot *saint* entre comme partie intégrante par exemple :

SAINT-FOIX (DE). Essais historiques sur Paris...
SAINT-PIERRE (Bernardin DE). Paul et Virginie...
SAINT-VICTOR (J. M. Bins DE). Tableau historique et pittoresque de Paris...

3° *Mise en vedette des mots d'après lesquels seront rangées les cartes des ouvrages anonymes.*

Pour les ouvrages anonymes, ce sont les premiers mots des titres qui doivent être soulignés ou écrits en caractères plus gros.

Ne seront pas considérés comme premiers mots des titres certains articles et certaines formules anciennes, comme il sera expliqué un peu plus loin quand nous aurons à parler du rangement des cartes.

La règle d'après laquelle les cartes d'ouvrages anonymes, en vue du rangement général et définitif, doivent porter en vedette les premiers mots des titres souffre quelques exceptions.

Pour certaines publications administratives, il y a tout profit à prendre comme mot déterminant la place dans la série alphabétique le nom de l'administration, du département, de la ville ou de l'établissement duquel émane le document ou auquel il se rapporte. Étant donné le volume intitulé : *Département de la Seine. Ville de Paris. Direction des travaux. Notes du Directeur à l'appui du budget de l'exercice 1872.* (Paris, 1871, in-4°), nous écririons volontiers en tête de la carte la rubrique : PARIS (Ville de). Nous conseillerions pareillement de mettre la rubrique ROUEN (Ville de), en tête de la carte qui représente le volume intitulé : *République française. Ville de Rouen. Catalogue de la 31e exposition municipale de beaux-arts, ouverte au Musée de Rouen, le 1er octobre 1888* (Rouen, 1888, in-12), à moins qu'on n'ait décidé la formation d'un groupe sous la rubrique : EXPOSITION (Catalogues d').

Le plus souvent, on peut négliger les formules administratives qui sont en tête d'un certain nombre de titres, comme *Ministère*

de..... Direction générale de....., *Ville de.....*, *Université de France*, *Faculté des lettres de.....* et autres du même genre. Ainsi étant donné le volume intitulé : *Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts. Lois et règlements organiques de l'enseignement primaire* (Paris, 1888, in-8°), nous mettons en relief sur la carte de catalogue le mot LOIS..... et non pas le mot MINISTÈRE..... .

Il y a des livres dont la réunion forme des groupes parfaitement homogènes et indivisibles, et que des variantes de forme, insignifiantes pour le fond, obligeraient à éloigner les uns des autres, si l'on suivait judaïquement l'ordre alphabétique des premiers mots des titres. Tels sont les Missels, que, dans un catalogue alphabétique, il faut tous rassembler sous la rubrique MISSALE, encore bien que les uns soient intitulés *Missale*, et les autres *Ordo missalis*.

De même toutes les éditions des anciennes coutumes de nos provinces doivent être rangées, comme l'a fait Brunet, sous une rubrique unique COUTUMES, et non pas disséminées à dix ou douze endroits, suivant que les titres commencent par les mots *Consuetudines*, *Costumes*, *Coustumes*, *Coustumier*, *Fors et coustumes*, *Grant coustumier*, *Jura et consuetudines*, *Lois*, *Chartes et coustumes*, *Louables coustumes*, *Statuts et coustumes*, *Usage*, *etc*.

Il sera avantageux de rassembler en un groupe, sous la rubrique BIBLIOTHÈQUES (Catalogues de), les cartes relatives aux catalogues de bibliothèques, en distinguant dans ce groupe : 1° les bibliothèques d'états, de villes, de corporations et d'établissements publics, le tout rangé suivant l'ordre alphabétique des noms des villes dans lesquelles les collections existent ou ont existé ; 2° les bibliothèques de particuliers, suivant l'ordre alphabétique des noms des propriétaires, que les catalogues aient été rédigés en vue d'une vente ou autrement, les catalogues anonymes étant rejetés à la fin pour recevoir un rangement chronologique ; 3° les fonds de libraires, classés suivant l'ordre alphabétique des noms de libraires.

On pourra aussi grouper ensemble, sous une rubrique commune : MUSÉES (Catalogues de), tous les catalogues de collections d'objets d'art, d'archéologie, d'histoire naturelle, etc., en distribuant les cartes d'après les principes qui viennent d'être indiqués pour les catalogues de bibliothèques.

La rubrique Exposition (Catalogues d') pourrait servir à grouper les catalogues des expositions temporaires d'objets d'art ou d'industrie.

On comprend l'utilité de ces groupes pour éviter l'inconvénient de disséminer dans un catalogue alphabétique par titres d'ouvrages des publications absolument semblables que les éditeurs appellent indifféremment *Catalogue*, *Description*, *Liste*, *Livres*, *Notice*, etc.

Les publications des Sociétés savantes, *Annales*, *Bulletins*, *Comptes rendus*, *Mémoires*....., peuvent aussi former un groupe sous la rubrique Sociétés savantes. Il serait subdivisé soit d'après le titre de la Société, soit d'après le nom de la ville qui en est le siège.

Dernier exemple. On ne saurait songer à disperser les diverses éditions de la farce de Pathelin, qui seraient séparées les unes des autres si le classement était rigoureusement établi d'après des titres aussi différents que : *Comedia nova que Veterator inscribitur alias Pathelinus*, *Comédie des Tromperies... de maistre Pierre Pathelin*, *Farce de maître Pierre Pathelin*, *Maistre Pierre Pathelin*, *Vie de maistre Pierre Pathelin*... Toutes ces éditions seront placées sous la rubrique : Pathelin.

Il n'y a là toutefois que des exceptions à un principe qui domine l'économie de tout catalogue alphabétique : la succession des articles consacrés aux ouvrages anonymes doit y être réglée d'après les premiers mots des titres. On ne s'écartera de ce principe fondamental qu'avec beaucoup de circonspection et dans des cas très rares, analogues à ceux qui ont été cités comme exemples.

4° *Rédaction de cartes secondaires ou de rappel.*

Outre la carte principale par laquelle un ouvrage est représenté dans le catalogue, il est indispensable de préparer des cartes secondaires, ou de rappel, pour que les noms des collaborateurs, mentionnés sur les titres (quand toutefois ils ne sont pas très nombreux) et ceux des traducteurs ou annotateurs figurent à leur rang dans la série alphabétique.

Ainsi la traduction de l'*Histoire de la littérature du moyen âge*, de A. Ebert, sera l'objet d'une carte principale et de deux cartes de rappel :

(Carte principale :) EBERT (E.). — Histoire générale de la littérature du moyen âge en Occident, par A. Ebert ; traduit de l'allemand, par le Dr Aymeric et le Dr James Condamin. Paris. 1883. 3 vol. in-8°. U. 2315.

(Cartes secondaires :) AYMERIC (Docteur). Trad. de Hist. de la littérature du moyen âge, par A. Ebert. U. 2315.

(et :) CONDAMIN (James). Trad. de Hist. de la littérature du moyen âge, par A. Ebert. U. 2315.

Deux cartes représenteront la curieuse chronique que M. Thompson vient de publier en Angleterre :

(Carte principale :) LE BAKER (Geoffroi) de Swynebroke. — Chronicon Galfridi Le Baker de Swynebroke, edited with notes by Edward Maunde Thompson. Oxford, 1889. In-4°. R. 935.

(Carte secondaire :) THOMPSON (Edward Maunde). Éditeur de Chronicon Galfridi Le Baker. R. 935.

Pour les ouvrages anonymes dont le nom de l'auteur aura été reconnu avec pleine certitude, il y aura une carte principale au nom de l'auteur, et une carte secondaire ou de rappel aux premiers mots du titre. Exemple :

Carte principale :) TASSIN (dom René-Prosper). — Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur. Bruxelles et Paris, 1770. In-4°. U 375 et Réserve 381.

(Carte secondaire :) HISTOIRE LITTÉRAIRE de la congrégation de Saint-Maur, [par dom R.-Pr. Tassin]. U. 375 et Réserve 381.

Il n'y aura pas de cartes de rappel pour les initiales qui, sur beaucoup de titres, tiennent lieu des noms des auteurs.

Des cartes de rappel seront nécessaires pour les ouvrages de certains auteurs qui portent des noms composés, ou qui sont également connus par un nom et par un surnom. Ainsi, Fevret de Fontette étant appelé tantôt *Fevret*, tantôt *de Fontette,* nous aurons deux cartes portant :

(L'une :) FEVRET DE FONTETTE. Édit. de Bibliothèque historique de la France. U. 57-61.

(L'autre :) FONTETTE, voy. FEVRET DE FONTETTE.

Il ne faudra pas oublier de rédiger des cartes de rappel pour renvoyer d'un nom latinisé à la forme française, quand il y a un certain écart entre les deux formes. Après avoir mis sous la

rubrique : Du Boulay, la carte de la célèbre Histoire de l'Université de Paris :

Du Boulay (César Égasse). — Historia Universitatis Parisiensis... auctore Caesare Egassio Bulæo. Parisiis, 1665-1673. 6 vol. in-fol.,

on écrira sur une autre carte :

Bulæus (C. Egassius), voy. Du Boulay.

Un bibliothécaire intelligent saura trouver dans quelle mesure il convient de rédiger des cartes de rappel pour les noms doubles ou composés. En les multipliant à l'excès, on surchargerait inutilement un catalogue. Chez nous, il est parfaitement inutile d'insérer dans un catalogue des articles tels que les suivants :

Arouet, voy. Voltaire.
Clerel, voy. Tocqueville.
Leclerc, voy. Buffon.
Secondat, voy. Montesquieu.

Il faut distinguer deux espèces de cartes de rappel : celles qui se rapportent à un auteur et celles qui se rapportent à un ouvrage déterminé.

Pour les premières, il suffit de la plus courte formule de renvoi. Ainsi, les différents ouvrages de Vulson de La Colombière étant mis sous la rubrique Vulson de la Colombière, comme l'auteur est parfois appelé *La Colombière* et non *Vulson*, nous aurons une carte de rappel ainsi conçue : La Colombière (Vulson de), voy. Vulson de la Colombière, et rien de plus ; le renvoi s'applique à tous les écrits de cet auteur.

Pour l'autre catégorie des cartes de rappels, les renseignements doivent être plus complets. Ainsi, dans une bibliothèque qui posséderait plusieurs des nombreuses traductions d'auteurs latins qu'a publiées Michel de Marolles, il ne suffirait pas d'avoir un article de rappel ainsi libellé :

Marolles (Michel de), traducteur de : Catulle, Grégoire de Tours, Horace, Lucrèce, Virgile. Voy. ces noms.

Il faudrait détailler chaque traduction, comme suit :

Marolles (Michel de), Trad. de Catulle. Paris, 1653. K. 1817.
— Trad. de Grégoire de Tours. Paris, 1668. Qb. 965, 966.

MAROLLES (Michel de), Trad. d'Horace. Paris, 1652. K. 1972, 1973.
— Trad. de Lucrèce. Paris, 1650. K. 2103.
— Trad. de Virgile. Paris, 1649. K. 265.

Dans les exemples ci-dessus rapportés, on remarquera que les articles de rappel, autres que les renvois d'une forme secondaire à la forme principale des noms d'auteurs, se terminent par l'indication de la cote du livre. Cette précaution a pour but de simplifier et d'abréger beaucoup de recherches. Dans bien des cas elle dispensera de feuilleter le catalogue à plusieurs endroits. Ainsi, l'article MAROLLES (Michel de), tel qu'on le voit quelques lignes plus haut, nous apprend que, pour avoir les différentes traductions de l'abbé de Marolles possédées par la bibliothèque, il faut aller chercher sur les rayons les volumnes cotés K. 265, K. 1817, K. 1972 et 1973, K. 2103, Qb. 965 et 966. Avec un article renvoyant simplement aux mots CATULLE, GRÉGOIRE de Tours, HORACE, LUCRÈCE, VIRGILE, on n'aurait pas obtenu la connaissance de ces cotes sans avoir consulté le catalogue à chacun de ces cinq noms.

Il est assez commode de fournir un moyen de distinguer à première vue les cartes principales des cartes secondaires ou de rappel. En tête de ces dernières on peut mettre une étoile ou un astérisque.

5° *Rangement des cartes.*

On a vu comment il faut préparer les cartes qui doivent entrer dans la composition d'un catalogue alphabétique. Pour constituer ce catalogue, il reste à ranger les cartes d'après les mots mis en vedette ou transcrits en plus gros caractères.

Le catalogue alphabétique dont nous nous occupons peut, à la rigueur, se diviser en deux séries distinctes, l'une pour les noms d'auteurs, l'autre pour les premiers mots des titres des ouvrages anonymes. Mais, surtout quand il s'agit d'une bibliothèque peu considérable, il n'y a aucun inconvénient à fondre toutes les cartes dans une série unique, qui comprendra à la fois les noms d'auteurs et les premiers mots de titres d'ouvrages anonymes.

Voyons d'abord comment on opérera sur les cartes de noms d'auteurs. On les rangera suivant l'ordre alphabétique des noms :

Aaron. — *Abadie.* — *Abailard.* — *Abauzit.* — *Abbadie.* — *Abbatucci.* — *Abbon.* — *Abel.* — Etc., etc.

Quand un nom est commun à plusieurs auteurs, il faut partager les cartes relatives aux ouvrages de ces auteurs en autant de groupes qu'on aura distingué d'auteurs différents. Ces groupes se classeront entre eux suivant l'ordre alphabétique des prénoms des auteurs, les premiers rangs étant réservés aux auteurs dont les prénoms ne sont pas connus. Voici, comme exemple, l'ordre dans lequel le rédacteur de la table alphabétique du catalogue de l'Histoire de France a disposé les articles des écrivains appelés *Lenoir* ou *Le Noir*.

LENOIR. Discours lu à l'assemblée du district des Feuillants.
LENOIR. Défense de la vie monastique de saint Augustin.
LENOIR (A.)...
LENOIR (le docteur Adolphe)...
LENOIR (Albert)...
LENOIR (le chevalier Alexandre)...
LENOIR (B.-A.)...
LENOIR (D.)...
LE NOIR (Sœur Françoise-Radegonde)...
LE NOIR (dom Jacques-Louis)...
LENOIR (Jacques-Marie-Siméon)...
LENOIR (L'abbé Jean)...
LENOIR (Jean) fils, chirurgien...
LENOIR (Jean-Charles-Pierre)...
LENOIR (V.-P.)...
LE NOIR, S[r] DE CREVAIN (P.)...
LENOIR-LAROCHE (le comte J.-J.)...
LENOIR-LAROCHE (Claire Reguis, comtesse)...

Les différents ouvrages enregistrés sous le nom d'un auteur se classent suivant l'ordre alphabétique des premiers mots des titres. Ainsi, l'article consacré à l'œuvre de Benjamin Guérard dans un catalogue alphabétique serait disposé comme il suit :

GUÉRARD (Benjamin).
Bienfaisance (la) du baron de Montyon...
Causes (Des) principales de la popularité du clergé...
Compte demandé à M. Thiers...
Condition des personnes et des terres...
Discours sur la vie de J.-A. de Thou...
Essai sur le système de divisions territoriales de la Gaule...
Explication du capitulaire de Villis...
Gustave Fallot...

Lettre au sujet d'un article de la *Quotidienne*.
Notice sur M. Daunou...
Provinces et pays de France...
Semur en Auxois...
Système (Du) monétaire des Francs...
Éditeur de : Cartulaire de l'abb. de Saint-Bertin...
— Cartulaire de l'abb. de Saint-Père...
— Cartulaire de l'abb. de Saint-Victor...
— Cartulaire de l'église Notre-Dame de Paris...
— Polyptyque de l'abbaye de Saint-Rémi...
— Polyptyque de l'abbé Irminon...

En tête de l'article consacré à un auteur peut prendre place la mention des œuvres complètes ou choisies de cet auteur. — Les différentes éditions d'un même ouvrage sont indiquées suivant l'ordre chronologique de publication. — Les traductions se mettent à la suite des textes originaux.

L'ordre des cartes des ouvrages anonymes s'établit d'après les premiers mots des titres. Pour le classement, il n'est tenu compte ni des articles simples (*le*, *la*, *les*), ni des articles combinés avec la préposition *de* (*du*, *de la*, *de les*) ; mais on tient compte de la préposition *à*, soit seule, soit combinée avec les articles (*au*, *à la*, *aux*), et de la préposition *de* non suivie d'un article. On néglige les anciennes formules, telles que *Ci commence*... ou *S'ensuit*...

Quelques exemples donneront une idée de la façon dont s'appliquent ces règles :

A la mémoire de très honorable Charles-Louis Terray..
A ma mère patrie de 1830...
A mes amis les ouvriers...
A nous deux, Cassagnac...
A Paris pendant le siège...
A propos des égouts de Rennes...
Abrégé d'histoire de France...
Aux débris de la vieille armée...
Avenir (L') scientifique...
Cent (Les) nouvelles nouvelles...
D'après nature...
D'où vient tout le mal...
De clericis p æsertim episcopis...
De Dijon à Brême...
De origine Francorum....

Deffaite (La) des trouppes du maréchal de Turenne...
Discours (S'ensuit le) du siège et camp du viscomte de Thurenne...
Grande (La) Encyclopédie...
Guerre (La), l'Europe et les coalitions...
Palais Royal (Le) ou histoire de M. Du Perron...
Secret de l'histoire naturelle (C'est le).
Une vocation...

On remarquera que, dans ces exemples, l'ordre a été établi d'après la succession des mots et non d'après celle des lettres, c'est-à-dire que le mot *Abrégé*... se trouve placé après tous les articles commençant par le mot A, tandis que, si l'on tenait compte de la succession des lettres, le titre : *Abrégé d'histoire*... aurait été placé avant le titre *A la mémoire*...

6° *Forme matérielle à donner au catalogue alphabétique.*

Dans une bibliothèque dont les accroissements annuels ne sont pas considérables, le bibliothécaire, après avoir rangé les cartes comme il vient d'être dit, pourra en copier ou faire copier le contenu sur un ou plusieurs registres, dont il laissera les versos en blanc, il pourra aussi réserver un vide entre chaque article. Moyennant cette double précaution, le catalogue pourra être tenu à jour pendant un assez grand nombre d'années, sans qu'il s'y introduise de confusion.

Si la copie des cartes était un travail trop long ou trop coûteux, on pourrait les immobiliser, soit en les fixant par un talon articulé dans des appareils spéciaux, soit en y pratiquant, vers l'extrémité inférieure, un trou dans lequel on fait passer une petite corde ou une vergette métallique.

Si au lieu de cartes on avait employé des fiches d'une certaine grandeur, on pourrait les enfermer dans des reliures mobiles dont il existe beaucoup de modèles différents.

La forme des registres est à coup sûr la meilleure : c'est elle qui offre le plus de commodités au bibliothécaire pour exécuter les recherches avec rapidité. C'est elle aussi qui permet de laisser le catalogue à la disposition des lecteurs. Mais tout système est acceptable, pourvu qu'il assure la fixité du catalogue et qu'il se prête aisément à l'intercalation d'articles nouveaux.

L'usage des cartes mobiles s'impose dans certaines circons-

tances ; mais les boîtes qui les renferment ne sauraient être livrées au public qui fréquente la bibliothèque. Le désordre s'y introduirait à bref délai, si le bibliothécaire n'était pas seul à s'en servir, ou s'il ne surveillait pas attentivement les lecteurs admis exceptionnellement à les consulter.

Ce que nous disons de la forme matérielle du catalogue alphabétique s'applique, pour les mêmes raisons, au catalogue méthodique et au répertoire alphabétique par noms de sujets dont nous avons à nous occuper.

XVIII. Catalogue méthodique.

Quand le catalogue alphabétique aura été achevé, les cartes qui auront servi à le former pourront être employées à la composition d'un catalogue méthodique. On devra procéder comme il suit :

S'il a été fait une copie du catalogue alphabétique, on mettra soigneusement de côté les cartes principales, c'est-à-dire toutes les cartes autres que les cartes de rappel ; si le catalogue alphabétique n'a pas été transcrit, il faudra se procurer une copie de toutes les cartes principales qui en font partie. Par là, dans l'un et dans l'autre cas, on aura, pour chaque ouvrage de la bibliothèque, une carte qui en indiquera le titre, le format et la cote. C'est la totalité de ces cartes qu'il conviendra de distribuer dans les différentes divisions, subdivisions et paragraphes d'un cadre bibliographique, plus ou moins détaillé, dont le *Manuel* de Brunet fournit le modèle le plus souvent adopté en France. Ce modèle pourra toutefois être simplifié dans la plupart des cas.

Quel que soit le cadre adopté, il est bon de ne pas pousser le classement méthodique jusqu'aux dernières ramifications. Quand un groupe homogène aura été formé, il suffira souvent de ranger alphabétiquement les ouvrages qui en font partie. Ainsi, étant donné le groupe des Pères de l'Église, au lieu de les classer, comme on le faisait autrefois, suivant l'ordre chronologique, on pourra les ranger suivant l'ordre alphabétique des noms des auteurs : *Ambroise*, *Augustin*, *Basile*, *Bède*, *Bernard*, *Jérôme*, *Léon*, *Origène*, *Raban Maur*, *Théodoret*. — De même pour le groupe des poètes français et pour celui des romanciers : il suffira de partager ces groupes par grandes périodes (moyen-âge ; du règne de François Ier à la Révolution ; XIXe-XXe siècles), et de clas-

ser les productions de chaque époque suivant l'ordre alphabétique des noms d'auteurs ou des premiers mots des titres quand on est en présence d'ouvrages anonymes. — Un dernier exemple fera encore mieux comprendre la portée de notre observation. Un peu plus loin, nous citons une cinquantaine de publications récentes concernant l'aérostation. Autant il serait difficile d'imaginer des subdivisions dans lesquelles viendraient se placer méthodiquement ces cinquante publications, et dans lesquelles seraient réservées des places pour les futures publications relatives à l'aérostation, autant il est simple et commode d'en avoir la liste alphabétique dressée d'après les noms des auteurs, comme on le verra dans le chapitre suivant.

XIX. Répertoire alphabétique par noms de sujets ou de matières.

Les progrès de la science, les développements de la production littéraire et les raffinements de la bibliographie ont rendu très difficile la composition des catalogues méthodiques. Les opérations nécessaires pour y intercaler convenablement la mention des livres nouveaux sont longues et délicates.

Très souvent il y a lieu d'hésiter sur la place qui doit logiquement leur être assignée. Combien de fois n'est-il pas arrivé aux meilleurs bibliothécaires de ne plus savoir exactement, quand ils reçoivent la suite d'un ouvrage, dans quelle case du catalogue méthodique ils en ont, peu d'années auparavant, placé les premiers volumes ? Comment les différents employés qui travaillent simultanément ou successivement dans une bibliothèque peuvent-ils s'astreindre à suivre avec une rigoureuse uniformité des règles qui n'ont rien d'absolu, qui reposent parfois sur des idées vieillies et dont la raison d'être a disparu dans les évolutions ou les révolutions qui, de temps à autre, viennent transformer le champ des sciences et des arts comme celui des institutions ? L'expérience n'a-t-elle pas d'ailleurs suffisamment démontré que très peu de lecteurs sont en état ou prennent la peine de s'orienter dans le dédale des catalogues méthodiques les plus perfectionnés ? De là le discrédit dans lequel sont tombés les catalogues méthodiques, auxquels tendent de plus en plus à se substituer des bibliographies spéciales, dans lesquelles celui qui étudie un sujet déterminé

trouve l'indication de tout ce qu'il a intérêt à connaître, non seulement en fait d'ouvrages proprement dits et de mémoires publiés à part, mais encore en fait de travaux ou de communications insérés dans des recueils de tout genre.

Mais si l'on peut renoncer à un catalogue méthodique, ou du moins en ajourner l'exécution, il convient d'être toujours à même de connaître les ressources qu'une bibliothèque présente pour l'étude d'une question, et de trouver une publication dont on ignore le nom de l'auteur. On atteindra ce but à l'aide d'un répertoire dans lequel les ouvrages seront enregistrés suivant l'ordre alphabétique des mots qui caractérisent les sujets traités dans ces ouvrages. Pour établir ce répertoire, il faut relever chacun des mots caractéristiques que renferme le titre du livre, en prenant soin, autant que possible : 1° de traduire ces mots en français, quand le livre est écrit dans une langue étrangère, morte ou vivante ; 2° de ramener à un type unique les diverses formes sous lesquelles se présentent les noms d'hommes et de lieux ; 3° d'adopter toujours le même mot pour répondre à la même idée, quand cette idée peut être exprimée par plusieurs synonymes.

Quoique nous donnions en appendice un modèle de répertoire alphabétique par noms de sujets, correspondant à la fois à notre modèle d'inventaire et à notre modèle de catalogue alphabétique par noms d'auteurs ou par premiers mots de titres, il est indispensable de montrer ici, par quelques exemples, comment doivent être choisies et arrangées les rubriques à mettre en tête des cartes qui formeront le répertoire alphabétique par noms de sujets. Nous prendrons six ouvrages, et au titre de chacun d'eux nous joindrons le texte des différents articles par lesquels l'ouvrage sera indiqué au répertoire.

I. Ernest Gaullieur. L'imprimerie à Bordeaux en 1486, Bordeaux, 1869. In-8°.

IMPRIMERIE. L'imprimerie à Bordeaux en 1486, par E. Gaullieur. Bordeaux, 1869. In-8°.

BORDEAUX. L'imprimerie à Bordeaux en 1486, par E. Gaullieur. Bordeaux, 1869. In-8°.

II. Jeanne d'Arc à Reims, Ses relations avec Reims, ses lettres aux Rémois, par Henri Jadart. Reims, 1887. In-8°.

JEANNE D'ARC. Jeanne d'Arc à Reims, par Henri Jadart. Reims, 1887, In-8°.

REIMS. Jeanne d'Arc à Reims, par Henri Jadart. Reims, 1887. In-8°.

III. Ad Henricum, Galliæ regem,... Joachimi Perionii, Benedictini Cormœ-

riaceni, in Petrum Aretinum oratio. Ejusdem de B. Joannis qui βαπτίστης dicitur laudibus oratio. Parisiis, 1551. In-8°.

HENRI II, ROI DE FRANCE. Ad Henricum, Galliæ regem, Joachimi Perionii in Petrum Aretinum oratio. Par., 1551. In-8°.

ARETINO (Pietro). Joachimi Perionii in Petrum Aretinum oratio. Par., 1551. In-8°.

JEAN-BAPTISTE (Saint). Joachimi Perionii de B. Joannis Baptistæ laudibus oratio. Par., 1551. In-8°.

IV. Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ. Fasciculus documentorum minorum ad Byzantina lipsana in Occidentem sæculo XIII° translata spectantium, et historiam quarti belli sacri imperiique gallo-græci illustrantium. (Signé : Comte Riant). Genevæ, 1877, 1878. 2 vol. in-8°.

CONSTANTINOPLE. Exuviae sacrae Constantinopolitanae, par le comte Riant. Genevae, 1877, 1878. 2 vol. in-8°.

RELIQUES. Fasciculus documentorum ad Byzantina lipsana in Occidentem translata spectantium, par le comte Riant. Genevae, 1877, 1878. 2 vol. in-8°.

CROISADES. Exuviæ sacræ Constantinopolitanæ. Fasciculus documentorum minorum historiam quarti belli sacri imperiique gallo-græci ilustrantium, par le comte Riant. Genevæ, 1877, 1878. 2 vol. in-8°.

(Il n'y a pas d'article BYZANCE: le rédacteur se sera imposé pour règle de mettre sous la rubrique CONSTANTINOPLE tout ce qui concerne la ville et l'empire de Byzance).

V. A Dictionary of miniaturists, illuminators, calligraphers and copyists, with references to their works, and notices of their patrons, from the establishment of christianity to the eighteenth century, by John W. Bradley. London, 1887-1889. 3 vol. in-8°.

MINIATURISTES. A dictionary of miniaturists, by J. W. Bradley. London, 1887-1889. 3 vol. in-8°.

ENLUMINEURS. A dictionary of illuminators, by J. W. Bradley. London, 1887-1889. 3 vol. in-8°.

CALLIGRAPHES. A dictionary of calligraphers, by J. W. Bradley. London, 1887-1889. 3 vol. in-8°.

COPISTES. A dictionary of copyists, by J. W. Bradley. London, 1887-1889. 3 vol. in-8°.

VI. Briefwechsel von Jakob Grimm und Hoffmann-Fallersleben mit Hendrik van Wyn. Nebst anderen Briefen zur deutschen Litteratur, herausgegeben und erläutert von Karl Theodor Gaedertz. Bremen, 1888. In-8°.

GRIMM (Jakob). Correspondance avec Hendrik Van Wyn. Bremen, 1888. In-8°.

HOFFMANN-FALLERSLEBEN. Correspondance avec Hendrik Van Wyn. Bremen, 1888. In-8°.

VAN WYN (Hendrik). Correspondance de J. Grimm et de Hoffmann-Fallersleben avec H. Van Wyn. Bremen, 1888. In-8°.

Quand un très grand nombre d'articles se trouveront réunis sous la même rubrique, il faudra les partager en plusieurs groupes bien définis et classer ces groupes secondaires suivant l'ordre alphabétique des mots qu'on aura choisis pour les caractériser.

Tous les articles qui portent la même rubrique formeront un groupe dans lequel le classement s'établira suivant l'ordre alphabétique des noms des auteurs auxquels sont dus les ouvrages rattachés au groupe. On trouvera plus bas, à titre d'exemple, une cinquantaine d'articles rangés sous la rubrique Aérostation.

Beaucoup de rubriques se composent de noms d'hommes ; pour la distinction et le classement des nombreux homonymes qu'on rencontrera, il faudra suivre les règles qui ont été indiquées ci-dessus à propos du classement des noms dans le catalogue alphabétique par noms d'auteurs.

Pour le rangement alphabétique des noms de lieux, les principes ne sont pas aussi nettement arrêtés que pour celui des noms d'hommes. Aucun doute n'existe pour les noms qui commencent par le mot *Saint, Sainte... : Saint-Denis*, *Saint-Quentin* ne peuvent aller qu'à la lettre S ; mais pour les mots qui commencent par un article, les avis sont partagés. Le dictionnaire des postes met *Le Mans* à la lettre M, tandis que le Catalogue de l'Histoire de France le met à la lettre L. Les deux systèmes peuvent se défendre par de bonnes raisons. A quelque parti qu'on s'arrête, on devra s'efforcer de résoudre les questions douteuses d'après une règle uniforme.

Les noms de lieux étrangers seront ramenés à la forme usitée en France : *Florence*, *Londres*, *Vienne*... et non pas *Firenze, London*, *Vindobona*, *Wien*...

L'opération la plus délicate consiste à englober dans un même groupe tous les ouvrages relatifs à une question, quand les titres de ces ouvrages renferment des mots très différents pour exprimer des idées semblables ou analogues. Prenons pour exemple les récentes publications relatives à l'aérostation. Si l'on s'en tenait strictement à l'énoncé des titres, ces publications seraient partagées en plusieurs groupes, sous les rubriques : Aérien (Navire), Aérienne (Locomotion), Aérienne (Navigation), Aériens (Voyages), Aéronautes, Aéronautique, Aérostat, Aérostation, Airs (Voyages dans les), Ballons. Ce système est admissible, surtout pour le premier établissement du répertoire; mais, à un moment donné, il

sera bon de rassembler sous une seule et même rubrique toutes les indications relatives à l'aérostation, sauf à représenter les autres rubriques par une simple mention avec renvoi à la rubrique adoptée comme type principal. On aurait ainsi ces articles de rappel :

Aérien (Navire), voy. Aérostation.
Aérienne (Locomotion ou Navigation), voy. Aérostation.
Aériens (Voyages), voy. Aérostation.
Ballons, voy. Aérostation.

L'article principal, Aérostation, se présenterait sous la forme suivante[1] :

Aérostation.

Arsène-Olivier. — Note sur un projet d'aérostat dirigeable. Paris [1884]. In-8°.

Bel (Jules). — Ballon captif fusiforme. Paris, 1886. In-8°.

Bertinet (E.). — Causerie sur la navigation aérienne. Reims, 1888. In-8°.

Buonaccorsi di Pistoja (Adolf von). — Luftschiffahrts-Studien. Wien, 1880. In-8°. (Études aéronautiques).

Cassé (E.) — Aérostation pratique. Paris, 1883. In-8°.

Castelin jeune. — Exposé d'un aérostat dirigeable de M. A. Le Compagnon. Paris, 1888. In-8°.

Casenove (Raoul de). — Premiers voyages aériens à Lyon en 1784. Lyon, 1887. Grand in-8°.

Dallet (G.). — La navigation aérienne. Paris, [1886]. In-16.

Desnos (Armand). — Description d'un moteur à chocs applicable aux ballons, voitures et bateaux. Nancy, 1885. In-8°.

Duroy de Bruignac. — Exposé sommaire de l'état présent de l'aéronautique. Paris, 1884. In-8°.

Espitallier (M.-G.). — Les ballons et leur emploi à la guerre. Paris, 1887. In-8°.

Figuier (Louis). — Les aérostats. Paris, 1884. In-16.

Fontaine (J.-A.). — Exposé d'un nouveau système d'aérostats dirigeables. Paris, 1886. In-4°.

1. Les indications suivantes ont toutes été tirées du Répertoire alphabétique par noms de sujets qui, pour les publications récentes, est tenu à la disposition des lecteurs dans la salle de travail de la Bibliothèque nationale.

Fonvielle (Wilfrid de). — L'aérostat dirigeable de Meudon. Paris, 1884. In-8°.

— La catastrophe du ballon *l'Arago*. Paris, 1888. In-8°.

— Conférence sur les travaux aéronautiques de Henry Giffard. Paris, [1885]. In-8°.

Goupil (A.). — La locomotion aérienne. Charleville, 1884. In-8°.

Gourmont (Rémy de). — En ballon. Paris, [1884]. In-16.

Graffigny (Henri de). — Les ballons et l'aérostation française. Limoges, [1888]. In-8°.

— La navigation aérienne et les ballons dirigeables. Paris, 1888. In-16.

— Récit d'un aéronaute. Histoire de l'aérostation. Paris, 1885. In-8°.

Greil (G.). — Description d'un navire aérien, pour la solution du problème de la navigation aérienne. Constantine, 1885. In-8°.

Grilleau (B. de). — Les aérostats dirigeables. Le ballon de Meudon. Paris, 1884. In-18.

Janvier (A.). — Les premiers essais d'aérostation en Picardie. Amiens, 1883. In-12.

Lacaille. — Navigation aérienne. Chaumont, 1885. Grand in-8°.

Lachambre (A. et H.). — Les ballons captifs, leur emploi au point de vue stratégique. Paris, 1888. In-8°.

La Landelle (G. de). — Dans les airs, histoire élémentaire de l'aéronautique. Paris, 1884. In-18.

Louvet (Léon). — Les ballons, conférence faite à Rouen. Rouen, 1886. In-8°.

Moedebeck (H.). — Handbuch der Luftschiffahrt... Leipzig, 1886. In-8°. (Manuel de navigation aérienne, particulièrement au point de vue militaire).

Nadar. — Les ballons en 1870. Paris, 1870. In-18.

Navires aériens, solution du problème. Saint-Étienne, s. d. In-4°.

Nomenclature de l'aérostation militaire. Paris, 1887. In-folio.

Perron (L.). — De la giration des ballons libres. Nevers, 1883. Grand in-8°.

Pompéien-Piraud (J.-C.). — Causerie sur la navigation aérienne. Torpilleur aérien. Lyon, 1886. In-8°.

— Navigation aérienne. Aéronef à ailes artificielles articulées. Lyon, 1886. In-8°.

— Notes sur le ballon et l'appareil de direction et d'aviation inventé et construit par J.-C. Pompéien-Piraud. Lyon, 1883. In-8°.

Renard (Commandant Ch.). — Conférence sur la navigation aérienne. Paris, 1886. In-8°.

Robichon (Alfred). — Le ballon dirigeable. Paris, 1883. In-16.

Tissandier (Gaston). — Application de l'électricité à la navigation aérienne. Paris, 1884. In-4°.

Tissandier (Gaston). — Les ballons dirigeables. Application de l'électricité à la navigation aérienne. Paris, 1885. In-12.

— Conférence sur la navigation aérienne. Lille, [1886]. In-8°.

— Deux conférences sur les aérostats : 1° La météorologie en ballon ; 2° la direction des aérostats. Paris, [1884]. In-18.

— Histoire des ballons et des aéronautes célèbres. Paris, 1887. Grand in-8°.

— La photographie en ballon. Paris, 1886. In-16.

— Le problème de la direction des aérostats Paris, 1886. In-8°.

— Voyages dans les airs. Paris, 1885. In-8°.

Turgan (Julien). — Histoire de la locomotion aérienne. Paris, 1851. In-12.

Variétés. — Navigation aérienne, par M***, du Lyon républicain. Lyon, 1885. In-8°.

Il est inutile d'insérer dans le répertoire alphabétique par noms de sujets les articles qui feraient double emploi avec certains articles du catalogue par noms d'auteurs et par premiers mots de titres. Il est bien entendu qu'on n'y fera pas figurer au nom d'un auteur l'indication des ouvrages de cet auteur et qu'on n'y répétera pas les articles collectifs du catalogue alphabétique consacrés à certains groupes de livres. Ainsi, au mot VOLTAIRE, le répertoire enregistrera toutes les publications relatives à Voltaire ; mais ce sera dans le catalogue alphabétique qu'on devra chercher la liste des éditions des divers ouvrages de Voltaire. Le répertoire ne donnera pas au mot MISSEL la liste des missels possédés par la bibliothèque ; on y trouvera seulement un renvoi à l'article MISSEL du catalogue alphabétique, qui contient, sous cette rubrique, l'indication de tous les missels.

La nature de certains ouvrages dispense de les faire figurer au répertoire alphabétique par noms de sujets. Tels sont notamment ceux que les éditeurs ont formés en réunissant les œuvres complètes ou choisies de divers auteurs. Il serait ridicule d'avoir sous la rubrique ŒUVRES, l'indication des *Œuvres de Bossuet*, des *Œuvres de Leibniz*, des *Œuvres de J. J. Rousseau*, etc.

Quand un ouvrage a eu beaucoup d'éditions, il est inutile d'en donner le détail dans le répertoire. Ainsi, aux articles HENRI IV et LOUIS XIV, on pourra se borner à mettre :

HENRI IV. *Voltaire.* La Henriade. Pour le détail des éditions, voy. le catalogue alphabétique, au mot VOLTAIRE.

LOUIS XIV. *Voltaire.* Siècle de Louis XIV. Pour le détail des éditions, voy. le catalogue alphabétique, au mot VOLTAIRE.

Un perfectionnement, que le répertoire pourra recevoir après coup, consistera en rubriques générales fournissant des renvois aux rubriques particulières qui se rapportent à un ensemble de matières homogènes. Par exemple, du mot LITURGIE on pourra renvoyer aux mots *Bréviaires*, *Heures*, *Missels*... pour établir la série complète des livres liturgiques que possède la bibliothèque. — De même, sous la rubrique HYGIÈNE, on trouverait, après l'indication des ouvrages relatifs à l'hygiène en général, un renvoi aux rubriques particulières sous lesquelles sont rangés les traités ou documents auxquels ont donné lieu beaucoup de questions spéciales se rattachant plus ou moins intimement à l'hygiène.

XX. REGISTRE D'ENTRÉE.

Dans les chapitres précédents il a été à peu près exclusivement question des catalogues à l'aide desquels peuvent être cherchés et trouvés les livres que le public désire consulter. Il reste à parler de registres administratifs, dont la tenue régulière assure l'ordre dans une bibliothèque : le registre d'entrée, celui de la reliure et celui du prêt.

Le bibliothécaire doit apporter tous ses soins à la tenue du registre où seront portés, jour par jour, les livres ou parties de livres qui arrivent dans le dépôt, soit par voie d'acquisition, soit par suite de dons. Dans les grandes bibliothèques, il peut être utile d'avoir deux registres d'entrée, l'un pour les livres achetés, l'autre pour les livres donnés ; mais le plus ordinairement, il suffira d'ouvrir, pour tout ce qui arrivera dans la bibliothèque, un registre unique disposé à peu près comme le tableau ci-après.

Quand un volume arrive à la bibliothèque, il est bon d'en vérifier l'état, c'est-à-dire de s'assurer si, par suite d'une erreur de brochage, il n'y a pas de feuilles doubles ou absentes.

Les imperfections de ce genre sont d'ordinaire assez faciles à réparer quand elles sont signalées en temps opportun soit aux libraires, soit aux personnes par l'intermédiaire desquelles sont arrivés les exemplaires défectueux. La collation se fera plus rapidement s'il y est procédé avant que les feuillets du livre aient été coupés.

N° d'ordre.	DATE.	TITRE DU LIVRE.	ORIGINE NOM DU VENDEUR ou du Donateur.	PRIX.
167	1888. 1er janv.	Suger, éd. Molinier. Paris, 1887, in-8° ..	Picard, libraire.	4 fr.
168	—	Cartulaire de la Charité, éd. René de Lespinasse. Nevers, 1887, in-8°	Picard, libraire.	6
169	— 9 janv.	Godefroy. Dictionnaire de l'ancienne langue française, livraisons 50-54.....	Don du Ministère de l'instr. publ.	»
170	— 15 janv.	Hoefer.. Hist. de la physique. In-16.....	Hachette	4
171	—	— Hist. des mathématiques. In-16.	Hachette	4
172	—	Saglio. Dictionnaire des antiquités, fascicule 11	Hachette	5
173	— 15 févr.	Bibliothèque histor. de la France, éd. Fontette. 5 vol. in-fol.	Champion	80
174	— 20 févr.	Chassaing. Spicilegium Brivatense. Paris, 1886, in-4°......................	Don de l'auteur.	»
175	— 1er mars.	Davanne. Les progrès de la photographie. Paris, 1877, in-8°...............	Gauthier-Villars.	6 50
176	—	Davanne. La photographie appliquée aux sciences. Paris, 1881, in-8°...........	Gauthier-Villars.	1 25
177	— 9 mars.	Notices et extraits des manuscrits, t. XXXI, part. II. Paris, 1886, in-4°......	Don de l'Académie des inscriptions......	»

La collation faite, il faudra couper ou faire couper les feuillets. C'est le seul moyen de prévenir les accidents qui se produisent infailliblement si on livre aux lecteurs des volumes dont les feuillets n'ont pas été coupés.

Quand un volume a été collationné, que les feuillets en ont été coupés et qu'il a été inscrit au registre d'entrée, il faut marquer sur le volume lui-même le numéro sous lequel il a été porté au registre. Cette précaution permettra de toujours trouver sans le moindre tâtonnement à quelle époque et comment un livre est arrivé à la bibliothèque. Ainsi, en voyant le n° 167 inscrit dans la partie inférieure du titre ou du faux-titre de l'édition du Suger, publiée par Molinier, il suffira de se reporter à l'article 167 du registre d'entrée pour constater que le livre a été acquis d'un libraire, en 1888, au prix de 4 francs.

Aussitôt qu'un volume est porté au registre d'entrée, il doit recevoir la cote sous laquelle il sera conservé. Il ne sera point mis en place sur les rayons sans que le titre en ait été inséré dans l'inventaire et dans les catalogues.

Quand la bibliothèque se procure la tête ou une série d'un re-

cueil périodique [1], ou bien quand elle y prend un abonnement ou qu'elle est portée sur la liste des abonnés gratuits, le fait doit être consigné au registre d'entrée. Par exemple :

225	1889	10 janvier...	Revue archéologique. 3e série, t. I-XII. In-8°...............	Don de M***.	
226	—	—	Revue archéologique. Abonnement à l'année 1889......	Ern. Leroux.	30 fr.

Après avoir inscrit au registre d'entrée le commencement d'un recueil périodique ou d'un ouvrage paraissant par livraisons à intervalles réguliers ou rapprochés, on peut se dispenser d'y faire figurer l'arrivée successive des livraisons suivantes. Mais, pour chacune des publications de cette nature, il est bon d'avoir une fiche, en carte ou en papier fort, sur laquelle on prend note de l'arrivée de chaque partie de la publication. Ainsi, la *Bibliothèque de l'École des chartes* et l'*Histoire de l'art pendant la Renaissance* seraient l'objet de fiches ainsi disposées :

Bibliothèque de l'École des Chartes.
Année 1887. 1, 2-3, 4, 5, 6.
Année 1888. 1, 2-3, 4-5, 6.
Année 1889. 1-2, 3.

Müntz. — Histoire de l'Art pendant la Renaissance.
Tome I. Livraisons 1, 2, 3, 4-6, 7, 8, 9-15, 16, 17, 18-25, 26-33, 34-37, 38-44, 45, 46.

Les numéros des différentes livraisons auraient été successive-

1. On doit assimiler aux recueils périodiques et traiter comme tels les ouvrages de plus ou moins longue haleine que les éditeurs font paraître par livraisons mensuelles ou hebdomadaires.

ment inscrits sur les fiches au moment de l'arrivée des livraisons.

Des fiches du même genre doivent être consacrées aux collections, et notamment aux recueils de Sociétés savantes; mais les indications à y porter ne doivent pas être aussi sommaires que celles des modèles précédents. Il importe de noter exactement la date de l'arrivée de chaque volume et d'indiquer, pour certaines Sociétés de publication, la correspondance entre les volumes reçus et les cotisations acquittées.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

222. Journal de Nic. de Baye, t. I............	1er octobre 1885.	Exercice 1885.
223. Lettres de Louis XI, t. II................	—	
224. Rigord, t. I............................	25 avril 1886.	
225. Auteurs grecs, t. V......................	—	
226. Annuaire Bulletin, 1885.............	»[1]	
227. Établissements de saint Louis, t. IV....	25 avril 1886.	Exercice 1886.
228. Règle du Temple.......................	—	
229. Hist. d'A. d'Aubigné, t. I................	12 février 1887.	
230. Table de l'Annuaire Bulletin[1]..........	—	
231. Annuaire Bulletin, 1886..................	»	
232. Mémoires de Villars, t. II..........	12 février 1887.	Exercice 1887.
233. Le Jouvencel, t. I.......................	—	
....		

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE (ANNUAIRE BULLETIN DE LA).

1885. Feuilles 1-4, 5-10, 11, 12, 13, 14, 15, 16.
1886. Feuilles 1-5, 6-8, 9, 10, 11, 12-17.
1887. Feuilles 1-4. 5.

Il est encore bon, dans les bibliothèques d'une certaine importance, d'avoir des fiches au nom des établissements, tels que le

1. L'*Annuaire Bulletin* paraissant par livraisons est l'objet d'une fiche spéciale qui est donnée ci-dessous comme modèle.

Ministère de l'instruction publique, la Direction des beaux-arts, l'Institut, etc., qui font habituellement des concessions de livres à ces bibliothèques. On y mentionnera, au fur et à mesure des réceptions, les volumes ou parties de volumes qui viennent de chacun de ces établissements. C'est le meilleur moyen de voir si les volumes auxquels on a droit sont exactement retirés. A cette occasion, nous conseillerons aux bibliothécaires de charger un correspondant parisien d'aller périodiquement (tous les six mois ou au moins tous les ans) dans les bureaux des administrations pour y prendre livraison des volumes destinés à la bibliothèque dont le correspondant est le mandataire.

XXI. Registre de la reliure.

Les écritures auxquelles donnent lieu les travaux de reliure se réduisent à peu près à la tenue d'un registre qui peut être disposé comme il suit :

Nº d'ordre.	Nom du relieur.	Titre du livre.	Format.	Nombre des volumes.	Nature du travail.	Prix.	Date de la sortie.	Date de la rentrée.
68	M. M***	Prud'homme. Histoire de Grenoble......	8º	1	d. r. m. r[1].	4 fr.	5 mars 1889	1er mai.
69	—	Journal des savants, 1885-1888...........	4º	4	d. r. v. f.	20 »	—	—
		— (1884 donné comme modèle).....	4º	1			—	—
70	—	Valois. Notitia Galliarum...............	fol.	1	réparation.	1 »	—	20 mars.
71	—	Revue critique, 1888.....................	8º	2	cartonnage.	1 50	—	1er avril.
72	—	Hauréau. Les œuvres de Hugues de S. Victor. 1886........................	8º	1	d. r. parch.	1 25	—	1er mai.

(1) Il serait superflu d'expliquer ici les abréviations les plus ordinairement employées pour désigner les divers genres de reliure, telles que *d. r. m. r.* = demi-reliure en maroquin rouge ; — *v. f.* = veau fauve.

Avant de livrer des volumes au relieur, il est bon de fixer avec lui le prix du travail. Il faut lui donner, dans une note très nettement écrite, le libellé des titres qu'il devra dorer ou imprimer sur les dos.

Les volumes rendus par le relieur doivent être exactement vérifiés. Il faut s'assurer si le travail a été solidement exécuté, si l'ordre des feuillets n'a pas été interverti et si les titres des dos sont bien corrects.

Pendant qu'un volume sera dans l'atelier du relieur, il sera remplacé sur les rayons par une fiche ou un carton qui expliquera la cause de l'absence. Par exemple, la *Notitia Galliarum* de Valois, donnée au relieur le 5 mars 1889, sera représentée par une fiche ou carton portant :

Qa. 340. Valois. Not. Gall.
A la reliure, 5 mars 1889.

ou simplement

Qa. 340. Reliure, n° 70.

A la rentrée du volume, il faut avoir soin d'enlever le carton ou la fiche qui le représentait sur les rayons, et d'inscrire la date de la rentrée dans la dernière colonne du registre de la reliure.

XXII. Registre du prêt.

Il n'y a pas lieu de parler ici des conditions dans lesquelles le prêt à l'extérieur peut être autorisé.

Chaque bibliothèque a ses règlements à l'esprit et au texte desquels le bibliothécaire doit se conformer, en s'efforçant de concilier la plus grande libéralité avec la nécessité de ne jamais compromettre la conservation des livres et de ne pas entraver les recherches des lecteurs qui fréquentent la salle de travail. Ce qu'il importe de rappeler ici, ce sont les précautions à prendre pour que le prêt n'entraîne pas des abus qui compromettraient la conservation des livres et le bon ordre des collections.

Tout prêt doit être inscrit sur un registre. La durée du prêt doit toujours être déterminée ; les délais ne devraient pas dépasser trois mois, sauf, dans certains cas, la faculté laissée à l'emprunteur de demander la prolongation du prêt. Le bibliothécaire ne doit jamais laisser un livre sorti de la bibliothèque pendant plus d'un an.

Le modèle suivant donnera une idée de la façon dont peut être tenu le registre de prêt, qui doit avoir la forme d'un journal :

N° D'ORDRE.	DATE du PRÊT.	NOM de L'EMPRUNTEUR.	TITRE de L'OUVRAGE PRÊTÉ	SIGNATURE de L'EMPRUNTEUR.	TERME fixé pour la RESTITUTION.	DATE de la RESTITUTION.
225	1888. 1 juin.	M. Albert A........	Boutaric. La France sous Phil. le Bel. 1861. In-8°........................	....	15 juil. 1887.	20 juil. 1887.
226	— 2 juin.	M. Ed. de M........	Arbogast. Calcul des dérivations. 1800. In-4°..................................	....	1er août —	8 août —
227	— 4 juin.	M. Paul B..........	La Bruyère, éd. Servois, t. I. 8°.......	....	20 juin —	28 juin —
228	—	M. A. Le G.........	Revue des Deux Mondes, 1er juin 1888.	....	15 juin —	15 juin —
229	— 7 juin.	M. Louis C.........	Ovidii opera, éd. Nisard. 8°...........	....	1er sept. —	25 août —
230	— 10 juin.	M. Jules T.........	Duchesne. Histor. Norm. Scriptores. Folio..................................	....	10 sept. — prorogé au 1er déc. 1887.	20 nov. —
231	— 12 juin,	M. Albert A.......	De Guilhermy. Itinéraire archéol. de Paris. 1855. In-12.......	....	15 juil. —	20 juil. —

Aussitôt qu'un volume prêté est rendu, il faut inscrire la date de la restitution dans la dernière colonne du journal et passer un trait sur l'article relatif au prêt de ce volume.

Concurremment avec le journal, il faut tenir un répertoire qui renseigne exactement sur la situation de chaque emprunteur. A cet effet, on aura sur fiches les noms des personnes autorisées à emprunter, et chaque fois que l'une d'elles se fera prêter un ou plusieurs volumes, on inscrira sur la fiche qui la concerne le n° du journal relatif au prêt. Ainsi la fiche de M. ALBERT A.... porterait les nos 225 et 231. Cela suffirait pour constater la date et la nature des emprunts faits par M. Albert A..... Quand les volumes ont été rendus, il faut biffer sur la fiche les numéros de renvoi aux articles du journal constatant le prêt de ces volumes.

Pendant que, par suite d'un prêt, un volume est sorti de la bibliothèque, il doit être représenté sur les rayons par un carton ou par une fiche qui indique la cause de l'absence du volume. Étant donné le prêt du recueil de Duchesne enregistré au journal sous le n° 230 à la date du 10 juin 1888, le bibliothécaire mettra à la place du volume prêté une fiche ou un carton portant ces mots :

Qe, 112. Hist. Normann. scriptores, ed. Duchesne.
Prêté à M. Jules T....., 10 juin 1888, n° 230.

ou tout simplement :

Qe. 112. Prêté, n° 230.

On aura soin de retirer ce carton ou cette fiche le jour où le volume, rendu par l'emprunteur, reprendra sa place sur les rayons.

XXIII. RÉCOLEMENTS.

Pour vérifier l'état d'une bibliothèque, il faut, de temps à autre, procéder à des récolements, c'est-à-dire, s'assurer de la présence de tous les volumes portés à l'inventaire et constater que chacun d'eux occupe bien sur les rayons la place qui correspond à sa cote. Rien n'est plus aisé que cette opération, quand on a un système de cotes simples et régulières, et que l'inventaire est disposé suivant l'ordre même du placement des volumes.

Pour que le récolement donne des résultats rigoureusement

exacts, il faudra marquer d'un signe conventionnel tous les articles de l'inventaire correspondant aux ouvrages ou opuscules dont on aura constaté la présence et le placement régulier.

Quand la revue de la bibliothèque aura été terminée et qu'on aura remis à leur véritable place les volumes trouvés hors de leur rang, il y aura lieu de faire une enquête sérieuse sur le sort des livres dont la notice n'aura pas été marquée du signe conventionnel. Si la recherche demeure infructueuse, le déficit sera noté sur l'inventaire, avec la date de la constatation et le paraphe du bibliothécaire.

Au cours du récolement on régularisera la condition des volumes qu'on rencontrera dépourvus de cotes et omis à l'inventaire.

APPENDICE I. — MODÈLE D'INVENTAIRE POUR UNE BIBLIOTHÈQUE SOUMISE A UN NOUVEAU RANGEMENT.

A. *Théologie.*

1-10. Atlas.

....

11-200. In-folio.

A. 11. *Agenda* ecclesiæ Moguntinensis. Moguntiæ, 1551. In-fol.

12-25. *Augustin* (S.) — S. Aurelii Augustini opera. Par., 1670-1690. 10 tomes, in-fol. reliés en 14 vol.

25. — S. Aurelii Augustini vita, necnon indices. Par., 1700. In-fol.

27. — S. Augustin, de la Cité de Dieu, trad. par le sieur de Ceriziers. Par., 1655. In-fol.

28-31. *Bède.* — Venerabilis Bedæ opera. Coloniæ, 1612. 8 vol. in fol. reliés en 4.

32-37. *Bible.* — Biblia polyglotta, ed. Brianus Waltonus. Lond., 1657. 6 vol. in-fol.

38-40. — Bibliorum sacrorum latinæ versiones antiquæ, studio Petri Sabatier. Remis, 1743. 3 vol. in-fol.

41. — Biblia vulgatæ editionis, a Sixto V recognita. Romæ, 1590. In-fol.

42. — Biblia latina Clementis VIII auctoritate recognita. Romæ, 1592. In-fol.

43. — La Bible nouvellement translatée, par Seb. Chateillon. Bâle, 1555. In-fol.

44. *Bona.* — Rerum liturgicarum libri duo, auctore Jo. Bona. Romæ, 1671. In-fol.

45. *Booke* (The) of the common prayer. Lond., 1549. In-fol.

46. *Calvin.* — Joannis Calvini tractatus theologici. In bibliopolio Commel. 1611. In-fol.

47. — Institution de la religion chrestienne, par Jean Calvin. Genève, 1568. In-fol.

48-84. *Conciliorum* omnium generalium et provincialium collectio regia. Par., 1644. 37 vol. in-fol.

85. *Ephrem* (S.). — Sancti patris Ephraem Syri opera omnia. Antverpiæ, 1619. In-fol.

86. *Jean Chrysostome* (S.). — S. patris nostri Joannis Chrys. homiliæ, LXXII. Ed. Fronto Ducæus. Par., 1609. In-fol.

87. *Liturgiæ.* — Λειτουργίαι τῶν ἁγίων πατέρων. Par., 1560. In-fol.

88. *Missale* ecclesiæ Parisiensis. Par., 1585. In-fol.

89. *Missale* Romanum. Venetiis, 1582. In-fol.

90. *Novum Testamentum*, ab Erasmo Roterodamo recognitum. Basilæ, 1519. In-fol.

91. — Jesu Christi Domini Novum Testamentum, cum interpret. Theodori Bezæ. Cantabrigæ, 1642. In-fol.

92. *Pontifical* d'Amiens, publié par Victor de Beauvillé et Hector Josse. Amiens, 1885. Grand in-4°.

93. *Sguropulus* (Sylv.). Concilii Florentini exactissima narratio; transtulit Robertus Creyghton. Hagæ Comitis, 1660. In-fol.

201-500. In-quarto.

. . . .

501-.... In-octavo et formats inférieurs.

. . . .

A. 617. *Concordantiæ* (Sacrorum Bibliorum), a Franc. Luca. Col., 1684. In-8°.

K. *Langues et littératures classiques (Grèce et Rome.)*

1-20. Atlas.

. . . .

21-150. In-folio.

. . . .

151-400. In-quarto.

. . . .

K. 346. *Scapula* (Jo.). Lexicon græco-latinum. Genevæ, 1616. In-4°. — Deux exemplaires doubles.

Qa. *Généralités de l'histoire de France.*

1-30. Atlas.

. . . .

31-400. In-folio.

....

Qa. 340. *Valois* (Adrien de). Notitia Galliarum. Par., 1675. In-fol.

401-1000. In-quarto.

....

1001-..... In-octavo et formats inférieurs.

....

Qe. *Histoire provinciale et locale de la France.*

1-25. Atlas.

....

Qe. 26-95. — (Ouvrages divers, in-folio, relatifs à l'histoire des provinces ou des localités de la France, rangés suivant l'ordre alphabétique des noms de provinces ou de localités. Série arrêtée au moment où les livres de la bibliothèque ont été rangés et numérotés).

62. *Normandie.* — Historiæ Normannorum scriptores; ed. A. Duchesnius. Paris. 1619. In-fol.

....

96-169. (Supplément à cette série. Les ouvrages y sont enregistrés suivant l'ordre d'arrivée).

96. *Marseille.* — Histoire de la ville de Marseille, par A. de Ruffi. 2e éd. 1696. In-fol.

....

171-300. In-quarto.

Qe. 171. *Alger.* — Narrative of a residence in Algiers, by Pinanti. London, 1818. In-4°.

172. *Autun.* — Recherches et mémoires servant à l'histoire d'Autun, par J. Munier. Dijon, 1600. In-4°.

173-176. *Auxerre.* — Mémoires concernant l'histoire d'Auxerre, par l'abbé Lebeuf, continués par Challe et Quantin. Auxerre, 1848-1854. 4 vol. gr. in-8°.

177. *Bourgogne.* — De antiquo statu Burgundiæ liber per G. Paradinum. Lugduni, 1542. In-4o.

177 *bis.* *Bourgogne.* — Hist. des roys, ducs et comtes de Bourgogne et d'Arles, par André Du Chesne. Paris, 1619. In-4o.

178-181. *Bretagne.* — Dictionnaire histor. et géogr. de la province de Bretagne, par M. Ogée. Nantes, 1778-1780. 4. vol. In-4o.

182. *Carcassonne.* — Hist. ecclésiastique et civile de la ville et diocèse de Carcassonne, par le R. P. Bouges. Paris, 1741. in-4°.

183. *Corse.* — Journal of a tour to Corsica, by the Rev. A. Burnaby. London, 1804. In-4°.

184. *Gâtinais.* — Hist. générale des pays de Gastinois... par G. Morin. Paris, 1630. In-4°.

185. *Languedoc.* — Armorial des États de Languedoc, par Jac. Beaudeau. Montpellier, 1686. In-4°.

186. *Marseille.* — Historia reipublicæ Massiliensium, scripsit Henr. Ternaux. Gottingæ, 1826. In-4°.

187-189. *Noyon.* — Annales de l'église de Noyon, par Jac. Le Vasseur. Paris, 1633-1634. Deux vol. reliés en 3.

190. *Rhin (Bas-).* — Procès-verbal des séances du Conseil général du Bas-Rhin. Année 1791. In-4°.

191. *Rouen.* — Nouveau pouillé des bénéfices du dioc. de Rouen. Paris, 1704. In-4°.

192. *Soissons.* — Hist. de l'abbaye royale de N. D. de Soissons, par Michel Germain. Paris, 1675. In-4°.

193-195. *Valois.* — Hist. du duché de Valois, [par Carlier]. Paris, 1764. 3 vol. in-4°.

196. *Vaucluse.* — Mémoire statistique sur le département de Vaucluse, par Maxime Pazzis. Carpentras, 1808. In-4°.

197. *Verdun.* — Hist. ecclésiastique et civile de Verdun [par Roussel]. Paris, 1745. In-4°.

198. *Vienne.* — Hist. de la sainte église de Vienne, par Charvet. Lyon, 1761, In-4°.

N.-B. Ici s'arrête la série in-4° des livres relatifs à l'histoire provinciale ou locale de la France que la bibliothèque possédait, quand le classement et le numérotage des collections ont été arrêtés. Les n°s suivants sont affectés aux ouvrages qui viennent successivement se placer dans cette série.

199. *Saint-Quentin.* — Le Livre rouge de Saint-Quentin, publ. par Bouchot et Lemaire. Saint-Quentin, 1881. In-4°.

200. *Belfort.* — Documents et mémoire pour servir à l'histoire du territoire de Belfort, par Léon Viellard. Besançon, 1884. Grand in-8°.

201. *Forez.* — Cartul. des francs-fiefs du Forez, publ. par le comte de Charpin-Feugerolles. Lyon, 1882. In-4°.

202. *Paris.* — Chartul. universitatis Parisiensis, ed. H. Denifle. T. I. Par. 1889. In-4°.

301-.... In-octavo et formats inférieurs.

Qe. 301-1231. (Ouvrages divers, in-octavo, relatifs à l'histoire des provinces ou des localités de la France, rangés suivant l'ordre alphabétique des noms de provinces ou de localités. Série arrêtée au moment où les livres de la bibliothèque ont été rangés et numérotés.)

....

912. *Paris.* — Itinéraire archéologique de Paris, par F. de Guilhermy. Paris, 1855. In-12.

....

1232-.... (Supplément à cette série. Les ouvrages y sont enregistrés suivant l'ordre d'arrivée.)

1232. *Autun* et ses monuments, par Harold de Fontenay. Autun, 1889. In-16.

[Les nos 2001 et suiv. sont réservés pour les brochures relatives à l'histoire provinciale et locale dont la bibliothèque s'accroîtra successivement.]

2001. *Paris*. — Note sur un cimetière mérovingien découvert à Paris, par Robert de Lasteyrie. Paris, 1876. In-8o.

2002. *Brive*. — Notice sur une inscription découverte à Brive, par R. de Lasteyrie. Brive, 1879. In-8°.

2003. *Bigorre*. — Procès pour la possession du comté de Bigorre, par L. Merlet. Paris, 1857. In-8o.

2004. *Saint-Claude*. — La bibliothèque de l'abbaye de S. Claude du Jura, par A. Castan. Besançon, 1889. In-8o.

2005. *Corbigny*. — Chartes de l'abbaye de Corbigny, publ. par A. de Charmasse. Autun, 1889. In-8o.

2006. *Arles*. — Antiquités de la ville d'Arles, par Rabatu, publ. par J. de Laurière. Tours, 1876. In-8o.

2007. *Vienne* (*Haute-*). — Monuments historiques de la Haute-Vienne, par Louis Guibert. Limoges, 1889. In-8o.

2008. *Tours*. — Notes sur le cimetière des juifs à Tours, par Louis de Grandmaison. Paris, 1889. In-8°.

2009. *Canteleu*. — Le château de Canteleu près Rouen, par Gust. A. Prévost. Caen. 1889. In-8°.

2010. *Troyes*. — Le service du ban dans le bailliage de Troyes, par Alph. Roserot. Troyes, 1889. In-8°.

2011. *Marne*. — Les monuments historiques du dép. de la Marne, par Éd. de Barthélemy, Châlons, 1889. In-8°.

2012. *Sézanne*. — La ville de Sézanne et l'abbaye du Reclus, par Éd. de Barthélemy. Troyes, 1879. In-8°.

2013. *Avignon*. — L'atelier monétaire d'Avignon en 1589, par Roger Vallentin. Avignon, 1889. In-8°.

U. *Bibliographie et Histoire littéraire.*

1-101. In-folio

....

101-600. In-quarto.

....

375. [*Tassin* (dom).] Histoire de la congrég. de S. Maur. Paris, 1770, In-4°.

....

601-..... In-octavo et formats inférieurs.

....

V. *Mélanges encyclopédiques et autres. — Collections. — Polygraphie.*

1-10. Atlas.

....

11-300. In-folio.

V. 11-13. *Achery* (Luc d'). Spicilegium. Par., 1723. 3 vol. in-fol.

....

301-1000. In-quarto.

....

1001-..... In-octavo et formats inférieurs.

V. 1050-1056. *Bastard* (Léon de). — Opuscules. In-8°.

1050. — Recherches sur l'insurrection comm. de Vézelay. Paris, 1851.

1051. — Recherches biogr. sur Jean de Ferrières. Auxerre, 1855.

1052. — Correspondance de Charles IX et de Catherine de Médicis avec Gaspard de Tavannes. Auxerre, 1857.

1053. — Fragment de l'histoire de Maligny. Auxerre. 1857.

1054. — Lettre de l'abbé Lebeuf. Auxerre, 1857.

1055. — Lettre de l'abbé Lebeuf. Auxerre, 1859.

1056. — Le duc de Guise dans l'Auxerrois. Auxerre, 1859.

Réserve [1].

1-10. Atlas.

4. Fêtes données par la ville de Paris en 1755. Grand in-fol. Mar. rouge.

11-150. In-folio.

41, 42. *Corneille* (P.). Le Théâtre. Rouen et Paris, 1664. 2 vol. in-fol.

64. *Léon* (Saint.). Leonis Magni, Maximi, et Petri Chrysologi opera. Par., 1614. In-fol. Ex. de J.-A. de Thou.

78, 79. *Ménage*. Dictionn. étymol. de la langue françoise. Par., 1750. 2 vol. in-fol. Mar. rouge.

87. *Montaigne*. Les Essais. Paris, 1595. In-fol.

105. *Pétrarque*. Les Triumphes, en françois. Paris, 1520. In-fol.

151-400. In-quarto.

181. *Bossuet*. Oraison de Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France. Paris, 1683. In-4°.

210. *Du Fouilloux*. (Jac.), etc. La venerie. Paris, 1585. In-4°.

223, 224. *Élien*. De natura animalium. Lond., 1744. 2 vol. in-4°. Grand pap.

306. *Pascal* (Blaise). Les Provinciales. Cologne, 1657. In-4°.

---

(1) Nous supposons une Réserve composée d'un millier de volumes. Les n°s 1-10 seraient affectés aux volumes de très grand format, les n°s 11-150 aux in-folio, les n°s 151-400 aux in-quarto et les n°s 401-... aux volumes de petit format. Nous avons pris nos exemples çà et là, dans la série des n^os^ consacrée à chaque format.

353-355. *Rabelais* (François). Œuvres, éd. Le Duchat. Amst., 1741. 3 vol. in-4°.
381. *Tassin* (dom). Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur. Paris, 1770. In-4°. Ex. non cartonné.

401.... In-octavo et formats inférieurs.

433. *Bible*. Biblia, studio Rob. Stephani. Genevæ, 1555. In-8°. Rel. à compartiments.
436. — Biblia sacra Sixti V. Colon., 1630. In-8°. Mar. rouge.
495. *Breviarium* monasticum congreg. Casalis Benedicti. Par., 1586. In-8°. Goth.
537. *Chartier* (Alain). Œuvres. Paris, 1529. In-8°.
552. *Concordantiæ* sacrorum Bibliorum. Col., 1684. In-8°. Mar. rouge, aux armes de Colbert.
603. *Heures* à l'usage d'Amyens. Par., J. Amazeur, vers 1555. In-8°. Sur vélin.
605. *Heures* à l'usage de Paris. Par., la veuve de Th. Kerver, 1525. In-8°. Sur vélin.
641. *Imitation* (L') de J.-C., traduite en vers par P. Corneille. Rouen et Paris, 1651. In-12. Mar. rouge.
678, 679. *La Fontaine*. Contes et nouvelles. Amsterdam, 1762. 2 vol. in-8°. Figures. Mar. rouge.
690. *La Fresnaye-Vauquelin*. Diverses poésies. Caen, 1612. In-8°. Mar. rouge.
732-738. *Molière*. Œuvres. Paris, 1674-1675. 7 vol. in-12.
755. *Montaigne*. Essais. Bordeaux, 1580. In-8°.
803. *Pascal*. Pensées sur la religion. Paris, 1670. In-12.
827. *Pastissier* (Le) françois. Amsterdam, 1655. In-12.
852. *Pathelin* (Maistre Pierre). Rouen, s. d. In-16.

Appendice II. — Modèle d'inventaire pour une bibliothèque dont l'ancien numérotage a été conservé.

Nos d'inventaire.	Nos de l'ancien catalogue.	In-folio.
1 — 6.	A. 1.	Biblia sacra hebraice, etc. (Polyglotte de Ximenès). Compluti, 1515. 6 vol. in-fol.
7 — 16.	A. 2.	Biblia hebraica, etc. (Polyglotte de Le Jay) Par., 1645. 10 vol. in-fol.
17.	A. 4bis.	Novum Testamentum græce. Par., 1642. In-folio.
18 — 20.	A. 5.	Biblia sacra, græce ex versione LXX interpretum, latine duplicis versionis, germanice ex versione M. Lutheri. Hamburgi, 1596. 3 vol. in-folio.
21.	A. 6.	Biblia latina. Lugd., 1546. In-folio.
22.	A. 8.	Biblia latina, ex edit. theologorum Lovaniensium. Antuerp., 1583. In-folio.
23.	A. 8ter.	Biblia sacra vulgatæ editionis. Par., 1662. In-folio.

Nos d'inventaire.	Nos de l'ancien catalogue.	
24.	A. 10.	La Bible translatée par Rob. Olivetanus. Neufchastel, 1535. In-folio.
25.	A. 12.	Concordantiæ Bibliorum a Petro de Besse. Par., 1611. In-folio.
26 — 39.	A. 13.	Critici sacri. Lond., 1660. 14 vol. in-folio.
40.	A. 17.	Joannis Maldonati commentarii in IV evangelistas. Mussiponti, 1596. In-folio.
....	....	....
		In-quarto.
501.	A. 3.	Biblia hebraica cum punctis. Basileæ, 1536. In-4°.
502.	A. 5bis.	Biblia latina ex translatione Sanctis Pagnini. Lugd., 1527. In-4°.
503.	A. 8bis.	Biblia sacra vulgatæ editionis. Par., 1653. In-4°.
504.	A. 14.	Histoire critique du Vieux Testament, par le P. Richard Simon. Par., 1678. In-4°.
505.	A. 14bis.	Même ouvrage. Rotterdam, 1680. In-4°.
506.	A. 15.	Cornelii Jansenii Pentateuchus. Lovanii, 1641. In-4°.
....	....	....
		In-octavo.
1001 —1004	A. 4.	Novum Testamentum græce. Par., 1534. 4 vol. in-8°.
1005—1009	A. 7.	Biblia latina. Antuerp., 1564. 5 vol. in-16.
1010.	A. 9.	Psalmi Davidis vulgatæ edit. Par., 1582. In-8°.
1011.	A. 11.	L'Apocalypse avec une explication par Jac.-Ben. Bossuet. Par., 1689. In-8°.
1012—1015	A. 16.	Explication de S. Augustin sur le Nouveau Testament, par M. Fontaine. Par., 1689. 4 vol. in-8°.
....	....	....

Modèle de concordance des anciens nos avec les nouvelles cotes de la bibliothèque à laquelle se rapporte le fragment d'inventaire qui précède :

Anciens numéros.	Nouvelles cotes	Anciens numéros.	Nouvelles cotes.
A 1.	1-6.	8 *ter*.	23.
2.	7-16.	9.	1010.
3.	501.	10.	24.
4.	1001-1004.	11.	1011.
4 *bis*.	17.	12.	25.
5.	18-20.	13.	26-39.
5 *bis*.	502.	14.	504.
6.	21.	14 *bis*.	505.
7.	1005-1009.	15.	506.
8.	22.	16.	1012-1015.
8 *bis*.	503.	17.	40.

Appendice III. — Modèle de catalogue alphabétique par noms d'auteurs et par premiers mots de titres pour les ouvrages anonymes.

N. B. Les livres compris dans ce modèle sont ceux qui figurent plus haut au modèle d'inventaire, Appendice I.

Pour ménager l'espace et simplifier le travail, on a réduit au strict nécessaire la reproduction des titres et on a écourté les adresses bibliographiques. Cela est largement suffisant pour les catalogues de service, surtout dans les bibliothèques ordinaires.

Achery (Luc d'). — Spicilegium sive collectio veterum aliquot scriptorum qui in Galliæ bibliothecis delituerant, olim editum opera ac studio d. Lucæ d'Achery. Nova editio..., per Lud. Franc. Jos. de La Barre. — *Parisiis*, 1723. 3 vol. in-fol. V. 11-13.

Ælianus. Voy. Élien.

Agenda ecclesiæ Moguntinensis per reverendissimum dominum Sebastianum, archiepiscopum Moguntinum, typis evulgata. — *Moguntiæ*, 1551. In-fol. A. 11.

Augustin (Saint). — Sancti Aurelii Augustini, Hipponensis episcopi, operum tomus primus (... decimus), opera et studio monachorum ordinis Sancti Benedicti e congregatione Sancti Mauri. — *Parisiis*, 1679-1690. 10 tomes in-folio, reliés en 14 vol. A. 12-25.

— — Sancti Aurelii Augustini, Hipponensis episcopi, vita... necnon indices generales... opera et studio monachorum ordinis Sancti Benedicti e congregatione Sancti Mauri. — *Parisiis*, 1700, In-fol. A. 26.

Augustin (Saint) De la Cité de Dieu, traduite par le sieur de Ceriziers, aumosnier du roy. — *Paris*, 1655. In-fol. A. 27.

Barthélemy (Édouard de). — Les monuments historiques du département de la Marne, par É. de Barthélemy. *Châlons-sur-Marne*, 1889. In-8°. Qe. 2011.

— — La ville de Sézanne et l'abbaye du Reclus. Notes historiques, par le comte Édouard de Barthélemy. — *Troyes*, 1879. In-8°. (Extrait des Mém. de la Soc. acad. de l'Aube). Qe. 2012.

*Bastard (Léon de). — Fragment de l'histoire de Maligny... — *Auxerre*, 1857. In-8°. V. 1053.

*— — Notes et documents pour servir à l'histoire locale... — *Auxerre*, 1859. In-8°. V. 1056.

*— — Recherches biographiques sur Jean de Ferrières.— *Auxerre*, 1855. In-8°. V. 1051.

*— — Recherches sur l'insurrection communale de Vézelay, au XII° siècle, par M. Léon de Bastard.—*Paris*, 1851. In-8°. (Extrait de la *Bibl. de l'École des chartes*). V. 1050.

*— — Édit. de Correspondance de Charles IX et de Catherine de Médicis. V. 1052.

*— — Édit. de Lettres de l'abbé Lebeuf. V. 1054 et 1055.

BEAUDEAU (Jacques).— Armorial des États du Languedoc, enrichi des éléments de l'art du blason, gravé et recueilli par Jacques Beaudeau.— *Montpellier*, 1686. In-4°. Pe. 185.

*BEAUVILLÉ (Victor de). — Édit. de Pontifical d'Amiens. A. 92.

BÈDE. — Venerabilis Bedæ presbyter anglo-saxonis, viri sua ætate doctissimi, opera quotquot reperiri potuerunt omnia. — *Coloniæ Agrippinæ*. 1612. 8 vol. in-fol. reliés en 4. A. 28-31.

*BÈZE (Théodore de). — Trad. et annot. de Novum Testamentum. A. 91.

BIBLE. — Biblia polyglotta, complectentia textus originales.... opus totum edidit Brianus Waltonus. — *Lond.*, 1657. 6 vol. in-fol. A. 32-37.

— — Bibliorum sacrorum latinæ versiones antiquæ seu vetus italica... opera et studio D. Petri Sabatier, ordinis Sancti Benedicti, e congregatione Sancti Mauri. — *Remis*, 1743. 3 vol. in-fol. A. 38-40.

— — Biblia emendata studio et opera Roberti Stephani.— (*Genevæ*), excudebat Robertus Stephanus, 1555. In-8°. Reliure du XVI° siècle, à compartiments. Rés. 433.

— — Biblia vulgatæ editionis, a Sixto V recognita et approbata. — *Romæ*, 1590. In-fol, A. 41.

— — Biblia latina, Clementis VIII auctoritate recognita et recusa. — *Romæ*, 1592. In-fol. A. 42.

— — Biblia sacra vulgatæ editionis, Sixti V. pontificis maximi, jussu recognita atque edita. — *Coloniæ Agrippinæ*, 1630. — In-8°. Mar. rouge, dentelles. Rés. 436.

BIBLE. — La Bible nouvellement translatée, avec la suite de l'histoire depuis le temps d'Esdras jusqu'aux Maccabées, et depuis les Maccabées jusqu'à Christ. Item les annotations sur les passages difficiles par Sebastien Chateillon. — *Bâle*, 1555. In-fol. A. 43.

*BLAQUIERE (Edw.).— Annot. de Narrative of a residence in Algiers. Qe. 171.

BONA (Jean). — Rerum liturgicarum libri duo, auctore Joanne Bona. — *Romæ*, 1671. In-fol. A. 44.

BOOKE (The) of the common prayer and administracion of the sacramentes and other rites and cere-

monies of the churche of England. —*Londini*, 1549, mense junii. In-fol. A. 45.

BOSSUET. — Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France, prononcée à Saint-Denis, le 1er septembre 1683, par messire J. B. Bossuet. — *Paris*, 1683. In-4o. Mar. noir. Rés. 181.

*BOUCHOT (Henri). — Édit. du livre rouge de Saint-Quentin. Qe. 199.

BOUGES (le R. P.). — Histoire ecclésiastique et civile de la ville et diocèse de Carcassonne, par le R. P. Bouges. — *Paris*, 1741. In-4o. Qe. 182.

BRÉVIAIRE. — Breviarium monasticum congregationis Casalis Benedicti. (A la fin :) In urbe Parrhisiensi, opera magistri Caroli Roger impressum, impensis Sebastiani Nivellii, anno 1586, mense martio. — *Paris*, 1586. In-8o. Goth. Rés. 495.

BURNABY (A.). — Journal of a tour to Corsica, in the year 1766, by the Rev. A. Burnaby, with a series of original letters from general Paoli to the author, refering to the principal events which have taken place in this island from 1766 to 1802. — *London*, 1804. In-4o. Qe. 183.

CALVIN (Jean). — Institution de la religion chrestienne, par Jean Calvin, avec deux indices, l'un des matières principales ; l'autre des passages de l'Escriture exposez en icelle, recueillis par A. Marlorat. — *Genève*, 1566. In-fol. A. 47.

— — Joannis Calvini tractatus theologici omnes in unum volumen certis classibus congesti... Altera editio, emendatior, cui accesserunt ejusdem Calvini in libros Senecæ de clementia commentarii. — *In bibliopolio Commeliniano*, 1611. In-fol. A. 46.

*CAMERARIUS (Joachimus). — Annot. de Novum Testamentum. A. 91.

*CARLIER. — Histoire du duché de Valois. *Paris*, 1764. Trois vol. in-4o. Qe. 193-195.

CARTULAIRE des francs-fiefs du Forez, 1090-1292, publié par le comte de Charpin-Feugerolles. — *Lyon*. 1882. In-4o. Qe. 201.

— — Chartularium universitatis Parisiensis, ed. Henricus Denifle, auxiliante Aemilio Chatelain. Tomus I. — *Parisiis*. 1889. In-4o. Qe. 202.

CARTULAIRES. — Voy. Chartes.

CASTAN (Auguste). — La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Claude du Jura. Esquisse de son histoire, par Auguste Castan. — *Besançon*, 1889. In-8o. (Extrait de la *Biblioth. de l'École des chartes.*) Qe. 2004.

* CATHERINE de Médicis. Correspondance avec Gaspard de Tavannes ; voy. Charles IX. V. 1052.

* CERIZIERS (Le sieur de). — Trad. de la Cité de Dieu de S. Augustin. A. 27.

* CHALLE. Édit. de Mémoires concernant l'hist. d'Auxerre. Qe. 173-176.

CHARLES IX. — Correspondance de Charles IX et de Catherine de Médicis avec Gaspard de Tavannes, lieutenant-général du roi en Bourgogne au sujet de MM. de Maligny. 1561, janvier. [Publiée par Léon de Bastard]. — *Auxerre*, 1857. In-8°. V. 1052.

* CHARMASSE (Anatole de). — Précis historique, en tête de : Autun et ses monuments. — *Autun*, 1889. In-16. Qe. 1232.

* — — Édit. de Chartes de l'abbaye de Corbigny. Qe. 2005

* CHARPIN-FEUGEROLLES (Comte de). Édit. de Cartulaire des francs-fiefs du Forez. Qe. 201.

CHARTES de l'abbaye de Corbigny, publiées par Anatole de Charmasse. — *Autun*, 1889. In-8°. (Extr. des Mém. de la Soc. éduenne.) Qe. 2005.

CHARTIER (Alain). — Les œuvres de feu messire Alain Chartier. — *Paris*, Galliot du Pré, 1529. In-8°. Rel. en vélin. Rés. 537.

CHARTULARIUM. Voy. CARTULAIRES.

CHARVET. — Histoire de la sainte église de Vienne, par M. C. Charvet. — *Lyon*, 1761. — Supplément à l'histoire de l'église de Vienne. Corrections et additions. S. l. n. d. — Le tout en un vol. in-4°. Qe. 198.

* CHATEILLON (Séb.). — Trad. de la Bible. A. 43.

CHATELAIN (Ém.). — Éd. de Chartul. universitatis Parisiensis. Qe. 202.

* CLÉMENT VIII, pape. — Édit. de la Bible. A. 42.

CONCILES. — Conciliorum omnium generalium et provincialium collectio regia. — *Parisiis*, 1644. 37 vol. In-fol. A. 47-84.

CONCORDANCES. — Sacrorum Bibliorum vulgatæ editionis concordantiæ, ad recognitionem jussu Sixti V pontificis maximi Bibliis adhibitam, recensitæ atque emendatæ a Francisco Luca, theologo et decano Audomaropolitano. — *Coloniæ Agrippinæ*, 1684. In-8°. A. 617.

Autre exemplaire, relié en mar. rouge aux armes de Colbert. Rés. 552.

CORNEILLE (P.). — Le Théâtre de P. Corneille, reveu et corrigé par l'auteur. — *Rouen et Paris*, 1664. 2 vol. in-fol. Rés. 41, 42.

* CORNEILLE (P.). — Trad. de l'Imitation. 1651. Rés. 641.

* CREYGHTON (Robert). — Trad. de Vera historia unionis non veræ inter Græcos et Latinos. A. 93.

* DENIFLE (Henricus). — Édit. de Chartul. univers. Parisiensis. Qe. 202.

* DOUCET (Camille). — Préf. de Recherches sur la ville de Sens par Th. Tarbé. Qe. 96.

DUCÆUS (Fronto). — Édit. de S. Joannis Chrysostomi homiliæ LXXII. A. 86.

DU CHESNE (André). — Histoire des roys, ducs et comtes de Bourgongne et d'Arles, par André Du Chesne. — *Paris*, 1619. In-4°. Qe. 17.

* — — Édit. de Historiæ Normannorum scriptores. Qe. 62.

DU FOUILLOUX (Jacques). — La venerie et fauconnérie de Jaques du Fouilloux, Jean de Franchieres et autres divers autheurs, corrigées et augmentées de chasses non encores par cy devant imprimées, par J. D. S. (Jean de Sansicquet). — *Paris*, Abel L'Angelier, 1585. Deux parties en 1 vol. in-4°. Rés. 210.

ÉLIEN. — Æliani de natura animalium libri XVII, gr. et lat., cum notis variorum, cura Abr. Gronovii. — *Londini*, 1744. Deux vol. in-4°. Grand papier. Rés. 223, 224.

ÉPHREM (Saint). — Sancti patris Ephraem Syri, scriptoris Ecclesiæ antiquissimi et dignissimi, opera omnia, nunc recens latinitate donata, scholiisque illustrata, interprete et scholiaste reverendo D. doctore Gerardo Vossio. — *Antverpiæ*, 1619. In-folio. A. 85.

* ÉRASME. — Édit. et trad. de Novum Testamentum. A. 90.

* ESTIENNE (Henri). — Epitome Thesauri græcæ linguæ. — *Genevæ*, 1616. In-4°. K. 347.

FÊTES publiques données par la ville de Paris à l'occasion du mariage de M. le Dauphin, en 1745. — Grand in-fol. mar. rouge, aux armes de la ville de Paris. Rés. 4.

FONTENAY (Harold de). — Autun et ses monuments, par Harold de Fontenay, avec un Précis historique par Anatole de Charmasse. — *Autun*, 1889. In-16. Qe. 1232.

FRAGMENT de l'histoire de Maligny. XIV° siècle. Gilles de Maligny. [Par Léon de Bastard]. — *Auxerre*, 1857. In-8°. (Extr. du Bulletin de la Soc. des sciences de l'Yonne.) V. 1053.

* FRANCHIÈRES (Jean de). — Fauconnerie. Paris, 1585. Voy. Du Fouilloux. Rés. 210.

GERMAIN (Michel). — Histoire de l'abbaye royale de Notre-Dame de Soissons, de l'ordre de Saint-Benoît, divisée en quatre livres, avec les preuves; composée par un religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. (Signé: Fr. Michel Germain). — *Paris*, 1675. In-4°. Qe. 192.

* GONDY (Pierre de), évêque de Paris. — Édit. de Missale Paris. A. 88.

GRANDMAISON (Louis de). — Note sur le cimetière des Juifs à Tours, par Louis de Grandmaison. — *Paris*, 1889. In-8°. (Extr. de la Revue des études juives). Qe. 2008.

* GRONOVIUS (Abr.). — Édit. d'Élien. 1744. Rés. 223, 224.

GUIBERT (Louis). — Louis Guibert. Monuments historiques [du département de la Haute-Vienne]. Rapport de la commission chargée d'examiner à nouveau la liste des monuments historiques. — *Limoges*, 1889. In-8°. Qe. 2007.

GUILHERMY (de). — Itinéraire archéologique de Paris par M. F. de Guilhermy. — *Paris*, 1855. In-12. Qe. 912.

*GUYOT (Marie). — Illustr. de Recherches sur la ville de Sens, par Th. Tarbé. Qe. 96.

HEURES à l'usaige de Amyens. (A la fin:) Imprimées nouvellement à Paris, par Jehan Amazeur, pour Magdalene Boursette, veufve de François Regnault. — *Paris*, vers 1555. In-8°. Gothique. Figures. Imprimé sur vélin. Relié en velours. (Au commencement, almanach pour les années 1555 à 1569). Rés. 603.

HEURES à l'usaige de Paris. — *Paris*, la veufve de Thielman Kerver, 1525. In-8°. Gothique. Figures. Imprimé sur vélin. Rés. 605.

*HEUSSENSTAMM (Séb. de), archev. de Mayence. — Édit. de Agenda ecclesiæ Moguntinensis. A. 11.

HISTOIRE du duché de Valois, ornée de cartes et de gravures, contenant ce qui est arrivé dans ce pays depuis le temps des Gaulois jusqu'en l'année 1703. [Par Carlier]. — *Paris*, 1764. Trois volumes in-4°. Qe. 193-195.

HISTORIÆ Normannorum scriptores antiqui : nunc primum edidit Andreas Duchesnius Turonensis. — *Lutetiæ Parisiorum*, 1619, in-fol. Qe. 62.

HISTOIRE ecclésiastique et civile de Verdun, avec le pouillé, la carte du diocèse et le plan de la ville ; par un chanoine de la même ville. — *Paris*, 1745. In-4°. (Par l'abbé Roussel, suivant Fevret de Fontette.) Qe. 197.

HISTOIRE littéraire de la congrégation de Saint-Maur. [Par dom Tassin]. — *Bruxelles et Paris*, 1770. In-4°. U. 375.

— Autre exemplaire, à la fin duquel on a relié les feuillets supprimés ou remplacés par des cartons dans les exemplaires mis en vente. Rés. 381.

IMITATION (L') de Jésus-Christ, traduite en vers françois, par P. Corneille. — *Rouen et Paris*, 1651. Petit in-12. Mar. rouge. Rés. 641.

*JAULT. Édit. de Dictionn. de la langue françoise, par Ménage, 1750. Rés. 78, 79.

JEAN CHRYSOSTOME (Saint). — Sancti patris nostri Joannis Chrysostomi, archiepiscopi Constantinopolitani ..., homiliæ LXXII. Ed. Fronto Ducæus, Burdegalensis, Societatis Jesu theologus. — *Lutetiæ Parisiorum*, 1609. In-fol. A. 86.

*JOSSE (Hector). — Éd. de Pontifical d'Amiens. A. 92.

*La Barre (L. Fr. Jos. de). — Éd. de Spicilegium olim editum studio Lucæ d'Achery. V. 11-13.

La Fontaine. — Contes et nouvelles en vers, par M. de La Fontaine. — *Amsterdam*, 1762. 2 vol. in-8°. Figures. Mar. rouge. (Édition dite des Fermiers généraux.) Rés. 678, 679.

La Fresnaye-Vauquelin. — Les diverses poésies du sieur de La Fresnaye-Vauquelin. — *Caen*, *Charles Macé*, 1612. In-8°. Mar. rouge. Rés. 690.

Lasteyrie (Robert de). — Note sur un cimetière mérovingien découvert à Paris, place Gozlin, par M. Robert de Lasteyrie. — *Paris*, 1876. In-8°. (Extr. de la Revue archéologique.) Qe. 2001.

Lasteyrie (Robert de). — Notice sur une inscription du XIII° siècle découverte à Brive (Corrèze), par M. Robert de Lasteyrie. — *Brive*, 1879. In-8°. (Extr. du Bulletin de la Soc. de la Corrèze.) Qe. 2002.

*Laurière (Jules de). — Édit. de Rebatu, Antiquités de la ville d'Arles. Qe. 2006.

Lebeuf (l'abbé). — Lettres de l'abbé Lebeuf [publiées par Léon de Bastard]. — *Auxerre*, 1857. In-8°. (Extr. du Bulletin de la soc. des sciences de l'Yonne.) V. 654.

— Lettres de l'abbé Lebeuf [publiées par Léon de Bastard]. — *Auxerre*, 1859. In-8°. (Extr. du Bulletin de la Soc. des sciences de l'Yonne.) V. 655.

— Mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre et de son ancien diocèse, par l'abbé Lebeuf; continués par MM. Challe et Quantin. — *Auxerre*, 1848-1854. Quatre vol. grand in-8°. Qe. 173-176.

*Le Duchat. — Édit. de Rabelais, 1741. Rés. 353-355.

*Lemaire (Emm.). — Édit. du Livre rouge de Saint-Quentin. Qe. 199.

Léon (Saint). — Leonis Magni, Maximi, Taurinensis episcopi, et Petri Chrysologi, Ravennatis episcopi, opera omnia. — *Parisiis*, 1614. In-fol. Mar. vert, aux armes de J.-A. de Thou. Rés. 64.

Le Vasseur (Jacques). — Annales de l'église cathédrale de Noyon, jadis dite de Vermand, avec une description et notice sommaire de l'une et de l'autre ville; par M. Jacques Le Vasseur. — *Paris*, 1633-1634. Deux vol. in-4°, reliés en trois. Qe. 187-189.

Liturgiæ — Λειτουργίαι τῶν ἁγίων πατέρων. Omnia latine seorsim excusa sunt. — *Parisiis*, 1560. In-fol. A. 87.

Livre rouge (Le) de l'Hôtel-de-ville de Saint-Quentin, publié, avec une préface de M. Henri Martin, par Henri Bouchot et Emmanuel Lemaire. — *Saint-Quentin*, 1881. In-4°. Qe. 199.

*Lucas (Franc.). — Sacrorum bibliorum concordantiæ. — *Coloniæ*, 1684. In-8°. A. 617 et Rés. 552.

MAISTRE Pierre Pathelin. Voy. PATHELIN.

*MARLORAT (A.). — Annot. de l'Institution de Jean Calvin. A. 47.

*MARTIN (Henri). — Préf. du Livre rouge de Saint-Quentin. Qe. 199.

*MAXIME (Saint), évêque de Turin. Opera. — 1614. Voy. LÉON (Saint). Rés. 64.

MÉNAGE. — Dictionnaire étymologique de la langue françoise, par Ménage. Nouvelle édition, corrigée et augmentée par Jault. — *Paris*, 1750. 2 vol. In-fol. Mar. rouge. Rés. 78, 79.

MERLET (Lucien). — Procès pour la possession du comté de Bigorre (1254-1503), par M. Lucien Merlet. — *Paris*, 1857. In-8°. (Extr. de la *Biblioth. de l'École des Chartes.*) Qe. 2003.

MISSELS.— Missale insignis ecclesiæ Parisiensis, restitutum et emendatum domini Petri de Gondy, Parisiensis episcopi, jussu. — *Parisiis*, 1585. In-fol. A. 88.

— Missale Romanum ex decreto sacrosancti concilii Tridentini restitutum, Pii V pontificis maximi jussu editum.— *Venetiis*,1582. In-fol. A. 89.

MOLIÈRE. — Œuvres de M. de Molière. — *Paris*, *D. Thierry*, 1674-1675. 7 vol. in-12. Veau fauve. Rés. 732-738.

MONTAIGNE. — Essais de messire Michel, seigneur de Montaigne. Livre premier et second. — *A Bourdeaux, par S. Millanges*, 1580. Deux tomes en 1 vol. in-8°. Rés. 755.

— Les Essais de Michel, seigneur de Montaigne, édition nouvelle, trouvée après le deceds de l'auteur et augmentée par lui d'un tiers. — *Paris*, 1595. In-fol. Rés. 87.

*MONTALTE (Louis de). Voy. PASCAL (Blaise).

MORIN (Guillaume). — Histoire générale des pays de Gastinois, Senonois et Hurepois, contenant la description des antiquités des villes, bourgs, châteaux, abbayes, églises et maisons nobles, avec les généalogies des seigneurs et familles, composée par feu R. P. dom Guil. Morin. — *Paris*, 1630. In-4°. Qe. 184.

MUNIER (Jean). — Recherches et mémoires servant à l'histoire de l'ancienne ville et cité d'Autun, par feu M. Jean Munier, revus et donnés au public par M. Claude Thiroux. — *Dijon*, 1660. In-4°. Qe. 172.

NOTES et documents pour servir à l'histoire locale. Le duc de Guise dans l'Auxerrois [par Léon de Bastard]. — *Auxerre*, 1859. In-8°. (Extr. de l'Annuaire historique de l'Yonne.) V. 1056.

NOUVEAU pouillé des bénéfices du diocèse de Rouen. — *Paris*, 1704. In-4°. Qe. 191.

NOUVEAU TESTAMENT. Novum Testamentum omne multo quam ante hac diligentius ab Erasmo Rotero-

damo recognitum, emendatum ac translatum. — (A la fin :) *Basileæ, in ædibus Joannis Frobenii*, 1519. In-fol. A. 90.

NOUVEAU TESTAMENT. Jesu Christi Domini nostri Novum Testamentum sive Novum Fœdus, cujus græco textui respondent interpretationes duæ, una vetus, altera Theodori Bezæ annotationes..... Accessit etiam Joachimi Camerarii in Novum Fœdus commentarius. — *Cantabrigiæ*, 1642. In-fol. A. 91.

OGÉE. — Dictionnaire historique et Géographique de la province de Bretagne, par M. Ogée. — *Nantes*, 1778-1780. Quatre vol. in-4°. Qe. 178-181.

*PAOLI (Général). — Lettres. Voy. BURNABY, Journal. Pe. 183.

PARADIN (Guillaume). — De antiquo statu Burgundiæ liber, per Gulielmum Paradinum.— *Lugduni*, 1542. In-4°. Qe. 177.

PASCAL (Blaise). — Pensées de M. Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets qui ont été trouvées après sa mort parmi ses papiers.— *Paris*, *Guillaume Desprez*, 1670. In-12. Relié en parch. Rés. 803.

— Les Provinciales ou les lettres écrites par Louis de Montalte à un provincial de ses amis et aux RR. PP. Jésuites, sur le sujet de la morale et de la politique de ces Pères. — *Cologne*, *P. de La Vallée*, 1657. In-4°. Rés. 306.

PASTISSIER (Le) françois où est enseignée la manière de faire toute sorte de pastisserie... — *Amsterdam*, *Louys et Daniel Elzevier*, 1655. In-12. Veau fauve. Rés. 827.

PATHELIN.— Maistre Pierre Pathelin, de nouveau reveu et mis en son naturel, avec le blason et loyer des fausses et folles amours. — *Rouen*, *chez la vefve de Robert Mallart*, s. d. In-16. Rel. en vélin. Rés. 842.

PAZZIS (Maxime). — Mémoire statistique sur le département de Vaucluse, par Maxime Pazzis. — *Carpentras*, 1808. In-4°. Qe. 196.

PÉTRARQUE (François). — Les triumphes messire Françoys Petrarque, translatez de langage toscan en françois. — *A Paris, pour Hemon Le Fèvre*, 1520. In-fol. Gothique. Rel. en vélin. Rés. 105.

*PICART (B.). — Figures pour l'édit. de Rabelais, 1741. Rés. 353-355.

PIE V. — Édit. de Missale Romanum. A. 89.

*PIERRE CHRYSOLOGUE. Opera. Par. 1614. Voy. LÉON (Saint). Rés. 64.

PINANTI. — Narrative of a residence in Algiers, comprising a geographical and historical account of the regency, biographical sketches of the dey and his ministers, by signor Pinanti, with notes by Edward Blaquière. — *London*, 1818. In-4o. Qe. 171.

PONTIFICAL d'Amiens, publié d'après un manuscrit original du XI[e] siècle,

avec notes et commentaires, par Victor de Beauvillé et Hector Josse. — *Amiens*, 1885. Gr. in-4°. A. 92.

PRÉVOST (Gustave A.) — Le château de Canteleu près Rouen et ses propriétaires depuis le XVII° siècle, par Gustave A. Prévost. — *Caen*, 1889. In-8°. (Extr. du Bulletin monumental.) Qe. 2009.

PROCÈS-VERBAL des séances du Conseil général du Bas-Rhin. Année 1791. — *Strasbourg*, 1792. In-4o. Qe. 190.

*QUANTIN (Max.). Édit. de Mémoires, concernant l'hist. d'Auxerre. Qe. 173-176.

RABELAIS (François). — Œuvres de maître François Rabelais, avec des remarques historiques et critiques de Le Duchat. Nouvelle édition, ornée de figures de B. Picart. — *Amsterdam*, 1741. 3 vol. in-4°. Rés. 353-355.

REBATU. — Antiquités de la ville d'Arles, ouvrage inédit du conseiller Rebatu, publié par Jules de Laurière. — *Tours*, 1876. In-8°. (Extr. des Comptes-rendus du Congrès tenu à Arles en 1876.) Qe. 2006.

RECHERCHES biographiques sur Jean de Ferrières, seigneur de Maligny, vidame de Chartres [par Léon de Bastard]. — *Auxerre*, 1853. In-8°, 50 p. (Extr. du Bulletin de la Soc. des sciences de l'Yonne.) V. 1051.

ROSEROT (Alphonse). — Le service du ban et arrière-ban dans le bailliage de Troyes au XVII° siècle (1689-1695), par Alphonse Roserot. — *Troyes*, 1889. In-8°. (Extr. de l'Annuaire de l'Aube.) Qe. 2010.

* ROUSSEL (L'abbé). — Histoire ecclés. et civile de Verdun. — *Paris*, 1745. In-4°.

* SABATIER (Pierre). — Édit. de Bibliorum sacrorum latinæ versiones antiquæ. A. 38-40.

* SANSICQUET (Jean de). — Édit. de Jacques Du Fouilloux, etc. 1585. Rés. 210.

SCAPULA (Jo.). — Lexicon græco-latinum seu Epitome Thesauri græcæ linguæ ab Henrico Stephano constructi, quæ hactenus sub nomine Johannis Scapulæ prodiit: Lexicon sane ultra præcedentes editiones innumeris dictionibus e probatis autoribus petitis locupletatum. — *Genevæ*, 1616. In-4°.
Trois exemplaires. K. 346.

SGUROPOLUS (Sylvester). — Vera historia unionis non veræ inter Græcos et Latinos, sive concilii Florentini exactissima narratio, græce scripta per Sylvestrum Sguropulum.....; transtulit in sermonem latinum... Robertus Creyghton. — *Hagæ Comitis*, 1660. In-fol. A. 93.

* SIXTE V, pape. Édit. de la Bible. 1590. A. 41.

— 1630. Rés. 436.

* STEPHANUS (Henricus). Voy. ESTIENNE (Henri).

RUFFI (Antoine et Louis Antoine DE). Histoire de la ville de Marseille. 2e éd., revue, corrigée, augmentée et enrichie de quantité d'inscriptions. — *Marseille*, 1696. 2 vol. In-fol. Qe. 96.

* TASSIN (dom). — Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur. — *Bruxelles et Paris*, 1770. In-4°. U. 375 et Rés. 381.

TERNAUX (Henri). — Historia reipublicæ Massiliensium a primordiis ad Neronis tempora, scripsit Henricus Ternaux. — *Gottingæ*, 1826. In-4°. Qe. 186.

THIROUX (Claude). Edit. de Recherches et Mémoires servant à l'hist. d'Autun. Qe. 172.

VALESIUS. Voy. VALOIS.

VALLENTIN (Roger). — Roger Vallentin. L'atelier monétaire d'Avignon en 1589. — *Avignon*, 1889. In-8°. Qe. 2013.

VALOIS (Adrien de). — Hadriani Valesii Notitia Galliarum ordine litterarum digesta. — *Parisiis*, 1675. In-fol. Qa. 340.

* VAUQUELIN. Voy. LA FRESNAYE VAUQUELIN.

VIELLARD (Léon). — Documents et mémoire pour servir à l'histoire du territoire de Belfort (Haut-Rhin français), recueillis et publiés par Léon Viellard. — *Besançon*, 1884. Grand in-8°. Qe. 200.

* VOSSIUS (Gerardus). — Trad. et annot. de S. Ephraem opera omnia. A. 85.

WALTONUS (Brianus). Édit. de Biblia polyglotta. A. 32-37.

APPENDICE IV. — MODÈLE DE RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS DE SUJETS.

Alger.

Pinanti. Narrative of a residence in Algiers, with notes by Edw. Blaquiere. London, 1818. In-4°. Qe. 171.

Amiens.

Heures à l'usaige de Amyens. Paris, Jehan Amazeur. Vers 1555. In-8°. Rés. 603.

— Pontifical d'Amiens, publié par V. de Beauvillé et Hector Josse. Amiens, 1885. In-4°. A. 92.

Angleterre (Église d').

The booke of the common prayer, Lond., 1549. In-fol. A. 45.

Animaux.

Æliani de natura animalium libri XVII. Londini, 1744. 2 vol. in-4°. Rés. 223, 224.

Arles.

Duchesne (André). Histoire des roys, ducs et comtes de Bourgongne et d'Arles. Paris, 1619. In-4°. Qe. 177 bis.

Rebattu. Antiquités de la ville d'Arles ; publié par J. de Laurière. Tours, 1876. In-8°. Qe. 2006.

Armorial des États de Languedoc, par Jacques Beaudeau. Montpellier, 1686. In-4°. Qe 185.

Arrière-ban. Voy. Ban.

Autun.

Fontenay (Harold de). Autun et ses monuments, avec un Précis historique par A. de Charmasse. Autun, 1889. In-16. Qe. 1232.

Munier (Jean). Recherches et mémoires servant à l'histoire d'Autun, revus par Claude Thiroux. Dijon, 1660. In-4°. Qe. 172.

Auxerre.

Lebeuf. Mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre, continués par MM. Challe et Quantin. Auxerre, 1848-1854. 4 vol. in-8°. Be. 173-176.

Auxerrois.

Bastard (Léon de). Le duc de Guise dans l'Auxerrois. Auxerre, 1859. In-8°. V. 1056.

Avignon.

Vallentin (Roger). L'atelier monétaire d'Avignon en 1589. In-8°. Qe. 2013.

Ban.

Roserot (A.). Le service du ban et arrière-ban dans le bailliage de Troyes. Troyes, 1889. In-8°. Qe. 2010.

Belfort.

Viellard (Léon). Documents et mémoire pour servir à l'histoire du territoire de Belfort. Besançon, 1884. In-8°. Qe. 200.

Bible. Voy. le catalogue alphabétique au mot BIBLE.

Concordances. - Sacrorum bibliorum concordantiæ, ed. Franc. Luca. Colon., 1684. In-8°. A. 617 et Rés. 552.

Bibliothèque. — Saint-Claude.

La bibliothèque de S. Claude du Jura, par A. Castan. Besançon, 1889. In-8°. Qe. 2004.

Bigorre.

Merlet (Lucien). Procès pour la possession du comté de Bigorre (1254-1503). Paris, 1857. In-8°. Qe. 2003.

Blason.

Beaudeau (Jacques). Art du blason. Montpellier, 1686. In-4°. Pe. 185.

Blason et loyer des fausses et folles amours, à la suite de Pathelin. Rouen, s. d. In-16. Rés. 842.

Bourgogne.

Duchesne (A.). Histoire des roys, ducs et comtes de Bourgongne. Paris, 1619. In-4°. Qe. 177 bis.

Paradin (G.). De antiquo statu Burgundiæ liber. Lugduni, 1542. In-4°. Qe. 177.

Bretagne.

Ogée. Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne. Nantes, 1778-1780. 4 vol. In-4°. Qe. 178-181.

Bréviaires. Voy. le catalogue alphabétique, à ce mot.

Brive.

Lasteyrie (Rob. de). Notice sur une inscription du XIIIe siècle, découverte à Brive. Brive, 1879. In-8°. Qe. 2009.

Canteleu.

Prévost (Gust.-A.). Le château de Canteleu près Rouen. Caen, 1889. In-8°. Qe. 2002.

Carcassonne.

Bouges (Le R. P.). Histoire ecclésiastique et civile de la ville et diocèse de Carcassonne. Paris, 1741. In-4°. Pe. 182.

Cartulaires. Voy. le catalogue alphabétique, à ce mot.

— Le Livre rouge de l'Hôtel-de-ville de Saint-Quentin. Saint-Quentin, 1881. In-4°. Qe. 199.

Catherine de Médicis, reine de France. Correspondance avec Gaspard de Tavannes. Auxerre, 1857. In-8°. V. 1052.

Charles IX, roi de France. Correspondance avec Gaspard de Tavannes. Auxerre, 1857. In-8°. V. 1052.

Chasse.

Venerie (La) et fauconnerie de Jaques du Fouilloux, Jean de Franchières et autres, augmentées de chasses non encores par cy devant imprimées, par J. D. S. [Jean de Sansicquet]. Paris, 1585. In-4°. Rés. 210.

Chezal-Benoît.

Breviarium monasticum congregationis Casalis Benedicti. Paris, 1586. In-8°. Rés. 495.

Cimetière. — Paris.

Note sur un cimetière mérovingien découvert à Paris, par Robert de Lasteyrie. Paris, 1876. In-8°. Qe. 2001.

Cimetière. — Tours.

Note sur le cimetière des Juifs à Tours, par Louis de Grandmaison. Paris, 1889. In-8°. Qe. 2008.

Conciles.

Concilium omnium collectio regia. Par., 1644. 37 vol. in-fol. A. 47-84.

— Voy. les noms des villes dans lesquelles se sont tenus des conciles : *Florence*...

Concordances de la Bible. Éd. Franc. Luca. Colon., 1684. In-8°. A. 617 et Rés. 552.

Corbigny.

Chartes de l'abbaye de Corbigny, publiées par A. de Charmasse. Autun, 1889. In-8°. Qe. 2005.

Corse.

Burnaby (Rev. A.). Journal of a tour to Corsica in the year 1766, with a series of original letters from general Paoli. London, 1804. In-4°. Pe. 183.

Dauphin.

Fêtes publiques données par la ville de Paris à l'occasion du mariage de M. le Dauphin en 1745. Grand in-fol. Rés. 4.

Dictionnaires. Voy. aux noms des langues : française, grecque...

Essais de Montaigne. Voy. le Catalogue au mot MONTAIGNE.

Farce. Voy. Pathelin.

Fauconnerie.

La venerie et fauconnerie de J. du Fouilloux, Jean de Franchieres et autres. Paris, 1585. In-4°. Rés. 210.

Ferrières (Jean de).

Bastard (Léon de). Recherches biographiques sur Jean de Ferrières. Auxerre, 1855. In-8°. V. 1051.

Fêtes publiques données par la ville de Paris en 1745. Rés. 4.

Florence (Concile de).

Sguropulus (Sylv.). Concilii Florentini exactissima narratio. Hagæ Comitis, 1660. In-fol. A. 93.

Forez.

Cartulaire des francs-fiefs du Forez, par le comte de Charpin-Feugerolles. Lyon, 1882. In-4°. Qe. 201.

Française (Langue).

Ménage. Dictionnaire étymologique de la langue françoise. Éd. de Jault. Paris, 1750. 2 vol. in-fol. Rés. 78, 79.

France (Géographie ancienne de la).

Hadriani Valesii Notitia Galliarum ordine litterarum digesta. Parisiis, 1675. In-fol. Qa. 340.

Gâtinais.

Morin (dom G.). Histoire générale des pays de Gastinois, etc. Paris, 1630. In-4°. Qe. 184.

Grecque (Église).

Sguropulus (Sylv.). Vera historia unionis non veræ inter Græcos et Latinos. Hagæ Comitis, 1660. In-fol. A. 93.

Grecque (Langue).

Scapula (Joh.). Lexicon græco-latinum seu Epitome Thesauri græcæ linguæ ab Henrico Stephano constructi. Genevæ. 1616. In-4°. K. 346.

Guise.

Bastard (Léon de). Le duc de Guise dans l'Auxerrois. Auxerre, 1859. In-8°. V. 1056.

Hurepois.

Morin (dom G.). Histoire générale du pays de Gastinois, Senonois et Hurepois. Paris, 1630. In-4°. Qe. 184.

Imitation (L') de Jésus-Christ. Voy. le Catalogue, au mot : IMITATION.

Inscription.

Lasteyrie (Robert de). Notice sur une inscription du XIII° siècle découverte à Brive. Brive, 1879. In-8°. Qe. 2002.

Jésuites.

Les Provinciales. Voy. le Catalogue, au mot : PASCAL.

Juifs.

Grandmaison (Louis de). Note sur le cimetière des Juifs à Tours. Paris, 1889. In-8°. Qe. 2008.

Languedoc.

Beaudeau (J.). Armorial des États de Languedoc. Montpellier, 1686. In-4°. Qe. 185.

Le Reclus.

Barthélemy (Éd. de). L'abbaye du Reclus. Troyes, 1879. In-8°. Qe. 2012.

Liturgie.

Bona (Jo.). Rerum liturgicarum libri duo. Romæ, 1671. In-fol. A. 44.

Liturgie.

— Λειτουργίαι τῶν ἁγίων πατέρων. Omnia latine seorsim excusa sunt. Par., 1560. In-fol. A. 87.

— Voy. au Catalogue alphabétique les mots : AGENDA, BOOKE OF THE COMMON PRAYER, BRÉVIAIRES, HEURES, MISSELS, PONTIFICAUX.

Maligny.

Bastard (Léon de). Correspondance de Charles IX et de Catherine de Médicis au sujet de MM. de Maligny. Auxerre, 1857. In-8°. V. 1052.

Bastard (Léon de). Fragment de l'histoire de Maligny. XIVe siècle. Gilles de Maligny. Auxerre, 1857. In-8°. V. 1053.

Marie-Thérèse d'Autriche, reine de de France.

Bossuet. Oraison funèbre. Paris, 1683. In-4°. Rés. 181.

Marne.

Barthélemy (Éd. de). Les monuments historiques du dép. de la Marne. Châlons, 1889. In-8°. Qe. 2011.

Marseille.

Ruffi (A. et L. A. DE). Histoire de la ville de Marseille. 2e éd. Marseille, 696, 2 vol. in-fol.

Ternaux (Henri). Historia reipublicæ Massiliensium. Gottingæ, 1826. In-4°. Qe. 186.

Mayence.

Agenda ecclesiæ Mogunt. Moguntiæ, 1551. In-fol. A. 11.

Mérovingiens.

Lasteyrie (Robert de). Note sur un cimetière mérovingien découvert à Paris. Paris, 1876. In-8°. Qe. 2001.

Monuments historiques.

Barthélemy (Éd. de). Monuments historiques du dép. de la Marne Châlons, 1889. In-8°. Qe. 2011.

Guibert (Louis). Monuments historiques de la Haute-Vienne. Limoges, 1889. In-8°. Qe. 2007.

Normandie.

Historiæ Normannorum scriptores antiqui, ed. Andreas Duchesnius. Lutetiæ, 1619. In-fol. Qe. 62.

Noyon.

Le Vasseur (Jac). Annales de l'église cathédrale de Noyon. Paris, 1633-1634. 2 vol in-4° reliés en 3. Qe. 187-189.

Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France, par J.-B. Bossuet. Paris. 1683. In-4°. Rés. 181.

Paris.

Fêtes publiques données en la ville de Paris en 1745. Grand in-fol. Res. 4.

— Guilhermy (F. de). Itinéraire archéologique de Paris. Paris, 1855. In-12. Qe. 912.

— Heures à l'usaige de Paris. Paris, la veuve de Th. Kerver, 1525. In-8°. Rés. 605.

— Lasteyrie (Rob. de). Note sur un cimetière mérovingien découvert à Paris, place Gozlin. Paris. 1876. In-8°. Qe. 2001.

Paoli (Général).

Letters from general Paoli. London, 1804. In-4°. Qe. 183.

Pathelin, voy. le Catalogue à ce mot.

Pâtisserie.

Le pastissier françois. Amsterdam, 1655. In-12. Rés. 827.

Pensées de M. Pascal. Voy. le Catalogue au mot PASCAL.

Polyglotte.

Biblia polyglotta, ed. Br. Waltonus, Lond., 1657. 6 vol. in fol. A. 32-37.

Pouillé de *Rouen.*

Nouveau pouillé des bénéfices du diocèse de Rouen. Paris, 1704. In-4°. Qe. 191.

Pouillé de *Verdun.*

Histoire de Verdun, avec le pouillé du diocèse [par l'abbé Roussel.] Paris, 1745. In-4°. Qe. 197.

Prières.

The booke of the common prayer, Lond., 1549. In-fol. A. 45.

Provinciales (Les). Voy. le Catalogue au mot PASCAL.

Religion chrétienne.

Calvin. Institution de la religion chrétienne. Genève, 1566. In-fol. A. 47.

Rouen.

Nouveau pouillé des bénéfices du diocèse de Rouen. Paris, 1704. In-4°. Qe. 191.

Rhin (*Bas-*).

Procès-verbal des séances du Conseil général du Bas-Rhin, 1791. Strasbourg, 1792. In-4°. Qe. 190.

Saint-Claude du Jura.

Castan (A.). La bibliothèque de S. Claude du Jura. Besançon, 1889. In-8°. Qe. 2040,

Saint-Maur.

Tassin (dom). Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur. Bruxelles et Paris, 1770. In-4°. U. 375 et Rés. 381.

Saint-Quentin.

Le livre rouge de l'Hôtel-de-Ville de Saint-Quentin, publié avec une préface de Henri Martin, par Henri Bouchot et Emmanuel Lemaire. Saint-Quentin, 1881. In-4°. Qe. 199.

Senonais.

Morin (G.). Histoire générale des pays de Gastinois, Senonois et Hurepois. Paris, 1630. In-4°. Qe. 184.

Sézanne.

Barthélemy (Éd. de). La ville de Sézanne. Troyes, 1879. In-8°. Qe. 2012.

Soissons.

Germain (Michel). Histoire de l'abbaye royale de Notre-Dame de Soissons. Paris, 1675. In-4°. Qe. 192.

Spicilegium, studio Lucæ d'Achery. Par., 1723. 3 vol. in-fol. V. 11-13.

Tavannes (Gaspard de).

Correspondance de Charles IX et de Catherine de Médicis avec Gaspard de Tavannes. Auxerre, 1857. In-8°. V. 1052.

Théâtre (Le) de P. Corneille. Rouen et Paris, 1664. 2 vol. in-fol. Rés. 41, 42,

Tours.

Grandmaison (Louis de). Note sur le cimetière des Juifs à Tours. Paris, 1899. In-8°. Qe. 2008.

Triomphes. Voy. le Catalogue au mot Pétrarque.

Troyes.

Roserot (A.). Le service du ban et arrière-ban dans le bailliage de Troyes. Troyes, 1889. In-8°. Qe. 2010.

Valois.

Carlier. Histoire du duche de Valois. Paris, 1764. 3 vol. in-4°. Qe. 193-195.

Vaucluse.

Pazzis (Maxime). Mémoire statistique sur le département de Vaucluse. Carpentras, 1808. In-4°. Qe. 196.

Venerie et fauconnerie de Jaques du Fouilloux, Jean de Franchieres, etc. Paris, 1585. In-4°. Rés. 210.

Verdun.

Roussel (L'abbé). Histoire ecclesiastique et civile de Verdun. Paris, 1745. In-4°. Qe. 197.

Vermand.

Le Vasseur (Jacques). Annales de l'église cathédrale de Noyon, jadis dite de Vermand. Paris, 1633-1634. In-4°. Qe. 187-189.

Vezelay.

Bastard (Léon de). Recherches sur l'insurrection communale de Vezelay. Paris, 1851. In-8°. V. 1030.

Vienne.

Charvet (M. C.). Histoire de la sainte église de Vienne. Lyon, 1761. In-4°. Qe. 198.

Vienne (La Haute-).

Guibert (Louis). Monuments historiques de la Haute-Vienne. Limoges, 1889. In-8°. Qe. 2007.

Appendice V. — Circulaire relative a l'estampillage des documents conservés dans les bibliothèques publiques.

Monsieur le Maire, un catalogue exact, un foliotage rigoureux, et une estampille habilement placée sont, vous le savez, les principales mesures conservatoires d'une collection bibliographique. Ces mesures sont toutes indispensables : car, si chacune d'elles fournit une preuve importante de propriété, leur réunion établit cette propriété d'une manière indiscutable.

L'ensemble de ces précautions supprime, pour ainsi dire, toute longue revendication en la rendant inutile, et l'intervention des tribunaux, en ne permettant aucun doute sur leur décision ; en même temps. il donne un moyen de surveiller avec facilité les dépôts les plus considérables.

C'est ce qui m'a amené à vous en entretenir plusieurs fois déjà ; et récemment encore j'ai insisté auprès de vous sur la nécessité du catalogue et du foliotage avec trop d'énergie pour qu'il me paraisse nécessaire de

reprendre ce sujet. Mais il me semble opportun et urgent d'appeler votre attention la plus active sur l'estampillage des documents qui vous sont confiés. Certains bibliothécaires, en effet, ont le tort grave de ne pas attribuer à l'estampillage l'intérêt particulier qui s'attache à cette garantie exceptionnelle de propriété ; il est essentiel qu'ils en comprennent mieux les avantages, et vous avez toute autorité pour les leur indiquer.

Le catalogue leur permet de remarquer l'absence ou la présence d'un volume sur les rayons ; quelquefois par les descriptions qu'il en fournit, de le distinguer de tout autre et de le revendiquer, s'il a été soustrait et si on le retrouve ; le foliotage leur donne le moyen de constater les lacérations faites dans les manuscrits, et les amène à en rechercher et à reconnaître les parties arrachées, mais une estampille ineffaçable peut empêcher le vol, le rend en tous cas apparent pour tous, lorsqu'il a été commis, et apporte avec elle une preuve matérielle de propriété, la meilleure, la plus claire des preuves, partant la moins discutable.

Cette mesure, disent quelques bibliothécaires, endommage les documents ; et sous ce prétexte, ils en rejettent à ce point l'emploi, que l'inspection générale m'a signalé des bibliothèques, parfois importantes, absolument privées d'estampille. Le prétexte est inacceptable surtout avec les excellents timbres d'aujourd'hui, car une estampille apposée avec adresse ne produit aucune détérioration ; et l'estampillage a, d'ailleurs, de si sérieux avantages, qu'on devrait en négliger les inconvénients, même s'ils étaient réels.

Il importe donc que tous les documents d'une bibliothèque publique, imprimés, manuscrits, chartes, gravures, cartes ou plans, soient soigneusement estampillés, et je vous prie avec insistance, Monsieur le Maire, de vouloir bien donner des ordres pour qu'il en soit ainsi dans la bibliothèque de.....

Vous veillerez à ce que les manuscrits, les chartes, les autographes, les incunables, les ouvrages rares ou couverts de notes, en un mot ceux qui ont une valeur particulière, soient tout d'abord l'objet des soins du bibliothécaire. Ces premiers documents estampillés, le travail pourra être continué au gré du bibliothécaire, pourvu qu'il soit poursuivi sans interruption.

Tant dans les manuscrits que dans les imprimés, l'estampille doit être apposée au commencement, à la fin, et une fois au moins à l'intérieur du volume. Quelques bibliothèques choisissent une page déterminée pour recevoir le timbre intérieur : cette excellente mesure a l'avantage de faciliter beaucoup les identifications en cas de détournement.

Lorsqu'un volume, manuscrit ou imprimé, forme un recueil de plusieurs pièces, chacune de ses parties doit être considérée et traitée comme si elle était isolée.

Il faut appliquer l'estampille *tout près* du corps de la page, mais de façon à ne pas couvrir le texte, surtout s'il s'agit de manuscrits dont l'écriture présente des difficultés de déchiffrement. Toutefois il vaut mieux encore

empiéter sur le texte que de placer le timbre dans les marges blanches, où il serait tout à fait inutile, car il suffirait, pour le faire disparaître, de couper les bandes du parchemin ou du papier. S'il y a des espaces blancs dont l'envers soit écrit ou imprimé, c'est là qu'il convient de mettre l'estampille.

Dans les peintures et les ornements des manuscrits, la partie enluminée ne sera, en aucun cas, estampillée ; on apposera au verso, en prenant garde de ne point écailler les couleurs, une estampille de petite dimension, alors même que cette estampille devrait couvrir le texte.

Sur les chartes, gravures et plans, l'estampille doit être appliquée au verso de la surface écrite, gravée, imprimée ou lithographiée.

Quant aux lettres autographes, elles seront autant que possible estampillées au verso de la signature.

Il n'est pas indifférent de faire usage de telle ou telle espèce d'estampille. Le timbre humide doit seul être employé, le timbre sec ne laissant pas une empreinte assez apparente.

Le timbre métallique, qui était usité jusqu'à ces dernières années, avait l'inconvénient de risquer d'écailler les couleurs ; il existe aujourd'hui des timbres en caoutchouc qui présentent tous les avantages du timbre humide métallique, sans en avoir les inconvénients. Ils donnent, même à une légère pression, une empreinte ineffaçable.

Les estampilles oblongues de moyenne ou de faible dimension pouvant être plus facilement appliquées dans les petits espaces blancs sans couvrir le texte, sont les meilleures ; mais les bibliothèques importantes ont d'ordinaire deux estampilles : une pour l'usage journalier, une plus petite pour les pièces qui demandent à être timbrées avec beaucoup de précautions. Il est à propos de recommander que les estampilles soient aussi simples que possible et sans ornements ni armoiries ; elles seront ainsi de moindre dimension et par là plus pratiques, en même temps que d'une exécution moins coûteuse. La légende, entourée d'un filet, et en caractères maigres, doit être réduite aux mots et aux lettres strictement indispensables : BIBL. DE. .

Il est essentiel que l'encre dont on se servira pour estampiller soit indélébile et puisse résister à toute action chimique : les encres grasses employées dans l'imprimerie (de préférence l'encre rouge) réunissent ces conditions à un degré suffisant. Pour que l'encre sèche vite sans maculer les feuillets juxtaposés et pour que l'empreinte ne s'efface point, il sera utile d'y ajouter un bon siccatif. Il est nécessaire de nettoyer souvent l'estampille et d'étendre l'encre en couche légère et égale sur le tampon d'étoffe destiné à la recevoir, afin d'obtenir une empreinte nette et d'éviter tout encrassement qui dégraderait les volumes.

Tels sont, Monsieur le Maire, les détails que je crois devoir vous prier de transmettre au bibliothécaire de votre ville. Il est bien certainement inutile que j'insiste davantage sur l'urgence d'une mesure plus importante qu'au-

cune autre pour la conservation des précieux documents des bibliothèques publiques ; vous en comprenez trop le grand intérêt, pour que je doute de votre bon vouloir empressé à l'accomplir; mais je vous serai obligé de me tenir au courant du travail qui sera effectué sur vos instructions.

Recevez, Monsieur le Maire, etc.

TABLE

NOTE SUR DEUX ÉDITIONS ESPAGNOLES

DES

ÉCONOMIQUES ET *POLITIQUES* D'ARISTOTE

DU XVe SIÈCLE.

Dans notre *Bibliografia Zaragozana del siglo XV*, publiée il y a quelques mois, nous disions que notre intention n'était pas d'exposer en détail l'origine de la typographie dans la capitale aragonaise, mais simplement de faire connaître les ouvrages qui y furent publiés dans les dernières années du xve siècle : toutefois, nous reconnaissions qu'étant donnés les rapports étroits qui existent entre la bibliographie et la typographie, nous nous voyions obligés d'enregistrer, de la façon la plus sommaire, certaines données typographiques absolument nécessaires pour pouvoir, en connaissance de cause, admettre ou rejeter quelques idées émises sur les incunables de Saragosse.

Nous indiquions notamment, de façon précise, que l'imprimeur anonyme du *Parentinis* employa pour l'impression des *Economicas y Politicas* d'Aristote, deux types de caractères : la ronde et la gothique; la ronde pour le texte et la gothique pour la table. Nous étions d'autant plus autorisés dans notre affirmation, que nous avions pour nous l'opinion de MM. Proctor et Haebler, qui attribuaient également l'ouvrage à l'imprimeur anonyme du *Parentinis*, contrairement, d'ailleurs, à l'opinian de Mlle Pellechet, qui le croyait dû à des presses italiennes.

L'autorité reconnue de maîtres, dont la réputation en matière bibliographique du xve siècle est universelle, et l'examen attentif que nous fîmes de la reproduction donnée par M. Haebler, sous le numéro 22 de sa *Tipografia Iberica del siglo XV*, — reproduction qui contient les types ronds et gothiques, — nous donnaient la conviction que l'ouvrage avait dû être imprimé à

Saragosse, et par l'imprimeur anonyme du *Parentinis*, qui fut le seul à employer des caractères gothiques de ce genre. Or, dans ces déductions, nous ne nous occupions que des caractères gothiques. En ce qui concerne les caractères de ronde, nous nous abstenions d'indiquer le rapport qu'il pourrait y avoir avec d'autres caractères de même genre, pour la bonne raison que dans aucun ouvrage, imprimé à Saragosse postérieurement à celui-ci, nous n'avions vu ces caractères; et de plus, nous croyions ingénument que leur étude ne présenterait aucun intérêt et ne serait pas de grande importance pour l'histoire typographique de la capitale aragonaise.

Mais en écrivant ces lignes, nous ignorions l'existence à la Bibliothèque Nationale de Madrid d'un exemplaire des *Economicas y Politicas* d'Aristote, imprimé en caractères ronds d'origine espagnole, vers l'an 1478, c'est-à-dire approximativement à la même date que l'exemplaire imprimé dans la capitale de l'Aragon.

Cet incunable nous fut signalé par M. Salvador Sampere y Miquel, l'érudit bibliographe qui, en nous faisant cette communication, nous demanda s'il n'y avait pas de rapport entre les exemplaires de cet ouvrage conservés dans les bibliothèques de l'Université de Cambridge et à la Bibliothèque Nationale de Paris, ce dernier d'origine aragonaise, — et l'exemplaire conservé à la Bibliothèque Nationale de Madrid.

Après avoir comparé la photographie que nous donnons ci-jointe et dont l'original existe à Paris, — avec l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale de Madrid, nous avons reconnu : 1° que les exemplaires imprimés à Saragosse et celui de la Bibliothèque Nationale de Madrid *sont imprimés avec les mêmes caractères*; 2° que l'exemplaire de Madrid n'a pas été imprimé à Saragosse, mais à Barcelone, avec des caractères provenant de la capitale aragonaise.

La certitude de notre première conclusion résulte clairement de la comparaison de notre fac-similé avec celui de M. Haebler, déjà signalé. La seconde de nos conclusions est également évidente si l'on considère que, chez les imprimeurs de Saragosse. la casse typographique était de 18 centimètres de hauteur par 9 sur 2 millimètres de largeur, tandis que la casse de l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale de Madrid a 17 cent. 7 millimètres

animal. Ex quo fit ut si etiam nihil indigeât mutuo auxilio: nihilominus affectent uitę societatē. Quin etiā & cōunis utilitas cōiungit eos: inq̃tum confert singulis ptē bn̄ uiuendi. Maxīe igīt hic est finis & & publice oībus/& priuatim. Congregant̄ etiā ipsi us uitę grā. forsan qđ inest sibi aliq̃ pticula honesti z cōtinet ciuilē societatē. etiā uiuendi grā solū: si nō molestię in uita exupent. Patet autē hoc q̄ tolerāt hoīes multa aspera ꝑpter uiuēdi cupiditatē/ut existente in eo quadā naturali dulcedine; Atq et mo dos imperii facile est diuidere cū sępe sit de his a no bis in externis sermonibus determinatuȝ. Domina tio. n. licet utilis re uera existat natura seruo & na tura dn̄o: nihilominus imperat ꝑ dn̄i utilitate: ꝑ utitate aūt serui cōtingēter. Neqȝ. n. fieri pōt/ut seruo deficiente, seruet̄ dn̄atio. Filiorū uero imperium z uxoris z domus totius/quā uocamus rei familiaris gubernationē: aut grā est eorū qui gubernant̄: aut grā alicuius: qđ sit utrisqȝ cōune: Gratia eorū q gu bernant̄: ut uidemus et alias artes/ceu medicinam z gymnasticā illorū: qbus impat̄: utilitatē querere. cōtingenter tn̄ & eorū/qui precipiunt: esse pōt. Ni hil quippe uetat magistrū ipsum gymnasii esse unū eorum: qui exercent̄. Queādmodum gubernator semper est unus ex his: qui sunt in naui. Magister igīt gymnasii & gubernator cōsiderāt sp eorū utili tatē: quos gubernāt. Sed qn̄o horū unus ip̄e est: per accidēs ipse quoqȝ suscipit utilitatē/hic qđ nauta: hic aūt unus eorū: qui gymnasio exercent̄; Quaprop ter ciuilia quoqȝ imperia/ cum sint scđm ęqualitateȝ

de haut par 10 sur 1 millimètre de largeur et qu'en outre, le nombre de lignes par page est de 30 dans l'édition de Saragosse, alors qu'il est de 31 dans l'édition conservée à Madrid. Enfin, pour conclure, disons que dans ce dernier exemplaire il n'y a point de table, tandis qu'il en existe une, imprimée en gothique, dans l'édition de Saragosse.

Il n'y a pas de doute qu'il s'agit là de deux exemplaires typographiquement distincts, bien qu'imprimés avec des caractères provenant également d'ateliers de Saragosse. L'un a été imprimé dans cette ville même, comme nous l'avons dit dans notre *Bibliografia Zaragozana*; l'autre a été imprimé à Barcelone.

Nous savons, en effet, et de façon certaine, que Nicolas Spindeler et Pedro Brun étaient les associés de Mathieu le Flamand, à Saragosse, et qu'après avoir hérité de son matériel, ils s'en furent à Tortosa où fut achevée, le 16 juin 1477, la grammaire latine de Nicolas Perotti. De Tortosa, ils allèrent s'établir à Barcelone où ils achevèrent, le 18 décembre 1478, le Commentaire de saint Thomas sur les Économiques et les Politiques d'Aristote. Toutefois, il est à remarquer que le *Comentario*, bien qu'également imprimé en caractères ronds, n'est point imprimé avec les mêmes caractères que le texte même d'Aristote. Or, la plupart des bibliographes, et notamment M. Conrad Haebler, ne se préoccupent que du *Comentario* et ne disent rien de l'édition des *Economicas y Politicas*. Ces auteurs semblent n'avoir point vu qu'il y avait là deux impressions différentes.

Nous déduisons de ce qui précède que Nicolas Spindeler et Pierre Brun collaborèrent avec Mathieu le Flamand à Saragosse en 1475, qu'ils coopérèrent également à l'impression des *Economicas y Politicas* d'Aristote, faite à Saragosse en 1476 ou 1477 avec le matériel typographique gothique et rond utilisé à Saragosse. Ce matériel fut transporté à Tortosa, et c'est dans cette ville qu'ils employèrent les caractères gothiques pour la composition de la *Gramatica* de Perotti. De Tortosa, ils allèrent à Barcelone avec un matériel de caractères ronds et gothiques, provenant de Saragosse : les caractères ronds furent employés dans le texte des *Economicas y Politicas*, et, pour l'impression du *Comentario*, ils utilisèrent d'autres caractères ronds plus petits, soit parce que le caractère employé dans le texte fit défaut, soit pour ne pas faire un volumineux ouvrage avec le *Comentario*, dix ou douze fois plus étendu que le texte.

Nous devons donc considérer comme parfaitement établi que les caractères des deux éditions sont absolument les mêmes et qu'incontestablement la première édition fut faite à Saragosse par l'imprimeur anonyme du *Parentinis* et la seconde à Barcelone, par Pierre Brun et Nicolas Spindeler, avec des caractères typographiques provenant de Mathieu le Flamand.

Tout cela n'est d'ailleurs pas de grande importance pour la renommée typographique de Saragosse et ne nous fixe pas davantage pour déterminer très exactement quel fut l'imprimeur anonyme du *Parentinis*, qui continua à Saragosse, après avoir vendu les caractères ronds à ses camarades Nicolas Spindeler et Pierre Brun.

L'unique conséquence importante qui se dégage de l'exposé qui précède et en faveur de la typographie saragossaise, c'est que, dans cette capitale, après la disparition de Mathieu le Flamand, l'impression de l'ouvrage d'*Aristote*, comme suite du *Manipulus Curatorum*, a été continuée et bien avant le *Parentinis*.

Dans notre *Bibliografia* précitée, il est dit tout d'abord qu'à cette époque nous ne connaissions pas le rapport qui pourrait exister, ou qui pourrait avoir existé entre les caractères ronds des éditions de Saragosse et de Barcelone; mais aujourd'hui que nous démontrons que, d'une part, ces caractères ne pouvaient pas exister dans la capitale aragonaise en 1478, époque à laquelle le *Parentinis* fut imprimé; que, d'autre part, les possesseurs Nicolas Spindeler et Pierre Brun quittèrent Saragosse à la fin de 1476 ou au commencement de 1477; suivant toute logique, il faut en déduire que l'ouvrage *Economicas y Politicas* d'Aristote dut être imprimé à Saragosse à la fin de 1476 ou au commencement de 1477.

Pour nous résumer et pour conclure, nous dirons que dans la capitale de l'Aragon il y avait une imprimerie en 1475, 1476, 1477 et 1478; et que c'est bien à cette date, qu'à l'imprimeur anonyme du *Parentinis* succéda celui du *Turrecremata*, lequel continua d'imprimer divers ouvrages en 1479, 1480, 1481, 1482, 1483, 1484 et probablement aussi en 1485, époque à laquelle paraissent les *Hurus*, et que dès lors la typographie n'a pas d'interruption à Saragosse.

En ce qui concerne Barcelone, il n'y a pas de doute que le premier matériel typographique qui y fut en usage, provenait

de Saragosse et que c'est avec lui qu'on imprima le texte des *Economicas y Politicas* d'Aristote en caractères ronds; si bien que Nicolas Spindeler, déjà séparé de son compagnon Pierre Brun, imprima quelques ouvrages avec les caractères gothiques employés par Mathieu le Flamand pour l'impression du *Manipulus Curatorum*, encore qu'ils fussent détériorés, soit par l'usage, soit encore par l'usure des presses.

Juan M. Sanchez.

Luchon, le 26 août 1908.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliothèque nationale. Catalogue de la collection des Cinq Cents de Colbert, par Ch. DE LA RONCIÈRE. Paris, E. Leroux, 1908, in-8°.

On sait l'importance de cette collection pour l'histoire de France. Rien donc n'est plus utile que ce catalogue dont la rédaction ne laisse rien à désirer. Nous nous bornerons à indiquer en quelques mots le contenu des principaux volumes : Recueils de lettres et mémoires originaux, adressés pour la plupart aux rois de France (1530-1641) (t. 7-12); registre minutier de Jean-Louis de La Valette, duc d'Épernon, gouverneur de Boulogne et amiral des mers du Levant (1586) (t. 25); recueil de lettres originales relatives aux troubles de France (1560-avril 1561) (t. 27); recueils de lettres originales sur les guerres de religion et la guerre de succession de Portugal (1574-1584) (t. 29); registres administratifs de la reine Marie de Médicis (1606-1619) (t. 90-94); inventaires des joyaux, tapisseries, livres et vaisselle de Philippe-le-Bon, Marguerite d'Autriche, Charles-Quint, Philippe II (en partie publiés) (t. 127-131); recueils de pièces relatives aux affaires ecclésiastiques et provenant en partie de Mathieu Molé (t. 153-164); traités; correspondances d'ambassadeurs; négociations; mémoires sur certaines provinces, etc.

A. B.

Léon VALLÉE, *Catalogue des plans de Paris et des cartes de l'Ile-de-France, de la Généralité, de l'Election, de l'Archevêché, de la Vicomté, de l'Université, du Grenier à sel et de la Cour des Aides de Paris, conservés à la Section des cartes et plans de la Bibliothèque nationale.* Paris, H. Champion, 1908, in-8°.

Le titre seul de ce volume fait pressentir son utilité. En le parcourant, on se rendra compte des services qu'il est appelé à rendre pour l'histoire de Paris et de l'Ile de France. Les articles sont rédigés avec le plus grand soin et sont accompagnés de nombreuses notes explicatives. M. Champion, qui a bien voulu faire les frais de l'impression, aura droit à la reconnaissance de tous. Ce catalogue comprend uniquement les pièces conservées à la Section des Cartes. Il y a certains documents que celle-ci ne possède pas, mais qui se trouvent néanmoins au Département des Estampes. On sait que primitivement les cartes et plans étaient réunis aux Estampes. M. Vallée

a compris dans son dépouillement les livres et estampes qui dans la section accompagnent certains plans. Les titres sont reproduits in-extenso, ce qui a son utilité, car « par l'étude attentive du dessin, des légendes, de l'orthographe et des caractères typographiques, on reconnaît souvent que des pièces dont le titre, les dates, l'aspect général semblent, au premier regard, identiques, constituent en réalité des éditions entièrement remaniées ». L'ouvrage se termine par une table des matières extrêmement détaillée, de près de 150 pages. A. B.

Jean Cordey, *Inventaire des archives des ducs de Crillon, conservées chez M. le marquis de Grammont.* Paris, H. Champion, 1908, in-8°, 3 fac.-sim.

Les archives de la maison de Crillon se trouvent aujourd'hui démembrées en deux fonds distincts. L'un, le moins important, appartient au marquis Théodule de Grammont, qui le conserve au château de Villersexel, en Franche-Comté; l'autre, resté longtemps complètement oublié dans les combles de l'Hôtel de Crillon, place de la Concorde, est la propriété du duc de Polignac, qui l'a déposé au château de Saint-Jean-du-Cardonnay, en Normandie. Dans son ensemble le fonds de Grammont n'intéresse que l'époque moderne, du xvie au xixe siècle. On y trouve non seulement des titres de propriété, mais des lettres assez intéressantes pour l'histoire générale, car la famille de Crillon a été en relation avec les personnages les plus importants des règnes de Henri IV, Louis XIV et Louis XV. La série B est consacrée exclusivement à Louis de Crillon, dit le grand Crillon. Certains dossiers renferment des autographes de Henri IV, du connétable de Montmorency, du duc de Guise. Les lettres par lesquelles Louis III de Crillon était tenu au courant par son neveu de Montmeyran, qui habitait Paris, de tout ce qui se passait pendant la Fronde, sont particulièrement instructives. On y trouve un récit détaillé de la bataille d'Étampes et du combat du faubourg Saint-Antoine. « Nous publions aussi, dit M. Cordey, des lettres inédites des « Mancines », les illustres nièces de Mazarin, du duc de Nevers, du cardinal Chigi et du chevalier de Lorraine. La plus grande partie est relative à la fuite de Rome de Marie Mancini-Colonna, en compagnie de sa sœur Hortense, duchesse de Mazarin. Plusieurs ont pour auteur l'héroïne même de cette romanesque aventure et viennent compléter de la façon la plus heureuse tout ce qu'on a déjà sur ce sujet. Elles sont autographes, de même que le billet écrit de Bruxelles par Olympe Mancini, comtesse de Soissons, en fuite avec la marquise d'Alluye, et compromise, comme elle, dans le drame des poisons ». On prête au vicomte de Polignac l'intention de publier l'inventaire complet des archives des ducs de Crillon. C'est là une idée dont on ne saurait trop souhaiter la réalisation.

A. Boinet

L. Delisle, *Le livre de Jean de Stavelot sur saint Benoît.* Paris, 1908, in-4°, 35 p. 1 pl. (Tiré des *Notices et Extraits des manuscrits...*, t. XXXIX).

Jean de Stavelot, moine de l'abbaye bénédictine de Saint-Laurent de Liège, dans la première moitié du xv[e] siècle, est surtout connu pour nous avoir laissé une continuation de la chronique de Jean d'Outremeuse. Il avait écrit aussi un ouvrage sur la vie et le culte de saint Benoît, dont le manuscrit original, daté de 1437, a été conservé jusqu'à la Révolution dans l'abbaye de Saint-Laurent et est parvenu au Musée Condé, à Chantilly, après avoir passé dans différentes mains. Ce volume est intéressant, d'abord parce qu'il nous fait connaître plusieurs écrits, ignorés jusqu'ici, de Jean de Stavelot, ensuite parce qu'il a été écrit et enrichi de peintures par l'auteur lui-même. Mais ces miniatures ne sont pas d'une exécution remarquable; elles n'ont guère d'intérêt que pour certains détails iconographiques.

Elles se composent de 35 paires de grands tableaux, où des scènes de l'histoire monastique et de la vie de saint Benoît sont mises en regard de scènes de l'histoire biblique. On voit, par exemple, Jérémie prêchant devant une assemblée de Juifs et saint Benoît convertissant les populations voisines du Mont-Cassin. Les deux dernières peintures représentent le ravissement d'Élie au ciel et le chemin miraculeux par lequel saint Benoît monta également au ciel. Le manuscrit se termine par un traité sur la vie monastique, intitulé *la Roue*, divisé en deux livres, l'un « la Roue de la vraie Religion », l'autre « la Roue de la vie hypocrite ou de la simulation », et par diverses pièces relatives à saint Benoît et au monastère de Saint-Laurent de Liège.

A. B.

Ch.-V. Langlois, Les papiers de Guillaume de Nogaret et de Guillaume de Plaisians au Trésor des Chartes. Paris, 1908, in-4°, 48 p. (Tiré des *Notices et Extraits des manuscrits...*, t. XXXIX).

Le tome 635 de la collection Dupuy renferme (fol. 99-108) les inventaires des papiers saisis chez Guillaume de Nogaret et Guillaume de Plaisians. Or, ces papiers, comme M. Langlois l'établit, ont été versés au Trésor des Chartes et ce sont certainement les documents les plus importants qui parvinrent au commencement du xiv[e] siècle aux archives de la couronne. Ils se rapportent à l'affaire de Lyon, à Figeac, à Luxeuil, à Lunel, à Saulx-le-Duc. On y trouve aussi des « Avis au roi sur le fait des monnaies »; des mémoires sur la Terre Sainte, les « Commissions de Champagne », les protestations des communautés du Quercy, au sujet du subside demandé à l'occasion du mariage d'Isabelle, fille du roi, de nombreuses pièces sur le différend entre

Philippe le Bel et Boniface VIII, un dossier très important sur le Temple,etc. M. Langlois publie les deux inventaires et montre que certains articles correspondent à telle ou telle liasse de la série J. Mais l'identification ne peut pas toujours être faite, car les indications fournies par le manuscrit de la collection Dupuy sont souvent vagues. De plus le Trésor des Chartes n'a pas encore d'inventaire satisfaisant ; il faudrait en entreprendre un dépouillement, pièce par pièce, travail immense, qui n'a peut-être pas, pour la question présente, un intérêt immédiat. A. B.

Canti popolari Velletrani, raccolti e annotati da Antonio Ive; con illustr. e note musicali. Rome-Paris, 1907, in-8°, XXXII-344 p.

Ce volume mérite d'être signalé dans la *Revue des Bibliothèques*, à cause du copieux index bibliographique qu'il renferme. L'auteur cite très exactement toutes les publications (volumes, revues, tirages à part) qui ont trait aux chansons populaires italiennes, et comme il a fait du sujet une étude de littérature populaire comparée, presque tous les ouvrages français, allemands, espagnols, etc., qui se rapportent à ce genre, y sont mentionnés. On conçoit donc l'utilité de cette belle et savante publication, conçue par l'un des anciens disciples de Gaston Paris, avec toute la rigueur scientifique des méthodes modernes.

Albert Maire, *La technique du livre. Typographie, illustration, reliure, hygiène.* Paris, H. Paulin, 1908, in-8°, fig.

Cet ouvrage, contrairement à ce que promet son titre, n'est pas consacré à une étude générale sur la technique du livre; l'auteur y traite seulement de certaines questions spéciales qui jusqu'ici semblaient avoir été un peu négligées dans les manuels. L'auteur s'occupe avant tout de l'ornementation et de l'illustration du livre et de l'hygiène visuelle. C'est ainsi qu'il traite du choix du papier pour l'impression, des encres typographiques et des encres à écrire, de l'acuité visuelle et du mécanisme physiologique de la lecture, de la forme du caractère typographique, des essais de transformation et de modification du dessin des caractères typographiques, du dessin des lettres, du format du livre et des illustrations en rapport avec le sujet du livre, de l'illustration du livre et de sa critique, de la reliure d'amateur et de la critique qu'on peut en faire, des livres scolaires et des réformes qu'il y aurait à y apporter. Une dernière partie est consacrée à la critique de l'hygiène, du brochage, du cartonnage et de la reliure des livres, aux agents de la détérioration et de la contamination du livre, aux remèdes qu'on peut y apporter, enfin à la manipulation des livres, à leur contages et à leur désinfection. Il nous est impossible de suivre M. Maire dans tous

les détails qu'il nous donne, détails qu'il a empruntés en grande partie d'ailleurs aux travaux du Dr Javal et de M. L. Gruel. Le chapitre sur la reliure, accompagné de nombreuses figures, sera lu avec profit. Le plan général est un peu confus et il y a assez souvent des redites. Mais dans l'ensemble l'ouvrage mérite d'être recommandé. On y trouvera en appendices des documents officiels (rapports présentés au ministre de l'Instruction publique par des Commissions), une bibliographie critique et une liste d'ouvrages consultés. A. B.

CHRONIQUE DES BIBLIOTHÈQUES

Allemagne

Périodiques. — On remarque, dans le *Zentralblatt für Bibliothekswesen* du Dr Paul Schwenke, les articles suivants :

N° d'octobre 1908 : W. Erman, *Principes généraux pour l'accroissement des Bibliothèques d'État prussiennes*; — August Rosenlehner, *Un ancien plan de réorganisation des Bibliothèques de l'Electorat palatino-bavarois*(1799); — F. Eichler, *Cataloguage central, service des renseignements et du prêt en Autriche*; — R. Fick, *Sur le service du prêt entre bibliothèques allemandes*; — Comptes rendus de publications récentes relatives aux incunables [E. Voullième]. — Comptes rendus des ouvrages suivants : Adalbert Hortzschansky, *Die Königliche Bibliothek zu Berlin.* [W. Erman]; — *Annuaire des Bibliothèques et des Archives publié sous les auspices du Ministère de l'instruction publique* [A. Hortzschansky]; — *Catalogue de la Bibliothèque de l'Université de Paris. II. Cartulaires* [M. P.]. — Annonce de la publication dans la collection des *Codices e Vaticanis selecti*, des très anciens fragments en onciales de Dion Cassius (Vat. gr. 1288, provenant de Fulvio Orsini, etc.).

N° de novembre : P. Schwenke, *Notice nécrologique sur Friedrich Althoff.* — *Les Bibliothèques au Congrès international des sciences historiques tenu à Berlin* : H. Escher, *Le catalogue général suisse*; — A. P. C. Griffin, *Les cartes de catalogue imprimées de la Bibliothèque du Congrès* [*de Washington*] *et leur distribution*; — A. Andersson, *Le prêt international des imprimés entre les bibliothèques*; — Hans von Soden, *Un ms. de saint Cyprien récemment acquis par la Bibliothèque royale de Berlin*, etc.

N° de décembre 1908 : P. S[chwenke], *Pour l'achèvement de la vingt-cinquième année d'existence du « Zentralblatt »*; — K. Haebler, *Recherche des maculatures*; — *Un décret prussien sur le traitement des imprimés de moindre importance*; — *Nouvelles ordonnances relatives aux traitements* [*du personnel des bibliothèques*] : 1. *Bavière*; 2. *Bade*; 3. *Saxe*; 4. *Prusse*; — Fr. Falk, *Additions à la « Bibliotheca Laureshamensis. »* — Comptes rendus des ouvrages et travaux suivants : *Guide des savants, des littérateurs et des artistes dans les bibliothèques de Paris*, par un vieux bibliothécaire (Alfred Franklin) [A. Hortzschansky]; — Th. J. Scherg, *Die Rulandsche Handschriftensammlung in der Vatikanischen Bibliothek zu Rom*, dans *Archiv des histor. Vereins von Unterfranken und Aschaffenburg*,

1907; Anton Ruland, bibliothécaire en chef de l'Université de Wurzbourg, mort en 1874, avait légué sa bibliothèque au Vatican; le catalogue des mss. est l'œuvre du P. Konrad Eubel [M. Philipp]. — Note sur le nouveau réglement du prêt des bibliothèques d'État italiennes, etc.

Amérique

États-Unis. — *Inventaire chronologique des livres, brochures, journaux et revues publiées en langue française dans la province de Québec depuis l'établissement de l'imprimerie au Canada jusqu'à nos jours* (1764-1905), par N.-E. Dionne (Québec, 1905, in-8°).— Cet inventaire qui comprend pour les livres proprement dits 3092 numéros et pour les journaux et revues 793 numéros, est très précieux pour les études historiques et littéraires. Il est infiniment plus complet que l'*Essai de bibliographie canadienne*, publié par M. Philéas Gagnon, quoique ce dernier ouvrage ait rendu lui-même de grands services. C'est en 1764 qu'eut lieu l'établissement de l'imprimerie à Québec. Dans les premiers livres imprimés de 1764 à 1820 — qui sont, pour ainsi dire, les incunables canadiens — on remarque des catéchismes, des œuvres théologiques, des ordonnances se rattachant à la législation de l'époque, des almanachs et quelques reproductions d'ouvrages français qui étaient alors en vogue. Les ouvrages de Joseph-François Perrault sur le droit et la description topographique du Bas-Canada par Jacob Bouchette sont les plus importants de cette première période.

C'est vers le milieu du xix[e] siècle que naît la littérature canadienne, dont les fondateurs sont Chauveau, Crémazie, Casgrain, D[r] Larue, Bourassa, Fabre, Chandonnet, Ferland, Raymond, Lemay, Frichette et d'autres encore.

Le premier journal fondé à Québec en 1764 et qui s'appelait *la Gazette de Québec* a cessé de paraître en 1874. D'autres journaux ou revues ont vu le jour à Montréal, Ottawa, Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe, Lévis, Sorel, Joliette, Chicontini, Saint-Jean d'Iberville, Sherbrook, Fraserville, Rimouski, etc... Un assez grand nombre n'ont duré que quelques années.

M. Dionne a publié en 1906 et 1907 comme suite à cette bibliographie, avec les tômaisons II et III : *Québec et Nouvelle France. Bibliographie. Inventaire chronologique des ouvrages publiés à l'étranger en diverses langues sur Québec et la Nouvelle France, depuis la découverte du Canada jusqu'à nos jours* (1534-1906) et *Inventaire chronologique des livres, brochures, journaux et revues publiées en langue anglaise dans la province de Québec, depuis l'établissement de l'imprimerie au Canada jusqu'à nos jours* (1764-1906). Le tome II compte 2000 numéros et le tome III 2921 et 681. Il est presque inutile de faire ressortir l'intérêt de ces deux publications. Des notes, quelquefois assez étendues, accompagnent les articles les plus intéressants. Pour

l'histoire du Canada les deux ouvrages les plus anciens sont, d'une part celui de Cartier, *Brief récit et succincte narration de la navigation faicte ès isles de Canada, Hochelaga et Saguenay et autres....* (Paris, chez Ponce Roffet dit Fauchene et Anthoine Le Clercq, frères, 1545) et d'autre part celui de André Thevet, *les singularités de la France antarctique, autrement nommée Amérique...* (Paris, chez les héritiers de Maurice de la Porte, 1557). On peut encore citer le curieux livre intitulé *les Voyages avantureux du capitaine Jean Alfonce* (Poitiers, Jean de Marneuf, 1559).

M. Dionne nous annonce pour bientôt un quatrième volume qui sera également des plus utiles et qui portera comme titre : *Inventaire chronologique des atlas, cartes, plans, publiés au Canada et à l'étranger sur la Nouvelle France et la province de Québec depuis la découverte du Canada jusqu'en* 1907.

MEXIQUE. — Nous avons reçu les deux ouvrages suivants publiés par M. le chanoine D. Emeterio Valverde TELLEZ : *Critica filosofica o estudio bibliographico y crítico de las obras de filosofía escritas, traducidas ô publicadas en Méxicodesde el siglo* XVI *hasta nuestros dias*; *concluyen las « Apuntaciones historicas sobre la filosophia en México,* » (México, 1904, in-8°) et *Bibliografia filosofica Mexicana* (México, 1907, in-8°). Les premiers ouvrages de philosophie publiés au Mexique sont ceux de Fr. Alonso de La Veracruz (1554 et 1573), de Francisco Hernandez (1587) et du P. Antonio Rubio (1610 à 1625).

Angleterre

A Bibliography of the works of sir Isaac Newton, together with a list of books illustrating his works, with notes, by George J. GRAY. Second edition, revised and enlarged (Cambridge, Bowes and Bowes, 1907, in-4°, 80 p., 1 pl.). — La première édition de cette bibliographie, parue en 1888, comprenait 180 numéros. Celle-ci en contient 412. L'auteur a donc très notablement augmenté le nombre de ses articles. Il a joint, en outre, des notes bibliographiques assez détaillées sur certaines éditions particulièrement rares. Cet ouvrage intéresse l'histoire de l'imprimerie en même temps que l'histoire des sciences mathématiques.

Belgique

PÉRIODIQUES. — On remarque, dans la *Revue des Bibliothèques et Archives de Belgique*, les articles suivants :

N° de juillet-octobre 1908 : J. VANNÉRUS, *Le nouveau local des Archives de l'État à Anvers*; — O. GROJEAN, *Le Catalogue de la Bibliothèque royale.* II (Note sur les différents fonds, état des catalogues, insuffisance du personnel); — B. LEFEBVRE, *Les Archives de l'Ancienne abbaye de Gembloux en* 1793. Note complémentaire; — Th. GOFFIN, *Recherches sur les origines de*

l'imprimerie à Lierre. VIII; — A. VAN ZUYLEN VAN NYEVELT, *Le Dépôt des Archives de l'État à Bruges.* Accroissements des années 1904, 1905, 1906 et 1907; — A. VINCENT, *Ex-libris autographe d'un humaniste* (Jean-Théodoret Arcerius, 1605); — D. D. BROUWERS, *Les Archives des anciens échevins de Namur.*

— Dans le *Musée Belge, revue de philologie classique* (nº du 15 juillet 1908), M. Th. SIMAR a publié d'intéressantes *Lettres inédites d'humanistes belges du* XVIe *et du* XVIIe *siècles* (Cornelius Valerius à Fr. Fabricius; Guillaume Canter à son frère Théodore ; Louis Carrion à Th. Canter et à Juste Lipse; Pierre Colvius à Th. Canter; Abraham Ortelius à Joachim Camerarius; Jean Wouver à J. Scaliger; Petrus Castellanus ou Van den Casteele à G. de Coursèle ; Godefroid Windelin à Erycius Puteanus et à Denys Petau). — Profitons de l'occasion qui nous est offerte d'annoncer le très intéressant volume de M. Th. Simar, publié par l'Université de Louvain : *Étude sur Erycius Puteanus*, 1574-1646 (Louvain, 1909, in-8º, XX-300 pp. avec un portrait).

CATALOGUS CODICUM ASTROLOGORUM GRAECORUM. — Par suite d'un accident qu'il est heureusement facile de réparer, nous n'avons pu annoncer en son temps la 2e partie du tome V de cette belle publication : *Codicum Romanorum partem secundam* descripsit Guilelmus KROLL (Bruxellis, Lamertin, 1906, in-8º, 4 pp. n. ch. + 162 pp. + 2 pp. n. ch., avec facsim. hors texte du Vat. gr. 191). Ce volume comprend la description et des extraits considérables du ms. Vat. gr. 191.

France

BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES. —A la suite de l'examen passé à la Bibliothèque de l'Université de Paris les 11-13 février 1908, ont obtenu le certificat d'aptitude aux fonctions de *bibliothécaire universitaire* :

MM. Wickersheimer (Charles-Adolphe-Ernest),
Hückel (Georges-Alfred),
Riquier (Jean-Alfred-Joseph),
Gadave (René),
Bonnerot (Louis-Jean),
Lefeuvre (Pierre-Joseph-Marie),
Espagnac (Guillaume-François-Joseph),
Crouzel (Henri-Marie-Etienne),
Bultingaire (Léon-François-Marie),
Pastor (François-Michel-César),
Bott (Jules-Christian),
Chervet (Henri-Claude-Auguste),
Griveau (Marc-Antoine).

Dons aux bibliothèques. — Madame Hartwig Derenbourg a partagé entre la Bibliothèque de l'Université de Paris et l'École des Langues orientales vivantes la bibliothèque de son mari, décédé le 12 avril. Suivant les intentions du défunt, la partie arabe est allée rue de Lille et le fonds sémitique à la Sorbonne.

— M. Arthur Merice a légué à la ville de Paris ses collections de toutes sortes, tableaux anciens et modernes, objets d'art, camées, bijoux et une fort belle bibliothèque.

— M. Raoul Chandon a légué à la ville d'Epernay pour sa bibliothèque une collection très remarquable de livres et de manuscrits relatifs à la Champagne et à la ville d'Épernay.

Périodiques. — On remarque, dans le *Bulletin du Bibliophile*, les articles suivants :

N° d'octobre 1908 : V[te] Savigny de Moncorps, *Bibliographie de quelques almanachs illustrés du* XVIII[e] *siècle* 1733-1797 (suite dans les n[os] de novembre et de décembre); — abbé J.-B. Martin, *Incunables de bibliothèques privées*, cinquième série (en particulier ceux de la Propagande de Rome, récemment transportés au Vatican, et ceux de la Bibliothèque capitulaire de Lucques; suite dans le n° de décembre);— Henri Cordier, *Essai bibliographique sur les œuvres d'Alain-RenéLesage*(suite dans les n[os] de novembre et de décembre).

N° de novembre : Ernest Jovy, *Le baccalauréat et la licence « in utroque jure » de Massillon à l'Université d'Orléans*; — abbé Eugène Griselle, *Un Supplément à la correspondance du cardinal de Richelieu* (suite dans le n° de décembre), etc.

N° de décembre : Henri Clouzot, *Un sculpteur de têtes en bois au* XVI[e] *siècle* (d'après *Le plaisant blason de la teste de boys*, pièce in-16 de 8 ff. n. ch., lettres rondes, dont un ex. se trouve à la Bibliothèque Méjanes, à Aix; peut-être l'œuvre de Jean Boiceau de la Borderie, avocat au présidial de Poitiers, qui florissait en 1555), etc.

— Le *Bibliographe moderne* contient, dans son n° de janvier-juin 1908, les articles suivants : Gustave Servois, *Les éditions belges des « Caractères » de La Bruyère*, 1688-1697; — Léon-G. Pélissier, *Le « La Bruyère » de la comtesse d'Albany*; — D[r] Ernest Wickersheimer, *Index chronologique des périodiques médicaux de la France*, 1679-1856; — Gustave Gautherot, *Archives de la Tour des Prisons, à Berne* (état sommaire des archives de la République rauracienne et du département du Mont-Terrible); — chanoine L. Salembier, *Bibliographie des œuvres du cardinal Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai*, 1350-1420 ; — Louis Morin, *Un imprimeur troyen apocryphe* : *Jean Damian*, 1568 (avec trois facsim.); — Association des Archivistes français; 5[e] réunion anuelle (25 avril 1908); — H. Omont, *Anciens cartulaires français récemment entrés à la Bibliothèque nationale de Paris*.

— On trouvera dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (5e et 6e livr. septembre-décembre 1908) les études suivantes : Léopold DELISLE, *Recueil de* 109 *chartes originales de Henri II, roi d'Angleterre et du duc de Normandie, rassemblées et photographiées par le Rév. H. Salter*; — Félix AUBERT, *Les Requêtes du Palais* (XIIIe-XVIe s.), *Style des requêtes du Palais au* XVe *siècle*; — René POUPARDIN, *Fragments du recueil perdu de formules franques dites « Formulae Pithoei. »* — Compte rendu de l'ouvrage suivant : Charles DAUBIZE, *Bibliothèque de la ville de Périgueux. Catalogue de la salle A*, précédé d'une notice historique sur la bibliothèque [R. VILLEPELET]. — H. O[MONT], *Un prétendu manuscrit original de l' « Hodoeporicon » d'Ambroise le Camaldule* [à Cheltenham]; — L.A[UVRAY], [*Table des facsimilés, publiés par M. Lavollée, des*] *écritures du cardinal de Richelieu et de ses secrétaires.* — Liste des planches (126 à 150) contenues dans la sixième partie du recueil de la *New Palaeographical Society*, etc.)

— A signaler dans la *Correspondance historique et archéologique* (no de sept. octobre 1908) les articles qui suivent : Fernand BOURNON, *Actes d'état-civil de personnages célèbres*, 2e série (entre autres Stendhal, Pauline Bonaparte et le prince Borghèse, Cambronne, Arcisse de Caumont, Rose Chéri, Marie-Elisabeth Labouret, mère d'Alexandre Dumas, Alex. Dumas, Geoffroy Saint-Hilaire, Ernest Hébert, Louis de France, fils du grand Dauphin, J. et X. de Maistre, Mansard, Méhul, Mounier, Casimir Périer, André Theuriet, A. Walewsky); — Fernand BOURNON, *Documents relatifs à la Bibliothèque du Roi*, 1777-1791 (pièces curieuses, quelques-unes importantes, pour l'histoire de ce dépôt), etc.; — Fernand BOURNON n'a survécu que peu de semaines à l'apparition de ce no de la revue qu'il avait fondée il y a quinze ans. Tous ses amis et tous ses lecteurs regretteront l'historien si remarquable de Paris, le chercheur infatigable et avisé, l'écrivain alerte et désintéressé.

— On remarque dans le *Bulletin de l'Association des Bibliothécaires français* :

No de septembre-octobre 1908 : Charles MORTET, *Le recrutement des bibliothécaires dans les bibliothèques publiques de l'Etat qui relèvent du Ministère de l'instruction publique.*

No de novembre-décembre : Assemblée trimestrielle du 5 décembre 1908; — Le projet de statut des fonctionnaires, etc.

PUBLICATIONS DIVERSES.— M. Max PRINET vient de publier le *Catalogue d'une collection de* [38] *manuscrits franc-comtois*, [provenant de Félix Varin d'Ainvelle], récemment entrée à la Bibliothèque nationale (Besançon, 1908, in-8o, 4 pp.; extr. des *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres arts de Besançon).*

— René GADAVE, *Les incunables et éditions anciennes de la bibliothèque de l'Université de Toulouse* (Extrait du *Recueil de Législation*, t. III, 1907).

La bibliothèque de l'Université de Toulouse s'est accrue, on le sait, de quelques fonds importants, notamment des fonds d'État de la bibliothèque de Villefranche-de-Rouergue, dans lesquels se trouvent des ouvrages anciens que M. Gadave a eu l'heureuse idée de faire connaître. En voici l'indication sommaire : Albertus Magnus, *De anima libri tres*; *de intellectu et intelligibili libri duo*. Venise, Jean et Greg. de Gregoriis, 1494, in-fol. — Albertus Magnus, *De animalibus*. Venise, Jean et Greg. de Gregoriis, 1495, in-fol. — Albertus Magnus, *De celo et mundo*. *Ibid.*, 1495. — Albertus Magnus, *De generatione et corruptione*. *Ibid*, 1495, in-fol. — Albertus Magnus, *Liber metheororum*. *Ibid.*, 1494, in-fol. — Albertus Magnus, *De mineralibus*. *Ibid.*, 1495, in-fol. — Albertus Magnus, *Physicorum sive de physico auditu libri octo*. *Ibid.*, 1494, in-fol. — Albertus Magnus, *Summa de quatuor coaevis et de homine*. Venise, Simon de Luere, 1498, in-fol. — Petrus de Alliaco, *Questiones super libros Sententiarum*. Strasbourg, 1490. — Antoninus, *Summa theologica*. Lyon, Joh. Cleyn, 1506, 4 t. en 2 vol. in-fol. — Thomas de Aquino, *Summa theologica*. Pars prima. Bâle, 1485, in-fol. — S. Augustinus, *Sermones de tempore et de sanctis*. Bâle, Jean de Amerbach, 1495, in-fol. — Johannes de Bassolis, *Questiones super libros Sententiarum*. Paris, Fr. Regnault, 1516-1517, in-fol. — Philippus Beroaldus, *Commentationes in Suetonium Tranquillum*. Venise, Phil. Pincius Mantuanus, 1510, in-4°. — Berthorius, *Reductorium morale super totam bibliam*. Lyon, Jacques Mareschal, 1520, in-4°. — Bessarion, [*Opuscula*]. Venise, Alde Manuce, 1516, in-fol. — *Biblia latina*. [Lyon?, Jean Syber?, 1496?] in-fol. — S. Bonaventura, *Compendium sacrae theologiae*. Bâle, Jacobus de Pfortzheim, 1501, in-4°, — Carolus Bovillus, [*Opuscula*]. Paris, H. Estienne et Jean Petit, 1510, in-4°. — Et. Brulefer, *Formalitatum textus*. Bâle, Jacobus de Pfortzheim, 1501, in-4°. — *Capellae... Tholosae decisiones*. Lyon, Jacobus Myt, 1512, in-4°. — Cassiodorus, *Psalterii Davidici expositio*. Paris, Jean Petit, 1519, in-fol. — S. Cyrillus, *Commentarium in evangelium Joannis*. (2e édit.) Paris, Wolfang Hopyl, 1520, in-fol. — Dionysius Areopagita, [*Opuscula*]. Paris, Jean Higman et Wolfang Hopyl, 1498, in-fol. F. — G. Durand, *Rationale...* [Lyon], Perrin Le Masson, Boniface et Jean de Villevieille, 1494, in-4°. — J. M. de Gradibus, *Opus physicum et praticum super nonum Almansoris*. Pavie, Aloysius Commensis et Bartholomeus de Trottis, 1497, in-fol. — Gratianus, *Decretum...* Lyon, J. Barbous, in-fol. — S. Gregorius, *Liber moralium in Job*. Cologne, Ludovicus Hornken, 1514, in-fol. — Hegesippus, *Historia de bello judaico*. Paris, Josse Bade, 1510, in-fol.; — Jacobus de Valentia, *Centum ac quaquaginta Psalmi Davidici*. Lyon, J. Myt, 1518, in-4°. — Joannis Major, *In Mattheum ad litteram expositio*. Paris, Jean Granjon, 1518, in-fol. — Ludolphus de Saxonia, *Vita Christi*. Lyon, Gueynard et Martin Boillon, 1507, in-fol. — Nicolaus Falcutius, *Sermo tertius de dispositionibus medicinalibus*. Pavie, Damianus de Comphaloneriis de

Binasco, [1484], in-fol. — *Sermo quintus*... Pavie, Jean-Antoine de Birretis et Fr. de Girardengis, 1491, in-fol. — *Sermo sextus*... Venise, Bernard de Novaria, s. d. in-fol.— *Sermoseptimus*...Pavie, [Damianus de Comphaloneriis de Binasco?, 1484?], in-fol. — Nicolaus de Tudeschis Panormitanus, *Lectura super 1 et 2 Decretalium*. S. l. n. d. — Franc. Patricius, *Enneas de regno et regis institutione*. Paris, Galliot Dupré, [1519]. — Franc. Patricius, *De Institutione Reipublicae*... Paris, Galliot Dupré, 1520, in-fol. — Pelbartus de Themesvar, *Pomerium Sermonum de beata Virgine*. Haguenau, Henri Gran, 1520, in-fol. — Pelbartus de Themesvar, *Pomerium sermonum de sanctis*. *Ibid*. 1520, in-fol. — Joh. B. Pius, *In Carum Lucretium commentarii*. Paris, Jean Petit et Josse Bade, 1514, in-fol. — *Pro piorum recreatione*. Paris, Jean Petit, 1504, in-fol. — *Recollecta de tots los privilegis... de Perpinya*. Barcelone, Jean Rosembach, 1510, in-fol. — Remundus, *Contemplationum libri duo*. Paris, Jean Petit, 1505, in-fol.—Reuchlin,*Rudimentorum hebraicorum libri tres*. Pforzheim, Th. Anshelmus, 1506, in-fol. — Hartm. Schedel, *Liber chronicarum*. Nuremberg, Anth. Koberger, 1493, in-fol. — Joh. de Turre Cremata, *Questiones evangeliorum de sanctis*. Nuremberg, Fred. Creussner, 1478, in-fol. — Vivaldus de Monte Regali, [*Opuscula*]. Saluces, Jacobus de Circhis et Sixtus de Somaschis, 1507. — Guill.Vorrillon, *Opus super quatuor libros Sententiarum*. Lyon [J.Treschel], 1489, in-fol.

— *Un grand seigneur bibliophile. Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne*, par René Fage. (Extrait du *Bulletin historique et philologique* [*du Comité*] 1907.). — Henri de la Tour d'Auvergne (1555-1623) dont la carrière diplomatique et militaire fut si remplie, avait fondé à Sedan une académie florissante et une des plus précieuses bibliothèques de son temps. M. Fage a retrouvé aux Archives Nationales des lettres qu'il écrivit, pendant sa captivité à Hesdin, à son valet de chambre Guichard et dans lesquelles il demande à celui-ci de lui procurer des livres en éditions soignées. M. Fage montre très bien que cette captivité, qui dura près de trois ans, fut en somme profitable dans un certain sens au vicomte de Turenne. « Il y mûrit son esprit; les lacunes de son instruction furent comblées. Il devint un lettré et un savant. Son amour des livres et des belles reliures date de cette époque et n'alla qu'en progresssant. Sans son internement à Hesdin, eût-il eu le loisir d'entrer en commerce avec les auteurs de la Grèce et de Rome, de se tenir au courant de la production littéraire de la France? La bibliothèque qu'il créa dans sa prison, il la porta à Sedan, l'augmenta tous les jours, l'enrichit de manuscrits et en fit une des plus importantes et des plus précieuses de son temps. »

Bulletin de la librairie D.Morgand. Livres anciens et modernes.—Novembre 1908.— On remarque dans ce fascicule les ouvrages suivants : 163. Philippe

de Commines, *Chronique et histoire...*, Paris, impr. par Est. Mesviere pour Galliot du Pré et J. de Roigny, 1546, in-8°; rel. du XVIe siècle en mosaïque, avec la devise de Th. Wotton, bibliophile anglais du XVIe siècle, dit «le Grolier anglais »; — 249. *État des biens de la maison d'Orléans.* 1753. *Dépenses et dettes de la maison de Mgr le duc d'Orléans*, 1756, 2 vol. in-fol.; mss. originaux exécutés pour le duc d'Orléans, reliés aux armes de Louis-Philippe, duc d'Orléans, petit-fils du régent et frère de Philippe-Égalité; le premier volume offre un décor de larges dentelles à petits fers; — 263. *Les aventures de Télémaque*, Paris, impr. de Monsieur (P.-Fr. Didot), 1785, 2 vol.; rel. de Ch. Meunier; cet exemplaire contient les 72 estampes de Monnet grav. par J.-B. Tilliard, avant la lettre;— 280. *Théâtre italien de M. de Florian*, Paris, Didot ainé, 1784; exemplaire de dédicace aux armes de la reine Marie-Antoinette; — 306. *Œuvres de Salomon Gessner*, Paris, 1786-1793, 3 vol. in-fol. 178 fig. et portraits., rel. de Magnin; — 328. *Iconologie par figures ou traité complet des allégories, emblêmes*, etc, par GRAVELOT ET COCHIN, Paris, Lattré, [1791], 4 vol.; rel anc.; — 350. *Hora beate Virginis Marie...*, ms. de la fin du XVe siècle, avec 51 miniatures; exécuté pour Marguerite de Coaesmes, d'une famille de Bretagne; rel. du XVIe siècle; — 351. *Heures à l'usaige de Romme....*, Paris, Gillet Hardouyn, calendrier de 1512 à 1524. (Cf. Lacombe, *Bibliographie des livres d'heures*, n° 229); sur vélin; figures; rel. de Le Gascon, exécutée pour le chancelier Séguier, dont les armes en mosaïque sont au milieu des plats; provient de la collection du R. G. W. Brackenridge; — 352. *Heures à l'usage de Verdun*, Paris, S. Vostre; calendrier de 1515 à 1530; rel. anc.; — 353. *Hore beate Marie Virginis...*, Paris, G. Hardouyn; calendrier de 1526 à 1541; sur vélin; relié avec les insignes de Longepierre (La Toison d'or), — 354. *Horae in laudem beatiss. Virginis Mariae...*, Paris, Oliv. Mallard, 1542; rel. du XVIe siècle; — 355. *Horae in laudem beatissimae Virginis Mariae*, Paris, Simon de Colines, 1543, rel. du XVIe siècle; — 363. Hans HOLBEIN, *Les Simulachres et historiées faces de la mort...*, Lyon, chez les frères Trechsel, 1538; rel. en mosaïque de Thibaron-Joly;—376. *Les sept offices pour la semaine*, 1663, ms. de Nicolas JARRY, le célèbre calligraphe de Louis XIV;— 406. LA FONTAINE, *Contes et nouvelles*, Paris, Didot, 1795, 2 vol., rel. de Magnin, nombr. grav. ajoutées; — 563. MORAND, *Origine de Messieurs les secrétaires d'État de la guerre et de ceux qui ont eu l'administration de l'hôtel royal des Invalides*, vers 1752, ms. présenté au marquis de Paulmy par le sieur Morand, qui était garde des archives des Invalides; — 565. P. MOREAU, *Les sainctes prières de l'âme chrétienne*, 1632; rel. de Le Gascon. — 578. NIZAMI, *Khamse* ou recueil de cinq poèmes du poète persan Nizam Eddin Abou Mohammed Ilias ben Yousouf, ms. du XVIe siècle, avec 18 grandes miniatures; anc. rel. orientale; provient de la collection Homberg; — 582. *Officium beate Marie Virginis...*, ms. italien du commencement du XVIe siècle, 12 miniatures; — 661. *Œuvres complètes de Racine*, Paris,

impr. Didot aîné, 1820, 6 vol.; rel. de Simier, aux armes de la duchesse de Berry; — 792. Louis VIDEL, *Histoire de la Vie du connestable de Lesdiguières...*, Paris, P. Rocolet, 1638, in-fol.; rel. en mosaïque de Le Gascon; etc.

Joseph ANGOT, *Notes de bibliographie liturgique bretonne. I. Bréviaires et missels des églises et abbayes bretonnes de France antérieures au* XVIIe *siècle. II. Sommaire chrono-bibliographique des livres liturgiques du diocèse de Nantes.* (Extrait de la *Revue de Bretagne*, 1907.) — Travail utile qui complète ou rectifie sur certains points l'ouvrage déjà très documenté de l'abbé Duine sur les *Missels et bréviaires des églises et abbayes bretonnes de France antérieures au* XVIIe *siècle.*

MÉDITATIONS DE LAMARTINE

M. G. Lanson, professeur à la Sorbonne (282 boulevard Raspail), prépare une édition critique des *Premières méditations* de Lamartine et des poésies de jeunesse antérieures à 1820. Il serait reconnaissant à toute personne qui voudrait bien lui signaler ou lui communiquer : 1° des vers de jeunesse inédits; 2° des manuscrits des vers de jeunesse déjà publiés ou des *Premières Méditations*; 3° un exemplaire de l'édition d'essai que Lamartine dit avoir été faite chez Didot en avril 1819; 4° parmi les éditions séparées la 11e et toutes celles qui sont postérieures à la 12e. Pour ce dernier article, il fait appel particulièrement à l'obligeance de MM. les Bibliothécaires de province qui peuvent avoir de ces éditions dans les dépôts dont ils ont le soin.

Italie

PÉRIODIQUES. — On remarque, dans le *Rivista delle biblioteche e degli archivi*, les articles suivants :

Vol. 19, n° 7-8 (juillet-août 1908) : G. BIAGI, *La Conferenza internazionale di bibliografia e documentazione* (Relazione a S. E. il Ministro della P. I.); — D. PICOZZI, *Per le nostre biblioteche.* (Emet l'avis qu'une taxe de 0 fr. 10 par jour imposée à tous les lecteurs procurerait au moins 120.000 francs par an au budget des bibliothèques italiennes); — G. BIAGI, *Tasse sull' uso dei libri delle biblioteche?* (On pourrait du moins taxer le prêt à domicile); — V. B. G., *Le librerie per uso dei marinai*; — R. W. SINDALL, *La manifattura della polpa di legno per la fabbricazione della carta.*

— On remarque, dans la *Bibliofilia* de M. Leo S. Olschki, les études suivantes :

N° d'octobre 1908 : Lino SIGHINOLFI, *I mappamondi di Taddeo Crivelli e la stampa bolognese della Cosmografia di Tolomeo* (avec 5 facsim.), etc.

N° de novembre : Hugues VAGANAY, *Le premier essai de traduction du « Roland Furieux » en vers français* [par Ian Fornier de Montaulban en

Quercy, Paris, Vascosan, 1555], avec un fascim.; — Aldo ARUCH, *Il manoscritto Marciano del Novellino*, copie d'une exécution inconnue; exécutée dans le seconde moitié du XVIIe ou dans la première moitié du XVIIIe siècle) avec un facsim. — *Cataloghi notevoli*, avec 9 facsim. etc.

N° de décembre 1908-janvier 1909 : G. BOFFITO, *D'un importantissimo codice in parte inedito del secolo XIV* (très joli petit ms. contenant des textes de philosophie morale et d'astronomie), avec 8 fascim.; — Leonardo OLSCHKI, *Letterati e la stampa in Germania*, avec un facsim.; — U. DORINI, *La Mostra dei documenti per la storia delle scienze all' Archivio di Stato Fiorentino*, avec 7 facsim. (compte de Léonard de Vinci avec la Compagnie des peintres; lettres de Louis XII à la Seigneurie en faveur de Léonard de Vinci; lettre d'Andrea Cesalpino au grand duc; lettre de Galilée à Curzio Picchena; requête de Galilée pour obtenir la légitimation de son fils; lettre de Galilée au provéditeur du Mont-de-Piété de Florence; certificat de décès de Galilée); — Oddo DELLE CAMMINATE, *Notozelle bibliografiche : la distributione delle opere negli scaffali; i cataloghi e il prestito de' libri; il ministro Ravà e la « Efemeroteca. »* — Notes sur la vente de la bibliothèque de lord Amherts et de la collection W. L. Schreiber, etc.

— On remarque dans l'*Archiginnasio, Bullettino della Biblioteca comunale di Bologna*, dirigé par M. Albano Sorbelli (n° de septembre-octobre 1908), les articles suivants : A. SORBELLI, *Per il catalogo degli incunabili delle biblioteche d'Italia*; — Ignazio MASSAROLI, *Indice degli incunabuli della Biblioteca comunale di Bagnacavallo* (54 articles); — A. SORBELLI, *Indice degli incunabili della Biblioteca comunale dell'Archiginnasio* (suite et fin). — Note sur l'article de F. HERMANIN, *Di alcune miniature della Biblioteca Vaticana con scene dell' antico Studio Bolognese nel Trecento* (dans la *Vita d'Arte*, vol. I, n. 2, Siena, 1908) [L. FRATI]. — Avec pagination spéciale et une planche : *Le iscrizioni e gli stemmi dell' Archiginnasio* (suite).

Pays-Bas

Nous avons reçu un très curieux volume intitulé : *L'Entreprise de A. W. Sijthoff des « Codices graeci et latini photographici depicti duce Bibliothecae Universitatis Leidensis praefecto »* (Leiden, 1908, in-8°, 66 pp.). Nous en conseillons vivement la lecture à tous ceux qui s'intéressent à la reproduction des manuscrits précieux : ils y trouveront des renseignements et des enseignements utiles.

Catalogue d'une collection de livres anciens et modernes sur la guerre de 80 ans entre l'Espagne et les Provinces-Unies des Pays-Bas (1568-1648). La Haye, chez Martinus Nizhoff, 1908. Ce catalogue, qui comprend 1861 numéros, forme une bibliographie intéressante pour l'histoire de l'Espagne et des Pays-Bas.

TABLE DES MATIÈRES

Catalogue publié avec pagination spéciale :

BIBLIOGRAPHIE

CHRONIQUE DES BIBLIOTHÈQUES

PÉRIODIQUES

NOUVELLES

FACSIMILÉS

Le Gérant : Honoré CHAMPION.

RENNES

IMPRIMERIE POLYGLOTTE FR. SIMON

Imprimerie polyglotte FR. SIMON, Rennes


Widener Library
3 2044 094 396 298